

00860591 5056



LES

FILLES DU RÉGENT

LES
FILLES DU RÉGENT

LA DUCHESSE DE BERRY.
L'ABBESSE DE CHELLES. — LA PRINCESSE DE MODÈNE.
LA REINE D'ESPAGNE.
LA PRINCESSE DE CONTI. — MADEMOISELLE DE BEAUJOLAIS.

PAR

ÉDOUARD DE BARTHÉLEMY.

TOME PREMIER.



PARIS
LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT FRÈRES, FILS ET C^{IE}.
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56.

1874

Tous droits réservés.

DC
36
'7
B37
1874

MADAME LA BARONNE DE BRIMONT

NÉE DU SUAU DE LA CROIX.

MADAME,

Vous n'avez certainement pas oublié qu'en m'envoyant une charmante miniature de l'abbesse de Chelles, et en me demandant quelques détails biographiques sur cette originale du dix-huitième siècle, vous m'avez inspiré la pensée d'écrire l'ouvrage dont je viens vous prier de vouloir bien accepter aujourd'hui la dédicace.

Votre patronage m'a trop heureusement porté bonheur avec les graves filles de Louis XV pour que je n'attache pas encore plus de prix à l'avoir pour les filles beaucoup moins austères du Régent. D'ailleurs, vous m'avez écrit : « Vous avez été, en « cette circonstance, au-devant d'un désir que je n'osais for-
« muler. » Je ne fais donc que rendre à César ce qui appartient à César. J'ai de plus à vous remercier des heures charmantes que vous m'avez procurées en me mettant à même de partager ma pensée entre le plaisir d'un travail attrayant et celui de vous être agréable.

Veillez accepter ici, Madame, l'expression nouvelle de mon plus respectueux attachement.

É. DE BARTHÉLEMY,

Paris, 7 février 1874.

AVANT-PROPOS.

Nous avons depuis longtemps la pensée d'écrire l'histoire des filles du Régent, qui nous avaient toujours paru mal connues et très-imparfaitement appréciées. Nous ne prétendions pas entreprendre une de ces réhabilitations fantaisistes dont on abuse aujourd'hui ; mais il nous semblait juste de repousser pour elles, comme nous l'avions déjà fait pour les filles de Louis XV, les odieuses accusations formulées à leur égard par les chroniqueurs : ceux-ci se sont faits plus ou moins volontairement les échos du plus triste pamphlétaire du dix-huitième siècle, de La Grange Chancel, dont des écrivains modernes, plus avides de scandales que soucieux du respect de la vérité, ont répété à l'envi les infâmes accusations (1). Nous avons consulté tous les auteurs

(1) Pour mieux édifier nos lecteurs sur la valeur morale de La Grange Chancel, nous croyons utile de faire connaître cette lettre inédite dans

contemporains, Dangeau, Saint-Simon, Marais, Buvat, pour citer les principaux : nous avons recueilli tous les traits épars dans ces nombreux volumes, de façon à composer un ensemble qui permettait déjà de tracer le croquis exact de la vie de chacune de ces princesses. Les papiers de la marquise de Balleroy, si habilement mis en lumière par M. Aubertin, deux manuscrits émanés de l'abbesse de Chelles elle-même, les dépêches

laquelle il formule les plus humbles excuses au Régent. Elle est adressée au cardinal Dubois :

« Monseigneur, j'ay appris avec une joye inexprimable que V. E. a la place du fameux cardinal de Richelieu, persuadé que comme vous n'avez pas moins de lumieres, vous l'imiterez dans la protection qu'il accordoit aux belles-lettres, et que V. E. commencera à la leur faire sentir en leur rendant en moi ce qu'elles avoient de meilleur dans un genre d'écrire qui n'est pas commun. La royale protection dont S. M. C. m'a honoré, me fait espérer la même grâce de S. A. R. et qu'elle voudra bien oublier le passé en faveur de mon repentir. M. de Chavigny pourra informer V. E. de la manière respectueuse dont j'ai toujours parlé de ce grand prince, soit à Gênes, soit à Madrid, et j'aurois été rendre mes devoirs à M. de Maulevrier s'il ne les avoit pas rejettés avec assez de dureté pour ne m'exposer plus sans votre avenu à de pareilles tentatives. Le Sr Melon pourra dire à V. E. si je mérite les malheurs où mes ennemis m'ont plongé. Ne doutez point, Monseigneur, qu'il soit glorieux à V. E. de les faire cesser : ils ont fait de l'éclat dans le monde, et vos bontés ne tomberont pas sur un sujet ingrat qui les laisse tomber dans l'obscurité. J'aurai un surcroit d'obligation à V. E. si elle vouloit bien joindre aux grâces que je lui demande celle de dire un mot à M. le Blanc, afin qu'il me fasse rendre les hardes que j'ai laissées aux îles Sainte-Marguerite, de la valeur du prix de 300 pistoles. J'attends l'honneur de vos ordres et ai cependant celui de me dire, etc.

« LA GRANGE.

« A Madrid, ce 3 sept. 1722. »

(*Arch. des Aff. étrang.*, tome cccxx, d'Espagne.)

de la cour de Modène que nous a procurées avec tant d'obligeance M. le baron Feuillet de Conches, d'après les archives du duché, nous avaient fourni les plus précieux renseignements, et nous commençons à voir sous un jour moins confus la duchesse de Berry, dont l'impétueux caractère explique les écarts les plus extraordinaires; l'abbesse de Chelles, originale, fantasque, mais pieuse et sincèrement vouée à son état; la princesse de Modène, qui dut ses éclats à une déplorable éducation, complétée par la dureté du beau-père auquel elle fut littéralement livrée; la reine d'Espagne, dont la tête n'était vraiment pas assez saine pour qu'on pût lui reprocher sérieusement ses excentricités; la princesse de Conti, belle et aimable femme, enlevée à la fleur de l'âge; mademoiselle de Beaujolais, gracieuse et chaste figure qui repose dans un milieu si désordonné. Mais nous hésitions à communiquer nos recherches au public, à cause des courtes notices insérées sur chacune de ces princesses, par Lemontey, dans la *Revue rétrospective* d'après les documents conservés aux Archives du ministère des Affaires étrangères. Il y avait là une source précieuse sans laquelle nous ne pouvions réellement songer à composer une étude sérieuse, et nous désespérions de pouvoir être admis à y puiser, quand une bienveillante in-

tervention nous ayant ouvert la porte de ce dépôt, trop inabordable dans l'intérêt de notre histoire, a enfin comblé nos vœux. Nous avons pu dès lors compléter nos travaux avec la certitude d'apporter à la connaissance du public une série de documents du plus haut intérêt et complètement inédits. Ils nous ont permis de tracer le tableau exact d'une des petites cours d'Italie au siècle dernier, et celui, non moins curieux, de la cour de l'Escurial, pendant les plus mystiques originalités du roi Philippe V. Dans un dernier chapitre nous avons brièvement raconté la vie du duc d'Orléans, fils du Régent, en pénétrant dans son intimité, grâce aux lettres que nous avons trouvées de lui dans les papiers d'Espagne. Bref, nous espérons n'avoir pas fait une œuvre inutile, et nous osons la présenter au public avec la conviction, grâce aux riches documents derrière lesquels nous nous abritons, de mettre en pleine lumière un côté bien incomplètement connu de notre histoire intime au dix-huitième siècle.

Nous avons au moins la certitude de n'avoir négligé aucun moyen d'éclairer l'intérieur du Palais-Royal et d'étudier la vie de ces princesses qui y ont reçu, comme nous allons le voir, une éducation, cause absolue de leurs coupables ou ridicules écarts. Il est juste de resti-

tuer à chacun sa part de responsabilité, et elle est toujours bien grande quand elle échoit à des parents. Les princesses d'Orléans étaient nées avec d'incontestables qualités, avec une intelligence réelle : bien dirigées, elles eussent certainement fourni des carrières dignes de Filles de France ; mais, là où les principes manquent, où la base sur laquelle la vie doit être édifiée ne repose sur rien de solide, où les sentiments religieux sont mis de côté ou soumis à de mesquines pratiques, on ne peut rien espérer : nous dirons même qu'on ne peut guère reprocher à des filles aussi malheureusement élevées des torts qui reviennent beaucoup plus équitablement à leurs parents. Les filles du Régent peuvent et doivent être jugées sévèrement ; mais nous, nous les plaignons surtout, et nous croyons que ce sentiment sera partagé par nos lecteurs.

I.

LA DUCHESSE DE BERRY.

CHAPITRE PREMIER.

Intérieur du Palais-Royal. — Caractère du duc d'Orléans. — Caractère de la duchesse. — Sa naissance. — Son mariage. — Ses enfants. — Ses sœurs. — Leurs rivalités. — Elle néglige absolument ses filles. — Mariage de Monsieur. — Ambition de la duchesse. — La Palatine. — Affection du duc pour sa fille aînée. — Prétention pour le rang de celle-ci. — Intrigues. — Échec. — Désespoir de la duchesse. — Elle recherche alors le duc de Berry pour gendre. — M^{lles} de Chartres et de Valois envoyées au couvent. — L'abbaye de Chelles. — Leur désespoir. — Leurs parents voudraient leur voir prendre le voile. — Absence de renseignements sur leur séjour à Chelles.

C'était un singulier intérieur que celui de Philippe de France, duc d'Orléans, de ce prince destiné à attacher son nom au souvenir d'une régence si préjudiciable à la reconstitution morale de notre pays ; un intérieur peu propre à l'éducation de six princesses qui y auraient vainement cherché, non pas de bons exemples, mais même l'appui le moins exigeant. Aussi ont-elles presque toutes répondu à l'éducation qu'elles y reçurent. L'aînée étonna une cour, assurément des moins scrupuleuses, par des

excès que pouvait seul excuser un état évidemment maladif au moral comme au physique; la seconde se montra honnête, mais aussi fantasque que le peut souhaiter la plus libre fantaisie; deux autres affichèrent des excentricités peu compatibles avec la plus élémentaire raison. Les deux dernières seules furent honnêtes, sages, et leurs courtes existences reposent au milieu de ces écarts et de ces insanités malsaines. Toutes, d'ailleurs, vécurent peu, car celle qui prolongea le plus longuement sa vie, l'abbesse de Chelles, mourut à quarante-cinq ans.

Mais, avant de raconter l'histoire si diverse de ces petites-nièces de Louis XIV, il nous faut entrer dans cet intérieur du Palais-Royal, auquel nous venons de faire allusion, pour comprendre la mauvaise direction donnée à ces princesses, et bien voir que ce n'est pas à elles seules qu'incombe la responsabilité de leurs folies.

Nous ne parlerons pas longuement du duc d'Orléans. Le caractère de ce prince est trop connu, il a été trop souvent étudié pour que nous prétendions pouvoir utilement nous y arrêter, n'ayant aucun trait nouveau à indiquer. Un conte ingénieux de Madame peint exactement et en quelques lignes le caractère de son fils. Elle disait que toutes les fées avaient été conviées à ses couches, que toutes y étaient venues et que chacune avait doté le jeune prince d'un talent ou d'une qualité, mais qu'une vieille fée avait été oubliée parce qu'on la croyait depuis longtemps disparue de ce monde. Piquée de

l'omission, elle arriva appuyée sur son bâton, au moment où la dernière de ses compagnes venait de faire son présent au duc de Chartres et elle se vengea en lui infligeant le malheureux défaut de rendre absolument inutiles tous les dons qu'il venait de recevoir. En effet, le duc d'Orléans ne manquait d'aucune des qualités propres à former un grand prince et à lui concilier l'affection populaire, mais il les gâta toutes par une faiblesse, une indécision et une immoralité qui obscurcirent son intelligence, le compromirent souvent et ne lui laissèrent faire aucun bien. Si nous croyons devoir négliger volontairement ce prince qui tenait une si triste place au milieu de sa nombreuse famille et surtout s'y montrait avec si peu de dignité, nous n'en essayerons pas moins de pénétrer dans cet intérieur où il paraissait rarement, et d'étudier la figure si peu connue et si mal définie de madame la duchesse d'Orléans. Cet examen est le début indispensable du travail que nous nous proposons de tenter. Après avoir constaté l'incapacité morale du Régent pour élever ses filles, il nous faut chercher si le même reproche n'atteint point sa femme, car nous voulons trouver avant tout l'auteur ou la cause de la déplorable éducation des princesses d'Orléans, et fixer la part de responsabilité qui revient à chacun.

Françoise-Marie, légitimée de France, naquit le 25 mai 1677 ; elle était fille de Louis XIV et de la marquise de Montespan, sœur par conséquent de la duchesse de Bourbon, du duc du Maine et du

comte de Toulouse (1). Elle vint au monde lors du raccommodement qui eut lieu après la rupture provoquée par le jubilé de 1676, ce qui fit écrire plaisamment par M^{me} de Caylus : « Je ne puis me refuser
« de dire ici une pensée qui me vint à l'esprit : il
« me semble qu'on voit encore dans la physionomie
« et dans toute la personne de madame la duchesse
« d'Orléans des traces de ce combat de l'amour et
« du jubilé. » Elle reçut le nom de mademoiselle de Blois, et fut élevée comme les autres enfants de la marquise de Montespan par M^{me} de Maintenon. Son père résolut de bonne heure de l'unir au duc de Chartres, désirant avant tout établir ses bâtards avec le plus de grandeur possible ; la sœur aînée de M^{lle} de Blois avait déjà épousé le duc de Bourbon ; la fille de mademoiselle de la Vallière était veuve du prince de Conti. Cette fois Louis XIV voulait le fils du premier prince du sang. Il savait le mauvais effet causé dans le public par ces hymens princiers, mais il s'en préoccupait peu ; seulement dans cette circonstance il éprouva un certain embarras à vaincre la répugnance de son frère et surtout la hauteur de sa belle-sœur, la princesse Palatine, aussi attachée que pouvait l'être une Allemande à la noblesse de sa maison et particulièrement portée à abhorrer les bâtards. Le duc d'Orléans fut cependant gagné, et le duc de Chartres entraîné

(1) Nous ne nous proposons nullement d'écrire ici l'histoire de cette princesse. Nous avons l'intention de lui consacrer une étude spéciale, et nous ne voulons aujourd'hui voir en elle que la mère de famille.

par l'abbé Dubois, son répétiteur, qui d'une part lui fit peur du roi et de son père, et d'autre part, comme le dit Saint-Simon, « lui fit voir les cieux ouverts » s'il acceptait. Restait Madame qui, ayant vent de ces intrigues, adressa à son fils les plus vives remontrances et obtint de lui l'engagement formel de ne pas céder aux instances dont on le harcelait. Louis XIV, résolu à ne plus attendre davantage l'accomplissement d'un mariage auquel il tenait désormais d'une manière absolue puisqu'il était en quelque sorte devenu public, fit venir le duc de Chartres dans son cabinet, et devant son père, qui approuva, lui demanda s'il voulait épouser mademoiselle de Blois, tout en feignant de le laisser complètement libre. Le pauvre prince répondit en balbutiant et cherchait encore un atermoiement quand sa mère entra. « Le roi lui dit qu'il comptoit bien « qu'elle ne s'opposeroit pas à une affaire que Mon- « sieur désiroit et que M. de Chartres y consentoit ; « que c'étoit son mariage avec M^{lle} de Blois, qu'il « avouoit qu'il désiroit avec passion, et ajouta cour- « tement la même chose qu'il venoit de dire à M. le « duc de Chartres, le tout d'un air imposant, mais « comme hors de doute que Madame pût n'en être « pas ravie, quoique plus que certain du contraire. « Madame, qui avoit compté sur le refus dont M. son « fils lui avoit donné parole, qu'il lui avoit tenue « autant qu'il avoit pu par sa réponse si embar- « rassée et si conditionnelle, se trouva prise et « muette. Elle lança deux regards furieux à Mon-

« sieur et à M. de Chartres, dit que, puisqu'ils le
 « vouloient bien, elle n'avoit rien à dire, fit une
 « courte révérence et s'en alla chez elle. M. son
 « fils l'y suivit incontinent, auquel, sans donner le
 « moment de lui dire comment les choses s'étoient
 « passées, elle chanta pouille avec un torrent de
 « larmes et le chassa de chez elle (1). »

Le soir, après le concert, le roi fit appeler la jeune princesse qui commençait à peine à paraître à la cour. Elle ne savait absolument rien de ce qui se passait, si bien que, naturellement timide à l'excès, elle se crut mandée pour recevoir quelque réprimande : « elle étoit si tremblante que M^{me} de Maintenon la prit sur ses genoux où elle la tint toujours la pouvant à peine rassurer (2). » On sait que le lendemain, comme, en allant à la messe du roi, le duc de Chartres s'approchait de sa mère pour lui baiser la main suivant l'usage, elle lui appliqua devant toute la cour un soufflet « si sonore qu'il fut entendu de quelques pas ». Le mariage fut célébré le 18 février 1692.

C'étaient là de tristes préliminaires. La jeune duchesse cependant paraît avoir pris assez bien son parti et les débuts du mariage ne furent point malheureux. Dès la fin de l'année suivante elle accouchait d'une fille qui ne vécut que quelques mois (3) et dont Madame, à vingt ans de là, écrivait cette singulière

(1) Saint-Simon. I, 14.

(2) *Ibid.*, 15.

(3) 17 décembre 1693 - 17 octobre 1694: elle ne fut même pas nommée.

oraison funèbre : « M^{me} la duchesse d'Orléans avoit eu
« avant la duchesse de Berry une fille qui n'a vécu
« qu'un an; que Dieu me le pardonne, mais la mort
« de cette enfant ne me causa pas beaucoup de
« chagrin (1). » Elle vivait en apparence dans une
grande et joyeuse intimité avec ses sœurs de Bourbon et de Conti; mais de fréquentes querelles éclataient, causées par la bienveillance plus ou moins accentuée du roi envers l'une ou l'autre d'elles :
« Les princesses, comme on les appelait à la cour,
« cherchoient par tous les moyens à se nuire.
« Comme Louis XIV avoit exigé que la duchesse
« de Chartres nommât les deux autres princesses :
« *ma sœur*, et que celles-ci la traitassent toujours de
« *madame*, elles en furent fort piquées. La princesse
« de Conti se soumit de bonne grâce, mais madame
« la duchesse chercha à tourner la difficulté en appelant madame la duchesse de Chartres *ma*
« *gnonne*, sous prétexte qu'elles étoient tout à fait
« sœurs. La duchesse n'osa se plaindre, bien que ce
« terme gracieux s'appliquât peu à son visage et à
« sa tournure; mais le duc d'Orléans l'ayant su le
« trouva mauvais et se plaignit avec éclat. Le roi
« parla sévèrement à la duchesse de Bourbon qui à
« son tour céda, mais non sans se sentir plus vivement froissée. C'est alors que dans une partie de
« nuit à Trianon elle s'avisa de faire éclater des pétards sous les fenêtres de Monsieur. Il se fâcha,

(1) Lettre du 31 mars 1718.

« et cette fois madame la duchesse eut l'habileté de
 « prouver la culpabilité de sa sœur, et celle-ci ren-
 « contra pendant longtemps un certain senti-
 « ment auprès de son beau-père : la duchesse de
 « Bourbon assaisonna tout cela de chansons assez
 « vives, et il fallut l'intervention de M^{me} de Montes-
 « pan, pour obtenir que Monsieur pardonnât com-
 « plètement et aussi pour rétablir la bonne harmonie
 « entre ses deux filles sur lesquelles elle avoit con-
 « servé une grande autorité et qui lui témoignoit
 « toujours une parfaite déférence. »

La jeune princesse eut, de 1695 à 1700, trois filles : Louise-Élisabeth-Marie, mademoiselle d'Orléans (1); Louise-Adélaïde, mademoiselle de Chartres (2); et Charlotte-Aglaé, mademoiselle de Valois (3). A mesure qu'elle prenait à la cour une place plus importante, la duchesse de Chartres se sentait plus empressée à acquérir une influence que la faveur de son père lui rendait facile sur la foule des courtisans, et à tenir davantage à sa future position de première princesse du sang. La mort de son beau-père (9 juin 1701), bien qu'elle n'ait jamais eu à se plaindre de lui, ne lui causa aucun chagrin : elle voyait disparaître une barrière qui la séparait du roi et elle comptait bien ne plus

(1) Depuis duchesse de Berry.

(2) Abbessé de Chelles.

(3) Princesse de Modène. C'est sa mère qui voulut qu'elle reçût le nom d'Aglaé.

quitter la cour, au lieu de suivre Monsieur à Paris ou à Saint-Cloud, où elle se trouvait comme en pays inconnu et exposée aux humeurs de Madame, qui ne lui épargna jamais aucunes taquineries. Elle chercha à se grandir par tous les moyens possibles, au risque de provoquer de nombreux mécontentements autour d'elle. C'est ainsi qu'en 1704 elle cessa de rendre des visites aux femmes non titrées et qu'elle chercha à se former une petite cour. Elle venait de donner le jour à un fils (4 août 1703), ce qui augmentait encore sa sécurité et lui semblait surtout devoir accroître sa situation. Le malheur était qu'elle ne sut pas y prêter par ses qualités personnelles faites plutôt pour éloigner que pour attirer.

La duchesse d'Orléans avait un caractère peu sympathique que dominait un principe excessivement faux et influant cependant souverainement sur toutes ses actions. Elle se considérait comme supérieure à toutes les princesses en sa qualité de fille de Louis XIV, et elle ne sut jamais admettre l'infériorité que lui infligeait sa naissance illégitime. Elle aimait extrêmement sa mère, à la mort de laquelle elle montra une profonde et réelle douleur ; elle n'avait d'estime et d'ambition que pour son frère, le duc du Maine, que M^{me} de Maintenon avait su avec tant d'habileté placer si avant dans l'affection du roi. Pour elle, son titre de légitimée de France, tranchons le mot, de bâtarde de Louis XIV, était bien au-dessus de celui de duchesse d'Orléans,

comme nous en verrons dans le cours de ce récit de singulières preuves.

Le duc d'Orléans était certainement un époux peu enviable ; il aimait cependant sa femme parce qu'il aimait toutes les femmes avec lesquelles il avait été bien, comme le dit Madame avec une expression beaucoup plus énergique (1). Il allait à peu près tous les jours chez elle : quand elle se montrait de bonne humeur, il y restait volontiers assez longtemps ; mais, quand il en était autrement, il ne faisait qu'entrer et sortir sans rien dire (2) : « Il est à
« plaindre d'avoir une femme aussi opposée à ses
« vues, plus encore en la voyant convaincue qu'elle
« lui avoit fait un grand honneur en consentant à l'é-
« pouser (3). » La duchesse n'avait pas su ramener sa belle-mère ; tout au contraire elle laissait percer devant elle une hauteur qui indignait la princesse allemande, habituée, comme nous l'avons dit, à professer un véritable mépris pour les bâtards (4). Elle exerçait cependant une certaine influence sur le duc d'Orléans qui l'appelait dans leurs moments de gaieté : « Madame Lucifer (5), » et cédait en certaines circonstances pour obtenir la paix dans son intérieur ; cette influence lui était acquise par une

(1) Lettre du 13 décembre 1718.

(2) *Ibid.*, 1^{er} novembre 1718.

(3) *Ibid.*, 16 janvier 1716.

(4) « Si j'avois pu racheter de mon sang le mariage de mon fils, je l'aurois fait. » (*Ibid.*, 5 mai 1716.)

(5) *Ibid.*, 17 avril 1718.

grande obstination et une force d'inertie extraordinaire qui empruntait une puissance particulière à l'excessive indolence de la princesse. Rien en effet n'était comparable à sa paresse, à laquelle on attribua même l'aggravation de son état maladif. La duchesse d'Orléans passait la plus grande partie de sa vie étendue. Elle s'était fait faire un canapé qu'elle ne quittait presque jamais; elle y restait pour jouer au lansquenet, — qu'elle aimait avec passion, — pour manger, pour lire : « Bref presque toute sa vie se passe couchée; aussi est-elle toujours malade (1). »

Madame la duchesse d'Orléans avait de l'intelligence et de la beauté. « Elle étoit grande et de tous
« points majestueuse; le teint, la gorge, les bras
« admirables, les yeux aussi; la bouche assez bien
« avec de belles dents, un peu longues; des joues
« larges et trop pendantes qui les gâtoient, mais
« qui n'empêchoient pas la beauté. Ce qui la dépa-
« roit le plus étoit la place de ses sourcils qui étoient
« comme pelés et rouges avec fort peu de poils; de
« belles paupières et des cheveux châains bien plan-
« tés. Sans être bossue ni contrefaite, elle avoit un
« côté plus gros que l'autre, une marche de côté, et
« cette contrainte de taille en annonçoit une autre
« qui étoit plus incommode dans la société et qui
« la gênoit elle-même (2). » D'une intelligence

(1) *Ibid.*, 17 avril 1718.

(2) Saint-Simon. — « Elle a l'air âgée. Madame se couvre de rouge, a

moins vive que son mari, elle avait plus de suite dans l'esprit, s'exprimait facilement, nettement, avec un agrément et une originalité qui faisaient « penser à sa mère : elle avoit un parler gras si « lent, embarrassé, si difficile aux oreilles (1) » qu'il prévenait défavorablement et rendait aux premiers abords sa conversation peu facile ; mais on s'y habituaît rapidement et on ne remarquait plus que son élégance et sa finesse.

La duchesse était timide et avait toujours eu une peur extrême du roi et aussi de M^{me} de Maintenon ; elle n'avait pas su s'en corriger, et Saint-Simon assure qu'en public elle ne put jamais leur répondre sans rougir et balbutier ; jamais elle n'avait songé à adresser la parole à son père sans y être provoquée par lui. Après son mariage elle parut vouloir compenser ces souffrances d'amour-propre en les infligeant à son tour à d'autres. Mais elle se heurta encore à deux caractères peu propres à lui permettre l'expansion qui aurait peut-être pu corriger ce caractère imparfaitement développé et déjà aigri ; le duc d'Orléans par son indifférence et Madame par sa hauteur. Elle fatiguait promptement d'ailleurs par ses caprices et ses accès de vanité après avoir attiré par ses abords séduisants. Il faut ajouter qu'elle n'avait jamais aimé l'époux que la volonté tenace du roi lui avait imposé, et nous avons dit

« la tête branlante depuis sa petite vérole. » (Lettre de Madame du 9 juin 1716.)

(1) Saint-Simon.

sous quels fâcheux auspices commença cet hymen. On assure même que si le prince eût été libre de faire son choix, il aurait adressé son hommage à sa belle-sœur, la duchesse de Bourbon. Cette union de bienséance ne pouvait donc être bien tendre en dépit des gages nombreux que lui donna la fécondité de la jeune duchesse. Sa vanité d'être fille du roi lui faisait sérieusement croire qu'elle avait honoré son époux en consentant à lui donner sa main, et cependant, par une étrange contradiction, elle n'oubliait jamais envers ses frères et sa sœur que son mariage lui avait donné le titre de petite-fille de France, en la faisant la première des princesses du sang. Cet orgueil insupportable, sa nonchalance habituelle, son oisiveté détachèrent le duc, ou du moins le portèrent à rechercher hors de chez lui les distractions qu'il ne pouvait trouver au Palais-Royal. La princesse se replia de plus en plus sur elle-même et arriva en peu d'années à se laisser absorber absolument par les deux passions qui constituèrent véritablement sa vie : l'orgueil et l'oisiveté : l'orgueil, qui seul était capable de surmonter sa paresse et de lui donner une activité, une ardeur, une volonté également énergiques ; l'oisiveté, qui remplissait ses heures et l'empêcha même de remplir le rôle de mère envers ses nombreux enfants. Elle n'aimait pas son mari, avons-nous dit, mais son amour-propre souffrait de sa conduite ; elle n'aurait pas voulu faire la moindre démarche pour l'attirer et le ramener à elle,

prétendant être trop au-dessus de lui pour s'abaisser à ces tentatives et même pour renoncer à ce qu'elle savait lui déplaire; mais elle eût voulu être « adorée et servie par lui comme une divinité (1) ». Jamais elle ne se montra ni accueillante, ni même gracieuse à son égard; quand il lui témoignait quelques prévenances, elle affectait un air de grandeur qui le blessait ou lui faisait simplement lever les épaules. Le duc d'Orléans essaya bien des fois cependant de vaincre cette froideur, mais il ne put y parvenir, et Saint-Simon nous apprend que ce fut ce qui l'éloigna de son intérieur. La conduite privée de la princesse a été rarement attaquée, mais cependant Madame n'hésite pas à l'accuser. Bien que ces allusions paraissent rarement dans ses lettres, et que l'on sache quels sentiments hostiles elle portait à sa belle-fille, on ne peut s'empêcher de concevoir quelques doutes après un passage aussi formel publié seulement depuis peu d'années : « Malgré toute sa gravité, elle n'est cependant jamais sans affaires : on doit toutefois lui rendre cette justice qu'elle s'y gouverne bien et ne fera jamais d'éclat. Tout Paris la croit une vestale; mais moi, qui vois les choses de près, je sais bien ce qui en est. » Le duc d'Orléans n'avait aucune illusion, car sa mère ajoute : « Je conseille à mon fils de toujours vivre très-bien avec elle; car à quoi serviroit un éclat? Le roi seroit pour sa fille, et, malgré l'éclat, mon fils devroit la

(1) Saint-Simon.

garder ; il faut donc mieux fermer les yeux et vivre bien ensemble (1). »

Incapable de se livrer pour ses enfants aux soins les plus ordinaires, tout aussi éloignée de s'occuper avec dévouement des intérêts de son mari sur lequel elle entendait, sans paraître s'en soucier, les bruits les plus odieux, la duchesse d'Orléans était susceptible d'énergie, si son orgueil était en jeu, d'héroïsme, s'il s'agissait de son frère, le duc du Maine. Pour ce prince rien ne lui coûtait, ni peine, ni fatigue, ni démarche d'aucune sorte ; elle aurait voulu régner, et il lui semblait qu'elle aurait approché plus près du pouvoir si le duc du Maine était devenu tout-puissant. Celui-là seul possédait son affection tout entière ; elle goûtait peu ses sœurs et ne voyait sa belle-sœur du Maine que par bienséance. Elle aimait aussi beaucoup le comte de Toulouse, qui, au début même, avait été son favori, mais qu'elle trouva ensuite trop réservé, disons le mot trop politique et trop ennemi de l'intrigue. Elle se plaisait à voir autour d'elle une cour où l'on parût professer une sorte de culte pour elle. Elle recherchait les hommages et les caractères humbles ou serviles. Ses femmes de chambre avaient une grande influence sur elle, bien qu'elle fût inconstante dans ses faveurs avec ceux qui l'approchaient le plus et qui se trouvaient avoir démérité sans savoir comment. « Elle se croit la première princesse du monde ;

(1) *Lettres inédites*, publiées par A. Rolland, du 21 mai 1712.

« beaucoup plus spirituelle que son mari, elle est
 « d'une habileté supérieure sur toutes les affaires
 « domestiques et de femmes de chambre : aussi
 « préfère-t-elle la compagnie des femmes de cham-
 « bre à celle des gens comme il faut. Il se passe
 « quelquefois huit jours sans qu'elle voye aucune
 « de ses dames qui toutes n'osent se présenter chez
 « elle que lorsqu'elles sont appelées (1). »

Sa maison était considérable, mais elle n'y tenait que comme moyen d'augmenter sa cour. Elle n'y voulait que des gens parfaitement à sa dévotion. Le duc de Saint-Pierre, intrigant dangereux sous une apparence austère, était devenu son premier écuyer à la mort de M. de Fontaine-Martel, et sa femme était la complaisante de la duchesse qui ne pouvait ni s'en passer ni lui rien refuser. Ses autres dames étaient M^{me} de Castries, dame d'atour, M^{me} de Jus-sac, femme d'un sérieux mérite, la duchesse Sforce, sa cousine germaine comme fille cadette de M^{me} de Thianges, sa plus intime favorite et sa confidente absolue. Celle-ci était du reste une femme intelligente, sage, avisée, honnête, bienveillante, et son intimité, comme Saint-Simon le dit, fut « un bonheur
 « pour cette princesse ». Celle-ci passait sa vie avec la duchesse Sforce, dînait presque tous les jours avec elle; elle y admettait, mais bien rarement, son fils et sa fille Louise-Adélaïde. La duchesse d'Orléans prétendait être maîtresse absolue dans sa

(1) Lettre de Madame, du 31 mars 1719.

maison et elle y apportait une véritable dureté. Une anecdote racontée par Saint-Simon en donnera la mesure.

Elle avait pour dame d'atours la comtesse de Castries, fille du duc de Vivonne, et pour chevalier d'honneur le mari de celle-ci. M. et M^{me} de Castries avaient un fils unique et ne possédaient qu'une modique fortune ; ayant trouvé à marier ce jeune homme doué des plus sérieuses qualités avec M^{lle} de Nolent, fille d'un conseiller au parlement fort riche, ils se décidèrent, avant de conclure définitivement, à en parler à la duchesse comme étant de sa maison. « Cette princesse, qui, comme Minerve, n'avoit
« point de mère (1), et ne reconnoissoit de parents
« que ceux de Jupiter, n'avoit jamais laissé entrevoir
« aux Castries la moindre idée de parenté, quel-
« que amitié, quelque familiarité, quelque con-
« fiance qu'elle eût en eux, et eux de leur côté
« auroient commis un crime irrémissible à leur
« égard, s'il leur en étoit échappé la moindre ap-
« parence. A la mention de ce mariage elle se douta
« pour la première fois qu'il pouvoit être que M^{me} de
« Castries fût sa cousine germaine, et tout aussitôt
« chaussa le cothurne sur l'indigne alliance des
« Nolent. Ce n'étoit pas qu'elle eût un autre parti à
« leur proposer, moins encore de quoi prétendre à
« mieux ; mais de ce mariage elle n'en voulut pas

(1) Les lettres de légitimation ne mentionnent pas le nom de la mère pour les enfants de M^{me} de Montespan. Elles sont du 4 novembre 1681.

« entendre parler, le traita d'offense pour elle, et
 « fit tant de bruit qu'il en demeura tout court; il
 « fallut attendre, et cela dura six mois. Ce mariage
 « cependant ne fut pas rompu, parce qu'il étoit
 « réciproquement désiré. A la fin le duc du Maine
 « et le comte de Toulouse obtinrent la levée de
 « l'interdit et le mariage s'acheva. Mais depuis ce
 « moment tout fut si dédaigneux de la part de
 « M^{me} la duchesse d'Orléans que la jeune femme
 « n'osoit presque plus s'y présenter, et que M. et
 « M^{me} de Castries étoient eux-mêmes fort empêchés
 « de leurs personnes. Les pauvres jeunes gens ne
 « durèrent guère. Ce ne fut que par leur mort, qui
 « arriva à quatre jours l'un de l'autre, que M^{me} la
 « duchesse d'Orléans se rapprocha de M. et M^{me} de
 « Castries, qui en pensèrent mourir de douleur et
 « ne s'en consolèrent jamais. »

La duchesse d'Orléans étoit très-gourmande, et mangeait même avec excès (1). Lente dans tous ses mouvements comme dans son parler, elle étoit lente également à table; d'un caractère faux, elle affectait d'accabler d'amitiés sa belle-mère, quand elle la voyait (2), pour la desservir en secret, et elle essaya notamment de détacher d'elle ses filles. Superstitieuse au plus haut degré (3), elle ne manquait jamais,

(1) « Elle s'enivre comme un somneur, trois ou quatre fois par semaine. » (Lettre du 7 mars 1696, édit. A. Rolland.)

(2) Lettre du 7 octobre 1718. Dans une lettre du 3 juin 1716, Madame disait : « Je suis contente de ma bru : elle a pour moi tous les égards possibles. »

(3) *Ibid.*, 18 juin 1717.

quand elle égarait quelque objet, de faire dire des prières par M^{me} de Boiter, religieuse qu'elle avait connue à Fontevrault, prétendant que par reconnaissance celle-ci lui ferait retrouver ce qu'elle cherchait. Elle était capable d'une grande duplicité, et nous en verrons la preuve à l'occasion de la conspiration de Cellamare ; très-énergique alors, elle secouait son indolence et nulle démarche ne lui coûtait. Nous la verrons également à l'œuvre quand il s'agira d'obtenir pour sa fille aînée le pas sur toutes les autres princesses et de la marier avec le duc de Berry. Dans un moment elle oubliait même sa mauvaise santé qui contribuait évidemment d'ailleurs à altérer son caractère, mais qu'elle aggravait, il faut le reconnaître, si même elle ne la provoquait point par un régime absolument malsain (1). Elle avait de fréquentes migraines, mais elle savait aussi en avoir de commande au besoin, voulant au moins sans doute profiter de cette pénible infirmité.

Si la duchesse d'Orléans était médiocrement bien avec son volage époux, assez mal avec ses filles, elle inspirait une véritable antipathie à sa belle-mère, pour laquelle elle résumait à peu près toutes les imperfections par son titre de bâtarde. On trouve bien peu de passages qui ne soient malveillants à son égard dans la piquante correspondance de la Palatine. « Ma belle-fille est une désagréable et méchante

(1) « Depuis la mort du roi, elle ne se lace plus. » (Lettre du 19 mars 1716.)

« créature, écrit-elle le 10 octobre 1693 ; elle ne s'in-
 « quète pas de mon fils et méprise Monseigneur
 « comme si elle étoit quelque chose de bon ; elle ne
 « fait rien, mais elle vit à mon égard dans une
 « affreuse indifférence. Elle ne veut rien dire devant
 « moi de ce qu'elle fait et reste quelquefois quinze
 « jours sans venir me voir. Je la laisse courir et ne fais
 « pas semblant de m'en apercevoir ; mais son arro-
 « gance et sa mauvaise humeur sont insupportables
 « et sa figure est parfaitement déplaisante (1).
 « Elle est toute bistournée, avec cela une affreuse
 « prononciation, comme si elle avoit toujours la
 « bouche pleine de bouillie, et une tête qui branle
 « sans cesse. Voilà le cadeau que la vieille *ordure*
 « nous a fait. Vous pouvez vous figurer si l'on doit
 « mener avec elle une vie agréable. Mais la nais-
 « sance tient lieu de tout et supplée aux qualités
 « qui manquent. Elle tourmente son mari tant et
 « plus, et le pauvre garçon se repent amèrement
 « d'avoir fait cette folie et de n'avoir pas voulu me
 « croire. Elle veut aussi le prendre de haut avec
 « ma fille ; elle prétendrait volontiers se faire servir
 « par elle comme par une domestique ; mais ma
 « fille ne se laisse pas imposer par ses grands airs

(1) La duchesse d'Orléans avait une tout autre opinion d'elle-même :
 « Elle ne croit pas avoir de pareille au monde, sous le rapport de la
 beauté, de l'esprit et de toutes les perfections. Elle se compare toujours à
 Narcisse, tant elle se regarde constamment dans un miroir. » (Lettre du
 1^{er} novembre 1718.) « Elle se farde outre mesure, avec du rouge d'Es-
 pagne : nous la taquinons souvent à ce sujet ; elle ne fait qu'en rire. »
 (20 novembre 1716).

« et se moque tout simplement d'elle, ce qui donne
« souvent lieu à des bouderies (1). »

La princesse Palatine avait vu évidemment avec dépit son fils, pendant quelques années au moins, subir l'influence de sa femme; elle constate souvent cette disposition du duc d'Orléans : « Mon fils a pour
« sa femme un aveuglement qui semble incroyable,
« lorsqu'on sait combien peu elle s'occupe de lui. Il
« a de l'esprit, et cependant il ne voit pas ce qui se
« passe. Pourvu qu'elle ne trouve pas mauvais qu'il
« soit constamment à Paris et y mène une vie
« désordonnée, il est content d'elle (2). » Mais elle exerçait aussi une grande action sur son fils, et il est hors de doute qu'elle l'employa malheureusement à désunir le ménage du duc d'Orléans en l'indisposant contre sa femme. On peut dire que la Palatine fut la cause déterminante du fâcheux intérieur du Palais-Royal, et sa correspondance démontre clairement qu'elle eut l'idée constante de se venger aux dépens de sa belle-fille de l'humiliation que Louis XIV lui avait infligée en la lui faisant accepter de force.

La duchesse d'Orléans s'occupait toujours peu et mal de ses enfants, et ce fut encore un des griefs sur lequel la Palatine s'étend le plus vivement et le plus fréquemment dans sa correspondance. « Elle

(1) *Lettres inédites de la princesse Palatine*, publiées par M. A. Roland.

(2) 19 avril 1704. *Ibid.*

« fait de ses enfants ce qu'elle veut, écrit-elle le
 « 16 janvier 1716 ; elle se les est fait faire sans
 « mon ordre, je ne m'en mêle pas. » Dans un pareil
 intérieur, entre un père comme le duc d'Orléans,
 qui aimait cependant ses filles, mais pour les gâter
 et s'en amuser, et non pas pour en faire des fem-
 mes, et une mère comme la duchesse, chez laquelle
 l'orgueil et la paresse se disputaient la préséance,
 on comprend comment devait mal se faire l'éduca-
 tion de jeunes princesses qui n'avaient aucun bon
 exemple à recueillir, aucun avis à attendre même
 auprès d'une grand'mère, qui, vaniteuse aussi et
 jalouse, ne négligeait aucune occasion de les acca-
 parer au détriment de leurs propres parents.

A ce sujet cependant les reproches de la Palatine
 paraissent parfaitement fondés, et il est hors de
 doute que ses petites-filles durent se former elles-
 mêmes. « La mère élève ses enfants d'une façon
 « qui est un objet de dérision et de honte ; il faut
 « que j'assiste à cela toute la journée, et tout ce que
 « je peux dire ne sert à rien (1). » Au demeurant la
 duchesse aimait peu ses filles, qui le sentaient fa-
 cilement et qui n'avaient aucune peine à laisser
 paraître leur préférence pour leur grand'mère,
 seule chose qui mécontentât sérieusement la du-
 chesse d'Orléans (2). Elle ne s'en occupait jamais,
 les laissant se quereller entre elles et s'arranger

(1) 20 août 1718.

(2) 7 octobre 1718.

absolument à leur gré (1). Elle voulut les faire mettre au couvent malgré l'insistance de la Palatine (2), qui, par son opposition, ne fit probablement que corroborer à ce propos la volonté de sa belle-fille. Il paraît même qu'elle ne cachait pas le désir qu'elle avait de voir toutes ses filles adopter la vie religieuse : « Elle n'est pas assez bête pour croire « que cela les menât au ciel, écrit Madame ; c'est de « sa part pure paresse, et elle craint, si elle les avoit « près d'elle, d'avoir la peine de les élever (3). » Les soins sérieusement réclamés par d'aussi nombreux enfants, en effet, eussent singulièrement troublé la quiétude de la duchesse d'Orléans ; comment s'occuper d'eux, quand elle ne connaissait aucun passe-temps préférable à celui de demeurer des journées entières couchée ou au moins étendue sur un canapé, en robe sans corps, entourée de perroquets, se mettant du fard, faisant des nœuds, écoutant parfois une lecture, ou jouant au lansquenet avec la duchesse Sforza ? Elle aimait bien mieux ses petits dîners avec cette incomparable amie, ses conversations avec ses femmes de chambre, ou, quand elle se décidait à se mouvoir, ses retraites-neuvaines dans l'abbaye de Montmartre. Il semble qu'elle ait trouvé que c'était bien assez de peine que de mettre ses filles au monde, et qu'elles n'avaient rien de plus à lui réclamer. Les avoir autour d'elle, s'occuper de

(1) 6 janvier 1716.

(2) 18 juillet 1715.

(3) 8 août 1715.

leurs études, surveiller les gouvernantes, écouter leurs rapports, décider les mesures à prendre, étaient choses vraiment trop fatigantes, et il était plus simple de confier ces petites-filles de France aux soins de bonnes et sages religieuses.

Nous avons vu que le premier enfant de la duchesse d'Orléans avait été une fille qui ne vécut que quelques mois, et à laquelle la Palatine adressa plus tard une singulière oraison funèbre ; elle reçut le nom de mademoiselle de Valois (1). Un an après sa mort, le 20 août 1695, naquit Marie-Louise-Élisabeth qui fut appelée mademoiselle de Chartres, le nom de Valois ayant été d'abord écarté comme portant malheur (2) ; elle fut baptisée le 29 juillet de l'année suivante par l'abbé de Grancey, ayant Louis XIV pour parrain et la reine d'Angleterre pour marraine (3).

Le 13 août 1698 naquit, à Saint-Cloud, Louise-Adélaïde qui fut baptisée le 25 du même mois, et eut pour parrain et marraine le Dauphin et la duchesse de Bourgogne ; elle reçut le nom de mademoiselle de Chartres, sa sœur aînée devenant de ce jour Mademoiselle (4).

Charlotte-Aglaé, pour laquelle fut repris le nom de mademoiselle de Valois, vint au monde le 22 octobre 1700, mais elle ne fut baptisée que le 3 juillet

(1) Née le 17 décembre 1693 ; morte le 17 octobre 1694.

(2) Dangeau.

(3) Dangeau.

(4) *Ibid.*

1710, avec son frère, — né le 4 août 1703; — elle fut tenue par sa sœur Élisabeth et par le duc de Berry. Un certain nombre d'années s'écoula ensuite sans que la famille du duc d'Orléans s'augmentât. Puis trois filles naquirent successivement : Louise-Élisabeth, dite mademoiselle de Montpensier, le 11 décembre 1709 (1); Philippine-Élisabeth, dite mademoiselle de Beaujolais, le 18 décembre 1714; et enfin Louise-Diane, dite mademoiselle de Chartres, celle de ses sœurs qui portait ce nom venant d'entrer comme professe à l'abbaye de Chelles, le 28 juin 1716.

On peut donc diviser en deux séries les filles de la duchesse d'Orléans : les trois premières, en effet, finissaient presque leur éducation quand leurs puînées vinrent au monde. Leur mère n'eut pas plus soin des unes que des autres, et l'on raconte que, Louis XIV lui reprochant les écarts de la duchesse de Berry, elle lui répondit très - tranquillement qu'elle ne la connaissait pas mieux que ne pouvait le faire le roi et qu'elle ne s'était jamais mêlée de son éducation (2). Nous allons voir que cette apathie était malheureusement vraie, et que la duchesse d'Orléans ne s'occupait de ses deux filles

(1) Au sujet de cette grossesse, Madame écrivait le 7 décembre : « Ma belle-fille entre dans le huitième mois de sa grossesse, elle est toujours souffrante : je ne puis m'éloigner un instant, je crains qu'elle n'ait encore une fille. Dieu veuille qu'elle nous donne un garçon comme celui qu'elle a déjà eu : c'est un charmant enfant que j'aime mieux que ses trois sœurs ensemble. »

(2) Mém. de Maurepas.

aînées que parce qu'elles lui donnèrent un moment l'espoir de servir ses ambitieux projets : la première en prétendant à la préséance sur toutes les autres princesses de la famille royale, la seconde en pouvant épouser un des fils du duc du Maine, ce qu'elle ne voulut pas faire, et ce qui hâta probablement son acheminement vers le couvent.

Pendant trop longtemps la duchesse d'Orléans conserva ses filles à la cour, sans qu'on puisse trouver d'autre motif à cette mesure que l'indécision de son caractère. Les rares renseignements que nous trouvons épars dans les mémoires du temps relativement à ces jeunes princesses impressionnent douloureusement. On sent qu'aucune direction n'a veillé sur elles, qu'aucune affection sérieuse ne les a entourées, et l'on devine les étranges voies qu'elles devaient prendre chacune en cédant à son penchant favori, au trait saillant de son caractère. La première mention que nous ayons à recueillir touchant Mademoiselle annonce la grande maladie qui faillit l'emporter au commencement de l'été de l'année 1701 ; c'est de cette époque que date l'affection singulière qui attachait son père à elle, et que nous verrons si odieusement, et j'ajouterai tout de suite, si faussement interprétée. « Ma-
« demoiselle, écrit Dangeau le 28 juin, se trouva
« si mal à Saint-Cloud qu'on la crut morte pendant
« six heures. » Les médecins l'avaient abandonnée sans pouvoir même donner l'indication de la maladie dont elle était atteinte. C'est alors que son père,

qui avait toujours étudié avec un soin passionné les simples, entreprit de la guérir et y parvint contre toute espérance ; « depuis il a plus d'affection pour elle que pour ses autres enfants (1). » Cette guérison inattendue, cet accroissement d'affection de la part du duc d'Orléans, qui ne pouvait dégénérer qu'en faiblesse pour une enfant dont la gentillesse et l'esprit étaient bien connues, devaient nécessairement exercer la plus fâcheuse influence sur l'éducation de cette princesse à laquelle sa qualité d'aînée donnait déjà une trop grande supériorité à l'égard de ses sœurs. Dangeau nous apprend que, le 4 novembre 1704, elle suivit dans la voiture de sa mère une chasse au cerf à Marly, étant venue exprès du Palais-Royal ; elle dîna ensuite avec le roi, qui se montra « charmé » de sa vivacité, et elle rentra le soir à Paris. Mademoiselle avait alors neuf ans. Deux ans après nous savons qu'elle eut une petite vérole fort bénigne, et que cette fois la duchesse d'Orléans se montra véritablement mère, en s'enfermant avec elle (2). Enfin l'année suivante elle fut l'objet de faveurs toutes spéciales de la part du roi. A Versailles, Louis XIV la fit souper à sa table et l'emmena ensuite dans son cabinet. Or ce fut une grande surprise dans une cour où les moindres détails de l'étiquette occupaient si vivement. Dangeau le constate en faisant remarquer que le roi

(1) Lettre de Madame, du 13 décembre 1718.

(2) Novembre 1706, Dangeau.

n'admettait les princesses du sang à manger avec lui que dans les grandes cérémonies. « Ainsi voilà une « distinction qu'il donne à Mademoiselle comme « petite-fille de France. Il la gracieusa fort pendant « tout le souper (1). » Il est probable que la duchesse d'Orléans attachait trop d'importance à ce fait, peut-être non prémédité dans l'esprit du roi, et qu'elle en tira trop hautement vanité, car une note de Saint-Simon prouve que des réclamations furent produites avec succès : « Cette admission au grand cou- « vert à Versailles, où les princesses du sang ne sont « point admises, fut une grâce quelquefois faite à « Fontainebleau aux princesses du sang, mais grâce « passagère, comme il fut pour cette jeune prin- « cesse qui ne lui donna aucune distinction de droit « ni de fait sur les autres. »

Mademoiselle puisa au milieu de cette existence les principes de hauteur, d'indépendance, de violence, qui ne se développèrent que trop promptement et trop complètement, et faisaient dire à sa grand'mère avec une grande vérité : « Elle n'avoit « ni méchancelé ni caprice; mais, par une fatale suite « de l'éducation qu'elle avoit reçue, et l'habitude « de faire toutes ses volontés, elle étoit haute et « absolue dans tout ce qu'elle vouloit (2). » On ne négligeait en quelque sorte aucun moyen d'aceroître ses défauts. Dangeau raconte, à la date du 25 no-

(1) 7 septembre 1707. — « Elle y soupe encore demain le 11. »

(2) Lettre du 24 octobre 1719.

vembre 1709, qu'elle était au Palais-Royal avec son frère Charles, et avait « comme une petite cour de dames de ses amies auprès d'elle. » Elle était dès lors un personnage, et, comme le dit encore Dangeau, « en âge d'être mariée ». Peu de temps après il nous apprend que, les princesses du sang ayant été voir la duchesse d'Orléans en couches, Mademoiselle y avait gardé le rang qu'on lui contestait. Ce passage fait allusion à une tentative de la duchesse d'Orléans pour attribuer aux filles de sa maison la première place à la cour de France. L'incident vaut la peine d'être raconté avec quelques détails.

Nous avons parlé de l'orgueil excessif de la duchesse d'Orléans, qui en puisait les motifs bien plus dans sa propre naissance que dans celle de son mari : « Elle étoit peut-être, dit Saint-Simon, ce « qu'il y avoit au monde de plus orgueilleux et la « personne aussi qui avoit le plus de vues et le plus « de suite dans l'esprit et de ténacité dans ses vo- « lontés. » Il ne lui suffisait plus d'avoir le rang de petite-fille de France et elle ne pouvait se résigner à voir ses enfants n'avoir que celui de princes du sang. Elle imagina un moyen de tourner la difficulté qui l'obsédait en inventant un titre d'arrière-petit-fils de France. Le duc d'Orléans, au début, traita ce beau projet de chimère, mais la duchesse ne se rebuta pas. Son fils était trop jeune pour qu'il fût question de lui; mais sa sœur aînée avait à ce moment près de quinze ans, le roi l'avait toujours distinguée d'une façon particulière, elle était donc sur un bon pied

à la cour, et il fallait en profiter, d'autant que les manœuvres auxquelles se livrait la duchesse d'Orléans étaient déjà simplifiées, puisque, comme aînée de la branche d'Orléans, elle primait toutes les princesses du sang non mariées ; restaient les femmes et les veuves des princes du sang. Elle se conduisit alors avec une grande habileté, une remarquable prudence, en ayant soin d'effaroucher le moins possible les intéressées. Elle garda d'abord sa fille chez elle, « sans la montrer pour avoir le temps de se tourner » (1) ; puis elle commença par un coup très-adroit : elle fit appeler sa fille Mademoiselle tout court, ce qui fut promptement et volontiers adopté, surtout par les princes du sang, qui, sans deviner le trait que cachait ce changement, se montrèrent ravis qu'une princesse du sang succédât à un nom qui n'avait été porté avant elle que par deux petites-filles de France. Le roi approuva tacitement, « après quoi M^{me} la duchesse d'Orléans auroit trouvé « fort mauvais si quelqu'un avoit appelé sa fille « autrement (2). » Mais bientôt on s'étonna de l'obstination avec laquelle Mademoiselle était renfermée « dans le plus petit particulier » ; on eut vent de certaines « petites symagrées » observées chez elle ; et l'on commença à se tenir sur ses gardes. L'affaire enfin se découvrit quand on sut que la jeune princesse avait refusé de signer aucun contrat de

(1) Saint-Simon.

(2) Saint-Simon.

mariage, sa mère ne voulant pas qu'elle y mît son nom après les princes du sang. Cela fit grand bruit et fut vivement relevé par la duchesse de Bourbon, qui s'en exprima de la façon la plus rude envers sa sœur. L'éclat s'ensuivit; chacun défendit ce qu'il croyait être son droit et des mémoires furent échangés, tandis que le roi, suivant sa coutume, et fidèle à son aversion pour tout ce qui était une décision, cherchait à gagner du temps. La mort du duc de Bourbon survint sur ces entrefaites, et le duc d'Orléans, qui s'était décidé à soutenir sa femme, profita de cette circonstance pour tâcher d'obtenir de Louis XIV une parole qui mît fin à une situation devenue véritablement un embarras dans la cour par la division causée à cette occasion entre les duchesses d'Orléans et de Bourbon. Le roi désirait aussi cet apaisement, et il promit à son neveu de prendre sans plus tarder une résolution. Il tint parole et le jour même il décida que les filles de France non mariées précéderaient les femmes de tous leurs frères cadets, sauf la Dauphine ou les Filles de France directes; mais que les petites-filles de France, non mariées, seraient précédées par les femmes des fils de France; et enfin que les femmes des princes du sang précéderaient toutes les filles des petits-fils de France et des princes du sang aînés de leurs maris (12 mars 1710). L'échec était complet, et la duchesse d'Orléans le sentit cruellement. C'est Saint-Simon qui nous le raconte. Le duc d'Orléans l'avait mis au courant de cette affaire après l'avoir entamée, et il

lui avait demandé son avis quand il était trop tard pour y porter efficacement remède. Dès que la fâcheuse issue fut connue, le duc, ainsi qu'il faisait toujours quand sa femme subissait quelque déconvenue, vint chercher Saint-Simon. « Le lendemain « de ce jugement, raconte ce dernier, je vis sortir « M. le duc d'Orléans du cabinet du roi, comme « j'entrois dans sa chambre ; je l'attendis et lui de- « mandai où il en étoit. — Nous sommes condam- « nés, me dit-il à l'oreille; et me prenant par le bras : « Venez-vous voir M^{me} la duchesse d'Orléans ? — Je « la crus outrée, et n'y voulois point aller, mais il « m'y traîna. Nous la trouvâmes dans la niche de « sa petite chambre obscure sur la galerie, une table « devant elle avec du café. Dès que je l'envisageai, « ses larmes qui n'avoient guère tari redoublèrent. « Je me tins à la porte pour sortir doucement ; elle « le sentit, aussitôt me rappela, et me força à m'as- « seoir. Là nous nous lamentâmes à l'aise, puis « elle me fit lire une lettre de sa main à M^{me} de « Maintenon par laquelle elle lui exposoit ses pen- « sées et insistoit sur le mariage de Mademoiselle « avec M. le duc de Berry pour être au moins ac- « cordé et déclaré, si dès à présent on ne vouloit pas « encore passer outre. » L'échec pour le rang d'arrière-petite-fille de France fut, en effet, la cause déterminante de ce mariage que la duchesse d'Orléans voulait conclure pour obtenir par cette voie les honneurs qu'elle ne pouvait plus avoir autrement en faveur de sa fille aînée.

Mais cette espérance ne suffisait pas pour adoucir la plaie faite à l'orgueil de la duchesse d'Orléans, qui n'eut même pas la force de priver le public du plaisir de constater l'amertume que lui causait son échec. Et à ce propos Saint-Simon laisse échapper, évidemment sans y penser, un mot que nous trouvons précieux comme appréciation des rapports de la mère avec sa fille : « Madame la duchesse « d'Orléans, dit-il, feignit une migraine pour ne « voir personne, pas même Mademoiselle, qu'un « moment sur le soir, qu'elle renvoya aussitôt, et « fit tenir enfermée dans sa chambre. » Elle se retira dès le lendemain à Saint-Cloud sans se soucier du spectacle qu'elle donnait à la cour, également impuissante à dissimuler l'humiliation qu'elle ressentait de voir la duchesse de Bourbon l'emporter, et le dépit qu'elle éprouvait à sentir ses enfants condamnés sans appel à se contenter du rang de princes du sang. Elle « bouda » le roi et continua à tenir sa fille plus recluse que jamais, ne voulant même pas consentir, malgré les instances de son mari, à la laisser paraître aux sermons auxquels le roi assistait trois fois par semaine pendant le carême, et où les princesses se plaçaient selon leur rang. Elle revint ensuite au Palais-Royal, et elle y tint pendant quelques jours une véritable cour, ce qui parut lui causer une certaine satisfaction. Comme c'était à l'époque où le duc d'Orléans venait de rompre avec la comtesse d'Argenton, il était plus disposé à chercher quelques distractions dans des réunions

du monde, et à témoigner une certaine complaisance pour sa femme qui semblait oublier le passé pour ne jouir que des plaisirs du présent. Les convenances même qui lui interdisaient, à cause de la mort récente de M. le Duc, de paraître en public à l'Opéra, lui procurèrent une nouvelle satisfaction ; car elle y alla, avec le duc d'Orléans et Saint-Simon, dans la petite loge construite pour madame d'Argenton. Le duc d'Orléans, en cédant à tous ses caprices, espérait ramener la duchesse à retourner à Versailles, où son absence commençait à produire un fâcheux effet : mais elle cherchait à gagner Pâques, parce qu'après ce temps il n'y avait plus d'assemblée où les princesses du sang observassent de rang entre elles. Au bout de huit jours cependant le duc voulut faire sentir sa volonté, et il eut avec sa femme une scène qui devint assez vive, puisqu'il alla jusqu'à lui parler de sa naissance. Saint-Simon y assistait à son grand regret, et il peint sa situation d'une façon plaisante : « Mon parti fut le « silence, et de saisir le premier moment que je « pus passer de ce cabinet dans celui de M. le duc « d'Orléans. » La princesse ne voulait pas céder : elle résista également aux prières de la duchesse de Villeroy, qui avait une grande influence sur elle et était la seule personne avec Saint-Simon, d'après celui-ci, qui dans son intimité ne lui eût pas rendu le culte qu'elle exigeait, ainsi qu'aux instances de la duchesse de Bourgogne et aux sages avis du duc de Saint-Simon, auquel incombait trop souvent l'épi-

neuse mission de rétablir l'harmonie dans ce ménage princier. Le duc de Beauvilliers en entretint Saint-Simon en lui faisant comprendre combien cette conduite compromettait les chances déjà assez douteuses du mariage désiré pour Mademoiselle : il lui parla même si vivement que Saint-Simon crut devoir faire une dernière démarche auprès de la duchesse d'Orléans. « Elle me laissa tout dire, me remercia froidement et, avec un dépit étouffé par la politesse, me dit que cela ne l'ébranleroit pas. » Le carême touchait à sa fin, et Louis XIV avait manifesté son mécontentement assez visiblement pour que la duchesse de Bourgogne qui avait, comme nous le verrons, des raisons particulières de tenir à la réalisation de ce mariage, voulût encore tenter un dernier effort. Elle fit venir chez elle Mademoiselle et lui représenta « avec une bonté de mère » la fâcheuse conséquence de l'entêtement de la duchesse d'Orléans, en la conjurant de ne rien négliger pour obtenir de paraître au moins à un sermon avant Pâques. Mademoiselle avait une grande assurance : elle désirait vivement une alliance qui lui attribuait la seconde place à la cour, et même lui créait des droits aléatoires à la couronne ; elle ne ressentait pour sa mère aucun sentiment propre à la déterminer à un dévouement que rien d'ailleurs ne justifiait, puisqu'elle voyait son père combattre la conduite de la recluse volontaire du Palais-Royal. Un jour donc, comme de son propre mouvement, mais sans doute secrètement

approuvée par le duc qui lui portait, nous l'avons déjà dit, une affection particulière, elle alla résolûment à la chapelle de Versailles et y prit son rang de princesse du sang, comme si rien ne s'était passé. « J'allai ce même jour, dit Saint-Simon, chez M. le duc d'Orléans, qui me mena chez madame la duchesse d'Orléans. Nous la trouvâmes au lit tout en larmes et ne cessa de pleurer tout le jour. Elle ne voulut point voir Mademoiselle que déshabillée, et fut longtemps à s'accoutumer à son grand habit. Toutefois elle l'alla présenter aux personnes royales, après quoi elle l'envoya chez les princesses du sang. Madame la Duchesse eut la bonté de la manger de caresses. Madame la princesse de Conti en usa avec elle avec une légèreté très-polie. Depuis cela, Mademoiselle parut quelquefois pour conserver le mérite de céder au jugement du roi. » Cette démarche rétablit les chances du mariage dont nous raconterons au chapitre suivant les négociations et la conclusion.

Cependant mesdemoiselles de Chartres et de Valois grandissaient sans qu'on parût faire grande attention à elles. D'après ce que nous savons déjà, il est permis de croire que l'éducation de ces jeunes princesses fut le moindre des soucis de leurs parents : la princesse Palatine ne se lasse de gémir sur cette négligence. Elles vivaient toutes trois ensemble, mais nous ne savons pas dans quelles dispositions, car chacune avait un caractère parfaitement

dissemblable : Mademoiselle, ambitieuse comme sa mère, égoïste, capricieuse et parfaitement gâtée par son père ; Louise-Adélaïde, artiste, si je puis employer ici cette expression, indépendante, très-franche, avec des allures singulièrement décidées ; Mademoiselle de Valois, assez désagréable, ce semble, d'un commerce peu sympathique : « Madame « la duchesse d'Orléans, dit la Palatine, seroit la « plus fausse de toutes les personnes du monde, « s'il n'y avoit pas sa fille, mademoiselle de Valois : « celle-ci est pis encore (1). »

On conviendra qu'une pareille réunion, sans père ni mère pour surveiller les disputes qui ne pouvaient manquer de naître souvent, ne devait pas être toujours des plus paisibles ni des plus attrayantes. Le mariage de Mademoiselle parut donner cependant à réfléchir à la duchesse d'Orléans, et lui fit comprendre qu'il serait trop embarrassant de conserver deux filles de douze et de dix ans auprès d'une sœur mariée qui en comptait à peine quinze elle-même.

Du moment où la duchesse ne voulait pas s'occuper de l'éducation de ses filles et ne se souciait pas de s'en remettre aux soins de la Palatine, qui le désirait trop vivement pour que sa belle-fille consentît à lui procurer cette satisfaction, il fallait se décider à les confier à une maison religieuse. L'abbaye de Chelles fut choisie. Chelles était alors l'une des

(1) Lettre du 17 mai 1717.

maisons les plus célèbres de l'ordre de Saint-Benoît en France ; elle empruntait à son origine royale, à son voisinage de Paris, à son histoire, une notoriété qui la plaçait au-dessus de monastères bien plus considérables. Elle était située entre Lagny et Meaux, et devait sa première fondation à sainte Clotilde, qui avait établi auprès du château des chasses que les rois Mérovingiens avaient en ce lieu, un oratoire dédié à saint Georges et gardé par des bénédictines. En 662, sainte Bathilde fit rebâtir l'église et le couvent sur un plan plus étendu : elle s'y retira quand son fils, Clotaire II, fut en âge de régner, et elle y fut inhumée. L'exemple de cette pieuse reine attira à Chelles plusieurs personnages considérables. Sonichilde, femme de Charles Martel, y prit le voile ; Giselle, sœur de Charlemagne, en fut abbesse, dignité exercée ensuite par Hermentrude et par Bathilde, l'une veuve, l'autre fille de Charles le Chauve. Le temps amena à Chelles comme partout ailleurs un relâchement qui attira l'attention des évêques de Paris, et à la fin du quinzième siècle la réforme en fut confiée à des religieuses de l'ordre de Fontevrault, sous la direction de la sœur du cardinal de Bourbon. Je ne sais pas si le résultat désiré fut complètement obtenu, mais il ne dut pas se faire bien longtemps sentir, car, au dix-septième siècle déjà, l'abbaye de sainte Bathilde n'était pas un monastère précisément austère, sans que pour cela cependant je veuille dire que les mœurs y fussent relâchées. C'était un re-

fuge pour les filles de bonne maison qui y vivaient honnêtement, pieusement même, assez doucement, sans tristesse, sous le joug facile d'abbesses comme Marie-Henriette de Bourbon, bâtarde d'Henri IV, ou comme Catherinede Scoraille, sœur de la duchesse de Fontanges.

L'abbaye formait un vaste et magnifique bâtiment au milieu de jardins entourés d'immenses murs. La verdure y était magnifique : ce n'était que sombres charmilles, tilleuls séculaires, boulingrins, massifs de fleurs, riches vergers, potagers plantureux, viviers remplis de poissons délicats : il suffit du reste de jeter un coup d'œil aujourd'hui, en les traversant en chemin de fer, sur les prairies de Chelles, pour apprécier cette délicieuse retraite au bord d'un large fleuve, au pied de riches côteaux couverts de bois et de vignes, non loin de Montfermeil.

C'est là que furent envoyées mesdemoiselles de Chartres et de Valois, qui eussent bien préféré cependant demeurer à Saint-Cloud. « Monseigneur
« le duc d'Orléans met en religion ses filles au
« nombre de deux, car il y en a une troisième qui
« n'a encore que cinq et six mois : ces deux prin-
« cesses aînées sont au désespoir de ce parti. C'est
« dans l'abbaye de Chelles où elles iront quand les
« lieux seront disposés, ce que madame la maré-
« chale de Villars va faire dès aujourd'hui (1). »

(1) Lettre de la marquise d'Huxelles, 7 juin 1710.

Mais ces travaux furent prompts à exécuter, car deux jours après M^{me} d'Huxelles écrit de nouveau : « Les deux princesses, filles de Monseigneur le duc « d'Orléans, sont à Chelles du jour même qu'on en « a parlé, si affligées qu'elles ont passé par « Paris, les rideaux du carrosse fermés (1). Elles « avoient avec elles une sous-gouvernante et six « femmes de chambre non mariées, comme l'ab- « besse l'a demandé (2). » Le lendemain le duc et la duchesse allèrent à Chelles voir les nouvelles recluses (3).

Le monastère avait alors pour abbesse Agnès de Villars, sœur du maréchal, qui en avait été pourvue au mois de juillet 1707. Née en 1654, elle avait prononcé ses vœux dans l'abbaye bénédictine de Saint-André-le-Haut, à Vienne, et elle en était devenue prieure. Elle la quitta pour succéder à Marguerite de Cossé-Brissac, qui gouvernait Chelles depuis 1671 (4). C'était une femme de haute vertu, mais roide, hautaine, inflexiblement attachée à la règle, jalouse de son autorité : la plus légère infraction lui paraissait une faute grave et portait atteinte à son pouvoir. Elle n'était nullement faite

(1) Lettre de la marquise d'Huxelles, 9 juin.

(2) *Ibid.* — La pension payée à l'abbaye pour l'entretien de ces princesses fut fixée à 9,000 livres pour chacune, tandis que leur maison en coûtait 24,000 à leur père. (*Ibid.* Lettre du 13 juin.)

(3) *Ibid.* — Dangeau, 10 juin 1710.

(4) M^{me} de Cossé s'était volontairement démise, en 1680, en faveur de Catherine de Scorailles et avait pris le gouvernement de Chelles à la mort de celle-ci en 1688.

pour diriger une éducation et elle attachait trop d'importance aux détails et à l'apparence pour qu'au fond son monastère fût bien gouverné. Nous la retrouverons plus tard, avec quelques années de plus, ce qui ne pouvait qu'avoir encore aigri son caractère passablement difficile, quand la jeune princesse, devenue religieuse, entra en lutte avec elle, pour lui succéder, et nous verrons quelle roideur fut déployée d'un côté et quelle persévérance de l'autre.

Au-dessous de l'abbesse était la prieure, M^{me} de Fretteville, femme aussi douce, aussi facile que l'abbesse l'était peu, et qui, comme maîtresse des novices, avait appris à connaître la jeunesse, à se faire aimer d'elle. Elle paraît avoir exercé une certaine influence sur M^{lle} de Chartres et surtout avoir contribué à développer ses projets de vocation : elle considérait l'exemple de sa royale élève comme l'un des plus grands de ceux par lesquels Dieu ait voulu édifier le monde.

Les détails malheureusement nous manquent complètement sur le séjour des filles du duc d'Orléans à Chelles. Nous savons qu'elles assistèrent toutes deux, le 6 juillet 1710, au mariage de leur sœur avec le duc de Berry. Mais là s'arrêtent nos indications, et cependant M^{lle} de Valois demeura à Chelles jusqu'au 4 août 1714, et M^{lle} de Chartres jusqu'au 17 octobre 1715. Dangeau, qui est si minutieux dans tous les détails concernant la cour et qui n'avait pas manqué d'enregistrer la visite du duc et de la duchesse d'Orléans à leurs filles le sur-

lendemain de leur entrée dans l'abbaye, n'en mentionne plus une seule pendant ces cinq années, et il ne manque pas cependant de noter tous les déplacements que la duchesse faisait à l'abbaye de Montmartre. Mais Chelles était plus loin, et nous savons de reste qu'elle se souciait peu d'avoir à s'occuper de l'éducation de ses filles. Il semble même qu'en les plaçant dans un monastère, le duc d'Orléans ait eu la pensée de leur faire prendre le voile : l'expression de la lettre de M^{me} d'Huxelles ne peut avoir été mise par hasard. « Monseigneur le duc d'Orléans *met en religion* ses filles. » Elle recueillait évidemment en écrivant ce passage un bruit public, parfaitement corroboré par ces mots que traçait Madame, le 8 août 1715 : « La duchesse d'Orléans voudroit toutes ses filles religieuses. »

CHAPITRE II.

Mariage de la duchesse de Berry. — Le duc de Berry. — Intrigues de la duchesse de Bourbon. — Saint-Simon mène l'affaire du mariage. — Lettre qu'il fait écrire au duc d'Orléans. — Entretien de ce prince avec Louis XIV. — Fiançailles. — Mariage. — Visite de la duchesse d'Orléans à la duchesse de Bourbon. — Maison de la duchesse de Berry. — M^{me} de Saint-Simon. — La duchesse de Bourgogne. — Mort du dauphin. — Désespoir de la duchesse de Berry. — Scènes. — Ses premiers excès. — Bruits odieux. — Leur fausseté. — Première grossesse. — Couches malheureuses. — Madame est chargée de morigéner la princesse. — L'affaire des diamants. — Renvoi de M^{lle} de Vienne.

C'est au lendemain de l'échec éprouvé dans sa malencontreuse négociation, que la duchesse d'Orléans adressa à M^{me} de Maintenon une lettre pressante pour obtenir le mariage de sa fille aînée avec le duc de Berry. C'était une œuvre difficile à accomplir, car dès l'abord des obstacles en apparence insurmontables se présentaient. La duchesse de Bourbon recherchait la même alliance pour sa propre fille : mais il fallait surtout noter l'antipathie du Dauphin contre le duc d'Orléans à l'égard duquel il accueillait volontiers les odieuses accusations qui venaient de circuler, à l'occasion des prétendues

menées de ce prince pour s'emparer de la couronne d'Espagne; l'embarras des finances, qui, tout naturellement, rendait plus onéreuses les dépenses d'un mariage, la création d'un nouvel apanage, l'entretien d'une double maison étaient encore de puissants arguments contre un hymen que rendait, politiquement parlant, assez inutile celui du duc de Bourgogne, déjà père de deux fils; le peu d'estime que Louis XIV faisait de son neveu, quant à sa vie publique et privée, n'était pas moins à considérer. Ces diverses causes, jointes aux intrigues secondaires, surtout à la prétention de la duchesse de Bourbon, semblaient se réunir pour ruiner d'avance le projet de la duchesse d'Orléans, sans qu'elle eût aucune bonne raison à faire valoir. M^{lle} de Bourbon, au contraire, paraissait n'avoir qu'à se présenter, du moment où sa mère avait obtenu du roi la déclaration qu'il désirait voir son petit-fils se choisir une femme en France. Mais il se trouva qu'un homme actif, habile, j'allais dire intrigant, prit en main le mariage de Mademoiselle et ne cessa dès lors de travailler à l'amener à bonne fin, par tous les moyens possibles. C'était le duc de Saint-Simon. Il explique nettement ses motifs qui peuvent être résumés en peu de lignes : « Je redou-
« tois déjà assez la situation présente de Ma-
« dame la Duchesse avec Monseigneur, combien
« plus après le mariage de leurs enfants, qui la
« porteroit à une grandeur et à une autorité au-
« près de lui sans bornes, pour le présent, et pour

« le futur, arriveroit par un autre biais, à ce que
« la cabale avoit tâché par les attentats de Flan-
« dre (1), et du même coup écraseroit M. le duc
« et M^mo la duchesse d'Orléans et moi, et tant d'a-
« vec eux que d'avec M^{sr} le duc de Bourgogne,
« que de mon chef personnellement. » Saint-Si-
mon travaillait donc pour sa propre cause, et l'on
peut ici s'en rapporter à lui pour l'activité et l'in-
telligence, quand il s'agissait de ses intérêts. Il se
savait détesté du Dauphin dont l'avénement lui pré-
sageait une disgrâce complète, et craint dans l'en-
tourage de ce prince; par contre, il jouissait de la plus
intime confiance du duc de Bourgogne, et il n'avait
pas de peine à comprendre qu'en empêchant le ma-
riage du frère de ce prince avec la fille de la sœur
favorite du Dauphin, et en l'unissant au contraire
à la fille du duc d'Orléans, il faisait un coup double
pour asseoir sa position à la cour, et la garantir
dans l'avenir. Pour cette fois il trouva un auxi-
liaire puissant dans la duchesse d'Orléans, qui
n'était plus ni hésitante ni nonchalante. Le duc,
au contraire, était d'une indifférence incroyable :
« Avec tout son esprit et sa passion pour Mademoi-
« selle, qui n'avoit point foibli du premier moment
« qu'elle étoit née, ce prince étoit comme une pou-
« tre immobile, qui ne se remuoit que par nos ef-
« forts redoublés, et qui fut tel d'un bout à l'autre

(1) Allusion aux intrigues ourdies contre Saint-Simon à l'occasion de la campagne du duc de Bourgogne en Flandre.

« de cette grande affaire. » Saint-Simon trouva heureusement un puissant appui dans le concours de la duchesse de Bourgogne, liée avec la duchesse d'Orléans et brouillée avec la duchesse de Bourbon. Cette princesse avait, en effet, un intérêt direct à écarter cet accroissement de faveur de sa tante, qui, sous le règne de son père, eût pris évidemment une influence gênante, sinon inquiétante pour elle. Comme elle connaissait parfaitement Louis XIV, elle redoutait auprès de lui une autre elle-même, c'est-à-dire une princesse placée au même degré qu'elle par son rang dans la famille, qui, plus jeune, pouvait faire oublier ses badinages par d'autres jeux d'esprit. Elle savait aussi l'affection de son mari pour le duc de Berry, et elle craignait l'entrée d'une fille de la duchesse de Bourbon dans leur intérieur, que celle-ci pourrait espionner sans cesse. Mais Saint-Simon n'en resta pas là; il ne voulait pas négliger une seule chance, et il agit auprès de tous les personnages dont, à la cour, il pouvait espérer un concours utile : la duchesse de Villars, qui y occupait une place considérable et vivait avec la duchesse d'Orléans dans une intimité indépendante; M^{me} de Lévis, amie dévouée de la duchesse de Bourgogne, comprenant à merveille le danger pour elle d'une union avec M^{lle} de Bourbon; M^{me} d'O, autre familière de la duchesse de Bourgogne, — ces deux dernières admises aussi dans le plus particulier du roi. Les ducs et les duchesses de Chevreuse et de Beauvilliers se prononcèrent dans

ce sens, et par M. d'O, Saint-Simon s'assura que le comte de Toulouse et le duc du Maine favoriseraient Mademoiselle, ce qui, pour ce dernier, devait exercer une influence sérieuse sur M^{me} de Maintenon, entraînée déjà par son attachement pour la duchesse de Bourgogne. Enfin Saint-Simon fit véritablement un coup de maître en se donnant les jésuites pour alliés. « Telles furent les machines « et les combinaisons de ces machines, que mon « amitié pour ceux à qui j'étois attaché, ma haine « pour M^{me} la Duchesse, mon attention sur ma situation présente et future, surent découvrir, « agencer, faire marcher d'un mouvement juste « et compassé, avec un accord exact et une force « de levier, que l'espace du carême commença et « perfectionna, dont je savois toutes les démarches, les embarras et le progrès par tous ces divers côtés qui me répondoient et que tous les « jours aussi je rencontrais en cadence réciproque. »

Le début de l'attaque fut heureux. La duchesse de Bourgogne, trouvant de la bonne volonté chez M^{me} de Maintenon et croyant à une disposition favorable aussi de la part du roi, après que Mademoiselle se fut décidée, malgré sa mère, à venir à un sermon de la fin du carême, à Versailles, voulut tenter un grand coup. Peu de jours après, avant Pâques, comme Mademoiselle était venue voir Louis XIV chez M^{me} de Maintenon, où le Dauphin se trouvait par hasard, sitôt celle-ci sortie, M^{me} la

duchesse de Bourgogne se mit à en faire l'éloge, et tout à coup, par une de ces saillies qu'elle savait si habilement simuler, elle s'écria « que c'étoit là une
 « vraie femme pour M. le duc de Berry. A ce mot,
 « Monseigneur rougit, et répondit vivement que
 « cela seroit fort à propos pour récompenser le duc
 « d'Orléans de ses affaires d'Espagne. » En ache-
 vant ces paroles il sortit brusquement et laissa la
 compagnie bien étonnée, « qui ne s'attendoit à rien
 « moins d'un prince d'ordinaire si indifférent et
 « toujours si mesuré. Se tournant d'un air effa-
 « rouché vers M^{me} de Maintenon : « Ma tante, lui
 « dit-elle, ai-je dit une sottise? » Le roi, piqué, ré-
 « pondit pour M^{me} de Maintenon et dit avec feu que
 « si M^{me} la duchesse le prenoit sur ce ton-là et en-
 « treprenoit d'empaumer Monseigneur, elle comp-
 « teroit avec lui. M^{me} de Maintenon aigrit adroite-
 « ment la chose, en raisonnant sur cette vivacité
 « si peu ordinaire à Monseigneur et dit que M^{me} la
 « duchesse lui en feroit bien voir d'autres, puis-
 « qu'elle étoit déjà venue jusque-là. La conversa-
 « tion, diversement coupée et reprise, s'avança avec
 « émotion et avec des réflexions qui nuisirent plus
 « à M^{lle} de Bourbon que l'amitié de Monseigneur
 « pour M^{me} la duchesse ne la servit. »

Il paraît que le roi avait hésité, pour un motif assez piquant. « Mademoiselle désiroit passionnément
 « ce mariage, dit le duc de Luynes (1), mais elle

(1) Addition au Journal de Dangeau, 2 juin 1710.

« savoit que le roi y avoit de l'opposition, trouvant
« qu'elle étoit fort grasse et craignant pour cette
« raison qu'elle n'eût point d'enfants. Mademoiselle
« avoit aimé de tout temps à ne se contraindre sur
« rien, et surtout de manger beaucoup. Instruite
« cependant de la prévention du roi contre sa
« taille, elle prit la résolution de maigrir à quel-
« que prix que ce fût. Elle fut donc un an entier à
« avoir un corps très-serré, ne mangeant jamais à
« table, et toujours en courant. Cette méthode lui
« réussit : sa taille changea et le mariage fut dé-
« cidé (1). » Toujours est-il que l'emportement du
Dauphin amena le roi à se décider, et que la ruse
de la duchesse de Bourgogne réussit au-delà de ses
espérances. Saint-Simon en fut immédiatement
instruit, et, sans perdre un moment, il fit jouer
toutes ses « batteries ». Puis les choses se ralenti-
rent un peu, et il eut heureusement le tact de pré-
venir une manœuvre qui aurait pu tout compro-
mettre. Quand la cour se transporta à Marly, le roi
proposa au duc d'Orléans d'y amener sa fille, pour
laquelle, la question du rang étant tranchée, il n'y
avait plus de difficultés. Mais Saint-Simon trouva,
avec infiniment de sens, qu'il serait au moins em-
barrassant de voir Mademoiselle et M^{lle} de Bourbon
passer leurs journées dans le même salon, souvent à
la même table de jeu que le duc de Berry : « Ce

(1) « Mais, continue le duc de Luynes, aussitôt qu'elle fut parvenue à son but, elle se livra de nouveau à son goût, et en moins de six mois elle engraisa prodigieusement. »

« n'étoit aucune de ces bagatelles, dit-il, qui feroit
 « le mariage de M^{lle} de Bourbon; mais d'avoir Ma-
 « demoiselle à Marly pouvoit rompre le sien, expo-
 « sée comme elle seroit à toutes les pièces qu'une
 « malice si intéressée et si connue et à toutes les af-
 « faires les plus fausses et les plus imprévues que
 « la malignité lui susciteroit; soutenue de cette au-
 « dacieuse cabale, et de Monseigneur même, sur
 « les gens de M. le duc de Berry qu'on dégoûte-
 « roit, du roi qu'on embarrasseroit et qui se trouve-
 « roit infiniment importuné des éclaircissements
 « et des plaintes que M^{me} la duchesse de Bourgo-
 « gne ne pourroit pas toujours soutenir, et qui las-
 « seroit la faiblesse de M^{me} de Maintenon. » Made-
 moiselle resta donc à Versailles, tandis que M^{lle} de
 Bourbon put librement déployer ses grâces à Marly
 sous l'habile direction de sa mère.

Mais aussi Saint-Simon connaissait trop bien la cour, pour ne pas comprendre que le temps des atermoiements était passé. Tout retard pouvait compromettre le succès. Il passa donc en revue une dernière fois ses alliés et les fit agir. Les choses se précipitèrent dès lors. La duchesse de Bourbon redoubla ses efforts; le Dauphin se « rengorgea » de plus en plus envers la duchesse de Bourgogne et se « fronça » avec le duc d'Orléans qui ne pouvait prendre sur lui d'agir. Il fallait cependant se décider à parler au roi, et aux premières ouvertures que la duchesse d'Orléans et Saint-Simon lui en firent, « il se hérissa, » et lutta pendant deux jours,

allant jusqu'à déclarer « que le mariage en soi étoit ridicule à proposer dans un temps de guerre et de misère, et le mariage de sa fille plus fou et plus insensé que nul autre ». Puis, serré de plus près, il avoua qu'il ne se sentait pas le courage, dans la position où il étoit à l'égard du roi, d'aborder un pareil sujet avec lui. La duchesse d'Orléans crut alors tout perdu et resta, « pour ainsi dire, pétrifiée de surprise et de douleur. » Mais Saint-Simon ne se découragea pas, et lui dit qu'une lettre suffirait. Le due, ne trouvant plus aucune objection, il se retira dans son cabinet pour l'écrire immédiatement et Saint-Simon n'eut garde de le quitter : fut convenu que chacun rédigerait une lettre, et qu'après on choisirait celle qui paraîtrait la plus convenable. Saint-Simon se mit à l'œuvre, et, quand il eut fini, il vit que le duc d'Orléans, les yeux perdus dans ses réflexions, n'avait pas même touché sa plume. Sa lettre fut acceptée, nous croyons devoir la reproduire entièrement ici :

« Sire,

« Plusieurs pensées m'occupent et me pénètrent depuis longtemps, que je ne puis plus me refuser de représenter à Votre Majesté, puisqu'elles ne peuvent lui déplaire, et que depuis peu diverses occasions ont tellement grossi dans mon cœur et dans mon esprit les sentiments qu'elles y ont fait naître, que je ne puis que je ne les porte aux pieds de Votre

Majesté, avec cette confiance que vos anciennes bontés, et, si j'ose l'ajouter, que le sang inspirent; et je le fais par écrit, dans la crainte de ma plénitude, qui est telle que j'aurois appréhendé de vous parler trop diffusément. Il y a deux ans, Sire, que Votre Majesté fit naître en moi des espérances flatteuses du mariage de M. le duc de Berry avec ma fille. Elle me fit l'honneur de me dire qu'il n'y avoit point en Europe de princesse étrangère qui lui convînt, et j'ose ajouter que la France ne lui en peut offrir aucune en préjudice de ma fille. J'ai vécu depuis dans ce raisonnable désir que vous-même m'avez accru. Je vois cependant que le temps s'écoule, et qu'en s'écoulant, vous prenez plaisir à combler votre famille de nouveaux biens. Quelle grâce à la fois pour M^{me} la Duchesse que sa pension, celle de son fils, la charge de grand-maître et le gouvernement de Bourgogne! Quelle faveur à M. du Maine que la survivance de colonel général des Suisses et Grisons, et de grand-maître de l'artillerie, pour ses enfants, et un rang qui les égale au mien! Vous m'avez fait son beau-frère, et je suis bien aise de ses avantages; mais qu'il me soit permis de vous représenter, avec toutes sortes de respects, que l'état de ma famille est tel que si je mourois, il ne seroit pas en la puissance de votre amitié de lui en donner des marques semblables, puisque les honneurs que je tiens de vous ne lui passeroient pas, et que n'ayant ni gouvernement ni charge, elle ne peut être revêtue de rien, par quoi

mes enfants seroient bien moindres en effet quoique si fort aînés des autres, et vos petits-enfants comme eux. Qu'est-il donc au pouvoir de Votre Majesté de faire, pour eux et pour moi, qu'un mariage que je ne puis douter qui ne soit de son goût, par ce qu'elle m'a fait la grâce de m'en dire le premier, qui réunit tous ses enfants, et qui assure une protection aux miens, quelque dénués qu'ils soient d'ailleurs, jusqu'à l'accomplissement duquel je suis sans cesse entre la crainte et l'espérance? Voilà, Sire, mes raisons de père, qui me touchent sensiblement; mais j'en ai d'autres, qui me tiennent encore plus vivement au cœur, et qui me le serrent, de sorte qu'il n'est pas que ne vous vous intéressassiez à me rendre le repos, si vous étiez informé de tout ce que je souffre.

« Vous avez nouvellement comblé toute votre famille de biens, et moi seul je me trouve excepté. Vous avez cherché à consoler M^{me} du Maine du chagrin qu'elle s'est voulu faire sur son rang; moi seul je me trouve encore égalé aux princes du sang à votre communion. Je me trouve condamné, en la personne de mes filles, sur le rang que j'avois cru devoir prétendre pour elles. J'étouffe mon chagrin par soumission, et pour vous rendre un plus profond respect. Rien cependant ne me console, et rien ne s'avance pour l'unique chose qui pourroit le faire. Que puis-je penser là-dessus, Sire, sinon de craindre de n'être pas avec Votre Majesté, comme j'ose dire que le mérite mon cœur pour

elle, ou qu'il se présente un autre obstacle, que je vois depuis longtemps se former avec art et se grossir de même? Car pour la conjoncture des temps, tout apprend, et ces derniers exemples, que vous êtes trop grand, trop absolu, trop maître pour qu'une semblable raison arrête ce que vous voulez faire; et puisque l'état des princesses de l'Europe est tel que le mariage de M. le duc de Berry ne peut rien influencer à la paix, votre amitié et votre autorité peuvent trouver les expédients nécessaires de passer en ma faveur, comme vous avez fait pour les autres, par-dessus la conjoncture des temps. Mon malheur est donc tel que je ne puis plus attribuer le silence sur ce mariage, qu'à votre volonté, et j'en mourrois de douleur, ou qu'à l'éloignement qu'on ne cesse de donner contre moi, avec toute la malignité et l'artifice possibles, à celui dont la bonté et l'équité naturelles, l'ancienne amitié pour moi en rendroit tout à fait incapable, sans un crédit aussi grand, et dont l'augmentation continuelle ne promet qu'une division que rien ne pourra éteindre dans votre maison si j'en deviens la victime, dans un temps surtout où, contents ou jamais, on ne devrait avoir aucune aigreur de reste. C'est donc, Sire, mon extrême et respectueuse tendresse pour votre personne, mon attachement pour celle de Monseigneur, qui, plus que tout, me fait du désir de me voir rapprocher de Votre Majesté et de lui, par les liens les plus étroits et les plus intimes, et qui, d'ailleurs, termi-

nant mon aversion et me donnant lieu de m'unir, par ma seconde fille, avec M^{me} la Duchesse, liera son fils à M. le duc de Berry par un honneur semblable à celui que mon fils en recevra lui-même. Ces considérations sont telles que j'espère enfin qu'elles toucheront le bon cœur de Votre Majesté, et je lui demande, avec toute l'instance dont peut être capable, avec le plus profond respect, Sire, de Votre Majesté,

« Le très-humble, etc. »

Le soir même, le duc d'Orléans copia cette lettre, sans y faire de changements importants et la plaça cachetée dans sa poche. Mais ici son embarras recommença : il s'agissait en effet de remettre la lettre au roi. Outre l'influence d'une timidité réelle, le duc d'Orléans voulait s'assurer d'un jour où le roi et M^{me} de Maintenon seraient de bonne humeur, où d'Antin, l'ami dévoué de M^{me} la duchesse, ne serait pas présent, toutes choses assez malaisées à combiner. L'occasion se présenta cependant à deux reprises, mais le duc d'Orléans la laissa échapper. Une semaine se passa de la sorte, malgré les instances de la duchesse de Bourgogne, qui n'était en cette circonstance que l'écho de M^{me} de Maintenon.

Enfin, un vendredi matin, Maréchal, premier chirurgien du roi, prévint Saint-Simon que Louis XIV avait été tout à fait « gaillard » à son petit lever. Par un concours heureux, M^{me} de Maintenon ne devait pas sortir de chez elle; d'Antin, au contraire,

était absent, et le P. Tellier était comme de coutume à Marly. Cette fois le duc d'Orléans devait s'exécuter. Saint-Simon se trouva dans le salon comme le roi, en sortant de la messe, entra chez la marquise: il l'aborda en lui demandant combien de temps il comptait garder encore sa lettre dans sa poche. Bref, il le chapitra de toute sa force jusqu'à ce que Louis XIV repassa pour passer dans son cabinet.¹ La scène est trop piquante pour ne pas être rapportée : « Alors je pressai M. le duc d'Orléans
« de toute ma force d'aller donner sa lettre. Il s'a-
« vançoit vers le petit salon, puis tournoit le dos à
« la mangeoire. Moi, toujours l'exhortant, je le
« serrois de l'épaule vers le petit salon, je faisais le
« tour de lui pour le remettre entre ce petit salon
« et moi quand il s'en étoit écarté, et ce manège se
« fit à tant de reprises que j'étois sur les épines de
« ce peu de gens du commun restés dans le grand
« salon, et des courtisans, qui, du petit, nous pou-
« voient voir pirouettant de la sorte, à travers la
« grande porte vitrée. Toutefois je fis tant, qu'à
« force de propos, de tours et d'épaules, je le pou-
« sai dans le petit salon, et de là encore avec peine
« jusqu'à la porte de la chambre du roi, tout ou-
« verte. Alors il n'y eut plus à rebrousser chemin,
« il fallut pousser jusque dans le cabinet. Restoit
« s'il oseroit enfin y donner sa lettre. » Saint-Simon attendit, mais il n'avait pas été « trois ou quatre Paters » assis, qu'il vit le duc « qui brossa la chambre », et disparut. La lettre était remise. On com-

prend l'impatience du négociateur à savoir les détails de l'entrevue : ils furent courts. Le roi avait mis la lettre dans sa poche sans l'ouvrir, et avait adressé quelques mots gracieux à son trop timide neveu, sans aborder autrement la question.

Le lendemain, Louis XIV le fit venir, lui exprima son contentement et son désir de conclure ce mariage, mais en ajoutant que son fils était trop opposé à ce projet, et « qu'il prendrait son temps pour lui en parler ». Tous ceux qui s'intéressaient à cette affaire agirent immédiatement et avec vigueur ; la duchesse de Bourgogne, M^{me} de Maintenon, le Père Tellier ne négligèrent rien ; mais la duchesse d'Orléans eut la prudence de garder une réserve absolue, de sorte que, chose bien rare à la cour, rien ne transpira et ne vint éveiller la sécurité de la duchesse de Bourbon, qui, à ce moment, croyait pleinement au succès.

Saint-Simon comprenait bien que le nœud de la question dépendait du consentement du Dauphin, et, sûr de l'approbation du roi, il voulut tenter une démarche qui pût contre-balancer l'influence de M^{me} la Duchesse auprès de ce prince. On sait que Monseigneur, — comme on l'appelait, — avait auprès de lui une véritable seconde M^{me} de Maintenon : sa liaison avec M^{lle} de Chouin est connue de tout le monde, et son mariage même, à cette époque, était chose avérée(1). Saint-Simon imagina

(1) Voir notre étude sur M^{lle} Joly de Chouin, publiée dans le *Bulletin du bibliophile*, janvier, février, mai, juin 1872, et in-8°, Paris, Techener.

de se procurer son concours, et la duchesse d'Orléans avait une envie si vive de marier sa fille au duc de Berry, qu'oubliant son orgueil et sa vanité, elle autorisa Saint-Simon à exprimer à M^{lle} de Chouin son désir de la voir, et à lui demander de seconder son projet. Le duc s'en ouvrit à Bignon, le conseiller favori de cette reine de Meudon, et il le trouva tout disposé à agir. Mais « la Chouin » pensa tout autrement : elle commença par traîner l'affaire en longueur, puis elle finit par charger Bignon de déclarer « qu'elle se sentoit très-obligée du désir de « M. le duc et de M^{me} la duchesse d'Orléans, mais « que, n'étant déjà que trop en vue, elle ne vouloit « augmenter ni l'éclat ni le nombre de ceux qu'elle « voyoit. » La réponse était désobligeante à transmettre : le duc d'Orléans s'en montra très-affecté, parce qu'il comprenait que ce refus inouï pour une personne de son rang, provenait de la persistance des calomnies répandues sur lui à la petite cour de Meudon. La duchesse était tellement préoccupée du mariage qu'elle sentit moins vivement un affront qui, en d'autres temps, l'aurait mise dans un état de véritable indignation. Mais Saint-Simon s'en servit pour effrayer le duc, en lui montrant qu'il était véritablement et gravement compromis si cet hymen n'avait pas lieu, et surtout, pour le déterminer à presser un dénouement que les circonstances réclamaient impérieusement. Tous deux entrèrent dans cette pensée et s'empressèrent de raconter dès le lendemain à M^{me} de Maintenon et

à la duchesse de Bourgogne la réponse de M^{lle} de Chouin, en insistant sur l'attitude de Monseigneur et sur le danger qu'elle créerait à la jeune princesse si la duchesse de Bourbon venait à l'emporter. Le roi fut aussitôt au courant de l'incident : puis le duc d'Orléans, poussé à bout, eut la hardiesse de venir lui parler librement cette fois ; il eut surtout l'habileté de piquer au jeu Louis XIV, en ayant l'air de croire qu'il n'osait pas imposer sa volonté à son fils. Le lendemain, en effet, le roi manda Monseigneur dans son cabinet, et lui proposa nettement le mariage, « d'un ton de père, mêlé de ton de roi et de maître ». Le Dauphin, surpris, hésita, balbutia et finit par engager sa parole, en demandant seulement quelques jours avant la déclaration officielle, afin d'avoir le temps de s'habituer à une affaire qui lui plaisait si peu. Le roi y consentit, mais en lui conseillant d'abrégier autant que possible ce délai, et en ajoutant qu'il n'y avait plus à revenir sur la parole qu'il lui avait donnée (1^{er} juin). Une demi-heure après, Louis XIV, singulièrement allégé, annonçait ce résultat à son neveu en l'autorisant à le dire à sa femme, à la duchesse de Bourgogne et à M^{me} de Maintenon, mais absolument à nul autre. Le prince demanda la permission d'informer également sa fille. Saint-Simon assure qu'elle lui fut accordée, mais le minutieux Dangeau écrit le contraire, à la date du 2 : « M. le « duc d'Orléans qui devoit aller voir hier à Saint-Cloud Mademoiselle, dit qu'il n'iroit point voir sa

« fille parce qu'il n'auroit point la force de lui ca-
« cher une nouvelle qui lui feroit tant de plaisir. »

Jusqu'à ce jour on s'étoit beaucoup occupé du mariage du duc de Berry, mais nul ne s'étoit inquiété de savoir si cet arrangement lui conviendrait.

Charles, duc de Berry, second fils du Dauphin, étoit né à Marly, le 31 août 1686 : il avoit donc vingt-trois ans quand il fut question de le marier. Saint-Simon dit qu'il en mourait d'envie, comme un enfant qui croit en devenir plus libre et plus indépendant. C'étoit un bon et aimable jeune homme : esprit médiocre, sans imagination, mais sensé, capable d'écouter et de comprendre les bons conseils, désireux de bien faire, simple, sans vanité, mais plein de dignité, vrai, droit, pieux. Il étoit d'une taille ordinaire, un peu gros, le visage frais, les cheveux blonds, une apparence de santé et de bonne humeur. Favori de son père, à cause de sa douceur et de ses prévenances, il l'étoit devenu encore plus par l'intérêt de ceux qui entouraient le Dauphin, pour diminuer l'importance du duc de Bourgogne, avec lequel il vivoit dans une parfaite intimité et qui le chérissait ; la duchesse de Bourgogne l'aimoit beaucoup aussi. Sa vie jusqu'alors avoit fourni peu d'incidens : il avoit été, en 1700, désigné pour recueillir la couronne d'Espagne, après son frère Philippe, si celui-ci, avant la mort de Charles IV, avoit eu à succéder à Louis XIV. En 1708, il accompagna le duc de Bourgogne, comme volontaire à l'armée de Flandres : il y montra du

bon sens, du courage, et se fit même remarquer dans les conseils de guerre, ce que le duc de Vendôme eut soin de ne pas laisser inaperçu pour diminuer d'autant le mérite du duc de Bourgogne, qu'il poursuivait, comme on sait, avec un infatigable acharnement. Son éducation avait été malheureusement négligée : gai, bon, généreux, il n'avait ni le savoir ni le mérite de son frère aîné, et comme il avait en outre la conscience de sa faiblesse, il se sentait souvent embarrassé, surtout devant le roi, et ses meilleures qualités en étaient comme paralysées. Il le sentit surtout vivement une fois et n'en cacha pas son dépit. A la séance du Parlement dans laquelle il déclara renoncer à tout droit sur la couronne d'Espagne, il avait un petit discours à prononcer en réponse à celui du premier président : Saint-Simon le lui avait composé, et le jeune prince l'avait appris par cœur ; mais, malgré sa bonne volonté et ses efforts, il ne put jamais balbutier que quelques mots sans suite (1). Le duc de Berry fut profondément humilié de cette mésaventure, jusqu'à en pleurer abondamment chez M^{me} de Saint-Simon, en se plaignant de ce qu'on n'avait songé qu'à étouffer en lui tout ce qui pouvait lui donner une valeur morale. « J'étois cadet, « répétait-il avec désespoir, je tenois tête à mon « frère : il eût eu peur des suites ; ils m'ont « anéanti. On ne m'a jamais rien appris qu'à

(1) *Mémoires de Saint-Simon.*

« jouer et à chasser, et ils ont réussi à faire de moi
« un sot, incapable de tout et qui ne sera jamais
« propre à rien, et qui sera le mépris et la risée du
« monde (1). »

Tel était le prince que l'on destinait à son insu à Mademoiselle, et dont le caractère était beaucoup trop bon, la faiblesse beaucoup trop grande pour dominer comme il le fallait cette princesse habituée à ne subir aucun frein et à n'avoir pour règle que sa volonté, ou plutôt son caprice. Le lendemain de son explication avec Monseigneur, le roi prit le duc de Berry dans son cabinet et lui demanda s'il serait bien aise de se marier (2 juin). Dominé par la duchesse de Bourbon, quoiqu'il n'éprouvât aucun penchant pour sa fille, retenu plus encore par son frère et par sa belle-sœur sans lesquels il ne décidait rien et dont il ne connaissait pas encore les vues, ce prince répondit évasivement en parlant seulement de sa soumission aux ordres de son aïeul. « Le roi lui demanda alors s'il n'auroit point de ré-
« pugnance à épouser Mademoiselle, la seule en
« France, ajouta-t-il, qui pût lui convenir, puisque
« dans les conjonctures présentes on ne pouvoit son-
« ger à aucune princesse étrangère. M. le duc de
« Berry répondit qu'il obéiroit au roi avec plaisir.
« Aussitôt le roi lui déclara qu'il avoit le dessein de
« faire incessamment le mariage, que Monseigneur
« y consentoit, mais il lui défendit d'en parler (2). »

(1) *Mémoires de Saint-Simon.*

(2) *Ibid.*

Le duc de Berry partit ensuite pour aller courir le loup avec son frère.

Pendant ce temps le marquis d'Antin, qui avait percé le mystère dont on cherchait vainement à entourer ce projet de mariage et qui avait toujours servi la duchesse de Bourbon dans ses rêves, vit que la partie était perdue pour elle, voulut se retourner à temps et se faire bien venir en hâtant la déclaration publique. Il aborda le roi au retour de sa promenade, l'entretint de ce mariage comme d'une chose déjà connue à la cour et fort bien accueillie partout, en émettant le regret qu'on en différât inutilement la nouvelle officielle. Comme il traitait ce sujet, Monseigneur entra chez le roi en revenant de la chasse, et, ce qui fit croire que c'était affaire convenue entre lui et d'Antin, ce dernier continua la conversation comme si personne n'était survenu. Le roi en profita pour presser son fils en lui faisant remarquer la maladresse de dissimuler davantage une chose qui commençait à s'ébruiter, et en lui proposant d'aller sur-le-champ faire la demande à Madame. Le Dauphin y consentit sans aucune résistance. Louis XIV manda aussitôt le duc de Bourgogne et tous trois se transportèrent chez la duchesse douairière d'Orléans, tandis que d'Antin répandait la nouvelle dans les salons et expédiait un laquais à Saint-Cloud. Saint-Simon ajoute que la joie de Madame fut grande, mais il ne raconte pas le fait très-exactement, et nous le trouvons au contraire très-minutieusement énoncé dans une

lettre de la Palatine, du 5 juin 1710, et d'une façon de beaucoup plus curieuse et plus piquante (1) :

« Lundi le roi a pris médecine : comme je venois
 « auprès de lui il me dit : « Vous me paroisié bien
 « gaye hier, Madame. — Je lui répondis : Monsieur,
 « j'avois bien raison de l'estre, car mon fils venoit
 « de me parler de la part de Votre Majesté (2). —
 « Je suis ravi, dit le roi, d'avoir fait quelque chose
 « qui vous soit agréable, Madame, et j'espère que
 « ce mariage nous unira encore davantage. — Je
 « dis : Rien ne peust plus m'attacher n'y mon fils
 « à V. M. que nous le sommes de tout temps. Mais
 « assurément s'il pouvoit estre qu'il y eust de l'og-
 « mention, ce mariage le feroit, il nous comble
 « d'honneur et de joye. — Le roi me répondit : Votre
 « joye m'en fait beaucoup, mais n'en parlez pas en-
 « core de deux ou trois jours. — Le soir, après sept
 « heures, étant de retour de la promenade, comme
 « j'écrivois devant ma fenêtré aux reines d'Espagne
 « et à M^{me} de Savoie, je vis tout-à-coup arriver en
 « sautant dans ma chambre la duchesse de Bour-
 « gogne avec son mari et toutes ses dames qui me
 « erioient : — Madame, nous vous amenons M. le
 « duc de Berry, car le roi vient de déclarer tout haut
 « qu'il espousera Mademoiselle (3). Le Roy va vous

(1) Lettres inédites publiées par A. Rolland, p. 300-302.

(2) Lundi était le 2 juin : on remarquera donc que c'est le 1^{er} que le roi entretint son petit-fils, contrairement au récit de Saint-Simon.

(3) Preuve qu'il n'y eut point de demande solennelle faite par le roi à Madame, mais simple visite après que tout eut été convenu entre eux.

« le dire et Monseigneur aussi ; nous les avons de-
« vancés.—Je dis à M^{me} la duchesse de Bourgogne :
« Alheur qu'il m'est permis de parler, je vous as-
« seurez que j'ores une reconnoissance éternelle
« de toutes les soins et peines que vous vous êtes
« donnée pour cette affaire. Je say aussi, dis-je au
« due de Bourgogne, que vous l'avez tousjours dé-
« sires, dont je vous rends mille grâces ; et au due
« de Berry : Venez que je vous embrasse, car vous
« voilà plus que jamais comme vous disoit M^{me} la
« Dauphine. Elle l'appeloit toujours : mon Berry, le
« Berry de Madame ; il le sait bien. — Je l'ai em-
« brassé de grand cœur. — Il me dit : Je n'ay point
« aultre chose à vous demander, Madame, que de
« resprendre pour moy la même amitié et bonté
« que vous aviez pour moy pendant toute mon en-
« fance et de recomencer à me donner vos bons
« advis. — Je lui répondis en riant : Je croi qu'il
« vaut mieux que je vous demande pardon de vous
« avoir estés si souvent importune, mais je ne l'ay
« pas fait pour mon plaisir, et si M^{me} la Dauphine
« ne me l'avoit ordonné en mourant je m'en serois
« bien gardé. Vous estes trop grand pour qu'on
« vous donne des advis, aussi je ne vous en impor-
« tuneres point. Je me contenteres de faire mille
« vœux pour vous et M^{me} la duchesse de Berry,
« je vous ores dans mon cœur, je vous aimeres ten-
« drement, mais je suis trop vieille pour vous voir
« souvent, car je ne puis vous estre bonne à rien.
« Soyez heureux, gay et content, et je jouirai de

« votre contentement. — A peine avois-je dit ces
« mots que le roi entra avec M. le Dauphin. Tout
« avec eux se passa bien aussi. Mon fils et M^{me} d'Or-
« léans qui n'avoient point pensé que la chose se-
« roit déclarée sitôt, avoient été à Saint-Cloud pour
« cacher leur joie, car elle est inexprimable. J'en-
« voyai aussitôt un laquais à Saint-Cloud, et, je fis
« par écrit mon compliment à Mademoiselle. Vous
« pouvez bien penser que ma chambre ne tarda pas
« à être pleine de tout ce qu'il y a à Marly de petits
« et de grands; elle ne désemplit pas jusqu'à l'heure
« du souper. »

Le duc et la duchesse d'Orléans étaient sur la route de Saint-Cloud quand ils rencontrèrent le laquais du marquis d'Antin ; ils l'envoyèrent auprès de leur fille, pendant qu'ils poursuivaient leur chemin vers Marly. Ils allèrent droit chez le Dauphin qu'ils trouvèrent à table, faisant un retour de chasse avec son fils et quelques femmes de la cour : ce prince ne balança pas à oublier le passé et fit aux arrivants l'accueil le plus affectueux et le plus franchement empressé : il les embrassa et les fit embrasser par ses fils et par les principaux de la compagnie ; puis il mit la duchesse d'Orléans à côté de lui à table, lui prit plusieurs fois les mains, l'embrassa tout autant et but à la santé de tous et de chacun. « En un mot on ne vit jamais Monsei-
« gneur si gai, si occupé, si rempli de quelque
« chose. Le repas fut allongé, les santés réitérées,
« en un mot allégresse complète. De leur vie M. le

« duc et M^{me} la duchesse d'Orléans ne furent si surpris que d'une réception si fort inespérée. M^{me} la duchesse de Bourgogne, qui se tint toujours là, anima tout, et M^{gr} le duc de Bourgogne fut si aise et du mariage et de le voir si bien pris, qu'il en haussa le coude jusqu'à tenir des propos si joyeux qu'il ne pouvoit le croire le lendemain (1). »

Une visite moins agréable fut celle que le duc et la duchesse d'Orléans firent immédiatement à M^{me} la duchesse de Bourbon en sortant de chez le Dauphin. Cette princesse savait depuis quelques heures la nouvelle dont le secret avait été parfaitement gardé à son égard. La duchesse d'Orléans trouva sa sœur se promenant dans un jardin avec fort peu de monde ; elle parla la première et la réponse fut glaciale : le duc et la duchesse firent bonne contenance cependant, résolus à ne s'effrayer de rien ; ils voulurent même s'en tenir fidèlement au programme de la lettre que le duc avait adressée au roi et faire allusion à une éventualité de mariage entre leur seconde fille et le fils de madame la Duchesse. « — Quoi ! votre fille ? » répliqua-t-elle avec aigreur ; mon fils quant à présent est un trop mauvais parti ; ses affaires sont dans un désordre étrange, on lui dispute tout et on ne sait pas encore ce qui lui restera de bien, et votre fille est trop jeune pour la pouvoir marier (2). » Le duc

(1) *Mémoires de Saint-Simon.*

(2) *Ibid.*

d'Orléans, ne voulant se tenir pour battu, se mit à répondre que la fortune du prince serait toujours suffisante et à discuter sur l'âge de la princesse : on en vint aux dates précises, et la duchesse de Bourbon, poussée dans ses derniers retranchements, déclara encore plus aigrement qu'elle ne marierait pas son fils de longtemps. On échangea ensuite quelques mots insignifiants et l'on se sépara : « Ma-
« dame la Duchesse soulagée d'avoir au moins in-
« solenté sa sœur, et celle-ci riant de bon cœur de
« cette rage montée au point de ne la pouvoir ca-
« cher (1). »

Saint-Simon accourut à Saint-Cloud le lendemain et il y trouva une foule brillante et bruyante. Quand Mademoiselle l'aperçut, elle quitta la compagnie qui l'entourait, l'embrassa sur les deux joues, et, le prenant par la main, l'emmena dans l'Orangerie où elle l'accabla de compliments et de remerciements, en se mettant à lui raconter toute la part qu'il avait prise à ce mariage, et comme elle l'avait su de son père qui lui contait tout à mesure ; elle ajouta « qu'elle n'avoit jamais rien ignoré de tout
« ce qui s'étoit passé dans cette affaire ; que c'étoit
« pour cela qu'elle sortoit presque toujours du ca-
« binet de M^me la duchesse d'Orléans dès que j'y
« entrois et avant qu'on le lui dît et m'avoua qu'elle

(1) *Saint-Simon*. — Madame avait bien raison d'écrire, le 5 juillet 1710 : « C'est une histoire fort drôle que celle de la façon dont ce mariage s'est fait, mais elle ne peut s'écrire par la poste : c'est à la haine qu'on le doit plutôt qu'à l'attachement. »

« avoit souvent observé mon visage entrant et sor-
« tant de ces conversations (1). »

Le mercredi 4 juin Mademoiselle alla avec ses parents dîner à Marly « sans voir personne ». Ils se rendirent d'abord chez Madame, puis chez le roi qui attendait avec le Dauphin, le duc et la duchesse de Bourgogne, le duc de Berry et les principaux officiers de la cour. « Madame présenta Mademoi-
« selle au roi, qui se prosterna, et que le roi releva
« et embrassa aussitôt, et tout de suite la présenta
« à Monseigneur, à M^{sr} le duc et à M^{me} la duchesse
« de Bourgogne et à M. le duc de Berry, qui tous la
« baisèrent, puis à toute la compagnie. Le roi pour
« ôter leur embarras, avec cette grâce qu'il avoit
« en tout, défendit à Mademoiselle de dire un mot à
« personne, à M. le duc de Berry de lui parler, et
« abrégéa promptement l'entrevue (2). » Mademoi-
selle continua ses visites, et, les ayant hâtées autant que possible, retourna le soir même à Versailles. Dangeau, qui raconte plus brièvement les mêmes faits, ajoute : « Mademoiselle, qui n'a pas encore
« quinze ans, se tira de tout cela avec un air de
« modestie à travers lequel sa joie paroît. »

Le roi composa immédiatement la maison de la future duchesse de Berry. Dès le début des négociations la duchesse de Bourgogne voulut que la

(1) *Saint-Simon*. Il faut lire aussi le récit si piquant que la princesse lui fit de la visite de la duchesse de Bourbon avec sa fille.

(2) *Ibid.*

duchesse de Saint-Simon devînt dame d'honneur de sa belle-sœur, mais celle-ci ne s'en souciait qu'à demi, ou, ce qui est, je crois, la vérité, désirait se voir vivement sollicitée. Nous nous contenterons d'indiquer cet épisode sur lequel les mémoires du duc de Saint-Simon fournissent les détails les plus circonstanciés. Toujours est-il qu'il fallut accepter : après avoir, paraît-il, obstinément refusé malgré les instances du duc et de la duchesse de Bourgogne, de la duchesse d'Orléans, malgré les conseils du maréchal de Boufflers, en dépit des efforts faits, nous assure Saint-Simon, par lui-même pour faire agréer madame de Caylus, puis madame de Cheverny, ils cédèrent devant l'insistance du roi, ce qui était un ordre indiscutable. M^{me} de Saint-Simon fut donc déclarée dame d'honneur de la future duchesse, avec vingt mille livres de traitement ; la dame d'atour fut la marquise de la Vieuville (1) et la première femme de chambre, M^{lle} de la Devaize, une des personnes que la duchesse d'Orléans estimait le plus dans son entourage.

Le roi aurait pu composer la maison de sa future belle-petite-fille avec un soin plus sérieux (2). On

(1) Le duc d'Orléans voulait donner cette place à M^{me} de Maré, fille de la maréchale de Grancey, ancienne gouvernante des enfants de Monsieur. C'était une femme d'une réputation intacte et douée des plus sérieuses qualités. Mais elle ne voulut jamais accepter ces fonctions : elle avait élevé la duchesse de Berry et elle la connaissait trop bien pour vouloir avoir une charge auprès d'elle.

(2) Le duc de Saint-Aignan fut premier gentilhomme de la chambre

connaît le mérite et la haute vertu de M^{me} de Saint-Simon à laquelle tous les contemporains rendent un hommage unanimement flatteur. Mais M^{me} de la Vieuville était simplement intrigante et elle eut à essuyer plus d'une pénible avanie. Nous verrons comme la faveur dirigea seule le choix des autres dames et des divers officiers. Aussi M^{me} de Saint-Simon, ne se sentant nullement soutenue, et appréciant trop facilement le caractère de la princesse, prit-elle de bonne heure le parti de se borner strictement à remplir les devoirs de sa charge. A mesure que les désordres de la duchesse de Berry augmentèrent, sa dame d'honneur se retira de plus en plus, et à la fin elle venait passer seulement une heure ou deux près d'elle sans avoir jamais occupé l'appartement qui lui appartenait de droit au palais du Luxembourg. Elle seule cependant avait le privilège de parler franchement à la princesse et d'exercer peut-être quelque influence sur elle, mais elle comprit rapidement combien ses efforts les plus suivis amèneraient de pauvres résultats, et, craignant de se compromettre en se commettant trop intimement

du duc de Berry avec le marquis de Béthune; La Rochefoucauld-Roye et Clermont d'Amboise, capitaines des gardes; Montendre, des Cent-Suisses; Razilly, premier écuyer; La Haye, premier veneur; de Pons et de Mouchy, maîtres de la garde-robe; Champignelles, premier maître d'hôtel; le baron de Beauvais, capitaine de la Porte; Turgot, évêque de Sens, premier aumônier; Coetenfao, chevalier d'honneur de la duchesse; Hautefort, premier écuyer; Saumery, premier maître d'hôtel; l'abbé de Castries, aumônier; La Rochepot, chancelier.

dans cet intérieur, elle préféra se taire plutôt que d'essayer de faire un bien à peu près inutile au préjudice de dangers sérieux pour sa réputation.

Les fiançailles de la princesse eurent lieu le 5 juillet dans le cabinet du roi, dès que l'on eut reçu de Rome les dispenses pour parenté. Cette cérémonie souleva une question d'étiquette qui émut la cour. La fiancée portait, suivant l'usage, une mante dont la queue devait être tenue par une princesse d'un rang égal. Comme les sœurs de la future duchesse de Berry venaient d'être mises à Chelles, et qu'il n'y avait ni filles ni petites-filles de France, la charge en revint, par un piquant hasard, à M^{lle} de Bourbon. On devine facilement l'accueil fait à cette proposition par madame la Duchesse : le bruit circula promptement, et ce fut pendant quelques jours la conversation et la préoccupation de la cour : « la pique commençoit fort à grossir » et à inquiéter le roi qui ne voulait pas froisser la duchesse de Bourbon : protecteur comme il l'était de l'étiquette, il ne songeait cependant pas à céder. Il chercha à tourner la difficulté, et, au lieu d'imposer cette fois encore sa volonté, il demanda au duc d'Orléans de faire revenir ses filles pour la cérémonie. Ce prince avait précisément envoyé mesdemoiselles de Chartres et de Valois à Chelles, pour qu'elles n'assistassent pas au mariage de leur sœur, quelque envie qu'elles en eussent. La duchesse d'Orléans secondait cette résistance, pour humilier plus profondément sa

sœur, et elle avait obtenu de son mari une décision, qui, nous l'avons vu, coûtait beaucoup à ses filles, mais satisfaisait sa vanité. Le duc n'osa cependant pas lutter, ou n'y pensa point; peut-être aussi était-il bien aise de trouver un prétexte de faire plaisir à ses deux enfants, qui n'étaient parties qu'avec un véritable désespoir pour le couvent. Mais leur mère en fut froissée, et elle ne sut qu'imaginer pour colorer ce retour et empêcher le public de croire à un succès de madame la Duchesse contre elle. Elle inventa donc que les deux jeunes écolières n'avaient été encore qu'ondoyées, et elle fit procéder, le 3 juillet, aux cérémonies supplémentaires du baptême. Puis alors, elle laissa M^{lle} de Chartres porter la queue de la mante de fiançailles de sa sœur. Après la cérémonie, la duchesse emmena Mademoiselle dans son appartement où l'on joua jusqu'au souper du roi, en très-nombreuse compagnie.

Le lendemain, — un dimanche, — le mariage fut célébré dans la chapelle du palais de Versailles par le cardinal de Janson. L'assistance était magnifique et tout s'y passa suivant l'ordre accoutumé. Le seul incident à noter est « la gentillesse » qui eut lieu entre Madame et la duchesse de Berry. Au sortir de la messe, celle-ci dut passer devant Madame, mais elle ne le fit qu'après s'en être excusée : « Poussez-moi donc, madame, car il faut
« me pousser pour me faire passer devant vous, et
« il me faut encore quelque temps pour m'accou-

tumer à cet honneur-là (1). » Les mariés dînèrent seuls avec la duchesse de Bourgogne et il y eut ensuite grand jeu. Un grand souper réunit tous les princes et toutes les princesses à la table du roi. On se rendit ensuite à l'appartement des nouveaux époux, au milieu de la foule des courtisans des deux sexes rangés en haie sur le passage du royal cortège (2). Le cardinal de Janson fit la bénédiction du lit : le roi donna la chemise à son petit-fils, tandis que la duchesse de Bourgogne faisait de même pour sa belle-sœur : « le roi, après les avoir vu mettre au lit, se retira et tout le monde sortit avec lui. » Le lendemain Louis XIV vint, en rentrant de la messe, chez la duchesse de Berry. Comme la princesse se mettait à sa toilette, M^{me} de Saint-Simon lui présenta et lui nomma tous les gens de la cour, comme si elle eût été une étrangère, « lui faisant baiser les hommes et les femmes titrées ; » les princes et princesses du sang vinrent ensuite avant la fin de la toilette. Comme la veille, il y eut dîner, jeu également chez la duchesse de Bourgogne : les nouveaux époux rentrèrent dans leur appartement pour y recevoir la visite de la reine d'Angleterre.

Le mariage fut, pour M^{me} la duchesse de Berry,

(1) Dangeau, XIII, 200.

(2) *Ibid.* 201. « Jamais tant de magnificence pour les dames, ni tant de coupeurs de bourse, dont M. d'Argenson avait donné avis, comme de leurs habits en toutes façons, d'ecclésiastiques ou de militaires ; mais le plus remarquable vol a été le vol de la montre de mademoiselle Voisin. » (Lettre de la marquise d'Uxelles, 9 juillet.)

un affranchissement, un moyen de s'amuser plus librement, et rien d'autre. Trois jours après, elle inaugurerait ses chasses à courre, qui devaient tenir tant de place dans sa vie, avec mesdames d'Estrées, de la Vallière, de Listenois et de Rupelmonde. Elles subirent pour leur début un orage épouvantable, et rentrèrent, dit Dangeau, mouillées jusqu'aux os et fortement « écorchées ». Dans le commencement, une très-grande intimité réunissait les ménages des ducs de Bourgogne et de Berry : les deux frères étaient liés par une étroite amitié, et la duchesse de Bourgogne, après avoir si activement travaillé au mariage de sa belle-sœur, ne désirait rien tant que conquérir son affection. Nous les voyons donc pendant les premiers mois constamment ensemble : quand la duchesse de Berry ne montait pas à cheval, elle suivait les chasses dans la voiture de sa belle-sœur : elles faisaient toutes deux de fréquentes parties de campagne, et comme, jusqu'au mois d'avril 1711, la duchesse n'eut pas de maison organisée, elle dut, le plus souvent demander l'hospitalité au duc de Bourgogne. Mais cette liaison ne pouvait durer. La duchesse de Berry n'avait aucune des qualités de la duchesse de Bourgogne, dont la situation au contraire excitait son envie : l'intimité des deux frères lui déplaisait, et nous verrons qu'elle ne négligea rien pour les séparer, ce qui serait évidemment arrivé, si la mort ne s'était chargée d'y pourvoir. N'ayant même aucune affection pour son mari, qu'elle n'avait pris

que pour devenir libre, et occuper dans l'avenir la première place auprès du trône, elle ne dut jamais lui laisser une heure d'illusion. Sa piété lui déplaisait, parce que cela le rapprochait de son frère, et dès le début nous la voyons affecter une grande indifférence, tandis que le duc de Bourgogne quittait leurs parties pour se rendre aux offices ou au salut (1). Elle ne s'observait même plus déjà et, quoique déjà grosse, elle se laissait emporter, dès l'automne suivant son mariage, à ces orgies qui devaient si honteusement marquer sa vie. Saint-Simon se charge de nous l'apprendre, sans rien dissimuler : « Je passerai ici légèrement sur une
 « aventure qui, entée sur quelques autres, fit du
 « bruit quelque soin qu'on prît à l'étouffer. M^{me} la du-
 « chesse de Bourgogne fit un souper à Saint-Cloud
 « avec M^{me} la duchesse de Berry, dont M^{me} de Saint-
 « Simon se dispensa. M^{me} la duchesse de Berry et
 « M. le duc d'Orléans, mais elle bien plus que lui,
 « s'y enivrèrent au point que M^{me} la duchesse de
 « Bourgogne, M^{me} la duchesse d'Orléans, et tout
 « ce qui était là ne surent que devenir. M. le duc de
 « Berry y étoit, à qui on dit ce qu'on put, et à la
 « nombreuse compagnie que la grande-duchesse
 « amusa du mieux qu'elle put (2). L'effet du vin
 « haut et bas fut tel qu'on en fut en peine, et ne la

(1) Dangeau à cette époque mentionne soigneusement les actes de dévotion du ménage Bourgogne, et ne cite jamais à ce sujet le ménage Berry.

(2) Femme du grand-duc de Toscane, née princesse d'Orléans.

« désenivra point, tellement qu'il la fallut ramener
 « en cet état à Versailles. Tous les gens des équi-
 « pages la virent et ne s'en turent pas : toutefois
 « on parvint à le cacher au roi, à Monseigneur et
 « à M^{me} de Maintenon. »

Elle faisait cependant ses efforts d'un autre côté pour plaire à ceux dont elle pensait avoir besoin. Elle se fit immédiatement admettre au *Parvulo* de Meudon, comme on appelait le cercle intime où trônait M^{lle} de Choin, qui la traita absolument comme la duchesse de Bourgogne, avec la même familiarité et le même sans-gêne. Elle soignait également, du moins en apparence, la princesse Palatine, qui écrivait de Marly le 7 septembre 1710 :
 « La duchesse de Berry vient souvent me voir,
 « parce que le roi et son père l'ont voulu ; mais,
 « pour vous dire toute la vérité, elle n'a pas grande
 « sympathie pour moi. On n'estime ici que ce qui
 « est en faveur. La duchesse de Berry a de l'es-
 « prit, c'est certain, mais je suis trop sincère et il
 « m'est impossible de louer ce qui me déplaît, plus
 « encore chez ceux que j'aime et qui sont des
 « miens que chez des étrangers. Je suis très-con-
 « tente qu'elle soit duchesse de Berry et je lui sou-
 « haite toute sorte de bonheur, mais je ne compte
 « pas sur une grande tendresse de sa part. On ne
 « l'élèvera pas si bourgeoisement. Voilà tout ce que
 « je puis vous dire à ce sujet par la poste. »

Mariée, grâce à la duchesse de Bourgogne, la duchesse de Berry n'eut, dès le lendemain de son

hymen, qu'un but, celui d'achever de perdre sa belle-sœur auprès du Dauphin. Elle s'aperçut promptement de la situation précaire de son beau-frère auprès de Monseigneur, et elle conçut sans plus tarder et résolûment son plan. Elle fit aussitôt des avances au parti si profondément froissé par le succès des négociations de la duchesse de Bourgogne, et celle qui avait pris la place de M^{lle} de Bourbon devint précisément l'alliée de madame la Duchesse, parce que, comme cette princesse, elle voulait perdre le duc et la duchesse de Bourgogne complètement dans l'esprit du Dauphin. La coterie qui entourait et dominait ce prince comprit le secours inespéré qui lui arrivait, et c'est ce qui fit que la duchesse de Berry fut admise sans même l'avoir demandé dans le fameux sanctuaire du *Parvulo* de Meudon.

La duchesse de Berry feignit d'accueillir les ouvertures de sa belle-sœur, qui avait pensé la conduire facilement « et en faire comme sa fille (1); » mais quand, par cette feinte habile, elle fut parvenue à bien connaître le terrain sur lequel elle marchait, elle commença à chercher à brouiller son mari avec cette princesse ou au moins à rompre toute intimité entre eux. Ce fut un résultat difficile à obtenir. Mais, profitant de l'amour qu'elle avait inspiré à son époux, abusant de son caractère également éloigné de la fausseté et de l'artifice, elle en arriva assez

(1) Saint-Simon.

promptement à ses fins. La duchesse de Bourgogne n'avait pas tardé à reconnaître l'inutilité de ses efforts et l'erreur qu'elle avait commise : elle s'était sagement retirée de sa belle-sœur, mais en conservant la même intimité avec le duc de Berry, qu'elle traitait véritablement comme un frère tendrement aimé. Le refroidissement inattendu de ce prince mit le comble à son mécontentement en froissant son cœur et elle rompit alors avec la duchesse de Berry, mais sans éclat. La cabale de madame la Duchesse triomphait donc à la fin de 1711, car c'est à ce moment que ce beau succès venait d'être obtenu. Madame la Duchesse dissimulait à peine sa joie et elle avait même menacé la duchesse de Bourgogne de lui faire durement expier le tour joué à sa fille dès que le Dauphin serait roi. La brouille des deux belles-sœurs était désormais complète et publique. Jusqu'alors, comme nous l'avons dit, les deux ménages avaient vécu ensemble, les équipages et la vaisselle du duc de Berry n'ayant pu être fabriqués à temps; mais la duchesse de Bourgogne n'y tint plus et elle fit décider, à la fin du mois de l'hiver de 1711, la formation de deux maisons séparées, « toutes deux regardant comme une délivrance de n'avoir plus à dîner ensemble. » Dès les premiers jours, la foule afflua chez la duchesse de Bourgogne dont la grâce était bien appréciée, et pour laquelle on connaissait bien la faveur du roi. La duchesse de Berry, au contraire, se vit singulièrement abandonnée : elle en

ressentit un violent dépit et se servit de cette circonstance pour achever d'éloigner le duc de Berry de sa belle-sœur, en lui représentant sa conduite envers elle comme un impardonnable affront. Elle ne put retenir ses plaintes, pas plus qu'elle ne sut observer une conduite suffisamment retenue : l'incident malheureux de Saint-Cloud se renouvela, si bien que la duchesse de Bourgogne, sous l'impression qui lui fut singulièrement pénible de se brouiller avec son beau-frère, raconta tout au roi. Ce prince en fut très-mécontent; mais, voulant essayer de conserver la paix dans sa famille, il crut faire assez d'abord en se taisant, tout en ne laissant pas ignorer à la duchesse de Berry qu'il savait tout. Cette princesse, au contraire, puisa dans cette circonstance une nouvelle audace : elle crut ou qu'on n'osait rien lui dire, ou qu'on ne savait comment s'y prendre à son égard. Bref, elle continua de plus belle et prépara tout pour un éclat déplorable. M^{me} de Saint-Simon, tenant à se mettre à l'abri, vint en prévenir M^{me} de Maintenon qu'elle fut fort surprise de trouver au courant. Forte de cet appui, elle en parla franchement alors à la princesse en l'informant de ce qu'elle venait de faire : celle-ci « voulut, » — Saint-Simon insiste sur ce mot, — le prendre de haut avec sa dame d'honneur. Mais « M^{me} de Saint-Simon ne lui en laissa pas le temps « et lui témoigna son vif désir, en présence de tous « ces fâcheux incidents, de se démettre de sa « charge. » La princesse, comprenant alors la gra-

tivité de la situation, essaya de quelques phrases honnêtes, mais M^{me} de Saint-Simon profita de l'entrée du duc d'Orléans pour se retirer et aller raconter ce qui venait de se passer à Madame et à la duchesse d'Orléans.

« L'orage fondit le lendemain. Le roi, avant d'«
« ner, manda M^{me} la duchesse de Berry dans son
« cabinet. La romancine fut longue, et de l'espèce
« de celles que l'on ne veut pas avoir la peine de
« recommencer. L'après-dîner, il fallut monter
« chez M^{me} de Maintenon, qui, sans parler si haut,
« n'en parle pas moins ferme (1). La duchesse de
« Berry écouta, feignit de se soumettre, mais en
« sentant une haine invincible l'envahir contre sa
« belle-sœur, d'autant plus que le public sut tout
« cela et qu'elle n'en fut que plus abandonnée par
« les courtisans. Elle se consola en se rapprochant
« d'autant plus de la coterie de Meudon et en es-
« comptant à l'avance la revanche qu'elle pren-
« droit dès que le Dauphin seroit devenu souve-
« rain. »

On comprend dès lors quel coup la mort du Dauphin porta à la duchesse du Berry ; quel renversement ce fut pour ses projets. Madame la Duchesse voyait toutes ses espérances s'effondrer au moment

(1) *Saint-Simon*. — Le duc a soin de nous dire qu'il raconte tous ces détails d'après la duchesse de Berry elle-même, qui, dans l'excès de son désespoir après la mort du Dauphin, s'ouvrit entièrement à M^{me} de Saint-Simon.

où l'avènement de Monseigneur semblait imminent et lui assurait le pouvoir.

Le duc de Berry commença par se montrer vivement amoureux de sa femme (1), et, malgré les appréhensions de Madame, ce sentiment subsista assez longtemps, puisqu'elle le constate encore dans une lettre du 21 mai 1712 : « Elle n'est
« malheureusement pas amoureuse de lui, ajoute-
« t-elle, et bien qu'elle se conduise mieux qu'au-
« trefois, je crains qu'elle ne devienne coquette. » Saint-Simon dit également, à la date de 1711, que le duc de Berry était amoureux fou de sa femme et en admiration perpétuelle de son esprit et de son bien-dire. Cette amélioration dans l'attitude de la princesse s'explique par la mort de son beau-père survenue entre temps et qui lui avait créé tout naturellement une situation nouvelle à laquelle elle essaya, au moins au début, de faire honneur.

Nous avons dit qu'elle devint grosse dès le commencement de son mariage (2) : c'est ce qui motive le silence du consciencieux Dangeau qui ne parle presque plus d'elle pendant l'hiver de 1711. Elle dut renoncer aux bals, aux spectacles, et ne pas quitter son appartement de Versailles, car elle ne pouvait

(1) Madame, 11 janvier 1711 : « Elle n'est pas jolie ; cela me fait craindre que cet amour ne dure pas. J'ai bien peur qu'elle ne le rende malheureux. »

(2) Dangeau constate qu'elle fut saignée le 20 octobre, ce qui ne l'empêcha pas de monter à cheval le 27, pour une chasse.

même pas supporter la voiture. Quelques semaines après, Monseigneur mourait presque subitement. La duchesse de Berry laissa paraître un chagrin immense : elle était avec son mari chez la duchesse de Bourgogne quand Madame y vint au milieu de la nuit. « Le due et la duchesse de Berry étoient
« étendus à terre, les coudes appuyés sur un lit de
« repos et erioient tellement qu'on les entendoit à
« trois chambres plus loin (1). » La duchesse d'Orléans essayait vainement de la calmer. Madame les emmena alors dans leur appartement et les força de se coucher « et à cesser de crier », et ils étaient tous deux si suffoqués que Saint-Simon nous apprend qu'on fit « demeurer auprès d'eux une Faculté com-
« plète et munie ». A ce moment, cependant, ils ne croyaient pas que tout espoir fût absolument perdu, et quand, au réveil, le duc de Berry apprit aussi la terrible vérité, son désespoir redoubla; il en fut de même pour la duchesse de Berry, qui ne négligea pas cependant de prendre de lui tous les soins possibles et ne le quitta pas un instant. La cour n'étoit pas la dupe de ce désespoir. « M^{me} la duchesse de
« Berry étoit hors d'elle, dit Saint-Simon, on verra
« bientôt pourquoi. Le désespoir le plus amer étoit
« peint sur son visage. On y voyoit comme écrite
« une rage de douleur, non d'amitié, mais d'inté-
« rêt; des intervalles secs, mais profonds et farou-
« ches, puis un torrent de larmes et de gestes invo-

(1) Lettre du 16 avril 1714.

« lontaires, et cependant retenus, qui montraient
« une amertume d'âme extrême. Souvent réveillée
« par les cris de son époux, prompte à le secourir,
« à le soutenir, à l'embrasser, à lui présenter quel-
« que chose à sentir, on voyoit un soin vif pour
« lui, mais tôt après une chute profonde en elle-
« même, puis un torrent de larmes qui lui aidoient
« à suffoquer ses cris. »

La duchesse de Berry se sentait bien plus grave-
ment menacée. A l'heure même où ses méchantes
machinations avaient produit le résultat dont elle
attendait le succès et qui n'étaient un mystère pour
personne à la cour, hors peut-être pour le roi et pour
M^{me} de Maintenon, cette même princesse qu'elle
croyait à jamais vaincue devenait la femme de l'hé-
ritier immédiat du trône, investi de toute la con-
fiance de Louis XIV et il lui fallait plier devant elle. La
cabale dont elle s'était faite l'appui n'existait plus, et
ses débris, loin de pouvoir lui porter secours, consti-
tuaient désormais un danger pour elle. Elle ne pou-
vait faire fond sur son père, qui l'adorait, mais
haïssait les difficultés, et d'ailleurs n'avait alors au-
cune influence à la cour; ni sur sa mère, dont elle
repoussa rudement les sages conseils, quand cette
princesse voulut l'empêcher de s'embarquer dans
cette campagne contre la duchesse de Bourgogne.
« Elle se rebéqua » avec aigreur à ses premiers avis
et n'hésita pas à faire « l'étrangère et la fille de
France » avec sa mère, qu'elle indisposa d'autant
plus qu'elle laissa voir le dépit qu'elle éprouvait à

se sentir fille d'une bâtarde (1). On sait le sentiment tout opposé que cette naissance illégitime inspirait à la duchesse d'Orléans, et l'on comprend dès lors l'aigreur des rapports de la mère avec la fille. La duchesse de Berry, par la mort de son beau-père, se trouva donc tout d'un coup complètement isolée au milieu de la cour, comptant pour ennemis tous ceux qui s'étaient intéressés à elle et lui avaient si spontanément ouvert les bras, et pour amis tous ceux qu'elle n'aurait pas dû rechercher, et qui alors lui étaient plus qu'inutiles.

Cependant, habileté ou générosité, la duchesse de Bourgogne, qui savait le détail de tout ce qui s'était passé, ne voulut pas profiter de son triomphe inespéré. Elle et son mari n'eurent tout d'abord qu'une pensée, adoucir la douleur du duc de Berry et rétablir l'intimité qui avait existé précédemment entre eux. Ils parurent ne rien savoir et entourèrent leur frère de soins affectueux. Ils allèrent dès le matin du triste jour le voir dans son lit et ils procurèrent au moins à ce bon et faible prince la conso-

(1) Ce trait, rapporté par Saint-Simon, le prouvera. Un nouvel huissier servait chez la duchesse de Berry. Un matin que sa mère vint la voir comme elle finissait sa toilette, l'huissier ouvrit étourdiment la porte à deux battants : la duchesse de Berry rougit et, ne dissimulant pas sa colère, reçut assez mal sa mère. Dès que celle-ci fut sortie, le prince en parla à M^{me} de Saint-Simon en la chargeant de faire casser l'huissier qui avait ouvert la porte comme pour une fille de France, ce que la duchesse d'Orléans n'était pas. M^{me} de Saint-Simon raisonna l'impétueuse princesse qui « insista, pleura, ragea, » mais enfin se tut, laissant sa dame d'honneur apprendre au malheureux officier à mieux faire son service à l'avenir.

lation de sentir auprès de lui des cœurs réellement dévoués et auxquels il revint avec bonheur. Les prévenances de la nouvelle Dauphine ne furent pas moindres pour la duchesse de Berry qui « paya « d'esprit, de larmes et de langage (1), » mais qui souffrit cruellement de cette générosité qu'il lui fallait subir. Sans principes religieux, partant sans résignation, il lui fallait se contraindre et subir l'effondrement de toutes ses espérances.

Et non-seulement il fallait que la duchesse de Berry se résignât, mais elle allait encore avoir à faire publiquement acte auprès de la duchesse de Bourgogne de l'infériorité dans laquelle elle devait vivre désormais avec elle. Cette nécessité la révoltait, et elle ne pouvait se résigner à renoncer à un rang d'égalité avec sa belle-sœur que ce titre de Dauphine mettait si manifestement au-dessus d'elle. Cette exaspération ne connut plus de borne quand il s'agit de présenter le service à la Dauphine. M^{me} de Saint-Simon, qui par sa haute vertu et son calme exerçait seule une réelle influence sur la princesse, passa de longues heures à la calmer et à la raisonner ; elle la laissa crier, pleurer, se révolter, mais enfin elle la ramena à des sentiments relativement raisonnables et obtint qu'elle irait voir sa belle-sœur le 17 avril, et « feroit tout son possible pour se raccommo-der avec elle. » Elle tint parole, et il faut dire que la nouvelle Dauphine lui facilita de

(1) *Saint-Simon.*

tout son pouvoir cette pénible démarche. Les deux princesses passèrent une heure ensemble (1) et firent assaut de grâces et d'honnêtetés : elles sortirent ensemble du cabinet de la Dauphine et leur attitude fit croire à une sincère réconciliation que toute la cour souhaitait, mais dont le duc de Berry montra surtout un touchant contentement. Le Dauphin vint à son tour voir le duc et la duchesse de Berry ce même jour dans l'après-dîner et il y acheva la réconciliation de la façon la plus sincère en apparence et au milieu des larmes. Restait cependant l'affaire du service, lequel consistait à ce que la duchesse de Berry devait donner une fois la chemise à sa belle-sœur et le duc de Berry à son frère. Pour celui-ci aucune difficulté, mais l'orgueil de la duchesse de Berry se révoltait à la pensée de cette reconnaissance publique d'infériorité, quoiqu'elle dût comprendre que c'était une règle d'étiquette qui n'avait rien d'humiliant et qu'il fallait tout simplement observer pour obéir à l'usage. Elle s'emporta de nouveau malgré les efforts de M^{me} de Saint-Simon, protesta qu'un frère ne pouvait être forcé de rendre à son frère ce service de « valetage ». Le duc de Berry essaya de l'apaiser et elle lui répondit par une scène terrible, pleine de menaces, de sanglots, d'injures, telle que ce prince, qui avait annoncé qu'il se présenterait le lendemain au lever de

(1) « Elles eurent une grande conversation sur cela, et en étoient sorties fort contentes l'une de l'autre. » (Dangeau.)

son frère, n'osa le faire de peur de se brouiller avec sa femme. La duchesse de Berry ne cacha pas une colère que toute la cour connut bientôt et au sujet de laquelle les dames de la Dauphine s'exprimèrent très-vivement. Le duc d'Orléans vint alors au secours de son gendre, et, après une journée de discussions pénibles, la duchesse céda à la menace d'une nouvelle « romancine » du roi ; seulement elle se fit accorder un délai, tout en ayant le déplaisir de voir son mari dès le lendemain s'empresser de se débarrasser de son service auprès du duc de Bourgogne, qui l'embrassa tendrement sans lui adresser la moindre allusion à ce fâcheux démêlé. Au bout de quelques jours de réflexion il lui fallut enfin s'exécuter. Elle se rendit à la toilette de la Dauphine et lui donna la chemise, puis la sale (1). La Dauphine fit le meilleur accueil à sa belle-sœur sans avoir l'air de se douter de la moindre chose. Le partage de la succession de Monseigneur amena encore des difficultés. Par une mesure que Saint-Simon trouve, très-judicieusement à mon avis, « indécente » et sans exemple, on mit en vente les bijoux et quelques objets mobiliers laissés par ce prince ; toute la cour se porta à cette enchère comme à une partie de plaisir. Cette vente causa quelques « riottes » entre la Dauphine et le duc de Berry qui, poussé par sa femme, recherchait parfois les mêmes pièces que

(1) La coupe de vermeil sur laquelle on présentait à la reine et aux princesses leurs bagues, montres, éventails, etc.

sa belle-sœur ; il y en eut surtout une très-vive pour d'excellents tableaux, et il fallut que le duc de Beauvilliers intervînt pour faire comprendre à la Dauphine qu'elle avait été trop loin, ce qu'elle reconnut avec beaucoup de bonne grâce. Mais le duc de Berry échoua au sujet du palais de Meudon que sa femme souhaitait vivement, n'ayant aucune habitation particulière. Saint-Simon voulait décider le duc de Bourgogne à satisfaire pleinement son frère à cet égard, mais le roi craignit que cela n'entraînât la création d'une nouvelle cour ; il ne voulut céder en rien et fit dédommager ce prince par quelques lots de diamants, dont il dut s'empresser de revendre une partie afin de payer des dettes pressantes que leur train augmentait fort considérablement chaque jour (1).

La cour demeura quelque temps encore à Marly, et c'est là que le duc de Saint-Simon eut avec le duc d'Orléans une conversation dont la conséquence au moins étrange fut de brouiller avec la duchesse de Berry celui qui était réellement la cause de son mariage, et dont la femme était sa dame d'honneur et son plus sérieux patron dans le monde, si elle eût voulu l'écouter. A ce moment où le duc d'Orléans montrait pour sa fille une affection que je qualifierai presque de désordonnée, depuis long-

(1) A cette époque, le duc de Berry recevait du roi une pension de 12,000 livres par mois, et sa femme, une de 3,000. (Dangeau XIII, 400.)

temps le public interprétait d'une façon douloureuse ces sentiments, et la coterie de la duchesse de Bourbon entretenait ces bruits qu'aucun écrivain sérieux, j'ai hâte de l'ajouter, n'a jamais accueillis. Mais les masses ne raisonnent pas et se laissent entraîner par un mouvement habilement conduit. Précisément en même temps la princesse était aigrie d'avoir vu sa belle-sœur devenir Dauphine, froissée d'avoir échoué dans ses vœux pour Meudon, fatiguée par une grossesse qui la condamnait à un repos relatif, la privait de la chasse, du jeu, du mouvement inhérent à sa nature : elle était en outre tout à fait mal avec sa mère, comme nous allons le raconter. Le duc de Berry, encore amoureux, dominé par l'esprit de sa femme, subissait complètement le joug, ou, s'il essayait de résister, il avait à essuyer des scènes qui chaque fois le laissaient un peu plus meurtri. Si le duc d'Orléans se permettait alors d'intervenir, toute la colère de sa fille se tournait contre lui ; il savait la blâmer en dehors, accusait ses torts, rendait justice à son gendre, mais devant elle il perdait toute contenance, ou, si par hasard il tentait à son tour de vouloir élever la voix, « elle le traitoit comme un nègre, tellement qu'il ne songeoit plus qu'à l'apaiser et à « obtenir son pardon qu'elle lui faisoit bien ache-
« ter (1). » D'ordinaire il aimait mieux laisser de côté ces sujets de discorde pour passer chaque jour

(1) *Saint-Simon.*

paisiblement quelques heures avec sa fille bien-aimée. Ce redoublement d'assiduité, bien naturel de la part d'un père envers une fille condamnée à un repos forcé et qui ne redoutait rien tant que l'ennui, ne passa pas inaperçu grâce à la pernicieuse malignité de madame la Duchesse, trop heureuse de poursuivre sa vengeance ; elle fit si bien que le duc de Berry apprit de bonne heure les bruits infâmes qui couraient sur son beau-père. Ce prince en fut affecté sans y croire, mais en même temps il ne pouvait s'empêcher de remarquer la présence si fréquente du duc d'Orléans chez sa femme, de constater l'impossibilité où il était pour ainsi dire de passer un moment seul avec elle : il ne dissimula pas longtemps son mécontentement dont le bruit se répandit dans la cour et parvint aux oreilles de M. de Saint-Simon. Celui-ci, redoutant un éclat, crut de son devoir de le prévenir et ne pouvant mieux faire que de mettre le duc d'Orléans brutalement au fait de ce qui se passait (1), après avoir vainement essayé de lui faire comprendre que ses assiduités chez sa fille fatiguaient à la longue son gendre. Saint-Simon nous dit que ce prince « en fut étourdi, s'écria sur « l'horreur d'une pareille imputation si noire et la « scélératesse qui l'avoit portée jusqu'à M. le duc de « Berry » et le remercia. Mais ce prince, ne sachant pas avoir de secret pour sa fille, la mit au courant de

(1) Il avait prévenu la duchesse d'Orléans, mise au courant de ces bruits, de ce qu'il allait faire.

l'affaire. Le soir même, après le souper, la duchesse de Berry appela M^{me} de Saint-Simon dans sa garde-robe, lui reprocha de vouloir la brouiller avec son père, et lui raconta toute la conversation de son mari. M^{me} de Saint-Simon répondit avec le calme dont elle ne se départait jamais et qui lui assurait une grande supériorité sur la princesse. Saint-Simon se fâcha tout de bon et voulut rompre avec le duc d'Orléans, mais la duchesse d'Orléans s'entremet, et, après des pourparlers, les deux amis se réconcilièrent, Saint-Simon évidemment satisfait de voir sa personnalité prise aussi au sérieux, mais à la condition stipulée par lui qu'il ne serait plus question entre eux de la duchesse de Berry, qui, de son côté, chercha à « rhabiller » la chose auprès de sa dame d'honneur (1).

Au mois de juillet la cour quitta Marly pour Fontainebleau, Versailles étant encore trop envahi par la petite-vérole. La duchesse de Berry, grosse de trois mois, était assez souffrante pour que ce voyage parût imprudent à Fagon; mais on connaît l'inflexi-

(1) « Depuis que j'avois connu M^{me} la duchesse de Berry, je la voyois fort rarement, et je m'étois défait de tout particulier avec elle. Mais elle venoit me trouver quelquefois dans ma chambre, sous prétexte d'aller chercher M^{me} de Saint-Simon, et m'y tenoit des heures tête-à-tête quand elle étoit dans l'embarras. Depuis cette aventure, je ne remis de long-temps le pied chez elle, et ailleurs je lui battois si froid, que je lui fis perdre l'habitude de me venir chercher. Dans la suite, pour ne rien trop marquer, j'allois à sa toilette publique une fois en deux mois et des moments chaque fois, et tant qu'elle a vécu je ne m'en suis pas rapproché davantage, malgré force agaceries directes et indirectes, qui ont souvent recommencé et auxquelles j'ai toujours résisté. » (Saint-Simon.)

ble volonté de Louis XIV à satisfaire jusqu'à ses caprices. Le duc de Berry en fit l'observation et fut mal reçu ; M^{me} de Maintenon, frappée du danger, revint à la charge avec Fagon et Madame ; le roi résista plus vivement encore, la dispute dura trois ou quatre jours, au bout desquels le roi se fâcha tout à fait, mais consentit cependant à ce que la duchesse fît le voyage par eau. Louis XIV souffrit réellement d'avoir été obligé de céder et il s'en vengea par la condition qu'il mit à sa permission. La jeune princesse devait venir coucher au Palais-Royal et s'y reposer pendant que le prévôt des marchands ferait disposer les bateaux, mais il lui défendit de sortir, même d'aller à l'Opéra où sa loge était de plain-pied avec ses appartements. Peu confiant en son obéissance, il renouvela sa défense à M^{me} de Saint-Simon en lui ordonnant de ne pas quitter un instant sa petite-fille, donnant ainsi le plus triste exemple d'une tyrannie vraiment sénile. Le duc et la duchesse de Berry arrivèrent au Palais-Royal, le 31, et se consolèrent de leur quasi-captivité par un grand jeu auquel le roi n'avait pas songé dans ses sévères prohibitions. Le 15, ils s'embarquèrent pour gagner Petit-Bourg où le roi devait coucher. La duchesse arriva très-souffrante. Louis XIV, ne voulant point paraître le remarquer, se montra « épanoui d'une obéissance si exacte ». Le lendemain elle remonta dans le bateau qui se heurta au pont de Melun et faillit sombrer ; la peur fut grande. On put cependant gagner le rivage et les voyageurs

arrivèrent au milieu de la nuit à Fontainebleau. Cinq jours après la princesse accouchait d'une fille, sans accident sérieux heureusement (1) (21 juillet). « Comme ce n'était qu'une fille, » dit Saint-Simon, « on s'en consola, » et le duc de Berry en donna l'exemple, car le surlendemain, pendant qu'on emportait à Saint-Denis le corps de son enfant, il chassait à courre avec son frère.

La duchesse de Berry se remit assez vite : ses journées se passaient à jouer au brelan. Le 13 août elle fit ses relevailles, et elle recommença aussitôt à suivre la chasse en voiture. Dès lors nous la voyons sans cesse se livrer à cet exercice favori, tantôt à cheval (2), tantôt dans une élégante petite calèche qu'elle venait de se faire faire, avec ses inséparables amies, mesdames de la Vrillière et d'Estrées. Mais de graves orages intérieurs allaient troubler cette existence redevenue relativement tranquille et causer de nouvelles tribulations au père et au mari de cette trop fantasque princesse.

Nous avons déjà dit à quel point la duchesse de Berry haïssait sa mère, à laquelle elle ne pardonna jamais le vice de sa naissance ; elle oubliait qu'elle devait précisément à cette circonstance le mariage

(1) Le dauphin passa la nuit auprès de sa belle-sœur : le roi y vint. L'enfant fut baptisé et conduit à Saint-Denis, le 23, par M^{mes} de Beauvilliers et de Châtillon et l'évêque de Sens (Dangeau). — Comme l'enfant avait sept mois, Madame raconte plaisamment que toutes les dames de la cour se trouvèrent avoir eu des enfants venus à ce terme et ayant vécu.

(2) Elle y remonta pour la première fois le 7 septembre.

considérable qu'elle avait contracté, et elle ne voulait pas se montrer reconnaissante de la douceur que la duchesse d'Orléans, à défaut de sentiments plus maternels, lui avait toujours témoignée : elle laissait paraître cette antipathie assez imprudemment pour recueillir de fréquentes mercuriales de la part du roi et de Madame. Mais ces vives remontrances devant lesquelles il lui fallait bien céder, loin de la corriger et de la ramener, augmentaient encore son dépit et sa haine. Au mois d'octobre, ce fut à Madame qu'incomba, par ordre du roi, la « commission » de tancer un peu la duchesse de Berry. Madame, depuis quelque temps, évitait de s'immiscer dans cet orageux intérieur. Mais cette fois, prévenue officiellement par M^{me} de Maintenon, elle ne crut pas devoir résister ; elle demanda seulement que le roi prévînt sa petite-fille de l'ordre qu'il donnait, ce qui fut fait. « Le soir (1), raconte-t-elle elle-même, le père, la mère et la fille vinrent chez moi, et je commençai sur-le-champ mon rôle. — « Ma chère enfant, dis-je à la duchesse, vous savez bien vous-même que, depuis votre mariage, je ne vous ai sermonnée qu'une seule fois ; mon intention étoit de ne plus jamais le faire, mais j'ai reçu aujourd'hui du roi un ordre auquel, comme bien vous pensez, je ne puis pas résister. Il m'a chargée de vous dire pourquoi il ne vous a pas menée avec lui lundi dernier dans sa calèche. La

(1) *Lettres inédites*, 14 octobre 1711 (édit. Rolland).

« raison en est que toute votre conduite lui déplait.
 « — Je lui ai ensuite exposé de point en point que,
 « si elle vouloit être parfaitement malheureuse,
 « elle n'avoit qu'à continuer ; mais que, si au con-
 « traire elle vouloit être heureuse, elle devoit com-
 « mencer par se faire aimer de tout le monde,
 « comme elle s'en étoit fait détester jusqu'alors ;
 « que, lorsque le roi apprendroit qu'elle s'étoit cor-
 « rigée complètement, il lui rendroit certainement
 « ses bonnes grâces. — Prenez donc bon courage ;
 « voyez tout ce qui peut contribuer à votre amen-
 « dement et faites-le. De la sorte, vous ferez votre
 « bonheur et le nôtre. — J'ai encore ajouté beau-
 « coup d'autres choses qu'il seroit trop long de vous
 « raconter. Elle a pleuré à chaudes larmes et avoit
 « bien promis de se corriger. »

Les choses n'en restèrent pas là, et Madame dut continuer à surveiller sa petite-fille, qui reçut l'ordre de la voir assidûment, et qui, par la peur que lui inspirait le roi, n'osa point s'y soustraire. La Palatine ne se faisait pas trop d'illusion sur le succès de ses prédications, qui cependant semblaient promettre les meilleurs fruits. « La pupille dont on
 « m'a chargée, écrit-elle le 15 novembre, se con-
 « duit mieux maintenant, grâce à Dieu, et profite
 « de mes sermons. Dieu veuille que cela dure (1) ! »
 Mais il paraît qu'il y avait eu de nouveau à sévir :
 « Le père et la mère, continue-t-elle, n'ont pas dit

(1) *Lettres inédites* (édit. Rolland).

« un mot pendant ma réprimande : ils étoient tout
« attendris : quant à la fille , elle pleuroit amère-
« ment. Je ne lui ai pas adressé une seule mauvaise
« parole, au contraire, je l'ai beaucoup plainte d'a-
« voir été si mal élevée, et, avec tout son bon sens,
« de n'avoir pas appris à faire ce qu'elle devoit, ni
« à remplir les obligations que Dieu nous a impo-
« sées pour être heureux dans ce monde et dans
« l'autre. J'ai ajouté que j'étois bien fâchée qu'on
« m'eût donné la commission de la morigéner,
« mais que je la croyois si raisonnable, que je ne
« doutois pas que, lorsqu'on lui montreroit ce qui
« convenoit à une grande princesse comme elle
« étoit maintenant, ce qu'il lui falloit éviter et suivre,
« ce qu'elle devoit au roi, à son mari, ainsi qu'à ses
« père et mère, elle changeroit complètement de
« conduite et chercheroit à se faire aimer de tout le
« monde, en quoi consistoit le bonheur. Puis j'a-
« joutai : Je ne vous dis rien de notre Seigneur
« Dieu, cela seroit trop haut pour moi et je n'en
« pourrois pas parler assez dignement. Je laisse
« donc ce soin à votre confesseur. Je vous dirai
« seulement que rien n'est plus laid que de voir
« une personne de votre âge s'efforcer de ne pas
« croire à la divinité. Cela nous attire non-seule-
« ment la colère et le châtiment de Dieu, mais
« encore le mépris des hommes, car il nous est or-
« donné, à nous chrétiens, d'aimer Dieu de tout no-
« tre cœur et notre prochain comme nous-mêmes.
« Ceux qui vous ont donné ces mauvaises maximes

« sont vos plus grands ennemis, puisqu'ils cher-
« chent à vous rendre malheureuse dans ce monde
« et dans l'autre, Mais moi qui ne vous considère
« que comme mon enfant et ma petite-fille, je ne
« désire rien de plus ardemment que de vous voir
« parfaitement heureuse; c'est là-dessus que je
« fonde le bonheur de ma vieillesse. Ne croyez donc
« pas que ce que je vous dis pour votre bien, je
« vous le dise par mauvaise humeur ou envie de
« gronder. Non, ce n'est que parce que le roi me
« l'a ordonné, que votre père, dis-je en riant, est
« aveugle à votre égard, et votre mère trop pares-
« seuse pour se donner la peine de vous reprendre
« toutes les fois que vous faites une sottise. On vous
« accuse de trop boire, de faire la moue au roi, de
« maltraiter votre mari et de lui faire jouer un mé-
« chant personnage, de vivre mal avec madame la
« Dauphine, de rompre en visière à tout le monde,
« d'être impolie, et autres choses semblables. J'es-
« père que vous vous corrigerez de tout cela. — Ma
« harangue fut plus longue encore, mais je m'ar-
« rêta, car je crains de vous avoir déjà ennuyée
« avec ce que je vous en ai dit. Mon fils gâte souvent
« ce que j'ai fait de bien à force de patience. »

Le tableau est complet. On voit la vieille Palatine, cette princesse qui, d'après Saint-Simon, tenait beaucoup plus de l'homme que de la femme, « avec
« la figure et le rustre d'un Suisse », prononçant son sermon, se donnant l'ineffable satisfaction de tancer rudement sa belle-fille à deux reprises, re-

prochant à sa fille sa faiblesse et fulminant incidemment contre les incrédules. On devine l'attitude de la duchesse de Berry en colère, humiliée, honteuse de se sentir obligée de céder et pleurant probablement pour avoir une contenance ; sa mère laissant passer l'orage sans s'en préoccuper autrement, et versant aussi quelques larmes de situation ; le duc d'Orléans enfin embarrassé de se voir à pareille fête, et trouvant probablement sa mère bien longue dans sa harangue.

La Palatine avait raison de ne pas s'illusionner sur le succès de sa « commission ». Après avoir pendant trois mois prêché et morigéné sa petite-fille qui avait cependant l'air de l'écouter, elle vit tout ce bel échafaudage s'écrouler subitement au milieu d'un scandale qui fit grand bruit à la cour. Tout en feignant de prêter l'oreille aux sages conseils de Madame, la duchesse de Berry n'en agissait qu'à sa tête, et elle continuait à se conduire envers sa mère de la manière la plus fâcheuse. Elle se consolait en se confiant à l'une de ses femmes de chambre, mademoiselle de Vienne, fille de la nourrice du duc d'Orléans, et qui n'avait peut-être pas échappé aux bonnes grâces de ce prince (1) : elle en avait fait sa complaisante, et celle-ci, fine et spirituelle, exerçait sur sa maîtresse une véritable puissance qui déplaisait au roi et pouvait d'un moment à l'autre, par l'influence de la duchesse de

(1) Dangeau, XIV, 59.

Berry sur son père, devenir dangereuse (1). Entre temps, cette princesse s'avisa d'avoir envie, pour paraître à un bal donné par M. de Pontchartrain, d'un très-beau collier de perles et diamants jaunes que la reine-mère avait jadis donné à Monsieur, et dont la duchesse d'Orléans aimait à se parer. La duchesse de Berry, sachant la contrarier en agissant ainsi, le lui demanda, sûre à l'avance d'éprouver un refus, auquel elle répondit insolemment que ce collier appartenait à son père et qu'elle saurait bien se le faire donner. Et, en effet, le duc d'Orléans eut l'inexplicable faiblesse de céder au caprice de sa fille, qui, à l'occasion des fêtes du jour de l'an, affecta de porter ces bijoux pour froisser sa mère. Celle-ci se plaignit hautement, et trouva cette fois un appui déterminé auprès de Madame, qui alla trouver le roi dans son cabinet et le mit au courant de ce triste incident : « Ceux qui l'en virent sortir, « ajoute Dangeau (2), dirent qu'elle avoit les larmes « aux yeux, mais que cela ne la regarde point, et « qu'il s'agit de quelques démêlés entre madame « la duchesse de Berry et madame la duchesse d'Or- « léans sa mère ; et ce qui confirme dans cette opi- « nion, c'est qu'on les avoit vues toutes deux en-

(1) « Une maudite femme de chambre dont M^{me} de Berry avoit fait sa favorite a pris la peine de brouiller mon fils avec sa femme et la duchesse de Berry avec sa mère : celle-ci, qui avoit tant de droits d'être fâchée, a porté plainte au roi. La femme de chambre fut chassée, et moi, je fus chargée de gronder M^{me} de Berry. » (Lettre de Madame, 24 janvier 1711.)

(2) Versailles, 7 janvier 1712.

« semble à la messe dans la loge de la tribune, qui
« ne paraissoient pas contentes l'une de l'autre, et
« qu'on avoit vu le soir madame la duchesse d'Or-
« léans entrer chez madame de Maintenon où étoit
« le roi, et où elle demeura assez longtemps. » Le
roi montra un extrême mécontentement et alla jus-
qu'à parler de mesures sévères. La duchesse de
Berry en fut elle-même effrayée, et, sous prétexte
d'un refroidissement, elle se mit prudemment au
lit (1). La Dauphine s'empressa de l'aller voir et de la
sermonner à son tour : le lendemain au soir, elle y
resta plus de trois heures, en présence du duc de Berry
qui ne savait quel conseil donner ni quel parti pren-
dre, tant il était encore dominé par sa femme. La
Dauphine, cependant, l'emporta et parvint à décider
sa belle-sœur à aller faire ses excuses à sa mère ;
mais les choses ne marchèrent pas à son gré :
« Elles ne furent pas contentes l'une de l'autre, dit
« Dangeau ; madame la Dauphine, qui est fort oc-
« cupée de leur raccommodement, espère qu'elle
« en viendra demain à bout. » Le lendemain, en
effet, tout se passa au mieux (2). « Madame la
« duchesse de Berry, dit encore Dangeau, alla chez
« madame la duchesse d'Orléans, et le raccommo-
« dement fut entièrement fait. Madame la duchesse
« de Berry lui parla avec beaucoup d'amitié et de
« déférence, la priant fort de lui donner tous ses

(1) Dangeau.

(2) 11 janvier.

« conseils, comme si elle étoit encore fille; qu'elle
« avoit toujours eu intention de bien faire, et qu'elle
« feroit encore mieux à l'avenir; que si elle avoit eu
« quelque tort, il falloit pardonner à une personne
« de son âge. Madame la duchesse d'Orléans l'em-
« brassa fort tendrement et lui promit de la rac-
« commodier avec le roi. »

CHAPITRE III.

La duchesse de Berry jusqu'à la mort de Louis XIV. — Nouvelles intrigues. — Mort de la Dauphine. — Morts du Dauphin et de son fils. — Satisfaction de la princesse. — Folles toilettes. — Le roi se rapproche d'elle. — M^{lle} de Forcadel. — Son mariage avec M. de Mouchy. — Naissance d'un fils qui meurt aussitôt. — Nouvelles folies. — Amours du duc de Berry. — Sa mort. — Scène de Rambouillet. — M. de La Haye. — Exagération du deuil. — La princesse obtient des gardes. — Le prince de Saxe. — Elle a des dames. — M^{me} de Parabère. — Réforme de la toilette. — Mort du roi.

La duchesse de Berry ne pouvait se résigner au renvoi de sa femme de chambre favorite (1), renvoi absolument exigé par le roi : elle dissimulait, mais souffrait intérieurement toutes les douleurs de l'orgueil froissé, et elle ne devait jamais pardonner à son mari ce qu'elle appelait sa faiblesse honteuse en cette circonstance. Il fallait cependant céder : elle venait de faire bon visage à sa mère, et la crainte d'une nouvelle et plus vive « romancine » de la part du roi, devant lequel tremblait toute sa famille,

(1) Mademoiselle de Vienne était d'une conduite plus que légère, grâce à laquelle elle affichait un luxe déplacé.

la décida à tâcher de faire contre fortune bon cœur. Mais l'effort fut au-dessus de ses forces; nous allons laisser Madame raconter encore cette scène :

« Dieu ! que les enfants opiniâtres sont une chose
 « déplaisante ! écrit-elle le 14 janvier. Mardi der-
 « nier, j'avois passé toute la matinée à faire la le-
 « çon à la duchesse de Berry, et à lui dire comment
 « elle devoit demander pardon au roi. Elle finit par
 « me dire : — Il faudroit que j'eusse bien peu de
 « mémoire si je ne pouvois retenir ce que vous me
 « dites, madame. — Mon fils, contrairement à son
 « habitude, l'exhorta aussi de son mieux, de sorte
 « qu'il étoit à espérer que tout se passeroit bien et
 « que le roi seroit content d'elle. Lundi, sa mère
 « avoit déjà prié le roi de vouloir bien lui permettre
 « de la revoir, car il lui avoit fait défendre par moi
 « de se présenter devant lui jusqu'à nouvel ordre.
 « Mon fils intercéda aussi pour elle, mais le roi leur
 « répondit qu'il ne vouloit rien faire à ce sujet sans
 « m'avoir consultée. Le soir, comme je suivois le
 « roi dans son cabinet, je vis qu'il étoit tout embar-
 « rassé, et je lui dis en riant : — Que V. M. ne
 « s'embarrasse pas de me voir dans ce cabinet mal-
 « gré vous, et j'en sortires dais que j'ores eue
 « l'honneur de vous parler, et ce que j'ay à dire
 « sera court. Mais je vous prie de ne vous jamais
 « embarrasser de moy, je n'entreprendres jamais
 « rien qui vous puisse être désagréable. La raison
 « qui m'amène ici sans que V. M. m'ait ordones de
 « la suivre dans son cabinet, c'est que mon fils et

« madame d'Orléans m'ont dit tout deuz que vous
« ne veuillez permettre à madame la duchesse de
« Berry de paroistre devant vous, Monsieur, et de
« demander pardon à V. M. de luy avoir desplue
« que je ne joigne ma prière à la leurs : et voillà
« seulement ce. que je viens faire. — Le roi ne
« répondit rien sur les premiers points, mais sur
« le dernier il dit : Quoy, madame ! vous me con-
« seillez de revoir déjà madame de Berry ? — Je ré-
« pondis en riant : De conseil il ne m'appartient
« jamais de vous en donner, mais bien de supplier
« V. M. de donner cette consolation à madame la
« duchesse de Berry, car je vous assure qu'elle est
« très-mortifiée. La tape qu'on lui a donnée est
« bonne et rude, car elle avoit une grande passion
« pour cette fille. — Le roi me dit avec une
« grande politesse : Vos conseils sont bons, ayant
« bon esprit comme vous aves, et je reverrai de-
« main au soir madame de Berry : vous luy pouvez
« dire ou mander. — Je fis une grande révérence,
« pris la porte à la main et je dis : — Je ne respond
« pas comme je devoit afin de ne retenir plus
« longtemps V. M. de la compagnie qui l'attant. —
« Sur quoy je me retirai. Le mardi soir, la du-
« chesse de Berry alla chez madame de Maintenon,
« à laquelle elle ne dit pas un seul mot, bien que
« je lui eusse expressément ordonné de commen-
« cer par elle et de lui dire qu'elle avoit désiré voir
« le roi dans sa chambre, parce qu'elle espéroit
« que madame de Maintenon seroit assez bonne

« pour l'aider à apaiser le roi. Au lieu de parler
« ainsi, elle ne desserra les dents ni à elle ni au roi,
« et elle ne fit que pleurer du commencement à la
« fin ; de sorte que le roi dut lui dire : — Je vois
« bien qu'il faut que ce soit moi qui rompe la glace.
« — Tout s'est passé très-froidement, comme le
« roi a eu la bonté de me le raconter ensuite (1). »
Saint-Simon ajoute que Louis XIV parla très-sévèrement à sa petite-fille, « en père, mais en roi
« et en maître, en sorte qu'il ne manqua rien à son
« humiliation que de pouvoir être intérieurement
« humiliée. » La duchesse de Berry dut cependant
encore dissimuler : quelques jours après, elle reprit
sa place aux soupers du roi, mais sans cacher assez
son ressentiment. Sa mère avait fait tout ce qui
était réellement possible pour la calmer et la ramener
à elle, jusqu'à lui abandonner le collier, cause véritable
de ce malheureux incident ; mais l'impérienne
princesse souffrait bien autrement de la contrainte
où elle avait été de se séparer malgré elle de sa
femme de chambre favorite, d'une véritable confidente,
au courant de toutes ses intrigues et déjà de ses
faiblesses (2). Très-peu de temps après, la duchesse
de Berry put se rendre compte de la diminution de
situation à la cour que lui avait infligée cet éclat.
Le marquis de Razilly, son premier écuyer (3),

(1) *Lettres inédites*, édit. Rolland.

(2) Le duc d'Orléans donna une pension à cette femme et la maria peu de temps après en province.

(3) La duchesse s'était opposée de toutes ses forces à la nomination de

étant venu à mourir subitement, cette charge fut demandée par les personnages les plus considérables, et la princesse commit l'imprudencce, après avoir promis cette place à la fois au chevalier de la Rochefoucault-Roye et au marquis de Lévis, de céder aux instances du marquis d'Antin et de la donner à M. de Sainte-Maure. Les deux candidats évincés firent grand bruit de cet affront, et mesdames de Roucy et de Lévis s'oublèrent jusqu'à témoigner à la duchesse de Berry leur mécontentement de la manière la moins respectueuse. Elle se plaignit à son tour ; mais, comme on savait que ni le roi, ni madame de Maintenon ne la soutenaient, que le Dauphin même ne la défendait que par charité, la cour applaudit à ces attaques que Louis XIV voulut toujours ignorer. Depuis, la duchesse de Berry voulut se réconcilier avec M^{me} de Lévis, mais ses avances furent mal reçues ; elle menaça : M^{me} de Lévis redoubla ses railleries et finit même, dit Saint-Simon, par ne plus garder assez de mesure, ni en parole ni en contenance, lorsqu'elle se trouvait en présence de la princesse.

D'après ce que nous avons vu, la mort de la Dauphine ne devait causer aucun regret à sa belle-sœur, qui aurait dû comprendre cependant qu'elle

M. de Razilly, dont elle ne trouvait pas le nom assez connu, quoiqu'il fût de très-bonne maison. Mais son mari tint à donner cette récompense à son sous-gouverneur, qui avait montré pour lui et pour son frère un touchant et constant dévouement : la princesse pleura beaucoup, mais elle dut encore céder.

perdait la seule personne qui à la cour lui portât un sincère intérêt. La duchesse de Bourgogne l'avait sincèrement aimée et n'avait eu qu'un souhait, en faire comme sa fille. Mais au contraire, la duchesse de Berry se crut délivrée d'une surveillante importune : elle espéra remplacer celle qui disparaissait si soudainement, et ne dissimula même pas sa joie, en se voyant délivrée « d'une plus grande et plus aimée qu'elle (1) ». La mort du Dauphin, celle du petit Dauphin, qui se succédèrent avec une si foudroyante rapidité, ne lui causèrent pas d'autres impressions. On sait comme la perte de ce jeune prince émut profondément le roi : il le dit à plusieurs reprises au duc de Berry, en l'embrassant avec une tendresse qui lui était peu ordinaire et en lui répétant : « Je n'ai donc plus que vous. » La duchesse de Berry jouissait sans pudeur de ce spectacle navrant : « Elle tint assez honnête contenance ; au fond sa joie était extrême de se voir, elle et son époux, les premiers (2). » (8 mars 1712.)

Elle reprit sa vie accoutumée : la chasse tenait toujours le premier rang dans ses divertissements. A Marly, à Fontainebleau, nous la voyons, suivie de mesdames de Rochepot et de Saint-Germain-Beaupré, ses favorites du moment, courir le cerf avec une ardeur nouvelle, quoiqu'il semblât que, engraisée comme elle l'était, cet exercice dût être un peu vio-

(1) Saint-Simon.

(2) *Ibid.*

lent pour elle. Un jour, à Marly, comme le roi était venu au jeu du grand Mail, il s'excusa, en remontant en voiture, de ne pas la prendre avec lui : « Nous sommes un peu trop gros pour être ensemble dans la même calèche (1). » Son humeur alors était plus facile : la mort de sa belle-sœur lui avait procuré une place meilleure à la cour : elle ne voyait plus personne au-dessus d'elle ; le roi forcément la traitait mieux qu'auparavant. Elle faisait meilleure mine à sa mère, à laquelle Dangeau constate qu'elle offrit un souper dans le cabinet de l'étang de Fontainebleau, après une chasse, le 4 avril, ajoutant : « Que tout est fort bien raccommo-
« dé présentement. » Elle n'était cependant pas plus raisonnable : tout au contraire, nous en avons la triste preuve dans une nouvelle lettre de Madame, datée de Versailles, le 1^{er} octobre 1712, que nous reproduisons en entier (1). « Notre duchesse de
« Berry est plus folle et plus impertinente que ja-
« mais. Hier elle vouloit me rabrouer, mais je lui ai
« dit ma façon de penser. Elle venoit, très-parée,
« en grand habit, avec quatorze poinçons des plus
« beaux diamants du monde : tout étoit bien,
« sauf qu'elle avoit sur la figure douze mouches
« qui lui alloient horriblement mal. Quand elle
« arriva devant moi, je lui dis : — Madame, vous
« voilà à merveille, mais il me semble que vous

(1) Dangeau, 13 juin 1712.

(2) *Lettres inédites*, édit. Rolland.

« avez trop de mouches, cela n'a pas l'air assez
« haut. Vous estes la première personne de ce pays-
« ci : cela demande un peu plus de gravité que
« d'être mouchetée comme les comédiens sur le
« théâtre. — Elle fit la moue et dit : Je sçais que
« vous n'aimez pas les mouches et que vous les
« trouvez mal, mais comme je les trouve fort bien
« et que je ne veux plaire qu'à moy... — Je lui dis :
« C'est une erreur de votre grande jeunesse, car,
« plus tost que de plaire à vous-mesme, vous devez
« songer à plaire au roy. — Oh ! dit-elle, le roy
« s'accoutume à tout, et moy j'ay pris mon party
« de ne me mettre en peine de rien et ne me soucier
« de rien. — Je ris et lui dis : Avec ces sentiments,
« on va loin. Escoutés, quand je vous dis mon
« sentiment, c'est pour votre bien, parce que j'y
« suis obligée comme votre grande mère, et parce
« que le roy me l'a ordonné, sans cela je n'en di-
« rois mot. Se taire est un bon parti. — Oui, fit-
« elle, car cela ne sert à rien, et on ne m'empê-
« chera pas de faire ce que je veux. — Je lui dis :
« Tant pis pour vous, mais comme tout ce que je
« vous entends dire sont des abus et erreurs de
« jeunesse, j'espère que cela changera : ne vous
« souvenez-vous pas avoir ouy dire à madame la
« Dauphine qu'on ne pensoit pas toujours de mesme
« et qu'elle estoit fâchée de n'avoir pas esté plus
« tost raisonnable ? — Pour moy, dit-elle, je me
« trouve bien et je ne changerés pas. — Je dis : Cela
« ne suffit pas que vous soyez contente de vous, il

« faut que tout le monde le puisse estre. — Là-des-
« sus elle se leva. — Voilà, dis-je, une petite teste
« qui vous donnera bien de la peine. — Qu'est-ce
« que cela veut dire ? me demanda-t-elle. — Vous
« m'entendés, répondis-je, cela suffit ; mais si
« vous ne m'entendiés pas, l'expérience vous ren-
« dra bientôt scavante sur cela ; et elle partit avec
« cette leçon. — Vous voyez, remarque la Palatine
« en finissant, à quelle extravagante nous avons
« affaire. Le soir j'ai raconté à son père tout ce qui
« s'étoit passé, en ajoutant qu'il feroit bien d'ap-
« prendre à sa fille de quelle manière elle devoit
« me parler ; que j'avois eu cette fois de la patience,
« mais que je n'étois pas sûre d'en avoir toujours
« autant, et que je pourrois bien me plaindre au
« roi de la façon dont elle reçoit mes avis. Mon fils
« eut peur, il me pria de ne rien dire et me promit
« de la tancer vertement. » S'il se décida réelle-
ment à parler, il ne le fit bien sûr ni longuement ni
vivement. Une nouvelle grossesse d'ailleurs vint
rendre la princesse trop intéressante pour qu'on
osât rien faire qui pût altérer sa santé. Comme
elle n'avait pas su prendre du repos à temps, il
lui fallut se résigner à interrompre complètement
ses fatigants divertissements. La duchesse de Berry
s'installa alors à Versailles d'une façon définitive.
Le roi, ravi des espérances qu'elle lui donnait, vint
souvent la voir dans sa chambre, quand à la fin
d'octobre il lui fallut garder le lit, et encore au mois
de novembre, après une chute qui n'amena heu-

reusement aucun mauvais résultat. L'hiver se passa sans incident. Le roi semblait de plus en plus se rapprocher de sa petite-fille, dont il appréciait le changement moral : il décida qu'à partir du 1^{er} janvier 1713 sa musique jouerait à la messe de la princesse. Le jour de Noël elle communia avec plus de dévotion qu'elle n'en avait jamais montré, puis elle se coucha par ordre de la Faculté pour attendre le jour de sa délivrance⁷, c'est-à-dire trois mois. Le roi dès lors vint régulièrement la visiter : le duc de Berry y passait sans manquer toutes ses soirées ; elle avait habituellement auprès d'elle la maréchale de Villars, la duchesse de Lauzun, mesdames de la Vrillière, de Polignac, de Courcillon : elle attira aussi quelques lettrés et nomma le poète Longepierre secrétaire de ses commandements (1). Chaque soir on jouait au brelan auprès de son lit jusqu'à neuf heures et demie : rien ne venait rompre l'uniformité de cette existence. Dangeau constate deux infractions seulement à cette monotonie. Un jour la princesse eut chez elle un médianoche avec spectacle de marionnettes ; une autre fois, quoique souffrant d'un mal de gorge assez violent pour nécessiter une saignée, elle reçut le duc de Shrewsbury, ambassadeur d'Angleterre, et la duchesse.

Nous ne pouvons passer cependant sous silence deux faits qui datent de cette époque, et qui mon-

(1) Le 26 février 1713. Cette charge valait 40,000 écus.

trent que la duchesse de Berry n'était nullement hangée au fond : l'un d'eux exerça notamment sur elle une grande et malheureusement très-fâcheuse influence.

Quand il s'agit de choisir une gouvernante pour l'enfant qu'elle portait dans son sein, la duchesse de Berry se laissa encore entraîner par son amour de l'intrigue. Le maréchal de Besons, — particulièrement attaché au duc d'Orléans, sur lequel il avait exercé une action décisive avec Saint-Simon pour décider la rupture de ce prince et de madame d'Argenton, — demanda cette place pour sa femme : pauvre et âgé, il désirait assurer aux siens une situation dont ils pussent profiter. La princesse, qui avait un orgueil excessif pour tout ce qui touchait à sa maison, accueillit avec empressement cette ouverture, ravie d'avoir auprès d'elle la femme d'un officier de la couronne. En même temps, cependant, elle était « tonnillée » par d'Antin et par Sainte-Maure en faveur de madame de Pompadour, vieille précieuse, « alfolée » du désir de faire figure à la cour, et belle-mère du fils de Dangeau. Le pauvre Besons, sans revoir la princesse, alla demander l'assentiment du roi, qui, tout en lui disant qu'il le lui aurait accordé volontiers, ne lui cacha pas son regret de l'avoir déjà donné à madame de Pompadour (1).

(1) Dangeau raconte qu'il alla remercier la duchesse de Berry comme elle allait se mettre au lit. « Elle me fit entrer, et quand je lui eus fait mon remerciement, elle me répondit que je ne devois la remercier que des souhaits qu'elle avoit faits, et qu'elle étoit fort aise du choix du roi,

Le vieux maréchal fut outré de se voir joué de la sorte, et il en parla à la duchesse de Berry en termes amers, sans lui laisser ignorer à quel point son choix était fâcheux. Madame de Saint-Simon revint à la charge, et y gagna au moins de faire nommer sous-gouvernante madame de Vaudreuil, femme du gouverneur du Canada, douée de qualités sérieuses, et qui était, par le nombre de ses enfants, obligée de chercher une position qui la mît à même de les pousser dans le monde. C'est aussi à ce moment que la duchesse de Berry se décida à marier une jeune fille qu'elle avait auprès d'elle, et qui avait succédé comme favorite à mademoiselle de Vienne. J'en parlerai avec quelques détails, parce que cette union exerça une influence déplorable et continue sur la princesse, en fixant auprès d'elle une femme intelligente et sans scrupule.

M^{lle} de Forcadel était fille d'un commis aux parties casuelles et de la première femme de chambre de la duchesse de Berry, fille elle-même du premier chirurgien de Monsieur (1) : elle était très-jeune alors, bien faite, jolie, remplie d'esprit, et avait été élevée auprès de la princesse qui la dota largement

et que la joie que je lui en témoignois augmentoit encore la joie qu'elle en avoit. » (22 décembre).

(1) Saint-Simon. — Voici ce que Madame en dit : « Son grand-père du côté maternel étoit contrôleur général de la maison de mon mari, ce qui est une charge fort médiocre. Sa mère n'étoit non plus rien de bon ; devenue veuve, elle a longtemps tenu ménage avec un homme marié. On peut dire de tout cela que c'est du beurre puant et des œufs pourris. » (Lettre du 8 septembre 1713.)

et décida le maître de sa garde-robe, le marquis de Mouchy, homme de bonne maison et déjà âgé, à l'épouser ; il y fut vivement engagé par ses parents d'Estrées qui, loin de se formaliser d'une pareille alliance, y virent une source de faveurs. Le mariage fut célébré à Versailles, le 15 décembre, à minuit, dans la chapelle du château, la princesse ayant tout hâté pour pouvoir encore y assister, et ce fut la duchesse de Saint-Simon qui dut présider le dîner et céder son appartement aux nouveaux époux. « Cette Mouchy, ajoute Saint-Simon, fut une étrange poulette. » Nous n'aurons que trop à le constater et sans attendre longtemps. La princesse l'avait comblée des plus riches cadeaux, que Dangeau énumère complaisamment, et elle fit tous les frais du mariage (1).

Malgré toutes les précautions recommandées, malgré les soins de Dionis, chirurgien de la princesse, celle-ci n'était pas d'un caractère à éviter les imprudences, et souvent elle compromettait en un moment le fruit de plusieurs semaines de repos et d'ennui. Elle fut prise des premières atteintes le 25 mars 1713, au soir, à son jeu. Le roi se rendit à minuit auprès d'elle, et à quatre heures elle donna le jour à un prince ; les douleurs furent courtes, mais très-violentes. L'enfant, qui reçut le nom de duc d'Alençon, était des plus chétifs ; mais, comme le re-

(1) Dangeau, XIV. — M. de Mouchy appartenait à une famille de bonne noblesse : c'était un officier estimable ; il devint lieutenant-général.

marque finement Saint-Simon, « la flatterie fut telle, que presque toute la cour se trouva née ou avoir des enfants à ce terme. » On l'entoura des soins les plus minutieux, mais la joie du duc de Berry dura peu. Le roi vint chaque jour voir la princesse, et nous devons dire, à sa louange, que le 8 avril, comme l'enfant semblait dans un état désespéré par suite de convulsions, elle se leva, malgré son état, pour aller près de lui. Son mari se montrait vivement ému, mais pas assez toutefois pour renoncer à ses chasses. Le lendemain, il se produisit un mieux presque complet. Peu d'heures après les crises reparurent, et le pauvre enfant expira le 10, à une heure du matin, laissant ses parents dans un véritable désespoir. Le duc y allait quatre ou cinq fois par jour, et il avait fallu l'intervention de Louis XIV pour empêcher la duchesse de quitter encore son lit (1). Elle en fut même assez malade pour que son mari se contraignît à paraître moins frappé et à recommencer, dès le 19, son jeu habituel chez elle. Elle-même ne demeura pas longtemps dans la retraite : dès le 24, quoique la quantité de lait qui l'incommodait l'empêchât de s'habiller, elle descendit en robe de chambre dans le grand cabinet du roi,

(1) Le corps fut conduit le 17 à Saint-Denis par l'évêque de Sens, M^{mes} de Pompadour et de Vaudrenil; MM. le duc de Saint-Aignan, représentant le roi, et de Pompadour. De Saint-Denis, on porta le cœur au Val-de-Grâce. La princesse fit 12,000 livres de pension à M^{me} de Pompadour et continua les gages à tous les domestiques choisis pour son fils.

après le souper, et dès lors elle s'y rendit assidument. Elle suivit la cour le mois suivant à Marly, et parut aux jeux donnés par le roi en l'honneur de l'électeur de Bavière. Au mois de juin nous la trouvons à Rambouillet, ayant repris toutes ses habitudes et chassant le sanglier dès quatre heures du matin par tous les temps, avec ses fidèles du moment, mesdames de Châtillon, de Rochepot, sa sœur, de Parabère et de Maillebois qu'elle avait fait inviter ; elle continua au mois d'août à Marly avec le même entourage et de plus M^{me} de Champignolles, femme du premier maître d'hôtel de son mari, pour laquelle elle avait obtenu une invitation, faveur fort recherchée, comme on sait, et difficilement accordée. En ce moment, elle jouissait de toute la bienveillance du roi, qui la traitait aussi affectueusement qu'il en avait usé avec la dauphine, lui prêtait, pour se parer, tous les diamants de la couronne (1), et partout, ce qui suffisait pour contenter la princesse, lui assignait la première place. La duchesse de Berry voyait se réaliser le rêve qu'elle avait formé à la mort de sa belle-sœur et elle jouissait de sa fortune. Elle était en réalité, M^{me} de Main-

(1) Le 8 juillet 1713, eurent lieu les fiançailles du duc de Bourbon et du prince de Conti avec Mesdemoiselles de Conti et de Bourbon. Ce jour-là, le roi portait un habit « pluie d'or », le duc de Berry un habit « pluie d'argent ». M^{me} la duchesse de Berry avait « un habit d'une étoffe d'or, tout parsemé de perles et de diamants, et sa coiffure en étoit toute remplie, S. M. lui ayant envoyé toutes les pierreries de la couronne pour s'en parer, et l'on assure qu'elle en portoit pour plus de 48 millions. » (Dangeau, XIV, 439.)

tenon ne prenant officiellement aucun rang, la première à la cour, et elle commençait à n'écouter que ses caprices, trouvant moins de résistance auprès de Louis XIV, qu'avec un peu d'habileté, du reste, elle avait su apprivoiser. Elle avait son cercle, ses favorites : les courtisans la flattaient, les politiques la ménageaient en songeant au frêle enfant qui seul s'interposait entre le duc de Berry et le trône. Mais aussi elle donnait déjà libre carrière à ses goûts fantasques, qui font presque involontairement penser aux excentricités de certaines grandes dames de notre temps. Le 22 août, raconte le fidèle Dangeau, « Monseigneur le duc de Berry et madame
« la duchesse allèrent à Paris, à l'Opéra, à la foire
« Saint-Laurent. M^{me} la duchesse donna la foire à
« dix-sept dames qui étoient avec elle, donna beau-
« coup à l'Opéra et à tous les spectacles qui sont
« dans la foire, et jeta de l'argent au peuple dans
« les rues. On leur avoit porté à souper dans leurs
« loges avant que l'opéra finît : ils ne revinrent à
« Marly qu'à cinq heures du matin (1). » Le roi ne trouvait rien à redire à ces fantaisies : il se plaisait au contraire à cette gaieté qu'il recherchait d'autant plus qu'elle s'éloignait davantage de lui : chaque fois qu'on joua pendant l'automne la comédie à Fontainebleau, il eut sa petite-fille avec lui ; dans les chasses où il se trouvait, il avait toujours auprès de sa voiture la petite calèche de la princesse, que

(1) T. XIV, p. 466.

celle-ci conduisait elle-même. Cette calèche était complètement dorée, ainsi que les harnais. La duchesse ne se retenait plus aucunement dans sa toilette, surprise même sans doute de ne pas recevoir d'observation : ses habits étaient toujours faits des étoffes les plus riches, couverts d'émeraudes, de rubis et de diamants : un contemporain ajoute « que « sa coiffure en étoit si remplie qu'on peut dire « sans exagération que la vue en pouvoit à « peine supporter l'éclat (1). » Le roi lui avait donné à Fontainebleau un appartement complet ; il lui laissait tenir un grand jeu, et semblait satisfait de voir les courtisans s'empressez autour d'elle. A la fin de l'année, à Versailles, son salon fut le véritable centre de la cour : on jouait chez elle le soir, à l'exception des trois jours par semaine où il y avait comédie au château, et où elle aurait eu garde de ne pas trôner.

A deux reprises, durant cet automne, on la crut grosse sans qu'elle eût la raison de cesser ses chasses à cheval et de comprendre que l'affection du roi avait surtout pour mobile de voir son second petit-fils lui donner des descendants mâles qui le rassurassent sur la succession de sa couronne et dont le nombre le délivrât des obsessions auxquelles il était en butte de la part des princes légitimes soutenus par M^{me} de Maintenon (2). La du-

(1) Mercure, octobre 1713, p. 219, 222.

(2) Elle était si peu raisonnable que, le 5 octobre, ayant fait une chute

chesse de Berry en était assez rapidement venue à ses fins, et comme elle l'avait dit à sa grand'mère, l'année précédente : « le roi s'accoutume à tout, et « moi j'ai pris mon parti de ne me mettre en « peine de rien. » Elle avait amené Louis XIV à être presque aussi accommodant pour elle qu'il l'avait été pour la Dauphine : il la laissait agir à sa fantaisie, et Madame ne semble plus avoir continué ses tentatives de surveillance. Le lundi 23 janvier 1714, elle donna une grande fête dans ses appartements de Versailles : comédie, souper, puis grand bal masqué. « Le bal fut fort magnifique et fort bien « ordonné ; on n'en sortit qu'à huit heures du ma- « tin et les masques de Paris s'en retournèrent fort « contents (1). » Il paraît cependant que la gaieté y fut assez bruyante pour étonner au moins quelques-uns des courtisans de l'ancienne cour. « Il y « eut, ajoute timidement Dangeau, une présidente « à qui des jeunes gens considérables firent une « insulte ; mais M^{se} le due de Berry en fit des répri- « mandes si à propos qu'il en fut loué de tout le « monde (2). » Le lundi suivant cette joyeuse fête recommença avec le même programme ; mais cette fois Dangeau se borne à l'enregistrer sans aucun commentaire. Elle eut encore une nouvelle édition le 11 février, sans comédie. Dans l'intervalle, le

de cheval, elle n'y remonta pas moins le lendemain, bien que toute sa maison la crût grosse. (Dangeau, XIV.)

(1) *Ibid.*, XV, 72.

(2) *Ibid.*

duc de Berry eut une violente fluxion, et sa femme, refusant les bals et les comédies (1), se consacra entièrement à lui, trouvant probablement assez de distraction au grand jeu qui se tint alors chaque soir chez le prince.

A la fin de l'hiver, la duchesse de Berry ordonna à la marquise de Vieuville de se démettre de sa charge de dame d'atours ; elle lui remboursa une partie de ses avances, et augmenta ses appointements en lui laissant le titre de la fonction, dont elle assigna l'exercice à la marquise de Mouchy. Un grand événement allait changer la destinée de la princesse en lui enlevant presque subitement encore le duc de Berry. Mais, avant de raconter ces tristes détails, nous allons nous arrêter un moment au seuil de l'intérieur de ce ménage et examiner un peu la nature des relations qui unissaient alors les deux époux.

Nous avons vu que le duc de Berry éprouva un vif sentiment pour sa femme, qui ne le partagea jamais, s'étant toujours contentée de voir dans son mariage un affranchissement et un rang. Le duc de Berry, dominé par l'intelligence de sa femme, par la régularité de ses mœurs qui lui faisaient d'autant plus goûter les charmes de l'hymen, doué d'ailleurs d'un sens assez étroit, d'une volonté toujours défaillante, subit longtemps le joug, et conti-

(1) Dangeau dit naïvement ou malignement : « M^{me} la duchesse de Berry, qui n'aime pas à aller à la comédie sans son mari, manda aux comédiens de Paris de ne pas venir. » (XV, 77.)

nua à aimer la duchesse, sans se laisser troubler par son humeur violente, ses caprices fantasques et ses allures d'une liberté réellement inconnue à cette époque. Madame constate souvent dans sa correspondance la durée de cette passion, et, le 21 mai 1712, elle écrivait à ce sujet un passage curieux à noter : « Quant à M. le duc de Berry, il ne seroit
« pas si niais, si on ne l'avoit pas élevé dans une
« telle ignorance; mais il ne sait rien de rien, à
« peine sait-il ce qu'il est et avec cela il est très-
« opiniâtre. Mais il est très-amoureux de sa femme,
« qui malheureusement ne l'est pas de lui, et, bien
« qu'elle se conduise mieux qu'auparavant, je crains
« bien qu'elle ne devienne coquette : elle y a une
« grande propension (1). » Le duc de Berry, comme nous l'avons vu, ne put cependant s'empêcher de se plaindre des assiduités de son beau-père auprès de sa femme, et Saint-Simon nous a dit comme il les supportait avec chagrin, comment lui-même il crut de son devoir d'en parler au duc d'Orléans en lui faisant connaître les bruits déplorables qui circulaient à ce sujet.

Ces bruits existaient et se répandaient avec une persistance terrible, habilement entretenue par la coterie de la duchesse de Bourbon, qui ne laissait échapper aucune occasion de poursuivre son œuvre de vengeance. Madame constatait elle-même la gravité de ces accusations : « Mon fils et sa fille

(1) *Lettres inédites*, édition Rolland.

« s'aiment tant, écrit-elle de Marly, le 24 novem-
« bre 1713, comme vous savez, que malheureuse-
« ment cela a fait dire de vilaines choses sur leur
« compte ; mais maintenant ils commencent à se
« haïr, ils se font chaque jour des disputes du dia-
« ble, et, ce qui est le pire de tout, la fille brouille
« le père avec son mari ; le père est parti déses-
« péré pour Paris. Il me cache tout, mais je l'ap-
« prends par sa femme, et je fais comme si je ne
« savois rien. » La Palatine se trompait : le duc
d'Orléans et sa fille ne se haïssaient pas : la duchesse,
parfaitement égoïste, se plaisait à torturer son père,
qui, dans son aveugle affection, céda toujours,
n'avait jamais le courage de briser, après les odieu-
ses scènes qui lui étaient infligées, sentait sa fai-
blesse, ses torts, ceux de sa fille, mais ne pouvait se
résigner à rompre avec elle, et parlait en effet déses-
péré, quand, ayant tenté de la rappeler à la rai-
son, il se voyait traité par elle comme un « nègre »,
pour employer l'énergique expression de Saint-
Simon. Ces luttes se répétèrent sans cesse, et elles
étaient connues de toute la cour. A la fin le duc de
Berry se lassa du rôle qu'on lui faisait jouer : lui qui
voulait aimer sa femme pour tout de bon, qui sou-
haitait l'avoir pour lui, ne la voyait jamais : les chas-
ses dès l'aube, les toilettes, les promenades, le jeu
absorbaient tout son temps, ou, quand elle avait
quelques heures à elle ; elle les donnait à son père.
Le duc de Berry dans un de ses moments de dépit,
s'oublia avec une des femmes de chambre de sa

femme, et se prit à l'aimer sérieusement (1). La duchesse s'en aperçut, et, loin de s'en formaliser, elle y vit un moyen de se débarrasser d'un époux trop passionné à son goût et de recouvrer sa pleine liberté. Elle s'arrangea pour mettre son mari dans l'impossibilité de nier, et sans se fâcher, sans lui faire de scène, elle lui signifia « que s'il vouloit continuer à vivre avec elle en « bonne amitié et comme ils avoient fait d'abord, « elle le laisseroit se conduire à sa guise et qu'elle « feroit comme si elle ne se doutoit de rien; autrement, elle iroit se plaindre au roi, et la personne seroit chassée si loin que de sa vie il ne la « reverroit ni n'en entendroit parler (2) ». Le duc de Berry se le tint pour dit (3) : il laissa désormais sa femme tranquille, et c'est de ce moment que la duchesse se mit à donner plus libre cours à ses fantaisies et à ses exagérations de toilette, sans que le duc de Berry pût lui adresser d'importunes représentations. Celui-ci demeura, jusqu'à la fin de ses jours, l'amant de la femme de chambre, qu'il maria au commencement de l'année 1713. Cet incident

(1) « Au bout de trois mois de mariage, écrit Madame, le duc de Berry s'éprend d'une petite femme de chambre, bien noire, bien laide. »

(2) Lettre de Madame, du 31 mars 1717.

(3) « Il mourut l'aimant, dit Madame; un an avant sa mort, il l'avoit mariée, mais avec la condition que son mari n'auroit aucun rapport avec elle. Il l'a laissée enceinte ainsi que sa femme; toutes deux sont accouchées après sa mort. M^{me} de Berry, qui n'étoit pas du tout jalouse, a pris soin de la mère et de l'enfant. » (*Ibid.*)

explique le redoublement de folie qui se manifesta dans la conduite de la duchesse de Berry. Sans surveillance désormais possible de la part de son mari, brouillée avec sa mère, ayant son père à ses pieds, aucun frein n'existait pour elle. Madame s'était lassée en voyant l'inutilité de son rôle de mentor, et le roi, auquel nul ne parlait plus des frasques de la duchesse, trouvait en elle de la gaieté, de l'entrain, et lui savait gré de réveiller la cour et de lui rendre, comme avait fait la duchesse de Bourgogne, de la vie et de l'animation.

Nous avons vu comme l'hiver de 1714 s'était passé gaiement pour la duchesse de Berry, quelles fêtes brillantes elle avait données, et comme elle avait tout d'un coup fait preuve en public d'affection pour le duc de Berry, jusqu'à ne plus vouloir sortir parce qu'il était un peu indisposé. Le 26 avril, le duc de Berry chassa à Marly avec le roi et l'électeur de Bavière ; le 30, quoique se sentant fatigué, il se leva de très-bonne heure pour aller voir Louis XIV qui venait de prendre médecine, et il allait monter à cheval pour chasser quand il se sentit pris d'un frisson violent qui le força de se remettre au lit. Une fièvre ardente s'empara de lui, et le soir même on crut devoir le saigner au pied en présence du roi. La nuit fut mauvaise ; le lendemain, l'accès redoubla, et dès ce moment les médecins se montrèrent inquiets ; le roi, visiblement affecté, ne quittait presque pas le chevet du malade. Le mal empira rapidement, et Saint-Simon constate que dès le début l'apothicaire

Boulduc lui dit qu'il n'y avait aucun espoir à conserver, et que le prince était atteint comme son frère et sa belle-sœur ; il paraît même que les médecins ne dissimulèrent pas un instant leurs alarmes (1). Le malade sembla s'être également fait peu d'illusion sur son sort ; dès le 2 juillet, il voulut régler ses affaires de conscience, et la communion ne fut différée qu'à cause de ses fréquents vomissements. Le 3, la Faculté s'avisa de décider que le prince s'était rompu une veine dans l'estomac à la chasse à courre du 26, où en effet il avait eu à faire un violent effort pour retenir son cheval qui avait fait une grande glissade et il s'était heurté la poitrine contre le pommeau de la selle. Dans la journée les étouffements et les vomissements recommencèrent avec une excessive et douloureuse fréquence. Vers les six heures du soir, le duc de Berry dut se lever, ne pouvant plus respirer en demeurant couché. Il se crut mieux pendant quelque temps, et dit même à Madame qu'il espérait n'en pas mourir ; mais le mal empira presque aussitôt, quoique les vomissements eussent subitement cessé ; il s'empressa alors de recevoir le viatique et l'extrême-onction, ce qui eut lieu en présence du roi à dix heures. C'est alors que le prince avoua au Père de la Rue, son confesseur, l'accident de la chasse. Peu d'instant après, il perdit la parole : il prit alors le crucifix que tenait le Père de la

(1) « Les médecins, contre leur coutume, ne rassurèrent jamais le roi. »
(Saint-Simon.)

Rue, le baisa à plusieurs reprises et le mit sur son cœur. A la fin la tête s'embarrassa; le duc manifesta alors plusieurs fois le désir de se lever et d'aller trouver le roi (1). A quatre heures du matin, le 4 mai, il rendit sans souffrance apparente le dernier soupir. Le jour même, pendant que Louis XIV se promenait, après dîner, dans la forêt, le corps du défunt était emporté dans un de ses carrosses, aux Tuileries, accompagné de ses officiers et de ses gardes. Les obsèques furent célébrées d'une façon un peu « cavalière » (2); l'enterrement eut lieu le 16 mai avec un cérémonial médiocre, et Saint-Simon, dans ses additions au Journal de Dangeau, a grandement raison en écrivant : « On remarquera « en passant, sur le roi, que dans une maison par-
« ticulière on auroit honte de faire emporter le
« corps d'un domestique si précipitamment après
« si peu d'heures depuis sa mort. »

Le lecteur se demande sans doute quelle fut l'attitude de la duchesse de Berry pendant la maladie de son mari. Dangeau la montre très-émue, voulant à toute force accourir de Versailles auprès de lui. Le 2, au matin, elle envoya son chevalier d'honneur, M. de Coëtenfao, prier le roi de laisser venir Chirac, le célèbre médecin du Palais-Royal; le roi refusa en faisant observer que, comme tous les docteurs étaient d'un avis uniforme, un nouveau venu

(1) Note du duc de Luynes.

(2) Saint-Simon.

ne pourrait que créer des embarras. Le soir elle chargea M^{mes} de Pompadour et de la Vieuville de demander l'autorisation de se rendre à Marly, malgré sa grossesse, « ne pouvant demeurer dans l'état « d'inquiétude où elle étoit, et résolue de venir plus « tôt à pied que de venir pas. » Ces dames insistèrent très-vivement, à ce qu'il paraît. Le roi se souciait peu, ce semble, de la présence de sa belle-fille, car, après leur avoir dit qu'il ne lui fermerait « pas « la porte si elle venoit, mais que cela seroit fort « imprudent à elle de venir, » il se hâta de prier Madame et la duchesse d'Orléans d'aller immédiatement à Versailles pour dissuader la duchesse de Berry de son projet. Il y tenait, car, pendant qu'il changeait d'habit en rentrant de la revue des gardes du corps, il reçut avec plaisir le duc d'Orléans accouru pour l'informer du changement de résolution de sa fille ; il l'engagea alors à aller la consoler. Le lendemain cependant elle renouvela ses instances avec le même insuccès. Saint-Simon est plus franc(1). La vérité est que le duc de Berry ne voulut pas voir sa femme, et Dangeau lui-même l'avoue implicitement en racontant que, le 2, après les vives instances du roi pour prévenir le voyage de la princesse, dès qu'il fut sûr qu'elle ne viendrait pas, il s'empressa d'en informer son petit-fils, preuve évidente que c'étoit un moyen de calmer les appréhensions du mourant. C'est qu'en effet le duc de Berry

(1) XV, 136.

n'aimait plus sa femme, et il était malgré lui choqué, bien que n'y croyant certainement pas, des bruits que provoquaient les assiduités maladroites de son beau-père. Les scènes les plus pénibles se multipliaient à ce sujet, et Saint-Simon nous dit que vers cette époque il y en avait eu une des plus violentes à Rambouillet « qui attira un coup « de pied à M^{me} la duchesse de Berry et « la menace de l'enfermer dans un couvent pour le « reste de sa vie; et il en étoit, quand il tomba « malade, à tourner son chapeau autour du roi « comme un enfant pour lui déclarer toutes ses « peines et lui demander de le délivrer de M^{me} la « duchesse de Berry (1). » Les choses en étaient même à ce point que l'on alla jusqu'à prétendre que la princesse se défit de son mari par le poison pour échapper à son ressentiment et recouvrer son indépendance.

Ce pauvre prince était bon et digne d'être aimé. C'étoit, d'après Saint-Simon, le meilleur homme du monde, aimant le mieux son plaisir et celui des autres. Il avait un esprit médiocre et ne le prouva que trop par sa faiblesse envers sa femme, nulle vue, mais du bon sens et de la rectitude dans le jugement. Il aimait la vérité, la justice, la raison; il avait de la fermeté, ne savait pas assez se con-

(1) Maurepas raconte que le duc de Berry, exaspéré des bruits qui circulaient, força le duc d'Orléans à dégainer sur la terrasse de Marly; on les sépara et l'affaire fut étouffée. (*Mémoires*, I, 52.)

traindre : c'était en résumé un prince d'une certaine valeur et fait pour être apprécié dans sa famille et à la cour. Sa mort cependant passa presque inaperçue. Madame fut encore la personne qui le regretta probablement le plus, et elle a écrit un récit des plus naturels et des plus touchants de ses derniers moments (1). Le roi ne cacha point son ressentiment contre la duchesse de Berry, car il n'alla la voir que le 6 mai; elle était au Palais-Royal avec son père et sa « mère : Comme cette visite les attendrissoit tous, le « roi n'y demeura qu'un quart d'heure (2). » On avouera que la sensibilité du grand roi était au moins singulière. Madame se montra plus maternelle : « Le jour même j'ai été à Versailles trouver « la pauvre duchesse de Berry. Elle est bien à plain- « dre, car elle a assez d'esprit pour comprendre toute « l'étendue de son malheur et de la perte qu'elle « vient de faire. Elle m'a fait pleurer à chaudes « larmes, car j'ai grandement pitié d'elle. De la « femme la plus heureuse du monde, elle va devenir « la plus malheureuse si elle n'a pas un fils. Elle « croit fermement qu'elle n'aura qu'une fille (3). »

(1) *Lettres inédites*, édit. Rolland : 6 mai 1714. Dans une autre lettre, datée du 27, elle écrit : « C'est un grand bonheur pour moi que le duc de Berry eût cessé depuis bien des années de m'aimer, autrement je n'aurois pu me consoler de sa perte. J'avoue qu'au premier moment, et même quelques jours après, j'en ai été fort émue; mais, ayant fait réflexion que, si j'étois morte, il n'eût fait qu'en rire, je me suis consolée promptement. »

(2) Dangeau.

(3) Lettre du 6 mai, déjà citée.

La duchesse de Berry pleurait sa situation, mais à ce moment son cœur n'avait depuis longtemps aucun sentiment pour le mari qu'elle venait de perdre si soudainement. Après avoir eu ostensiblement pour amant M. de Salvert, écuyer de la grande-écurie (1), elle jeta son dévolu sur M. de la Haye, l'un des écuyers de son mari et son premier veneur lors de la formation de sa maison, bientôt après son premier écuyer, et auquel elle fit plus tard acheter la charge de premier chambellan, parce qu'elle lui donnait place dans le carrosse du prince et à sa table (2). « Il s'en redressa, dit Saint-Simon, et s'en regarda
 « au miroir avec plus de complaisance. Il étoit bien
 « fait, mais avec une taille haute de planche con-
 « trainte et un visage écorché qui d'ailleurs n'avoit
 « rien de beau, du reste l'air sot et fat, peu d'esprit
 « et bon homme à cheval. » La duchesse de Berry éprouva cependant pour lui un sentiment tellement vif, qu'elle conçut le projet de se faire enlever par lui et de partir pour les Pays-Bas. Des lettres pleines de passion ou plutôt de folie furent saisies et mirent le roi et son petit-fils au courant; c'est même probablement ce qui amena les scènes de Rambouillet (3). La Haye
 « pensa mourir d'effroi » de cette proposition et ne savait comment se défendre; les lettres ne suffisant

(1) Soulavie.

(2) « Sa double qualité de premier chambellan, qui lui assignoit un logement voisin de celui du prince, et d'amant, lui avoit fait donner à la cour le surnom de « M. Tout-Prêt ». (*Ibid.*)

(3) Saint-Simon : « D'un tel projet, le roi son père et son mari pleins de vie, on peut juger de la tête qui l'avoit enfanté. »

pas, elle pria, elle pleura, elle menaça, elle accabla la Haye d'injures. C'étaient tous les jours des scènes nouvelles, tantôt tendres, tantôt terribles. La cour suivait avec curiosité ces incidents ; les « lorgneries » dans les salons de Marly étaient vues de tous, car la princesse ne s'en gênait devant personne ; le malheureux chambellan cherchait à se dissimuler, mais sans oser disparaître à cause du duc de Berry et du monde. La princesse cependant dut de guerre lasse se résigner, soit qu'elle eût reconnu l'impossibilité de réussir, soit que la menace de son mari l'eût impressionnée ; mais elle n'en persévéra pas moins dans sa passion, et pendant quelque temps encore elle accorda ses faveurs à la Haye. Le duc d'Orléans était au courant de cette affaire et il était le confident des regrets de sa fille ; il connaissait ses folles aspirations, ses désirs, son projet d'enlèvement, tremblait de la possibilité d'un pareil éclat, mais il n'osait la gronder, sachant trop bien que c'est lui qui en souffrirait et qui à la fin serait plus rudement malmené (1).

La duchesse de Berry prit cependant le deuil avec une affectation ridicule ; elle ferma hermétiquement sa chambre et fit tendre tout son appartement. Quand le roi y vint, on entr'ouvrit légèrement une fenêtre, afin qu'il vît assez pour se conduire. Mais

(1) Saint-Simon. Il paraît cependant que la Haye, à bout de forces, confia son tourment au duc d'Orléans, qui lui aurait répondu, suivant l'auteur de la *Vie privée de Richelieu* : « Que diable ma fille veut-elle faire en Hollande ? Il me semble qu'elle passe fort joliment sa vie dans ce pays. »

on ne fit cette concession que pour lui, et le reste du temps, pendant que la princesse était dans son lit, on demeurait chez elle dans une obscurité complète, « ce qui causa force scènes ridicules et des rires assez indécents (1). » Les personnes qui venaient du dehors en effet trébuchaient et se trompaient : le Père du Trévoux adressa ses compliments à la muraille, se croyant en face de la duchesse; le Père Tellier, au pied du lit. Ce fut un véritable amusement : les dames et les officiers en étaient affligés et embarrassés, mais sans pouvoir parfois s'empêcher de prendre part aux rires excités par maints incidents bouffons.

La duchesse de Berry passa assez péniblement le mois d'avril : la fièvre la privait régulièrement de sommeil et ne céda qu'à l'emploi du quinquina. Le 29, le roi vint la revoir, cette fois en plein jour, et la trouva guérie. Il augmenta sa pension de 200,000 livres (2), et décida que la maison de son petit-fils serait conservée jusqu'à la naissance de l'enfant, au service duquel, si c'était un fils, elle demeurerait définitivement attachée. Le roi avait en même temps chargé Desmarets et Pontchartrain de dresser l'inventaire des bijoux laissés par le due de Berry ; il décida que la veuve garderait ceux qu'elle avait reçus en se mariant ; qu'elle partagerait avec

(1) Saint-Simon.

(2) « Le roi avoit ordonné à M. Desmarets de n'aller dire cette bonne nouvelle à M^{me} la duchesse de Berry qu'après qu'il en seroit sorti pour éviter les remerciements en présence. » (Dangeau.)

son enfant ceux acquis dans la durée de l'hymen, et que l'enfant aurait tous ceux provenant du Dauphin son aïeul. Avec le goût de dépense et de luxe de la princesse, Louis XIV avait reconnu la nécessité d'augmenter ses ressources. Au lendemain de la mort de son mari, elle se trouvait avec 40,000 livres de rente de sa dot, autant de son douaire et 580,000 livres de pension.

Malgré des précautions sérieuses cette fois, car la princesse savait quelle importance la naissance d'un fils exercerait sur son avenir, bien qu'elle eût dépassé le temps ordinaire des accidents précédents, elle accoucha avant terme, le 16 juin. Le regret fut diminué parce que l'enfant était une fille ; elle ne vécut que douze heures, et Saint-Simon mentionne avec mauvaise humeur que ce fut à sa femme qu'échut l'ennuyeuse corvée de conduire ce petit corps à Saint-Denis. Quant à Madame, elle prit parfaitement son parti de ce double malheur : « Je serois
« facile à consoler, écrit-elle le 22 juillet, si je n'a-
« vois pas d'autres peines que celle que me cause
« l'accouchement prématuré de M^{me} de Berry ;
« l'enfant n'est pas à plaindre, car il est sûrement
« auprès de Dieu. Sa mère est fraîche et bien por-
« tante, je ne la trouve pas malheureuse d'être sans
« enfant et sans mari ; elle a un rang plus élevé
« que celui qu'elle eût pu ambitionner. Elle est la
« première en France ; elle a 250,000 livres de re-
« venu de plus que moi ; elle est donc fort riche, et
« son train de maison n'est pas plus considérable

« que le mien, ce qui lui donne du superflu. Elle
 « est jeune, en bonne santé, tellement aimée de ses
 « père et mère (1) qu'ils font tout ce qu'elle veut ;
 « elle a en fait de bijoux tout ce qu'on peut avoir de
 « plus beau. Je ne devine pas en quoi elle pourroit
 « être malheureuse. Si elle étoit reine, elle n'auroit
 « que plus de sujétion. » Les chansonniers n'eurent
 garde de manquer cette occasion de tourner quel-
 ques virulents couplets. J'en choisis un entre vingt :

Si pourtant, comme on le présume,
 Au monde elle a mis un posthume,
 Il faut bien lui donner un nom :
 Ainsi, sans être téméraire,
 C'est la Rochefoucault, de Pont,
 Gontaut, la Haye, Rions, Salvaire.

La princesse fut cependant un moment assez gravement malade ; mais Louis XIV, en allant la voir le 20, la trouva bien, et six semaines après elle étoit au grand souper à Marly avec M^{mes} de Saint-Simon, de la Vieuville, de Parabère et de Mouchy, qu'elle avait amenées. Le roi lui fit le meilleur accueil : « il l'accabla de grâces et de présents (2). » En effet il lui paya 400,000 livres de dettes contractées pendant le mariage et lui donna tous les meubles et bijoux qui avaient pu appartenir à son mari. Il lui accorda en outre une faveur à laquelle elle tenait

(1) Madame ne pensait certainement pas cela en écrivant ce mot; elle ne se faisait aucune illusion sur les rapports de la mère et de la fille.

(2) Saint-Simon.

excessivement, celle d'avoir une compagnie de douze gardes; au bout de quelques jours elle en demanda dix-huit autres pour pouvoir faire le service des appartements, celui de l'escorte, et leur permettre de se reposer; mais cette fois elle essuya un refus. L'automne se passa à Fontainebleau et à Marly, comme si aucun changement n'était survenu dans sa vie. La princesse ne manquait pas une chasse, et à dater du 15 novembre elle recommença à les suivre à cheval. Elle n'oublia pas les soupers paternels, et c'est à cette époque que le duc d'Orléans y eut une attaque, « pour avoir mangé comme un loup chez sa fille, écrit Madame le 2 décembre 1714, bien encore davantage, comme cela se pratique *toujours là.* » L'hiver fut plus sévère forcément, au moins en apparence; car, avec le jeu, sa coterie et ses amours, la duchesse de Berry savait occuper son temps. Le roi, qui n'avait plus qu'elle à la cour pour lui donner un peu de jeunesse et d'entrain, supportait non moins impatiemment ce deuil importun; malgré son omnipotence, il n'osa pas cependant ne pas attendre le bout de l'an de son petit-fils (1); mais dès le lendemain il le fit quitter à la princesse, quoiqu'elle eût dû encore réglementairement le porter six semaines. Il la mena alors lui-même dans le grand salon de Marly et lui fit tenir le jeu (2).

(1) Il fut célébré le 3 mai 1715. par l'évêque de Séz.

(2) Saint-Simon, Dangeau.

Soit faiblesse, soit besoin de distraction, soit toute autre cause, à partir de ce moment le roi témoigna à la duchesse de Berry une faveur presque aussi grande que celle dont la duchesse de Bourgogne avait joui auprès de lui. Madame de Maintenon paraît avoir alors partagé le même engouement : « Elle a eu depuis quelques jours une assez longue « conversation avec madame de Maintenon, et l'on « est persuadé qu'elles ont été contentes l'une de « l'autre, et que madame de Maintenon a trouvé « beaucoup d'esprit à cette princesse (1). » La marquise, voyant le roi s'éteindre, cherchait évidemment un appui pour l'avenir, et elle pensait trouver le meilleur moyen de se concilier le duc d'Orléans en caressant sa fille favorite. Celle-ci profita de cet engouement avec habileté : elle trônait véritablement à Marly (2), et, avec le caractère que nous lui connaissons, on peut croire si elle en était heureuse. Ses volontés étaient toujours exécutées, et, pour qui sait avec quelle exactitude Louis XIV aimait voir suivre ses prescriptions, ce passage de Dangeau sera significatif : « Madame la duchesse de « Berry doit aller à la roulette, et les ordres « étoient donnés pour cela ; mais elle a mieux « aimé se promener dans les jardins, où elle a été « suivie de beaucoup de dames (3). » La princesse

(1) Dangeau.

(2) *Ibid.*, 10 mai.

(3) Une assez plaisante anecdote trouve ici sa place : elle nous est contée par Madame. « Le roi, ayant reçu le jeune prince de Saxe, chargea la

avait donc fait modifier le programme arrêté par le roi : certes les vieux courtisans avaient dû en être profondément surpris. Elle présidait à toutes les fêtes ; elle avait la première place auprès du roi ; elle le suivait dans le parc, au mail, ayant jusqu'à douze calèches remplies de dames derrière elle. Ces dames lui formaient une véritable cour, et, tandis qu'elle demeurait toujours à Marly, elle y voyait venir successivement les diverses princesses en simple visite. Elle profita de sa faveur pour obtenir une nouvelle concession, non moins ardemment désirée que celle de ses gardes du corps.

Depuis longtemps, la princesse voulait avoir des dames attachées à sa personne, et depuis la mort de la Dauphine elle avait poursuivi ce but. Déjà elle avait fait autoriser madame de Coëtenfao à l'accompagner en cas d'empêchement de la duchesse de Saint-Simon ou de madame de la Vieuville. Elle saisit à ce moment une occasion qui la servait heureusement : la santé de madame de la Vieuville était irrémédiablement atteinte, et madame de Saint-Simon exagérait la délicatesse de la sienne pour

duchesse de Berry de lui faire les honneurs de Marly. Ils y furent, sans que le prince lui dit un mot. Comme ils gravissoient une colline, le gouverneur de celui-ci dut lui crier de présenter sa main à la princesse, ce qu'il se fit répéter et exécuta sans mot dire. En haut, la duchesse lui dit en plaisantant : « Voilà une belle place pour jouer au colin-maillard ! » Alors sa bouche s'ouvrit et il dit : « Oui, j'y jouerai volontiers. » M^{me} de Berry était si fatiguée qu'elle n'y put jouer, mais le prince joua toute la journée sans faire la moindre honnêteté à M^{me} de Berry qui s'étoit fatiguée pour lui. »

réduire autant que possible son service auprès d'une princesse aussi compromettante. La duchesse de Berry fit valoir habilement ces raisons, après avoir obtenu l'assentiment de madame de Maintenon, ce qui avait sans nul doute été le motif de l'amicale entrevue enregistrée par Dangeau. Le roi consentit sans difficulté à cette nouveauté, et décida qu'il y aurait quatre dames, chacune avec quatre mille livres de traitement payées par lui. De plus, il approuva sans discussion les choix qui lui furent soumis : la comtesse de Brancas (1), mère de l'ancien ambassadeur en Espagne ; madame de Coëtenfao (2), femme du chevalier d'honneur de la princesse ; madame de Clermont-d'Amboise, femme de l'un des capitaines des gardes du duc de Berry (3) ; madame de Pons (4), femme de l'un des maîtres de la garde-robe du même prince. Mais il se produisit presque aussitôt des changements : dès le mois de juin suivant, madame de Coëtenfao mourut, et sa charge fut donnée à madame d'Armentières (5).

(1) Dorothee de Cheilus, veuve en 1700 du marquis de Céreste, morte le 20 décembre 1714.

(2) Marie Bertault, fille d'un conseiller au parlement de Paris, mariée en 1696 à M. de Kerhoent, sieur de Coëtenfao, lieutenant-général.

(3) Gabrielle-Françoise d'O, fille du marquis de Franconville, gouverneur du comte de Toulouse, mariée en 1706 au marquis de Galerlande.

(4) Guyonne de Rochefort-Théobon, petite-fille du duc de la Force, mariée en 1704 au marquis de Pons-Saint-Maurice.

(5) Diane-Gabrielle de Jussac, fille du premier gentilhomme du duc du Maine, mariée en 1705 à M. de Conflans, marquis d'Armentières.

Le roi parut très-satisfait des choix faits par la duchesse de Berry (1), et il l'en félicita publiquement, en ajoutant qu'elle en avait absolument eu l'initiative. Il parut dès lors redoubler d'affection pour elle, et vouloir grandir ainsi chaque jour sa situation. Elle avait une véritable cour, et le nombre des dames au milieu desquelles elle trônait croissait singulièrement. Dangeau se mit alors à enregistrer ses faits et gestes. Elle accompagnait toujours le roi, et elle nommait elle-même les dames qui devaient, dans ce cas, la suivre (2). Parmi celles-ci figurait d'habitude la comtesse de Parabère, fille de madame de la Vieuville, l'ancienne dame d'atours de la princesse. Le 15 juin, Dangeau mentionne discrètement que « madame la duchesse de Berry « étoit à la chasse à cheval avec beaucoup de da- « mes; mais on remarqua que madame de Para- « bère, qui y monte très-bien et qui se porte à « merveille, ne fut pas choisie de cette princesse « pour la suivre, elle pour qui elle paroissoit avoir « une grande amitié il y a quelques mois (3). » Il est probable que la duchesse de Berry venait d'apprendre que son amie était devenue la maîtresse de son père. Madame place en effet, à la fin de l'hiver de 1715, le commencement des amours du duc d'Or-

(1) M^{me} de Brancas, à peine nommée, demanda, pour sa santé plus que compromise, d'aller aux eaux, et elle ne revint plus de Provence à la cour. Elle eut pour remplaçante M^{me} de Beauvau.

(2) Dangeau.

(3) *Ibid.*

léans, et elle le raconte d'une façon tout à fait piquante : « Une dame qui est jeune et jolie vint
« voir mon fils dans son cabinet. Il lui fit cadeau
« d'un diamant de deux mille louis d'or et d'une
« boîte de deux cents. La dame avoit un mari ja-
« loux ; mais elle étoit si effrontée qu'elle vint à
« lui, et lui dit que des gens qui avoient besoin
« d'argent lui offroient ces bijoux pour une baga-
« telle ; elle le pria de ne pas laisser échapper une
« si belle occasion. Le mari crut tout cela, il donna
« à sa femme l'argent qu'elle demandoit. Elle le
« remercia cordialement et prit l'argent : elle mit
« la boîte dans son sac et le diamant au doigt, et
« se rendit dans une société distinguée. On lui de-
« manda d'où provenaient la bague et la boîte.
« Elle répondit : — M. de Parabère me les a don-
« nés. — Le mari étoit présent, et il dit : — Oui,
« c'est moi qui les ai donnés. Peut-on moins faire
« quand on a une femme de qualité qui n'aime uni-
« quement et exclusivement que son mari ? — Cela
« fit rire (1). »

Mais la duchesse de Berry songeait alors à une réforme bien importante. Au moment où elle voyait le vieux roi s'affaiblir chaque jour, où la couronne devait revenir à un enfant presque au berceau, où les complications les plus graves étaient à redouter

(1) Dangeau dit encore, le 28 juin, que ce jour-là la duchesse de Berry était à cheval avec M^{lle} de Charolais et beaucoup de dames : « Mais M^{me} de Parabère, qui tous les autres voyages étoit de ces chasses, n'en a point été encore de celui-ci. »

tant de la part des princes légitimés que du parlement, elle ne songeait qu'à opérer une révolution dans la toilette des femmes. Involontairement la pensée franchit un siècle, et l'on ne peut s'empêcher de penser au temps si voisin de nous où la toilette féminine occupait une si grande place dans les préoccupations des femmes les plus considérables de notre société officielle.

« On annonce, écrit Dangeau, à la date du
« 24 juillet, un changement d'habit et de coiffure
« pour les dames, et on doit s'assembler demain
« après dîner chez madame la duchesse de Berry
« pour cela, où l'on fait venir les habiles tailleurs
« et les fameuses couturières, et Berain, le dessina-
« teur de l'Opéra. » Le lendemain, « les princesses »
se réunirent chez la duchesse de Berry : ces graves
conseillères étaient la duchesse d'Orléans, qu'on
est assez surpris de voir si bien d'accord avec sa
fille, la princesse de Conti, mademoiselle de Charo-
lais. L'assemblée eut lieu après dîner, et après une
vive et longue discussion, sans rien décider défini-
tivement, on ordonna aux ouvriers de se hâter
d'apporter les modèles d'habillement qu'ils croyaient
devoir proposer. Dangeau ajoute que les opinions
furent très-différentes : il y en eut probablement
autant que de personnes présentes, et son avis est
qu'on ne changerait rien aux habits du moment.
La pensée de la duchesse de Berry était, comme nous
allons le voir, d'introduire dans la toilette des fem-
mes l'écharpe et les nœuds d'épaule portés comme

ceux des officiers. Le 27 juin, elle inaugura cette mode à la revue que le roi passa de son régiment. La princesse y vint à cheval avec une nombreuse escorte de dames ayant toutes des écharpes « portées « comme les hommes », et des nœuds d'épaules couleur de feu (1). Mais le grand jour arriva. Le 31 juillet, on apporta à la duchesse de Berry, chez laquelle « les princesses » s'étaient de nouveau réunies, trois costumes, chacun de forme différente : la duchesse d'Orléans en prit un, la princesse de Conti un autre, la duchesse de Berry le dernier, et le lendemain, toutes trois se rendirent après souper dans le cabinet du roi. Louis XIV se montra bon prince et ne leur témoigna pas trop vivement le ridicule qui le frappait dans cette visite. « Le roi dit à ces princesses qu'elles pouvoient « s'habiller comme il leur plairoit, qu'elles prissent « l'habillement qui leur seroit le plus commode et « le plus agréable ; que pour lui cela lui étoit indifférent ; qu'il leur avouoit qu'il n'aimoit ni leurs « tabliers ni leurs écharpes (2). » Ces paroles du roi nous révèlent seules la principale innovation imaginée dans le cénacle des « princesses ». Cette tentative fut, paraît-il, peu goûtée. « Beaucoup de « dames, dit Dangeau, n'approuvent pas ces habillements nouveaux, ce qui fait croire que cela n'aura « pas de suite. (3). » La mort du roi allait en effet

(1) C'était la couleur distinctive du régiment. — Dangeau.

(2) Dangeau.

(3) La toilette alors absorbait toutes les pensées de la princesse. Le

arrêter ces importantes affaires, et reléguer à l'arrière-plan les tailleurs et les couturières. La duchesse de Berry ne voulut pas croire à l'accélération du déclin de Louis XIV, ou peut-être cet événement était-il désiré secrètement par elle. Nous la voyons continuer ses parties de roulette à Marly, de mail, de jeu, de promenades ; aucun obstacle ne l'arrêtait. Un jour, les chevaux commandés pour elle et sa suite, ayant manqué, elle en prit à l'escadron du régiment du Roi, qui servait d'escorte (1). Dès que le roi devint sérieusement malade, elle ne parut plus chez lui, et elle ne le revit qu'avec toutes les autres princesses, le 26, après qu'il eut été administré.

5 août, quinze mois après la mort de son mari, elle reparut couverte de diamants. (Dangeau).

1) Dangeau, 9 août.

CHAPITRE IV.

La duchesse de Berry et M. de Rions (1). — Le Régent. — Joie de sa fille. — Elle obtient le Luxembourg. — Rupture avec Madame. — M^{me} de Mouchy très-puissante. — M. de Rions. — Les timbaliers. — Représentation à l'Opéra. — Aventure du jardin du Luxembourg. — On le ferme. — Chansons. — M. de Bonnavet. — Rions amant en titre. — Son portrait. — Son attitude. — La société de la Régence. — Méchanceté des chansonniers. — Talents de la princesse. — La Grange-Chancel. — Le P. Rigler. — Jeu. — Redoublement des prétentions de la princesse.

Immédiatement après la mort du roi, la duchesse de Berry quitta Marly et vint, en attendant les événements, s'installer à Saint-Cloud. L'avènement de son père à la régence fut pour elle une victoire et une joie : elle entrevoyait la possibilité de trôner tout à fait et de gouverner absolument à sa guise. Sûre de son influence sur son père, elle était certaine de toujours l'emporter sur sa mère et de ne rencontrer nulle part aucune force capable de contre-balancer sa puissance. A ce moment, la prin-

(1) Beaucoup d'historiens écrivent Riom ; nous avons cru devoir adopter l'orthographe des anciens généalogistes, notamment de La Chesnaye des Bois.

cesse avait vingt ans accomplis depuis quelques jours, mais son existence lui avait donné une expérience et une corruption bien supérieures à son âge. Grande, bien faite, quoique trop grasse déjà, elle avait peu d'élégance dans la tournure, et son regard révélait assez son caractère. S'exprimant avec beaucoup de facilité, disant toujours ce qu'elle voulait, comme elle le voulait, avec netteté, précision, justesse de termes et originalité : « timide
 « d'un côté en bagatelles, hardie d'un autre jus-
 « qu'à effrayer, haute jusqu'à la folie, basse aussi
 « jusqu'à la dernière indécence, il se peut dire qu'à
 « l'avarice près, elle étoit un modèle de tous les
 « vices, qui étoit d'autant plus dangereux, qu'on ne
 « pouvoit pas avoir plus d'art ni plus d'esprit (1). »
 Fausse, égoïste, volontaire, d'abord profondément irréligieuse, — et nous l'avons vu faire tous ses efforts pour détourner son mari de ses devoirs (2), — et cependant superstitieuse, emportée, elle avait su asservir son père en le traitant avec une hauteur qui effrayait et affligeait ceux qui les approchaient, et dominer même sa mère qu'elle redoutait un peu plus, par crainte du roi, mais seulement en apparence, et sans que personne pût douter de ses sentiments. Douée d'un orgueil vraiment surhumain auprès duquel, dit Saint-Simon, celui de la duchesse d'Orléans ne se pouvait compter, elle

(1) Saint-Simon.

(2) « M^{me} de Berry n'est pas dévote, et n'en joue nullement le rôle. »
 (Lettre de Madame. 8 juin 1749.)

n'avait trouvé rien d'extraordinaire dans son mariage, se considérant comme la seule princesse en Europe d'un rang assez élevé pour le duc de Berry : aussi conçut-elle une violente aversion à l'égard de toutes les personnes qui avaient pris part aux négociations de son hymen, et qui étaient comme autant de témoins des difficultés dont son amour-propre souffrait (1).

Le roi avait eu trop souvent à intervenir au sujet de la duchesse de Berry, et était trop au courant de la chronique scandaleuse pour pouvoir estimer la femme de son petit-fils ; mais, comme je l'ai dit, privé de famille, il s'était rapproché d'elle à la fin de sa vie, presque par nécessité, pour donner un élément jeune à sa cour. Madame de Maintenon ne l'en avait pas dissuadé, désireuse au contraire de se préparer des ménagements possibles, en prévision de la régence qu'elle voyait approcher rapidement. La duchesse de Berry profitait de cette apparente faveur sur le fond de laquelle elle ne se faisait aucune illusion, mais qui lui permettait de trôner presque en souveraine : du reste, redoutant également le roi et madame de Maintenon, elle était très-embarrassée avec eux, jusqu'à le laisser voir en public. La mort du roi l'avait longtemps inquiétée, parce que les intrigues qui devaient donner le pouvoir au duc du Maine, et par conséquent

(1) « Dites-moi s'il peut y avoir dans l'enfer un diable pire que cette femme : elle commence à bien marcher sur les traces de sa mère. » (Lettre de Madame, 25 février 1719.)

grandir sa mère, ne pouvaient qu'à lui nuire. Mais du moment où elle sut que son père l'avait emporté, qu'il était régent, et que son oncle était battu jusque dans ses derniers retranchements, sans montrer le moindre souci pour la douleur de la duchesse d'Orléans, elle laissa sa joie brusquement éclater.

Son premier acte fut de demander à son père de lui céder le palais du Luxembourg pour résidence, et elle en fit immédiatement sortir tous ceux qui y avaient le logement, afin d'y mettre sans retard des ouvriers : dès le 23 septembre, elle s'y installait avec sa petite cour (1). Le soir même, son père vint l'y voir, et pendant quelques jours ce fut pour la princesse un véritable plaisir. Elle y attirait le plus qu'elle le pouvait le duc d'Orléans, qui y soupa le 30 (2) : elle y multipliait les parties les plus bruyantes, et elle ne pouvait se décider à s'en éloigner, même pour un jour ; elle courait en poste, à Saint-Germain et à Saint-Cloud, mais toujours en rentrant le soir au Luxembourg (3).

Dès lors la duchesse de Berry prétendit sans contrainte au gouvernement de la mode et des plaisirs à Paris. Elle délaissa complètement sa mère, malgré les efforts de Madame auprès de laquelle elle avait une certaine influence, en professant comme elle une profonde aversion contre le duc du Maine,

(1) Journal de Buvat. — Dangeau.

(2) Dangeau.

(3) Buvat.

contre les bâtards et leur grandeur (1). Toute sa confiance était placée en madame de Mouchy, que nous l'avons vu marier l'année précédente, et que Saint-Simon nous peint sous des couleurs bien chargées et cependant, paraît-il, nullement exagérées : « Outre la galanterie et la licence de la table, « madame de Mouchy avoit un talent et des ressour- « ces d'inventions tout entières de la plus horrible « noirceur, une effronterie sans pareille et une avi- « dité d'intérêt à lui faire tout entreprendre, avec « tout l'esprit, l'art et le manège propre à réussir : « toujours un but, et ne disant et ne faisant rien « sans un dessein pour léger et indifférent que pa- « rût ce qu'elle disoit et faisoit. » Madame n'est pas plus bienveillante, comme nous l'avons vu, et tous les contemporains reconnaissent que la marquise de Mouchy était une intrigante de la plus triste et de la plus dangereuse espèce. Elle avait déjà pour amant un petit cadet de noblesse gasconne, qui devait bientôt jouer le rôle principal dans la vie de la princesse, le chevalier de Rions, petit-neveu du célèbre duc de Lauzun.

Le mois qui suivit l'avènement du Régent, la princesse affirma ses prétentions en faisant venir chez elle

(1) Madame écrit cependant le 8 octobre 1713 : « Je me suis rendue à Saint-Cloud, tandis que la duchesse de Berry étoit ici ; entre nous, je ne veux rien avoir à démêler avec elle ; nous ne sympathisons pas ensemble. Je vis poliment avec elle comme avec une étrangère, mais je ne la vois pas souvent et je ne me mêle de rien de ce qu'elle fait, ni de ce que font sa mère et ses sœurs. Je ne m'occupe que de moi. »

les ducs d'Aumont et de Tresme, pour s'entendre avec eux sur des affaires de théâtre qui occupaient assez en ce moment le public, et qui relevaient de ces deux personnages, en leur qualité de premiers gentilshommes de la Chambre (1). Il s'agissait de quatre acteurs qu'on trouvait trop faibles, La Chaise, Durand, Clavareau (2) et la Morancourt : elle en décida l'expulsion, malgré les efforts du duc d'Aumont qui protégeait tout particulièrement le premier de ces artistes. Puis, pour attirer plus de monde chez elle, elle installa à cette époque un lansquenets au Luxembourg, alternant avec celui qui se tenait chez sa mère : mais elle ne paraissait jamais à celui du Palais-Royal, se réservant ce jour-là pour jouer au brelan avec une intimité restreinte qui restait à souper. En même temps elle agrandissait sa maison, en la mettant sur un pied digne de la fille aînée du Régent de France. Elle voulut avoir des officiers pour commander ses gardes : son père hésita en présence d'une concession véritablement exorbitante, puisque jamais fille de France n'en avait eu, et que la femme de Louis XIV avait été la

(1) « Elle vent s'en mêler. » Dangeau, 18 octobre 1713. Il paraît du reste que ce n'était pas son début : un couplet de 1713 dit :

Faites la cour à monsieur de Berry,
 A son épouse, à monsieur son beau-père ;
 C'est là qu'il faut s'adresser aujourd'hui :
 D'Aumont s'en meurt et Nadal désespère.

(2) Reçu au Théâtre Français en 1712, retiré en 1713 avec une pension de 300 livres. Collé nous apprend qu'il reparut sur cette scène dans le rôle d'Andromède, en 1755, et qu'il fut très-médiocre. (Mém. II, 16).

première reine à jouir de ce privilège (1). Il n'était cependant pas capable de résister longtemps à un caprice de la duchesse de Berry ; il céda, mais en accordant le même honneur à Madame. La princesse nomma capitaine le chevalier de la Rochefoucauld-Roye, qui avait alors succédé à La Haye dans ses faveurs (2). Rions dut à madame de Mouchy la charge de lieutenant, et celle d'enseigne fut donnée au chevalier de Courtaumer. Elle venait de faire madame de Pons sa dame d'atours, en la remplaçant auprès d'elle par madame de Beauvau ; mais en même temps elle voyait, et probablement sans regret, madame de Saint-Simon s'éloigner de plus en plus d'elle. Celle-ci refusa le logement qui lui fut offert au Luxembourg, sous prétexte qu'il n'était pas assez grand pour elle et son mari : ayant été forcée d'accepter une chambre, elle ne la meubla point ; elle n'allait plus chez la princesse que le matin, pour les audiences ou les cérémonies ; elle y paraissait chaque soir au jeu, mais elle n'y soupaît presque jamais (3).

La duchesse de Berry affecta de demeurer dans une retraite relativement sévère pour elle à l'occasion de la mort de Louis XIV, et elle fit dire bien

(1) Saint-Simon.

(2) Soulavie, *Mém. de Richelieu*. Il épousa la fille de Prondre, un des plus riches financiers de Paris, prit le titre de marquis de la Rochefoucauld, et mourut à 51 ans, lieutenant général depuis 1724.

(3) Pendant le court séjour de Saint-Cloud, après la mort du roi, M^{me} de Saint-Simon avait dû demeurer complètement avec la duchesse.

haut que de six mois elle n'irait au spectacle (1). Mais une pareille réserve était au-dessus de ses forces, et, dès le 4 janvier 1716, elle se rendit, dans une splendide toilette, au bal de l'Opéra que son père venait d'installer, suivie de « beaucoup de princesses (2) » masquées comme elle. La glace était rompue, et rien ne devait plus arrêter ses ébats : nous la voyons suivre ces fêtes nouvelles avec ardeur, aller aux danseurs de corde avec mesdemoiselles de Conti et de Charolais, « courir le bal dans Paris » avec son père pendant les jours gras (3). Elle tint cependant la parole qu'elle avait donnée pour le théâtre, ne considérant sans doute pas les bals de l'Opéra comme des divertissements interdits pendant le deuil. Elle ne parut à la Comédie que le 1^{er} mars.

A ce moment elle avait complètement rompu avec sa grand'mère, dont elle avait eu à subir trop de « romancines » et de conseils : « Elle ne m'a pas parlé depuis la mort du roi, » écrit Madame le 6 janvier 1716.

La duchesse de Berry n'avait qu'une idée : usurper le rang d'une reine. Nous avons vu déjà qu'elle avait obtenu des dames, puis des gardes, puis des officiers pour cette compagnie qui n'existait réellement pas, puisqu'elle ne comptait que quatorze gardes. Cela ne lui suffisait pas : elle voulait que le public constatât ses triomphes, et qu'il pût juger

(1) Dangeau.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

par lui-même qu'elle était alors la première princesse de France. Elle exigea que le roi vînt la voir au Luxembourg la seconde fois qu'il sortit des Tuileries, la première visite ayant été pour le Palais-Royal, ce qu'elle ne pouvait empêcher (1). Peu de jours après, elle s'imagina de sortir, malgré les instantes représentations de madame de Saint-Simon, avec ses gardes, précédée de timbaliers sonnant leurs timbales, et de défiler en ce bel équipage le long du quai des Tuileries. Le maréchal de Villeroy s'en plaignit vivement au Régent, qui reconnut que nul n'avait le droit d'avoir des timbaliers dans une ville où résidait le souverain, et, cette fois cependant, il parla si vertement à sa fille, qu'elle renonça sur l'heure à cette bruyante usurpation. Elle était incapable de se tenir pour battue : au moment où elle venait de faire une concession à son père, elle crut qu'elle pourrait plus facilement tenter une nouvelle innovation. C'est alors qu'elle imagina le cérémonial avec lequel elle se présenta à la Comédie française. Elle s'y rendit donc, le 1^{er} mars 1716, en grande toilette ; un dais avait été préparé au-dessus de sa loge ; quatre de ses gardes étaient en faction sur le théâtre, d'autres dans la salle, et, avant de jouer, un des acteurs vint la haranguer au nom de ses camarades (2). La surprise du public fut extrême,

(1) Le roi revint la voir le 20 mars.

(2) Saint-Simon. — Voir le *Mercur*e de mars 1716, page 180. Ce fut l'acteur Breteuil qui parla.

et l'appréciation de la conduite de la princesse assez sévère pour que depuis elle n'ait jamais osé recommencer : elle se contenta dès lors d'une petite loge à l'Opéra, et, ne voulant pas retourner à la Comédie pour ne point paraître renoncer à ses prétentions, elle ne vit plus de représentations de ce genre que quand on les joua sur la scène de l'Opéra, ce qui se faisait par complaisance pour Madame. C'est encore à cette période qu'appartient la fâcheuse aventure de la duchesse de Berry et du prince de Conti. Comme elle allait à l'Opéra, toujours précédée de ses gardes, ceux-ci arrêtaient le carrosse du prince de Conti et maltraitèrent son cocher, qui ne voulait pas arrêter ses chevaux. Suivant la stricte étiquette, le prince aurait dû laisser passer la princesse, mais les gardes auraient alors dû se contenter d'entraver le passage sans voies de fait, et la princesse ne devait pas hésiter à leur imposer silence. Le prince de Conti se plaignit au théâtre même à M. de la Rochefoucauld-Roye, qui ne sut pas répondre adroitement ; il alla alors au Régent qui força sa fille à le recevoir. « Il y vint ; la conversation se passa en pu-
« blic fort mal à propos, et, pour en dire le vrai,
« avec tout son esprit, elle s'en tira fort mal : elle
« fit des reproches à ce prince de ne pas s'être
« adressé à elle ; elle voulut accuser le cocher et
« excuser le garde ; puis, voyant qu'elle ne réussis-
« soit pas, et que M. le duc d'Orléans vouloit être
« obéi, elle dit à M. le prince de Conti que, puis-
« qu'il vouloit que ce garde allât en prison, il iroit,

« mais qu'elle le prioit qu'il n'y fût guère (1). » Le garde en effet ne fit qu'entrer en prison et en sortit, mais du moins l'orgueil de la princesse fut humilié.

Toutes ces tentatives avaient, comme on le voit, échoué successivement, mais elles n'en avaient pas produit un effet moins fâcheux dans le public, surtout à l'égard du Régent, dont elles constataient de plus en plus la faiblesse envers sa fille. Après l'aventure du prince de Conti, la princesse affecta de se montrer au théâtre avec mademoiselle de la Roche-sur-Yon, mesdames de Nevers et de Châtillon, pour détruire le bruit qui courait, lui attribuant la prétention de ne plus recevoir dans sa loge que des princesses du sang et des duchesses. Elle prit alors l'habitude d'assister fréquemment aux représentations de l'Opéra, et elle fit arranger, avec une entrée extérieure, la loge du duc de Villars, située en face de celle son père. En même temps elle chassait dans la forêt de Saint-Germain avec la meute du roi; elle organisait des cavalcades au bois de Boulogne, où hommes et femmes briguaient l'honneur de figurer. Puis un nouveau caprice s'empara d'elle. Elle avait emprunté à son père l'habitude de recevoir tout le monde et d'aller partout sans cérémonie; elle aimait à entendre ce que le public disait d'elle, et souvent elle parcourait in-

(1) Saint-Simon. — 23 mars. Dangeau.

cognito les jardins de son palais pour y surprendre quelque conversation.

Un soir, se promenant ainsi avec mesdames de la Rochefoucauld, de Mouchy et d'Arpajon, elle s'attira d'un groupe de clercs de procureur des insultes assez vives à cause des propos qu'ils lui entendaient tenir, sans savoir quelles étaient ces hardies curieuses : elles voulurent pousser l'aventure en causant avec ces jeunes basochiens, qui en arrivèrent promptement à formuler sans ménagements leurs désirs : ils furent même assez audacieux pour que ces dames en fussent réduites à appeler les suisses à leur secours. La princesse résolut d'être la maîtresse chez elle et de pouvoir désormais faire tout ce que bon lui semblerait au Luxembourg : n'ayant pas de château, voulant y passer l'été, et par conséquent jouir librement du jardin, elle imagina de faire fermer les portes et d'enlever l'agrément de cette promenade au public. Elle fit même murer les grilles pour être plus sûre de leur clôture, ne conservant que celle du bas de l'escalier du pavillon central (1) (27 juin 1716). Le public, ne connaissant pas la véritable cause de cette innovation, se plaignit vivement, d'autant plus que, pour faire pièce à la duchesse de Berry, le duc de Bourbon s'empressa

(1) Dangeau. — Il ajoute : « Cela afflige fort le quartier et fera baisser les loyers. » Il paraît même que, le premier soir, la princesse fit opérer cette fermeture sans avis préalable, et que plusieurs bourgeois surpris après la grille fermée, durent, malgré leurs instances, y passer la nuit.

de faire ouvrir son jardin dans la rue de Condé. On répandit les bruits les plus fâcheux pour expliquer cette mesure; on chansonna :

Si l'on fait fermer les portes
Du jardin du Luxembourg
C'est cette grosse joufflotte
Qui nous a joué ce tour (1).

La princesse ne se trouvait pas encore assez libre, et en effet les murs épais du Luxembourg et les ombreux massifs du jardin n'étaient pas encore assez discrets. Elle voulait avoir une habitation aux champs. Elle songea d'abord à la Ville-Évrard, puis à la Marche; sa pensée s'arrêta enfin à la Meutte, pavillon de chasse à l'entrée du bois de Boulogne, auquel l'usage a donné depuis le nom de la Muette; il appartenait à la charge de capitaine des chasses des bois et plaines environnantes et avait été fort soigneusement aménagé par M. de Catelan, qui l'avait ensuite vendu à M. d'Armenonville, et ce dernier y fit des embellissements considérables. M. d'Armenonville, cédant aux prières de sa femme, se refusait absolument à vendre la Muette; mais il fallut se résigner devant un ordre formel : il reçut en échange le château de Madrid et une rente viagère de 10,000 livres payée, bien entendu, par l'État (mai 1716) (2). La duchesse n'ad-

(1) Nous ne pouvons achever ce couplet.

(2) Dangeau. — Buvat ajoute que M^{me} d'Armenonville en mourut de chagrin.

mettait pas de retard dans ce qu'elle désirait : les ouvriers furent mis immédiatement à la Muette, et, dès le 13 juin, elle y dîna avec son père (1). Ces réceptions intimes se répétèrent souvent, et, le 2 juillet, elle pendit véritablement la crémaillère en offrant à sa mère un grand dîner.

Nous arrivons au point culminant, si l'on peut dire, de la vie déplorablement libre de la duchesse de Berry, au moment où elle brava tout scandale et se donna en spectacle au public sans pudeur ni réserve. Elle avait encore changé d'amant : à M. de la Rochefoucauld avait succédé le marquis de Bonnivet, qu'elle avait créé maître de sa garde-robe (2). C'était une espèce de chevalier d'industrie, spadassin de son métier, à moitié bâtard, qu'elle présenta à son intimité comme devant lui servir de porte-respect (3). Enfin, n'ayant pas tardé à s'en lasser, tout en lui conservant sa charge, elle remarqua le chevalier d'Aydie de Rions, qui depuis près d'un an était, comme nous savons, l'amant de M^{me} de Mouchy, et depuis six mois cavalcadait auprès de la princesse comme lieutenant de ses gardes. Jusqu'alors, en dépit des efforts de M^{me} de Mouchy qui ne songeait

(1) Dangeau.

(2) Dangeau nous raconte que, le 18 juillet 1716, la princesse suivit la procession de la Fête-Dieu, depuis le reposoir du Luxembourg jusqu'à Saint-Sulpice : il y eut une querelle entre les archers et sa garde dans laquelle la Rochefoucauld fut blessé à la main : toutes les dames prirent peur; seule, elle demeura parfaitement calme et immobile à sa place.

(3) Saint-Simon.

qu'à s'emparer par lui plus absolument encore de l'esprit de la princesse, celle-ci n'avait pas regardé le chevalier. M^{me} de Mouchy saisit l'occasion de la rupture avec Bonnivet; elle parla si bien de Rions, qu'elle fixa l'attention de la duchesse de Berry, laquelle consentit à ce qu'il vînt le lendemain à sa toilette.

Sicaire-Antonin-Armand-Auguste-Nicolas d'Aydie, chevalier de Rions, né le 22 septembre 1692, était fils du comte de Benanges et de Diane de Bautru de Nogent, dont la mère était sœur du vieux duc de Lauzun. Bon gentilhomme, comme on voit, mais sans fortune, il portait obscurément l'épaulette de lieutenant de dragons dans sa province. Parent de M^{me} de Pons, l'une des dames de la duchesse de Berry (1), il fut mandé par elle à Paris et il y rencontra presque aussitôt le vent de la faveur en plaisant à la marquise de Mouchy. C'était, au dire de Saint-Simon, « un gros garçon court, joufflu, pâle, qui avec force bourgeons ne ressembloit pas mal à un abcès. » Le portrait tracé par Madame est encore plus fâcheux : « Je ne puis comprendre, dit-elle, qu'on puisse aimer ce drôle : il n'a ni figure ni taille; il a l'air d'un fantôme des eaux, car il est vert et jaune de visage : il a la bouche, le nez, les yeux comme un Chinois; on pourroit le prendre plutôt pour un magot que pour un Gascon qu'il est. Il est fat et n'a pas du tout d'esprit : une

(1) Saint-Simon dit qu'ils étaient seulement voisins de campagne.

grosse tête enfermée entre de larges épaules : on voit dans ses yeux qu'il n'y voit pas fort bien. En somme, c'est un drôle fort laid ; mais on dit qu'il est très-vigoureux, cela charme toutes les femmes débauchées : aussi la Polignac l'a-t-elle enfermé deux jours avec elle (1). » D'un caractère doux, poli, il était naturellement respectueux, honnête et obligeant. Il n'avait que de belles dents, et rien ne pouvait faire supposer qu'il devînt le héros d'une passion aussi violente et aussi constante. Cette faveur fut, si l'on peut dire, véritablement foudroyante. On a raconté que la duchesse de Berry avait fait marché avec M^{me} de Mouchy pour que cette dernière lui cédât son amant (2) : il y a erreur complète ; la princesse aima réellement Rions, sans avoir à l'acheter à personne, mais, lui, se laissa guider par la femme intrigante qui gouvernait réellement le Luxembourg, et par elle il apprit à dominer et à diriger aveuglément la princesse. Du jour au lendemain, la faveur du chevalier fut complète et il est facile d'en dater exactement le commencement, en constatant qu'il échangea sa modeste lieutenance des gardes de la duchesse du Berry contre le régiment de Soissonnais, qu'elle paya 30,000 livres, le 29 juillet (3). Il se montra aimable pour tous les hôtes du Luxembourg, simple, mo-

(1) On trouvera d'amples détails sur Rions, dans le tome III de la *Galerie de l'ancienne cour* (1786).

(2) Duclos. — Madame répète souvent cette accusation.

(3) Dangeau.

deste ; mais, bien renseigné sur le caractère de la fille aînée du Régent, instruit évidemment par le duc de Lauzun, il prit avec elle les allures de son grand-oncle envers Mademoiselle. Elle ne trouvait jamais le moyen de lui témoigner assez son attachement : elle le comblait de superbes dentelles, de riches habits, de pierreries, de bijoux de toutes sortes, d'argent, cela est presque inutile à ajouter. Il recevait tout cela avec hauteur, cherchant à exciter la jalousie de la princesse, feignant lui-même d'être jaloux, se faisant désirer, retardant volontairement les rendez-vous. Il la grondait à chaque instant, la faisait pleurer ; il la maltraitait même : bref il la dompta, et jamais cette femme orgueilleuse et superbe n'osa se plaindre. Tout au contraire, elle céda à tous ses caprices qu'il multipliait sans pitié (1). Était-elle prête à se rendre à l'Opéra, il la faisait rester au Luxembourg ; une autre fois il la contraignait d'y venir ; il la forçait à accueillir des gens qu'elle haïssait, des femmes dont elle se sentait jalouse, à rompre avec ses intimes. Il se plaisait encore à la faire décoiffer ou changer de toilette quand elle était habillée, et cela arriva si souvent qu'elle se résigna à lui faire de-

(1) Les chansonniers ne se turent pas en si belle occasion. Il existe une chanson dont nous ne pouvons citer que le premier couplet :

Betry, que veux-tu faire
De ce petit Riom, boudrillon ?
Chacun dit en colère :
Ce n'est qu'un avorton, boudrillon,
Petit boudrillon don don.

mander tous les matins ses ordres à ce sujet comme sur l'emploi de ses journées. Il n'osait cependant briser avec le duc d'Orléans, préférant se servir sur lui du crédit de sa fille.

Nous arrivons à l'époque la plus triste du dix-huitième siècle, à celle qui est résumée par ce seul mot: la Régence, dont en réalité les deux héros, les deux personnifications, sont le duc d'Orléans et la duchesse de Berry. Tous deux continuaient à demeurer ensemble le meilleur de leur temps. Le Régent passait d'ordinaire ses après-dîners au Luxembourg, il y restait souvent à souper, et emmenait alors sa fille au Palais-Royal; c'étaient toujours les mêmes convives, ces fameux rôtis qui avaient nom Broglie, qu'on appelait Bronglion, Brancas et Canillac, l'un la caillette gaie, l'autre la caillette triste, le beau Fargès, la Fare, d'Effiat, Nocé, Braquemardus de la chronique de Papyrius, puis souvent M^{me} de Parabère, que le Régent appelait son « petit corbeau noir » quand il était au premier verre de champagne, et son « gigot » au dernier; la duchesse de Gesvres qui, en marge du programme des fêtes de janvier 1721, écrivait : « Beaucoup boire; » M^{me} d'Avernes, M^{me} de Sabran : puis quelques lettrés, philosophes, poètes ou auteurs dramatiques, parfois des filles d'opéra, Émilie Souris, la petite Leroy; parfois encore, le Régent y amenait des masques des bals de l'Opéra. Ces soupers étaient de bruyantes débauches dans lesquelles la duchesse de Berry tenait la première place : elle aima

toujours passionnément le vin. Nous l'avons vue, presque au lendemain de son mariage, s'enivrer devant la duchesse de Bourgogne qui ne savait que faire d'elle ; nous savons que la duchesse d'Albret mourut jeune des excès de ce genre qu'elle commit pour lui plaire (1). Elle était la première alors à participer aux représentations cyniques qu'on improvisait au dessert : les *Mémoires* contemporains nous ont conservé la description du *Jugement de Paris*, représenté d'après les bas-reliefs antiques avec un réalisme absolu, par Junon-Parabère, Vénus-Berry et Minerve-d'Avernes. Ces scènes se renouvelaient aussi bien au Luxembourg qu'au Palais-Royal, et l'on comprend dès lors pourquoi cette princesse avait tenu à en fermer les portes. Le vin de Champagne, que le duc d'Orléans seul prisait, rendait ces orgies encore plus ardentes ; le vin « é moustillant » donnait plus de verve aux paroles, plus de liberté aux gestes : les modes s'y prêtaient complaisamment. La tête frisée et poudrée, le corset échancré à l'excès, l'extrémité du pied jouant dans une mule, et, pour robe, cette étoffe impalpable de l'Inde, qui sert de papier aux manuscrits orientaux, telles furent les conditions que la Régence appela la première « un négligé ». Le masque augmentait encore cette licence en enlevant aux femmes jusqu'à la dernière velléité de pudeur.

(1) Buvat. — « On dit qu'elle mourut par complaisances qu'elle avoit eues à boire quantité de liqueurs avec la Berry. » (28 février 1717.)

« On buvoit, dit Saint-Simon qui n'assista jamais à aucun de ces soupers dont il gémissait en vain; on s'échauffoit, on disoit des ordures à gorge déployée et des impiétés à qui mieux mieux. » La Grange-Chancel écrit :

Dans ces saturnales augustes,
Mettez au rang de vos égaux
Et vos gardes les plus robustes,
Et vos esclaves les plus beaux.
Que la faveur ni la puissance,
La fortune ni la naissance,
Ne puisse remporter le prix;
Mais que sur tout autre préside
Quiconque a la vigueur d'Aleide
Sous un visage de Paris.

Un ton d'égalité absolue régnait en effet parmi les convives : les laquais étaient sévèrement exclus et l'on se servait soi-même une fois la table dressée. La conversation alors prenait son essor, et, comme dit Saint-Simon, les « gueulées » volaient dans l'air : c'était dans ce genre surtout que Nocé excellait : « Quant à Broglie, écrit Madame, M^{me} de Berry m'a dit que ses plaisanteries consistent à dire grossièrement les plus grandes ordures. » Soulavie assure que souvent on éteignait les bougies, et que le duc d'Orléans, fort curieux de caractère, plaçant des flambeaux allumés dans une armoire disposée à cet effet, en ouvrit une fois les deux battants « et dévoila de la sorte en un instant de grands secrets à la compagnie (1). » Du reste,

(1) *Mémoires de Richelieu*, édit. Barrière, t. 1, p. 55.

nous ne pouvons mieux compléter ce triste tableau qu'en citant le passage de Saint-Simon sur ces soupers : « Toujours en compagnie fort étrange, les maîtresses du Régent, quelquefois une fille d'Opéra, souvent M^{me} la duchesse de Berry et une douzaine d'hommes, tantôt les uns, tantôt les autres, que, sans façon, il ne nommait jamais que ses *roués*. C'étaient Broglie, Nocé, quatre ou cinq officiers non des premiers : Brancas, Biron, Canillac, quelques jeunes gens de traverse et quelques dames de moyenne vertu, mais du monde ; quelques gens, obscurs encore, sans nom, brillant par leur esprit ou par leur débauche. La chère exquise s'apprêtoit dans des endroits faits exprès, de plain-pied, dont les ustensiles étoient d'argent ; eux-mêmes mettoient souvent la main à l'œuvre de leurs cuisiniers. C'étoient en ces séances où chacun étoit repassé, les ministres et les familiers tout au moins comme les autres, avec une liberté qui étoit licence effrénée ; les galanteries passées et présentes de la cour et de la ville, sans ménagements ; les vieux contes, les disputes, les plaisanteries, les ridicules, rien ni personne n'étoit épargné. Quand on avoit fait bien du bruit, et qu'on étoit bien ivre, on s'alloit coucher, et on recommençoit le lendemain. Du moment que l'heure venoit de l'arrivée des soupers, tout étoit tellement barricadé au dehors que, quelque affaire qui pût survenir, il étoit inutile de tâcher de percer jusqu'au Régent. Je ne dis pas seulement des affaires particulières, mais de celles

qui auroient le plus dangereusement intéressé l'État ou sa personne, et cette clôture duroit jusqu'au lendemain matin. »

C'est dans le recueil de Maurepas qu'il faut aller chercher des détails sur la société de la Régence. Les chansonniers y célèbrent les beautés qui figurèrent dans ces fêtes et ces orgies, et l'un d'eux a su donner aux principales d'entre elles des surnoms qui facilitaient leur classement. M^{me} de Villefranche y devient sainte Facile, M^{me} de Parabère sainte Nitouche, M^{me} de Coureillon sainte Modeste, la maréchale d'Estrées sainte Contente, M^{me} de Gacé sainte Fringante, M^{me} de Castelnau sainte Éveillée; la princesse de Rohan sainte Accroupie, M^{me} de la Vrillière sainte Fidèle, M^{me} de Jonzac sainte Fillette, M^{me} de Chevillart sainte Finette, M^{me} d'Armagnac sainte Pleureuse; quant à la duchesse de Berry, nous citerons ce couplet (1) :

Sainte Commode
Se prête à nos besoins,
Et s'accommode
Sur le plus ou le moins :
Chez elle point de rang ;
Le petit et le grand,
Chacun vit à sa mode,
Ce qui fait aimer tant
Sainte Commode (1).

Ailleurs, un autre malicieux pamphlétaire s'amuse à dresser le livre des adresses de ces dames. M^{me} de

(1) Maurepas, manuscrit, t. XIV.

Berry logeait au Puits-d'Amour, M^{lle} de la Roche-sur-Yon, à la Picarde, rue des Bons-Enfants; la princesse de Conti, au Poupard, rue des Singes; M^{me} de Lambese, à la Bavaroise, rue Froidmanteau; M^{me} de Polignac, au Cœur-Volant, rue Perdue; M^{me} de Jonzac, à la Savonnette, rue Conti; M^{lle} de Villefranche, à la Belle-Image, rue de Béthisy; M^{lle} de Montbrun, à la Pucelle d'Orléans, rue des Rats; la duchesse d'Albret, au Bien-Venu, rue de la Huchette; M^{me} de Nesles, à la Grivoise, rue du Harsard; M^{me} de Monasterol, à la Guimbarde, rue du Puits-d'Amour; M^{me} de la Trémoille, au Menton de Galoche, rue de l'Échaudé; M^{me} de Gacé à la Guinguette, rue de l'Égout; M^{me} de la Vrillière, à la Petite-Vertu, rue Gracieuse; M^{me} de Duras, à la Boule-Blanche, rue Patinée; M^{me} de Roye, à la Guenon, rue Vide-Gousset (1).

C'est au milieu de cette société que vivait et régnait la duchesse de Berry, toujours également influente sur son père dont la faiblesse même semblait s'accroître, imposant sa volonté, ses caprices à tout le monde, mais secrètement gouvernée par M^{me} de Mouchy, et complètement dominée par Rions. Le duc d'Orléans supportait avec peine les violences de ce dernier, qui ne dissimulait nullement et laissait facilement, j'ajouterai même volontiers, le public assister presque à ces humiliantes scènes. Quand le prince arrivait au Luxembourg,

(1) Maurepas, tome XIII.

le plus ordinairement il trouvait sa fille en larmes, et il lui fallait tout d'abord la consoler : plus d'une fois il menaça l'impertinent gentilhomme, qu'il détestait profondément, de le faire jeter par une des fenêtres du palais; mais alors la duchesse de Berry intervenait, elle séchait ses larmes, oubliait sa misère, et déclarait que si on touchait à son amant, elle se donnerait la mort. Le Régent, qui la savait capable de tenir parole, haussait les épaules et se résignait.

Cette attitude du Régent dément victorieusement à mon sens toutes les attaques portées contre ce prince au sujet de sa fille. Quelque délicate que soit cette question, quelque pénible qu'il soit de fouiller ces immondes accusations, il faut cependant les aborder pour les réduire à leur juste valeur et montrer l'infamie de leurs auteurs. Ce sera toujours une satisfaction de pouvoir affirmer qu'au moins le père et la fille, au milieu de leurs écarts, n'eurent pas encore un épouvantable crime à se reprocher.

L'affection excessive du duc d'Orléans pour M^{lle} de Chartres éveilla de bonne heure la malveillance, et nous avons déjà dit la cause toute paternelle, au contraire, qui rendit de la part du duc d'Orléans ce sentiment plus vif. Il ne paraît pas en avoir été de même du côté de la princesse, qui, jusqu'à M. de Rions, n'aima rien qu'elle, son caprice et sa volonté. Toujours est-il qu'avant le mariage, ces bruits prirent assez de consistance, par la mé-

chante habileté des duchesses du Maine et de Bourbon, pour que dans l'intimité du Palais-Royal on souhaitât une prompte conclusion. Saint-Simon nous a raconté que M^{me} de la Fontaine-Martel lui en parla confidemment en lui donnant des détails qui lui firent « dresser les cheveux sur la tête ». Le duc d'Orléans ayant continué à voir aussi assidûment sa fille après son mariage, et celle-ci ayant laissé paraître sans mystère à la cour le pouvoir vraiment illimité qu'elle exerçait sur son père, ces bruits redoublèrent au point de revenir aux oreilles du duc de Berry et de forcer le duc de Saint-Simon à en parler ouvertement au Régent; la duchesse d'Orléans était au courant sans paraître autrement s'en émouvoir. Ce prince ne savait, en effet, conserver aucune mesure : dépourvu de tout sens moral, il se conduisait avec sa fille comme avec les femmes perdues dont il faisait sa seule société : « Il avoit eu pour elle dès sa naissance, dit M^{me} de Caylus, une amitié singulière, et, à mesure qu'elle avançoit en âge, il lui confioit ses goûts et la rendoit témoin de toutes ses actions. Elle le voyoit avec ses maîtresses; il la faisoit souvent venir en tiers avec M^{me} d'Argenton et lui (1); et, comme il avoit le goût de la peinture, il peignoit lui-même sa fille presque nue. » Il passait des journées avec elle, et plus d'une fois ils s'enivrèrent malheureusement ensemble. C'est

(1) La princesse avait alors vingt et un ans.

alors que la cabale de la duchesse de Bourbon, déconcertée un moment, reprit courage et recommença à répandre ces infâmes bruits qui faisaient leur chemin dans la foule, où ils étaient accueillis avec curiosité et faveur, comme une vengeance des saturnales auxquelles on la faisait assister malgré elle. Une fois lancées dans le public, ces accusations ne pouvaient que s'accroître et s'envenimer. Les chansonniers se mirent de la partie, et c'est dans ces tristes années qu'on vit éclore de nombreux couplets qui ne peuvent être cités, par respect pour le lecteur : les uns à cause de leur erudité, les autres à cause de leur platitude. L'interminable Noël de 1717 en contient deux qui dépassent toutes les hardiesses.

Voltaire lui-même fut accusé d'avoir commis ces abominables vers dont je ne puis citer que les trois derniers :

Mère des Moabites,
Faites encore sortir de vous
Un peuple d'Ammonites¹.

Arouet, suivant sa coutume, désavoua ce méchant couplet qui pouvait le mener à la Bastille, par un autre que nous indiquons seulement ici, sans pouvoir même y emprunter une ligne.

La Grange-Chancel se chargea de résumer tous

(1) Ces vers datent de 1719 ou 1720.

ces bruits dans une strophe de ses fameuses *Philip-piques* :

Toi, qui joins au nœud qui vous lie
Des nœuds dont tu n'as point d'effroi,
Ni Messaline ni Julie
Ne sont rien auprès de toi.
De ton père amante et rivale,
Avec une teneur égale,
Tu poursuis les mêmes plaisirs,
Et, toujours plus insatiable,
Quand le nombre même l'accable,
Il n'assouvit point tes désirs (1).

Les caricatures n'étaient pas oubliées, et l'auteur de la *Vie privée de Louis XV* nous en décrit une : « Le Régent y folâtre avec sa fille, baisant ces belles mains qui l'avaient séduit; » elle les lui met sur les yeux, pour qu'il ne puisse pas voir Rions derrière elle et « très-entreprenant » ; au fond Dubois rit ; pour légende : « *Regens stultus, abbas ridet, rideamus quoque.* » Mais le plus abominable pamphlet à ce sujet fut celui intitulé : « Prosopopée sur le Régent, la duchesse de Berry et le cardinal Dubois. » C'est une espèce de comédie en trois actes, excessivement libre. L'auteur débute en mettant en scène Pluton qui avoue aux trois juges infernaux son amour pour la duchesse de Berry :

• Je ne crains point de m'expliquer,
Mais je redoute de risquer
S'il faut que je l'approche,

(1) Toute l'ode III est consacrée à l'intimité incestueuse du duc d'Orléans avec sa fille : nous aimons mieux y renvoyer le lecteur que de nous arrêter plus longtemps. Le poète y a donné libre cours aux plus cyniques exagérations.

MINOS.

Hé bien ?

PLUTON.

Quelque chaude anicroche,
Vous m'entendez bien.

RADAMANTHE.

Quelle est donc cette maîtresse
Dont vous craignez l'action ?
Seroit-ce pas quelque Lucrèce,
Elève de la Fillon ?
Pour le mirliton, mirliton, mirlitaine,
Pour le mirliton, don don ?
Expliquez-vous sans hésiter.

PLUTON.

Hé bien, je vais vous contenter.

MINOS.

Est-elle d'un sang ?

RADAMANTHE.

Est-elle d'un sang ?

PLUTON.

Est-elle du sang de France,
Son père y tient depuis huit ans
Une auguste régence,
Lon la.

RADAMANTHE (ricanant).

Une auguste régence ?

MINOS.

Que dites-vous ? C'est la Berry,
Aimée mille fois par Rizzy (*sic*),
Par Rochefoucauld, par Falvère,
Par ses pages et ses laquais,
Même à leur défaut, par son père,
Et ses gardes les plus épais.

RADAMANTHE.

Oubliez cette ...
Pour certain.

PLUTON.

Hélas ! je ne puis le faire...

Arrive Caron qui annonce un étranger offrant de payer d'une manière nouvelle son passage du Styx.

Il vent m'offrir des billets,
Et dit que l'or lui manque.
Mais ici tous nos sujets
Ne veulent plus de billets,
De banque, de banque...
Il ressemble à Cerbère,
Et porte sur son front
L'inceste, l'adultère,
Le fer et le poison.

LA DUCHESSE DE BERRY.

Je reconnais mon père:
Ce sont là tous ses traits,
Son plus beau caractère
Et ses moindres forfaits.

Proserpine, irritée de l'amour de son époux pour la princesse, s'écrie :

Non, Messaline ni Julie
N'en firent tant pendant leur vie
Que Berry dont les appas
Furent le rebut des goujats.

La pièce finit par la description des supplices auxquels furent condamnés les trois coupables. Nous renverrons le lecteur au poëme pour les initier à celui qui fut infligé à la duchesse de Berry. Pluton décida qu'il fallait garotter

Cet insatiable régent
Avec des chaînes d'argent,
De feu et de poison brûlantes (1).

(1) Il existe un exemplaire illustré de ce manuscrit dans le cabinet de M. Bourdillon ; Brunet le cite dans son édition de *la Correspondance de Madame*.

Il faut encore citer la « Chronique véritable du preux chevalier don Philippus d'Aurélié (1) » dans laquelle quelques chapitres sont consacrés au régent et à sa fille, notamment celui intitulé : « Comment la dame de Biturgie choisit pour sa garde cinquante monstres appelés Mirbalais » ; l'histoire du prince Papyrius, surnommé Pille-Argent, gouverneur des Francs sots (2) ; les « Aventures de Pompilius, chevalier romain, » écrites par l'abbé Le Prévôt, dans lesquelles le duc d'Orléans est attaqué au sujet de l'abbesse de Chelles ; « la Chronique du chevalier Sotermelec (3). » Ces accusations ont été soutenues et répandues dans les *Mémoires de Maurepas*, par les auteurs de la *Vie privée de Louis XV*, de la *Vie privée de Richelieu*, et des *Mélanges de Boisjournain*. Mais aucun auteur sérieux et digne de ce nom n'y a attaché d'autre importance que pour déplorer l'aveuglement d'un père sachant qu'il compromettrait odieusement sa fille aux yeux d'un public avide de scandale, en s'obstinant à conserver une attitude égoïste et coupable. Tous deux connaissaient parfaitement l'opinion du public ; nous en trouvons la preuve dans une curieuse lettre de Madame (4) : « Le 4, M^{me} de Berry pria son père de venir coucher

(1) Recueil Maurepas, tome XIV.

(2) Citée par D. Lelong, n^o 24,563, et publiée par M. Peignot, dans son *Précis de la maison d'Orléans*.

(3) Où se trouve ce chapitre : « Comment Julie, fille de Sotermelec, avoit force laboureurs. »

(4) Lettre du 7 octobre 1718.

« à la Muette pour la fête des Vendangeurs le lende-
« main. Le duc lui écrivit en lui demandant com-
« ment la dévotion des Carmélites sera édifiée de
« voir son père coucher une nuit dans sa maison.
« M^{me} de Berry répondit qu'elle n'avoit jamais ouï
« dire qu'il fût contre la dévotion qu'un père cou-
« chât dans la maison de sa fille, et qu'elle ignoroit
« qu'il y eût en cela aucun scandale. »

La fausseté de ces accusations ressort d'ailleurs de la correspondance de Madame si impitoyablement véridique, des récits de Saint-Simon, des désaveux de Voltaire, mais surtout, à nos yeux, de la liberté exagérée dans laquelle malheureusement le Régent et la duchesse de Berry vivaient l'un envers l'autre. Comment le Régent aurait-il supporté la vie de débauche de sa fille? comment aurait-il assisté aux scènes que lui infligeait M. de Rions? D'un autre côté comment la princesse, avec le caractère que nous lui connaissons, aurait-elle admis les caprices de son père? Comment aurait-elle consenti à devenir la complaisante de ses amours, fait prouvé irréfragablement par ce passage d'une lettre de Madame: « Il y a une fille qui favorise les débauches
« de son père; elle n'a pas honte de lui procurer une
« jolie femme de chambre; la mère voit et laisse faire
« afin que de son côté on la laisse tranquille (1). » De tels faits nous semblent combattre tristement, mais victorieusement, les infâmes bruits qui circu-

(1) Lettre du 10 mars 1718.

lèrent sur le Régent et sur sa fille, bruits qui, nous l'avons dit, ont pris naissance dans la coterie de la duchesse de Bourbon, inconsolable et humiliée de l'échec de sa fille, et ont été développés par les chansonniers et les sottisiers du temps. La corruption des mœurs de ces deux personnages est assez grande sans y ajouter des couleurs horribles. Lemontey, dans son *Histoire de la Régence*, dit : « Je sais que des
 « accusations terribles pèsent sur la mémoire de la
 « duchesse de Berry, de cette jeune insensée qui se
 « montra aussi despotique dans son faste que popu-
 « laire dans ses amours. Mais chez une nation lé-
 « gère, l'esprit, les grâces et surtout la mort préma-
 « turée de cette princesse, ont presque désarmé ses
 « juges, et je ne serai pas plus sévère que les con-
 « temporains qui, contents de chanter ses folies, ou-
 « blièrent ses crimes. » Sans aller aussi loin que l'au-
 teur des *Mémoires sur la Régence* qui s'écrie : « On doit
 « avouer que la vertu et la beauté de la duchesse de
 « Berry étaient égales, et j'avoue que je ne puis
 « faire son éloge, tel que je le souhaiterais, et tel
 « qu'il devrait être ; » Lemontey est cependant trop
 généreux ou trop négligent. Les lecteurs jugeront
 maintenant en pleine connaissance de cause, et nous
 approuveront certainement de n'avoir pas reculé
 devant cette triste enquête de laquelle il résulte
 incontestablement à nos yeux que si le duc d'Or-
 léans et sa fille ont pu étonner la société par leurs
 scandaleuses débauches, ils n'ont pas eu à l'affliger
 par d'incestueux crimes.

La duchesse de Berry ne connaissait plus alors aucun frein à ses goûts de luxe et de domination ; elle courait les bals, elle assistait à celui donné par l'ambassadeur de Portugal pour célébrer la naissance de l'héritier de cette couronne (1), à celui organisé en son honneur avec un luxe inouï, à Issy, chez la princesse douairière de Conti (2). Elle jouait avec une véritable frénésie jusqu'à perdre 180,000 livres d'un coup de carte. Elle allait souvent au Cours dans un merveilleux carrosse dont les ressorts étaient dorés entièrement et les harnais tout brodés en or. Elle chassait avec furie. « Je taquine souvent M^{me} de Berry, écrit « Madame (3), et je lui dis qu'elle se figure qu'elle « aime la chasse, mais qu'au fond elle aime seulement à changer de place; elle ne se soucie que « de la fin de la chasse, et elle aime mieux aller « au sanglier qu'au cerf, parce qu'elle y trouve « l'occasion de manger de bon boudin et des saucisses. Elle se divertit tant qu'elle peut : un jour « elle chasse, un autre elle se promène, un troisième elle va à la foire; quelquefois elle se rend « aux danseurs de corde ou bien à la comédie et « parfois à l'Opéra, mais toujours en corps et en « écharpe. » Elle n'admettait aucun obstacle à cette vie de plaisirs et elle supportait avec impatience les

(1) Le 18 juin 1716. — Buvat.

(2) Dangeau, 29 juin.

(3) Le 28 octobre 1716.

deuils. Les marchands d'étoffes en profitèrent et s'adressèrent à elle pour obtenir du Régent la réduction de leur durée, ce qu'elle s'empressa de demander, et, naturellement, ce qu'elle obtint.

A cette époque la duchesse de Berry affectait une grande amitié pour sa grand'mère. « Si elle n'étoit
« pas ma petite -fille, écrit finement Madame, j'au-
« rois toutes les raisons du monde d'être contente
« d'elle, car elle vit fort poliment avec moi ; je ne veux
« pas en dire davantage (1). » La vieille princesse, ayant trop clairement constaté l'inutilité de ses efforts, ne s'occupait plus alors de la morigéner : « Elle
« est entourée de gens qui lui en imposent, l'abu-
« sent. Je ne dis plus rien ; elle a beaucoup d'esprit,
« mais depuis l'âge de huit ans son père lui a laissé
« suivre toutes ses volontés, et il n'est pas étonnant
« si elle est comme un cheval échappé (2). » Ses qualités réelles lui rendaient faciles ses tentatives pour plaire : « Quand elle veut séduire, il faut qu'elle
« parle ; elle a une éloquence toute naturelle (3). » Elle était excellente musicienne, elle chantait avec talent ; elle était solidement instruite et avait, nous l'avons dit déjà, beaucoup d'originalité dans l'esprit. Elle détestait la danse qu'elle n'avait jamais voulu apprendre (4). Mais la vie qu'elle menait, vie de fatigues de toutes sortes, de veilles, de mouve-

(1) Du 25 septembre 1716.

(2) 10 mai.

(3) *Ibid.* 13 novembre.

(4) Lettre de Madame, 28 juillet 1716.

ment incessant, ne l'embellissait pas. Elle engrais-
sait considérablement ; son teint était trop fortement
coloré en dépit des saignées auxquelles elle recou-
rait souvent pour y remédier (1) ; elle augmentait
encore ce défaut physique en mettant du rouge
pour cacher les traces de petite vérole qui avaient
marqué ses joues (2). Du reste, elle faisait bon mar-
ché de ses imperfections, et riait elle-même de son
visage et de sa taille (3).

Au lieu de se faire saigner fréquemment la du-
chesse de Berry aurait dû surveiller son intempé-
rance à table. Nous avons déjà parlé de son goût
pour le vin qui se traduit par des excès vraiment
honteux, auxquels, par une inqualifiable complai-
sance, s'abandonnaient quelques-unes des femmes
de son intimité. Sa grand'mère, sans y aller par
quatre chemins, explique la plupart de ses maladies
par sa gourmandise : « Il est impossible de se bien
« porter avec son affreuse gloutonnerie. Chaque soir
« elle se met à table à huit ou neuf heures et elle
« mange jusqu'à trois heures du matin (4). » Quelques
jours après la vieille Palatine est bien plus explicite :
« Sa maladie vient d'avoir trop bu d'eau-de-vie et
« d'avoir énormément mangé ; dès qu'elle est un peu

(1) Lettre de Madame, 28 juillet 1716.

(2) *Ibid.* 24 novembre 17 septembre 1717 Madame écrivait : « Elle
a la chair ferme, ses joues sont dures comme de la pierre. »

(3) *Ibid.* Le 17 novembre 1717 Madame ajoute : « Mais elle a de belles
chairs et beaucoup de fraîcheur. »

(4) *Ibid.* 2 avril 1719.

« mieux, elle se remet à boire et à faire de nouveaux
« excès, et elle éprouve une rechute (1). » Elle ne
mangeait presque pas au dîner à cause de l'ha-
bitude qu'elle avait de se faire apporter à son ré-
veil, toujours très-tardif, « toute espèce de choses à
« manger » : elle se levait à peine à midi pour se
mettre à table à deux heures et y rester jusqu'à trois.
Elle rentrait alors dans ses appartements pour s'é-
tendre sur une chaise longue et se faisait servir, à
quatre heures, des fruits, de la crème, de la salade
ou autres plats de ce genre. Le souper venait comme
nous l'avons dit vers neuf ou dix heures, et elle ne
se couchait jamais avant deux heures du matin (2).
Sa paresse n'avait d'égale que celle de sa mère, et
comme elle, elle avait horreur de tout exercice : elle
était à peine habillée pour le dîner. Madame se
montrait plus exigeante et n'admettait pas qu'elle
parût chez elle sans « corps ». Un jour, le « corps »
ayant été égaré, il fallut bon gré mal gré le retrou-
ver, et la duchesse de Berry ne put venir au dîner
de la Palatine qu'au second service (3). Madame
nous raconte qu'une autre fois sa petite-fille était ve-
nue le soir chez elle, du vivant de Louis XIV, en dés-
habillé, se disposant à se rendre aux Tuileries. Elle
voulut l'en dissuader : « Non, rien ne peut vous excu-
« ser, vous pouvez bien vous habiller le peu souvent

(1) Lettre de Madame, 15 avril.

(2) *Ibid.*, 18 novembre 1717 : Madame dit encore : « Elle boit de l'eau-
de-vie la plus forte. »

(3) *Ibid.* 7 juillet 1718.

« que vous allez chez le roi, puisque moi qui suis
« votre grand'mère je m'habille tous les jours ; di-
« tes naturellement que c'est la paresse qui vous
« empêche de vous habiller, ce qui ne convient ni
« à votre âge ni à votre rang. Une princesse doit
« être vêtue en princesse et une soubrette en sou-
« brette. — Elle n'écoula pas de réplique ; piquée,
« elle fit la révérence et partit. »

La correspondance de la Palatine est remplie de preuves à l'appui de l'incroyable gourmandise de la duchesse de Berry. « M^{me} de Berry vint dîner
« hier avec moi, écrit-elle le 28 juillet 1718, et resta
« toute la soirée. J'ai à remercier M. Harling pour
« deux excellents boudins qu'il m'avoit envoyés.
« M^{me} de Berry les a trouvés si bons qu'elle en a em-
« porté ce qui en restoit. » On comprend, après avoir pris connaissance de ces tristes détails, à quels excès la duchesse de Berry pouvait s'abandonner dans ces orgies où, vaincue par le vin, emportée par la passion, elle ne connaissait plus aucun frein. La Grange-Chancel, dans sa fameuse ode, en parle en termes assez clairs. Ces orgies déplorables alternaient entre le Luxembourg, la Muette et le Palais-Royal, et autorisaient le public à croire à tout ce que les chansonniers racontaient avec une complète licence. Un incident bien plus grave allait d'ailleurs éveiller davantage l'attention et donner une nouvelle force aux accusations dont nous espérons avoir fait justice.

Voltaire détestait le Régent, et, trop jeune encore

pour être prudent, il rima, comme nous l'avons dit, deux pièces de vers dans lesquelles le duc d'Orléans et sa fille étaient odieusement maltraités (1). Ces pièces se répandirent rapidement, et, dès qu'elles eurent fait un peu de bruit, nous avons vu leur auteur, suivant la triste tactique qu'il observa toujours, se hâter de les désavouer (2). Le Régent ne voulut pas sévir de façon à augmenter le scandale ; il se contenta de faire prévenir le poète imprudent qu'il eût à quitter Paris pendant quelque temps (5 mai 1716). Voltaire se rendit à Sully-sur-Loire où il passa joyeusement ses mois d'arrêts. Il rentra à Paris pendant l'hiver de l'année suivante et recommença ses méchantes plaisanteries (3). Le 16 mars les portes de la Bastille s'ouvrirent devant lui pour le punir des « *J'ai vu* », qui n'étaient réellement pas de lui (4), et du *Puero regnante* dont il répudiait par exemple à tort la paternité. Il y resta près d'un an et n'en sortit, le 11 avril 1718,

(1) Après la citation que nous avons faite plus haut de trois de ces vers, nous en disons assez en constatant qu'elles se trouvent dans l'édition de Beuchot.

(2) Son ami Cideville les lui a constamment attribuées en dépit de toutes ses dénégations. Ces deux pièces ont pour titres : les Moabites et les Ammonites.

(3) *Histoire de Voltaire*, par Desnoireterres.

(4) Trop confiant envers un adroit espion qu'il croyait son ami, Voltaire lui avait avoué ses peccadilles, ce que celui-ci avait soigneusement consigné dans un rapport au mois de mai 1717 : « Comment ! lui dit-il un jour avec emportement, vous ne savez pas ce que ce b... m'a fait ? Il m'a exilé parce que j'avais fait voir en public que sa Messaline de fille était une ... » (Desnoireterres, tome II).

que pour se retirer à Châtenay. Dès le mois de mai, il rentra dans la capitale par une permission tacite ; il y revint avec sa tragédie d'*Œdipe* qui obtint un grand succès le 18 novembre, et qu'il eut l'impudence de dédier à la duchesse d'Orléans après avoir eu la prétention de la placer sous le patronage du Régent (1). Soit indifférence, soit habileté, assurément bien maladroite, ce prince voulut assister à la première représentation d'une tragédie dans laquelle le public cherchait, et où on lui faisait trouver force allusions. Il y vint en loge d'apparat avec la duchesse d'Orléans, Madame, et ses filles de Berry, d'Orléans et de Valois ; il affecta de ne laisser paraître aucun mécontentement, de ne remarquer aucun mouvement dans le parterre, de n'y voir aucun rieur, et cependant dans ce public se trouvait ceux qui avaient substitué au crayon sur les affiches à *Œdipe* le nom de *Philippe*. Il ne se froissa même pas du mauvais goût de l'acteur Dufresne, qui, jouant le rôle d'*Œdipe*, avait osé copier l'attitude, jusqu'à la perruque du Régent. Il affectait de causer avec ses filles et de rire aux allusions les plus durement soulignées par le public. On raconte que tous les yeux s'étant portés vers la loge qu'il occupait, quand l'acteur dit :

Quand il se voit enfin, par un mélange affreux
Inceste et parricide, et pourtant vertueux,

(1) Desnoiresterres. — C'est au bas de cette épître dédicatoire qu'il signa pour la première fois : Arouet de Voltaire.

le duc d'Orléans s'avisa d'applaudir et détourna assez adroitement cette fois l'attention. Mais il n'en fut pas de même, quand, à cette question du grand prêtre :

Savez-vous seulement avec qui vous vivez ?

Un spectateur répondit à haute voix : « Plaisante question ! qui le sait mieux que lui ? » Il paraît que la même voix s'était écriée après ces vers :

O Corinthe ! ô Phocide ! exécration hyménée !
 Je vois naître une race infâme, infortunée,
 Digne de sa naissance, et de qui la fureur
 Remplira l'univers d'épouvante et d'horreur.

« Diable ! combien donc aurait-il d'enfants ? » La duchesse de Berry faillit s'évanouir. Certains chroniqueurs assurent cependant que par bravade cette princesse assista avec toutes ses dames aux cinq premières représentations de cette tragédie ; mais ce récit est formellement démenti par ce passage de Dangeau : « Les comédiens françois ont joué, le 30, *Œdipe* ; il y avoit un monde prodigieux : Madame y étoit dans sa loge avec M. le duc d'Orléans. M^{me} la duchesse de Berry n'y étoit pas parce qu'elle l'avoit vue il n'y a que deux jours. »

Nous avons devancé les temps pour ne pas avoir à revenir sur les malheureux rapports de la duchesse de Berry avec Voltaire. Nous allons maintenant retourner en arrière et reprendre la suite des événements.

Le duc d'Orléans montrait une tendresse tou-

jours croissante pour sa fille ; il semblait qu'il ne pût se passer d'elle en dépit de l'hôte importun qui désormais dominait au Luxembourg ou à la Muette. Aux mois d'octobre et de novembre 1716, on le voit venir souvent souper chez la duchesse de Berry. Cette princesse voulut faire de son salon l'un des principaux centres de la cour de la Régence, et nous l'avons vue s'entendre avec sa mère pour se partager les soirées de jeu qui avaient alors exclusivement le privilège d'attirer la foule des courtisans. Le lansquenet se tint les jeudis, samedis et dimanches chez elle ; les lundis, mercredis et vendredis chez sa mère ; les mardis chez la princesse de Conti douairière. Ce jeu avait lieu avec une régularité parfaite, qualité rare chez la princesse, mais à laquelle en cette circonstance elle se soumit par le désir d'avoir du monde autour d'elle. Elle le faisait cesser seulement au 1^{er} avril, parce qu'à cette époque elle recommençait ses promenades du soir et s'établissait peu de jours après à la Muette. Mais aussi elle ne manquait aucune occasion de se montrer en public beaucoup plus en souveraine qu'en fille du Régent. Le 27 février 1717, elle se rendit du Luxembourg à Versailles pour tenir avec le jeune roi la fille de sa fidèle marquise de Mouchy sur les fonts baptismaux. Elle arriva vers trois heures, en retard bien entendu, dans un magnifique carrosse argenté du haut en bas, précédée et escortée de ses gardes, avec M^{mes} de Saint-Simon et de Pons, MM. de Coetenfao, d'Hautefort, etc. ; elle portait une robe en brocart d'or, couverte de

pierreries : sa coiffure « en étoit toute brillante (1). » Au mois de mai elle se donna la peine de recevoir le czar à la Muette le 17 et au Luxembourg le 21 (2). Pierre le Grand parut faire médiocre attention à elle. La duchesse avait alors un embonpoint véritablement disgracieux et qui embarrassait ses mouvements; on ne pouvait plus la saigner qu'aux pieds, la lancette cherchant vainement à trouver la veine dans le bras (3), et elle dut renoncer à l'exercice du cheval, ce qui la décida à vendre ses écuries de selle (4). Il n'avait pas été facile de décider l'illustre voyageur à venir voir la femme et la fille du Régent. Toutes deux l'attendaient depuis plusieurs jours, quand elles parvinrent à provoquer cette démarche en l'envoyant, contrairement à toutes les règles de l'étiquette, complimenter par leurs premiers écuyers (5). C'est alors qu'il céda, mais encore fit-il comprendre à la duchesse de Berry, après une courte visite, qu'elle lui serait agréable en s'en allant à la Muette, pour le laisser libre de parcourir à son gré le palais et les jardins.

Aucun incident ne troubla les mois suivants, mais au commencement de l'automne il s'opéra à la

(1) *Nouveau Mercure de France*, mars 1717.

(2) Buvat.

(3) Dangeau.

(4) *Ibid.* 26 avril.

(5) Saint-Simon. — Il ne parle que d'une visite au Luxembourg. Dangeau mentionne positivement les deux visites, et l'on sait que c'était un chroniqueur d'une rare exactitude.

Muette une véritable révolution de palais. La princesse voulut augmenter les situations de M^{me} de Mouchy et de M. de Rions auprès d'elle. Elle aurait souhaité leur donner à l'un la charge de premier écuyer, exercée par M. d'Hautefort, et à l'autre celle de dame d'atours, remplie par M^{me} de Pons. Elle n'osa pas cependant faire une aussi radicale exécution en présence de l'affliction et surtout des réclamations des deux titulaires menacés, mais alors elle imagina de doubler ces offices et d'avoir deux premiers écuyers et deux dames d'atours, ce qui ne s'était jamais vu, mais ce qui ne provoqua de la part du Régent aucune observation (1). Cette création froissa vivement M^{mes} de Clermont et de Beauvau, qui ne purent admettre de voir une personne comme M^{me} de Mouchy, sans charge aucune, devenir tout d'un coup leur supérieure. Elles en parlèrent à M^{me} de Saint-Simon qui ne voulut évidemment pas intervenir dans une affaire où elle était certaine d'échouer, car la promotion de M^{me} de Mouchy n'avait lieu que pour masquer celle de M. de Rions. Elles allèrent trouver le duc d'Orléans « avec lequel elles ne se contrain-
gnirent pas sur M^{me} de Mouchy et quittèrent leur
« place avec grand éclat (2). » La duchesse de Berry se montra formalisée de cette leçon qui lui était publiquement infligée, et à quelque temps de là elle en donna une preuve qui tourna fort à son désa-

(1) A ce moment, le duc d'Orléans allait de plus en plus souvent à la Muette, d'après Dangeau.

(2) Saint-Simon.

avantage. Le monde avait approuvé d'autant plus vivement la résolution de M^{mes} de Beauvau et de Clermont-Gallerande que toutes deux continuèrent de recevoir le meilleur accueil au Palais-Royal. La duchesse n'avait pas malheureusement pour qualité distinctive la patience, et elle souffrait avec peine ce qu'elle appelait un affront de la part de ses parents. Un soir elle était dans sa petite loge de l'Opéra, vers la mi-avril 1718, quand elle aperçut en face d'elle, dans la loge du comte de Toulouse, M^{mes} de Clermont et d'Étampes. Cédant à un premier mouvement de vivacité, la princesse dépêcha immédiatement vers son ancienne dame, Brassac, exempt de ses gardes, pour lui intimer l'ordre de ne jamais se trouver en sa présence. M^{me} de Clermont se retira sans résistance avec son amie, mais elle raconta l'aventure et elle en fit grand bruit. La noblesse s'émut de la prétention d'une princesse à bannir quelqu'un de sa présence dans un lieu public, droit qui n'appartenait qu'au roi seul; on taxa avec raison cette action d'attentatoire à la liberté, sans que personne osât cependant en porter plainte régulière. Le Régent en parla à sa fille, Madame fit de même, mais les choses en restèrent d'abord là. La duchesse s'aperçut cependant de la faute qu'elle venait de commettre, et pour la première fois elle parut s'é-mouvoir du ressentiment de l'opinion qui des hautes classes avait passé dans la bourgeoisie et dans le peuple et y soulevait de très-vives récriminations. Elle en parla à M^{me} de Saint-Simon, à laquelle elle

recourait volontiers dans les jours d'embarras, et qui jusque-là avait gardé un silence prudent sur cette belle équipée. M^{me} de Saint-Simon saisit l'occasion d'adresser une solide morale à la princesse et elle la décida à se réconcilier avec ses deux anciennes dames. La duchesse de Berry se montra assez récalcitrante d'abord, puis elle céda, comptant bien faire une nouvelle défense au sujet de la manière dont aurait lieu l'entrevue ; mais ses efforts échouèrent devant la ténacité et l'habileté de sa dame d'honneur. Il fut convenu qu'elle irait passer deux jours dans l'appartement qu'elle avait au couvent des Carmélites du faubourg Saint-Germain, que M^{me} de Saint-Simon préviendrait M^{mes} de Beauvau et de Clermont ainsi que leurs maris et qu'elle assisterait à la visite. « Cela fut exécuté le 4 juin, « six semaines après l'affaire de l'Opéra. Ils entrè-
« rent dans le monastère et allèrent droit à l'ap-
« partement de M^{me} la duchesse de Berry qui les y
« attendait. Chacun de son côté se posséda assez
« pour que l'accueil fût également obligeant et bien
« reçu. Les deux hommes demeurèrent peu dans le
« couvent, parce qu'il est très-rare que les hom-
« mes y entrent. M^{me} de Beauvau y fut retenue et
« M^{me} la duchesse de Berry lui fit des merveilles(1). »
Depuis cette réconciliation les deux ménages continuèrent à fréquenter le Luxembourg.

(1) Saint-Simon. — Elle avait dit à son père « qu'elle ne vouloit avoir aucune haine dans le cœur. » (Dangeau.)

La duchesse de Berry cependant avait sans retard remplacé les deux démissionnaires. Or, chose vraiment étrange, elle avait pu trouver deux femmes de mérite, de naissance et de conduite : l'une fut M^{me} de Laval, sœur de M. de Hautefort que l'on calma ainsi sur le partage de sa charge ; l'autre, M^{me} de Brassac, fille du maréchal de Tourville ; toutes deux étaient assez pauvres, et c'est là leur excuse. M^{me} d'Aydie, sœur du chevalier de Rions, étant venue à mourir vers ce même temps, on lui donna pour remplaçante, la marquise d'Arpajon, femme d'un lieutenant général, « l'un des plus sots hommes de France et des plus avarés. Elle étoit jolie, « agréable, peu spirituelle, mais douce et polie, « très-vertueuse et d'une grande piété (1). » Fille de Lebas de Montargis, l'un des trésoriers de l'extraordinaire des guerres, et d'une fille de Mansart, elle étoit extrêmement riche et peu heureuse avec son mari, qui n'étoit pas digne d'elle : mais, cachant avec grand soin son malheur, elle lui rendait des soins infinis. « M^{me} la duchesse de Berry, ajoute Saint-Simon, la choisissoit volontiers avec la marquise « de la Rochefoucauld, fille de Prondre, pour aller « aux Carmélites, et leur disoit toujours : — Je vous « amène mes deux bourgeoises. »

Nous avons vu à quels excès la duchesse de Berry se laissait entraîner à table, avec quels convives elle consentait à souper. Mais elle oubliait ces fai-

(1) Saint-Simon.

blesses dès qu'il s'agissait d'étiquette ; les princes du sang ne pouvaient prétendre à l'honneur de s'asseoir à sa table qu'à la campagne et en particulier, tandis que chaque jour elle dînait avec le chevalier de Rions et ceux que de concert avec M^{me} de Mouchy il se plaisait à inviter (1). Parmi les personnes les plus fréquemment admises à ces repas intimes se trouvait un père jésuite, nommé Riglet, que la princesse connaissait depuis son enfance par l'entremise des femmes qui l'avaient élevée; «il en savoit dire des meilleures (2),» paraît-il, et elle avait osé le nommer son confesseur, ce qui faisait répéter dans le public qu'en le conviant à assister à toutes ses fautes, elle s'en épargnait ainsi le difficile aveu. La faveur du chevalier de Rions grandissait chaque jour et la duchesse de Berry ne savait qu'imaginer pour lui plaire. Au mois de novembre elle décida son père à racheter à son titulaire le riche gouvernement de Cognac, pour le donner à son favori, avec exemption de la résidence, bien entendu (3). A ce moment elle avait, comme l'année précédente, repris ses soirées de jeu trois fois par semaine (4). Il y avait avant le souper un lansquenet public et, après, un pharaon pour les dames; le jeu était assez élevé, car Dan-

(1) Saint-Simon.

(2) *Ibid.*

(3) On donna à M. de Saint-Viance 50,000 livres, plus une pension de 2,000. Le gouvernement valait 12,000 livres de revenu.

(4) Elle quitta la Muette, le 31 octobre. Le jeu recommença le 4 novembre.

geau nous apprend que M^{me} de Mouchy et M. d'Arpajon étaient chargés de la banque avec un fonds de deux mille pistoles. En même temps la princesse redoublait ses prétentions que depuis quelques mois elle avait paru laisser dormir. Le 3 novembre, elle donna audience aux ambassadeurs présents à Paris, et nous allons bientôt assister au scandale qu'elle provoqua en recevant l'ambassadeur de Venise. Après s'être donné un maître de la garde-robe, qui fut ce marquis de Bonnivet, chevalier d'industrie et spadassin dont nous avons déjà parlé, elle prétendit avoir un major dans ses gardes et elle jeta son dévolu sur M. de Rochechouart, marquis de Jars, brave gentilhomme, mais à peu près ruiné. Le mécontentement que cette nouveauté parut causer aux officiers de la compagnie fit craindre à la princesse des difficultés qui la décidèrent cette fois à renoncer à son projet.

CHAPITRE V.

Mariage de la duchesse de Berry avec M. de Rions. — Maladie. — Fêtes pour la duchesse de Lorraine. — Scandale de M. de Magny. — La princesse rentre en grâce auprès de Madame. — Partialité des auteurs. — Le duc de Lauzun. — M. de Rions veut un mariage secret. — La princesse a peur « du diable ». — Son retour à la religion. — Massillon la convertit. — Fêtes de Chantilly. — Rions et le tigre. — M. de Lassai. — L'ambassadeur de Venise. — Affaire du maréchal de Villars. — Grossesse de la princesse. — Sa maladie. — Le curé de Saint-Sulpice et l'archevêque. — Sa guérison. — Elle se voue au blanc.

La santé de la duchesse de Berry inspira à ce moment quelques inquiétudes : le 15 décembre, elle se trouva mal, on la saigna abondamment sans tarder et de nombreuses rougeurs parurent sur son visage et sur ses épaules. On craignit la petite vérole, et la princesse fit prier ses parents de ne pas venir auprès d'elle : ils s'empressèrent au contraire d'arriver, et cette indisposition n'eut aucune suite; dès le 23, elle reprit ses habitudes et reparut au spectacle, au Palais-Royal et à l'Opéra.

L'année 1718 commença pour la duchesse de Berry par un bal qu'elle offrit à la duchesse de

Lorraine, sœur du Régent, et par un scandale, car il semble qu'elle n'ait rien pu faire sans en provoquer. La magnificence de cette fête surpassa tout ce qui avait été fait jusqu'alors, et le *Nouveau Mercure* consacra une partie considérable de ses volumes de février et de mars à décrire ces splendeurs. Dangeau remarque qu'il y eut un ordre admirable. Il y avait une table de 125 couverts pour les dames avec lesquelles les princesses du sang mangeaient, et plusieurs pour les hommes. Le rédacteur du *Nouveau Mercure* a mis en vers le menu de ces pantagruéliques festins :

Des filets minces d'aloïau,
Des gendarmes au jus de veau,
Petits dindons aux ciboulettes,
Et des anchois en allumettes,
Poulets de grains, mets excellent,
Cuits derrière le pot cassant,
Pigeon au soleil, chose exquisite,
Des côtelettes en surprise, etc.

Il y avait au premier service trente et un potages, soixante moyennes entrées, cent trente-deux hors-d'œuvre ; aux deux services suivants, cent trente-deux entremets chauds, soixante plats d'entremets froids, soixante-douze plats ronds. Le dessert comprenait cent corbeilles de fruits crus, quatre-vingt-quatorze de fruits secs, cinquante soucoupes de fruits glacés et cent six compotes. Deux cents Suisses portaient les plats et cent trente-deux valets versaient à boire. Le détail du menu est vraiment curieux par la recherche de certains plats et la vul-

garité de quelques autres. On y remarque six gendarmes, — espèce d'oïlle à l'espagnole composée d'un carré de mouton, de deux perdrix et de deux poulets gras ; — des terrines aux lentilles de toutes sortes de viandes, c'est-à-dire avec des poitrines de veau, des queues de bœuf, du petit lard. On servit 327 volailles, 382 pigeons, 370 perdrix ou faisans, 126 ris de veau ; peu de poissons. La table des hommes fut pourvue de même.

Le palais était splendidement illuminé extérieurement et intérieurement. Il y eut un concert avant le souper et un bal masqué après. Les dames qui avaient pris place à la table de la duchesse de Berry étaient magnifiquement parées, et elle avait prié celles qui étaient en deuil de le quitter pour ce soir-là. Le bon ordre cessa seulement quand la princesse le voulut pour que la fête devînt réellement amusante. M^{lle} de Valois entra masquée (1), et après elle, « tout Paris y vint en masques, » nous dit Saint-Simon. C'est alors qu'il se produisit un assez violent scandale. Il paraît que quelques personnes non invitées « et non faites pour l'être » s'installèrent hardiment à la table des hommes. La duchesse de Berry, l'ayant su, leur fit donner l'ordre de se retirer par Saumery, son premier maître-d'hôtel. Trois des intrus obéirent et s'éloignèrent sans bruit, mais le quatrième répondit si insolemment que

(1) Saint-Simon dit qu'il ne put savoir pourquoi elle n'assista pas au souper et parut seulement au bal.

M. de Saumery le prit par la cravate pour le mener aux pieds de la princesse : il se démena si bien qu'il parvint à se dégager et à gagner la porte. Ce personnage était Foucault de Magny, fils d'un conseiller d'État, justement considéré, mais qui, loin de suivre les traces honorables de son père, commit force folies, et même, au dire de Saint-Simon, des friponneries : il avait fini par acheter la charge d'introducteur des ambassadeurs, vendue par le baron de Breteuil, et c'est à ce titre qu'il avait prétendu avoir le droit d'entrée au Luxembourg. Le lendemain il s'exprima en termes tellement violents sur la duchesse de Berry, qu'avant la fin de la journée il fut conduit à la Bastille ; elle avait eu soin d'en demander l'agrément à Madame, qui aimait beaucoup M. Foucault, le père, son chancelier. M. de Magny resta peu de temps en prison (1) ; mais, en sortant, il reçut l'ordre de se défaire de sa charge, et de colère il passa en Espagne, où, après une fortune vraiment inespérée, il se fit honteusement chasser (2). Le bal du Luxembourg avait duré jusqu'au jour et Dangeau évalue qu'il coûta plus de 20,000 écus. Le séjour de la duchesse de Lorraine fut un prétexte de mouvement et de divertissement pour la duchesse de Berry.

(1) Dangeau nous apprend qu'il en sortit le 12, à la demande de la duchesse de Berry.

(2) Il rentra en France après la Régence, mais ne put trouver aucun emploi. Ayant achevé de manger ce qu'il avait, il repassa en Espagne, où nous le retrouverons, et mourut misérablement.

Elle alla se reposer pendant quelques jours à la Muette, où sa tante vint la voir : le 4 mars, elle lui donna à dîner avec son père ; le 6, elle l'eut à souper au Luxembourg également avec le Régent, puis encore le 8 ; elle l'emmena le 11 à l'Opéra ; le 15, elle lui donna « ce qu'on appelle un retour de chasse », à Saint-Cloud dans la petite maison de M^{me} de Marey, et Dangeau constate que l'on resta à table depuis cinq jusqu'à dix heures : le duc d'Orléans y était, bien entendu. La duchesse de Berry s'était appliquée à plaire à sa tante : à son arrivée, elle avait fait placer dans sa chambre une commode magnifique remplie d'écharpes, de tabliers, de mouchoirs, de palatines, de fichus, de rubans, de crevés « avec un déshabillé et tout autre sorte de galanteries de pareille espèce » (1). Elle savait, en agissant ainsi, être très-agréable à Madame, qui aimait excessivement sa fille de Lorraine, et elle avait réussi dans ses efforts, car à cette date la Palatine écrivait : « Je suis satisfaite de ma petite-fille « de Berry ; elle s'est bien conduite envers mes « enfants de Lorraine : elle a du jugement, et elle « manifesta un retour vers la religion et du dé- « goût pour le vice. J'espère que Dieu aura pitié « d'elle et qu'il lui fera la grâce d'une conversion « sincère (2). »

On voit que la princesse avait bien joué son rôle,

(1) *Nouveau Mercure*, tome XVII, p. 218.

(2) Lettre du 31 mars 1718.

et qu'elle ne perdit point ses peines. Elle continua jusqu'à la fin les mêmes soins pour sa tante de Lorraine, qui ne partit seulement que le 8 avril. Il y eut encore un souper dans la petite maison de M^{me} de Marey et plusieurs dîners. La princesse depuis quelque temps cherchait à se montrer plus attentive pour sa mère, afin de mettre les critiques de son côté : « Elle remplit tous ses devoirs envers sa mère, « écrit Madame, le 28 septembre 1717, mais plus « elles se témoignent d'amitié plus elles se brouil- « lent. » Une fois dans cette voie, elle n'eut garde de ne pas profiter d'une indisposition assez sérieuse de sa mère pour se donner l'avantage de paraître une fille dévouée : elle décommanda son jeu, et s'installa au Palais-Royal, — ce qui ne l'empêchait pas, le jour même où la maladie inspira quelque inquiétude, de faire médianoche avec son père et la duchesse de Lorraine au Luxembourg. Elle n'en passa pas moins une nuit auprès d'elle, et Dangeau, presque ému, en constatant la convalescence de la duchesse d'Orléans, dès le 22 mars, ajoute : « On ne peut pas témoigner plus d'amitié « et d'attachement que M^{me} la duchesse de Berry « en témoigne à madame sa mère dans cette « maladie-ci. » Jusqu'au dernier moment elle soigna ses augustes visiteurs. La duchesse de Lorraine alla lui faire ses adieux la veille de son départ, et le soir la duchesse de Berry courut à dix heures au Palais-Royal l'embrasser encore. Pour qui connaît le caractère personnel et égoïste de la

princesse, cette conduite est facile à apprécier. Elle tenait à se rapprocher de sa grand'mère, et elle avait saisi avec empressement une occasion aussi favorable. Le succès répondit à ses désirs et d'une façon durable, car, jusqu'à sa mort, la vieille princesse ne cessa plus de lui montrer une sincère sympathie (1). « Elle se conduit fort bien avec moi, « écrit-elle le 29 mai; elle n'oublie rien pour me « témoigner son affection, aussi je l'aime sincère-
« ment. » Le 21 juin elle dit : « Elle a gardé sa mère
« pendant sa maladie avec tout le zèle d'une
« sœur grise. Je serois bien ingrate si je n'avois
« pas d'attachement pour elle, car elle me té-
« moigne toute l'amitié possible, et me montre
« souvent une politesse telle que je me sens tout
« attendrie. »

La jeune princesse continuait cependant sa vie habituelle et même avec moins de réserve que les années précédentes. Pendant le carnaval elle ne manqua pas un bal masqué de l'Opéra et elle y parut toujours avec son père; d'ordinaire elle était elle-

(1) Il y eut cependant un moment de doute, car, le 24 avril, Madame écrivait : « La personne que j'espère voir se corriger a du jugement et
« un bon cœur : on pourroit se flatter de son retour au bien si elle n'étoit
« pas au milieu de la mauvaise compagnie ; sa tante et ses cousines du
« côté maternel lui donnent aussi de mauvais exemples. La mère n'agit
« que par caprice ; un jour elle hait sa fille sans savoir pourquoi, un
« autre jour elle approuve tout ce qu'elle fait, que ce soit bien ou mal.
« Cela me fait craindre que les bonnes résolutions que l'on a prises à Pâ-
« ques n'aient pas de résultat et que le démon ne rentre dans la maison,
« accompagné de sept autres malins esprits encore plus méchants que
« lui, comme dit la sainte Écriture. »

même masquée. Sa liaison avec M. de Rions devenait de plus en plus scandaleuse, comme aussi la déplorable influence de M^{me} de Mouchy avec laquelle elle eut cependant quelques discussions qui firent courir des bruits de brouille, enregistrés avec complaisance par Dangeau, mais qui n'eurent malheureusement pas de suite. Elle affichait d'ailleurs un luxe de plus en plus exagéré, toujours très-excentrique. Le soir du jour où elle se réconcilia avec M^{me} de Clermont, elle quitta le Carmel et vint se promener au Cours avec sept de ses dames, toutes vêtues de même étoffe qu'elle, avec des écharpes pareilles (1). Elle continuait à recevoir les ambassadeurs pendant sa toilette (2), multipliait ses soupers avec son père, s'ingérait dans les affaires d'étiquette, et fit notamment décider que les princes étrangers ou assimilés ne pourraient plus se fiancer dans le cabinet du roi, privilège réservé aux princes français (3).

Mais il est temps d'étudier un côté vraiment original du caractère de la princesse, le côté religieux. Nous venons de voir Madame se féliciter de son « retour vers la religion » et de son « dégoût pour le vice ». Il nous faut un moment quitter la cour et suivre la duchesse de Berry au couvent des Carmélites du faubourg Saint-Germain,

(1) Elle leur avait donné ces costumes (Dangeau, 3 juin).

(2) Les 7, 12, 26 juin, 14 août.

(3) Dangeau.

où nous savons déjà qu'elle avait un appartement.

Nous avons dit combien la duchesse de Berry était, dans sa première jeunesse, opposée aux pratiques religieuses. Mariée à un prince très-pieux, elle se plaisait à l'empêcher de se rendre aux offices; elle cherchait à le faire manquer à ses pratiques, à le tromper les jours maigres en lui offrant des mets exclusivement gras; elle le persécutait à l'égard du jeûne. « Elle s'en moquoit jusqu'à le
« lui faire rompre, quoique rarement, à force d'a-
« mour, de complaisance et d'embarras de ses ai-
« gres plaisanteries, et comme cela n'arrivoit
« point sans combat et sans qu'on ne vît pas avec
« quelle peine et quel scrupule il se laissoit aller,
« c'étoit encore sur cela même un redoublement
« de railleries qui le désoloient, » dit Saint-Simon, qui ajoute : « Elle fit tout ce qu'elle put pour ôter
« toute religion à M. le duc de Berry. » La mort de son mari ne parut nullement l'impressionner; sa rapidité même ne semble point l'avoir affectée. Elle ne changea sa vie, comme nous l'avons vu, que pour en accroître le scandale : elle tournait en ridicule les choses les plus sérieuses en faisant du jésuite Riglet son prétendu confesseur et son compagnon de table. Le « rare », comme dit judicieusement Saint-Simon, est qu'au milieu de ces écarts, elle s'avisa de prendre un appartement chez les Carmélites, et qu'elle s'y rendit souvent. C'est en effet au commencement de son intrigue avec Rions,

comme elle venait de le nommer lieutenant de ses gardes, qu'elle s'avisait de supprimer la charge de confesseur de sa personne dont était revêtu le P. du Trévoux, et que Dangeau constate pour la première fois « qu'elle alla coucher aux Carmélites du faubourg Saint-Germain après s'être confessée dans « une église » où elle s'était rendue dans le carrosse d'une de ses dames, accompagnée seulement de M^{lle} de la Vaise, sa femme de chambre (31 octobre 1715) : elle y resta jusqu'au lendemain à quatre heures, que ses dames vinrent la chercher pour la ramener au Luxembourg. Le jour de Noël, elle assista, à Saint-Sulpice, à la messe de minuit, vint de sa paroisse pour assister à la grand'messe du jour, et passa toute l'après-dînée chez les Petites Carmélites. Tous les dimanches, en dépit du souper et du bal de l'Opéra, pendant l'hiver suivant, elle se rendit aux saluts du couvent. Elle y fit alors meubler deux chambres pour elle et deux de ses dames, et elle annonça l'intention d'y demeurer tout à fait pendant la semaine sainte. Elle vint en effet y coucher le vendredi saint (10 avril) : le dimanche précédent elle avait suivi les offices à Saint-Sulpice, son curé lui ayant permis de faire ses dévotions hors de sa paroisse(1). Dangeau mentionne, — est-ce naïveté ou malice? — qu'elle et son père « passèrent la

(1) « La vie de M^{me} la duchesse de Berry, dit Saint-Simon dans ses « *Additions* au journal de Dangeau, ne convenoit pas à des Pâques; elle « étoit aussi tenue à escroquer les grandes fêtes où la bienséance de son

« journée du jour de Pâques en dévotion » (1); mais le soir cependant elle alla se promener en nombreuse compagnie aux Champs-Élysées et elle dut avoir bien du mal à ne pas souper un peu en rentrant au Luxembourg.

Depuis cette époque la duchesse de Berry vint fidèlement chez les Carmélites aux approches des grandes fêtes (2). Elle y menait, comme nous venons de le dire, deux dames, fort peu de domestiques ; elle mangeait avec les religieuses et de leur ordinaire ; elle assistait, au chœur ou dans une tribune, à tous les offices du jour et fréquemment à ceux de la nuit : souvent elle demeurait longtemps en prières après les offices et elle se soumettait exactement aux rigueurs du jeûne. Deux carmélites, choisies parmi les plus intelligentes et celles qui avaient la plus complète connaissance du monde, étaient chargées de la recevoir et de demeurer avec elle. Toutes d'eux étaient jeunes encore, et l'une d'elles, d'une remarquable beauté ; toutes deux excessivement pieuses et remplissant ce devoir par pure obéissance. Peu à peu, les visites se multipliant, ces dames devinrent de plus en plus familières et elles

« état fait approcher des sacrements : elle en usa de même cette année : on le vit bien, et ce fut un scandale. »

(1) La veille, le duc d'Orléans avait eu la coupable faiblesse de faire ses Pâques à Saint-Sulpice. (Dangeau).

(2) « Qui sait si nous ne verrons pas dans M^{me} de Berry une sainte ? » écrit M^{me} de Maintenon à M. de Caylus. (Cité par M. Lacrosette, *Hist. du xviii^e siècle.*)

en vinrent à parler à la princesse très-franchement et très-sévèrement de sa vie scandaleuse, ajoutant qu'elles ne pouvaient comprendre ce qu'elle venait faire dans leur maison (1). Elles entraient dans tous les détails pour lui prouver qu'elles n'ignoraient rien, la sermonnaient, la pressaient, sans cependant la fatiguer ni oublier de s'arrêter à propos (2). « M^{me} la duchesse de Berry rioit et ne s'en fàchoit pas. » Elle vint coucher au couvent la veille de la Pentecôte (30 mai), assista le lendemain très-dévotement aux offices, et le soir elle parut en grande toilette aux cours et aux Tuileries. Elle recommença pour l'Assomption. Pour la Toussaint, elle passa deux journées chez les religieuses, ayant avec elle M^{mes} de Mouchy et d'Aydie, sœur de Rions, qui venait de la faire venir de sa province pour lui donner la place laissée vacante par la mort de M^{me} de Brancas. Depuis lors elle continua toujours de même, « ne cessant, écrit Saint-Simon, de vivre
« comme elle faisoit au Luxembourg et aux Car-
« mélites, et de laisser admirer un contraste aussi
« surprenant, et qui, du côté de la débauche, aug-
« menta toujours ». En 1718 cependant, ces manifestations extérieures de piété s'accrochèrent davantage, et elles sont en outre corroborées par la

(1) Saint-Simon.

(2) « Nos carmélites, où M^{me} de Berry et moi avons été si souvent, ne sont pas des bigotes, mais des personnes fort raisonnables. Si l'on ne voyoit leur habit, on les prendroit pour des personnes du monde. » (Lettre de Madame, 24 juillet 1718.)

correspondance de Madame. Elle passa la Semaine sainte chez ses religieuses : « Pendant tout ce temps, écrit Dangeau, elle les a beaucoup édifiées : elle fit ses Pâques, le jeudi et le vendredi, elle jeûna au pain et à l'eau. » Elle vint de la Muette à Paris, au mois de juin, pour les solennités de la Fête-Dieu : « elle édifia tout le public à la procession, » remarque Dangeau, qui ajoute qu'elle dîna au Carrousel et soupa avec son père, fin de journée assurément moins orthodoxe (23 juin). Le journal de Dangeau renferme des indications curieuses : le dimanche 26 juin, la princesse dîna au Carmel ; encore le 9 juillet, et elle soupa avec le duc d'Orléans ; encore le 26, et il dit : « La dévotion de cette princesse continue et augmente. » Le 31, elle dîna au Carmel et alla ensuite à l'Opéra ; de même le 7 août, et elle soupa au Palais-Royal ; le 14, elle passa l'après-dînée chez ses religieuses et elle alla souper à Asnières : « M. le duc d'Orléans y alla aussi. » Le 4 septembre elle entra pour huit jours au Carmel, et le soir de sa sortie, elle « fit un tour à l'Opéra » avant de retourner à la Muette. Le 15 octobre encore, elle revint extraordinairement au couvent, pour la fête de sainte Thérèse ; et il est à remarquer qu'à mesure qu'elle augmentait ses pratiques religieuses, elle multipliait ses soupers avec le Régent.

Nous nous sommes arrêtés assez longuement sur ces détails, parce qu'ils nous semblent très-importants pour l'appréciation équitable de la vie de la duchesse de Berry. Nous n'avons pas l'intention

de la blanchir complètement, mais nous croyons pouvoir, sans aveuglement ni exagération, diminuer la somme d'attaques dirigées contre elle, trouvant que la part qui restera sera encore lourde à porter. Nous croyons avoir tout à fait démenti la fausseté des infâmes accusations soulevées au sujet de l'affection du Régent pour sa fille. Nous pensons qu'il faut porter aussi la lumière dans l'intérieur du Luxembourg. Et d'abord nous n'avons à consulter, au sujet de la duchesse de Berry, que des ennemis : le duc de Saint-Simon la déteste violemment, ne lui pardonnant pas d'avoir trompé ses prévisions et de ne pas lui avoir prêté l'appui sur lequel il comptait en négociant son mariage. Ses mémoires sont remplis des pages les plus sévères contre la princesse, qu'il représente comme une Messaline, et l'on ne peut dès lors s'empêcher de remarquer avec une profonde surprise qu'il ait laissé sa femme occuper la première charge auprès de la princesse pendant toute sa vie. Dangeau enregistre seulement les événements de la cour, sans entrer dans des appréciations, et cependant il y introduit quelques autres réflexions, plutôt à la décharge de la fille chérie du Régent. Les chroniqueurs, les gazetiers, les chansonniers, les rédacteurs de mémoires apocryphes, sont tous d'accord pour envelopper la princesse au plus épais des immondes tableaux qu'avec raison, quoique avec exagération, ils tracent de la période de la Régence. Mais ce sont là des documents par-

tiaux et contestables, d'autant que le plus grand nombre plaident la culpabilité du duc d'Orléans envers la duchesse de Berry, et que, d'après la fausseté de cette assertion, on peut tout naturellement incriminer la véracité des auteurs. Nous restons donc en présence d'une série de documents hostiles, le plus grand nombre peu recommandables, puisqu'ils émanent d'auteurs anonymes et des bas-fonds d'une littérature amie du scandale, tandis que nul ne défend la cause de la princesse. J'avoue que cette situation m'a vivement intéressé en me donnant un vif désir d'essayer d'arriver à la vérité par le seul moyen malheureusement demeuré à la disposition d'un curieux comme moi : la comparaison de diverses narrations publiées, et l'étude du caractère de la duchesse de Berry.

La duchesse de Berry avait épousé sans amour son mari, trouvant uniquement dans cette union un moyen d'assurer son indépendance et de satisfaire son orgueil. Les événements se chargèrent de détruire des illusions qui se ravivèrent au moment où la régence échut à un père qui l'aimait trop égoïstement. Elle donna alors libre cours à ses caprices, à ses passions, à son amour du scandale, du bruit, à sa vanité, à son orgueil intraitable. Tout d'un coup elle trouve un maître : ce fut le chevalier de Rions, qui exerça sur elle une souveraine et incroyable influence.

Le duc de Lauzun, voyant son petit-neveu devenu

l'amant de la princesse, trouva piquant de revivre en quelque sorte dans cet heureux cadet de Gascogne (1), et résolut de le guider de ses conseils pour l'empêcher de commettre les mêmes fautes que lui dans ses aventures avec Mademoiselle. Il voulait faire réussir le mariage qu'il avait si mal négocié pour lui-même. « Cette pensée délectoit l'oncle, » dit plaisamment Saint-Simon; c'est lui qui dressa le plan de conduite, qui força Rions à se montrer exigeant, jaloux, capricieux, taquin, pour établir plus souverainement son pouvoir et réduire complètement la princesse à sa merci. Il lui fit comprendre que, tant qu'un mariage secret ne l'unirait pas à la fille du Régent, sa situation serait précaire; que chaque jour pouvait surgir un rival qui le ferait oublier. Et en effet, les envieux et les prétendants ne manquaient pas. Madame de Mouchy, que les méchantes langues représentaient comme étant toujours la maîtresse de Rions, le tenait soigneusement au courant et le mettait à même de déjouer les coups qui le menaçaient. Rions cependant vit dès les premiers mois sa faveur s'asseoir solidement. La princesse diminua considérablement le temps accordé précédemment à sa cour; elle dîna plus souvent dans son particulier; elle eût même négligé le Palais-Royal si Rions, prévenu

(1) « C'en'est point d'ailleurs un mauvais gentilhomme, écrit Madame, « comme pour se consoler elle-même; il est allié aux meilleures mais « sons; mais, avec tout cela, il n'étoit pas digne des honneurs qui lui « sont venus. » (8 sept. 1715.)

par son oncle, ne l'eût obligée à demeurer la même pour son père. Avec l'hiver revinrent des idées de mouvement et de plaisirs, et la duchesse de Berry, en 1717, se montra très-assidue à l'Opéra et aux bals. C'est alors que Lauzun prévint le danger et décida son neveu à arborer ce caractère brutal et quinteux qui devait assurer la victoire et la lui donna en effet. Il manqua l'heure des rendez-vous plusieurs fois ; il reçut rudement les envoyés que lui dépêcha la pauvre princesse ; comme nous l'avons dit, il la força à décommander au dernier moment un bal et à venir, pour le voir, à une représentation d'un ballet à l'Opéra ; il affecta de lorgner une danseuse fort à la mode ; il critiqua la toilette de la princesse, blâma ses bijoux, ses dentelles : bref il se montra despote, et feignit de vouloir la forcer à se vêtir à sa guise. La duchesse de Berry s'effraya de ces exigences et s'y soumit cependant avec une résignation absolument étrangère à son caractère. Cent fois pendant sa toilette, elle envoyait à M. de Rions des messagers, pour demander ses instructions sur la couleur des rubans, le choix des dentelles et des pierreries. Si ses gens venaient prendre ses ordres pour le service du lendemain, elle n'osait rien décider en l'absence du maître, car il l'avait promptement habituée à changer les heures même pour les affaires de devoir. Saint-Simon accentue, plutôt qu'il ne les diminue, les traits du tableau que nous venons de tracer, en parlant de « l'empire « absolu qu'il avoit usurpé sur cette impérieuse

« princesse, à qui, de propos délibéré, il faisoit
« chaque jour essayer des caprices qui lui ôtoient
« jusqu'à la moindre liberté, et des humeurs bru-
« tales qui la faisoient pleurer tous les jours, et
« plus d'une fois ». En acceptant ce joug, la du-
chesse de Berry semble avoir eu conscience de
l'engagement qu'elle concluait, et nous sommes
tout naturellement amené à traiter à fond la ques-
tion du mariage de la duchesse de Berry. C'est
évidemment à cette époque qu'il faut reporter l'in-
fluence de cette « peur du diable » dont parle Saint-
Simon, en rappelant la terreur que le bruit seul
du tonnerre inspirait à la princesse. C'est cette
situation nouvelle qui donna à la duchesse de
Berry le besoin de se rapprocher de Dieu, tout en
continuant à le scandaliser, qui explique cette assi-
duité à suivre aux grandes fêtes les exercices du
Carmel, et cette renaissance de piété constatée irré-
fragablement par la correspondance de la Palatine.
Elle niait cependant cette union. Nous trouvons à
ce sujet des détails très-précis dans une lettre de
Madame, du 25 octobre 1719 : « Je lui fis un jour
« des représentations de son mariage ; elle répon-
« dit en riant : Ah ! Madame, n'ai-je point l'hon-
« neur d'être assez connue de vous pour que vous
« puissiez croire une pareille sottise de moi, à qui
« on reproche tant d'orgueil ? Elle m'endormit
« ainsi, de sorte que je ne voulois pas croire la
« chose : son père et sa mère n'y ont consenti de
« leur vie ; moi, je ne consentirai de l'éternité à une

« pareille impertinence. Rions lui fit croire qu'il
« étoit de la maison d'Aragon, que le roi d'Espa-
« gne lui retenoit son royaume, et que, mariés, ils
« pourroient le revendiquer. La Mouchy l'en en-
« tretenoit jour et nuit. » Mais cette dénégation ne
signifiait rien, car la princesse savait qu'elle devait
à tout prix dissimuler la vérité à sa grand'mère.

Saint-Simon reconnaît l'existence du mariage et tous les contemporains sérieux partagent cet avis. Buvat, à la date du 17 avril, nomme pour la première fois Rions dans son journal, et ajoute : « On
« disoit que ce gentilhomme avoit eu le bonheur de
« plaire à la duchesse et qu'elle l'avoit épousé secrè-
« tement. » Comme on le voit ce bruit étoit public
au lendemain de sa maladie : Buvat est un chrono-
logue qui ne fait que recueillir les bruits répandus dans le populaire, et il enregistre celui-là comme ne soulevant aucun doute. Ce passage de l'obscur employé du cabinet des médailles nous semble précisément donner la preuve que le mariage secret de la princesse remontait aux premiers mois de son retour aux pratiques religieuses, et en même temps fournir l'explication de la scène racontée par Saint-Simon qui n'a pas voulu évidemment dire tout ce qu'il savoit. Il est hors de doute à notre sens que le mariage existoit dès la fin de l'année 1746, car autrement comment expliquer ces fréquentes visites au Carmel, ces confessions, ces retraites, ces manifestations constatées par Madame elle-même ? Nous avons d'ailleurs été assez heureux pour dé-

couvrir, au cours de ce travail, un document incontestable, qui prouve l'exactitude de ces faits. On avait ignoré jusque dans ces derniers temps quel avait été l'auteur de cette quasi-conversion, et un passage d'une lettre du marquis d'Argenson à la marquise de la Cour de Balleroy, dont la précieuse correspondance est conservée à la bibliothèque Mazarine, nous apprend que c'est Massillon, ce qui explique les bons rapports de ce grand orateur avec le Régent : « On parle d'une
 « grande conversion au Luxembourg, écrit-il le
 « 9 janvier 1717 : le Père Massillon en a été l'ins-
 « trument. Véritablement jamais prêtre ou moine
 « n'a mieux mené une affaire. Il a persuadé,
 « au bout de plusieurs retraites qui ont été faites
 « aux Carmélites, qu'il falloit se marier pour ôter
 « le péché. *Elle a épousé Rions*. Je vous en parle
 « pour avoir vu l'habit de noces, qui est fort beau. »
 Cette déclaration formulée par un témoin oculaire aussi considérable ne peut laisser aucun doute et me donne pleinement raison.

Mais le duc d'Orléans ne se souciait nullement de laisser déclarer ce mariage. Tous les efforts de M. de Rions, conseillé par son oncle, portèrent vers ce but auquel la princesse tendait également avec ardeur, soit par passion, soit plutôt par le désir de satisfaire son amant et d'obtenir de la sorte plus de douceur et moins de quinteuses exigences. Il est évident encore que la question se présenta brûlante pendant la maladie à laquelle nous allons

assister et que le malheureux duc d'Orléans se trouvait serré entre le cardinal de Noailles réclamaient avec raison l'expulsion du chevalier de Rions qui n'était pour lui que l'amant de la duchesse de Berry, jusqu'à la déclaration d'une union dont le secret était un scandale public, et celle-ci qui ne demandait probablement pas mieux que de recevoir les sacrements, mais en exigeant de son père un consentement qui fît cesser immédiatement les bruits calomnieux, et enlevât même à la naissance d'un enfant tout caractère fâcheux. Peut-être même le duc d'Orléans ne put-il conférer dans les courts instants qu'il parut parler à travers une porte entrebâillée qu'avec M^{me} de Mouchy à laquelle Rions soufflait ce qu'il fallait dire sans que la malheureuse princesse gisante et presque morte sût ce qui se passait et y prît la moindre part. La scène que suppose Saint-Simon, en montrant la princesse en furie, doit n'avoir existé que dans son imagination. Il nous a dit à plusieurs reprises qu'elle redoutait excessivement la mort, que la foudre même lui causait les plus pénibles appréhensions, et ce serait au moment où la mort semblait se saisir d'elle, comme elle venait spontanément de se confesser, qu'elle aurait cédé à un emportement peu probable dans un pareil état de faiblesse et d'accablement ! Je crois que les deux seuls acteurs de ce drame furent Rions et M^{me} de Mouchy, que la princesse à ce moment était presque sans connaissance, et que toute la lutte reposa sur la question

de déclaration d'un mariage, dont nous sommes heureux d'avoir trouvé la preuve matérielle, car cela diminue au moins jusqu'à un certain point le scandale de la conduite de la duchesse de Berry.

Nous ne quitterons pas ce sujet sans parler de la grave accusation récemment relevée avec une regrettable légèreté à propos de cette affaire contre Massillon. Le marquis d'Argenson écrivait encore à la marquise de la Cour dans sa lettre du 9 janvier 1717 : « Le directeur qui est, dit-on, aussi « amusant dans la ruelle que dans la chaire, est « devenu le galant (1) ; » et le 16 mars, il ajoutait : « On a dit que M^{me} de Berry payoit le prix des « bulles qui est de 40,000 livres, mais elle ne fit « qu'y contribuer. Crozat fournit le reste. »

Nous avons vu que l'honneur de la conversion relative de la duchesse de Berry revenait à Massillon qui diminua au moins le scandale en déterminant le mariage des deux amants. Il est triste de penser que de nos jours il ait pu se trouver un écrivain pour se faire l'écho d'une calomnie si gratuite, basée sur une très-vague médisance, et dont M. Tamizey de la Roque a fait trop bien justice pour que nous prétendions dire mieux que lui (2). « Qui donc aurait jamais pensé qu'atteignant à peine « sa vingt et unième année et entourée de tant de « séduisants jeunes gens avides de lui plaire, on nous

(1) Manuscrit de la bibl. Mazarine.

(2) *Revue des questions historiques*, XXI^e liv., p. 177.

« représentât la duchesse de Berry sensible à l'amour
« d'un homme, d'un prêtre, dont l'âge était presque
« triple du sien (1)? L'impossibilité, non-seulement
« morale, mais matérielle, de cette réciproque pas-
« sion est telle, que je suis bien tenté de prendre
« pour une mauvaise plaisanterie la phrase du mar-
« quis d'Argenson. En s'exprimant ainsi, le mar-
« quis, alors âgé de vingt ans, ne voulait que
« raconter quelque piquante aventure à la femme
« qui, comme trop de femmes de ce temps-là, trou-
« vait une correspondance d'autant plus attrayante
« qu'elle était plus scandaleuse. Le futur homme
« d'État se souciait bien de la vérité! Intéresser,
« égayer la belle dame à qui ses lettres étaient
« adressées, voilà ce que cherchait par-dessus tout
« et à tout prix le jeune nouvelliste. »

Avant d'aller plus loin, nous devons parler d'une fête splendide qui eut lieu en l'honneur de la duchesse de Berry à Chantilly, pendant l'automne de cette même année 1718.

Le duc de Bourbon, désirant être agréable au Régent qui lui avait procuré une grande satisfaction en tenant le lit de justice où furent cassés tous les monstrueux privilèges attribués par Louis XIV à ses bâtards, ne crut pouvoir mieux faire qu'en offrant une fête à sa fille. Il la pria donc de lui donner une semaine, pendant laquelle se succédèrent

(1) Massillon était né le 24 juin 1663 : il avait donc 52 ans à ce moment.

d'incessants divertissements et de véritables splendeurs. La duchesse de Berry arriva, le dimanche 25 septembre au soir, à Chantilly, et elle y fut reçue avec les honneurs souverains. Il y eut immédiatement grand jeu et souper : la princesse prit place à une table de vingt-quatre couverts, à laquelle M. le Duc fut le seul homme admis à s'asseoir ; quatre autres tables étaient dressées pour les seigneurs de la cour. Le vicomte de Saulx-Tavannes, premier gentilhomme du duc de Bourbon, fut détaché pendant tout le séjour auprès de la princesse pour son service d'honneur. Le lendemain fut consacré à la promenade dans les jardins, et le duc de Bourbon causa une agréable surprise en distribuant des groupes de musiciens dans les divers cabinets du labyrinthe. On passa la journée à chercher vainement à les joindre, les Suisses de garde ayant reçu l'ordre formel de ne répondre qu'en allemand aux questions qui leur seraient posées. Enfin, on parvint au centre où était préparé une magnifique collation, pendant laquelle on exécuta une cantatille du musicien Cochereau :

De quels nouveaux attraits sont embellis ces lieux ?

C'est l'auguste présence

D'une princesse que la France

Voit au-dessus de tous ces demi-dieux.

Fille du héros glorieux

Par qui la paix et l'abondance

Rendent nos champs délicieux.

Son port, son air gracieux

Surpassent sa magnificence :

L'amour triomphe dans ses yeux.

Rendez vos hommages
 A ses brillants appas :
 Venez tous sur ses pas,
 Quittez vos bocages,
 Dieux des eaux et des bois,
 Accourez à ma voix.
 Que la terre et l'onde
 Conspirent à ses plaisirs,
 Qu'ici tout seconde
 De Condé les désirs.
 Chantilly, rassemble pour plaire
 Toutes les grâces en ce jour ;
 Rends jalouse Cythère
 De la beauté de ton séjour :
 Comme l'est la mère de l'Amour
 De celle que tu vois régner dans cette cour.

La princesse ne devait pas être habituée à entendre réciter des vers à sa louange, elle qui excitait si tristement la verve des chansonniers. Le soir on joua et on fit de la musique de chambre sous la direction de Valette, maître de la chapelle de la cathédrale de Senlis. Le mardi, chasse à courre, que la princesse suivit à cheval avec la Duchesse douairière : il y eut curée aux flambeaux et feu d'artifice. Le mercredi fut consacré à la visite de la ménagerie du prince, fantaisie très-coûteuse, mais assurément originale, qu'il entretenait. La duchesse de Berry y vit avec étonnement un grand lion jouer avec une chienne qui l'avait allaité. Il y eut ensuite représentation d'un opéra italien avec intermèdes de danses, puis grand souper dans la galerie des Cerfs, illuminée splendidement. Les deux jours suivants, le temps fut occupé par le jeu, les soupers et

un bal masqué. Le samedi, une chasse au cerf dans la forêt de Halatte dura cinq heures (1). Enfin, la duchesse de Berry partit le dimanche (2). La princesse était venue avec toute sa cour à Chantilly : vingt-trois dames furent « nommées » par elle pour l'y accompagner. Rions était également présent, et certains chroniqueurs racontent même qu'un tigre de la ménagerie du duc de Bourbon s'étant échappé de sa cage, il y eut un moment de grand effroi parmi l'assistance répandue dans les jardins, et que M. de Rions se lança résolument au-devant de l'animal, qui, surpris du bruit qu'il entendit, se laissa tranquillement reprendre par son gardien ; ce bel acte de dévouement public aurait encore augmenté la passion de la princesse pour son favori (3). Malgré la splendeur de ces fêtes que Saint-Simon assure ne pouvoir être dépassée, mal-

(1) *Nouveau Momus*, octobre 1718.

(2) Buvat raconte qu'une de ces chasses se prolongea la nuit, et que le duc de Bourbon, qui avait préparé cette fête exceptionnelle, fit attacher des torches de cire, de 6 livres pièce, à trente mille chênes de la forêt.

(3) « Il pensa y arriver une aventure tragique. M. le Duc avoit de l'autre côté du canal une très-belle ménagerie, remplie en grande quantité des oiseaux et des bêtes les plus rares. Un grand et fort beau tigre s'échappa et courut les jardins de ce même côté de la ménagerie, tandis que les comédiens, hommes et femmes s'y promenoient. On peut juger de l'effroi et de l'inquiétude de toute cette cour rassemblée. Le maître du tigre accourut, le rapprocha adroitement et le ramena dans sa loge, sans qu'il eût pu faire aucun mal à personne que la plus grande peur. » (Saint-Simon). On voit que, si Rions eut un beau mouvement, il n'y eut pas probablement grand mérite.

gré les honneurs qui lui furent rendus, les politesses exceptionnelles de M. le Duc et de madame la Duchesse douairière, la fille du Régent se montra parfaitement maussade : « elle ne fit pas grâce d'une ligne de toute sa grandeur » ; elle n'adressa pas une fois en huit jours la parole à la femme du prince qui la recevait, sous prétexte de la brouille qui existait entre elles, depuis que celle-ci avait fait manquer le mariage de mademoiselle de Valois avec le prince de Conti. « Il ne se peut rien « ajouter à la hauteur et à la sécheresse avec lesquelles elle reçut les honneurs dont elle fut « l'objet, à la contrainte, à l'ennui qu'elle sut y « répandre, et à ce qu'on peut appeler les mauvais « traitements les plus marqués, les plus outrés et « les plus continués qu'elle s'attacha de faire à la « jeune duchesse, à qui elle ne parla jamais (1). » Un incident piquant signala ce séjour. Le célèbre marquis de Lassai était depuis longues années l'amant ou le mari secret de madame la Duchesse douairière, et ce fut lui qui eut la mission de s'occuper de M. de Rions ; il eut une table spéciale pour lui ; une calèche avec des relais particuliers leur furent destinés. « Cette attention » fut marquée « jusqu'au plus plaisant ridicule (2). »

A son retour, la duchesse se fit donner le château de Meudon en échange de celui d'Amboise, que son

(1) Saint-Simon.

(2) *Ibid.*

contrat de mariage lui attribuait pour habitation (30 octobre), et dès le lendemain, en rentrant de la station qu'elle avait été faire au Carmel pour célébrer la fête de la Toussaint, elle s'empressa de nommer Rions gouverneur de Meudon, à la place de du Mont, vieux serviteur de son beau-père, et de renvoyer sur l'heure tous ceux qui logeaient au château, pour y faire commencer sans retard les travaux d'appropriation. Elle se réinstalla aussitôt au Luxembourg, et y affecta des allures encore plus souveraines qu'auparavant, secondée d'ailleurs par la bassesse des courtisans et même de tous les ambassadeurs qui s'empressaient à sa toilette. Le 10 novembre, elle parut au bal masqué de l'Opéra, et, après deux ou trois soirées de grand jeu, rétablit son jeu ordinaire : le lansquenet avant le souper, et cette fois le biribi après (17 novembre). C'est quelques jours après qu'elle assista à la première représentation d'*Œdipe*, comme nous l'avons déjà raconté, et le 7 décembre qu'à celle de *Sémiramis* (1), à l'Opéra, elle fit de nouveau cette fameuse entreprise qui scandalisa tout Paris. Dangeau se contente prudemment de relater que « ma-
« dame la duchesse de Berry étoit sur l'amphithéâ-
« tre, où l'on avoit fait mettre un fauteuil, et il y
« avoit trente places pour les dames qui étoient avec
« elle; il y avoit une estrade sous le fauteuil de
« madame de Berry, et l'on avoit mis une barrière

(1) Paroles de Roy, musique de Destouches.

« à la moitié de l'amphithéâtre, afin que le reste
« des places ne fût point mêlé à celles qu'elle avoit
« retenues. » Mais on comprend toute l'inconvenance
de cette tentative atténuée sous la plume modérée du
chroniqueur officiel. Saint-Simon n'en dit que
quelques mots, mais en constatant le mauvais effet
produit et aggravé par cette double circonstance,
que le roi était encore à Paris, et que le Régent et sa
mère étaient présents dans leur loge, et semblaient
de la sorte autoriser cette ridicule entreprise. La du-
chesse de Berry n'osa plus recommencer, mais elle
fit pire dans une autre circonstance, et dut cette
fois encore renoncer à ses prétentions, après avoir
soulevé une réprobation plus grave.

Les ambassadeurs nouveaux allaient en cérémo-
nie présenter leurs hommages à la duchesse de
Berry, comme les ambassadrices venaient chez elle
prendre le tabouret. Un jour, ayant à recevoir l'am-
bassadeur de Venise, la duchesse de Berry s'imagina
de faire placer son fauteuil sur une estrade de trois
marches, — ce que ne fit jamais reine de France (1).
Les dames venues pour assister à l'audience ne
dissimulèrent pas leur surprise, et M^{me} de Saint-Si-
mon eut grand'peine à les empêcher de se retirer
avec éclat. « L'ambassadeur étonné s'arrêta à
« cette vue étrange, et demeura quelques moments
« incertain. Il approcha néanmoins, comme pre-

(1) Dans cette réception la reine n'avait même pas de tapis sous les
pieds.

« nant son audience pour éviter un scandale ; mais
« après sa dernière révérence et quelques moments
« de silence, il tourna le dos et s'en alla, sans
« avoir fait son compliment. » Il convoqua immédiatement tous ses collègues, et le soir même ils déposèrent une protestation unanime, en déclarant au Régent qu'à l'avenir aucun ministre étranger ne se présenterait plus chez la duchesse de Berry, sans avoir acquis au préalable la certitude qu'une entreprise de ce genre ne se renouvellerait plus. Ils s'abstinrent tous pendant assez longtemps de paraître au Luxembourg, et ne se montrèrent satisfaits qu'après avoir reçu les assurances les plus formelles que pareille chose n'arriverait jamais.

Toutes ces mésaventures causaient beaucoup de bruit dans le public et ne ramenaient pas l'opinion en faveur de la princesse qui se complaisait si maladroitement au contraire à l'exciter contre elle (1). Caricatures et couplets foisonnaient à son plus grand dam. On vit notamment alors une estampe au crayon assez curieuse (2). Elle représentait l'hôtel des Quinze-vingts au bas duquel était écrit : *Palais de la Régence*. Dans un compartiment une

(1) C'est aussi à cette époque qu'excitée par les ronés avec lesquels elle vivait intimement, grâce aux soupers paternels, elle fit chez elle une vive algarade au maréchal de Villars au sujet d'une mesure qu'il venait de faire prendre par rapport aux colonels : le maréchal montra en cette triste circonstance une rare modération.

(2) Décembre 1718. — Buvat, I, 343.

table était chargée de pièces d'or, aux deux bouts le duc d'Orléans et la duchesse de Berry, au milieu plusieurs personnes qui prenaient un louis; la princesse criait : « Mon père, au voleur ! ils emportent tout, » à quoi le Régent répondait : « Je n'y vois goutte. » Dans un second tableau des évêques et des jésuites semblaient bombarder une église; la duchesse : « Mon père, au secours ! » le Régent : « Je n'y reconnais rien ! » Dans un autre, on voyait un bureau couvert de papiers; d'un côté s'élevait le temple de Bacchus, de l'autre celui de Cythère et de Vénus; la foule des courtisans courait de l'un à l'autre, tandis qu'au bas du bureau était écrit : « Personne ne s'arrête ici. » Les chansons allaient leur train. Le recueil de Maurepas renferme à la date de 1718 plusieurs couplets des plus sanglants. Nous ne citerons que ceux qui peuvent trouver à peu près leur place ici :

Que la peste soit en Provence,
Ce n'est pas notre plus grand mal;
Ce seroit un bien pour la France
Qu'elle fût au Palais-Royal.

Le Régent fuira la crapule,
Les chimistes et les devins,
De sa fille aura des scrupules,
Quand je cesserai d'aimer le vin.

A ses appétits la princesse
Mettra sagement quelque frein;
Elle aura la délicatesse,
Quand je cesserai d'aimer le vin !

Ou encore :

On dit que le Luxembourg
Sert de réduit à l'Amour,
Ce n'est qu'une médisance ;
On dit qu'à l'Intempérance
Un autel est dressé,
Que nuit et jour on encense,
C'est la pure vérité.

L'hiver de 1719 vit la duchesse de Berry continuer sa vie mondaine et religieuse. Après avoir été passer deux jours chez les Carmélites pour fêter la solennité de Noël, elle se montra souvent au théâtre, à la Comédie-Française où elle se rendait toujours avec un nombreux cortège de dames ; mais désormais elle n'alla plus à l'Opéra qu'en loge avec son père, et une fois elle y essaya encore une entreprise qui ne paraît pas avoir eu de succès : elle s'y fit donner un fauteuil à l'amphithéâtre, ayant le Régent et sa sœur de Valois assis à ses côtés sur des sièges bas (1). A cette époque elle changeait ses jours de dévotion, et, au lieu de se rendre tous les dimanches chez les Carmélites, elle fixait son choix au mardi de chaque semaine (2), ce qui ne l'empêchait pas de reprendre ses « grandes toilettes » où avaient reparu les ambassadeurs avec tous les courtisans ; elle continuait ses soirées de jeu d'où elle dut cependant par ordre de son père proscrire le bi-

(1) Dangeau, 20 mars :

(2) *Ibid.*, 7 février

ribi (1); elle ne manquait pas un bal de l'Opéra et restait jusqu'à quatre heures du matin à celui du mardi gras (2). Pendant ce même hiver elle assista à la représentation d'*Œdipe* qui fut donné chez le roi (3). Dangeau constate qu'il y avait une assistance nombreuse et brillante; la princesse avec les dames amenées par elle étaient en grande toilette derrière le fauteuil de Louis XV (4); il ajoute que la pièce fut « fort applaudie » et rapporte un détail intéressant à recueillir. « Quoique le lieu soit assez
« petit et qu'il y eût assez de monde, l'ordre y fut
« très-grand. M^{me} la duchesse de Berry s'y trouva
« incommodée un moment par la grande chaleur
« on fit ouvrir une fenêtre; on lui donna quelques
« petites bouteilles d'eau forte à sentir, qui dissipè-
« rent cette petite vapeur-là, qui ne dura pas plus
« de deux minutes. » Il est permis de croire que la princesse succomba à l'émotion de quelques applaudissements significatifs et paya de la sorte la maladroite audace qu'il y avait à venir inutilement s'afficher dans un moment où le déchaînement de l'opinion était peut-être plus violent encore par suite de son état avancé de grossesse qui n'était un secret pour personne.

(1) Dangeau, 14 janvier.

(2) *Ibid.*, 21 février.

(3) *Ibid.*, 11 février.

(4) Il y avait les ambassadeurs d'Autriche de Portugal et de Sardaigne.

Nous remarquerons, avant d'aller plus loin, que c'est à cette époque qu'eut lieu la découverte de la conspiration de Cellamare qui conduisit le duc et la duchesse du Maine en prison et qui causa de si violents chagrins et même quelques inquiétudes à la duchesse d'Orléans : mais sa fille ne paraît pas s'en être même préoccupée. C'est alors également que le Régent eut cet accident qui faillit le priver de l'usage d'un œil et sur lequel les chroniqueurs varient quant au récit, bien qu'il ait toujours pour théâtre l'intérieur de la duchesse de Berry. Suivant les uns, le duc d'Orléans ayant un jour serré trop vivement la belle marquise de La Rochefoucauld, l'une des dames de sa fille et cependant de mœurs sévères, elle aurait été obligée de se défendre et aurait brisé son éventail sur l'œil du trop entreprenant prince. Suivant d'autres, ç'aurait été une des femmes de chambre de la duchesse de Berry qui aurait plu au Régent, et dont il avait cru avoir facilement raison : elle fit au contraire, — vertu ou intérêt, — une héroïque défense jusqu'à presque crever dans la lutte l'œil du duc d'Orléans.

Nous avons dit que la princesse était, à la fin de l'hiver, dans un état de grossesse des plus avancés. Le public en parlait vivement et les chansonniers redoublaient leurs couplets, en faisant revivre toutes les accusations précédentes. Le recueil de Maupeau en contient plusieurs qui abordent sans pudeur ce triste sujet :

Que notre régent et sa fille
 Commettent mainte peccadille,
 C'est un fait qui semble constant ;
 Mais que par lui elle soit mère,
 Se peut-il que d'un même enfant
 Il soit le grand-père et le père ?

Voici ce qu'on distribuait dans les rues de Paris
 au commencement du mois d'avril :

Or, écoutez petits et grands,
 Un très-funeste événement.
 O reguingui, ô lon lon la.

A l'endroit d'une jeune dame
 Qui en a regret dans l'âme.
 O reguingui, etc.

Dans le Luxembourg, ce dit-on,
 Elle va faire un joli poupon.
 O reguingui, etc.

Et quoique tout le monde en glose,
 Tous les jours fait la même chose.
 O reguingui, etc.

La nuit du dimanche au lundi,
 Les douleurs elle ressentit,
 O reguingui, etc.

Mais en moins d'une demi-heure
 Elle est accouchée ou je meure !

Dans les derniers jours, la princesse dut cependant s'arrêter et garder le lit : la vie agitée sans ménagements, les soupers, les parties plus nombreuses que jamais auxquelles elle s'était livrée pendant l'hiver de 1719, avaient mal disposé la duchesse de Berry à la crise qu'elle allait avoir à subir.

Elle avait essayé de dissimuler autant que possible sa grossesse, et c'est dans ce dessein qu'elle avait affecté de mener une existence encore plus bruyante ; mais sa santé s'en était gravement ressentie. A la fin elle s'installa dans une petite chambre reculée au fond de ses appartements, au Luxembourg, qui avait des dégagements commodes pour les visites secrètes ; elle n'y admit que Rions, madame de Mouchy et une des deux de ses femmes dont elle était parfaitement sûre. Le due et la duchesse d'Orléans n'y entraient pas toujours ; rarement aussi la duchesse de Saint-Simon, les dames de service, la première femme de chambre, même le médecin. La princesse s'excusait sur une fatigue, une migraine, et l'on n'insistait pas. Comme chacun savait ce qu'il en était, on acceptait volontiers ces défaites et on finit par venir seulement à la porte que madame de Mouchy entre-bâillait pour donner de brèves nouvelles. La duchesse de Berry montra une grande énergie : elle avait lutté jusqu'au dernier jour. Le 23 mars, elle eut encore sa réception ordinaire : « Il y eut le soir, dit Dangeau, plus de monde que « jamais au Luxembourg, parce que c'est le der- « nier jour que madame de Berry tient sa cour, « et qu'il y aura jeu chez elle. » Le lendemain elle décommanda son dîner chez les Carmélites, — elle y allait chaque vendredi de carême, — pour passer la journée à Meudon avec son père, mais elle s'y rendit le 26. Deux jours après la crise éclata. Dangeau dit : « Madame la duchesse de

« Berry fut saignée du pied le soir et a eu de grandes convulsions aux pieds et aux mains. » Le lendemain il fallut recommencer, ce qui amena un léger soulagement ; mais le danger était réel, et le duc d'Orléans en conçut une si grande émotion qu'il fallut, le 30, le saigner lui-même. Le 31, un redoublement se prononça, qui se reproduisit le 1^{er} avril au soir : dans la nuit on crut la princesse perdue. Dangeau remarque que, pendant quatre heures, elle fut dans le plus grand danger, et Buvat, qui appelle cette maladie une apoplexie, dit qu'elle fut « pendant trois heures comme morte ». Au matin, une réaction inespérée se produisit, et dès le lendemain tout danger avait disparu. Dangeau nous apprend que, le 31, « madame la duchesse de Berry se confessa, se trouvant assez mal ». Ceci nous ramène tout naturellement au récit détaillé de Saint-Simon. Le danger était menaçant, en effet, et les médecins considéraient la princesse comme perdue. Le Régent lui-même, n'ayant probablement pas la force d'assister à ce navrant spectacle, après avoir été à la messe, et avoir reçu assez longuement le cardinal de Noailles, était allé passer la fin de la matinée à Chelles, auprès de sa fille la religieuse. On avait cependant mandé au Luxembourg le curé de Saint-Sulpice, l'abbé Languet, qui avait exposé au Régent, à son retour, l'urgence de s'occuper du salut spirituel de la malade. Ce prince hésitait à en parler à sa fille, d'autant plus que le curé déclara publiquement qu'il n'entendait la laisser adminis-

trer qu'autant que Rions et M^{me} de Mouchy seraient expulsés du palais. Le Régent le prit à part, essaya de le ramener et n'en put rien obtenir, sinon qu'il s'en remettait à la décision du cardinal de Noailles. Celui-ci fut mandé, et la conférence recommença entre eux trois. Le prélat approuva pleinement la conduite du curé, le proclama à haute voix devant toutes les personnes présentes, en ajoutant qu'il défendait absolument, et sous les peines canoniques, à n'importe quel prêtre, d'administrer les sacrements à la duchesse de Berry, tant que Rions et madame de Mouchy seraient dans le Luxembourg.

« On peut juger, ajoute Saint-Simon, de l'éclat
« d'un si indispensable scandale, de l'effet qu'il fit
« dans cette pièce si remplie, de l'embarras de
« M. le duc d'Orléans, du bruit que cela fit incon-
« tinent partout. »

Le conciliabule recommença entre les trois personnages, pour décider lequel irait porter cette nouvelle à la malade, qui, pendant ce temps, s'était confessée à un cordelier, son directeur au Carmel. Le danger sans cesse croissant, l'inquiétude de la princesse à laquelle la pensée de la mort inspirait une terreur effroyable, tout pressait une démarche dont le duc d'Orléans enfin se chargea, tandis que le cardinal et le curé s'éloignaient un peu de la porte de la chambre, — car toute cette scène s'était passée de manière que la malade n'en pût pas perdre un mot. Le Régent entr'ouvrit la porte et appela madame de Mouchy; il lui annonça la résolution à laquelle il fallait

obéir : celle-ci s'emporta, « le prit sur un haut ton, « dit ce qu'il lui plut sur son mérite et sur l'affront « que des cagots entreprenoient de lui faire, et à « madame la duchesse de Berry qui ne le souffriroit « et n'y consentiroit jamais. » Elle parut se résigner cependant à tout lui reporter, mais évidemment en arrangeant les choses à sa façon. « La réponse négative ne tarda pas à être rendue par la même « à M. le duc d'Orléans, en entre-bâillant la porte. » Le cardinal persista dans sa décision, pendant que le curé, en entendant le récit piteusement fait par le Régent, se contentait de hausser les épaules. Le prélat reprocha à ce prince d'avoir chargé un pareil intermédiaire de cette commission si grave et le pressa, par toutes les considérations instantes et les plus élevées, à intervenir lui-même et à remplir son rôle de père auprès d'une fille si près de paraître devant son Dieu. Le Régent ne se sentit pas le courage nécessaire pour une pareille scène, et il refusa à deux reprises. Le cardinal voulut alors s'en charger lui-même. Nouveau tourment pour le duc d'Orléans, qui craignit une crise subite pour sa fille, et demanda encore à négocier. « Il alla « donc faire un autre colloque dans cette porte qu'il « se fit entre-bâiller, dont le succès fut pareil au « précédent. Madame la duchesse de Berry se mit en « furie, se répandit dans des emportements contre « ces cafards qui abusoient de son état et de leur caractère pour la déshonorer par un éclat inouï, et « n'épargna pas M. son père de sa sottise et de sa

« foiblesse de le souffrir... M. le duc d'Orléans revint au cardinal fort petit et tout en peine. » Il lui montra sa fille trop faible pour le moment, et lui demanda d'attendre. Au bout de deux heures de vains efforts, le prélat trouva qu'une plus longue insistance serait indécente pour son caractère et il se retira, en renouvelant encore à haute voix au curé sa défense de donner les sacrements avant d'avoir obtenu pleinement satisfaction. Le duc d'Orléans se précipita alors dans la chambre de sa fille pour lui annoncer le départ du cardinal. Mais en rentrant dans le salon il fut désagréablement surpris, en trouvant « collé contre la porte » l'abbé Languet, qui lui déclara que c'était là son poste, et que rien ne l'en ferait partir, parce qu'il ne voulait pas qu'on pût le tromper au sujet des sacrements. Il y passa quatre jours et quatre nuits, ne s'éloignant que peu de temps pour aller prendre ses repas et se reposer un peu, mais en laissant alors à sa place deux prêtres dont il était parfaitement sûr.

La duchesse de Berry ne céda pas. Au bout de peu de jours, comme nous l'avons dit, elle entra en convalescence (1). Cette crise ne servit qu'à l'animer violemment contre le cardinal de Noailles, qui n'avait cependant fait que remplir son devoir con-

(1) La princesse avait donné le jour à une fille : Duclos nous apprend qu'il vit cette enfant dans sa jeunesse, et qu'au moment où il écrivait ses mémoires elle était religieuse à Pontoise, avec 400 livres de pension.

sciencieusement et de façon à mériter l'approbation unanime d'une cour où il comptait beaucoup d'ennemis, et à resserrer encore les liens qui unissaient la princesse aux deux personnages signalés par le prélat à la vindicte publique. Elle ne voulut presque voir qu'eux pendant sa convalescence; elle reçut à peine et très-brièvement ses parents et Madame; elle manda quelquefois M^{me} de Saint-Simon, qui y venait à contre-cœur, comme on peut le penser, « prenoit pour bon ce que ma-
« dame la duchesse de Berry lui disoit de sa santé,
« et se retiroit au plus vite. » Madame ne parle qu'une seule fois dans ses lettres de cette maladie de sa petite-fille et sans laisser place à la moindre allusion : « La duchesse de Berri est malade, écrit-
« elle le 2 avril, elle a la fièvre et des vapeurs; c'est
« l'effet des parfums horriblement forts qu'elle a
« toujours dans son appartement, et qui font beau-
« coup de mal. J'en ai prévenu, mais on ne m'a
« pas écoutée; il est d'ailleurs impossible de se
« bien porter avec son affreuse gloutonnerie; cha-
« que soir elle se met à table à huit ou neuf heures
« et elle mange jusqu'à trois heures du matin. S'il
« lui arrivoit quelque chose de fâcheux, mon fils
« en seroit inconsolable, car c'est au monde la
« personne qu'il aime le mieux. » Quelques jours après la vieille princesse insiste comme pour bien montrer qu'elle ne croyait à rien d'autre qu'à une maladie causée par l'intempérance : « La maladie
« de la duchesse vient d'avoir bu trop d'eau-de-vie

« et d'avoir énormément mangé ; dès qu'elle est
« un peu mieux, elle se remet à boire et à faire de
« nouveaux excès et elle éprouve une rechute (1). »

La duchesse de Berry voulut se montrer un peu populaire pour tâcher de diminuer les bruits que ce scandale venait de provoquer dans la foule : elle fit dans ce but rouvrir les portes du jardin du Luxembourg, dont la fermeture avait causé tant de plaintes ; puis elle imagina de se vouer au blanc elle et toute sa maison pour six mois, et de passer ce temps à Meudon (2). Ses officiers de leur côté firent chanter un *Te Deum* chez les Carmes déchaussés, et, après dîner, un second chez les Jacobins de la rue Saint-Honoré (3).

(1) Lettre du 15 avril.

(2) Dangeau. — Buvat ajoute qu'elle se fit faire un carrosse blanc avec les harnais d'argent.

(3) Buvat.

CHAPITRE VI.

Départ de la princesse pour Meudon. — Le Régent s'oppose à la déclaration du mariage. — Il vient rarement chez sa fille. — Sa famille la délaisse également. — Rions renvoyé à son régiment. — Souper de Meudon. — Aggravation de la maladie. — La princesse se fait transporter à la Muette. — Gravité de son état. — Garus et Chirac. — Sa mort. — Court chagrin du Régent. — Effet dans le public. — M^{me} de Mouchy. — Excellente tenue de Rions. — Dettes de la princesse. — Jugement de sa vie.

La duchesse de Berry avait décidé qu'elle se rendrait à Meudon aussitôt que sa santé le lui permettrait, et qu'elle y passerait les six mois pendant lesquels elle s'était vouée au blanc. Le 11 avril, son père, qui depuis plusieurs jours n'avait plus paru au Luxembourg, vint voir sa fille qui partit le lendemain. Le marquis de la Rochefoucauld saisit cette occasion pour quitter sa charge de capitaine des gardes du corps de la princesse. Il eût voulu être dispensé du voyage de Meudon et des exigences du vœu de la duchesse de Berry ; bref « il survint quelques piques (1) », et il rendit sa charge

(1) Saint-Simon.

sans avoir permission de la vendre, ce qu'il ne demanda d'ailleurs même pas, l'ayant reçue gratuitement. Il eut pour successeur le comte d'Usez; les autres officiers de la compagnie, auxquels la princesse avait toujours promis qu'ils monteraient hiérarchiquement à mesure des vacances (1), eurent néanmoins ce bénéfice, M. de Courtaumer, le lieutenant, ayant été créé capitaine en second.

Rions, le ménage Mouchy et les autres familiers du Luxembourg s'établirent en même temps à Meudon dont l'air ne procura aucun soulagement à la princesse, tout au contraire. Ce déplacement, trop prompt après des couches très-pénibles et accompagnées de soucis qui n'avaient pu manquer d'agiter la malade, ne pouvait que présenter de sérieux dangers pour sa santé. Mais il y avait en elle un sentiment bien plus fâcheux pour entraver sa guérison. L'opposition du Régent à la déclaration de mariage exaspérait sa fille qui n'ignorait pas tout ce qui se débitait contre elle dans le public, et qui savait que son père avait été frappé de la justesse de la réponse du duc de Broglie, auquel il demandait son avis sur les récents événements du Luxembourg : le vieux maréchal aurait approuvé la conduite du duc d'Orléans à l'égard du cardinal de Noailles, à cause de la publicité de la scène, mais

(1) M. de Courtaumer était alors lieutenant; M. de Sabran, enseigne; M. de Briquemaut, exempt; M. de Laval remplaçait alors le dernier, devenu enseigne.

en ajoutant qu'après il aurait ordonné à la princesse de faire pour son père ce qu'elle n'avait pas voulu céder aux exigences de l'Église. Toujours est-il que nous voyons Dangeau mentionner, du 4 au 11 avril, une seule visite du Régent à sa fille, et nous savons l'exactitude du chroniqueur officiel. Bien qu'un malaise se soit immédiatement produit et ait dégénéré en fièvre double tierce dont Dangeau note soigneusement tous les accès, le Régent n'alla pas à Meudon avant le 19 : « il n'y avoit point « encore été depuis qu'elle y est », et cette seule remarque indique assez combien l'abstention de ce prince était remarquée à la cour. Quant à la duchesse d'Orléans et à Madame, elles ne songeaient même pas à aller voir la malade, tout en faisant alors de fréquentes parties aux environs de Paris. Le 26, nouvelle visite du Régent chez la duchesse de Berry, « qui ne se porte pas bien encore ; il en revint de « fort bonne heure. » La fièvre cessa le lendemain, mais en laissant subsister une telle faiblesse que la princesse ne pouvait quitter son lit. Le duc d'Orléans luttait toujours contre la déclaration de mariage réclamée avec une vivacité croissante par la duchesse de Berry. Rions en effet, stimulé par son oncle, redoublait d'efforts, sentant que les jours de la princesse étaient comptés, et voulant assurer son avenir. Mais le Régent, contrairement à son habitude, faisait une résistance désespérée, et, comme pour se procurer un renfort, il se décida à en parler au duc de Saint-Simon, sachant du reste à l'avance

avec quelle ardeur ce dernier approuverait sa répugnance. Il lui conta l'affaire un jour qu'il l'avait mandé à l'abbaye de Montmartre où sa femme faisait de fréquentes retraites et avait un appartement : il lui exposa son mécontentement, celui de la duchesse d'Orléans, l'indignation de Madame « qui se vouloit porter à la dernière extrémité », et ne parlait de rien moins que de couper court à ce scandale en faisant jeter Rions par les fenêtres du Luxembourg. Il lui annonça enfin le grand parti qu'il venait de prendre en faisant donner à M. de Rions l'ordre de rejoindre sans retard son régiment qui faisait partie de l'armée du maréchal de Berwick en Espagne (1). Dangeau nous apprend que ce départ eut lieu le 26 avril (2). Huit jours après Madame venait à Meudon, et l'on est tout surpris que Dangeau constate un mieux soutenu dans la santé de la duchesse de Berry, que cette séparation aurait dû, au contraire, profondément bouleverser. Il est probable que ces nouvelles étaient erronées, car le noble chroniqueur en reparle, le 3 mars, dans un tout autre sens : « La santé de M^{me} la duchesse « de Berry est toujours fort languissante, et quoi-
« qu'elle ne soit qu'à deux lieues d'ici, les nouvelles
« qui en viennent sont fort différentes. » Le Régent était venu y dîner le 1^{er} mai, mais il y resta peu de temps. Nous ne trouvons plus ensuite la mention

(1) Son régiment était à Perpignan.

(2) Buvat mentionne cet ordre à la date du 17.

d'aucune visite, malgré cet état de maladie sur la gravité de laquelle on ne pouvait se faire aucune illusion. Le due était venu faire ce jour-là une dernière tentative et il avait sans doute complètement échoué. Le père et la fille se craignaient également et, comme le dit plaisamment Saint-Simon, le départ de Rions n'avait pas mis d'onction entre eux. La princesse, répétant sans cesse qu'elle était veuve, riche, indépendante, libre de ses actions, ne voulait reconnaître aucun frein et ne comprenait pas qu'elle n'eût pas le droit de déclarer le mariage qui l'unissait à l'homme qu'elle aimait et qu'elle prétendait élever jusqu'à elle à force de titres et d'honneurs. Devant la résistance de son père, elle se laissait emporter par ses terribles colères, le maltraitait, l'insultait, et cependant elle n'osait point passer outre, ce qui augmentait encore son irritation. Elle souffrait également de la rareté des visites du Régent, sentant qu'on le remarquait dans le public, et que cela ne pouvait qu'accroître les préventions qui existaient contre elle. C'est ce qui la détermina malgré l'état de sa santé, malgré sa faiblesse, en dépit des conseils des médecins, d'offrir à son père un souper et une fête sur la terrasse de Meudon, ce qui accrut les accès de fièvre dont elle souffrait. Cette visite fut fixée au 1^{er} mai. La princesse voulut, pour donner une plus grande publicité à la nouvelle, que le repas eût lieu en plein air, malgré les nouveaux avis des médecins qui lui représentaient un refroidissement comme mortel pour elle. La fête fut brillante, mais

cette imprudence ne ramena nullement son père, ni l'opinion publique. Quant à sa mère et à sa grand-mère, elles ne paraissaient plus du tout chez elle, et l'orgueil de la duchesse de Berry en était excessivement meurtri. Elle commençait à éprouver pour le Régent les mêmes sentiments d'éloignement que pour ces deux princesses. On comprend que cette lutte, ces douleurs morales, ces froissements d'amour-propre, joints à l'éloignement du chevalier de Rions, ne pouvaient exercer qu'une influence désastreuse sur l'état physique de la malade. Elle finit par prendre en dégoût le château de Meudon et voulut se faire transporter à la Muette, prétendant que l'air y était meilleur. Elle y reçut encore, le 12, son père, qui n'y avait pas paru depuis le 1^{er} mai, comme Dangeau le note soigneusement en ajoutant : « Il la trouva en meilleure santé. » Elle était au contraire plus mal, car elle ne put faire le lendemain ce trajet que « couchée entre deux draps « dans un grand carrosse ». Le Régent alla, le 16, à la Muette, et assura en revenant que sa fille éprouvait un mieux sensible. Il paraît cependant que ce court voyage n'avait été effectué qu'au prix de cruelles souffrances. Mais la duchesse de Berry espérait qu'en se rapprochant du Palais-Royal, ses parents seraient forcés par décence de venir plus souvent auprès d'elle ; ceux-ci, au contraire, insistaient sur une amélioration sensible pour se dispenser de ces visites sans choquer l'opinion par une apparence d'incroyable indifférence. Le fait est que

ce sentiment était celui de la duchesse d'Orléans ; mais le duc aimait encore vivement sa fille ; seulement il souffrait de la voir dans cet état désespéré et il lui répugnait d'avoir à soutenir les assauts qu'elle lui infligeait chaque fois au sujet de l'absent : sa résistance lui brisait le cœur et il préférait s'abstenir. Le 14 mai, la princesse voulut essayer de boire des eaux de Passy ; au bout de quatre jours elle dut cesser (1), et il se déclara alors une crise qui fut tellement menaçante, que bon gré mal gré tout le Palais-Royal accourut à la Muette. Le 20, il fallut recourir à la saignée au pied ; la princesse ne voulait pas se laisser faire, mais sa mère la décida à force d'instances à suivre l'avis de la faculté. Les douleurs cessèrent à la suite de cette opération, et elle put dormir toute la nuit. Elle souffrait en effet cruellement. « J'allai la voir dimanche dernier (2),
« écrit Madame le 23 mai ; je la trouvai dans un
« triste état ; elle avoit des douleurs affreuses aux
« plantes et aux doigts des deux pieds que les lar-
« mes lui en venoient aux yeux. Je vis que ma pré-
« sence l'empêchoit de crier et là-dessus je partis. Je
« lui trouvois une très-mauvaise mine. C'est la goutte
« aux deux pieds. » Ces horribles douleurs repa-
rurent à la fin du mois et amenèrent encore le duc d'Orléans qui vint dîner le 28 ; mais il profita de l'obligation de conduire le roi à Notre-Dame, à cause

(1) Buvat.

(2) Le 21 mai, avant la saignée.

de la Pentecôte, pour ne pas prolonger sa visite ; avait d'ailleurs eu le soin d'amener avec lui Biron, un gentilhomme de sa chambre et un des maîtres de sa garde-robe pour éviter de nouvelles scènes. Les médecins persistaient à ne voir dans ces douleurs que des accidents gouteux, mais le public savait que la maladie était plus grave : « On n'est pas « sans inquiétude sur son mal, » avoue Dangeau le 30 mai. Nouvelle visite le 8 juin : « En revenant « après dîner au Palais-Royal, M. le duc d'Orléans « entra chez M^{me} la duchesse d'Orléans à qui il dit : « Votre fille souffre toujours des douleurs horri- « bles (1). » Tous deux s'y rendirent le 12, et ne trouvèrent aucune amélioration, mais peu après un mieux sensible se produisit qui fit dire aux médecins que véritablement il y avait souffrance, mais pas de danger (2). « J'ai rendu une visite à la du- « chesse de Berry, écrit Madame le 18 juin ; elle va « mieux grâce à Dieu, mais elle ne peut encore « marcher. Il lui est venu à la plante des pieds de « grosses ampoules qui lui font éprouver des brû- « lures comme si on lui appliquoit le fer rouge ; « c'est une maladie bien singulière (3). Il paroît « que son mal vient de l'affreuse glotonnerie à la-

(1) Dangeau. — Buvat, à la date du 4^{er}, écrit : « On la dit méconnoissable de maigreur, le ventre très-enflé ; elle pousse des cris qu'on entend au loin ; elle est soulagée par des remèdes innocents d'un médecin suisse. »

(2) *Ibid.* 15 juin.

(3) Elle prenait alors trois médecines par semaine.

« quelle elle s'est livrée l'an dernier. » On voit que la vieille princesse ne veut pas laisser paraître à l'étranger qu'elle croit à la cause réelle de la maladie de sa petite-fille ; elle ajoute même pour expliquer, en ayant l'air de plaisanter, l'état où l'inquiétude réduisait le Régent : « Je vous ai dit que mon fils avoit
 « eu la fièvre ; il est rétabli maintenant, mais je
 « crains fort une rechute, car il est, pour le moins,
 « tout aussi glouton que sa fille, et il n'écoute au-
 « cun conseil. »

La malade crut à un mieux définitif, et elle s'empressa de le célébrer, dès le 24 juin, en donnant un concert à la Muette où elle annonça son prochain retour au Luxembourg. Le 30, elle essaya une promenade dans le bois de Boulogne avec la litière du roi, mais elle dut rentrer aussitôt : les forces lui manquèrent. Elle n'en pressait pas moins les travaux du Luxembourg, et pendant quelques jours elle n'eut pas d'autres soins. Le 5 juillet, elle eut la satisfaction de recevoir son père et de le promener un peu. Mais une nouvelle crise se déclara subitement le 14. « M. le duc d'Orléans revint le soir à Saint-Cloud ;
 « il avoit passé à la Muette où il avoit trouvé M^{me} la
 « duchesse de Berry plus mal qu'elle n'avoit encore
 « été ; elle a une fièvre assez violente, et il ne vou-
 « lut point partir de la Muette qu'elle n'eût été sai-
 « gnée (1). » Cette crise devait avoir une issue fatale.

(1) Dangeau.

La nuit du 14 juillet fut tellement mauvaise qu'on crut devoir éveiller au petit jour le duc d'Orléans pour le prévenir que les médecins avaient les plus vives inquiétudes. La Duchesse vint s'installer à la Muette, en même temps que M^{me} de Saint-Simon qui avait été prévenue par M^{me} de Pons. On saigna la princesse dans la journée au bras et au pied, et on décida, pour le lendemain, l'emploi de l'émétique : « remède bien dangereux dans l'état où elle est, re-
« marque Dangeau, mais on croit qu'il n'y a que
« cela qui la puisse soulager (1). » Le 16, en effet, on recourut à ce moyen. Son père vint le matin et dans la journée à la Muette. Dans la matinée, le confesseur de la princesse avait été mandé avec ordre de ne plus s'éloigner du château. Madame parle de cette crise avec une indifférence qui saisit : « Je crois que les excès de la du-
« chesse de Berry, pour le boire et pour le manger,
« la mettront en terre, écrit-elle tranquillement le
« 17 juillet. Elle a des fièvres continuelles et deux
« redoublements par jour. La fièvre ne la quitte
« jamais. Elle ne montre ni impatience, ni colère.
« Elle éprouve de grandes douleurs par suite de
« l'émétique qu'on lui a donné hier. Elle est deve-
« nue aussi maigre et aussi sèche qu'elle étoit
« grasse ; elle s'est confessée hier et elle a commu-
« nié. » Elle avait rempli ce suprême devoir dans la

(1) Elle fut si mal qu'elle ne put même parler à son frère et ne cessoit de pousser des cris affreux. (Buvat.)

nuit du 16 au 17. Mais l'approche de la mort ne put exercer aucune influence raisonnable sur elle, encore moins la décider à résister aux excès de table qui eurent sur sa santé une si terrible influence. Jusqu'à la dernière heure elle repoussa tout régime, toute modération à cet égard. L'émétique avait produit un grand effet, mais la princesse ne profita du soulagement que pour céder de nouveau à sa gourmandise, et il fallut lui en rendre une dose le 17 pour lui « enlever, dit encore Buvat, les figues, « le melon, et la bière, le vin, le tout à la glace, qu'elle « avoit bu et mangé contre les sentiments de ses « principaux officiers et de ses médecins. » La Palatine constate le même excès qui ne peut être, en un pareil moment, attribué qu'à un véritable délire : « La pauvre duchesse de Berry, dit-elle le lende- « main de sa mort, s'est ôtée la vie à elle-même, « comme si elle s'étoit tiré un coup de pistolet dans « la tête, car elle a mangé en secret du melon, des « figues et du lait ; elle me l'a avoué elle-même, et « mon docteur m'a raconté qu'elle lui avoit fermé « sa porte, ainsi qu'à tous autres docteurs, pendant « quatorze jours pour accomplir cette belle œuvre. » La marquise de Mouchy, qui sentait la princesse perdue, s'évertuait à satisfaire tous ses caprices pour lui plaire davantage, et, comme nous allons le voir, en tirer tout ce qu'elle pourrait (1).

(1) « Je sais bien à qui il faut s'en prendre de ce malheur. C'est la « maudite Mouchy qui est cause de sa mort ; elle l'a tuée comme si elle

Il avait fallu l'insistance de tous ses parents pour la décider à se mettre en règle avec l'Église, et encore comment s'en acquitta-t-elle, puisque nous venons de raconter qu'elle se donna une effroyable indigestion quelques heures après avoir été administrée? Elle avait pourtant reçu la communion publiquement, les portes de sa chambre ouverte, « parlant, dit Saint-Simon, aux assistants sur sa « vie et sur son état, mais en reine de l'une et de « l'autre. Après que ce spectacle fut fini, ajoute-t-il, « et qu'elle se fut renfermée avec ses familiers, elle « s'applaudit avec eux de la fermeté qu'elle avoit « montrée et leur demanda si elle n'avoit pas bien « parlé et si ce n'étoit pas mourir avec grandeur et « avec courage (1).» Elle conservait cependant toute sa tête au milieu des plus cruelles souffrances et des plus terribles appréhensions, car nous savons qu'elle craignait horriblement la mort.

Le 17, sa position semblait désespérée : son père et sa mère ne la quittaient plus. Le lendemain, le mal augmentant, l'archevêque de Tours, son pre-

« lui eût enfoncé un couteau dans la gorge; la duchesse étoit consumée « d'une fièvre lente; sa favorite lui apportoit à manger, dans la nuit, « toutes sortes de choses, des friassées, des petits pâtés, des melons, de « la salade, du lait, des primes, des figues; elle lui donnoit à boire de la « bière à la glace. Pendant quatorze jours elle n'a voulu faire venir au- « cun médecin, aussi la fièvre a toujours été en redoublant. » (Lettre du 10 août 1719.)

(1) « Elle a dit, raconte Madame, qu'elle mourroit sans regret, puisqu'elle étoit réconciliée avec Dieu, et que si sa vie se prolongeoit, elle pourroit bien l'offenser de nouveau. »

mier aumônier (1), lui donna le viatique et l'extrême-onction, en présence des ducs d'Orléans et de Chartres (2), puis elle perdit connaissance, ne la retrouvant que très-faiblement, à longs intervalles, et seulement pendant quelques instants. Dans cette extrémité, les médecins ayant déclaré ne connaître plus aucun remède à employer, le Régent se décida à écouter l'avis de quelques courtisans qui le suppliaient de faire venir Garus, l'inventeur d'un élixir dont on parlait beaucoup alors. Garus accourut, mais il trouva la princesse si mal qu'il ne voulut répondre de rien. Il consentit cependant à essayer de son traitement, en exigeant seulement qu'on ne lui fit plus rien prendre que par son avis. L'essai réussit au-delà de toute espérance, à ce que dit Saint-Simon; Dangeau est moins positif, se bornant à constater que « Garus a donné quelques remèdes à « madame la duchesse de Berry, qui l'avoient un « peu ranimée, ce qui donnoit quelques légères « espérances. » Ce mieux parut cependant s'affirmer assez sérieusement pour donner de l'ombrage à Chirac, premier médecin du Régent, qui sentait quel déshonneur entraînerait pour lui une pareille guérison. Saint-Simon l'accuse d'avoir causé la mort de la princesse, mais nous n'avons pas d'autre témoin que le vindicatif duc, et il est pro-

(1) L'abbé de Castries, qui prononça à cette occasion une harangue courte et très-approuvée.

(2) Ils le reconduisirent ensuite jusqu'à l'église de Passy.

bable qu'il avait à se plaindre de cet habile praticien dont l'influence était grande au Palais-Royal. Nous lui laissons donc la responsabilité du récit :

« Chirac prit son temps que Garus dormoit sur un
« sofa, et, avec son impétuosité, présente un pur-
« gatif à M^{me} la duchesse de Berry, qu'il lui fit ava-
« ler sans en mot dire à personne et sans que deux
« gardes-malades, qu'on avoit prises pour la servir
« et qui seules étoient présentes, osassent broncher
« devant lui. L'audace fut aussi complète que la
« scélératesse, car M. le duc et M^{me} la duchesse
« d'Orléans étoient dans le salon de la Muette. De
« ce moment à celui de retomber pis que l'état d'où
« l'élixir l'avoit tirée, il n'y eut pas d'intervalle.
« Garus fut réveillé et appelé. Voyant ce désordre,
« il s'écria qu'on avoit donné un purgatif qui,
« quel qu'il fût, étoit un poison dans l'état de la
« princesse. Il voulut s'en aller, on le retint, on le
« mena à M. le duc et à M^{me} la duchesse d'Orléans.
« Grand vacarme devant eux, cris de Garus, impu-
« dence de Chirac et hardiesse sans égale à soute-
« nir ce qu'il avoit fait. Il ne pouvoit nier, parce
« que les deux gardes avoient été interrogées et
« l'avoient dit. M^{me} la duchesse de Berry, pendant
« ce débat, tendoit à sa fin sans que Chirac ni Ga-
« rus eussent de ressources. Elle dura cependant le
« reste de la journée et ne mourut que sur le mi-
« nuit. Chirac, voyant l'agonie s'avancer, traversa
« la chambre et, faisant une révérence d'insulte au
« pied du lit qui étoit ouvert, lui souhaita un bon

« voyage en termes équivalents. » Madame nous apprend que sa petite-fille mourut entre deux et trois heures, dans la nuit du 20 au 21 : « Sa fin, « ajoute-t-elle, a été très-douce ; on dit qu'elle est « morte comme si elle s'étoit endormie. Mon fils « est resté auprès d'elle jusqu'à ce qu'elle ait entiè- « rement perdu connaissance (1). » Ce n'est pas sans surprise qu'on constata que cette malheureuse princesse n'avait aucun de ses parents auprès d'elle quand elle expira ; Buvat remarque que son père et sa mère quittèrent la Muette une heure avant son dernier soupir, et que c'est entre les bras du cardinal de Noailles qu'elle le rendit. Saint-Simon nous donne à ce sujet les plus minutieux détails et se déclare l'auteur du départ du Régent. Pendant que la malade agonisait, son père s'entretenait avec lui de toutes les mesures à prendre ; Saint-Simon prolongeait la conversation, quelque triste qu'elle fût, pour l'absorber et l'éloigner du lit de la princesse vers lequel il revenait sans cesse ; il le promenait dans tous les salons, dans les jardins, le détournant autant que possible de la chambre de la mourante. Le soir cependant, le Régent voulut y rentrer et s'approcha du chevet ; les rideaux étaient tout ou-

(1) Madame rapporte aussi un détail dans une autre lettre : « Dès que « l'orage est venu, elle a tourné à la mort. Elle me disoit hier soir : Ah ! « Madame, voilà un coup de tonnerre qui me fait bien du mal. — Cela « étoit bien visible. Elle nous dit encore que la princesse reçut les der- « nières sacrements avec une telle fermeté, que chacun en avoit le cœur « navré. »

verts, mais Saint-Simon l'entraîna au bout de quelques minutes dans un cabinet dont la fenêtre donnait sur le parc « Il s'y mit appuyé sur la balustrade de fer, et ses pleurs y redoublèrent au point que j'eus peur qu'il ne suffoquât. Quand ce grand accès se fut un peu passé, il se mit à parler des malheurs de ce monde et du peu de durée de ce qui est de plus agréable. » Au bout d'une heure, M^{me} de Saint-Simon prévint son mari qu'il fallait absolument emmener le Régent dont elle avait fait préparer le carrosse, d'autant plus qu'il était obligé de passer par la chambre de sa fille pour sortir de ce cabinet. Le Régent résista d'abord, puis céda et passa sans s'arrêter. Il chargea Saint-Simon de pourvoir à tout, et M^{me} de Saint-Simon de veiller à l'apposition des scellés qui furent appliqués le lendemain par MM. de Maurepas et de la Vrillière, suivant l'ordre du roi. Ils les posèrent le même jour à Meudon et au Luxembourg.

Le coup fut cruel pour le Régent qui, à ces derniers moments, avait oublié tous les tracas suscités depuis deux ans par sa fille et ne se rappelait seulement que l'affection profonde qu'il lui avait vouée depuis le berceau. « C'était son enfant chéri, » dit Madame, qui ajoute aussitôt : « Mon fils a perdu le sommeil ; il est dans un état qui auroit attendri un rocher. » Dès cinq heures du matin, la duchesse d'Orléans entra dans la chambre du Régent, avec le duc de Chartres et ses sœurs, « le priant instamment de se consoler de son mieux de cette

« perte, et lui représentant que le prince et les princesses ses enfants avoient besoin de la conservation de sa santé et de sa protection. » Elle le décida à recevoir les compliments de condoléance auxquels, malgré l'usage, il voulait se soustraire, et dès lors le Palais-Royal ne désemplit plus de toute la journée (1).

L'autopsie avait prouvé qu'aucun remède ne pouvait sauver la princesse. Madame nous apprend qu'elle avait la tête remplie d'eau, un ulcère dans l'estomac, un autre dans une hanche, le foie attaqué, « le reste était comme de la bouillie. » Saint-Simon, qui avait reçu du Régent la mission d'assister à l'ouverture du corps, ajoute que la duchesse de Berry « fut trouvée grosse (2). » Il dut aussi s'occuper de tous les détails de l'enterrement, et il réduisit tout au strict nécessaire. Le samedi 22, le cœur de la princesse fut porté, dans la soirée, au Val-de-Grâce par l'abbé de Castries et M^{lle} de la Roche-sur-Yon, accompagnés de mesdames de Saint-Simon, de Louvigny, de Brassac et de Chatillon. Le lendemain, à dix heures du soir, le corps fut mis sur un carrosse à huit chevaux caparaçonnés, entouré d'une quarantaine de gardes et de pages portant des torches (3); deux carrosses suivaient : dans

(1) Buvat.

(2) Elle était accouchée le 30 avril précédent.

(3) Le corps avait été déposé dans la chapelle de la Muette sans être gardé, mais des messes furent dites sans interruption dans la matinée.

l'un étaient les aumôniers, dans l'autre les dames de la duchesse de Berry. Le convoi sortit par la porte Maillot et arriva, par la plaine de Saint-Denis, à l'abbaye où la cérémonie fut des plus simples. Le grand service fut célébré, suivant l'usage, au commencement de septembre, mais il eut lieu sans aucun apparat. Il n'y eut pas d'oraison funèbre. « On a été tellement embarrassé pour la faire, dit « tout crûment Madame, qu'on a jugé à propos de « n'en point faire du tout (1). »

Il n'y avait en effet rien de bon à dire au sujet de la princesse qui venait de mourir aussi misérablement qu'elle avait vécu. Sa disparition ne laissait aucune trace, sinon parmi ses domestiques qui la pleuraient à cause de leurs positions perdues. Sa mère n'en éprouva aucune douleur ; tout au contraire peut-être, elle se sentait délivrée d'un scandale permanent qu'elle ne pouvait aucunement réprimer : elle sut conserver du moins toutes les apparences de la bienséance. Le Régent pleura sa fille, mais sa peine dura peu : il avait appris déjà à la moins aimer depuis les luttes qu'elle lui faisait subir au sujet de Rions. Comme le dit Saint-Simon, « le joug « auquel il s'étoit livré et qu'il trouvoit souvent pe- « sant, s'étoit rompu. Surtout il se trouvoit affran- « chi des affaires de la déclaration du mariage et

(1) On porta le deuil sans manteaux en habits ordinaires : le roi le prit pour six semaines, le régent pour trois mois. Les spectacles furent fermés pendant huit jours à Paris.

« de ses suites ; » embarras qu'aurait augmentés singulièrement la venue à bien de la nouvelle grossesse de la princesse. Seule, Madame se montra peut-être plus touchée : « Au fond, dit-elle, c'étoit
 « une bonne personne, et si sa mère en avoit pris
 « plus de soin et l'avoit mieux élevée, il n'y auroit
 « que du bien à en dire. J'avoue que sa perte me va
 « au cœur. Mais, ajoute-t-elle cependant aussitôt, ce
 « qui n'indique pas une douleur bien vive, par-
 « lons d'autres choses, car celle-là est trop triste.»
 Le public se montra heureusement assez indifférent aussi à la mort de la duchesse de Berry, qui échappa de la sorte à un scandale posthume qu'on redoutait beaucoup au Palais-Royal. Quelques couplets plus ou moins orduriers coururent dans Paris ; l'une de ces compositions raconte la vie de la princesse et commence par ces vers, les seuls que je puisse citer :

Celle de qui j'écris l'histoire
 Est la Messaline du temps ;
 J'en veux éterniser la gloire
 Par des hommages éclatants.

On se contenta ensuite de ces deux épitaphes, l'une en français :

Babet a quitté la vie.
 Quelle perte pour l'amour !
 Babet de la comédie ?
 Non, Babet du Luxembourg.

L'autre en latin, qui résume au mieux la vie de la princesse :

Hic jacet voluptas (1).

Un dernier scandale avait signalé la fin de la duchesse de Berry. Nous avons dit quelle attitude M^{me} de Mouchy avait conservée auprès d'elle, satisfaisant ses moindres caprices, même ceux qui pouvaient porter la plus grave atteinte à sa santé. Elle ne se trompait pas en comptant sur ce moyen pour se faire faire quelque riche présent. C'est ainsi qu'après sa communion, la duchesse de Berry remit à M^{me} de Mouchy la clef de sa cassette, lui disant d'apporter son bagueier, contenant une collection de bagues évaluée à plus de deux cent mille écus, et elle le lui donna ; c'est du moins le récit que fit M^{me} de Mouchy ; mais je croirai plutôt qu'ayant toutes les clefs et voyant la princesse perdue, elle prit bravement ces riches bijoux. Elle les porta à son mari qui, plus avisé qu'elle, trouva la chose un peu hardie et craignit un éclat et une fâcheuse accusation. Tous deux se mirent alors à vanter la générosité de la princesse, en se récriant sur les excès de ses libéralités. Le bruit arriva aux oreilles de la duchesse de Saint-Simon qui prévint le Régent. L'esclandre que le prudent ménage redoutait se produisit, et M^{me} de Mouchy se décida alors à demander conseil à M^{me} de

(1) Il en existe encore une autre ; mais, même en latin, elle ne peut être transcrite ici.

Saint-Simon, en affichant toujours un grand désintéressement. La duchesse, pour rendre la chose plus publique, appela les dames présentes dans le salon sous prétexte de leur faire admirer la richesse de l'écrin et en réalité pour donner devant elles à M^{me} de Mouchy le conseil d'aller consulter le duc d'Orléans. Un tel avis formulé de la sorte équivalait à un ordre. Le ménage le comprit et se rendit le lendemain de bonne heure au Palais-Royal. Le duc d'Orléans, prévenu par M^{me} de Saint-Simon, le reçut aussi bien que possible et accepta sans réflexion les explications qui lui furent données. Quand M^{me} de Mouchy eut fini de parler, il lui demanda simplement à voir le bague ; il l'ouvrit, constata qu'il était au complet, puis le referma, le mit dans un tiroir de son bureau dont il retira la clef, et congédia les deux visiteurs d'un signe de tête, sans qu'un mot de plus fût prononcé. Saint-Simon ajoute que M^{me} de Mouchy ne reparut plus à la Muette et que le Régent y arriva très-irrité après cette scène, et s'exprima publiquement dans les termes les plus désobligeants pour la favorite de sa fille, « au grand applaudissement de toute la « compagnie, même jusque des valets. » Mais il me paraît commettre une erreur. Dangeau, tout au contraire, et l'on sait l'exactitude minutieuse de ses renseignements, constate que M^{me} de Mouchy revint, car il dit à la date du 20 : « M^{me} de Mouchy « partit de la Muette avant minuit, voyant M^{me} de « Berry sans aucune espérance ; tous les gens de

« la maison paroisoient fort animés contre elle. » Il paraît, du reste, qu'elle avait largement fait ses affaires : elle avait toutes les clefs, à ce que nous dit Madame ; « elle a fait de jolis coups ; elle avoit des
« doubles clefs et ils ont laissé la pauvre duchesse
« sans un sou ni un liard. » Elle ne montra, du reste, aucun regret : « La Mouchy, dit Madame,
« qui dominoit tout, n'a pas été affligée un seul
« moment, elle a joué de la flûte à sa fenêtre, et le
« jour où cette pauvre princesse a été conduite à
« Saint-Denis, elle a été dîner à Paris en grande
« compagnie ; elle a bu du champagne ; elle a
« bu et mangé aussi goulûment que si rien n'étoit ;
« elle a tenu aussi des discours impertinents qui
« ont choqué tous les assistants (1). »

Le passif de la défunte était considérable ; quoiqu'elle eût constamment joui d'une des plus grandes fortunes de l'époque, ses dépenses étaient d'une telle exagération qu'elle ne pouvait absolument les soutenir. Buvat assure qu'elle avait, au moment de sa mort, huit cents domestiques, « dont les charges
« se trouvoient perdues, et dont la plupart s'étoient
« épuisés pour les acquérir. » Elle avait à sa charge Meudon, la Mulette, le Luxembourg ; elle ne se retenait sur aucune fantaisie, ne comptait jamais, et elle avait de plus auprès d'elle deux personnes habiles à l'exploiter, M^{me} de Mouchy et M. de Rions. Elle avait cependant l'apanage entier de son mari,

(1) Lettre du 4^{er} août.

plus une pension annuelle de 660,000 livres, qui fit retour immédiatement à l'État. « Les dettes, écrit « Madame, retombent sur mon fils ; depuis deux « ou trois ans elle n'avoit pas payé les gages de « tous ses gens ; mon fils aura à payer plus de « 400,000 livres. » Il paraît cependant qu'elle légua un million pour terminer les travaux d'agrandissement de Saint-Sulpice ; mais ce détail donné seulement par Buvat est formellement démenti par ce fait, constaté par Saint-Simon, qu'on ne trouva aucun testament. Le Régent remédia à la situation que cela causait aux officiers de la maison de sa fille. M^{mc} de Saint-Simon eut une pension de 12,000 livres ; M^{mc} de Pons, dame d'atours, une de 9,000 ; M^{me} d'Armentière, dame pour accompagner, 4,000 ; M^{lle} d'Artaize, femme de chambre, 6,000 ; toutes durent immédiatement quitter le Luxembourg où elles avaient leurs logements, mais elles continuèrent à recevoir leurs appointements ; seuls les titulaires des charges de chevalier d'honneur, de premier maître d'hôtel et d'écuyer conservèrent leurs appartements ; ce dernier eut de plus le droit de garder les livrées et un carrosse aux armes de la défunte (1). Mais tous les officiers de la maison reçurent une pension viagère du Régent en échange de la valeur de leurs charges, au remboursement

(1) Saint-Simon dit que tous conservèrent leurs gages : sa femme eut ainsi 21,000 livres. Il dit que M^{lle} d'Artaize était une fille du plus sérieux mérite.

desquelles il leur fallut renoncer. Pour les autres dettes, Buvat nous apprend, à la date du 10 septembre, que « M. le Régent jugea à propos d'établir
« quatre sols par livre sur les tailles de la généra-
« lité de Paris, pour en employer le produit à ac-
« quitter des dettes de feu M^{me} la duchesse de
« Berry et pour servir à payer les pensions des
« officiers de cette princesse. » Je ne sais si ce détail est exact, mais il serait profondément triste que le duc d'Orléans ait mis à la charge des sujets du Roi de France le paiement des dépenses plus ou moins folles d'une princesse aussi peu recommandable, surtout quand on songe aux sommes qu'on aurait facilement obtenues en vendant ses bijoux seulement. Nous avons vu la valeur du baguier si habilement repris à M^{me} de Mouchy. Le procès-verbal de l'apposition des scellés pratiquée par MM. de la Vrillière et de Maurepas constate qu'à la Muette ils trouvèrent, dans un cabinet attenant à la chambre à coucher de la duchesse de Berry, « une
« cassette remplie de pierreries de toutes sortes,
« dans des boîtes de chagrin de différentes gran-
« deurs..., trois autres boîtes de chagrin qui n'ont
« pu tenir dans ladite cassette où sont des pierre-
« ries de diverses espèces ; un carton où sont plu-
« sieurs pièces de pierreries et un grand diamant
« oblong, fait et taillé, enfermé dans un papier,
« avec plusieurs boîtes à tabac et autres bijoux. » A Meudon, on trouva « un bahut rempli de flam-
« beaux et autres pièces d'argent et de vermeil. »

Tous ces objets constituaient assurément une valeur dont la réalisation aurait largement fait face à la somme des dettes. Le même procès-verbal prouve que de nombreux vols avaient été commis, car il mentionne la déclaration de M^{me} Margrais, femme de chambre, constatant qu'il manquait à la Muette « trois baguiers, deux de chagrin et un de bois de Chine (1). » L'un d'eux était évidemment celui que sauva l'adresse de M^{me} de Saint-Simon, et il nous ramène tout naturellement à nous occuper de la fin de M^{me} de Mouchy à la Muette : « La Mouchy, s'écrie « Madame (2), étoit bien la plus indigne favorite « qu'on ait jamais vue ; elle a trahi, trompé, volé « sa princesse. Ce qu'elle a fait de drôle, ç'a été de « voler son amant, le comte de Rions, auquel la « duchesse de Berry avoit donné de fortes sommes « en numéraire et en pierreries ; il avoit tout mis « dans un écrin qu'il a laissé à Meudon. Sa chère « amie a dérobé la cassette et s'en est allée avec. Je « trouve cela fort drôle. » Elle essaya cependant de payer d'audace et, ayant été seule exceptée des dames auxquelles on conserva leurs appointements, elle demanda une audience au Régent qui la lui refusa en la renvoyant à M. de la Vrillière. Elle y fut avec son mari et ils y reçurent simplement l'ordre de quitter Paris tous les deux dans les vingt-quatre

(1) Ce document est inséré in-extenso dans le *Journal de Buwat* tome I, p. 415.

(2) Lettre du 8 septembre.

heures et de n'y pas rentrer (1). « Longtemps après, « ajoute Saint-Simon, ils y revinrent, mais aucun « des événements arrivés dans la suite n'a pu les « rétablir dans le monde, ni les tirer de mépris, « d'obscurité et d'oubli. »

En même temps, le Régent rendait au fidèle du Mont le gouvernement de Meudon en lui ordonnant d'y faire rentrer tous les gens que la duchesse de Berry en avait renvoyés en en prenant possession. Quant à M. de Rions, sa chute fut complète, et il eut à subir de cruels affronts dans les commencements. Le prince de Conti, qui avait un commandement dans l'armée, montra une vive satisfaction en apprenant la mort de sa cousine qui avait été rigoureuse à son égard et avait commenté ses refus en lui disant : « Nous avons assez de bossus dans la famille ; » il courut au-devant de Rions et, du plus loin qu'il l'aperçut, lui cria : « Elle est « morte, la vache aux paniers ; il n'en faut plus « parler (2). » Saint-Simon nous apprend que son désespoir fut si vif qu'il fallut que ses amis le gardassent plusieurs jours à vue pour l'empêcher de se tuer. Il vendit, à la fin de la campagne, son régiment de dragons et son gouvernement de Cognac. « Comme il avoit été doux et poli avec ses amis, il en « conserva et fit bonne chère avec eux pour se

(1) Madame assure que si cette « méchante sorcière » fût restée à Paris, les gens de la défunte l'auroient lapidée. (Lettre du 10 août 1719.)

(2) Lettre de Madame, du 12 septembre 1719. Elle ajoute : « Mon fils en a été un peu piqué, mais il n'a pas voulu avoir l'air de le savoir. »

« consoler. Mais, conclut Saint-Simon, il demeura
« obscur, et cette obscurité l'absorba. » On assure
que son oncle Lauzun lui laissa une assez forte
somme par son testament et qu'il refusa à deux re-
prises de se marier richement. Il mourut vers l'âge
de quarante ans, très-estimé et très-apprécié dans
le monde si difficile cependant et si changeant de
la cour. Il paraît seulement qu'il ne se montra pas
cruel dans ses galanteries et qu'il avait le secret de
plaire partout. « Toutes les femmes courent après lui,
« écrit Madame ; je le trouve laid et repoussant. »
Et elle avait dit ailleurs : « Le mariage de la du-
« chesse avec la tête de crapaud n'est malheureu-
« sement que trop vrai (1). » C'est ce qui fit, pour la
famille royale, de la mort de la duchesse de Berry
une véritable délivrance. Si la princesse eût guéri et
eût eu de nouvelles couches heureuses, rien n'au-
rait pu l'empêcher de déclarer son mariage. Aussi
Madame résume-t-elle en quelques mots la situa-
tion au vrai, quand, dès le 27 août, elle écrit :
« Tous les gens au service de la duchesse de Berry
« paroissent entièrement consolés de sa perte ; moi
« aussi j'en suis consolée, à cause de bien des cho-
« ses que j'ai apprises depuis sa mort et qui ne peu-
« vent s'écrire. » Le public eut également à se ré-
jouir ; les portes du Luxembourg furent rouvertes,
à la grande satisfaction de tous ; « cela renchérit
les maisons, » ajoute Dangeau.

(1) Lettre du 8 septembre 1719.

Telle est l'oraison funèbre que l'on peut prononcer brièvement en finissant de raconter la vie de la duchesse de Berry. Et cependant on ne doit guère adresser d'équitables reproches à cette malheureuse princesse. Nous voyons que la Palatine la jugeait sévèrement. C'est donc dans ses lettres que nous pouvons chercher le plus sûrement les témoignages à évoquer pour juger cette cause ; or constamment Madame reconnaît les bonnes qualités natives de sa petite-fille et constate la déplorable éducation qu'elle reçut et à laquelle elle impute exclusivement la cause des écarts de M^{me} la duchesse de Berry. « Elle
 « plaisante souvent elle-même sur sa figure et sur
 « sa taille, écrit-elle le 17 septembre 1717 ; elle a
 « de l'esprit, cela n'est pas douteux, et elle n'est
 « pas difficultueuse ; si elle avoit été bien élevée,
 « elle auroit bien tourné, car elle a bon cœur et de
 « la capacité. » Une autre fois : « Elle avoit été mal
 « élevée, toujours fourrée avec les femmes de
 « chambre (1). » Ailleurs encore : « Au fond, c'étoit
 « une bonne personne, et si sa mère en avoit pris
 « plus de soin et l'avoit mieux élevée, il n'y auroit
 « eu que du bien à en dire (2). » Elle accuse non
 moins la faiblesse de son fils : « Il est affligé dans
 « l'âme, et d'autant plus qu'il voit bien que s'il n'a-
 « voit pas eu une complaisance excessive pour sa
 « chère fille et s'il avoit plus agi en père, sa fille

(1) Lettre du 25 octobre 1719.

(2) *Ibid.* 20 juillet.

« seroit encore bien portante. » Nous trouvons encore dans cette correspondance ce passage du 2 novembre 1718 : « Il est certain qu'elle vit avec « magnificence, mais elle le peut. Si elle avoit eu près « d'elle des gens bien intentionnés qui auroient eu « souci de l'honneur de leur princesse, elle seroit « digne d'admiration, car elle a elle-même de bons « sentiments ; mais, comme on dit : les mauvaises « compagnies gâtent les bonnes mœurs. » Et à cette date, la vieille Palatine n'avait aucun motif de juger avec indulgence sa petite-fille, puisque la veille elle écrivait qu'elle lui faisait alors très-mauvaise mine, animée par sa mère qui excitait sa jalousie en lui faisant accroire que Madame n'aimait plus que sa sœur qu'elle venait en effet de prendre auprès d'elle. Et cependant ce même jour elle ajoutait : « Elle a le meilleur caractère, quoique sa « mère, à laquelle elle ne ressemble pas du tout, la « traite fort durement. Elle souffre tout avec patience et ne manque jamais à aucun de ses de- « voirs. »

Le souvenir de la princesse s'effaça rapidement, et si l'histoire anecdotique écrit encore son nom à quelques années de là, ce n'est que pour raconter que M^{me} de Pompadour ayant voulu, pour assister à la première représentation du *Catilina* de Crébillon, louer toutes les places du premier rang de l'amphithéâtre, on lui rappela le scandale qu'avait provoqué la duchesse de Berry en agissant ainsi. La prudente marquise se tint pour suffisamment

renseignée et ne poussa pas plus loin sa prétention (1).

Nous ne pouvons mieux faire en terminant que de reproduire « le raccourci » de la vie de la duchesse de Berry, tel que l'a écrit Saint-Simon. « Née avec
 « un esprit supérieur et, quand elle le vouloit, également agréable et aimable, et une figure qui
 « imposoit et qui arrêtoit les yeux avec plaisir, mais
 « que sur la fin le trop d'embonpoint gâta un peu,
 « elle parloit avec une grâce singulière, une éloquence naturelle qui lui étoit particulière et qui
 « couloit avec aisance et de source, enfin avec une
 « justesse d'expressions qui surprenoit et charmoit.
 « Que n'eût-elle point fait de ces talents avec le roi
 « et M^{me} de Maintenon, qui ne vouloient que l'aimer,
 « avec M^{me} la duchesse de Bourgogne, qui l'avoit
 « mariée et qui en faisoit sa propre chose, et depuis avec un père, régent du royaume, qui n'eut
 « des yeux que pour elle, si les vices du cœur, de l'esprit et de l'âme et le plus violent tempérament
 « n'avoient tourné tant de belles choses en poison
 « le plus dangereux ! L'orgueil le plus démesuré,
 « la fausseté la plus continuelle, elle les prit pour
 « des vertus dont elle se piqua toujours, et l'irréligion, dont elle croyoit parer son esprit, mit le
 « comble à tout le reste.

« On a vu en plus d'un endroit ici son étrange
 « conduite avec M. le duc de Berry, son horreur

(1) Mém. d'Argenson, 19 décembre 1748.

« pour une mère bâtarde , ses mépris pour un père
« qu'elle avoit dompté ; ses extravagantes idées
« à l'égard de Monseigneur ; son désespoir de rang
« et d'ingratitude pour M. le duc et M^{me} la duchesse
« de Bourgogne, à qui elle devoit tout ; son peu
« d'égard pour le roi et M^{me} de Maintenon ; sa haine
« déclarée pour tous ceux qui avoient contribué à
« son mariage, parce que, disoit-elle, il lui étoit
« insupportable d'avoir obligation à quelqu'un ;
« ses grossières tromperies et ses hauteurs ; l'iné-
« galité d'une conduite si peu d'accord avec elle-
« même ; enfin, jusqu'à la honte de l'ivrognerie
« complète et de tout ce qui accompagne la plus
« basse crapule en convives, en ordures et en im-
« piétés. On a vu que, dès les premiers jours du ma-
« riage, la force du tempérament ne tarda pas à se
« déclarer ; les indécences journalières en public,
« ses courses après plusieurs jeunes gens avec peu
« ou point de mesure, et jusqu'à quelles folies fut
« porté son abandon à la Haye, ensuite à Rions, en-
« fin ses projets d'avoir de grands noms et des
« braves dans sa maison pour se faire compter en-
« tre l'Espagne et son père, se tourner du côté
« qui sembleroit le plus avantageux des deux, se
« figurer que cela lui seroit possible, usurper aussi
« le rang de reine en plusieurs occasions, et une fois
« de plus que reine avec les ambassadeurs.

« Ce qui parut de plus extraordinaire fut l'éton-
« nant contraste d'un orgueil qui la portoit sur les
« nues, et de la débauche qui la faisoit manger

« non-seulement avec quelques gens de qualité,
« elle dont le rang ne souffroit point d'autres hom-
« mes à sa table que des *princes du sang*, même en
« particulier, uniquement, et à des parties de cam-
« pagne, mais d'y admettre le P. Riglet, jésuite, qui
« en savoit dire des meilleures, et d'autres espèces
« de canailles, qui n'auroient été admis dans aucune
« honnête maison, et souper souvent avec les roués
« de M. le duc d'Orléans, avec lui et sans lui, et se
« plaire à exciter leurs gueulées et leurs impiétés.
« Ce court crayon rappelle en peu de mots ce qu'on
« a vu épars ici plus au long, à mesure que les oc-
« casions s'en sont présentées, quoique écrit le plus
« succinctement qu'il a été possible, qui a montré
« jusqu'à quel point elle manquoit de tout juge-
« ment et de tout honnête, même naturel, senti-
« ment.

« Parmi une dépravation si universelle et si pu-
« blique, elle étoit indignée qu'on osât en parler.
« Elle débitoit hardiment qu'il n'étoit jamais per-
« mis de parler des personnes de son rang, non pas
« même de blâmer ce qui pouvoit le mériter dans
« leurs actions les plus publiques et qu'on auroit
« vues soi-même, combien moins de ce qui ne se
« passoit qu'en particulier. C'est ce qui l'irritoit
« contre tout le monde, comme d'un droit sacré
« violé en sa personne, le plus criminel manque-
« ment de respect, le plus indigne de pardon. Sa
« mort aussi fut un étrange spectacle. »

II.

L'ABBESSE DE CHELLES.

CHAPITRE PREMIER.

Jeunesse de M^{lle} de Chartres. — Elle est mise à Chelles. — Son goût pour le travail. — Ses aspirations religieuses. — Maladie. — Retour au Palais-Royal. — Attitude de sa mère. — Le chanteur Cauchereau. — M. de Saint-Maixent. — Départ secret pour Chelles. — Elle prononce ses vœux. — Intrigues dans l'abbaye. — Elle va au Val-de-Grâce. — Nommée abbesse de Chelles.

Nous avons à peine eu à mentionner une ou deux fois le nom de Louise-Adélaïde d'Orléans en racontant la vie de sa sœur. Les filles du Régent se voyaient rarement ; elles se sentaient peu de sympathie l'une pour l'autre ; l'intérieur de famille n'existait pas pour elles, et c'est seulement chez leur grand'mère que l'une d'elles pouvait parfois rencontrer un peu de cette bienveillance maternelle qui doit tenir une place si précieuse dans les souvenirs de l'enfance. Nous avons vu comment le duc et la duchesse d'Orléans entendaient l'éducation de leurs enfants. Dès que M^{lle} de Chartres eut une dizaine d'années (1), elle fut envoyée avec sa sœur

(1) Née le 23 août 1698.

de Valois, comme nous l'avons dit, à l'abbaye de Chelles, et M^{me} d'Huxelles nous a raconté au prix de quelles larmes et de quels gémissements. Jusque-là elle avait mené une existence paresseuse et ennuyée au Palais-Royal, partageant les jeux de son frère et aussi ses études. Comme ce prince écoutait peu ou mal son précepteur, l'abbé de Montgaut, celui-ci aimait à s'adresser à la jeune princesse qui suivait avec passion ses leçons et semblait prendre déjà un intérêt tout particulier aux questions théologiques. Très-peu de jours après son entrée à Chelles, M^{lle} de Chartres dut venir assister au mariage de la duchesse de Berry. Son père l'avait précisément envoyée dès le mois de juin au couvent pour éviter sa présence, mais elle devenait indispensable, nous l'avons dit, pour trancher une question d'étiquette. Les cinq années que la princesse passa à Chelles s'écoulèrent froides, monotones, uniformes; ses parents n'allaient jamais la voir, et la jeune fille eut à lutter contre l'ennui, contre une vague inquiétude qui la troublait presque inconsciemment et ne projetait aucun jour sur sa vie. Les idées religieuses heureusement ne tardèrent point à s'emparer avec assez d'intensité de son cœur, et elle trouva de pieux et intelligents secours parmi les religieuses au milieu desquelles elle vivait. De bonne heure elle ne cacha pas l'intention, qui s'accrut plus nettement chaque année, de prendre le voile. Sa mère ne parut jamais avoir songé à combattre ce projet, bien loin de là; seule Ma-

dame s'y opposait de toutes ses forces : « Elle veut
 « se faire religieuse, cela m'afflige et réjouit sa
 « mère, mais je suis bien sûre que tout le monde
 « finira par s'en repentir. J'ai fait tout mon possi-
 « ble ; il y auroit bien des choses à dire là-dessus,
 « mais qu'on ne confie pas à la poste (1). » On dit que
 la mort du roi, cependant, produisit un revirement
 subit dans les projets de M^{lle} de Chartres ; que l'avé-
 nement de son père à la régence modifia profon-
 dément ses résolutions en lui ouvrant des horizons
 nouveaux, des vues différentes. La pensée de jouer
 un rôle, de prendre une situation digne de son
 nom et de son rang, de s'asseoir peut-être sur un
 trône, s'empara d'elle. Ne voyant nullement ses
 parents songer à la retirer de Chelles, bien qu'elle
 eût alors dix-sept ans sonnés, et que sa place fût
 au Palais-Royal, n'étant plus soutenue par la même
 ferveur religieuse, elle tomba malade et les médecins
 indiquèrent comme unique remède de la retirer du
 monastère. Le Régent se conforma à l'ordonnance
 de la faculté, mais en mettant d'abord sa fille à
 Montmartre, abbaye où nous savons que Madame
 et la duchesse d'Orléans se rendaient souvent (2).
 Dangeau, en constatant ce fait, ajoute simplement :
 « Elle a changé, dit-on, le dessein qu'elle avoit de se
 « faire religieuse (3). » La paresse de la duchesse

(1) Lettre du 13 juillet 1713.

(2) Dangeau, 17 octobre 1713.

(3) *Ibid.*

d'Orléans et la conduite du Régent rendaient le séjour du Palais-Royal impossible pour sa fille ; elle y passait la journée, mais tous les soirs, à moins d'incidents particuliers, à six heures, la princesse reprenait le chemin de Montmartre. On chercha alors à lui faire aimer le monde ; le Régent l'emmenait volontiers dîner avec lui et sa femme à Saint-Cloud ; on lui apprit à danser, on la mena au spectacle, au bal, même au bal de l'Opéra (1). On parla, au mois de décembre, de son mariage (2). La princesse se livra d'abord avec assez d'ardeur à ces nouveautés ; elle s'adonna surtout passionnément à l'étude de la musique sous la direction du célèbre Cauchereau. C'était alors une personne vraiment accomplie. « Très-bien faite, pas mal de visage, elle
 « a de belles mains, un beau teint ; sa blancheur
 « et ses couleurs sont éclatantes et naturelles (3). »
 Madame ajoute le 31 mars 1718 : « Elle est fort
 « agréable de sa personne, grande, bonne tour-
 « nure, le visage gracieux, la bouche belle, les
 « dents comme des perles ; elle danse bien, elle a
 « une jolie voix, elle connaît bien la musique, chante
 « à livre ouvert ce qu'elle veut, sans faire de gri-

(1) Elle y parut en loge avec son père et sa sœur de Valois, le 15 janvier 1716. [Dangeau]. Elle y retourna le 3 mars.

(2) Madame dément cependant ce bruit : « On n'a jamais songé à la marier, écrit-elle le 4 janvier 1716 ; il est vrai que le bruit en a couru, mais les gens que la chose intéresse n'en ont pas eu l'idée. »

(3) Lettre du 16 janvier 1716. Le 4 du même mois, Madame écrivait déjà : « C'est elle qui doit être religieuse, et pour la figure, comme pour la taille, c'est la plus jolie de toutes. »

« maces : elle a une éloquence naturelle, et le natu-
 « rel fort bon ; elle aime tout ce qu'elle doit aimer.
 « Je la chéris tendrement, et il n'est pas difficile de
 « l'aimer, car elle le mérite bien. » Ailleurs elle dit
 encore : « Je n'ai vu de ma vie de plus belles dents ;
 « ce sont comme des perles qu'on vient de tirer
 « d'un écrin (1). » Mais elle avait des allures très-
 indépendantes, très-vives : « Elle danse bien, avait
 « dit Madame dans une lettre du 12 août 1716, elle
 « chante encore mieux ; elle a une voix étendue et
 « belle ; elle déchiffre la musique à livre ouvert
 « et comprend parfaitement l'accompagnement.
 « Elle chante sans faire de grimaces. Elle persiste
 « fortement à se faire religieuse, mais je ne pense
 « pas qu'elle en ait la vocation, car elle a tous les
 « goûts d'un garçon : elle aime les chiens, les che-
 « vaux, la chasse, les coups de fusil ; elle ne craint
 « rien au monde et ne se soucie nullement de ce
 « qu'aiment les femmes. Elle ne se préoccupe pas
 « du tout de sa figure, quoiqu'elle ne soit pas laide
 « et qu'elle soit bien formée. »

On place à cette époque de la vie de M^{lle} de Char-
 tres, et pour expliquer son retour aux idées reli-
 gieuses, deux anecdotes qui ne reposent, croyons-
 nous, sur aucun fondement sérieux, mais que nous
 raconterons brièvement ici à titre de renseignement
 et parce qu'ils trouvent d'ailleurs place, la pre-
 mière surtout, dans la plupart des chroniques. Au

(1) Du 10 novembre 1718.

moment où la princesse était le plus lancée dans les distractions mondaines, fréquentant les bals et la comédie ou l'Opéra, elle assista à une représentation d'*Atys*. Le chanteur Cauchereau, qui lui avait donné ses leçons, se surpassa, et excita tellement l'enthousiasme de sa royale élève qu'elle donna avec une ardeur peu commune le signal des applaudissements, et, déjà souffrante depuis quelques jours, ne pouvant résister à une si vive émotion, elle tomba évanouie dans la loge (1). Comme on ramenait la princesse dans les appartements du Palais-Royal, montant encore d'un pas mal assuré, elle aurait fait une chute dont les conséquences auraient été très-graves sans le secours d'un des pages du roi, le chevalier de Saint-Maixent qui se précipita vers elle. Quelque temps après ce même page aurait eu le bonheur de lui sauver la vie dans une chasse au prix d'une blessure qui parut d'abord mortelle, et cet accident aurait été le commencement d'un petit roman qui, si on avait accédé aux vœux de M^{lle} de Chartres, aurait abouti à un mariage, mais que la résistance obstinée du Régent rompit. De là serait revenu à M^{lle} de Chartres le désir d'entrer au couvent.

Les faits contredisent absolument ces romanes-

(1) Duclos raconte que c'est à la suite d'un morceau très-passionné chanté avec une rare ardeur par Cauchereau, dont la beauté est connue, que M^{lle} d'Orléans transportée s'écria en battant des mains : « Ah ! mon cher Cauchereau ! » Il ajoute que la duchesse trouva « l'expression de sa fille trop expressive. »

ques incidents, et me les font tenir pour absolument imaginaires. Jamais en effet la princesse ne renonça à ses projets. Si, au mois d'octobre 1715, Dangeau constate le bruit que M^{lle} de Chartres aurait subitement changé de dessein, dès le 23 décembre il mentionne qu'au contraire « elle persiste de se « faire religieuse, » et il ne parle presque jamais depuis lors d'elle sans insister sur la persévérance de sa vocation. Peu de jours après son premier bal de l'Opéra, Dangeau ajoute : « Elle persiste dans « l'envie de se faire religieuse et paroît dans la « dévotion plus que jamais (1). » Le 3 mars il dit : « Malgré tous les divertissements qu'on lui donne, « elle persiste à vouloir être religieuse. » De son côté Madame n'est pas moins explicite : « Elle persiste fermement à se faire religieuse, » écrit-elle le 12 août 1716. Mais s'il faut chercher une cause étrangère, ayant influé sur la décision de M^{lle} de Chartres que nous voyons toujours également résolue à prendre le voile, il faut la demander à sa mère et aux intrigues de cette princesse qui voulait marier sa fille à son neveu, le prince de Dombes, fils aîné du duc du Maine, plus jeune de deux ans que M^{lle} de Chartres.

Nous savons avec quelle ardeur la duchesse d'Orléans aimait tout ce qui touchait à sa famille, et combien elle était attachée à sa sœur du Maine. Celle-ci souhaitait vivement une union qui la rap-

(1) Du 25 février 1716.

prochait du Régent, et qui devait lui faire espérer une certaine influence pour rétablir l'équilibre singulièrement rompu au préjudice du duc du Maine. La duchesse d'Orléans embrassa donc avec empressement ce projet que seule sa seconde fille pouvait, vu son âge, satisfaire. Celle-ci tenait à sa vocation et ne se sentait nullement entraînée vers le fiancé que l'on voulait lui imposer. Il est évident que son père ne se souciait pas de ce mariage, car autrement elle aurait eu du mal à y résister victorieusement. Sa mère cependant insistait avec un véritable acharnement, et ne se gênait nullement pour faire sentir à sa fille que les suites de son mécontentement pourraient se faire péniblement sentir pour elle. M^{lle} de Chartres s'en ouvrit probablement à sa grand'mère qui ne paraît pas avoir voulu prendre ostensiblement parti, bien que son opinion fût facile à deviner d'après la haine qu'elle portait à tout ce qui sentait la bâtardise ; mais elle dut certainement l'encourager secrètement, et on le sent, par ces lignes que la vieille princesse écrivait le 9 octobre 1718 : « Ce qui a porté la pauvre demoiselle d'Orléans à « se faire religieuse, c'est tout simplement le peu « d'affection qu'elle a trouvé auprès de sa mère « et la peur qu'elle a eue qu'on ne la tourmentât « afin d'épouser le fils aîné du duc du Maine : elle « a mieux aimé se retirer du monde que s'exposer « à attirer sur elle toute la haine de sa mère. » On conçoit qu'un tel intérieur fût devenu impossible à habiter, d'autant plus que la duchesse d'Orléans

feignit alors de caresser davantage sa fille de Valois pour pouvoir traiter plus rudement M^{lle} d'Orléans, et comme M^{lle} de Valois avait un caractère détestable, la partie n'était pas égale et rendait la vie véritablement cruelle pour celle qui n'aurait volontiers renoncé à la vie religieuse que pour trouver dans sa famille une douce et facile existence, qu'elle méritait bien d'après le portrait que nous a laissé sa grand'mère.

M^{lle} de Valois était plus jeune de trois ans. Madame nous en trace un portrait peu sympathique et qui ne paraît nullement chargé : « Elle n'a au-
« cun bon mouvement ; elle ne s'inquiète nulle-
« ment de sa mère et très-peu de son père ; elle me
« déteste plus que le diable, elle hait toutes ses
« sœurs ; elle est fausse, menteuse et terriblement
« coquette ; en somme elle nous donnera à tous
« bien du chagrin. Je voudrais qu'elle fût déjà
« mariée dans une cour étrangère, afin que l'on
« n'en entendît plus parler (1). » Un pareil caractère n'était pas fait pour rendre plus agréable le séjour du Palais-Royal à sa sœur. Entre elle et sa mère, froissée de la résistance de M^{lle} d'Orléans au projet de mariage avec le prince de Dombes, la vie devait réellement devenir intenable, et cette situation était très-propre à développer dans l'esprit de celle qui en était victime des idées de retraite religieuse. Madame nous le dit sans aucun détour : « Ce n'est

(1) Lettre du 25 mars 1718.

« point par jalousie pour sa sœur que ma petite-
 « fille se fait religieuse, mais par crainte d'être
 « tourmentée par sa mère et sa sœur, qu'elle re-
 « doute fort, et où elle n'a point tort. Elle n'aime
 « point les personnes qui sont en grande faveur
 « auprès de sa mère, et elle ne peut se résoudre à la
 « flatter ; elle ne fait point non plus grand cas du
 « frère de sa mère : telle est la source de leur ziza-
 « nie (1). » A ce moment cependant M^{lle} d'Orléans
 aurait encore pu demeurer dans le monde et con-
 tracter un mariage convenable auquel sa grand'
 mère aurait certainement prêté volontiers les
 mains. « Un prince d'Anhalt, écrit celle-ci le
 « 14 octobre suivant, est extrêmement amoureux
 « d'elle, mais il n'y a pas de risque qu'il s'en fasse
 « aimer. » Mais qu'espérer en effet d'après ce cro-
 quis de Madame : « Il n'est pas mal bâti, mais il est
 « réellement fort laid, et il s'imagine avoir de la
 « beauté. Il est épris de ma petite-fille, M^{lle} de
 « Chartres ; lorsqu'il la voit, il fait des grimaces
 « telles que bon gré mal gré, on ne peut s'empê-
 « cher de rire (2). » La résolution de la princesse
 était d'ailleurs extrêmement ferme : « Si on con-
 « trarie sa volonté à cet égard, dit Madame (3),
 « elle menace de tomber dans le désespoir, et elle
 « est capable de se tuer, car elle a du courage et

(1) Lettre du 4^{er} octobre 1717.

(2) Lettre du 21 janvier 1716.

(3) Lettre du 31 mars 1718.

« ne craint pas la mort. » Les sentiments d'inimitié que M^{lle} d'Orléans portait au duc du Maine étaient la cause déterminante de la froideur hostile de sa mère qui aimait avec aveuglement ce frère dans lequel elle aurait voulu voir l'héritier légitime du trône. C'est même ce qui déterminina, après l'entrée de la princesse au couvent, une brouille complète. Madame raconte plaisamment l'incident qui, par sa faute, amena ce résultat fâcheux, mais nullement inattendu : « J'ai sans le vouloir, écrit-elle le 15 mars 1719, « brouillé la religieuse de Chelles avec sa mère, « M^{me} d'Orléans. Je reçus au commencement de « l'affaire du duc du Maine une lettre de ma fille. « Je lus dessus le nom de M^{me} d'Orléans ; je ne pen- « sois pas à celle qui est au couvent et qui a aussi « maintenant le titre de Madame. Je l'envoyai desuite « à la femme de mon fils. Or, cette lettre étoit pré- « cisément la réponse à une lettre de notre reli- « gieuse, qui avoit dit à l'allemande sa façon de « penser sur le duc et la duchesse du Maine, et qui « avoit fini par plaindre son père d'être le beau-frère « du duc du Maine, et d'avoir contracté un mariage « insensé, et qui étoit aussi nuisible en tous points. « On peut deviner facilement que la réponse de ma « fille a causé un grand vacarme. Je suis bien fâ- « chée d'avoir commis cette étourderie. »

Mais revenons en arrière. Nous avons vu que malgré les efforts du duc d'Orléans qui aurait voulu conserver sa fille au monde, celle-ci persévéra tou-

jours dans ses idées de retraite (1). Le Régent cherchait dans le mariage un argument contre la ténacité de sa fille, mais aucun prince ne se présentait capable de l'entraîner par un vif sentiment. Le bruit courut, à la fin de l'année 1715, de son union avec le chevalier de Saint-Georges, mais nous avons vu Madame démentir positivement le fait en ajoutant que « les gens que la chose intéresse « n'en ont pas eu l'idée. » Il paraît que la princesse voulut abrégér toutes ces luttes en mettant brusquement fin au combat qu'elle avait à soutenir.

« M^{lle} d'Orléans, écrit Dangeau à la date du
« 14 novembre 1716, qui étoit avec Madame à
« Saint-Cloud, lui demanda permission d'aller à
« Chelles où elle vouloit faire ses dévotions. On lui
« permit d'y aller. Elle ne mena avec elle que
« M^{me} des Bordes, sa sous-gouvernante, qui comp-
« toit la ramener le soir; mais Mademoiselle la
« renvoya et écrivit à M^{me} la duchesse d'Orléans
« par elle qu'elle avoit toujours eu le dessein de se
« faire religieuse à Chelles, qu'elle y étoit résolue
« plus que jamais, et qu'ainsi elle avoit pris le parti
« d'y demeurer pour n'en plus sortir. » Une lettre
de Madame nous a conservé heureusement tous les
détails de cette scène (2). « Jamais, écrit la prin-
« cesse, je n'ai vu cette abbesse plus gaie que le
« jour où elle prit cette résolution et la déclara

(1) Lettre du 4 janvier 1716.

(2) Cette lettre est du 15 septembre 1720.

« à sa famille. Elle avoit été se promener à cheval
« avec sa sœur et ne s'étoit pas de long'temps aussi
« bien divertie, du moins en apparence. A huit
« heures du soir elle vint chez moi avec sa mère,
« et nous jouâmes jusqu'au souper. Après le sou-
« per je proposois de jouer encore, mais M^{me} d'Or-
« léans me pria de passer dans mon cabinet et
« M^{lle} de Chartres nous y suivit. Et cette jeune per-
« sonne tombant à nos genoux nous supplia de la
« laisser aller à Chelles y faire ses dévotions. Je lui
« dis : — Ma fille, on peut faire partout ses dévo-
« tions ; l'endroit est parfaitement indifférent ; la
« préparation de l'âme est l'essentiel.—Elle se tint
« toujours à genoux et réitéra ses instances. Je dis
« à sa mère :—Décidez ; voulez-vous que votre fille
« aille à Chelles ou non ? — M^{me} d'Orléans me ré-
« pondit : — On ne peut l'empêcher d'aller faire
« ses dévotions. — La jeune personne y alla donc
« le lendemain à sept heures du matin, et elle ren-
« voya le carrosse tout de suite avec une lettre
« adressée à son père, à sa mère et à moi, où elle
« prenoit congé de nous en nous déclarant qu'elle
« ne sortiroit plus de ce couvent. M^{me} d'Orléans, qui
« aime beaucoup les couvents, n'en est pas affligée.
« Selon elle, le plus grand bonheur est d'être reli-
« gieuse; pour moi, je trouve que c'est le plus grand
« de tous les malheurs. »

Buvat nous fournit quelques autres détails en nous donnant la date exacte de cette démarche décisive, le 7 septembre. « Il paroît qu'elle entra dans

« l'abbaye sans prévenir et qu'étant parvenue de
 « l'autre côté de la grille, elle dit aux domestiques
 « qui l'avoient accompagnée qu'ils pouvoient s'en
 « retourner à Paris, parce qu'elle étoit résolue de
 « finir ses jours avec ces dames. » Le lendemain,
 le Régent accourut à Chelles en chaise de poste (1),
 mais ses efforts se brisèrent contre l'invincible ré-
 solution de sa fille ; elle saisit même, assure-t-on,
 cette occasion pour lui parler sévèrement sur sa
 vie, en lui représentant ce scandale incessant comme
 une des principales causes la déterminant à entrer
 en religion.

Nous ne savons aucun détail sur les premiers mois
 de séjour de M^{lle} d'Orléans à Chelles, sinon que sa
 résolution s'affermir de jour en jour. Dangeau, si
 exact dans ses remarques, n'enregistre aucune visite
 ni de son père, ni de sa mère, ni de Madame, dont
 la correspondance même est assez pauvre en ren-
 seignements pour cette période. Saint-Simon en
 parle également très-légèrement : on sent que c'étoit
 un sujet peu agréable au Palais-Royal. « M^{lle} de
 « Chartres (2) ayant persévéré longuement à vou-
 « loir être religieuse, contre le goût et les efforts
 « de M. le duc d'Orléans, il consentit enfin qu'elle
 « prît l'habit à Chelles. M. le Duc et M^{me} la Duchesse
 « y allèrent et n'y voulurent personne. L'action fut
 « ferme et édifiante, et tout s'y passa avec le moins

(1) Buvat.

(2) Saint-Simon avait continué à la dénommer ainsi.

« de monde et le plus de simplicité possible. » La prise d'habit eut lieu le 31 mars 1717, — mardi de Pâques. D'après la décision du Régent, déclarée seulement le vendredi précédent, il ordonna « que personne n'y aille (1). » La duchesse d'Orléans demeura juste à Chelles le temps de la cérémonie : « Le duc « et la duchesse, répète Dangeau à cette date, ont « défendu à tout le monde d'y aller. » Plusieurs mois se passent ensuite sans que la princesse revît aucun membre de sa famille. Au commencement de septembre, le Régent se décida à venir à l'abbaye, et il essaya encore de faire revenir sa fille sur sa résolution, car Dangeau constate « qu'elle continue dans sa vocation (2). » La duchesse de Berry fit également ce voyage quelques jours après, et le fidèle Dangeau, en l'enregistrant, apprécie dans le même sens la disposition d'esprit de la nouvelle religieuse (3). Il paraît que la duchesse avait été chargée de déterminer sa sœur à se laisser nommer abbesse de Montmartre, et qu'à cette condition elle aurait été autorisée à prononcer ses vœux immédiatement. Mais M^{lle} d'Orléans ne pouvait avoir envie d'accepter un poste qui l'aurait mise constamment en rapport avec sa mère; elle pressentit naturellement un piège et des difficultés incessantes, et elle n'eut point de peine à refuser, mais du moins se

(1) Dangeau. Le duc d'Orléans fixa la pension de sa fille à 10,000 livres et lui remit en outre une certaine somme entre les mains.

(2) Le 8 septembre 1717.

(3) Le 25 septembre.

donna-t-elle le mérite de répondre simplement : « qu'avant de songer à commander, il falloit qu'elle apprît à obéir (1). »

Pendant l'hiver qui suivit la prise d'habit, Mademoiselle d'Orléans reçut une fois la visite de son père (2) et une fois celle de sa grand'-mère(3). Dans ces deux circonstances, elle affirma plus que jamais ses intentions, et, à Madame, elle adressa la pressante prière d'obtenir qu'on lui laissât prononcer ses vœux pour Pâques. Il paraît que celle-ci s'acquitta de la commission, car Dangeau mentionne, à la date du 20 avril, que le duc d'Orléans autorisa sa fille à faire sa profession dès qu'elle aurait accompli sa vingtième année, c'est-à-dire au mois d'août suivant ; mais il paraît qu'elle redoutait tellement un changement de la part de son père qu'elle se fit délivrer une permission écrite et signée de lui. Cependant Madame nous apprend que, le 19 juillet, le Régent se rendit encore à Chelles, ayant emmené avec lui le cardinal de Noailles, pour tenter un suprême effort auprès de sa fille, mais qu'il la trouva plus déterminée que jamais.

En mai et au commencement du mois d'août (4), nous voyons la duchesse d'Orléans aller à Chelles. En présence de l'insistance de la princesse et des

(1) Dangeau.

(2) Le 3 janvier 1718.

(3) Le 10 février. Elle reçut encore le duc et la duchesse de Lorraine le 10 et le 23 mars.

(4) Le 10 mai et le 2 août.

promesses solennelles, il n'y avait plus à résister et la profession des vœux fut fixée au mardi 20 août. Les auteurs du temps disent quelques mots à peine de cette cérémonie : Saint-Simon la mentionne en une seule ligne. Dangeau est heureusement plus prolix : « Mademoiselle fit sa profession à Chelles, « et édifia tout le monde par la dévotion, le courage « et par la joie qu'elle témoigna dans cette occasion- « là. Elle a résisté et aux lettres de Madame (1), et « aux prières que M. Terrat (2) lui fit encore le ma- « tin de la part de M. le duc d'Orléans. Beaucoup « de dames de Paris étoient venues à cette cérémo- « nie. Il n'y avoit ni princes ni princesses; les sœurs « de M^{lle} d'Orléans ne se dérangèrent même pas « pour y venir. » Buvat nous apprend que le cardinal de Noailles officia et prononça « un superbe discours. » Il ajoute qu'à cette occasion, le Régent donna à l'abbaye 100,000 livres comme dot de sa fille, 30,000 livres pour libéralités à sa disposition et il lui continua 10,000 livres de pension annuelle. Mais il ne voulut pas venir assister à la profession de sa fille (3). Madame ne voulut pas non plus paraître à cette cérémonie ; le jour même elle écrivait : « J'ai le cœur tout troublé aujourd'hui quand je « pense que c'est ce jour que notre pauvre M^{lle} d'Or- « léans fait sa profession. Je lui ai représenté tout

(1) « Elle veut être religieuse malgré ma volonté. » (Lettres du 20 mars 1712.)

(2) Chancelier de ce prince.

(3) Lettre de Madame, du 6 septembre 1718.

« ce que j'ai pu imaginer afin de la détourner de
« cette mauvaise résolution (1). »

Quand on a lu le récit des circonstances qui ont accompagné et surtout entravé la résolution de M^{lle} d'Orléans, il me paraît difficile de n'y point reconnaître une vocation religieuse incontestablement sérieuse. Tout était réuni pour lui faire prendre une autre direction. Le milieu où elle était née, ses parents indifférents aux choses religieuses, sa sœur lancée sur la voie la plus fâcheuse, le monde qu'elle fréquentait, les ardentés résistances de son père, ses supplications mêmes, la désapprobation sévère de sa grand'mère, la possibilité de contracter une brillante union, tout semble avoir combattu une détermination qui s'accrut, au contraire, lentement, graduellement, ainsi que fort heureusement le journal de Dangeau nous permet de le constater. Aussi, je ne peux m'empêcher de m'étonner de l'aigreur injuste avec laquelle Saint-Simon apprécie cette pieuse résolution, quand il dit qu'elle se fit « religieuse par humeur, par enfance et fantaisie, » ce que Duclos et Soulavie répètent avec empressement après lui. Je crois au contraire que M^{lle} d'Orléans fut parfaitement sincère ; qu'elle y fut poussée par la vue des désordres de son père, par l'inconduite plus scandaleuse encore de sa sœur ; que

(1) Le 6 septembre elle écrivait encore : « Personne n'a envie de s'affliger au point de pleurer, et c'est ce qui me seroit arrivé si j'avois assisté à sa profession. »

l'indifférence bientôt haineuse de sa mère la découragea et lui enleva le désir de lutter dans un monde où Madame constituait pour elle toute sa famille, son conseil et son abri ; qu'elle espéra enfin trouver le repos et la sécurité à l'ombre du cloître. Ce sont certainement les seules pensées qui ont pu la diriger à travers les années 1716, 1717 et 1718, pendant lesquelles elle eut à soutenir une lutte presque quotidienne, pensées élevées, respectables et d'autant plus touchantes qu'elles se révélaient spontanément dans le cœur d'une des filles du Régent. Ce n'est certes pas au Palais-Royal qu'elle aurait pu, sans une action de la Grâce, prendre ce goût pour les choses de Dieu. Je crois donc qu'elle entra à Chelles avec un amour vrai et sincère de la religion et sans arrière-pensée. Maintenant nous allons la voir se transformer et subir une influence dont la cause nous échappe, à moins de la demander uniquement à l'instabilité des résolutions humaines. Tant qu'elle eut à lutter, la pensée religieuse la domina, en absorbant tous les autres sentiments ; mais, du jour où la princesse eut triomphé de tous les obstacles, du jour où la grille du cloître fut retombée à jamais sur elle, en mettant une barrière infranchissable désormais entre le monde et elle, il se produisit peut-être dans son âme un secret mouvement qui lui donna le désir de recouvrer un peu du pouvoir qu'elle perdait par son abnégation. La princesse, après quelques mois de retraite, se réveilla ambitieuse, ardente, janséniste, amie des choses du

monde ; elle justifia enfin pleinement le sévère portrait tracé par Saint-Simon, et dont nous avons tout à l'heure emprunté la première ligne seulement : « Elle ne put durer qu'en régnant, où elle « étoit venue pour obéir. L'abbesse, fille de beau- « coup de mérite, sœur du maréchal de Villars, se « lassa bientôt d'une lutte où Dieu et les hommes « étoient pour elle, mais qui lui étoit devenue in- « supportable et qui troubloit toute la paix et la « régularité de la maison. »

Mademoiselle d'Orléans prit le nom de sœur Sainte-Bathilde (1). Peu de jours après sa profession elle fut nommée sacristine : « Je suis bien aise, écrit Ma- « dame le 18 septembre, qu'on lui ait donné quel- « que chose à faire ; cela chasse la mélancolie et « éloigne l'ennui. » Ces mots sembleraient laisser supposer qu'au bout de peu de temps la princesse éprouva le sentiment de réaction dont nous venons de parler, et que, n'ayant pas à lutter, elle sentit du vide autour d'elle et l'envie de ressaisir une certaine autorité. Le 11 septembre, elle reçut son père qui se montra très-satisfait de ses dispositions (2). Au mois de novembre elle fut assez gravement atteinte de la petite vérole (3). Quelques jours auparavant elle avait fait un acte qui me semble la première manifestation de sa nouvelle attitude et du parti qui

(1) Lettre de Madame, du 6 septembre 1718.

(2) Dangeau.

(3) Dangeau l'annonce le 20, et constate sa convalescence le 4 décembre.

se formait à Chelles en sa faveur. Elle forma appel au concile futur, pour les graves questions théologiques alors pendantes, avec sept ou huit religieuses de l'abbaye (1). Cette démarche n'était pas de nature à passer inaperçue.

L'abbesse de Chelles était, comme nous l'avons dit, sœur du maréchal de Villars. C'était une femme de beaucoup de mérite, nous assure Saint-Simon, et qui ne devait pas voir d'un très-bon œil Mademoiselle d'Orléans, puisqu'elle était sœur de la duchesse de Berry qui venait, cette année même, de traiter le maréchal avec une rudesse blâmée par toute la cour. L'appel comme d'abus que nous venons de mentionner constate, dès les premiers temps, l'existence d'un parti qui, devinant l'avenir à l'heure même peut-être où la princesse n'avait réellement encore aucune idée ambitieuse, l'entoura et travailla à lui donner la pensée de devenir la maîtresse. Il semble qu'il n'ait pas fallu longtemps pour persuader à Mademoiselle d'Orléans que la première place à Chelles lui conviendrait. Le père Ledoux, prieur, prenait une part active à ce petit complot. M^{me} de Villars sentit promptement les difficultés de la situation ; inflexiblement attachée à la règle, la voyant souvent mise en péril par la nouvelle religieuse qui n'était pas aussi profondément qu'elle imbue de ses exigences et de ses nécessités, l'abbesse se montra plus d'une fois inquiète et taquine. La

(1) Dangeau, 10 novembre 1718.

princesse essaya de fermer les yeux, de tourner les choses en plaisanterie ; mais elle avait compté sans ses alliées volontaires qui souhaitaient un éclat qui pût précipiter les choses et les favoriser en imposant à leur nouvelle sœur une position qu'elle leur devrait. On comprend qu'au bout de peu de semaines le couvent, d'ordinaire si paisible, fut en proie à une véritable effervescence. L'abbesse essaya d'abord de résister en se sentant soutenue par les vieilles religieuses ; mais les jeunes s'insurgèrent peu à peu, assurées d'avance du succès. M^{me} de Villars rompit avec le Père Ledoux et les choses s'envenimèrent véritablement. Elle se lassa bientôt, comme vient de nous le dire Saint-Simon ; « d'une
 « lutte où Dieu et les hommes étoient pour elle ce-
 pendant. » Le 29 mars 1719, Dangeau mentionne pour la première fois le bruit qui courait à Versailles au sujet du remplacement probable de M^{me} de Villars. Quelques jours après, la princesse, n'y tenant plus, recourut à son père, en le priant d'intervenir, le séjour de l'abbaye ne lui étant plus possible avec de pareilles complications (1). Il y courut aussitôt : « Le duc d'Orléans alla voir sa fille à
 « Chelles, écrit Dangeau à la date du 12 avril ; le
 « cardinal de Noailles s'y trouva, et presque tout le
 « monde crut que Mademoiselle avoit été déclarée
 « abbesse et qu'on donnoit 12,000 livres de pension

(1) Madame elle-même écrit le 28 mai : « Ma petite-fille ne pouvoit supporter la hauteur de son abbesse. »

« à l'abbesse qui lui cède la place ; cela n'est point
« fait encore, ajoute-t-il, mais il y a grande appa-
« rence que cela se fera bientôt. » L'affaire fut
effectivement décidée ce jour-là, et M^{me} de Villars
accepta cette pension, avec un logement à l'abbaye
de Panthemont, près de l'hôtel de son frère, comme
un dédommagement suffisant. Il fut convenu que,
pour éviter les froissements des derniers temps du
séjour, Mademoiselle d'Orléans se retirerait au Val-
de-Grâce (21 avril), jusqu'à l'arrivée de ses bulles et
à la reddition des comptes de M^{me} de Villars (1). Ma-
dame vit ce changement avec assez de satisfac-
tion (2), mais il paraît que la duchesse d'Orléans en
conçut un violent dépit, ayant constamment soutenu
M^{me} de Villars contre sa fille, parce que le maréchal
était un des partisans les plus dévoués du duc du
Maine : « La nouvelle abbesse a eu une grande que-
« relle avec sa mère, écrit Madame le 5 mai ; elle dit
« qu'elle ne pardonnera jamais à sa fille d'être con-
« venue avec le duc à son insu de se faire abbesse.
« La religieuse répondit que puisque sa mère avoit
« toujours pris contre elle le parti de l'ancienne
« abbesse, on ne lui avoit pas confié ce secret, car
« elle s'y seroit opposée. Alors la mère s'est mise

(1) Daugeau. — Buvat.

(2) Elle alla voir sa petite-fille au Val-de-Grâce le 22 avril : « Je ne
« crois pas, écrit-elle, qu'il y ait eu jamais une abbesse aussi jeune que
« ma petite-fille. » Le 16 mai, elle dit encore : « M^{me} d'Orléans ne peut
« souffrir l'idée que la sœur du maréchal de Villars soit obligée de cé-
« der à la fille de mon fils ; ce qui pourtant, selon moi, n'est pas incon-
« venant. »

« à pleurer amèrement ; elle a dit qu'elle étoit bien
 « malheureuse avec son mari et ses enfants, que
 « son mari étoit l'homme le plus injuste du monde,
 « puisqu'il tenoit captif son beau-frère, l'homme
 « le meilleur et le plus pieux du monde, un saint,
 « et que Dieu l'en puniroit. La fille ayant répondu
 « qu'elle se taisoit par respect, la mère est deve-
 « nue encore plus furieuse. »

Le 11 mai, M^{me} de Villars quitta Chelles pour s'établir provisoirement chez son frère (1). Immédiatement après les religieuses élurent Mademoiselle d'Orléans et un courrier fut expédié à Rome pour obtenir promptement les bulles de confirmation (2). Le 23, elle reçut la visite du roi ; le lendemain un grand dîner eut lieu, et le surlendemain elle monta en carrosse pour se rendre dans son abbaye. Sa mère se décida à lui donner à dîner, en route, à Bagnolet. Le duc d'Orléans y vint également. Dans la soirée la nouvelle abbesse partit accompagnée de sa sœur de Valois et de M^{me} d'Épinay, l'une des dames de la duchesse d'Orléans. Elles trouvèrent un souper préparé, et ces deux dernières repartirent aux lueurs d'un très-beau feu d'artifice préparé par les soins de la nouvelle abbesse (3). Il ne paraît pas que Mademoiselle d'Orléans ait songé à quitter son monastère pour venir assister aux derniers mo-

(1) Dangeau.

(2) Madame, lettre du 13 mai.

(3) Dangeau, à la date du 1^{er} août.

ments de sa sœur de Berry. Quelques jours après la mort de celle-ci, le Régent vint à Chelles ; il donna à sa fille cent mille livres « pour payer les « dettes du monastère et faire quelques accommo- « dements dans la maison. »

Les bulles étaient arrivées de Rome le 16 juin (1), mais la maladie et la mort de la duchesse de Berry retardèrent naturellement la cérémonie de la bénédiction de l'abbesse qui n'eut lieu que le 14 septembre. Elle fut très-pompeuse : cette fois Madame et le duc d'Orléans y assistèrent avec M^{lle} de Valois. La vieille princesse nous en a tracé une relation détaillée qui doit trouver ici sa place.

« Je vous ai promis de vous raconter mon voyage
« à Chelles. Je partis jeudi à sept heures, avec la
« duchesse de Brancas, M^{me} de Chasteautier et
« M^{me} de Ratzamhausen ; nous arrivâmes à dix
« heures et demie. Mon petit-fils le duc de Chartres
« étoit déjà arrivé ; mon fils arriva un quart d'heure
« après, et puis M^{lle} de Valois. M^{me} d'Orléans s'étoit
« fait saigner tout exprès pour ne pas venir (2) ;
« elle et l'abbesse ne sont pas très-bonnes amies,
« et d'ailleurs son extrême paresse l'auroit empê-
« chée de se déplacer et de se lever un peu de bonne
« heure. Nous allâmes à l'église : le prie-Dieu de
« l'abbesse étoit placé dans le chœur des religieu-
« ses ; il étoit en velours violet tout couvert de fleurs

(1) Buvat.

(2) Dangeau nous dit qu'elle dina à Bagnolet.

« de lis d'or ; mon prie-Dieu étoit contre la balus-
« trade ; mon fils et sa fille étoient derrière la chaire,
« car les princes du sang ne peuvent s'agenouiller
« sur mon tapis, c'est un droit réservé aux petits-
« fils de France. Toute la musique du roi étoit dans
« la tribune ; le cardinal de Noailles dit la messe.
« L'autel est fort beau : il est formé de marbre noir
« et blanc ; il y a quatre belles statues de marbre blanc
« représentant de saintes abbesses ; une ressemble
« si fort à notre abbesse qu'on croiroit que c'est
« son portrait ; elle a cependant été faite bien avant
« que ma petite-fille fût née , car elle n'a que vingt
« et un ans. Douze moines de son ordre, revêtus de
« superbes chasubles, vinrent pour servir la messe.
« Après que le cardinal eût lu l'épître, le maître
« des cérémonies entra dans le chœur des reli-
« gieuses et ramena l'abbesse ; elle vint de fort bon
« air, suivie de deux abbesses et d'une demi-dou-
« zaine de religieuses de son couvent ; elle fit une
« grande révérence à l'autel et à moi , et s'age-
« nouilla devant le cardinal, qui étoit assis dans une
« grande chaise à bras devant l'autel. On apporta
« en cérémonie la confession de foi qu'elle lut, et
« après que le cardinal eut récité beaucoup de
« prières, il lui donna un livre qui contenoit la
« règle de son couvent. Elle revint ensuite à sa
« place, et après qu'on eût lu le *Credo* et l'offertoire,
« elle vint à l'offrande accompagnée de l'abbesse
« et de ses religieuses. On apporta pour offrande
« deux grands cierges et deux pains, dont l'un

« étoit doré et l'autre argenté. Après que le car-
« dinal eut communié, elle revint s'agenouiller
« devant lui, et il lui donna la crosse. Il la recon-
« duit à son siège, non pas à son prie-Dieu, mais
« à son siège d'abbesse, qui étoit une espèce de
« trône surmonté d'un dais de princesse du sang
« avec des fleurs de lis. Aussitôt qu'elle y fut placée,
« les trompettes et les hautbois se firent entendre,
« et le cardinal, suivi de tous ses prêtres, se plaça
« auprès de l'autel du côté gauche, sa crosse dans
« la main, et on chanta le *Te Deum*. Toutes les
« religieuses arrivèrent ensuite deux à deux, et
« elles vinrent témoigner leur soumission à leur
« abbesse, en lui faisant une grande révérence.
« Cela me fit souvenir des honneurs qu'on rend à
« Atys lorsqu'on le fait grand-prêtre de Cybèle, car
« on vient aussi deux à deux le saluer. Je croyois
« qu'on alloit chanter comme dans l'opéra. Après
« le *Te Deum* nous entrâmes dans le couvent, et,
« à midi et demi, nous nous mîmes à table, mon
« fils, mon petit-fils le duc de Chartres, la princesse
« Victoire de Soissons, la jeune demoiselle d'Au-
« vergne, fille du duc d'Albret, et les trois dames
« qui étoient avec moi. L'abbesse se mit de son
« côté, dans son réfectoire, à une table de quarante
« couverts, avec sa sœur, M^{lle} de Valois, les deux
« dames qui l'accompagnoient, douze abbesses et
« toutes les autres religieuses du couvent. C'étoit
« drôle de voir toutes ces robes noires autour de la
« table. Les gens de mon fils servirent un très-

« beau repas ; on laissa le peuple piller le dessert
« et les confitures après que le dîner fut fini. »
Dangeau nous apprend qu'il y eut des tables pour
plus de six cents couverts ; Buvat enregistre le
même chiffre, en ajoutant qu'il y eut vingt-quatre
tables également servies avec magnificence (1). Le
surlendemain, la nouvelle abbesse « régala splendide-
ment » la communauté, secondée par les abbesses
du Val-de-Grâce et de Montmartre (2).

Quelques semaines auparavant, Mademoiselle
d'Orléans avait été rejointe à Chelles par M^{lle} de la
Roche-sur-Yon, qui imita absolument sa retraite.
Elle vint à l'abbaye, accompagnée de M^{me} de Cler-
mont, sous prétexte de voir l'abbesse, puis elle ren-
voya sa dame en lui donnant une lettre dans laquelle
elle signifiait à sa mère sa volonté de prendre le
voile. Depuis assez longtemps déjà, elle nourrissait
ce projet, et à plusieurs reprises on lui avait refusé
de la laisser aller à Chelles, mais quatre jours après
la princesse renonça à son projet sur les instances
vraiment désespérées de sa mère (3).

(1) Par erreur Buvat dit que la duchesse d'Orléans assista à cette cé-
rémonie ; il fait confusion avec la duchesse douairière.

(2) Buvat.

(3) Dangeau, à la date du 14 août. M^{lle} de la Roche-sur-Yon mourut
sans alliance, le 20 novembre 1750.

CHAPITRE II.

Les affections jansénistes de l'abbesse. — Le Père Ledoux. — Transformation de l'abbaye. — Fêtes. — Avances de la princesse à son père. — Réforme subite. — Elle cherche à convertir le Régent. — Mort de ce prince. — Elle accentue ses goûts pour le jansénisme. — Le cardinal de Bissy. — Retraite au Trainel. — Ses dernières années. — Sa mort. — Pureté de ses mœurs. — Sa foi. — Ses Réflexions sur les Évangiles.

Dès qu'elle fut devenue abbesse, Mademoiselle d'Orléans prétendit jouer un rôle et exercer une influence. Nous avons vu que, du premier jour de son entrée au couvent, elle manifesta ses opinions jansénistes en formant avec quelques-unes de ses compagnes, et en dépit des défenses de M^{me} de Villars, un appel contre la constitution *Unigenitus* qui agitait si gravement alors les consciences. Le Père Ledoux, aumônier de l'abbaye, était un bénédictin savant, mais un janséniste ardent : il succéda comme confesseur de la princesse au jésuite Trévoux, zélé moliniste au contraire. Il apprécia facilement le caractère mobile et enthousiaste de sa nouvelle pénitente, et résolut d'en profiter pour la cause à laquelle il avait voué sa vie. Mademoiselle d'Orléans embrassa l'étude

des questions religieuses avec l'ardeur qu'elle mettait à tout ce qu'elle entreprenait. Elle travailla résolument la théologie, traduisit et commenta elle-même les textes ; elle en constatait soigneusement l'origine sans se fier aveuglément aux deux secrétaires qui recueillaient des notes. On comprend qu'il fallut peu de temps à la princesse pour devenir la protectrice officielle et en quelque sorte la providence des Jansénistes. Elle prit ce nouveau rôle très au sérieux et ne négligea rien pour affirmer le patronage auquel désormais elle tenait à attacher son nom.

Le 15 avril 1720, soutenue par le cardinal de Noailles, elle fit exempter de toute poursuite plusieurs bénédictins exilés par leur Général pour avoir renouvelé l'appel contre la constitution *Unigenitus* (1). C'est encore elle qui au mois d'août suivant obtint du Régent l'autorisation pour l'ordre de Saint-Benoît, d'élire au généralat le père Sainte-Marthe, un des plus ardents appelants, mais à la condition qu'il ne serait fait aucune mention des affaires de l'Église dans le grand chapitre tenu à Marmoutiers pour cette élection (2).

Cette attitude inquiéta le Régent, qui avait alors intérêt à ne point mécontenter la cour de Rome où l'on contestait plusieurs nominations d'évêques. Il craignit l'effet d'une alliance comme celle de sa fille

(1) Journal de Mathieu Marais.

(2) *Ibid.*

et du cardinal de Noailles, et il dépêcha vers elle le Père Trévoux, en le chargeant d'y mettre bon ordre. Mais l'œuvre du Père Ledoux était alors trop parfaite; la princesse ne voulut pas recevoir son ancien confesseur et elle lui fit même défendre de se représenter devant elle. Le duc d'Orléans répondit en exilant l'aumônier de Chelles et en chargeant les Jésuites de reconquérir la princesse par tous les moyens. On parvint à gagner M^{me} de Fretteville, celle des religieuses en laquelle l'abbesse avait placé toute sa confiance. Elle se mit alors à poursuivre Mademoiselle d'Orléans d'incessantes observations, à l'effrayer sur son salut, à lui montrer les maux qu'elle suscitait au catholicisme. Rien n'y fit. Comme, depuis la mort de la duchesse de Berry, le Régent venait tous les mardis à Chelles, l'abbesse le suppliait chaque fois, plus ou moins vivement, de lui rendre son directeur (1); le prince résistait toujours. Mademoiselle d'Orléans se vengea en renvoyant M^{me} de Fretteville après lui avoir fait chèrement payer ses menées « jésuitiques (2). » Elle voulut alors reconquérir l'affection de son père qui, malgré ces tiraillements, depuis la perte de sa fille bien-aimée, montrait à celle-ci une vive affection. Elle ne négligea rien pour l'attirer et l'habituer bientôt à venir régulièrement toutes les semaines, au moins une fois, à l'ab-

(1) Soulavie.

(2) M^{me} de Fretteville fut d'abord remplacée dans sa charge de dépositaire par M^{me} de Lanty, puis abreuvée de tant de dégoûts qu'elle dut, sous prétexte de maladie, se retirer dans sa famille, à Rouen.

baye. Elle y organisa des représentations dramatiques, où, nous apprend Lemontey, furent jouées les pièces les plus passionnées de Racine (1). Elle fit venir des ouvriers en nombre considérable pour transformer le trop sévère monastère. Les jardins furent modifiés de façon à présenter l'aspect le plus riant; des massifs de fleurs s'épanouissaient partout. On appela des religieuses plus jeunes, des novices plus jolies, voire même de petites ouvrières parisiennes qui confectionnaient, sous la fantaisiste direction de l'abbesse, des modes, des coiffures, des broderies, des tapisseries; elle-même s'amusait à faire de sa propre main des perruques. Des ouvriers spéciaux étaient installés encore à Chelles pour préparer les nombreuses pièces d'artifices qui constituaient un des principaux amusements de la nouvelle abbesse: elle s'en occupait volontiers; la poudre ne lui faisait pas peur, et elle avait un tir au pistolet où elle aimait à venir souvent s'exercer (2). D'autres l'aidaient pour des travaux de chimie, de physique, de pharmacie, auxquels elle se livrait avec une ardeur toujours

(1) M^{lle} de Broglie y joua souvent: devenue femme du marquis de Bonnac, ambassadeur à Constantinople, elle écrivait au Régent: « C'est presque sur les ruines de Troie, que votre Andromaque de Chelles prend la liberté de vous faire souvenir d'elle. Je n'ai point trouvé de Pyrrhus et personne ne me dispute les Astyanax que j'élève pour Votre Altesse. » (Lemontey, II, 322.)

(2) « Elle s'amuse toute la journée avec de la poudre; elle fait des fusées, des feux d'artifice; elle a une paire de pistolets avec lesquels elle tire au blanc tant qu'elle peut. » (Lettre de Madauc, 28 novembre 1720.)

très-grande, mais plus rarement soutenue. Elle apprit même la chirurgie, et elle maniait assez habilement les instruments. Elle passait des heures à son atelier de tour (1) : elle continuait à chanter et à faire de la musique. Les visiteurs affluaient à Chelles d'autant plus qu'ils étaient assurés d'être bien accueillis et de ne pas s'ennuyer. La table était somptueuse, les dortoirs étaient devenus élégants, les parloirs étaient transformés en salons et en boudoirs, les cérémonies religieuses étaient de véritables fêtes musicales ; les écuries étaient tenues d'une façon irréprochable ; on voyait des fleurs partout : les livres nouveaux, les pamphlets les plus hardis, les gazettes arrivaient à Chelles (2). Le duc d'Orléans y venait souvent à cette époque. Aussi les chansonniers du temps ne manquèrent pas de tailler leurs plumes pour donner « une description de la manière dont on vit à l'abbaye de Chelles » :

De l'abbaye,
Ou réside Vénus,
Nonne jolie
Disant peu d'*oremus*,
Loin des soins superflus,
Ne songeant tout au plus
Qu'à bien passer la vie,

(1) Le mouvement de la bascule du tour faillit lui être fatal. Elle y travaillait avec tant d'ardeur, que la fatigue amena un abcès à la jambe droite qui donna de sérieuses inquiétudes, ce qui ne l'empêcha pas, une fois guérie, de recommencer. (Soulavie).

(2) La *Gazette de Hollande* annonça, au mois de septembre 1720, que la princesse se faisait relever de ses vœux. Elle avait eu une assez forte rougeole au mois de janvier.

Fait bons les revenus
De l'abbaye.

Du monastère
L'amoureux directeur
En l'art de plaire
Vient instruire chaque sœur.
L'amour gagne les cœurs
Par des attraits trompeurs.
C'est la règle sévère
Que maintient en vigueur
Le monastère.

Pour tout office,
On goûte tous les jours
Mille délices,
Qu'assaisonne l'Amour.
Chaque instant sur le cœur
Il répand ses faveurs.
A ce dieu si propice
Elles livrent leurs cœurs
Pour tout office.

Le badinage
S'empare du parloir,
Il y ramage
Du matin jusqu'au soir.
Sans lui, près de ces sœurs
On n'a nulles douceurs,
On n'a nul avantage,
Et leur introducteur
Est badinage.

Dans la clôture
Folâtent les plaisirs,
La gaieté pure
Y règle les désirs.
Les ris, les jeux badins,
Les regards assassins
Mêlés à l'aventure,
Descendent dans les coins
De la clôture.

C'est le mystère
 Qui préside au dortoir.
 Le soin de plaire
 En fait tout le devoir.
 De ce charmant réduit
 On écarte le bruit,
 Et pour plus d'une affaire,
 L'amour est introduit
 Par le mystère (1).

Il faut ajouter sans plus tarder que jamais la malignité cependant n'attaqua les mœurs de Mademoiselle d'Orléans ; car il n'y a pas à s'arrêter aux bruits absolument faux qui représentaient le Régent se consolant avec sa fille, ou le duc de Richelieu venant à Chelles sous un déguisement, ou ceux qui attribuaient des succès imaginaires à Augeard, intendant de la princesse (2).

Cette vie agitée, bizarre, absolument déplacée pour une abbesse, ne pouvait durer : elle scandalisait également la ville et la cour : « Tantôt austère
 « à l'excès, tantôt n'ayant de la religion que l'habit,
 « musicienne, chirurgienne, théologienne, direc-
 « trice, et tout cela par sauts et par bonds, mais
 « avec beaucoup d'esprit, toujours fatiguée et dé-
 « goûtée de ses diverses situations, incapable de
 « persévérer dans aucune », comme dit Saint-Simon, Mademoiselle d'Orléans devait bientôt aussi abandonner cette vie de plaisirs, et, par une réaction naturelle, devenir d'autant plus sérieuse. Il ne semble pas

(1) Recueil Maurepas.

(2) Duclos.

que le Père Ledoux ait déployé une grande habileté et une grande énergie pour obtenir une réforme qui s'opéra hors de son concours. En peu de temps, en effet, Mademoiselle d'Orléans passa de la dissolution à l'austérité, sous le coup probablement de quelque refroidissement de la part de son père : ayant peut-être constaté l'inutilité de ses efforts pour obtenir les concessions qu'elle poursuivait et conquérir l'influence qu'elle rêvait, l'abbesse renonça à sa dissipation. Chelles fut transformé de nouveau comme par un coup de baguette : l'abbesse fit briser un jour tous les instruments de musique, et brûla elle-même ses partitions et tous les morceaux de musique profane. Des religieux seuls furent admis dans le réfectoire qui reprit son aspect primitif. La princesse se voua à des méditations sur la mort qui exaltèrent singulièrement son impressionnable nature. Un soir, elle quitta le souper pour aller examiner le tombeau qu'elle s'était fait préparer. Chaque religieuse prit un flambeau et suivit l'abbesse dans l'église d'abord, puis dans le caveau dont on enleva la pierre et où l'on descendit très-péniblement par une échelle; la princesse voulut même se coucher dans la tombe et elle déclara tranquillement être très-satisfaite des travaux (1). A ce moment Mademoiselle d'Orléans était en proie à un profond et sombre découragement; une vague tristesse l'enveloppait entièrement, et l'on assure qu'elle eut à repousser des

(1) Soulavie. — Maurepas.

idées de suicide qui hantèrent à plusieurs reprises son esprit malade. Elle se rejetta avec une nouvelle ardeur vers le Jansénisme.

Le public ne devait pas, on le devine, se désintéresser de cette situation qui l'amusaient et l'occupait ; les chansonniers ne la négligèrent pas et ils rimèrent sur l'air de Joconde cette « chanson en l'honneur de madame l'abbesse de Chelles » (1) :

Je suis prophète, jeune Iris,
Un nouveau jansénisme
Va gagner la cour à Paris ;
C'est fait du molinisme.
Les docteurs à vos agréments,
Ne peuvent pas répondre,
Et vos yeux sont des arguments
Qui savent tout confondre.

N'allez pas, comme avec Quesnel
En use le Saint-Père,
Me faire un procès criminel :
Je crains votre colère
Pour mes tendres réflexions.
Quelle heureuse fortune,
Si de cent propositions
Vous en acceptiez une!

Je veux en vain de Port-Royal
Ressusciter l'élite ;
Vous avez l'esprit de Pascal,
Et d'Arnaud le mérite.
On peut exalter vos attraits
Sans craindre l'hyperbole,
Et j'estime plus vos essais
Que ceux du grand Nicole.

(1) Recueil Maurepas.

Que dans vos yeux Jansénius
 Trouve de fortes armes,
 Que la bulle Unigenitus
 Tient peu contre vos charmes !
 Pour vous plaire, Iris, de bon cœur
 Je me ferai janséniste,
 Mais ayez pour moi la douceur
 D'une âme moliniste.

Je vois l'Amour armé de traits
 Qui vous suit à la trace ;
 De votre air vif, brillant et frais
 La grâce est efficace.
 Je soutiendrai ce dogme-là,
 Et ma thèse est publique,
 Quand on devrait chez Loyola
 M'appeler hérétique.

Je défendrai vos doux appas
 En docteur de Cythère ;
 Contre eux on ne me fera pas
 Signer de formulaire.
 Si par malheur votre courroux
 Me condamne et m'exile,
 Je n'en appellerai qu'à vous,
 Non au futur concile !

L'abbesse de Chelles n'en persévéra pas moins dans son zèle janséniste ; elle se posa en protectrice de tous ceux que persécutaient les Jésuites, et elle leur ouvrit généreusement les portes du monastère. La lassitude, malgré toutes ses occupations, s'empara d'elle au milieu de cette activité et de ces changements. Le chroniqueur Mathieu Marais, à la date du mois de décembre 1720, écrit : « Elle s'ennuie
 « dans son abbaye et vient passer quelque temps
 « au Val-de-Grâce, où elle sera plus près de la cour

« et des expédients pour y revenir si cela se pouvoit. » Elle avait cependant pris très au sérieux son rôle de supérieure d'un établissement religieux. Elle avait fait reconstruire presque entièrement les bâtiments du couvent, restaurer l'église (1). Comme l'eau manquait pour le service de la maison, elle manda, au printemps de 1720, le Père Sébastien, carme célèbre par sa connaissance des sciences hydrauliques. Il établit en effet une machine qui fonctionna parfaitement, approvisionna entièrement le monastère et fournit un réservoir de deux cents muids d'eau. Mademoiselle d'Orléans fit bâtir un monument pour la fontaine principale, placée dans la grande cour avec cette pompeuse inscription :

Fontem exaltari jussit
Et hunc lapidem posuit
Ludovica Adelais
Abbatissa
Anno ætatis suæ
XXI
Mense novembri anni 1719
Imperante
Ludovico XV
Regenti
Philippo Aurelianensi duce
Adelaidis patre (2).

(1) Huic principi omnia præne cœnobîa ædificia sumptu plane regio debentur renovata, et altera quasi domus fundata. » (*Gallia christiana*, VII, 573).

(2) Hardouin présenta à l'abbesse une médaille commémorative de sa réparation : l'abbaye y était représentée avec cette légende : *Adelais princeps aurelianensis me renovavit, anno 1720. — Monaster. Chalense.*

Mais l'ennui indiqué par Mathieu Marais l'emportait et s'accroissait. Saint-Simon le constate plus vivement ; il nous montre la princesse résolue plus que jamais à demeurer religieuse, mais « aspirant à d'autres règles » et plus encore « à la liberté. » Le séjour qu'elle fit au Val-de-Grâce ne lui plut pas beaucoup, et, au bout de quelque temps, elle demanda à son père la permission de permuter. Buvat dit positivement, à la date du 7 mai 1722 : « que ma-
« dame d'Orléans fut alors transférée à l'abbaye du
« Val-de-Grâce, à la place de l'ancienne abbesse,
« qui fut aussi transférée à Chelles avec 20,000 li-
« vres de pension. » Il ajoute encore le lendemain que « les religieuses du Val-de-Grâce parurent
« mortifiées de la translation de leur ancienne ab-
« besse à Chelles. » Mais je crois que l'honnête chroniqueur n'est pas absolument exact en relatant cette nouvelle. Les auteurs du *Gallia christiana*, en effet, constatent que Mademoiselle d'Orléans demeura titulaire de l'abbaye de Chelles jusqu'au mois d'octobre 1734, — Geneviève Perrault, abbesse du Val-de-Grâce, étant morte au mois d'août 1718 (2). Madeleine Langlois, qui lui succéda, ne fut élue que le 19 août 1724. Il est donc probable que Mademoiselle d'Orléans vint habiter le Val-de-Grâce et y prit intérimairement la direction vacante de l'ab-

(1) Buvat.

(2) « Genovefa Perrault, iterum electa die 16 februari 1718, sex, ab electione tertia, mensibus defuncta est. »

baye. Ainsi tombe aussi la remarque de Saint-Simon qui prétend que la princesse demeura à Chelles, mais
 « en se procurant la permission de se démettre et de
 « faire nommer à sa place une de ses meilleures
 « amies de la maison, dans laquelle néanmoins elle
 « ne put durer longtemps. »

Il est certain, par exemple, que les religieuses du Val-de-Grâce virent arriver avec regret la fille du Régent (1). Celle-ci eut un appartement complet séparé du dortoir commun; elle reprit des habitudes de dépenses qu'elle semblait depuis longtemps avoir oubliées; sa table était singulièrement recherchée :
 « Même très-souvent, dit Buvat, elle envoyoit fort
 « tard dans la nuit commander des pièces de four
 « chez un pâtissier voisin qui les portoit à l'abbaye
 « à des heures indues. » Une autre difficulté inquiéta les bonnes bénédictines, mais cette fois elles eurent gain de cause, le Régent s'étant engagé à venir voir sa fille sans suite et à entrer absolument seul dans le monastère (2). Ce prince venait souvent en effet visiter sa fille qui s'efforçait de le ramener dans une bonne voie et ne lui ménageait pas les plus sévères paroles. Il paraît cependant qu'après ce dernier retour mondain elle reprit promptement

(1) Buvat.

(2) *Ibid.* — Les pamphlétaires ne respectèrent pas l'abbesse de Chelles et reprochèrent bientôt au régent ses visites. Un chapitre des *Aventures de Pompélius*, publiées en 1724, et intitulé : « Sotermelec (le Régent) alloit en pèlerinage à l'abbaye de Télèmes, et là faisoit longue retraite, et y consolait abbessse et nonnains. » Je ne discute même pas ces turpitudes.

goût aux choses religieuses, et se jeta plus vivement que jamais dans le Jansénisme. Elle n'avait pas cessé de conserver d'amicales relations avec le Père de Sainte-Marthe, et c'est par son influence encore qu'il put être réélu général des bénédictins au grand chapitre tenu en juin 1723. A ce sujet l'archevêque de Tours (1) écrivit la lettre suivante à la princesse :

« Madame, j'ai différé à répondre à celle que
 « Votre Altesse Royale m'a fait l'honneur de m'é-
 « crire au sujet du chapitre général des bénédic-
 « tins de la congrégation de Saint-Maur. Le Révé-
 « rend Père de Sainte-Marthe, qui a été confirmé
 « général, vous en rendra un fidèle compte (2). Je
 « me suis renfermé, pour tout ce qui a regardé ma
 « commission, dans les termes que Sa Majesté et Son
 « Altesse Royale M^{sr} le duc d'Orléans m'ont pres-
 « crit, et j'ai eu une grande attention à ce que Votre
 « Altesse Royale avait eu la bonté de me marquer.
 « Je lui avouerai cependant naturellement que j'au-
 « rois souhaité que le chapitre général eût donné
 « à Notre Saint-Père le Pape, aux évêques de France,
 « et à Sa Majesté même, la satisfaction qu'ils en at-
 « tendoient, en se soumettant à la Constitution,
 « étant bien persuadé que le bien spirituel et tem-
 « porel de la congrégation en dépend. Je les y ai
 « exhortés de mon mieux par le tendre attachement

(1) François de Chamilly, mort au mois d'octobre 1723.

(2) Le P. de Sainte-Marthe avait fait sa soumission à la bulle en 1722, mais on n'ajoutait pas grand fond, comme on va voir, à la sincérité de cet acte.

« que j'ai pour un corps aussi savant et aussi exact
« à la discipline. Cet ouvrage est réservé à Votre Al-
« tesse Royale qui leur rendra par là un service
« signalé, ainsi qu'à l'Église même. J'ai l'hon-
« neur, etc. »

Mademoiselle d'Orléans avait la plume vive : elle ne fut pas longue pour montrer au maladroit prélat qu'elle n'était pas dupe de ses doucereuses paroles, ni disposée à venir à son secours après l'échec qu'il venait d'essuyer et qu'il aurait voulu lui faire partager en l'associant à ses malencontreuses démarches.

« J'ai reçu votre lettre, Monsieur, qui m'a dou-
« blement surprise. Vous avez été si longtemps à
« me faire réponse que je n'en attendois plus. Mais
« je l'ai été bien davantage de la manière dont vous
« m'écrivez. Croyez-vous me tromper ? J'ai su les
« intentions du roi et celles de M. le duc d'Orléans,
« et c'est parce que je les ai vues que j'ai été sur-
« prise que vous les ayez si peu suivies. Mais ce
« que je ne puis souffrir, c'est que vous vous vantiez
« d'avoir fait attention à la lettre que je vous ai
« écrite. Vous l'auriez dû faire, puisque je vous y
« mandois les propres termes de M. le duc d'Or-
« léans et ceux même de M. de Fréjus. Vous avez
« agi si différemment que j'en serois surprise si je
« ne savois vos vues et votre ambition. Il n'a pas
« tenu à vous que notre congrégation n'ait été per-
« due. Le sacrifice auroit peut-être plu à quelques
« personnes et vous auroit avancé. Vous en auriez
« rougi avec plaisir. Mais Dieu, qui garde les siens,

« les a soutenus contre les brigues. C'est lui, sans
 « doute, qui les a engagés souvent à refuser cons-
 « tamment l'acceptation de la Constitution. Je suis
 « leurs sentiments n'ayant, comme eux, rien à dési-
 « rer que le ciel. Nous tournons le dos à la porte
 « qui mène aux grandeurs ecclésiastiques, et si,
 « des évêques de France acceptant la bulle, on re-
 « tranchoit ceux qui ont eu des vues comme les
 « vôtres et humaines, tant ceux qui ont été récom-
 « pensés, que ceux qui ont espéré de l'être, le nom-
 « bre en seroit bien petit. Mais nous ne voyons que
 « ce qui s'est toujours vu dans tous les siècles de
 « l'Église. N'attendez donc pas, Monsieur, que je
 « presse mon père d'accepter la bulle. Je ne les re-
 « connoîtrois plus pour mes frères s'ils la recevoient.
 « Si je pensois en moliniste, je vous injurierois ; au
 « moins vous rendrois-je de mauvais services.
 « Mais tout ce que je désire, pour prouver la pureté
 « de ma foi, c'est de trouver l'occasion de vous ren-
 « dre service et de vous faire plaisir. Je la recher-
 « cherai même pour vous marquer ce que je dois à
 « votre caractère et les sentiments que le Christia-
 « nisme m'inspire pour vous, Monsieur, etc. (1). »

Les chroniqueurs nous laissent malheureusement pendant assez longtemps sans nous fournir aucun détail sur l'abbesse de Chelles. Nous savons seulement qu'elle persévéra dans ses ardents errements jansénistes et qu'elle prêta à cette hérésie, encore

(1) Citée par Mathieu Marais; *Journal*, tome II, p. 488, 489.

plus politique que religieuse, son concours et son influence. Elle fit une opposition vive au cardinal Dubois, auquel elle reprochait de gouverner trop facilement son père (1). Celui-ci amena une fois le prélat dans une de ses visites hebdomadaires à l'abbaye ; mais la réception qui lui fut faite ne lui donna pas envie de revenir à Chelles. Mademoiselle d'Orléans ne pouvait lui pardonner de pousser le Régent à donner les évêchés et les abbayes comme il le faisait, sans tenir le moindre compte de l'indignité des candidats. La distribution des bénéfices faite en 1723 lui parut dépasser toutes les limites : elle en écrivit à son père une lettre « qui l'effraya, dit Saint-
« Simon, et qu'il lut et relut cependant deux fois.
« Elle étoit admirable sur le choix du sujet et sur
« l'abus qu'il en faisoit, et le menaçoit de la colère
« de Dieu qui l'en châtieroit promptement. Il en
« fut assez ému pour en parler et même pour le
« laisser voir, mais je ne sais s'il en eût profité. Il
« n'en eut pas le temps. » Quelques jours après, en effet, le Régent expirait, frappé d'apoplexie foudroyante, dans les bras de la duchesse de Phalaris.

La princesse ressentit vivement ce coup. Très-occupée des choses du ciel, elle avait entrepris de-

(1) On raconte qu'un jour Mademoiselle d'Orléans causa une peur véritable à l'abbé Dubois : comme il passait près d'elle, son chapeau sur la tête dans le jardin de Saint-Cloud, la princesse l'arrêta ; elle avait un pistolet à la main et voulut absolument lui abattre son chapeau, comme la légende parle de la pomme de Guillaume Tell. Dubois, tremblant, voulut se sauver, mais le coup partit avant qu'il pût s'enfuir : le pistolet n'étoit chargé qu'à poudre.

puis assez longtemps la conversion de son père ; elle lui écrivait souvent, et l'on remarquera qu'il disparut malheureusement à l'heure où elle paraissait avoir enfin produit quelque effet sur ce caractère encore plus insouciant que débauché.

Nous trouvons dans un manuscrit de la bibliothèque de M. Leber, cité dans son catalogue, l'expression des sentiments que la princesse éprouva à ce moment, notée par elle-même. « Mon père mourut. « Je reçus ce coup si sensible à mon cœur avec « soumission à votre volonté. Le dirai-je ? J'eus un « moment de consolation que vous fussiez vengé « d'un pécheur qui vous avoit tant offensé. Que je « revins promptement au déchirement que cette « perte faisoit à mon cœur ! L'autorité que son « amitié pour moi me donnoit fut anéantie avec lui. « Ses ministres, jadis si soumis à mes ordres, si « assidus à me faire leur cour, reprirent leur orgueil naturel. Ma famille elle-même m'abandonna « sur un léger prétexte. J'arrivai au Val-de-Grâce : « quelle différence pour une âme aussi vaine que « la mienne ! Mes chambres, qui du temps de mon « père ne désemplissoient pas de monde, étoient « vides. Les milliers de placets et de mémoires que « mon amour-propre s'amusoit à recevoir se chahgèrent en demandes ordinaires de pauvres. Je « m'en retournois dans mon abbaye, la rage dans « le cœur et bien déterminée à m'en consoler par « tout ce que je pourrois. Cette malheureuse aventure a été la cause de toutes les fautes que j'ai

« faites depuis l'âge de vingt-cinq ans à celui de « trente-trois. » Il ne paraît pas cependant qu'elle ait quitté son abbaye du Val-de-Grâce pour venir voir une dernière fois son père : Saint-Simon, si minutieux dans tous les détails concernant le Régent, ne mentionne pas sa présence à ce moment suprême. Les mémoires du temps parlent désormais de moins en moins de mademoiselle d'Orléans. La mort du Régent lui enlevait tout le pouvoir qu'elle pouvait prétendre exercer. Sa mère lui montra une indifférence encore plus complète ; les ministres, comme elle le disait, s'empressèrent de ne plus tenir compte de ses recommandations : elle disparut à peu près complètement, en tant qu'influence, de la cour.

Mademoiselle d'Orléans se consola d'abord en se vouant de plus en plus au jansénisme. Elle recueillait au Val-de-Grâce les persécutés du molinisme, tout-puissant à dater de l'avènement de Fleury. Le cardinal de Bissy, l'un des plus violents défenseurs des jésuites, attira l'attention du premier ministre sur l'attitude de mademoiselle d'Orléans qui adressa au roi une réponse pleine de roideur et de fierté, lui disant qu'elle ignorait les noms de ceux qu'il citait et qu'elle ne songeait qu'à recueillir des malheureux ; que si parmi eux il s'en trouvait qui eussent encouru la disgrâce du souverain, elle le regrettait sans pouvoir se repentir de l'hospitalité qu'elle accordait à tous les persécutés. Les jésuites appelèrent alors à leur aide la duchesse d'Orléans, ardente moliniste, et la décidèrent à agir

sur sa fille ; mais la tentative n'était pas adroite , l'abbesse se révolta à la pensée que sa mère prétendait exercer sur elle la moindre pression, et leur brouille s'accrut plus vivement que jamais. Ses ennemis recoururent à un autre moyen pour compromettre la princesse : ils répandirent le bruit que, convertie par de sages conseils, elle s'était enfin décidée à accepter la Constitution, et on eut soin de faire courir cette nouvelle si bien dans Paris que tout le monde en fut promptement persuadé (1).

Mademoiselle d'Orléans ne devina pas le piège : forte de sa conscience, elle fut indignée de ce qu'elle appelait une insupportable calomnie, et elle lança dans le public une espèce de manifeste dont nous allons reproduire les principaux passages (2) :

« L'acceptation qu'on m'attribue, dit-elle, ne pourroit avoir que l'une de ces trois causes : des vues politiques, ou bien un attachement au parti que j'aurois pris et quitté sans examen, ou enfin la conviction qui m'obligeroit à me rendre à un nouveau parti.

« A tout cela je réponds : 1° que je n'ai pas eu besoin de politique, tant que M. d'Orléans a vécu, pour obtenir ce que je désirois ; elle ne m'est pas moins inutile aujourd'hui que je ne me mêle de rien.

(1) Soulavie.

(2) Lettre de S. A. R. M^{me} d'Orléans, abbesse de Chelles, à une de ses amies, in-4° de trois pages. On la trouve reproduite dans les *Mémoires de Maurepas*, mais avec de nombreux changements dans le texte. (Tome 1^{er}, 140 et suiv.)

« 2° Si on se figure que je me suis déclarée sans connoissance de cause, on se trompe, et ceux qui me croient changeante me connoissent peu. Quand la bulle arriva j'étois jeune, je n'avois que quinze ans. Le bruit qu'elle excita dans tout le royaume me donna la curiosité de me mettre au fait de ce qu'elle contenoit ; elle me parut renverser tout ce qu'on m'avoit appris. La persécution que les constitutionnaires exercèrent me déplut : je fus convaincue que la violence et la vérité étoient incompatibles. Des prélats, d'illustres persécutés s'adressèrent ensuite à moi ; la pitié et la justice me firent prendre leur parti, et depuis ce temps-là je fus janséniste... Le reproche de jansénisme n'a jamais rien exprimé dont on doive rougir, et je l'ai mérité bien plus qu'on ne pense... Les six premières années de ma retraite ont été employées à étudier ces matières, et ce travail m'a convaincu que l'Évangile, saint Paul, saint Augustin, saint Prosper, saint Fulgence, saint Thomas, sont condamnés par la bulle souvent dans leurs propres termes.

3° Après cela je n'ai plus rien à répondre à ceux qui se seroient imaginés que j'ai enfin reconnu la vérité dans cette bulle. Je leur déclarerai seulement que je ne l'ai pas reçue ni ne la recevrai... Je crois en un seul Dieu, le père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre ; je crois en Jésus, son fils et notre Sauveur ; je crois au Saint-Esprit, amour du Père et du Fils, source de lumière et de tout don parfait. En croyant en Dieu, père tout-puissant,

je ne mets point de bornes à sa puissance et je n'hésite pas à croire qu'étant créés par lui nous dépendons en tout de lui, qu'il a sur nous un pouvoir suprême et qu'il n'est point de volonté créée qui puisse empêcher l'effet de sa volonté divine ; que cependant il ne nous nécessite pas ; mais que ce suprême pouvoir ou cette grâce (c'est la même chose) par laquelle il agit sur nous consiste dans une inclination victorieuse qui nous fait préférer invinciblement le bien au mal, où la puissance de notre libre arbitre nous entraîne, car notre libre arbitre n'a de force que pour pécher, tandis que le bien ne nous plaît pas ; et le bien ne commence à nous plaire que quand la grâce et la charité est répandue dans nos cœurs.

« En voyant en Jésus-Christ notre Sauveur, je reconnois qu'il n'est point de salut sans la foi de son nom, que cette foi est la source de toute grâce ; je erois, comme l'Évangile me l'apprend, qu'il ne périra aucun de ceux que le Père a donnés à son Fils, c'est-à-dire qu'il a choisis pour la gloire par une prédestination toute gratuite ; j'entends ces paroles de saint Paul, que Jésus-Christ est mort pour nous, et que Dieu veut que tous les hommes soient sauvés, dans le sens de l'explication de saint Augustin et dans tous les autres sens qu'on peut lui donner, pourvu qu'il ne s'ensuive pas que Dieu ait voulu quelque chose et qu'elle ne soit pas faite ; car je pense avec ce Père que c'est avoir de la divinité une idée trop basse que de s'imaginer que

l'homme, foible comme il est, puisse empêcher ce que veut un Dieu tout-puissant. Enfin, en croyant au Saint-Esprit, amour du Père et du Fils, je crois que sans lui nous ne pourrions aimer Dieu ni observer ses commandements ; que sans cet amour nos œuvres sont sans mérite et qu'en un mot celui qui n'aime pas demeure dans la mort.

« Avec tout cela, je crois tout ce que l'Église fait profession de croire dans le reste du symbole ; je crois l'Église même une, sainte, catholique ; j'honore en particulier l'Église romaine et je respecte ceux qui en remplissent le siège... Avec de tels sentiments, jugez, Madame, si je puis être constitutionnaire?... »

Ce manifeste, qui parut au mois de mars 1725, causa une véritable révolution dans le monde religieux et à la cour. Les cardinaux de Fleury et de Bissy résolurent de faire un exemple et de supposer que cette pièce était apocryphe. On ne se faisait cependant aucune illusion à cet égard, et l'on était parfaitement certain qu'elle émanait réellement de la princesse. « On ne sait quelle manie lui a mis cela dans la tête, » remarque seulement Mathieu Marais. L'affaire fut déférée au Conseil d'État qui supprima cet écrit par un arrêt, du 28 avril 1725, motivé en termes excessivement vifs. Il y était déclaré, dit encore Marais, « que ce ne peut être l'ouvrage de la prin-
« cesse, parce que l'auteur, peu instruit des titres
« qui appartiennent aux princesses de son rang,
« lui donne celui d'Altesse Royale au lieu d'Altesse

« Sérénissime, qui, seul, convient à sa naissance.
 « On n'a pas été fâché de donner un petit biais en
 « passant à la maison d'Orléans. Il est dit encore
 « que cet écrit est rempli d'erreurs que l'Église a
 « condamnées depuis longtemps, et d'expressions
 « contraires à l'esprit de soumission que l'état mo-
 « nastique qu'elle a embrassé l'oblige à garder plus
 « indispensablement ; et Sa Majesté voulant arrêter
 « la distribution d'un libelle aussi pernicieux qu'il
 « est injurieux à l'honneur et à la religion d'une
 « princesse de son sang, ordonne que les exem-
 « plaires en seront rapportés pour être lacérés. »

On devine aisément que la princesse supporta avec peine un pareil affront : aussi ne put-elle résister au désir de se venger, malicieusement au moins, d'un des principaux auteurs de cette mesure sévère, le cardinal de Bissy.

Mademoiselle d'Orléans, depuis son entrée en religion, s'était liée intimement avec M^{me} de Rohan, abbesse de Notre-Dame de Jouarre, dont elle partageait les goûts, les opinions et surtout les vivacités. Celle-ci voyait néanmoins assez souvent le cardinal de Bissy, qui s'était rendu si célèbre par son excessive sévérité envers ceux qu'on nommait les appelants. L'abbesse de Chelles obtint de son amie la permission d'user d'un stratagème pour arriver incognito jusqu'au prélat et pouvoir lui dire nettement ce qu'elle pensait de lui. Un jour, le cardinal ayant donné rendez-vous à M^{me} de Rohan dans un couvent du faubourg Saint-Antoine, pour s'entretenir avec elle de

mademoiselle d'Orléans, celle-ci fut prévenue par son amie qui la laissa se cacher dans un cabinet attenant au parloir. Dès les premiers mots, le cardinal aborda le sujet en reprochant à l'abbesse de Jouarre d'être liée « avec une pareille folle » (1). Marais prétend qu'à ces mots la princesse fit irruption dans la salle et commença par traiter l'imprudent prélat de la belle façon. Maurepas et Soulavie assurent qu'elle parut d'abord déguisée en religieuse de Jouarre, ce qui lui était facile auprès du prélat qui ne l'avait vue que rarement. La conversation fut engagée par le cardinal qui parla de soumission (2). Son interlocutrice répliqua appel et réappel. Le prélat ne fut pas long à se mettre en colère et à menacer de punitions sévères, de pénitence publique. La sœur, d'un ton très-assuré, lui fit l'histoire de sa vie, lui parlant de ses violences, de ses duretés, lui reprochant de n'agir que par ambition. Bissy, aveuglé par la fureur, perdit toute mesure, tandis que Mademoiselle d'Orléans demeurait très-calme ; comme elle parlait facilement, elle le mit complètement à bout. Pendant cette scène qui s'était prolongée, M^{me} de Rohan cherchait à faire bonne contenance ; mais à la fin la tranquillité de son amie, l'exaspération du cardinal qui ne se contenait plus et bondissait sur son fauteuil « comme

(1) Marais.

(2) Marais dit : « Sur ces mots, elle sortit de sa cache, et eut querelle avec le cardinal, qui a pris le parti de nier et s'est enfui. »

sur des charbons ardents », ne lui permirent plus de garder le silence et elle éclata de rire. Bissy, déconcerté tout à fait, s'arrêta, devina un piège, examina la religieuse qu'il avait prétendu semoncer et finit par reconnaître à qui il avait affaire. Il se leva alors, honteux, penaud et confus, balbutia des excuses beaucoup trop humbles et se retira en faisant force révérences, tandis que la princesse lui tourna brusquement le dos en lui jetant ces mots : « Profitez de la leçon. » M^{me} de Rohan essaya vainement de retenir le cardinal à dîner avec la princesse pour les raccommoier ; il refusa obstinément et partit, ce que l'on comprend, très-mécontent (1). Marais ajoute : « Depuis il est venu un ordre d'en haut à la princesse de se retirer dans son abbaye et de n'en point sortir. » Le public approuva vivement cette mesure sévère, car il réprouvait cette immixtion de l'abbesse de Chelles dans les affaires religieuses. S'adressant à elle et à M^{me} de Bourbon, abbesse de Saint-Antoine, qui partageait ses opinions, un rimeur inconnu s'écriait alors :

Taisez-vous, d'Orléans, Bourbon :
 Voulez-vous en doctes personnes,
 Parler sur la religion ?
 C'est bien là l'affaire des nonnes !
 Fleury, l'oracle de la foi,
 Saura vous apprendre à vous taire.
 Doutez-vous qu'il le puisse faire,
 Lui qui l'apprit si bien au roi ?

(1) Soulavie. — Maurepas. — Marais.

Depuis cette nouvelle disgrâce, la princesse fit rarement parler d'elle et ne varia plus. Saint-Simon le constate, et son témoignage n'est pas douteux. Les chroniqueurs ne s'occupent presque plus d'elle, et c'est à grand'peine que l'on trouve quelques indications qui nous permettent de la suivre de loin à travers les dernières années de sa vie.

Les auteurs du *Gallia Christiana* nous apprennent que, par un exemple de rare modestie (1), elle renonça à son abbaye le 9 octobre 1734 pour l'abandonner à Anne de Clermont-Gessan, l'une de ses anciennes religieuses, qui dirigeait depuis quelques années le monastère de Beaurepaire, près de Vienne. Elle vint alors se retirer au prieuré des Bénédictines de la Madeleine du Trainel, transféré depuis 1644 dans la rue de Charonne à Paris. On lui avait disposé un très-bel appartement dans cette maison dont la prieure était une de ses amies particulières, Lucie d'Artagnan (2), qu'elle avait connue quand elle était religieuse du Val-de-Grâce et à laquelle elle avait fait avoir ce riche bénéfice au préjudice de madame de Veny. Cette nomination avait vivement déplu à la duchesse d'Orléans qui, ayant quitté sa retraite de l'abbaye de Montmartre, s'était fait faire auprès du Trainel « un établissement magnifique et délicieux » (3).

(1) « Raro modestie specimine. »

(2) Louise, fille de Henry de Montesquiou d'Artagnan et de Ruth de Fortaner : elle était nièce du maréchal de Montesquiou.

(3) Saint-Simon.

Ce fut cependant la dernière étape de la vie religieuse et, on en conviendra, passablement accidentée de mademoiselle d'Orléans, qui se décida même à se réconcilier avec sa mère, tout en lui laissant encore faire les premières démarches. « Madame de Chelles reprit peu à peu la dévotion et la régularité, dit Saint-Simon, et, quoiqu'en principe, mena une vie qui édifia toujours de plus en plus, jusqu'à sa mort qui n'arriva que plusieurs années après, dans la même maison, sans en être sortie. » C'est probablement à ce moment qu'elle composa son « Examen de conscience » dont une copie ancienne appartient à monseigneur le duc d'Aumale (1). C'est un travail extrêmement curieux qui prouve l'exactitude des remarques de Saint-Simon et la sincérité du retour à Dieu qu'il signale lui-même. Il est probable, d'après les lignes par lesquelles ce récit commence, que la princesse l'entreprit à la veille du jour où elle résolut de rompre définitivement avec une vie trop mêlée aux impressions mondaines. « Avant que de faire mes Pâques, dit-elle en débutant, je suis bien aise de repasser les péchés que j'ai commis et les grâces que Dieu m'a faites. » Nous en trouvons un excellent résumé dans le catalogue de la bibliothèque de M. Leber (2), auquel appartient longtemps ce manuscrit avant de passer dans les mains de son possesseur actuel.

(1) Cette copie est unique, et l'original n'existe plus probablement.

(2) Tome IV du catalogue, page 427, n° 487.

« Examen de conscience de Louise-Adélaïde d'Orléans, abbesse de Chelles, fait par elle-même et dans lequel cette princesse, constamment partagée entre les joies du monde et les austérités du cloître, rappelle sans ménagement les circonstances les plus curieuses de sa vie intérieure et les influences secrètes qu'elle a subies. Ce manuscrit, évidemment de la main d'une femme, est la reproduction intégrale, divisée en deux parties, des feuilles volantes où la princesse avait déposé ses souvenirs et ses regrets. Il paraît que ces autographes furent confiés à une noble et pieuse amie de l'auteur, pour les transcrire dans l'ordre où on les trouve ici. Une remarque placée en tête de la deuxième partie fournit la preuve de ce fait, et, quant à l'origine et au caractère de cet ouvrage, on ne peut avoir aucun doute en le lisant sur le rang et la sincérité de la pénitente qui s'accuse loin du monde, n'ayant pour juge que Dieu et sa conscience. » Cet « examen » ne renferme pas de détail historique autre que celui que nous avons eu déjà l'occasion de citer, mais il est véritablement précieux par le travail qu'il constate dans l'âme de celle qui s'y livra. Ce sont des réflexions, des prières d'un mysticisme passionné, témoignant d'une imagination émue, effrayée même par ses lectures et ses méditations. Exaltée et raisonnant tout à la fois, elle semble, dans ces pages, détachée des choses de la terre, planant au-dessus des événements de sa propre existence, ne s'y arrê-

tant pas volontiers, n'en parlant que le plus brièvement possible et cherchant toujours à remonter vers le ciel. Le regret des excentricités de son existence ne laisse pas à la princesse une équitable appréciation d'elle-même : elle écrit parfois comme sous la pression d'une volonté plus forte, comme exaltée par la fièvre, en se calomniant et se donnant l'amer plaisir de défigurer son portrait moral, jusqu'à parler de ses « crimes » et de ses « crimes énormes ». C'est dans cette longue retraite que mademoiselle d'Orléans expia les hardiesses d'une vie, irréprochable cependant au point de vue des mœurs, sans laisser presque de trace de ce séjour entièrement et franchement consacré au devoir et au salut. Sa conduite lui procura l'estime d'un public qui l'avait si méchamment poursuivie, et ce revirement a été constaté par ces beaux vers de Louis Racine :

Plaisirs, beauté, jeunesse, honneur, gloire, puissance,
 Ambitieux espoir que permet la naissance,
 Tout au pied de l'Agneau fut par elle immolé.
 Elle s'immole encor dans sa retraite même ;
 Assise au premier rang, son cœur en est troublé ;
 De ce rang descendue, au seul objet qu'elle aime
 En silence attachée, elle embrasse la croix,
 Victime par l'amour devant Dieu consumée,
 Vierge, qui nuit et jour tient sa lampe allumée
 En attendant l'époux dont elle avait fait choix.
 Dans notre siècle impie étonnante merveille !
 Les princes sont changés en humbles pénitents.
 Et voilà par quels coups, Dieu puissant, tu réveilles,
 Même en ces derniers jours, la foi des premiers temps.

Il paraît toutefois qu'elle n'abandonna pas com-

plètement son goût pour les intrigues religieuses et qu'elle demeura fermement janséniste. C'est d'Argenson qui nous fournit, dans ses mémoires, de curieux mais trop courts détails à ce sujet. Ces quelques notes pourraient cependant suppléer au silence qui se forma autour de l'abbesse de Chelles, — la princesse conserva ce titre jusqu'à sa mort, malgré son abdication, — et nous font deviner ce que nous ne pouvons développer plus longuement, faute de documents. Nous y trouvons du moins la preuve que mademoiselle d'Orléans persévéra jusqu'à la fin dans sa prétention d'exercer de l'influence sur ces graves questions. Nous y relevons aussi un croquis du caractère de la princesse, excessivement curieux à cause de sa date, car il prouve que le détachement indiqué par Saint-Simon et par Racine n'était pas si absolu.

Après avoir, si l'on nous pardonne cette expression, habillé de la bonne façon la duchesse d'Orléans qui « la boudoit, quoique pas ouvertement », d'Argenson ajoute : « M^{me} de Chelles en use à peu près
« de même à mon égard et je n'y vais que pour les
« devoirs essentiels. Cette princesse a de l'esprit,
« mais l'a tout en petit ; elle est *moine* des pieds à la
« tête ; elle a l'intrigue des moines, le même respect
« pour les puissances terrestres, la même ambition
« de leur plaire et d'y être en quelque relation :
« intrigues basses, vues passionnées pour la su-
« perstition et non pour l'essentiel de la religion,
« fausseté, défaut de sentiment et de généro-

« cité (1). » Le portrait n'est pas flatteur, mais il doit être assez exact, si l'on réfléchit au caractère de mademoiselle d'Orléans, au travail opéré en elle d'après son examen de conscience qui témoigne d'un heureux revirement, sans nul doute, mais aussi d'une certaine étroitesse de l'esprit.

A cette époque, la cour était partagée en divers partis luttant entre eux avec une égale ardeur. Le cardinal de Tencin commençait à y être fortement menacé, tenu en échec par madame de Vintimille qu'il ne pouvait renverser. On est surpris de trouver mademoiselle d'Orléans mêlée à ces intrigues, mais d'Argenson constate positivement qu'elle y prêtait la main. « Le cardinal de Tencin a pénétré
« jusque dans la Maison d'Orléans par madame de
« Chelles, toute janséniste qu'elle est ou qu'elle se
« croit ; elle a depuis travaillé pour le faire goûter
« comme futur premier ministre (17 juillet) (2). »
Le duc d'Orléans appréciait assez le cardinal et il le consultait volontiers. On sait que ce prince était d'une piété excessivement étroite et craintive, et qu'il professait pour la théologie une véritable passion, probablement développée encore par sa sœur qui, nous le savons du reste, croyait y exceller. Le clergé orthodoxe cependant faisait au prince une guerre assez vive, lui reprochant, entre autres

(1) *Journal du marquis d'Argenson*, 24 juin 1741, édit. de la Soc. d'Hist. de France, III, 321.

(2) *Ibid.*, p. 339.

griefs, sa liaison intime avec sa sœur que d'Argenson constate traitée de « janséniste déclarée » (1). On l'amena de la sorte à se prononcer avec éclat contre la constitution et à entreprendre lui-même un grand ouvrage sur les premières propositions.

Le journal de d'Argenson est malheureusement muet pour le reste du temps que l'abbesse de Chelles passa encore sur cette terre. Il est seulement permis de croire que, tout en continuant à ne pas négliger l'affaire de son salut, elle ne s'occupait pas moins un peu trop des affaires temporelles.

« Hier matin, écrit le duc de Luynes, à la date
« du 21 février 1743, on apprit la mort de madame
« l'abbesse de Chelles ; elle mourut avant-hier de
« la petite vérole. » Le comte de la Marche vint, à la place du duc de Chartres, en donner connaissance au roi pendant le débotter, au retour de la chasse. Ce triste événement n'empêcha pas Mesdames de donner, le jour même où se répandit cette nouvelle à la cour, leur bal masqué (2). Le 23, les princes et les princesses du sang prirent le deuil ; le roi le permit, sans imiter d'abord cet exemple, ne sachant pas si c'était l'usage dans le cas de la mort d'une religieuse, membre de la famille royale. Mais il fit faire des recherches à cet égard par le baron de Breteuil, et, le 5 mars, il se décida à porter le deuil pendant onze jours. Cette question avait vivement

(1) *Journal du marquis d'Argenson*, I, 4 août, III, p. 359.

(2) Mesdames, filles de Louis XV, avaient alors 9 et 11 ans.

occupé la cour, le duc d'Orléans ayant pris le deuil sans même consulter le roi. La duchesse de Bourbon sollicita une permission; la comtesse de Toulouse et le duc de Penthièvre refusèrent de faire de même. Le duc d'Orléans se plaignit amèrement de cette indifférence à l'égard de sa sœur, en ajoutant que ce serait pour lui un cruel devoir de reprendre en ce moment des vêtements de couleur. Louis XV alors céda par complaisance : « Il a fait écrire, dit le duc de Luynes, à M. le duc d'Orléans, par M. de Mau-
 « repas, qu'il avoit eu tort de prendre le deuil sans
 « sa permission; mais que, malgré cela, il vouloit
 « bien ne pas lui donner le désagrément de le quit-
 « ter, qu'il alloit le prendre lui-même. »

Le récit que nous venons d'écrire ne fait encore qu'imparfaitement connaître mademoiselle d'Orléans, et le temps a heureusement épargné un document qui nous fait pénétrer complètement dans son intérieur, au fond même de sa conscience, si je puis ainsi parler. Ce document inédit consiste en un manuscrit intitulé : *Réflexions morales sur le Nouveau-Testament*, à l'usage de madame Louise-Adélaïde d'Orléans, abbesse de Chelles (1). Une précieuse in-

(1) Ce manuscrit a été l'objet d'une courte mais excellente notice, par M. le baron Ernouf, insérée dans le *Bulletin du Bibliophile*, volume de 1859, page 730 et suivantes : M. le baron Ernouf se contente de nous dire que ce manuscrit richement relié fut recueilli, au moment de la Révolution, dans une famille habitant les environs de Chelles, et « demeura dans les mêmes mains pendant plus d'un demi-siècle ». Il se compose de deux parties, l'une de 202 pages, l'autre de 107 seulement. Nous en

dication tracée d'une écriture presque contemporaine de celle du manuscrit prouve que ces réflexions ont été au moins dictées par la princesse : « *cujus manum et mentem multa indicant.* » Soulavie, dans les prétendus Mémoires de Maurepas, nous apprend que l'abbesse de Chelles travaillait beaucoup et faisait encore plus travailler pour elle, car elle avait deux secrétaires employés à l'explication de l'Écriture Sainte, « à laquelle elle s'occupoit « en y ajoutant des réflexions et des commentaires, « comme faisoit aussi son frère Louis à l'abbaye de « Sainte-Geneviève. » Or nous pouvons accepter ce renseignement de Soulavie ; quand il ne révèle aucun scandale, il n'y a aucun motif de ne pas le croire.

En lisant ces pages, où les ratures n'apparaissent presque jamais, il est permis d'y voir une dictée, ce qui leur donne un intérêt puissant. En y prêtant une attention plus grande, on n'a pas de peine à sentir, comme le dit M. le baron Ernouf, l'allure de l'improvisation dans ces passages chaleureux, pressés, parfois incorrects. « Avec ses nombreuses incorrections, ses phrases souvent incomplètes, ses effusions passionnées, ses regrets mal étouffés des plaisirs et surtout des passions du monde, cette paraphrase des principaux faits du Nouveau-Testament a du moins souvent pour

devons la communication à son propriétaire actuel, M. Léon Techener, auquel nous tenons à adresser nos remerciements publics.

« elle une originalité bien tranchée; elle porte
« l’empreinte du caractère individuel et du senti-
« ment secret de son auteur. Ce n’est pas toutefois
« qu’à l’occasion de ses méditations pieuses l’ab-
« besse de Chelles se laisse aller à raconter sa vie ;
« mais on y retrouve, dans plus d’une page, l’im-
« pression profonde et comme involontaire de ses
« affections, de ses regrets et de ses espérances. »
Nous allons en juger.

Nous verrons d’abord la princesse gémir claire-
ment sur l’irréligion de son père, ce qui était, comme
on sait, l’une de ses grandes douleurs. Après avoir
raconté la vocation des apôtres (1), elle écrit : « Dieu
« accorde souvent à la fidélité d’une personne le
« salut de sa famille ; c’est ce que nous voyons ici.
« Faites, mon Dieu, qu’allant à vous, j’entraîne,
« moi aussi, ce Nathanaël qui ne croit pas qu’il
« puisse rien venir de bon de Nazareth. Vous voyez
« mes désirs, c’est à vous de les satisfaire ; quelque
« tendresse que j’aye pour lui, je ne désire que
« votre plus grande gloire. Je ne cesse de vous
« prier, et vous savez, Seigneur, que je ne suis pas
« seule. » Plus loin, à propos de la tempête mira-
culeusement apaisée par le Christ, elle dit encore :
« Que deviendra donc ce monde ? Vous permettez,
« Seigneur, qu’étant sur ce rivage je voye ce mal-
« heureux vaisseau agité par la tempête de mille
« crimes détestables... Mon Dieu, ce vaisseau ren-

(1) Chapitre XVII.

« ferme ce que j'ai de plus cher après vous ; le laissez-vous périr à mes yeux ? Tendez votre main à ce malheureux pilote et forcez-le de vous donner la sienne. » Elle ajoute encore, dans la même évidente pensée : « Faites qu'ayant quitté ma famille pour vous suivre, je ne me souviennne d'eux qu'en votre présence ; que ces richesses qui n'ont que trop servi à leur vanité servent à leur pénitence ; soulevez-les tous les uns contre les autres si cela est nécessaire à leur salut (1). » Il est certain que ces passages datent des derniers temps passés par mademoiselle d'Orléans dans le monde ou des premiers mois de son entrée en religion, et l'on ne peut se refuser à y voir la preuve touchante que le désir de travailler plus utilement à la conversion de sa famille a été pour une large part dans sa pieuse résolution.

Nous trouvons ailleurs des allusions très-transparentes sur la vie privée de la princesse, antérieurement à sa profession religieuse. Digne petite-fille de la Palatine, nous la voyons implorer l'aide de Dieu pour perdre l'habitude de jurer qu'elle avait adoptée en empruntant aux hommes leurs goûts pour la chasse, l'équitation et autres exercices tout masculins. Ailleurs on sent que mademoiselle d'Orléans a

(1) M. le baron Ernouf voit dans ce saisissant passage une allusion à la fatale influence exercée sur M^{lle} de Valois et sur la duchesse de Berry par les dérèglements de leur père, et le désir qu'une rupture éclate entre lui et ses enfants, plutôt que de voir se prolonger une si fâcheuse situation.

eu à se vaincre elle-même avant de chercher le calme et la paix au fond d'un cloître. A l'occasion de la femme adultère nous lisons ces lignes significatives : « Personne ne m'a condamnée, Seigneur, « mais je viens vous avouer mon crime et vous « demander miséricorde. Hélas ! je n'ai que trop « suivi les maximes du monde, et, quoiqu'il ne « m'approuve pas, il n'a pas eu assez de force pour « me condamner. Mes amis et mes ennemis m'ont « abandonnée ; c'est alors que, me trouvant seule « avec vous dans le fond de mon cœur qui est votre « temple, je suis demeurée dans le silence, couverte « de confusion. Aujourd'hui, comblée de vos grâces, j'ose encore vous demander celle d'oublier le « monde et de m'oublier moy-même. » Ce passage paraît assez sérieux à M. le baron Ernouf pour être considéré par lui comme une allusion directe à la passion que mademoiselle d'Orléans aurait eu, suivant Duclos, pour le chanteur Cauchereau, j'ajouterai, et pour le jeune page, héros du roman raconté par madame la baronne d'Oberkirek. Sans admettre aussi positivement ce rapprochement, je ne prétends pas le repousser absolument, mais je trouverais plus d'arguments encore dans le passage suivant : « J'ay trop vu les effets de votre puissance « pour être surprise de la guérison miraculeuse « des malades qu'on vous présente ; c'est ce qui me « donne la hardiesse d'approcher et de vous de- « mander miséricorde. Vous sçavez, Seigneur, que « la fièvre me consume et me mine à un tel point

« que je ne suis pas reconnoissable ; tous les remè-
 « des m'ont été inutiles ; vous m'en avez déjà ap-
 « pliqué quelques-uns qui m'ont soulagée, mais
 « qui ne m'ont point entièrement guérie. Je suis
 « couchée sur le lit de mon infirmité, parce que je
 « brûle d'un feu que vous n'avez pas allumé. Ve-
 « nez donc, ô médecin de mon âme, prenez-moi la
 « main, commandez à la fièvre de me quitter. J'ai
 « été semblable à ces possédés de l'Évangile, en ce
 « que je me suis contentée de vous confesser de
 « bouche, tandis que mes actions démentoient mes
 « discours. Ah ! Seigneur, si vous m'aviez aban-
 « donnée entièrement, je vous haïrois, et je sens,
 « malgré mes infidélités passées, un amour ardent
 « pour vous ! Brûlez un cœur qui n'a été que trop
 « longtemps partagé par les créatures ; faites sen-
 « tir à mon corps les effets de votre justice, mais ne
 « me séparez jamais de vous (1) ! »

Ce cri part réellement du cœur et il me semble indiquer chez la princesse un sentiment plus vif que celui inspiré par un comédien.

Dans d'autres parties de ce manuscrit, on recon- naît des pages écrites sous l'impression des senti- ments jansénistes de la princesse. Elle s'y préoc- cupe souvent des troubles de l'Église, de l'attitude du clergé, de ses désordres, de ses divisions ; elle y parle avec une véritable douleur des agitations cau- sées par la grande affaire de la bulle *Unigenitus*.

(1) Chapitre XXVIII.

Elle y prie « pour que le spectacle de ces troubles
 « et de ces scandales ne fasse que l'affermir dans sa
 « foi ». Elle insiste sur les vices des évêques de
 cour, sur les complaisances et les faiblesses des
 Molinistes. A propos de la tentation du Christ dans
 le désert, elle s'écrie : « Voilà l'exemple des chré-
 « tiens et surtout des gens d'Église, mais qu'il est
 « rare qu'on le suive ! Si l'on ne s'abandonne à la
 « bonne chère, on est surpris par la vaine gloire ;
 « si l'on résiste à ces premières tentations, on suc-
 « combe presque toujours à l'envie d'être riche. Si
 « ce sont des séculiers, appliqués à plaire à leurs
 « princes, non par amitié, mais par intérêt, ils ne
 « pensent pas à repousser ces tentations par de bon-
 « nes lectures, par de bonnes œuvres, et les confes-
 « seurs sont souvent ceux qui leur en ostent le plus
 « les moyens. L'on voit mesme jusques aux prestres
 « et aux évêques adorer le diable, adorer le monde
 « pour en tirer quelque avantage, oserai-je le dire ?
 « pour de l'argent, pour des abbayes, trahir la vé-
 « rité, faire un trafic honteux du corps de Jésus-
 « Christ (1) ! »

On sent dans cette page toute l'ardeur de la prin-
 cesse, stimulée par son directeur, le Père Ledoux,
 à l'influence duquel il faut attribuer certaines ex-
 centricités théologiques, certaines déclamations
 peu en rapport avec le ton général du travail. On
 devine que mademoiselle d'Orléans, en écrivant ces

(1) Chapitre XV.

lignes vigoureuses, avait en vue le cardinal Dubois qu'elle détestait. La date de ce manuscrit le démontre du reste, et il est facile de prouver qu'il fut commencé au moment de son noviciat ; car, à propos de la Purification de la Vierge, elle parle de sa prochaine entrée en religion, et son ardente prière pour la conversion de son père prouve qu'il vivait encore. Ces réflexions ont donc été commencées au plus tôt en 1717, et terminées au plus tard en 1724 : elle n'y parle aucunement en effet de la mort du duc d'Orléans, à laquelle elle n'aurait pas certainement manqué de faire allusion. Ce traité me paraît représenter l'abbesse de Chelles sous un jour tout nouveau ; il la fait réellement connaître, en exposant à nu le travail intérieur qui s'accomplissait pour ainsi dire quotidiennement en elle. Il la montre avec son imagination ardente, violente même, presque brutale, mais toujours dirigée vers le bien ; il explique ces écarts jusqu'alors incompréhensibles, ces variations brusques et capricieuses, qui tantôt la jetaient dans une dévotion des plus austères, et tantôt lui faisaient rechercher des distractions peu compatibles avec sa robe, selon que le souffle de la foi la maîtrisait plus ou moins ; mais ces réflexions viennent aussi nous fournir un puissant argument pour mettre fin sans réplique aux odieuses accusations que quelques pamphlétaires ont répandues, dont Duclos a eu la coupable faiblesse de se faire l'écho, et auxquelles nous n'avons pas voulu nous arrêter sérieusement dans le cours de ce récit. Ce

traité, au contraire, prouve irréfutablement l'humilité de la princesse, sa résignation réelle aux règles sévères de la discipline religieuse, ses efforts constants pour dompter une nature violente, pour briser un caractère altier et emporté. L'un des historiens les plus sérieux du dix-huitième siècle, M. de Lacretelle, réproouve complètement ces calomnies, auxquelles il ne croit en aucune façon : il se contente de mentionner les « bizarreries » et les « inconséquences » de l'abbesse de Chelles. Mais il ne connaissait pas les réflexions que nous venons de faire passer rapidement sous les yeux du lecteur; s'il avait pu les lire, il n'aurait certainement pas écrit ces mots : il aurait admiré au contraire la princesse, car le mérite de sa vie religieuse est d'autant plus grand, qu'elle a eu davantage à vaincre et à souffrir.

Nous croyons utile d'extraire de ce travail, important pour la connaissance du caractère de mademoiselle d'Orléans, un certain nombre de courts passages qui prouveront combien peu elle se faisait d'illusions sur elle-même, et aussi combien sa foi était vive et sa vocation réelle.

« Ne m'abandonnez pas, Seigneur, éclairez-moi, lisez dans mes ténèbres : venez dans mon cœur et ne permettez pas qu'il vous rejette davantage (1). »

« Conservez - moi toujours pure, Seigneur!

(1) Chapitre 1^{er}.

O Marie, il vous est glorieux de recevoir les vœux d'un cœur qui s'est si souvent révolté contre vous (1) ! »

« Que je sois, Seigneur, de celles qui s'entretiennent le plus avec vous ; que je ne sorte plus du temple où je me suis consacrée (2) ! »

« O folie du monde ! ô terrible aveuglement ! éclairez-moi, ô mon Dieu, et retirez-moi du brouillard. Je crie vers vous, mais ma voix est étouffée par mes passions. Vous voyez le fond de mon cœur : il est sec et aride, il se meurt, si vous ne venez à son secours (3). »

« C'est vous seul, ô mon Dieu, qui pouvez faire taire cette chair où je ne sens que trop que je suis née, qui pouvez me rendre tout esprit (4). »

« O mon Dieu ! nous suivons aveuglément nos désirs déréglés : il semble que vous ne nous avez élevés au-dessus des autres que pour vous offenser davantage (5)... »

« O douceur véritable qui naît d'une sincère charité, possédez mon cœur, étouffez ces mouvements de colère dont l'orgueil est le père (6)... »

« Il m'auroit peut-être été heureux de n'avoir pas eu tant de monde sous moi ; je ne m'en glorifie

(1) Chapitre III.

(2) Chapitre VIII.

(3) Chap. XI.

(4) Chap. XX.

(5) Chap. XXII.

(6) Chap. XL.

done, Seigneur, que par le sacrifice que je vous en ay fait; heureuse si j'eusse pu les faire marcher dans votre voye; mais comment l'aurois-je pu apprendre? Je ne le faisois pas moy-mesme (1). »

Nous reproduirons en entier le chapitre LXXXVIII, écrit à propos de l'évangile de la femme courbée, guérie le jour du sabbat :

« Seigneur, vous voyez ma misère : je suis possédée d'un démon qui me tient dans des chaînes si pesantes que je ne puis lever les yeux vers vous. Je suis accablée du poids de mes péchés, qui m'attachent tellement à la terre, que j'en suis toute courbée. Dans cet état misérable, je ne peux pas moins vous adresser mes cris; appelez-moi, Seigneur, et délivrez-moi de mon infirmité. Votre charité vous le demande pour moy : imposez-moy les mains, en me donnant l'esprit de force, d'amour et fidélité. Redressez mes voyes afin que je puisse vous rendre gloire, et que rien ne m'empêche de bénir votre nom dans le temps et dans l'éternité. »

Nous citerons encore la méditation de la guérison de l'aveugle de Bethsaïde, à cause de la claire allusion qu'elle renferme :

« J'étois aveugle, mais maintenant je vois les hommes comme des arbres, c'est-à-dire tout m'effraye, et j'ai peine à résister aux moindres tentations. Ouvrez-moy les yeux, Seigneur, afin que, vous voyant et croyant en vous, j'espère en votre misé-

(1) Chap. XLVI.

ricorde, qui m'a fait sortir du village, c'est-à-dire de la maison de mon père, pour me mettre au milieu du chemin de salut que je ne quitterai plus, voulant vous estre fidelle et l'espérant de vostre grâce. »

Nous n'ajouterons rien à ces citations. Seulement nous sommes heureux d'avoir pu mettre en pleine lumière les qualités élevées et les vertus sérieuses d'une princesse dont on a trop longtemps travesti le caractère ; que les uns ont bien injustement accusée d'une corruption contre laquelle sa vie entière proteste, que les autres ont voulu associer à des intrigues romanesques dont rien, bien au contraire, n'établit la véracité ; que les plus bienveillants ont représentée sous les traits d'une personne fantasque. L'abbesse de Chelles a toujours été profondément religieuse, dévouée à son état, et si, sous le coup de déboires assez vifs, de découragements que les circonstances expliquent, elle a cherché pendant quelque temps des distractions que nous n'hésitons pas à taxer de ridicules, la plus grande partie de son existence a racheté largement ces fantaisies déplacées : le recueil auquel nous venons de faire des emprunts, bien moins étendus que nous n'aurions souhaité, prouve la profonde conviction de sa vocation, son horreur du vice et son ardent désir d'avancer dans la voie de la perfection. On ne peut lui refuser une véritable valeur morale, une intelligence supérieure au plus grand nombre de ses contemporaines : en un mot

Mademoiselle d'Orléans représente une figure des plus originales dans cette société futile et corrompue du dix-huitième siècle : elle n'a pas eu peu de mérite quand on pense au milieu dans lequel elle est née , à l'éducation déplorable qu'elle a reçue, et aux exemples qui ne pouvaient que frapper sans cesse ses yeux.

III.

MADemoiselle DE VALOIS.

CHAPITRE PREMIER.

Naissance de la princesse. — Son portrait. — Son caractère. — Elle est mise à Chelles. — Projet de mariage avec le prince de Conti. — M^{lle} de Valois dans le monde. — Son éducation. — Le prince de Bourbon. — Richelieu. — Intrigues amoureuses. — Richelieu à la Bastille. — MM^{lles} de Charolais et de Valois. — Négociations pour le mariage avec le prince de Modène. — Résistance de la princesse. — Elle consent pour obtenir la liberté de Richelieu. — Ses chagrins.

Le 4 août 1714, le duc d'Orléans retira sa troisième fille de l'abbaye de Chelles, où, à son grand regret, nous l'avons vu, elle avait été mise en pension avec sa sœur. Charlotte-Aglaé, dite mademoiselle de Valois, avait alors treize ans et dix mois. Elle n'était pas précisément jolie : « Elle est brune, dit sa grand'mère, elle a de fort beaux yeux, mais son nez est vilain et trop gros. Selon moi, elle n'est point belle ; il y a pourtant des jours où elle n'est pas laide, car elle a de belles couleurs et une belle peau. Lorsqu'elle rit, une grande dent qu'elle a à la mâchoire d'en haut fait un vilain effet. Sa taille est courte et laide ; sa tête enfouée dans les épaules, et, ce qu'elle a de pire à mon avis, c'est la mauvaise grâce qu'elle met en tout ce qu'elle fait ; elle va

comme une femme de quatre-vingts ans (1). » Quant au caractère, nous savons que « madame d'Orléans seroit la plus fausse de toutes les personnes du monde s'il n'y avoit pas sa fille, mademoiselle de Valois. Celle-ci est pire encore. Je trouve affreux de trouver une fausseté aussi horrible dans une personne aussi jeune (2). » Dangeau constate que la sortie de la princesse de son abbaye fit courir des bruits de mariage : déjà l'année précédente il avait été question à la cour de son union avec le prince de Conti. Saint-Simon nous a conservé le détail de cet épisode, dont « le roi, dit Dangeau, se montra très-froissé » (3).

C'est la duchesse de Berry qui, de sa pleine autorité, avait imaginé cet hymen. Très-liée avec mademoiselle de Conti, quoique celle-ci fût plus âgée qu'elle de six années, ces deux princesses se voyaient souvent, habitant toutes deux Paris presque constamment. Élevée sévèrement par sa mère, tenue plus sévèrement encore, mademoiselle de Conti trouvait dans ses relations avec mademoiselle d'Orléans des distractions qu'elle recherchait avec ardeur : elle faisait avec elle des parties à Saint-Cloud et à Paris. Elle laissa voir une grande satisfaction quand son amie devint duchesse de Berry,

(1) Lettre de Madame du 6 octobre 1717. — Elle dit ailleurs que sa petite-fille ressemblait absolument à son frère bâtard, l'abbé, fils de la comédienne Florence.

(2) *Ibid.*, 17 mai 1717.

(3) Juin 1713.

satisfaction que la princesse de Conti ressentait avec non moins de complaisance. « Ces dispositions de la mère et de la fille, dit Saint-Simon, firent naître la pensée à madame la duchesse d'Orléans de faire sonder mademoiselle de Conti par madame la duchesse de Berry sur le mariage d'une des demoiselles ses sœurs avec M. le prince de Conti, son frère. » Ce projet plut beaucoup au duc d'Orléans ; mademoiselle de Conti ne le goûta pas moins vivement, y trouvant des motifs de resserrer encore une liaison qui lui était véritablement chère, et sa mère se montra disposée à y prêter également la main. Tout semblait marcher à merveille, quand mademoiselle de Conti commit l'imprudence de s'ouvrir de son secret à la princesse de Condé. Celle-ci, loin de seconder les desseins de sa petite-fille, vit au contraire un moyen depuis longtemps cherché par elle de raccommoder ses enfants divisés au sujet de la succession de M. le Prince : ce moyen était tout trouvé par le mariage du prince de Conti, son petit-fils, avec mademoiselle de Bourbon, et par celui du duc de Bourbon avec mademoiselle de Conti, ce que cette dernière, déjà arrivée à l'âge de vingt-cinq ans, souhaitait vivement. La vieille princesse était assurée d'avance de rencontrer le meilleur accueil auprès du roi, qu'elle savait désireux d'empêcher des procès dans sa famille, et qui était indisposé contre le duc d'Orléans pour avoir songé à ménager un mariage dans sa maison, sans venir au préalable demander son auto-

risation. Ce qui était prévu se réalisa : le roi approuva le double projet de madame la Princesse. Mademoiselle de Conti se trouva alors dans un cruel embarras, et voulut avoir une explication avec son amie avant que la nouvelle n'éclatât dans le public. Elle lui demanda donc un rendez-vous à Saint-Cloud, sans perdre une minute, et elles se rencontrèrent à l'heure dite, comme la princesse de Condé partait pour aller trouver le roi à Versailles. Mademoiselle de Conti ne put ni cacher son imprudente confiance, ni la démarche de sa grand'mère. « Il n'en fallut pas davantage à madame la duchesse de Berry, écrit Saint-Simon, pour lui persuader que mademoiselle de Conti ne s'étoit servie de la confiance qu'elle avoit eue en elle que pour en profiter pour elle-même, en violant son secret, et en poussant madame la Princesse à une démarche dont la force et la promptitude lui ressembloient si peu, et dont tout le fruit étoit pour mademoiselle de Conti. Elle ne lui cacha pas ce qu'elle en pensoit, et la traita avec toute l'indignité et toute la hauteur qu'elle crut qu'elle méritoit. » La duchesse s'empressa de prévenir de cette complication ses parents, « qui furent bien en peine du silence qu'ils en avoient gardé au roi ». La colère de Louis XIV ne se fit en effet pas attendre : le soir même, il lava rudement la tête à M. le duc et à madame la duchesse d'Orléans et à madame la duchesse de Berry, et il leur défendit de penser davantage à un mariage qu'ils avoient osé non-seulement préparer, mais

fort avancer sans lui en avoir parlé, et sans savoir s'il l'aurait pour agréable (1).

Jamais la duchesse de Berry ne pardonna à mademoiselle de Conti son imprudence, qu'elle continua à considérer comme préméditée, et, jusqu'à sa mort, « elle se piqua de lui faire sentir en toute occasion publique, car de particulière il n'y en eut plus entre elles, tout le poids de sa haine et de son mépris. »

Le duc d'Orléans ne conserva pas sa fille auprès de lui ; elle fut pendant quelque temps logée au Val-de-Grâce, où on la reconduisait chaque soir. Mais, à dater du commencement de l'année 1715, nous la voyons installée complètement au Palais-Royal. Le 15 janvier, le duc la mena avec sa sœur de Chartres dans sa loge, au bal de l'Opéra ; il l'y conduisit de nouveau le 3 mars (2). On avouera que Philippe d'Orléans avait une singulière manière de comprendre l'éducation à donner à une fillette de quatorze ans. Sa mère ne paraît pas s'être préoccupée d'elle plus que de mesdemoiselles d'Orléans et de Chartres. La vieille Palatine, au contraire, malgré le peu de sympathie qu'elle lui inspirait, mécontente alors de la duchesse de Berry, attirait mademoiselle de Valois : elle cherchait à l'amuser, tout en lui donnant de sages conseils ; elle l'emmenait à la chasse

(1) Saint-Simon : — Les fiançailles de ce double hymen eurent lieu le 8 juillet suivant.

(2) Dangeau.

à Marly (1). Mais que penser des soins donnés à cette princesse, d'après ce passage emprunté à une lettre de Madame, du 18 juin 1715 : « Lorsqu'elle était toute jeune, j'avois espéré que mademoiselle de Valois seroit fort belle, mais j'ai été bien déçue ; il lui est venu un grand nez aquilin qui a tout gâté ; elle avoit auparavant le plus joli nez du monde. Ce qui a causé ce malheureux développement, c'est qu'on lui a permis de prendre du tabac. »

Avec de pareils débuts quant à l'éducation, douée d'instincts véritablement mauvais, mademoiselle de Valois devait, dans un milieu comme celui où elle vivait, cheminer rapidement dans la voie du mal. De l'année 1716 nous ne savons rien, sinon que sa mère la conduisait souvent à la Comédie et son père à l'Opéra. L'année suivante elle alla, selon Dangeau, une fois voir sa sœur à Chelles, et, à la fin de l'automne, on parla de son mariage avec le comte de Charolais qui revenait de Bavière. En 1718, nous la voyons prendre part aux fêtes données par le Régent, à l'occasion de la visite de son gendre, le duc de Lorraine (2). Sa mère s'était alors rapprochée d'elle, espérant la décider à épouser le prince de Dombes, après avoir vainement essayé d'y déterminer sa fille de Chartres. Nous avons dit dans le chapitre précédent les causes qui donnaient à la du-

(1) « J'emmenai à la chasse M^{lle} de Valois, qui n'avait jamais vu de chasse... »

(2) Dangeau, février.

chesse d'Orléans un si vif désir de se rapprocher par un hymen de la cour de Sceaux. Elle ne put triompher de la résistance de la jeune princesse, et elle en conçut un véritable dépit, car elle avait bien compris que ce mariage aurait lié la main au Régent, en l'empêchant de traiter aussi rudement le beau-père de sa fille. « Elle reproche constamment à mademoiselle de Valois que, si elle avoit épousé son neveu, le malheur qui a frappé son frère et son fils ne seroit pas arrivé; elle ne peut avoir sa fille devant les yeux, car elle m'a priée de la garder quelque temps auprès de moi (1). » Ce passage explique de reste la résolution de mademoiselle de Chartres, qui préféra donner, sans plus d'hésitation, suite à ses projets de vocation religieuse, plutôt que de demeurer exposée aux duretés d'une mère chez laquelle l'amour-propre froissé ne pardonnait pas.

Madame reçut donc chez elle, à Saint-Cloud, la princesse, et presque aussitôt elle fut demandée par le duc de Bourbon pour son petit-fils le comte de Charolais (2), dont on avait déjà parlé pour elle l'année précédente. Cette demande n'eut pas de suite, bien que mademoiselle de Valois ne vît pas d'un mauvais œil ce prince, véritable aventurier, dont l'histoire devait bientôt enregistrer la féroce dépravation. La vieille Palatine put connaître plus

(1) Lettre de Madame du 6 septembre 1718.

(2) *Ibid.* 18 septembre.

intimement le caractère de sa petite-fille, et ce fut de façon à la convaincre qu'il serait impossible de trouver un cadeau plus triste à faire à un mari.

« Si elle étoit de ces gens qui ne se soucient pas de plaire, je ne m'étonnerois pas qu'elle se négligeât tellement dans sa façon d'agir ; mais elle aime qu'on la trouve jolie ; elle a du goût pour la toilette, et elle ne peut pourtant pas comprendre que la meilleure toilette c'est la bonne mine et la bonne grâce, et que, lorsque cela manque, nulle toilette ne peut en tenir lieu (1). » Elle était en effet très-coquette, avide de plaisirs, mais elle avait la paresse et l'insouciance de sa mère. Malgré le portrait peu flatteur tracé par sa grand'mère, mademoiselle de Valois, d'après les contemporains, était à cette époque très-agréable : sans être belle, ni même peut-être réellement jolie, elle plaisait et séduisait : ses yeux avaient un charme extrême, son teint était d'un rare éclat, son sourire des plus tendres. Elle avait de l'esprit, mais par paresse elle le laissait le plus souvent sommeiller : l'ennui même ne pouvait pas la faire sortir de son indolence native qui l'avait empêchée d'apprendre aucun des arts d'agrément vers lesquels son intelligence l'aurait certainement conduite avec succès.

Madame cependant cherchait à se rendre agréable à sa petite-fille, que la duchesse d'Orléans ne songeait nullement à reprendre auprès d'elle. Pen-

(1) Lettre de Madame, 25 juillet 1718.

dant l'hiver de 1719, elle la conduisit à toutes les représentations théâtrales, distractions subitement interrompues par une petite vérole heureusement sans gravité (1). Il est à présumer que ce complément d'éducation porta ses fruits, car c'est à cette époque que se place son aventure avec le duc de Richelieu, de galante mémoire. Mademoiselle de Valois avait, assure-t-on, hérité du tempérament paternel, et il paraît que pour l'amour seulement elle oubliait sa paresse habituelle.

Toujours est-il qu'elle remarqua fort le duc de Richelieu, dont nous n'avons pas, comme séducteur, à faire ici l'éloge. Accoutumée à Saint-Cloud à le placer auprès d'elle au jeu, se plaisant à sa conversation brillante et originale, aimant ses hardiesses, enchaînée par ses charmes, elle ne résista pas, semble-t-il, aux déclarations que risqua le duc, très-fier de compter parmi ses victimes une princesse du sang. A ce moment il avait cependant pour maîtresse mademoiselle de Charolais, et pendant quelque temps, tout en faisant sa cour à la fille du Régent, il ne négligeait pas la fille des Condé, qui ignorait encore une trahison que toute la cour connaissait. On raconte que ce fut un soir au jeu que mademoiselle de Charolais apprit la fatale nouvelle. Le duc de Richelieu, en cherchant sous la table les pieds de mademoiselle de Valois, se serait trompé et aurait adressé ses imprudentes caresses à

(1) Dangeau. — Buvat.

sa malheureuse rivale qui, désormais fixée sur son sort, se retira avec un certain éclat. Ce qu'il y eut de piquant ce soir-là, c'est que mademoiselle de Valois ne comprit pas que Richelieu s'était trompé, et crut que ce qu'il avait fait était bien à l'adresse de sa rivale, et elle ne lui montra pas un moins vif mécontentement ; mais celui-ci dura peu et bientôt les amours des deux amants ne furent pas plus un mystère à la ville qu'à la cour (1). Le Régent ne les ignorait pas et il en ressentait un violent déplaisir. On raconte qu'à un bal masqué, ayant avisé auprès de sa fille un domino en tout semblable à celui que portait Richelieu, il vint à lui et lui dit : « Marquis, « prenez garde à vous, si vous ne voulez pas aller « une troisième fois à la Bastille. » Ce domino, qui n'était qu'un des familiers du duc, nommé Montconseil, se hâta de se faire connaître en se démasquant : « Dites-donc à votre ami Richelieu, reprit le « Régent avec colère, ce que je viens de vous dire « à son intention (2). » Richelieu se contenta de se venger du duc d'Orléans en lui enlevant sa maîtresse du moment, la comédienne Souris, mésaventure à laquelle ce prince parut peu sensible, car il se consola immédiatement avec la belle Émilie. Le duc voulut probablement faire sentir plus lourdement à ce prince sa mauvaise humeur, et il eut l'imprudence

(1) On verra dans le cours de ce récit que nous avons trouvé dans les archives des affaires étrangères une lettre qui constate irréfutablement la passion de M^{lle} de Valois pour Richelieu.

(2) Soulavie.

de se laisser entraîner dans la conspiration de Cellamare. Sur ce sujet, le Régent ne plaisantait pas, mais il n'en garda pas tellement le secret que sa fille ne sût le danger couru par Richelieu au moment où les menées de cette maladroite entreprise furent éventées. Elle dépêcha sa femme de chambre Pichet au duc, avec un billet que Soulavie nous a conservé et dont nous lui laissons la responsabilité, car on sait combien ce médiocre chroniqueur est malheureusement sujet à caution (1). « Comme vous
« m'avez assuré qu'il ne pouvoit y avoir preuve
« contre vous, je ne doute point que l'avis que je
« vous donne ne soit inutile, mais comme il m'a paru
« que vous aimés à estre informé de tout, je vous
« averti : le conseil est pour l'affaire de M. du
« Maine qu'on va mettre au jour et apparemment
« tout ce qui regarde l'affaire d'Espagne. Je compte
« en savoir davantage ce soir que je vous le dirai ;
« mais ce qui me presse de vous le mander, c'est
« que cela a échappé à ma mère qui croyoit que je
« le savois, et qui, quand elle a vu que je n'en sa-
« vois rien, m'a fort recommandé de n'en rien dire.
« Je n'ai perdu un moment pour vous en avertir ;
« mandés-moi si vous êtes sans inquiétude, car
« j'avoue que je n'y suis plus. » Dans un second
billet, expédié peu de temps après celui-ci, made-

(1) Je dois reconnaître que l'orthographe est parfaitement semblable à celle des nombreuses lettres de la princesse, conservées dans les archives des affaires étrangères.

moiselle de Valois prévenait Richelieu que son père assurait avoir les pièces les plus compromettantes contre lui. Le lendemain, en effet, il était conduit pour la troisième fois à la Bastille (29 mars 1719). Il se produisit alors un incident réellement fait pour exciter au plus haut degré la curiosité publique. Mademoiselle de Charolais sentit se rallumer toute sa passion pour Richelieu, et, oubliant sa haine et sa jalousie, elle vint trouver mademoiselle de Valois afin de concerter avec elle les moyens de rendre la liberté à leur cher prisonnier. On assure que mademoiselle de Charolais s'engagea envers sa cousine à ne plus jamais chercher à le voir, si celle-ci parvenait à lui sauver la vie.

Grâce à l'intervention des deux princesses, la captivité de Richelieu était des plus douces ; il avait des livres, un trictrac, une basse de viole pour charmer diversement ses loisirs forcés. Mademoiselle de Charolais, fidèle à sa promesse, ne mettait pas les pieds à la Bastille, s'occupant seulement de procurer au prisonnier des adoucissements. Elle était certainement du nombre des femmes du monde dont parle alors Madame, dans sa lettre du 19 mai :
« Mademoiselle de Charolais dit que l'affaire de
« Bayonne ne peut être vraie, parce que le duc de
« Richelieu ne lui en a pas parlé et qu'il n'avoit
« rien de caché pour elle. Elle dit aussi qu'elle ne
« veut pas voir mon fils, puisqu'il a fait mettre le
« duc à la Bastille. Le duc se promenoit sur la ter-
« rasse, frisé et paré, et toutes les dames se tenoient

« dans la rue pour voir cette belle image. » Mademoiselle de Valois ne s'en tenait pas à des visites aussi platoniques. Imitant la générosité de mademoiselle de Charolais qui, à force d'argent, était parvenue, en 1716, à faire ouvrir la porte de la prison de Richelieu, elle ne recula devant aucun sacrifice pour y parvenir à son tour, et Soulavie affirme qu'elle y consacra 200,000 livres en billets qu'elle avait obtenus de la libéralité de son père. Le même chroniqueur, — nous avons dit avec quelle hésitation il faut accueillir ses assertions, — raconte qu'à la fin les deux cousines venaient ensemble voir le duc, à la nuit, avec des bougies, des bonbons, des briquets, beaucoup d'argent ; qu'on pleurait et se lamentait ensemble et que le prisonnier plus avisé faisait trêve aux larmes pour concerter avec ses aimables visiteuses les réponses qu'il devrait faire le lendemain aux insidieuses questions de Le Blanc et de d'Argenson.

Depuis le commencement de l'hiver mademoiselle de Valois était, comme nous l'avons dit, auprès de sa grand'mère qui la menait presque tous les jours au spectacle. La surveillance de la vieille princesse était peu sévère, et l'on devine combien sa colère dut être vive quand elle sut à quel point elle avait été trompée. Elle renvoya brusquement la princesse après une scène violente. Du reste, elle ne parle de ce scandale qu'une seule fois dans sa correspondance, mais en termes assez indignés pour donner la mesure de son irritation et

en même temps ne laisser malheureusement aucun doute sur les frasques de sa petite-fille : « Vous me
« demandez ce qui m'a mis récemment si fort en
« colère, écrit-elle de Saint-Cloud le 13 mai ; je ne
« puis le raconter en détail, mais en gros : c'est
« l'effroyable coquetterie de mademoiselle de Valois
« avec ce maudit due de Richelieu, qui a montré
« les lettres qu'il avoit d'elle, car il ne l'aime que
« par vanité. Tous les jeunes seigneurs de la cour
« ont pu voir les lettres où elle lui assigne des ren-
« dez-vous. Sa mère vouloit que je la reprisse avec
« moi, ce que j'ai refusé tout net ; mais on ne cesse
« de revenir à la charge et je suis horriblement
« vexée ; l'espèce humaine me fait horreur. Je ne
« peux supporter l'idée de revoir mademoiselle de
« Valois, et il faut le faire cependant, afin d'éviter
« un bien fâcheux éclat ; la vue de cette étourdie
« me fera mal. Tout cela est la suite de la nullité et
« de l'apathie de la mère ; que Dieu lui pardonne,
« mais elle a bien mal élevé ses filles (1). » Durant
cette triste période les mémoires du temps parlent
fort peu de mademoiselle de Valois ; Dangeau nous
apprend uniquement qu'elle accompagna sa sœur

(1) Madame ne s'était d'ailleurs jamais fait d'illusion à l'égard de cette princesse ; dès le 31 mars 1718, elle écrivait déjà : « Je n'en ai nullement bonne opinion, aussi je ne prie pas pour sa vie : elle n'a aucun bon mouvement ; elle ne s'inquiète nullement de sa mère et très-peu de son père ; elle me déteste plus que le diable et elle hait toutes ses sœurs : elle est fautive, menteuse et horriblement coquette : en somme, elle nous donnera à tous bien du chagrin. Je voudrais qu'elle fût déjà mariée et bien loin d'ici pour qu'on n'en entendît plus parler. »

à Chelles quand elle s'y rendit, le 25 mai, pour son installation, et qu'elle assista ensuite aux fêtes données pour sa bénédiction abbatiale. Les lettres de Madame renferment de rares mentions : « Elle se
« néglige beaucoup, écrit-elle le 19 mai, sans pou-
« voir s'empêcher de louer à certains égards sa
« petite-fille ; elle marche mal ; elle aime cepen-
« dant qu'on lui dise qu'elle est belle et elle a un
« goût excessif pour la parure ; elle ressemble
« beaucoup aux Mortemart, surtout à la Sforze ;
« elle a l'esprit des Mortemart. » Quelques jours
après, le 8 juin, au contraire : « Elle ne signifie
« rien et restera toute sa vie parfaitement insigni-
« fiante ; elle ne mérite pas que nous parlions
« d'elle. »

Le duc d'Orléans ne pouvait cependant ignorer la conduite de sa fille, et, tout blasé qu'il fût sur les écarts de ce genre, il avait été trop bien édifié une première fois par ceux de la duchesse de Berry pour ne pas s'émouvoir autrement de ceux-ci ; il semblait fermer les yeux, afin de ne pas avoir à prendre des mesures qui auraient porté le scandale à son comble. Mais il ne pensait pas moins que sa mère à se débarrasser le plus honnêtement possible de cette « étourdie », et il souhaitait certainement avec ardeur de la pouvoir marier, « pour qu'on n'entendit plus parler d'elle ». Déjà les années précédentes il avait été question de plusieurs hymens pour elle. Dangeau nous apprend, à la date du mois d'août 1718, que « l'ambassadeur du roi de

« Sicile, Provana, venu pour proposer la quadruple alliance, offre aussi pour mademoiselle de Valois la main du prince de Piémont. » Mais je crois qu'il commet une erreur et qu'il s'agit ici de mademoiselle de Montpensier, comme nous le démontrerons en nous occupant de cette dernière princesse. En revanche, vers le commencement de l'automne de 1719, le bruit de son union avec le prince héréditaire de Modène se répandit dans la cour et prit rapidement consistance.

François d'Este était fils du duc Renaud de Modène et de Charlotte-Félicité de Brunswick-Hanovre ; il avait vingt-deux ans au moment où nous entendons prononcer son nom à Versailles. Madame en trace un portrait assez flatteur : « On dit beaucoup de bien du prince de Modène ; il a de la capacité et de bons sentiments ; il n'est pas beau, mais il est bien élevé et très-raisonnable. Ce prince a dû être tout à fait épris du portrait de sa future épouse ; il me fait vraiment bien de la peine (1) ! » Le Régent n'avait aucun motif de repousser une pareille union. Après avoir été alternativement l'allié de l'empire et de la France, le duc de Modène avait fini par se prononcer dans un sens favorable à notre politique, et elle ne pouvait que trouver un nouvel appui en Italie par ce mariage. C'est le

(1) Lettre du 28 décembre 1719. Le résident de France, à Parme, le dépeint ainsi en 1713 : « Il est d'une stature médiocre, plutôt bien fait qu'autrement, la démarche dégagée et la contenance aisée, le visage laid, brun, ridé, long, un air poli et de guerre. » (14 mai, Aff. étrang.)

marquis Ranzoni Machiavelli, ministre de Modène à Versailles, qui conçut le premier cette idée, et, ayant su s'introduire dans la familiarité du Régent par un cynisme spirituel et par l'emploi des bouffonneries de son pays, il n'eut pas de peine à se faire accepter par une famille dont l'idée dominante alors était de se débarrasser honnêtement d'une « étourdie » aussi turbulente. Le comte Salvatico, dont nous aurons à reparler plus longuement, fut chargé de faire la démarche officielle. Il débuta mal : ayant cru devoir adresser au roi sa requête par l'intermédiaire du maréchal de Villeroy, il froissa Dubois qui montra une grande opposition. Salvatico comprit sa faute et la répara en vrai Italien, en offrant au ministre cinq tableaux du plus grand prix. Dubois trouva dès lors que tout était pour le mieux (1).

Le duc d'Orléans prêta complètement et sans tarder les mains à ce projet. Mais la princesse, de plus en plus éprise de Richelieu, n'entendait nullement engager sa liberté, ni surtout s'éloigner. Il

(1) Ces cinq tableaux, d'après une lettre de remerciements de Dubois, du 23 juillet 1720, conservée dans les registres des Affaires étrangères, étaient : une Piété de Carrache, un Jugement de Salomon et un Mars et Vénus de Véronèse, une Suzanne au bain de Carrache et une Vierge du Corrège. Dubois désirait vivement un Saint-Georges. « M. de Salvatico, écrit Colibeaux, le 15 août 1720, fut assez imprudent pour me dire un jour en me montrant le diamant dont Monseigneur le duc d'Orléans lui a fait présent, qu'il n'étoit pas assez beau. C'est peut-être la raison pour laquelle M. le duc de Modène n'a pas donné le Saint-Georges. » Salvatico n'était pas non plus oublié, et, le 7 novembre 1719, il demanda au régent des actions de Law. (Arch. des Aff. étr.).

fallut négocier véritablement, recourir à des ruses, à des finesses, à des promesses, à des menaces. Celles-ci même seules, paraît-il, réussirent. Depuis six mois Richelieu était à la Bastille, tout en faisant réclamer son élargissement par le cardinal de Noailles, sous le prétexte de son grave état de santé. Mesdemoiselles de Valois et de Charolais agissaient vainement encore plus vivement, quand le Régent, en feignant de concevoir des inquiétudes sur la fin de l'affaire du duc, comme si de nouveaux documents étaient venus augmenter ses charges, offrit à sa fille la liberté du duc à la condition qu'elle épouserait le prince de Modène : elle finit par consentir quand elle eut reconnu la ferme résolution de son père de ne pas céder, et l'état réellement inquiétant de la santé du cher prisonnier : « Le mariage dont on
 « parloit est tout-à-fait résolu (1). Elle a eu de la
 « peine à se résoudre à quitter la France ; mais,
 « enfin, elle a consenti à épouser M. le prince de
 « Modène. C'est un prince fort bien fait et qui n'a
 « que vingt-un ans. M^{me} la duchesse de Brunswick,
 « sa grand'mère, et qui est à Modène, est sœur de
 « M^{me} la Princesse et a toujours fort souhaité que
 « son petit-fils épousât une princesse française. »
 Le lendemain le Régent fit une longue visite à sa fille (2). On ne savait pas encore à la cour la date

(1) Buvat dit positivement, à la date du 5 novembre, que ce mariage fut décidé à la condition de la sortie du duc de Richelieu de la Bastille.

(2) Dangeau. — Le Régent annonça, en ces termes, ce mariage à la

de la célébration du mariage, ni la quotité de la dot, sinon qu'elle devait être considérable. Mademoiselle de Valois alla rejoindre ensuite sa mère, en retraite alors à Montmartre à cause de la Tousseint, et elle y passa quelques jours. Dangeau ajoute que « l'on croit que la princesse partira à la fin du
 « mois pour Modène et elle en paroît fort contente
 « présentement. » Madame se montre très-satisfaite : « J'ai à vous mander, écrit-elle le 30 novem-
 « bre 1715, une nouvelle qui me fait grand plaisir :
 « le mariage de mademoiselle de Valois et du prince
 « de Modène. Le courrier est parti hier pour Rome,
 « pour demander les dispenses, car ils sont parents
 « au deuxième degré. La fiancée se désole ; elle
 « auroit voulu épouser son cousin, le comte de Cha-
 « rolais (1), mais il ne l'a pas voulu, car tous les
 « parents dans la famille royale se détestent comme
 « le diable. » Le 9 décembre elle dit encore : « Ma-
 « demoiselle de Valois commence à se consoler
 « depuis qu'elle voit les belles toilettes qu'on lui
 « fait : on lui donne quarante habits différents (2) ;
 « on a aussi envoyé de Modène de beaux diamants :
 « c'est une consolation (3). » Mais, le 15, tout change.

reine d'Espagne : « Je voudrois que ma fille pût rendre à l'Italie ce que l'Italie a donné en votre personne à la maison de France, mais il n'est pas permis de porter des souhaits si loin. » (Lemontey, I, 435.)

(1) Madame écrivait cela pour le public. Deux jours avant, elle dit : « Elle vint chez ma fille avec sa mère : elle étoit fort triste et avoit les yeux rouges et gros comme le poing. »

(2) Buvat parle de 60 paires d'habits complets, 15 par saison.

(3) On assure que les cadeaux du roi s'élevèrent à plus de 4 millions.

« Notre promesse fait contre fortune bon cœur ou
 « bonne mine à mauvais jeu. Quoique sa bouche
 « s'exprime gaiement, ses yeux sont toujours gros
 « et rouges ; on voit bien qu'elle passe la nuit à
 « pleurer. »

Mademoiselle de Valois montrait, en effet, une aversion croissante pour le projet auquel elle venait de consentir de force : la pensée de quitter la France lui semblait au-dessus de ses forces. Le public en glosait, et nous citerons, à ce propos, ce couplet :

J'épouse un des plus petits princes,
 Maître de très-petits États
 Et qui pour moi ne valent pas
 Une de nos moindres provinces.
 L'on y manque de tout, la finance est petite.
 Quelle différence, grand Dieu !
 Entre ce triste et pauvre lieu
 Et le *riche lieu* que je quitte (1) !

A ce moment, Richelieu était gardé à vue à Conflans, pour s'y guérir, avant de se rendre à Richelieu qui lui avait été assigné comme lieu d'exil. Il s'échappait souvent, dit-on, la nuit, et venait entre-

« Le présent de Modène est arrivé. Il ne consiste pas en beaucoup de pièces : c'est un très-grand et précieux joyau à porter sur le sein, entouré de très-beaux brillants. Le portrait du prince est dans la plaque du milieu et ce portrait est fort mal fait. » (Madame, 26 janvier 1720.) Le duc d'Orléans fit de fort beaux présents. Le collier du roi comprenait 14 gros diamants séparés par autant de grosses perles. (*Ibid.* 16 avril.)

(1) Nous passerons forcément sous silence d'autres couplets, beaucoup trop vifs, débutant ainsi :

Que je vous plains, ma princesse !
 Vous allez dans un pays, etc.

tenir l'esprit de résistance de mademoiselle de Valois dont il rêvait alors de faire sa femme. Il s'aperçut à temps du danger qu'il y aurait à imiter le chevalier de Rions, et il comprit que cette fois le Régent ne tolérerait pas une nouvelle aventure de ce genre dans sa famille. La crainte de rentrer à la Bastille et de n'en sortir peut-être que pour monter à l'échafaud, son maladroit concours à la conspiration de Cellamare aidant (1), le refroidit rapidement, ce qui était d'ailleurs dans son caractère léger et inconstant. Il paraît même qu'il cessa le premier la correspondance qui s'échangeait entre la princesse et lui. C'est ce qui explique la diminution du mauvais vouloir de mademoiselle de Valois ; elle reparut au jeu de sa mère et dans les assemblées de la cour (2). Les choses dès lors marchèrent rapidement ; le 26, un courrier rapporta de Modène tous les articles du contrat approuvé sans observations ; la duchesse d'Orléans vint immédiatement l'annoncer à Madame qui habitait encore Saint-Cloud ; le 28, le Régent en informa officiellement le roi, et le soir

(1) Certes, Madame y aurait travaillé de tout cœur, à en juger par ce passage de la lettre du 13 mai 1719, à laquelle nous avons déjà fait un emprunt : « Ce duc est hardi et plein d'impertinence. Il connaît la bonté de mon fils et il en abuse : si on lui rendoit justice, il paieroit de sa tête toute sa témérité et ses manœuvres. Il l'a triplement mérité. Je ne suis pas cruelle, mais je verrois sans répandre une larme ce drôle accroché à un gibet. »

(2) Le 6 novembre, étant à cheval dans le bois de Boulogne, elle ne se baissa pas assez en franchissant la porte Maillot et se blessa grièvement à la tête : on dut la saigner le soir et lui raser les cheveux. Elle se remit plus promptement qu'elle ne le désirait. (Dangeau.)

on fut autorisé à adresser les compliments à la famille (1).

La fiancée ne laissa échapper aucune occasion d'allonger et même de faire naître des délais pour son départ. Le jour cependant s'approchait fatalement, quand un nouveau répit lui fut procuré bien inopinément par l'évêque de Modène qui avait oublié une formalité pour la publication des bans dans cette ville (2). Tous ces retards eurent cependant une fin. « Mademoiselle sera mariée le lundi 12, « dit Dangeau, et partira le jeudi 15. On ne lui dit « pas encore le jour qu'elle doit partir de peur de « l'affliger : à mesure que son départ approche, son « affliction augmente. » Quel sort heureux une pareille disposition annonçait au prince de Modène, et comme Madame avait raison de s'écrier : « Il me « fait vraiment de la peine, » en ajoutant : « Les « bons ménages sont extrêmement rares, et j'ai vu « des gens qui s'étoient épousés par amour et qui, « ensuite, se sont mis à se détester comme le dia- « ble, et qui se haïssent encore. Heureux qui n'est « pas marié ! Que j'eusse été contente si l'on m'eût « permis de vivre dans le célibat ! Si vous voulez « que je vous dise la véritable raison pourquoi les

(1) Le 2 décembre, le roi vint féliciter Madame, de retour à Paris : la duchesse d'Orléans reçut ce même jour le portrait de son futur gendre, « dont elle est fort contente, car il a une belle physionomie. » (*Ibid.*)

(2) Après productions de consultations, on passa outre. M. de la Housaye souleva ensuite quelques objections au sujet du contrat. (Arch. des Aff. étrang. Modène, vol. de l'année 1720.)

« princes et les princesses se détestent tellement, « c'est qu'ils ne valent rien du tout. » Tous ces retards cependant surprenaient à la longue la cour de Modène ; Salvatico en écrivit vivement à Dubois en le remerciant des efforts qu'il savait faits par lui, en le priant de « continuer d'achever cet ouvrage « qui, malheureusement, rencontre un délai auquel « on ne se seroit jamais attendu (1). » Le contrat fut signé le 31 janvier : le roi donna 900,000 livres, le Régent, 200,000, plus autant en bijoux (2), sans compter les 498,300 livres représentant les valeurs que la princesse possédait déjà en bijoux.

Le 11 février 1720, les fiançailles furent célébrées dans le cabinet du roi, le duc de Chartres représentant le prince de Modène. Le roi vint ensuite au Palais-Royal apporter lui-même à la princesse un magnifique collier de perles et diamants. Les cérémonies avaient été faites par le cardinal de Rohan : mademoiselle de Montpensier portait la queue de la mante de sa sœur. Comme il n'y avait pas eu d'invitation, l'assistance était peu nombreuse (3). Le lendemain le mariage fut célébré à midi dans la chapelle des Tuileries, et, aussitôt après, le roi, suivant l'usage, conduisit la mariée à son carrosse et dit au

(1) Du 31 janvier 1720. (Aff. étrang.)

(2) Une parure de neuf agrafes de diamants et émeraudes, nœud, 150,000 fr., douze boutons semblables, 24,000 fr. ; 24 gances de 12 roses chacune, 24,000 fr. ; une paire pendants, 13,000 fr., huit boucles de crevés, topazes et diamants (don du roi), 13,000 fr. (*Ibid.*)

(3) « Peu de dames considérables, dit Dangeau ; on n'y avoit convié personne, mais on croyoit qu'il s'y en trouveroit davantage. »

cocher : « A Modène (1). » Madame ne paraît pas y avoir assisté ; dans sa correspondance, on ne trouve que cette sèche mention : « Dimanche prochain on « célébrera les fiançailles et le contrat sera signé en « présence du roi ; lundi matin les épousailles au- « ront lieu, et, mardi, la mariée se mettra en route. » Quelques jours après, elle ajoute (19 février) : « Je « n'ai vu de ma vie une si triste épousée, depuis trois « jours elle n'a ni mangé ni dormi et ses larmes ne « tarissent pas. » A l'heure même, le chevalier de Sabran partait en courrier pour porter la nouvelle à la cour de Modène (2), et la princesse se rendait chez elle escortée des gardes désignés pour l'accompagner, comme si elle avait en réalité commencé immédiatement ce voyage (3). Elle put se soustraire à

(1) Lettre de Madame, du 6 février.

(2) Il emportait le billet suivant de la princesse pour son époux : « La cérémonie, Monsieur, qui vient de se faire me donne à vous, et mon cœur ne l'en a point désavoué. Je pars pour aller commencer avec vous une union qui doit faire mon bonheur et que je désire ardemment, Monsieur, qui puisse contribuer au vôtre. » (*Arch. de Modène.*) Plus cette lettre pour le duc de Modène : « Mgr, mon zèle pour le service de V. A. n'avoit besoin pour se soutenir dans tous les tems que de l'assurance qu'il ne lui estoit pas désagréable : toute autre marque de sa satisfaction, non-seulement étoit inutile, mais pouvoit attaquer la règle invariable que je me suis persuadée, et dont aucune puissance ne peut me détourner. La générosité de V. A. S. a cherché dans la forte passion que j'ai pour le pénétrer de quoi m'ébranler. Mais j'espère lui faire connoître par un usage que je feray de sa grâce, qu'il y a en moi une passion plus forte encore que toutes les autres et qui a toujours pour objet sa gloire à son service, et que je veux faire en sorte que tout me serve à lui marquer l'attachement sincère et respectueux avec lequel, etc. » (*Aff. étrang.*)

(3) « Il n'y eut à la cérémonie de mariage que les mêmes gens qui

l'ennuyeux usage de recevoir des visites, et elle alla tranquillement dans l'après-dîner se promener à la porte Saint-Antoine pour voir les masques. Le 16, la nouvelle mariée vint faire ses adieux à sa sœur de Chelles. Un hasard lui permit d'espérer encore un ajournement pour son départ. La duchesse de Villars, qui avait été choisie pour la conduire à Modène (1), tomba assez gravement malade, et trois jours après la princesse elle-même avait les premières atteintes de la rougeole, qu'elle gagna en s'obstinant à aller embrasser l'abbesse sa sœur. Elle était assez peu tendrement avec elle pour ne pas tenir autant à s'exposer en allant la voir, mais Madame nous dit formellement qu'elle n'insista de la sorte que dans l'espoir de gagner la maladie et de retarder ainsi son départ, même au risque de sa vie. « J'ai été un prophète de malheur et n'ai malheureusement dit que trop vrai. Lorsque la princesse de Modène m'annonça qu'elle vouloit aller à Chelles prendre congé de sa sœur, je lui conseillai de ne pas le faire ; je lui dis qu'il y avoit trop peu de temps que la petite vérole avoit été dans le couvent ; que l'abbesse elle-même avoit la rougeole, que ces maladies se gagnoient facilement. Elle me répondit : — C'est ce que je cherche. — Je lui dis : Prenez-y garde, cela se trouve plus tôt

étoient à celle des fiançailles. Le roi fit remettre à l'envoyé de Modène son portrait enrichi de diamants. Le présent est beaucoup plus beau que ceux qu'on a coutume de faire aux envoyés. » (*Dangeau.*)

(1) On alloait à la maréchale une somme de 100,000 livres pour ses frais.

que quelque chose de bon, et souvent la vie en dépend. Malgré tout ce que je fis, elle y alla samedi dernier et passa toute la journée avec sa sœur l'abbesse. Dimanche elle se trouva mal et avoit déjà des taches de rougeur. Ce qui la console de sa maladie, c'est que son voyage est retardé (20 février 1720). » La maladie parut débiter avec les symptômes les plus graves, augmentés encore par les imprudences de la princesse : le 24, et surtout le 25, elle fut presque en danger, mais dans la nuit qui suivit ce jour une réaction produisit une amélioration soudaine, et dès le 28, à son grand regret certainement, la princesse était sur pied.

CHAPITRE II.

Départ. — Dames pour accompagner et suite. — Lenteurs préméditées. — Jeu continuel et effréné. — Querelles. — M^{me} de Villars. — La princesse la prend en haine. — Nevers. — M^{me} de Bacqueville. — Lyon. — Avignon. — Le Régent décide que M^{me} de Bacqueville n'ira pas en Italie. — Salvatico joue un double jeu. — Lettres de la princesse à son père. — On lui cache la décision. — Elle s'embarque à Antibes. — On lui annonce à bord la nouvelle. — La princesse se résigne par raison. — Sa lettre au Régent. — Difficultés pour le payement de la dot. — Colère de Salvatico. — On part pour Gènes.

Les préparatifs furent définitivement faits en vue du départ pour le 15 mars. Outre M^{me} de Villars, elle devait avoir dans son carrosse M^{me} de Simiane, petite-fille de la marquise de Sévigné et l'une des dames de la duchesse d'Orléans, MM^{mes} de Bacqueville (1) et de Goyon (2), ses amies particulières. Sa santé éprouva un nouvel ébranlement, ce qui la détermina à affirmer bien haut son désir de partir, vou-

(1) « Toutes deux, dit Saint-Simon, extrêmement attachées à la princesse, demandèrent cette consolation avant de se séparer apparemment pour toujours. »

(2) Fille de M^{me} des Bordes, sous-gouvernante des enfants et petits-enfants de Monsieur. « Cette fille avoit été élevée avec eux, étoit fort bien avec la princesse, » dit encore Saint-Simon.

lant devancer la date, et sachant parfaitement que cela ne se pouvait pas sans imprudence. Elle fit donc hâter cependant : le 5 on chargea le dernier fourgon et tous les bagages furent expédiés. Elle vint avec sa mère faire ses adieux à Madame qui raconte « qu'elle n'étoit pas en état d'articuler un seul mot tant elle pleuroit ; elle n'a pu que prendre mes mains, les baiser et les serrer dans les siennes. Mon fils l'a ramenée de force et avec beaucoup d'émotion de sa part ; il se faisoit violence autant qu'à elle (1). » Le lendemain, le 10 en effet, elle se décida à monter en carrosse entre une heure et deux et vint coucher à Essonne où son père la quitta (2). Le 11 elle arriva à Fontainebleau où l'hôtel de la capitainerie des chasses avait été remeublé pour elle et où elle fit une station sous prétexte de s'y purger. C'était la première étape de ce curieux voyage, où nous allons voir une fiancée reculer par tous les attermoiements possibles et par toutes les difficultés imaginables l'heureux jour où elle pourra rencontrer son époux (3). « Elle a écrit de Fontainebleau, constate Dangeau

(1) Lettre du 12 mars 1720.

(2) Elle avait eu soin de se faire délivrer le jour de son mariage une patente lui conservant le rang de princesse du sang. (*Aff. étrang.*)

(3) Elle refusa à Salvatico qui souffrait de la goutte la permission de s'asseoir devant elle, ce qui n'empêchait pas cet ambassadeur d'écrire pour se féliciter « de sa douceur à le consulter ». Il s'en vengeait en se montrant très-exigeant envers Desgranges, chargé du cérémonial, lequel manda à Dubois qu'il ne croyait plus être « avec l'envoyé de Modène, mais avec le dernier ambassadeur de Perse ». (13 mars, *Aff. étr.*)

à la date du 13, où elle arriva hier; elle devait y être purgée, mais la gelée l'en a empêchée. Elle y séjournera aujourd'hui pour voir la maison qu'elle n'avoit jamais vue, et elle en partira demain pour aller coucher à Nemours. » Les journées étaient petites pour les chevaux, mais longues pour les joueurs. « M^{me} de Modène coucha à Nemours, raconte Dangeau, le 14; elle joua beaucoup au biribi dans la soirée; on a fait une banque pour elle d'environ 80 à 100,000 livres. » La princesse avait une véritable cour à sa suite, ou plutôt une caravane composée de Français et d'Italiens, pleine de désordres, de jalousies, d'insubordination. Les plus étranges tiraillements s'y produisaient sans cesse (1). Comme il n'y avait personne pour commander, et que la princesse de Modène ne cherchait qu'à gagner du temps, les retards se multipliaient au grand dommage du trésor français. Chaque jour amenait sa querelle pour laquelle il fallait en référer à Versailles et attendre une décision. A Montargis, nouvelle station, cette fois pour la grande affaire de la purgation, remède parfaitement inu-

(1) La suite de la princesse était énorme : un confesseur, un chapelain et un clerc; 2 huissiers et 2 valets de la chambre, 2 tapissiers, 2 porte-meubles, 1 écuyer du roi, 2 maréchaux des logis, 6 fourriers, 1 maître d'hôtel, 2 gentilshommes-servants, 1 contrôleur, 2 commis, 5 panetiers, 7 échantons, 5 fruitiers, 2 fourriers, 25 officiers de cuisine; les dames, Salvatico, l'envoyé de Mantoue, un chirurgien et l'apothicaire, le sieur Piché, le sieur Mandot, l'abbé Piron, 12 femmes de chambre, 1 tailleur, 9 valets, 2 garçons de chambre, 1 dessinateur, 38 hommes d'écurie, 9 voitures.

tile avec le régime de la royale voyageuse. Elle repartit ensuite, toujours à petites journées, ayant soin d'envoyer en avant un courrier qui faisait préparer les tables pour le biribi ; on jouait jusqu'à cinq heures du matin pour remonter en carrosse à midi. Dès le premier jour la princesse montra une véritable antipathie pour la duchesse de Villars : elle avait dû consentir à ce que celle-ci eût son couvert à table sur la même ligne qu'elle, mais elle prétendait avoir seule la soucoupe, et Desgranges, en référant, le 27, de Briare au Régent, ajoute : « Nous marchons lentement. C'est à V. A. R. à dire si cela convient à la princesse, aux galeries, à l'impatience que doit avoir le prince et à la dépense. Hier, après un séjour, nous avons marché trois heures ; ce n'est pas voyager, et quelque curieux que l'écuyer puisse être de conserver ses chevaux nous pouvons faire des journées passables ; il y a dix-neuf chevaux pour deux carrosses. Si vous écrivez quelque chose sur la marche, il ne faut pas qu'il paroisse que j'ai eu l'honneur d'en parler à V. A. R. (1). » Au début la duchesse de Villars s'efforça d'envoyer de bonnes nouvelles ; elle représentait la princesse comme « ne marquant aucune répugnance », et « allant même au-devant de ce qu'elle croit être mieux que bien », mais elle ne peut cependant taire ses petits froissements d'amour-propre : « Il y a plusieurs choses qui ne

(1) Arch. des Aff. étr.

se passent pas comme elles avoient été convenues (1).»

On n'allait pas néanmoins plus vite et le « mieux » de la princesse ne méritait pas de grands éloges. « Un peu de fièvre et l'agrément du logis auprès de la cathédrale (2) » la décida à passer les fêtes de Pâques à Nevers. Elle y remplit ses devoirs de façon, suivant Desgranges, à édifier sa petite cour qui causait mille tracas au pauvre maître de cérémonie. Les Français, en effet, se conformèrent aux prescriptions canoniques avec une assez grande régularité, mais les Italiens exhibèrent les dispenses les plus variées et exigèrent des aliments gras pendant toute la semaine sainte. De plus, à peine au sortir de la messe, tous coururent reprendre la partie de biribi. La princesse paraissait alors assez consolée. A la Charité, le marquis Rangoni lui avait remis une lettre de son mari « qu'elle lut avec une attention merveilleuse » (3). Ses dames ne négligeaient rien pour la divertir, en profitant elles-mêmes.

La réception avait été magnifique à Nevers. Toute la bourgeoisie avait pris les armes ; on tira le canon du château. Le corps de ville offrit à la princesse douze douzaines d'oranges, autant de citrons, douze bouteilles de liqueurs, douze boîtes de confi-

(1) De Briare, 15 mars, id.

(2) Lettre de l'abbé Colibeaux, confesseur de la princesse et investi de la confiance du Régent. 18 mai (*ibid.*).

(3) *Ibid.*

tures sèches, un objet en émail ; le soir de l'arrivée les rues furent illuminées (1). Après huit jours passés dans cette ville, on repartit enfin pour s'arrêter de nouveau à Moulins. La duchesse de Villars en écrivit vivement au Régent, en reconnaissant la bonne volonté de la princesse et en rejetant toute la faute « sur le bas-étage qui fait tant de remontrances et de difficultés qu'il n'est pas singulier qu'elle ait la complaisance de s'y laisser aller » (2) ; elle demandait en même temps des ordres formels lui attribuant pleine autorité ; sinon elle déclarait qu'à Lyon elle donnerait sa démission. Desgranges appuyait la duchesse et reprochait à l'écuyer d'être « amoureux de ses chevaux » : Salvatico au contraire faisait tous ses efforts pour soutenir la princesse dans son désir de demeurer tant qu'elle le voudrait à Moulins. Les menaces de M^{me} de Villars déterminèrent le départ de la caravane qui passa trois jours à la Palisse, où l'on dut laisser M^{me} de Simiane atteinte de la petite vérole (9 avril).

Le Régent cependant écrivit à sa fille dans le sens désiré par M^{me} de Villars : sa lettre, du 12 avril, fut portée par un courrier spécial qui arriva à Tarare, le 15 avril :

« Je suis surpris et fâché du temps qu'on a perdu dans votre voyage par de trop fréquents et trop longs séjours, et je vous sais bon gré de ce qu'on

(1) Détail communiqué par M. l'abbé Bontillier (Arch. de Nevers).

(2) De Moulins, 5 avril.

me mande que ce n'est pas par votre faute, mais par des difficultés des officiers qui servent auprès de vous. La reine de Sardaigne, ma sœur, me mande que votre voyage doit être bien long puisque vous finissez vos journées aux endroits où dans son voyage elle dînoit. Donnez ordre qu'on fasse toute la diligence qu'il se puisse sans vous incommoder. Je crois que vous feriez bien de ne pas manger fréquemment au grand couvert. Pour faire finir les disputes qui se sont élevées entre M^{me} la duchesse et les officiers qui vous servent, je lui envoie un ordre qu'elle vous communiquera. J'ai cru que pour votre soulagement et pour éviter la confusion dans votre voyage je devois l'autoriser à donner vos ordres pour tous les détails (1). »

En même temps il écrivait à madame de Villars pour l'informer, au sujet de la fameuse affaire de la soucoupe, qu'il donnait à sa fille le choix ou de se servir d'une soucoupe en en faisant remettre une pareille à la duchesse, ou de se contenter, comme ses autres dames, d'une soucoupe sans pied. Madame de Villars remercia le Régent, en s'excusant de l'avoir importuné, et en ajoutant qu'elle ignorait à quel parti la princesse s'arrêterait (2). Celle-ci tenait à ses droits autant que sa grande maîtresse et elle ne voulait pas reconnaître que madame de Villars profitât des privilèges qu'elle s'était fait formel-

(1) Affaires étrangères.

(2) Du 17 avril.

lement attribuer, d'avoir partout le même traitement que la princesse, « à la main près, c'est-à-dire, explique Saint-Simon, un fauteuil, un cadenas à table, une soucoupe, un verre couvert, les cuillers, fourchettes et couteaux en vermeil et les assiettes de même, avec les mêmes domestiques. » Une pareille distinction mécontenta extrêmement les dames de la suite qui, ne pouvant s'y opposer, mais activement dirigées par madame de Bacqueville dont nous allons parler, agirent sur la princesse prévenue à l'avance contre la duchesse de Villars, et furent les auteurs de toutes les difficultés de ce malheureux voyage.

C'est ainsi qu'elles décidèrent la princesse à ne se servir que de pliant pour ne pas avoir à donner de fauteuil à madame de Villars, et qu'ensuite elles aggravèrent l'affaire de la soucoupe (1). Elles trouvèrent même le moyen, à ce propos, d'éluder les ordres du Régent : la princesse s'abstint autant que possible de manger avec Madame de Villars, et quand elle y était forcée, elle se privait complètement de boire (2). L'archevêque de Lyon essaya de lui faire entendre raison, « mais il ne l'a pas trouvée accessible : elle lui a répondu qu'elle avoit des ordres (3). »

(1) « On a des lettres de M^{me} de Modène qui n'étoit pas encore à Lyon ; elle écrit de Roanne et continue son voyage fort lentement. L'envoyé de Modène qui l'accompagne se plaint un peu du manque de considération qu'on a pour lui : cette princesse mange souvent toute seule ». (Daugéau, 19 avril.)

(2) Desgranges.

(3) *Ibid.*

On était enfin arrivé à Lyon, où la réception fut igne de cette grande ville. Nous croyons devoir en reproduire la relation officielle demeurée inédite (1) :

» Le lundi quinzième avril mil sept cent vingt, M. Desgranges, maître des cérémonies, vit M. le prévost des marchands à qui il avoit écrit de Tarrare, pour donner avis que madame la duchesse de Modène devoit arriver le lendemain.

« Le mardi seizième, le consulat s'étant rendu sur les trois heures chez M. le prévôt des marchands, se transporta en robes violettes à la porte de Vaise, surnommée du Lion ou de l'Avancée, suivy des sieurs ex-consuls en robes noires, précédé par les mandeurs portant les écussons aux armes de la ville, les mandeurs servans, portant leur manteau violet, suivant les sieurs ex-consuls.

« La compagnie de Souternon, préposée pour la garde des portes de la ville qui avoit été relevée de celles de la Guillotière et de la Croix-Rousse par les quartiers de la place Louis-le-Grand et de la Grande-Coste, étoit à la porte sous le château de Pierre-Seize, avec leurs officiers en teste.

« Celle des arquebusiers aussy, avec leurs officiers, étant rangée à droite et à gauche, depuis la porte de l'Avancée jusques à la place du Bastion, où étoit partie du quartier de Pierre-Seize, l'autre

(1) Communiqué par M. le comte de Soultrait, d'après le registre des actes consulaires de Lyon, B.B. 282.

rangée en double haye jusques au portail des Pères Cordeliers de l'Observance.

« Les trompettes et timbales étoient à la porte de l'Avancée.

« Les quartiers du Port-Saint-Paul, de Saint-Vincent, de la Boucherie-Saint-Paul, la Grande-Doanne, de la Juifverie, du Change, de la rue des Trois-Maries, des rues du Bœuf et Portefroc, étoient sous les armes, formant des bataillons dans toutes les places, suivant la disposition qui en avoit été faite par les soins des sieurs de Fresne et de la Thibaudière, major et aide-major, qui étoient à cheval pour se porter dans les endroits nécessaires, pour que tout fût en bon ordre.

« La compagnie du guet fut postée à la place du Gouvernement, ses officiers à la teste, aussy bien que tous ceux de tous les quartiers qui étoient sous les armes.

« Celui de Pierre-Scize étoit destiné pour prendre la garde de la porte de Vaize, aussy tost après le passage de la Princesse, la compagnie de Souterron ayant ordre de se transporter dans la cour du palais archiépiscopal, pour y faire garde le jour et la nuit.

« La PRINCESSE arriva dans un des carrosses du Roy sur les cinq heures, précédée d'un autre aussy à huit chevaux, six pages du Roy de la petite écurie, autour de son carosse, escortée et entourée d'un détachement des gardes du corps qui avoient l'épée à la main, commandés par un exempt,

un brigadier et un sous-brigadier, les carrosses précédés par la maréchaussée, qui étoit allée jusques à la Bresle, commandée par le sieur d'Espinace, prévôt général.

« Le sieur Desgranges le fils, reçu en survivance de la charge de maître des cérémonies, qui étoit venu prendre le consulat chez M. le prévôt des marchands, fit arrêter à ladite porte le carrosse où étoit la Princesse, Madame la duchesse de Villars à sa gauche, et Mesdames de Bacqueville et de Goyon étant sur le devant du carosse ; M. le prévôt des marchands, à la teste du consulat, a dit :

« Madame,

« Nous venons vous assurer de nos plus profonds
« respects. Nous venons vous rendre nos homma-
« ges et ceux de nos citoyens.

« Vous trouverés de toute part des marques de
« vénération, des attentions redoublées duës à l'au-
« guste sang de nos Roys et à une princesse de
« votre rang.

« Vous les augmentérés, Madame, par les char-
« mes de votre personne, par cette grandeur, par
« cette douceur qui prévient toujours et qui gagne
« les cœurs.

« Fille d'un prince qui, par l'étendue de son gé-
« nie, qui, par mille grandes qualités, après avoir
« fait l'espérance de ce Royaume en fera toute la
« félicité ; née d'une princesse des plus accomplies,

« vous auriés fait les délices de tous les États
« où vous auriés été destinée ; vous allés faire ceux
« de toute l'Italie, trop accoutumée de s'enrichir
« de nos pertes.

« Que nous serions heureux, Madame, de pouvoir
« mériter par nos respects et nos empressemens
« quelque part dans vos bontés ! Quel bonheur
« pour nous, si vous vouliez donner quelque témoi-
« gnage en notre faveur auprès de notre grand
« Prince, de notre fidélité, de notre attachement
« pour nos maîtres et pour luy ! Votre cœur, votre
« esprit bienfaisant , nos vœux, tout peut nous
« flatter, Madame, que vous serez notre protectrice
« déclarée. »

« Madame la duchesse de Modène remercia
M. le prévost des marchands, et fit une inclina-
tion de teste et du corps en se soulevant de sa
place.

« Dans le moment, le canon de Pierre-Scize fit
plusieurs décharges, et l'on tira quantité de boîtes
placées à la porte d'Halincourt, vis-à-vis celle de
Vaize. Son carrosse continua sa route précédé et
suivi par nombre d'autres où étoient les princi-
paux officiers de sa suite.

« Le grand nombre de bourgeois et le peuple,
sortis en foule de la ville, ceux qui étoient dans les
rues et tout ce qui étoit aux fenestres fut un té-
moignage public de l'empressement de cette ville
pour rendre des respects à tout ce qui porte l'au-

guste nom de nos Roys. La Princesse en parut très-satisfaite.

« Étant arrivée dans la cour de l'archevêché, elle trouva au bas du perron Monseigneur l'archevêque qui l'attendoit et qui luy donna la main pour descendre de carrosse et la conduire dans son appartement, après luy avoir rendu les respects dus à sa naissance et à son rang.

« Dès qu'elle y fut entrée, on tira le canon de l'arcenal avec un grand nombre de boêtes. La compagnie des arquebusiers, qui avoit eu le tems de se rendre sur le pont de bois, fit aussi plusieurs décharges de mousqueterie.

« Quelque tems après, les sieurs Procureur général et Receveur de la ville, en robes violettes, s'y rendirent, précédés par les deux premiers mandeurs, et lui ofrirent, au nom du consulat, une quantité considérable de coffrets de confitures dont elle les remercia. Après quoy, elle alla à la comédie avec les dames de sa suite qui étoient dans son carrosse. La loge de Monseigneur le Maréchal avoit été préparée, et pendant son séjour elle a été tous les jours au spectacle, la compagnie du guet étant à la porte du Gouvernement, et les gardes du corps sur le théâtre avec leurs armes. Elle soupa le soir en public, et Monseigneur l'Archevêque eut l'honneur de manger avec elle et les dames qui accompagnoient la Princesse. Il y eut ensuite un lansquenet et tous les soirs qu'elle a resté à Lyon.

« Le mercredy lendemain elle reçut les complimens

des compagnies qui allèrent en corps sur les trois heures après midy, qui furent présentés par le sieur Desgranges. Elle fut ensuite se promener à la place Louis-le-Grand et sur les remparts, suivie des gardes du corps à cheval, l'épée à la main, et les pages du Roy à cheval; Monseigneur l'archevêque la suivit dans son carrosse, et plusieurs autres.

« Le jeudi dix-huitième, la Princesse ne sortit que pour aller à la comédie.

« Le vendredi xix^e, elle alla à l'abbaye de Saint-Pierre où toute la communauté (Madame de Brissac, abbesse, étant à la teste) la vint recevoir à la porte de ladite abbaye qui étoit gardée par la compagnie des arquebusiers pour empêcher qu'il n'entrât trop de monde dans le couvent, et on luy servit une collation magnifique et qui répondoit parfaitement à la noblesse et à la générosité de Madame l'abbesse de Saint-Pierre.

« Le samedi xx^e, sur les quatre heures, Madame la duchesse de Modène vint à l'hôtel de ville où elle fut reçue à la portière de son carrosse par le consulat en robes de cérémonie, au bruit des timbales et des trompettes. L'entrée en étoit gardée par la compagnie des arquebusiers, et les salles par les gardes du corps.

« Après que la Princesse eut admiré la beauté du vestibule de l'hôtel de ville, elle monta le grand escalier qui conduit dans la grande salle qu'elle trouva magnifique. De là elle entra dans la chambre du conseil, où on avoit fait monter un métier

d'ouvrier en soye, sur lequel l'ouvrier travailloit. Elle donna grande attention à ce travail et se fit expliquer jusques au plus petit détail de cette fabrique.

« De là elle passa dans la salle des portraits où on avoit fait préparer tout ce qui étoit nécessaire pour les opérations dépendantes de l'art des tireurs d'or, soit pour dorer ou pour dégrossir les lingots, soit pour écacher l'or et l'argent et le mettre en filé pour les différens ouvrages où ils peuvent être employés, et cette manufacture parut à la Princesse digne de sa curiosité, et elle ne méprisa point de se faire rendre raison de tout ce qui dépend de cette profession qu'elle trouva aussi importante que rare et particulière.

« Elle fut aussi conduite à la chambre du conseil où on lui servit une collation et des rafraîchissemens. M. le Prévost des marchands eut l'honneur de présenter à la Princesse des corbeilles de confitures et de fruits, et des tasses de différentes eaux glacées.

« Au sortir de l'hôtel, Madame la duchesse de Modène alla au grand collège pour y voir la bibliothèque. Elle en sortit si tard, qu'elle ne put aller à la comédie. Elle alla se promener sur les remparts et dans la place de Louis-le-Grand.

« Le dimanche et le lundy, la Princesse ne sortit que pour aller à la comédie.

« Le mardi xxiii^e, Madame de Modène, devant partir et ayant témoigné le matin qu'elle désiroit d'aller à Vienne par eau, on luy fit préparer un coche

avec des bateaux pour une partie de sa suite, le reste étant parti par terre.

« Ledit jour xxiii^e, la Princesse sortit de son palais sur les trois heures dans le carrosse de Monseigneur l'archevêque, pour se rendre à la porte d'Enay. Elle trouva au sortir de son palais la compagnie des arquebusiers rangée des deux costés jusqu'au pont de bois de la place de Louis-le-Grand; les quartiers de place Confort, du Plâtre, du Port-du-Temple, de Saint-Nizier, de rue de Bellecordière, de la place de Louis-le-Grand et de rue Buisson furent postés et rangés des deux costés dudit pont et des rues par où la Princesse passa, depuis l'entrée dudit pont du costé de l'archevêché jusqu'au pont d'Enay. La compagnie du guet, ses officiers à la teste, étant à la porte des chaînes d'Enay.

« Sitôt qu'elle fut entrée dans le coche, les canons qui étoient sur le rempart et à l'arsenal tirèrent et firent un très-grand feu, de même que quantité de boîtes qui avoient été placées sur le rempart.

« Le lendemain de l'arrivée de Madame de Modène, Madame la duchesse de Villars-Branças fut complimentée par députation au nom du consulat; M. Boursier, échevin, portant la parole, et ensuite le premier mandeur lui offrit les présens de confitures qui lui étoient destinés. On fit aussi des présens de vin et d'eau à M. l'envoyé de Modène, à MM. Desgranges père et fils (1). »

(1) La dépense de cette réception s'éleva, pour la ville, à 12,128 livres.

J'ajouterai que Dangeau nous apprend que pendant les neuf jours que la princesse demeura à Lyon, elle alla tous les après-dîners à la comédie, et que tous les soirs on jouait au lansquenet et au biribi. Voici du reste en quels termes Lemontey apprécie cette conduite de la princesse (1) : « Le jeu effréné des banquiers précédait la princesse fiancée dans son voyage, et elle passait chaque nuit à jouer. Le lendemain elle dormait la moitié du jour et repartait pour, à quelques lieues de là, recommencer. Les principaux personnages accouraient pour lui faire leur cour et jouaient follement. Il y eut des pertes énormes et des conséquences réellement désastreuses. Ce fameux navire d'or et de pourpre, ajoute-t-il, qui apporta une reine courtisane dans les bras du triumvir Marc-Antoine, me paraît chargé de moins d'opprobres que ce lent itinéraire, où, déjà corrompue dans sa fleur et marchant vers le trône et l'autel comme un fléau, une princesse de dix-huit ans versait le poison dans les cœurs, l'effroi dans les familles, et ces ruines soudaines que suivent le désespoir et le suicide. » Ce voyage insensé coûta à la France 27,426 livres seulement pour « largesses et aumônes » (2). Madame déplorait amèrement tout ceci. « C'est une personne singulièrement fantasque et têtue, écrit-elle le 16 juin 1720, au sujet de sa petite-fille; sans tenir compte des

(1) *Hist. de la Régence.*

(2) *Ibid.*

pressantes recommandations de son père, elle veut se promener dans toute la Provence et visiter Toulon, qui est tout à fait en dehors de sa route ; elle veut aussi aller à la Sainte-Baume : elle n'a pas le moindre souci de toute la dépense que cela entraîne et qui retombe sur son père ; cela la met de très-mauvaise humeur, quoique le père et la mère aient bien gagné de n'avoir de cette fille que du chagrin, tant ils l'ont gâtée. J'ai vu bien des femmes qui avoient la tête à l'envers, mais je n'en ai jamais trouvé de cette force : le sang de la Montespan se montre en plein chez elle. »

En quittant Vienne, le 25, la princesse donna 40,000 livres aux pauvres en l'honneur de l'anniversaire de la naissance du prince de Modène, après être allée « parée » à la messe (1). Le lendemain elle coucha à Roussillon, d'où elle mit encore huit jours pour arriver à Avignon. Elle y fit son entrée le samedi, 4 mai, au soir. Un contemporain nous a conservé le récit, également inédit, de son séjour :

« Le samedi 4 mai 1720, Mademoiselle Charlotte-Aglé d'Orléans, fille de Monseigneur le duc d'Orléans, régent du royaume, mariée par procureur au duc de Modène, arriva dans Avignon à sept heures du soir. Ses équipages estoient plus grands deux fois que ceux des ducs de Bourgogne et de Berry, lorsqu'ils passèrent à Avignon il y a vingt ans. Il y avoit quatre-vingts fourgons très-bien chargés,

(1) Desgranges, 25 avril.

huit carrosses à six chevaux et quatre autres à huit chevaux, plusieurs chaises roulantes, 25 à 30 gardes du corps très-bien montés, beaucoup de chevaux de main, douze pages du roy à cheval, huit valets de pied du roy à cheval. Les consuls avoient fait dresser une salle aux harangues à la porte Saint-Michel, où M. la Vigière, assesseur, la complimenta. La princesse estoit fort belle, toute couverte de diamans; elle avoit avec elle plusieurs dames et suivantes; elle logea au grand Palais. Monseigneur d'Eley, vice-légat, après avoir fait sa cour à la princesse, alla loger chés M. le commandant de Vezelay, à la Fusterie; les autres officiers du Palais allèrent loger ailleurs. Elle entendit la messe le lendemain à Notre-Dame des Doms, alla l'après-dîner aux Célestins, et ensuite elle alla prendre la bénédiction aux Dominicains. Le lendemain lundy, elle voulut voir la Juiverie. On fit sabler les rues puantes, et on tapissa le devant des maisons; on avoit jetté par terre des fleurs et des herbes odoriférantes pour ôter les mauvaises odeurs. Il y avoit à l'École ou synagogue six cents lampes ou bougies, qui étoient alors fort chères, se vendant 3 fr. la livre.

« La Princesse partit le 8 mai 1720, à quatre heures du matin, ne s'étant point couchée, car elle passoit la nuit au jeu. On s'apercevoit qu'elle prenoit les louis d'or des joueurs, et constituoit des billets de banque en place. M. de Costebelle et le sieur Poullian, fameux joueur, étoient du pharaon tous les jours, jouant gros jeu. La Princesse or-

donna à Poullian de la suivre. L'artillerie se fit entendre à son arrivée comme à son départ. La princesse a fait toute la dépence tout le tems qu'elle a resté dans Avignon ; elle avoit plus de quatre cents personnes avec elle. Elle passa la Durance à Bompas, pour de là se rendre à Marseille. Monseigneur le vice-légat avec les officiers de la légation, précédés de la compagnie des cheveu-légers, furent accompagner la princesse jusqu'au bateau de Noves (1). »

Un nouveau nuage avait cependant encore assombri la princesse. Parmi les dames qu'elle avait emmenées, nous avons nommé madame de Bacqueville : c'était entre toutes son amie et sa confidente, et elle avait mis à son consentement au mariage la condition absolue de ne pas se séparer d'elle. La marquise de Bacqueville était une femme sans considération et sans mœurs (2) ; séparée de son mari contre lequel elle avait plaidé, elle donna toujours les plus mauvais conseils à mademoiselle de Valois depuis son enfance. Pendant ce voyage, elle continua à exercer sa fâcheuse influence et déterminna même, à ce qu'il paraît, sa trop faible amie à de scandaleuses excentricités dans quelques églises (3). Le comte de Salvatico, ce même ministre modénais

(1) Communiqué par M. Deloye, conservateur de la bibliothèque d'Avignon, et extrait du « Journal manuscrit de la ville d'Avignon » par S. Laurent, II, 887. Il existe aussi une relation du séjour de la princesse en italien dans le *Cérémonial de l'ancien palais apostolique* (p. 433-505). Ces manuscrits sont conservés au musée Calvet, de cette ville.

(2) Lemontey.

(3) *Ibid.*

qui se plaignait de ne pas dîner avec la princesse dont il devait devenir éperdûment amoureux bientôt, signala cette situation au Régent, en le prévenant que l'installation de madame de Bacqueville à Modène serait un véritable danger pour l'avenir de sa fille (1), en le suppliant de ne pas la laisser aller au-delà de Gênes. Le Régent, auquel d'autres personnes avaient écrit dans le même sens en ne fournissant que trop de preuves à l'appui de cette assertion, approuva ces observations et adressa à sa fille, le 27 avril, la lettre suivante, en même temps qu'il en faisait expédier une autre à madame de Bacqueville pour lui signifier ses ordres :

« Quoique je sois persuadé que vous serez plus heureuse et que vous acquerrez plus facilement l'amitié de la famille où vous entrez, si vous n'avez auprès de vous aucune personne de qualité qui partage votre confiance, et que véritablement à entendre souvent dire à la grande duchesse qu'elle ne devoit son malheur qu'à l'imprudencè qu'elle avoit eue de retenir auprès d'elle des dames de

(1) « M^{me} de Bacqueville a pris sur son esprit un ascendant qui va la perdre dans celui du duc de Modène et qui la dérange infiniment de sa dignité et de la sagesse de sa conduite. Tous les séjours sans raison ont été proposés par cette dame, et le jeu, quelquefois de dix-sept heures de suite, les excès de table et la mésintelligence avec la duchesse et ce qu'il y a de meilleur dans la suite sont les effets de ses conseils. Ce qui arriva hier à Romans est tout à fait extraordinaire, où elle approcha la princesse à la messe, et la fit rire et badiner au grand scandale de toute la ville et particulièrement du confesseur qui en pleuroit. » Lettre de Salvatico au Régent de Valence, 30 avril. (Aff. étr.)

France, cependant j'aurois consenti à vous permettre d'emmener avec vous madame de Bacqueville, si sa famille y avoit voulu donner les mains; mais on m'a fait tant de représentations et de si fortes instances, qu'on a exigé que je trouvasse bien que madame de Bacqueville ne passât pas avec vous à Modène; ce qu'il m'a été impossible de refuser ni d'obtenir par autorité; sur quoi je vous prie de prendre votre résolution avec raison et avec amitié, et d'être persuadée que, si cela avoit pu changer, je vous aurois épargné ce chagrin, et qu'il n'y a rien que je ne voulusse faire pour vous rendre la vie plus agréable qu'elle puisse être, car vous ne doutez pas, ma chère fille, que je n'aime personne au monde plus que vous (1). »

Le paquet fut envoyé à la duchesse de Villars, qui le reçut à Orange, non sans inquiétude, car elle connaissait le caractère de la princesse et ne pouvait prévoir jusqu'où son emportement l'entraînerait. Elle se hâta de communiquer ses appréhensions au Régent, en lui disant qu'elle n'avait d'abord voulu apprendre la nouvelle à mademoiselle de Valois qu'à Antibes, mais que Salvatico l'avait même fait ajourner jusqu'à l'arrivée à Gênes : « J'avoue, ajoute-t-elle, que je trouve bien rude de ne le lui dire que dans le dernier moment de la séparation, et que j'appréhende le premier mouvement devant la nou-

(1) Aff. étr.

velle maison (1). » Ses inquiétudes la radoucissaient envers la princesse, pour laquelle elle priait le Régent de consentir à ce que, suivant ses nouveaux caprices, il lui permît de passer une journée à Marseille. Mademoiselle de Valois avait pris goût aux réceptions officielles, et elle voulait encore jouir des honneurs que lui réservait cette grande cité. La duchesse parlait de son excellente attitude envers la noblesse provençale, mais elle ouvrait aussi tout son cœur pour le décharger des griefs qui l'accablaient. Cette cour voyageuse était en effet un foyer d'intrigues et de tiraillements : nous venons de voir en quels termes Salvatico écrivait au duc d'Orléans. En public il donnait raison à la princesse, et rejetait tout sur madame de Villars, à laquelle, depuis Lyon, il avait défendu de lui adresser la parole. « Desgranges est témoin de ma conduite et des indignités que j'ai souffertes et dont on ne se lasse pas de combler la mesure. » En finissant, elle revient encore sur les appréhensions que lui inspirait la colère de la princesse : « Je crains un éclat terrible pour le départ de madame de Bacqueville, et qu'on en donne avis de Paris à la princesse qui ne s'embarqueroit pas facilement, si, pendant que nous lui cachons l'ordre positif, elle pouvoit se flatter d'obtenir quelque changement. On propose déjà un voyage à Monaco pour y attendre des nouvelles, et je pense, si vous voulez me permettre de vous dire mes sen-

(1) D'Avignon, 2 mai.

timents, qu'il faut ou lui laisser madame de Bacqueville de bonne grâce, ou l'arrêt prononcé qu'il ait son exécution (1). »

Salvatico continuait à faire le bon apôtre en jouant son double jeu : il avait l'air de soutenir la favorite, et ne cessait d'accabler madame de Villars d'impolitesses, ce qui décida la princesse à lui demander de solliciter du Régent le maintien de madame de Bacqueville auprès d'elle. Il répondit par la plus formelle assurance, en disant tout le contraire à Desgranges qui « l'aborda » à ce sujet. En même temps, ce dernier prévenait le Régent que, depuis quelques jours, Madame de Goyon « devenoit à la mode », et il le priait de consentir au voyage de Marseille (2). Madame de Villars était alors en pleine disgrâce : elle n'assistait plus aux dîners, et la princesse, excitée par mesdames de Goyon et de Bacqueville, étroitement unies, lui faisait encore une scène, parce que, à Avignon, elle avait pris dans la cathédrale un prie-Dieu avec tapis (3).

La princesse cependant n'était pas sans inquiétude, et, avant de quitter Avignon, le 6 mai, elle écrivit à son père cette longue lettre :

« Quoique j'aye tout lieu de me flatter, mon cher

(1) D'Avignon, 2 mai.

(2) D'Avignon, 5 mai. Il ajoutait qu'il ne pouvait se servir de la défense du duc d'Orléans, parce qu'elle était au bas de la lettre relative à M^{me} de Bacqueville qu'il ne voulait pas encore montrer.

(3) « La duchesse s'installe deux heures avant l'arrivée de la princesse dans l'église... »

papa, que vous voulez bien me laisser mes François, c'est une chose qui m'est si importante, que je désire tant, que je ne puis me résoudre à m'embarquer sans en avoir encore l'assurance de vous : les bruits qui sont répandus que vous ne le vouliez plus m'ont pénétrée de douleur. J'ay déjà eu l'honneur de vous en écrire plusieurs fois ; quoique ordinairement qui ne dit mot consent, je n'ay pu m'en tenir là : je vous demande donc en grâce, mon cher papa, de vouloir bien me rassurer sur ma crainte, en me mandant que vous consentez que je les emmène et particulièrement madame de Bacqueville. Vous savez que vous me l'avez promis aussi bien que mes autres François. M. le duc de Modène sait que j'en dois emmener et il est très-content : il y a même déjà quelque arangement pris par madame de Bacqueville avec lui et l'envoyé, ainsi que pour les autres : j'ose espérer, mon cher papa, de l'amitié que vous voulez bien que je me flatte que vous avez pour moy, que vous ne voudriez pas *mettre le comble à mon désespoir et à mon malheur*, en m'ôtant la seule consolation que je puis avoir et que vous m'avez tant promis. Je puis vous assurer que s'il y en a quelques-uns qui déplaisent en Italie, je ne les soutiendrai pas, et quand j'y auray été quelque temps je consentiray même qu'on me les oste, s'ils déplaisent à un certain point, ce que je crois qui n'arrivera pas, car M. de Modène n'y a fait nulle difficulté. N'accablez donc pas de malheur votre fille qui vous aime

passionnément et qui autrement en a autant qu'elle en peut porter. J'avoue que je croy que je ne supporterois pas ce dernier, et qu'il me seroit impossible de vivre dans ce vilain païs sans avoir au moins quelques visages de cognoissance et une personne de mes amies. Nous prendrons tout autant qu'il sera possible les manières du païs ; aussi je feray tout ce qu'il me sera possible pour que vous et MM. de Modène soiez contents de moy et d'eux. Si vous m'ôtiez cette consolation, il seroit impossible que ma douleur pût se cacher ; ainsi vous feriez mon malheur de deux façons, en m'ostant la seule satisfaction que je puisse avoir dans l'estat où je suis et en prévenant tous les Italiens contre moy. Ainsi donc, mon cher papa, j'espère que vous m'accorderez la grâce de me ratifier voire promesse : je vous mande assurément bien des raisons pour apuier mon désir, j'en pense encore cette fois autant, dont je vous espargne l'importunité, me flattant que celle-ci suffira pour me faire obtenir la grâce que je vous demande. Je ne doute pas qu'il n'y ait beaucoup de dispute à mon embarquement, si vous n'avez la bonté d'ordonner ceux que vous voulez qu'ils passent avec moi à Gênes. Il faudroit que vous eussiez la bonté de faire mander le cérémonial de Gênes, car il me semble qu'il a été réglé avec la circonstance de l'accomplissement de mon mariage là, et elle ne sera qu'à Modène. M^{me} de Villars dira qu'elle ne sait plus où elle en est pour Gênes, à cause de cela. Je vous supplie

aussi, mon cher papa, de vouloir bien avoir la bonté de m'envoyer une copie de ma lettre de princesse parce qu'elle me sera fort nécessaire. Si je rencontre quelque grand d'Espagne, comme il y a grande apparence, puisque je ne passeray pas par Milan, elle feroit taire nostre dispute, s'il y en a, et si elle ne sera pas nécessaire, on ne la montrera pas. L'envoyé m'a dit que sûrement cela ne choqueroit pas M. de Modène, mais au contraire lui feroit plaisir, parcequ'il étoit extrêmement choqué de ces disputes. Je vous demande mille pardons, mon cher papa, d'une si longue lettre. Je ne vous parle pas de mon autre affaire, parce que je me flatte que vous avez tout arrangé pour le mieux. Ainsi il ne me reste plus qu'à vous demander la continuation de vos bontés, et vous supplier d'être bien persuadé que ma tendresse, mon respect pour vous dureront autant que ma vie.

« J'oublois, mon cher papa, de vous prier de vous souvenir de la pension que vous m'avez promis par l'envoyé. Je lui avois dit sur votre parole : il l'a mandé à M. de Modène, et prétend que ce sera un grand désagrément pour lui s'il ne l'a pas (1). »

La princesse envoya cette lettre par un de ses valets, en lui donnant quinze jours pour aller et revenir à Marseille où elle devait l'attendre. Elle passa deux journées à Orange à cause d'une petite indisposition « avec laquelle il y auroit eu indiscre-

(1) Aff. étrang:

tion de se mettre en route ». En arrivant à Orgon, le 8, la duchesse de Villars et Desgranges trouvèrent une dépêche du Régent défendant formellement le passage par Marseille : ils la firent simplement remettre à la princesse en arrivant à Aix le lendemain ; elle se contenta de dire qu'elle n'irait pas à Marseille, sans montrer plus de mécontentement. Mais ce calme cachait une résolution extrême. En même temps en effet, mademoiselle de Valois annonça que, nonobstant, elle exécuterait son projet, et elle commanda des relais pour pouvoir aller passer une journée dans cette ville, en voyageant la nuit. Madame de Villars dut se reconnaître vaincue : « Je l'ai approuvé publiquement, pour cacher le peu d'accord qu'il y a entre nous ; » et Desgranges ajoute : « Il a fallu faire de nécessité vertu, pour éviter cette course ridiculement en incognito. » La princesse manifesta ensuite, toujours pour gagner du temps, le désir de se rendre à Monaco, malgré la petite vérole qui y sévissait violemment, et dont elle déclarait ne pas avoir peur (1). Mais elle se décida à aller à Toulon, où elle assista au lancement d'un vaisseau (2), et de là à gagner Fréjus, où une migraine la fit demeurer deux jours. C'est là qu'elle eut une explication des plus amicales avec la duchesse de Villars, qui, depuis quelque temps, pour prévenir toute scène publique, était toujours souffrante, quand il

(1) Villars, 18 mars.

(2) *Ibid.*, 21 mai.

lui aurait fallu paraître officiellement auprès d'elle (1).

« Il y a eu une explication avec effusion de cœur de la part de cette aimable princesse avec madame de Villars : elle convint des inconvéniens où elle étoit tombée, par mauvais conseils de personnes qui l'entourent. Il fut dit beaucoup de bonnes choses de part et d'autre, chacune dans leur caractère : celui de la princesse y a paru vraiment royal, celui de madame de Villars très-raisonnable et très-louable (2). » Il est difficile de croire que Desgranges fût à ce point la dupe de cette nouvelle manœuvre de mademoiselle de Valois, qui espéroit certainement à la dernière heure attendrir seulement et entraîner la duchesse. La princesse à ce moment étoit très-inquiète et très-découragée par le silence de son père, car son courrier venait d'arriver sans lui rapporter de réponse. C'est ce qui la détermina à cette démarche dont madame de Villars rend compte en ces termes :

« Le trouble de la princesse est infini au sujet de madame de Bacqueville ; elle se résolut enfin à m'en parler et me dit que, n'ayant pas de réponse à son courrier, elle me prioit de lui dire si j'avois quelque ordre pour cette dame. Ma sincérité souffrit beaucoup ; cependant, ayant ordre de n'en parler que le jour de l'embarquement, je lui répondis que si j'en

(1) Villars, 28 mai.

(2) Desgranges, de Fréjus, 23 mai.

avois reçu, j'aurois eu l'honneur de le lui rendre. Elle se rassura et me dit : « Malgré les torts que j'ai eus avec vous et que j'avoue, je crois que vous ne voudriez pas me tromper. » Je n'ai jamais tant souffert que dans ce moment où, pour ne pas lui donner d'espoir trop certain, je lui dis que s'il devoit arriver quelques ordres, ce ne seroit apparemment qu'à Gênes ou sur mer (1). » Le soir, elle parla des personnes qu'elle voulait emmener avec elle à Modène, et demanda à Salvatico une liste écrite de la main du ministre italien, en tête de laquelle figurait madame de Bacqueville (2). Immédiatement après, Salvatico accourut chez madame de Villars, lui protestant que, pour éviter un éclat, il n'avait pu faire autrement, mais en la suppliant de délivrer le duc de Modène de la présence d'une personne « qui le feroit mourir de douleur ». La duchesse saisit l'occasion pour lui reprocher vivement sa duplicité qui la chargeait « seule de toute l'iniquité », puis elle consentit à continuer la comédie, en disposant tout, comme si la favorite devoit poursuivre son voyage jusqu'au bout. La duchesse annonçait par la même lettre que le prince de Modène,

(1) De Fréjus, 23 mai.

(2) *Ibid.* — La liste des Français à emmener à Modène comprenait seulement : M^{me} Piché, femme de chambre « pour quelque temps » ; M^{lle} Piché, M. et M^{me} Marselot, une fille de garde-robe, une cuisinière, une blanchisseuse, l'abbé Colibeaux, le chirurgien, l'apothicaire, un tailleur, deux garçons de chambre, deux cuisiniers, un officier, un perruquier et quelques valets de pied.

vraisemblablement froissé des lenteurs de sa fiancée, avait renoncé à venir la chercher à Gênes, et elle n'était pas sans inquiétude sur le cérémonial de l'arrivée dans cette ville « à cause du peu de connoissance de l'étiquette par la princesse, qui se méprenoit souvent, en se contentant de bagatelles dont elle est frappée ». Madame de Villars avait en effet un rôle singulièrement pénible : elle endossait la responsabilité de tout ce qui arrivait, et elle était sans cesse abreuvée d'affronts et de mécomptes. Les instructions qui lui avaient été remises par écrit avant son départ prouvaient clairement l'opinion du Régent sur sa fille, et attribuaient à la grande maîtresse une mission que, malgré toute sa bonne volonté, il lui avait été absolument impossible de remplir(1). « La grande qualité de madame la princesse, y lit-on, la douceur de son caractère, sa complaisance naturelle ne laissent aucun doute qu'elle n'apporte tous les soins pour trouver son bonheur dans l'affection du prince ; mais, quoique S. M. soit entièrement persuadée qu'il seroit inutile de vouloir lui inspirer des sentimens qu'elle aura dans tous les temps, elle attend de la prudence et du zèle de la duchesse de Villars, qu'elle n'oubliera rien pour la confirmer encore, pendant qu'elle demeurera auprès de cette princesse. » C'était facile à écrire ; mais le Régent n'était certes pas assez naïf pour croire à la réalisation de ce plan. Nous avons vu

(1) Elles sont datées du 1^{er} mars.

comment mademoiselle de Valois écoutait les conseils de madame de Villars, et la pensée de son fiancé était sans aucun doute celle qui lui vint le moins à l'esprit durant son voyage, qui ne finit pas mieux qu'il n'avait commencé. On arriva le 28 à Antibes, et déjà la princesse avait repris sa fâcheuse attitude envers madame de Villars, dont les réponses n'avaient fait évidemment qu'exciter ses inquiétudes : « L'effusion ne se soutient pas, » écrit simplement Desgranges. La duchesse mande, le 31, au Régent : « La douleur de la princesse s'est réveillée à l'approche de l'Italie, et elle est infiniment à plaindre par l'idée qu'elle se forme des malheurs qui l'attendent ; sa santé, qui n'est pas bonne depuis longtemps, est devenue tout à fait mauvaise... » Le soir elle reçut le comte de Moussy, envoyé du roi de Sardaigne. Le lendemain, qui était le jour de la Fête-Dieu, mademoiselle de Valois assista en grande cérémonie à la procession, et s'embarqua enfin à 5 heures. Le soir, toute l'escadre fut illuminée : elle se composait de galères commandées par le chevalier d'Orléans (1) et de deux galères sardes. A ce moment il se présenta encore une difficulté qui put faire espérer à mademoiselle de Valois un nouveau retard. Les officiers des galères prétendirent au droit exclusif de servir la princesse, au lieu des gardes du corps, qui refusèrent de céder. Desgranges

(1) Madame assure que l'installation de l'escadre coûta 100,000 livres.

arrangea le différend, en décidant qu'ils feraient alternativement le service.

Une fois à bord, il fallait cependant se décider à informer la princesse de l'ordre de son père et à lui communiquer ses lettres. Le premier jour, la princesse de Monaco vint saluer mademoiselle de Valois et resta à souper, ce qui fit remettre au lendemain l'exécution de la pénible commission, « afin que madame de Monaco ne fût pas témoin de la douleur (1). » Madame de Villars souffrait réellement, et ce lui fut un véritable soulagement, quand elle eût obtenu que le chevalier d'Orléans se chargerait de tout. Le 2 juin au matin, celui-ci remit à sa sœur la lettre du Régent, datée du 12 mai :

« Quelque complaisance que j'aye, ma chère fille, pour tout ce qui peut vous faire plaisir, je ne puis vous satisfaire touchant ce que vous demandez sur madame de Bacqueville. Sa famille ne veut pas absolument consentir à ce qu'elle aille à Modène, et j'ay une connoissance parfaite que, quand elle y passeroit, elle y resteroit très-peu, et que vous n'aurez que du chagrin de ce voyage. Fiez-vous à l'amitié que j'ay pour vous et à l'assurance que je vous donne que rien ne seroit plus contraire à votre bonheur. Quelque violence que je vous fasse, je m'en fais encore plus à moi-même, en vous privant d'une satisfaction que vous désirez ; mais il faut se rendre à la raison et à la confiance que vous devez avoir en moi. Sa-

(1) M^{me} de Villars, 2 juin.

crifiez-moi le plaisir que vous espérez trouver dans la compagnie d'une amie qu'il n'est pas dans mon pouvoir de vous procurer et qui vous auroit attiré dans la suite des désagrémens insupportables. Vous m'affligerez inutilement, si vous ne vous rendez pas de bonne grâce à la nécessité indispensable de vous séparer d'elle et aux conseils que je vous donne par l'amitié parfaite que j'ai pour vous. Il faut vous laisser gouverner par moi, qui veux votre bien, et qui n'exige que ce que je sçais vous estre absolument nécessaire. Plus j'ai à cœur que vous soyez heureuse, plus je désire que les conseils que je vous donne fassent impression sur vous, et votre complaisance en cette circonstance sera la plus grande preuve que vous puissiez me donner de la confiance que vous avez en moi et que je mérite par la tendresse que j'ai pour vous. Il suffit que vous souhaitiez que M. de Salvatico ait une pension pour qu'elle lui soit assurée. »

La commission n'était pas facile à remplir. Le grand prieur y mit toute la douceur possible et prépara le terrain, de manière que madame de Villars trouva la princesse en état de recevoir « avec amitié et bonté » ce qu'elle avait à lui exposer. « Je dois ajouter, continue-t-elle, que la douleur, quoique extrême, a été très-douce, et qu'elle a trouvé un esprit de consolation à connoître quel étoit le motif du silence de V. A. R. » Mademoiselle de Valois, de gré ou de force, montra en effet une si parfaite résignation, qu'elle touchait madame de Villars, qui s'empessa d'ajou-

ter : « Cette princesse mérite que V. A. R. lui témoigne sa satisfaction : elle lui doit cette consolation, et j'ose vous dire qu'il est important que V. A. R. y joigne des témoignages de tendresse et de considération qui effacent les impressions que M. de Salvatico a prises, que la princesse étoit dans la disgrâce de S. A. R., et dont il a tiré trop d'avantage. Il est certain qu'elle seroit très-malheureuse, si l'on pouvoit croire à la cour modénoise qu'elle ne seroit pas tendrement aimée de Monseigneur le duc d'Orléans et qu'elle n'en seroit pas soutenue, si l'on manquoit à son égard. Ainsi, Monseigneur, je crois et je prends la liberté de vous demander avec instance de renvoyer le courrier à la princesse, avant qu'elle arrive à Modène, qui lui porte des lettres qui puissent produire l'effet que je désire et qui est si nécessaire. Il me semble que l'on doit sçavoir gré à cette princesse de la douceur avec laquelle elle a obéi, et dont j'ai été d'autant plus charmée que je ne m'attendois pas à la trouver telle. Il est vray qu'il n'y a pas de femme sur la galère, et qu'elle n'a vu que le grand prieur et moi tous les jours (1). » Un courrier partit immédiatement, emportant la réponse de mademoiselle de Valois :

« Je viens de recevoir vos ordres, mon cher papa, qui mettent le comble à mon malheur et à mon désespoir. Mais, quelque douleur qu'ils me causent, je ne sçais que vous obéir, quand même vous me de-

(1) Mme de Villars, 2 juin.

manderiez ma vie. Je cacherais le mieux qu'il me sera possible ma douleur, puisque vous le désirez, mais j'avoue qu'elle est extrême : acceptez le sacrifice que je vous fais, quoique involontairement, de la seule consolation que j'espérois, et faites-moi la justice d'estre persuadé que je ne désire rien tant que la continuation de votre amitié que je mérite par ma tendresse et mon respect. Madame la duchesse de Villars vous mande beaucoup de choses très-nécessaires pour que je sois moins malheureuse. Je n'ai pas la force de vous en parler plus long, mais je vous supplie de faire attention à ce que son amitié pour moi fait qu'elle vous mande. »

Tout le secret de ce changement est expliqué par la lettre de la duchesse de Villars. Mademoiselle de Valois craignit de mécontenter complètement son père, et devina par l'attitude de Salvatico le sort qui lui était réservé dans ce cas à la cour de Modène, où elle s'effrayait déjà tant d'arriver. Elle comprit son intérêt, et vit qu'il fallait sacrifier madame de Bacqueville, pour laquelle elle demanda seulement une pension de 6,000 fr. qui lui fut immédiatement accordée.

Ce gros orage se dissipa donc avec beaucoup moins d'éclat que ne l'avait redouté madame de Villars. L'escadre continua tranquillement sa route et jeta l'ancre en vue de Gênes le 3 juin. Mais là il se produisit des difficultés d'un tout autre genre et des plus désobligeantes. Elles furent provoquées au sujet du salut, dont personne ne voulait pren-

dre l'initiative; cela dura vingt-quatre heures. Desgranges obtint enfin que les canons tireraient de part et d'autre en même temps, et, le 4 au soir, une embarcation portant six députés de la Sérénissime République vint se ranger dans les eaux de la Réale, et ces gentilshommes montèrent à bord pour prendre la princesse et la conduire en ville. Elle ne revit à ce moment aucune de ses dames, pas même madame de Bacqueville, retenue sur la galère le *Langeron*, et qui n'apprit qu'à ce moment la mesure qui la frappait (1). La princesse débarqua à dix heures du soir, et fut conduite au palais Durazzo, où les dames et les officiers modénais attendaient depuis plus de trois semaines. La princesse débuta en refusant leur service jusqu'à la veille de son départ, à cause de l'exigence de ses dames à obtenir des fauteuils pour s'asseoir devant elle. Ce furent les officiers du grand prieur qui y suppléèrent. La princesse reçut successivement le représentant du gouverneur général du Milanais et l'envoyé de Parme. Puis le sénat, craignant le mé-

(1) Desgranges raconte encore une difficulté d'étiquette. Le 3, dès six heures du matin, un maître de cérémonies de la République vint le trouver pour prendre les ordres de la princesse et offrir la plus brillante réception : il demanda que les députés du sénat fussent reçus assis. Desgranges, observant que ce n'était pas l'usage, déclara devoir en référer à M^{lle} de Valois qui, à trois heures, consentit à ce qu'ils prissent place sur des papiers à cause de la difficulté de se tenir debout sur un navire ballotté par les flots. Le 5, au palais Durazzo, la princesse refusa de laisser s'asseoir et accorda des papiers à ses six dames. Les gentilshommes cédèrent, mais celles-ci s'obstinant à réclamer des fauteuils, la réception fut décommandée.

contentement du Régent, fit de nouveaux efforts pour obtenir de la princesse qu'elle acceptât un bal et les fêtes dont on voulait l'honorer. Elle ne voulut pas céder, soutenant qu'elle devait être traitée en princesse du sang et non pas en princesse modénaise (1). Les choses en restèrent donc là : mais il se présentait une bien autre affaire. Le résident de France, Chavigny, n'avait aucun ordre pour verser entre les mains de Salvatico la dot de la princesse, sans la remise de laquelle il ne voulait pas recevoir la princesse (2). Le ministre modénais faisait un grand bruit à ce sujet. Le 8, il entra à minuit chez mademoiselle de Valois, et se répandit en plaintes amères devant madame de Villars. « Je ne puis reproduire à V. A. R., écrit-elle, la douleur et l'effroi de la princesse. Chavigny dit n'avoir reçu ni argent ni ordre. Le désespoir de l'envoyé augmenta, de façon que je fis signe à M. de Chavigny de l'emmener dans un coin où nous lui parlâmes de grosses dents. Cela lui en imposa. » On expédia un courrier à Modène; et la princesse ne voulut pas se mettre en route avant son retour, disant avec raison « qu'on ne pouvoit lui refuser de différer à la livrer sans sçavoir si on vouloit d'elle (3). » La réponse arriva le 8; le duc de Mo-

(1) Une lettre de Madame du 30 mai constate que c'est ainsi que le Régent avait entendu que les choses se passassent.

(2) Desgranges assure que le duc de Modène avait déjà disposé de cette somme.

(3) Buvat assure que la princesse assista à plusieurs fêtes, qu'elle

dène « faisoit sentir, au travers de la plus grande politesse, qu'un plus long retardement lui seroit préjudiciable, mais qu'il acceptoit, ne doutant pas de la parole du roi (1). » Le départ eut lieu le 11. « Enfin, s'écria madame de Villars, avec une satisfaction évidente, la princesse vient de partir à 4 heures du matin : ce n'a pas été sans une extrême affliction qu'elle s'est séparée des François et nous d'elle (2). »

parut incognito à la procession du Saint-Sacrement, et qu'elle reçut du Sénat un don de 54 bassins de confitures (II, 114).

(1) M^{me} de Villars ajoute : « Les bijoux envoyés sont superbes ; les dames assez aimables, mais les équipages ne sont pas magnifiques. »

(2) Une lettre de Law à Dubois, du 20 juin, lui annonce l'envoi des fonds par le roi à Chavigny. Le Régent avait été très-mortifié de ce contre-temps. « J'ai été très-en colère de l'ennui qui a empêché que votre dot n'ait pu être payée comme je l'avois ordonné, écrit-il à sa fille le 22 juin. Faites-en mes excuses à M. le duc de Modène... Rien ne sera donc plus consolant pour moi que d'être assuré que vous vous trouvez heureuse... »

TABLE DES MATIÈRES.

I. — LA DUCHESSE DE BERRY.

	Pages.
CHAPITRE PREMIER. — Intérieur du Palais-Royal. — Caractère du duc d'Orléans. — Caractère de la duchesse. — Sa naissance. — Son mariage. — Ses enfants. — Ses sœurs. — Leurs rivalités. — Elle néglige absolument ses filles. — Mariage de Monsieur. — Ambition de la duchesse. — La Palatine. — Affection du duc pour sa fille aînée. — Prétention pour le rang de celle-ci. — Intrigues. — Échec. — Désespoir de la duchesse. — Elle recherche alors le duc de Berry pour gendre. — M ^{lles} de Chartres et de Valois envoyées au couvent. — L'abbaye de Chelles. — Leur désespoir. — Leurs parents voudraient leur voir prendre le voile. — Absence de renseignements sur leur séjour à Chelles..	3
CHAPITRE II. — Mariage de la duchesse de Berry. — Le duc de Berry. — Intrigues de la duchesse de Bourbon. — Saint-Simon mène l'affaire du mariage. — Lettre qu'il fait écrire au duc d'Orléans. — Entretien de ce prince avec Louis XIV. — Fiançailles. — Mariage. — Visite de la duchesse d'Orléans à la duchesse de Bourbon. — Maison de la duchesse de Berry. — M ^{me} de Saint-Simon. — La duchesse de Bourgogne. — Mort du Dauphin. — Désespoir de la duchesse de Berry. — Scènes. — Ses premiers excès. — Bruits odieux. — Leur fausseté. — Première grossesse. — Couches malheureuses. — Madame 'est chargée de morigéner la princesse. — L'affaire des diamants. — Renvoi de M ^{lle} de Vienne.....	45

	Pages.
CHAPITRE III.—La duchesse de Berry jusqu'à la mort de Louis XIV. — Nouvelles intrigues. — Mort de la Dauphine. — Morts du Dauphin et de son fils. — Satisfaction de la princesse. — Folles toilettes. — Le roi se rapproche d'elle. — M ^{lle} de Forcadel. — Son mariage avec M. de Mouchy. — Naissance d'un fils qui meurt aussitôt. — Nouvelles folies. — Amours du duc de Berry. — Sa mort. — Scène de Rambouillet. — M. de La Haye. — Exagération du deuil. — La princesse obtient des gardes. — Le prince de Saxe. — Elle a des dames. — M ^{me} de Parabère. — Réforme de la toilette. — Mort du roi.	105
CHAPITRE IV. — La duchesse de Berry et M. de Rions. — Le Régent. — Joie de sa fille. — Elle obtient le Luxembourg. — Rupture avec Madame. — M ^{me} de Mouchy très-puissante. — M. de Rions. — Les timbaliers. — Représentation à l'Opéra. — Aventure du jardin du Luxembourg. — On le ferme. — Chansons. — M. de Bonnivet. — Rions amant en titre. — Son portrait. — Son attitude. — La société de la Régence. — Méchanceté des chansonniers. — Talents de la princesse. — La Grange-Chancel. — Le P. Riglet. — Jeu. — Redoublement des prétentions de la princesse.	147
CHAPITRE V. — Mariage de la duchesse de Berry avec M. de Rions. — Maladie. — Fêtes pour la duchesse de Lorraine. — Scandale de M. de Magny. — La princesse rentre en grâce auprès de Madame. — Partialité des auteurs. — Le duc de Lauzun. — M. de Rions veut un mariage secret. — La princesse a peur « du diable ». — Son retour à la religion. — Massillon la convertit. — Fêtes de Chantilly. — Rions et le tigre. — M. de Lascari. — L'ambassadeur de Venise. — Affaire du maréchal de Villars. — Grossesse de la princesse. — Sa maladie. — Le curé de Saint-Sulpice et l'archevêque. — Sa guérison. — Elle se voue au blanc.	195
CHAPITRE VI. — Départ de la princesse pour Meudon. — Le Régent s'oppose à la déclaration du mariage. — Il vient rarement chez sa fille. — Sa famille la délaisse également. — Rions renvoyé à son régiment. — Souper de Meudon. — Aggravation de la maladie. — La princesse se fait transporter à la Muette. — Gravité de son état. — Garus et Chirac. — Sa mort. — Court chagrin du Régent. — Effet dans le public. — M ^{me} de Mouchy.	

	Pages.
— Excellente tenue de Rions. — Dettes de la princesse. — Jugement de sa vie	237

II. — L'ABBESSE DE CHELLES.

CHAPITRE PREMIER. — Jeunesse de M ^{lle} de Chartres. — Elle est mise à Chelles. — Son goût pour le travail. — Ses aspirations religieuses. — Maladie. — Retour au Palais-Royal. — Attitude de sa mère. — Le chanteur Cauchereau. — M. de Saint-Maixent. — Départ secret pour Chelles. — Elle prononce ses vœux. — Intrigues dans l'abbaye. — Elle va au Val-de-Grâce. — Nommée abbesse de Chelles	271
--	-----

CHAPITRE II. — Les affections jansénistes de l'abbesse. — Le Père Ledoux. — Transformation de l'abbaye. — Fêtes. — Avances de la princesse à son père. — Réforme subite. — Elle cherche à convertir le Régent. — Mort de ce prince. — Elle accentue son goût pour le jansénisme. — Le cardinal de Bissy. — Retraite au Trainel. — Ses dernières années. — Sa mort. — Pureté de ses mœurs. — Sa foi. — Ses Réflexions sur les Évangiles	299
--	-----

III. — MADEMOISELLE DE VALOIS.

CHAPITRE PREMIER. — Naissance de la princesse. — Son portrait. — Son caractère. — Elle est mise à Chelles. — Projet de mariage avec le prince de Conti. — M ^{lle} de Valois dans le monde. — Son éducation. — Le prince de Bourbon. — Richelieu. — Intrigues amoureuses. — Richelieu à la Bastille. — MM ^{lles} de Charolais et de Valois. — Négociations pour le mariage avec le prince de Modène. — Résistance de la princesse. — Elle consent pour obtenir la liberté de Richelieu. — Son chagrin	347
--	-----

CHAPITRE II. — Départ. — Dames pour accompagner et suite. — Lenteurs préméditées. — Jeu continu et effréné. — Querelles. — M ^{me} de Villars. — La princesse la prend en haine. — Nevers.	
--	--

	Pages.
— M ^{me} de Bacqueville. — Lyon. — Avignon. — Le Régent décide que M ^{me} de Bacqueville n'ira pas en Italie. — Salvatico joue un double jeu. — Lettres de la princesse à son père. — On lui cache la décision. — Elle s'embarque à Antibes. — On lui annonce à bord la nouvelle. — La princesse se résigne par raison. — Sa lettre au Régent. — Difficultés pour le paiement de la dot. — Colère de Salvatico. — On part pour Gènes.	373

LES

FILLES DU RÉGENT

LES
FILLES DU RÉGENT

LA DUCHESSE DE BERRY.
L'ABBESSE DE CHELLES. — LA PRINCESSE DE MODÈNE.
LA REINE D'ESPAGNE.
LA PRINCESSE DE CONTI. — MADemoisELLE DE BEAUJOLAIS.

PAR

ÉDOUARD DE BARTHÉLEMY.

TOME SECOND.

PARIS
LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT FRÈRES, FILS ET C^{IE},
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56.

1874

Tous droits réservés.

CHAPITRE III.

MADemoiselle DE VALOIS.

(Suite.)

Arrivée de la princesse. — Portrait du prince. — L'abbé Colibeaux. — Monotonie de la cour de Modène. — Salvatico. — Timidité du prince. — Désir de la princesse de rompre le mariage pour retourner en France. — Détails intimes. — Chavigny envoyé par le Régent. — Pèlerinage à Lorette. — Les jeunes époux ne veulent plus revenir. — L'abbé Philibert. — La princesse rentre seule. — Salvatico et Chavigny. — Philibert donne raison à la princesse. — Ses lettres. — Crainte du Régent d'être forcé de reprendre sa fille. — Il se décide à parler. — Voyage à Lucques. — Plaintes de la princesse.

On avouera que ces débuts étaient peu faits pour consoler mademoiselle de Valois. Abandonnée désormais aux Italiens, elle vit immédiatement Salvatico modifier très-désagréablement son attitude : sa réserve disparut complètement : il formula publiquement ses plaintes et ne se contenta plus aucunement (1). La caravane princière prit la route de Plaisance (2), et rencontra à Reggio le duc et les

(1) Lettre de M. de Villars du 11 juin.

(2) La princesse fut reçue avec de grands honneurs dans le Milanais.

deux princes de Modène, venus ainsi à la limite de leurs États. Le duc se précipita à la portière pour empêcher sa belle-fille de descendre. « Ce vieux bonhomme lui a parlé avec des expressions fort tendres ; l'époux s'est avancé et a donné deux baisers à la princesse (1). » Il monta ensuite dans le carrosse, où ils se firent assaut de politesses pour les places à occuper. La réception fut magnifique dans cette ville, et pendant plusieurs jours il y eut une continuelle succession de fêtes (2), et, aux portes de leur ville, on trouva plus de cent carrosses à six chevaux et toute la noblesse du pays. On rentra ensuite à Modène. Après cela le calme se fit, et les deux époux se trouvèrent enfin librement en présence : la princesse vive, intelligente, vicieuse, dissimulée, froissée et ennuyée d'être en Italie, loin de tout ce qu'elle aimait ; belle du reste, séduisante même (3). Le prince, au contraire, ne brillait point par les charmes physiques : son esprit était loin de racheter cette infériorité, et une excessive timidité achevait de paralyser ses moyens, en le rendant probablement très-ridicule aux yeux d'une femme pour

A Parme, on joua un opéra composé à sa louange « qu'on dit avoir coûté beaucoup : les Jésuites lui offrirent « une joute d'écoliers. » (Colibeaux, 22 juin 1720.)

(1) Lettre de M. de Lannoy, de Reggio, 20 juin.

(2) Marais, I, 80. Il ajoute : « Il y a les trois belles-sœurs de la princesse qui pourront servir à la désennuyer. Les cours de Parme et de Modène ne se ressemblent pas. »

(3) « Elle est certainement plus belle que sa sœur de Chelles. » (Madame, 17 décembre 1719.)

laquelle ce mot n'avait pas de sens, et qui n'avait probablement alors rien à apprendre (1).

La correspondance conservée aux archives des Affaires Étrangères nous initie à tous les détails de cette intimité princière. Le Régent avait chargé l'abbé Colibeaux, confesseur de la princesse, de le tenir au courant de tout ce qui se passerait dans cet intérieur, et l'abbé s'acquitta de sa mission avec une fidélité tellement scrupuleuse, que plus d'une fois nous serons obligé de passer sous silence les détails contenus dans ses dépêches, soigneusement chiffrées du reste, sous peine de fermer ce livre à certaines personnes pour lesquelles, au contraire, nous avons trop de plaisir à l'écrire.

Les débuts furent cependant assez satisfaisants : la réception, réellement des plus flatteuses, avait plu à la princesse, et à peine arrivée, le cour repartit pour assister pendant une quinzaine à de nouvelles fêtes à Reggio. Aussi Dangeau écrit, le 24 juillet, que la princesse « est beaucoup plus contente du pays qu'elle ne croyoit l'être » ; et Madame dit le 2 août : « Ils s'aiment beaucoup, mais on prétend qu'ils se moquent ensemble du vieux père ». Colibeaux redoutait la soli-

(1) Voici le portrait qu'en trace l'abbé Colibeaux : « Il est d'une taille au-dessus de la médiocre, très-bien fait et très-bien sur ses jambes ; il n'est ni beau ni laid ; il a les sourcils assez noirs, les yeux de même, la peau un peu brune, la bouche tant soit peu relevée et le visage un peu long. Tous ces traits sont tempérés par un regard fort doux et fort gracieux en composant un visage qui n'a rien de difforme. Ce prince paraît fort doux, sérieux et un peu timide. » (Lettre du 22 juin.)

tude dans laquelle on allait tomber après ce mouvement tout à fait en dehors des habitudes de la cour de Modène : en arrivant d'ailleurs, le duc avait déjà pris une mesure qui déplut vivement à la princesse et aux Français demeurés auprès d'elle, en nommant grand maître de la cour M. de Salvatico, dont chacun avait pu apprécier les fâcheuses qualités. La princesse savait que ce personnage la desservait auprès de son beau-père, et qu'il ne lui avait caché aucun des pénibles détails du voyage en France. Elle en parla à Colibeaux qui chercha à la calmer, et lui conseilla de se montrer plus dévote pour complaire à son mari et pour éviter l'animosité des jésuites qui protégeaient Salvatico (1). Le mécontentement redoubla, quand il s'agit de monter la maison du jeune ménage (2). Chacun des époux reçut une dotation de 100,000 livres de France, pour pourvoir à leurs dépenses, le duc donnant le mobilier, l'argenterie, les équipages (3); mais Salvatico fut chargé des acquisitions : il fournit des chevaux borgnes et aveugles, de la vaisselle d'étain, et ne négligea aucune taquinerie. La princesse se mit à recevoir : elle installa un biribi, offrit à souper aux dames de la ville, et se lia intimement avec ses belles-sœurs, en dépit des avertissements de Colibeaux qui la prévenait qu'elle

(1) Lettre du 4 juillet.

(2) « Le 7 juillet on commença à manger à la françoise chez la princesse. » (Colibeaux, 11 juillet.)

(3) Le sieur Piché remplit les fonctions d'intendant de sa maison.

les faisait « coucher trop tard » (1). Chaque jour elle allait à sa maison de campagne des Quatre-Tours, dans un phaéton qu'elle conduisait, emmenant alternativement une des princesses avec elle. « Cela plaît au public, » écrit Colibeaux ; mais Salvatico n'entendait point de cette oreille. Il avait résolu de tourmenter mademoiselle de Valois, et il s'en acquittait en conscience. Il persuada au vieux duc que sa belle-fille rentrait trop tard « à cause du serein (2) », et il voulait faire mettre les belles-sœurs au couvent, pour rendre la cour plus ennuyeuse. La princesse n'écoutait rien. « Depuis quelques jours, elle a fait des promenades un peu vives dans son phaéton : en moins de trois heures elle a fait cinq à six lieues : elle crèvera tous ses équipages. Le duc est très-sévère pour la jeunesse, » ajoutait Colibeaux (3), qui écrivait quelques jours auparavant : « Il seroit à désirer qu'elle prît plus de goût pour son époux (4). » Une lettre du 27 juin renferme à ce sujet un passage significatif : « Je lui ai demandé si elle avoit quelque chose de particulier à mander à V. A. R. : elle m'a dit que non et qu'il falloit at-

(1) Il est peu question à ces débuts du prince qui étoit fort occupé alors d'une jeune comtesse très-jolie qu'il avoit rencontrée à la foire de Reggio. Il étoit déjà mal avec son père, qui au contraire montrait une grande prévenance pour sa belle-fille. (Colibeaux, 11 juillet.)

(2) Elle rentrait au plus tard à cinq heures.

(3) Du 1^{er} août. Il dit le même jour : « Elle vint une fois avec une dame. Mais tout cela trouble le calme mortel de la cour. Le duc trouve cela énorme, sans comprendre la différence entre Paris et Modène. »

(4) Du 23 juillet.

tendre» ; mais elle le pria de faire savoir à son père qu'elle ne se trouvait pas convenablement traitée, et qu'on ouvrait ses lettres. Il est temps de donner l'explication du changement de la conduite de Salvatico à l'égard de la princesse ; car le lecteur ne doit pas comprendre comment il avait pu devenir l'ennemi acharné de mademoiselle de Valois, après lui avoir montré tant de condescendance pendant son voyage à travers la France, en la soutenant constamment contre la duchesse de Villars. Il est temps aussi de donner le portrait de ce curieux diplomate : ce sera un intermède plaisant pour nous reposer au milieu de toutes les intrigues de la petite cour de Modène.

M. de Salvatico avait longtemps servi d'amusement à Versailles. Son extérieur était franchement ridicule. Il avait un visage démesurément allongé sur un cou également disproportionné. Ses allures n'étaient pas moins grotesques. Il sautillait au lieu de marcher, saluait avec exagération de courbettes, et parlait un détestable français, plus gascon qu'italien. Avec cela très-satisfait de sa personne et ne doutant jamais de lui. On raconte que le jour où il fut présenté à mademoiselle de Valois, elle le reçut à demi couchée sur un canapé, laissant voir une jambe admirablement modelée. Salvatico s'enflamma sur l'heure et devint éperdument amoureux de la princesse. Sa correspondance diplomatique s'en ressentit, et ne contribua pas peu à communiquer par la chaleur de ses termes son ardeur à

François d'Este. Mademoiselle de Valois s'amusa d'abord de cette comédie ; puis elle songea à en profiter, comprenant l'intérêt qu'elle avait à tenir dans sa dépendance le seul homme qui pût faire connaître à Modène sa détestable réputation (1). Il crut à un succès possible, et plus d'une fois, à Paris, il prétendit entrer à toute heure dans la chambre de mademoiselle de Valois, dont il se montrait très-jaloux. « Il crioit tout haut et partout dans les salons de Versailles sa passion (2) », en ajoutant des protestations que la plume de Madame peut seule transcrire : il déclarait même que son amour était tel pour la princesse, qu'il n'y avait rien qui vînt d'elle dont il ne se nourrirait avec bonheur (3).

Cette exaltation continua de plus belle en chemin. « Cet homme a sûrement la tête dérangée, écrit encore Madame. Il a fait en route une déclaration en forme à la princesse, en la menaçant qu'il la rendroit bien malheureuse, si elle n'écoutoit pas son amour. Il commença sa déclaration par ces mots : — Ah ! ah ! ah ! Madame ! Ah ! ah ! ah ! Madame ! — La princesse lui dit : — Que voulez-vous dire, avec vos Ah ! ah ? — Ah ! reprit-il, que le prince de Modène m'a d'obligations, et que je vais

(1) Madame partageait cette opinion : « Je trouve que c'est un bonheur pour notre princesse que Salvatico ait été amoureux d'elle, car, comme il a appris ici tout ce qui s'est passé, il auroit pu en faire des rapports ; maintenant il aura beau dire, le roi ne le croira pas. Salvatico est un fou des plus grands. » (16 août 1720.)

(2) Lettre du 30 juillet 1720.

(3) *Ibid.*

le rendre heureux (1) ! » La princesse jugea nécessaire de le tenir à l'écart et l'exclut, comme nous l'avons vu, de sa table. C'est évidemment ce traitement qui le décida à faire en secret cause commune avec madame de Villars pour se débarrasser des dames françaises, qu'il voyait toujours disposées à se moquer de lui. On comprend dès lors la mauvaise humeur de mademoiselle de Valois, quand en arrivant à Modène elle vit le duc choisir Salvatico comme majordome de la cour. Il continua en effet ses poursuites, prétendant toujours pénétrer à son gré chez la princesse, et l'on assure qu'il passa toute une nuit à sa porte. Mademoiselle de Valois supplia son père de le faire renvoyer, pour la « débarrasser de ce mauvais diable (2) » : Mais ces efforts furent vains, et Salvatico, au contraire, conquist de plus en plus la confiance du duc, qui trouvait en lui un auxiliaire commode et actif : « Cela prouve, disait à ce propos Madame, les vérités de notre proverbe allemand : qui se ressemble s'assemble (3). » Salvatico était alors, de dépit, devenu l'ennemi acharné, le persécuteur déclaré de celle qui avait repoussé ses hommages. Nos lecteurs comprennent maintenant la cause de ce changement et des raffinements vraiment féroces de ce vieux et malheureux Céladon.

(1) Lettre du 30 juillet 1720.

(2) Madame, 30 juillet 1720.

(3) *Ibid.*, 16 août 1720.

La princesse dut, bon gré mal gré, renoncer à des habitudes trop agitées pour la cour de Modène, d'autant qu'au mois d'août on crut à une grossesse, ce qui, comme nous le verrons, était parfaitement invraisemblable. La princesse ne fit aucune observation : elle se confina dans son intérieur, lisant beaucoup et filant surtout au rouet avec M^{me} Marsolier, sa femme de chambre. Le départ de la duchesse de Brunswick, grand'mère du prince, acheva de rendre absolue la monotonie de la vie du palais ducal. Le marquis de Salvatico continuait son œuvre, et il supprimait les lettres du Régent pour répandre le bruit que la princesse était brouillée avec son père et exploiter cette situation dans le public contre elle (1). Les malaises qui avaient fait présumer une grossesse s'accrochèrent bientôt, et la petite vérole se déclara le 5 septembre. La princesse se trouva dans le plus grand danger ; elle dut être administrée. Elle fit remettre alors à l'abbé Colibeaux une cassette, avec ordre de brûler tout ce qu'elle contenait, sans en parler, « ce que je fis chez moi avec la même bonne foi qu'on me l'avoit donnée, sans aucune curiosité » (2). La princesse guérit cependant, et sa première pensée fut d'écrire à son père : « Je vous écris par miracle, mon cher papa, je fais un effort pour vous prouver

(1) Colibeaux, 22 août.

(2) Du 5 septembre. Il ajoute : qu'il y avait quatre billets de 40,000 fr. qu'elle réclama plus tard « étant très-limitée ».

le retour de ma santé, et vous assurer que la mort même n'eût pas été capable de m'empêcher de vous aimer de tout mon cœur (1). » Le duc s'empressa de lui témoigner sa satisfaction par un billet des plus affectueux (2), et, le 22, il fit chanter un Te Deum. Pendant ce temps, le prince de Modène chassait à sa villa de Sassol, se contentant d'envoyer chaque matin prendre des nouvelles de sa femme, qui lui fit dire un matin qu'elle allait boire une médecine à sa santé (3). Dans son isolement, la princesse s'était liée avec une jeune et jolie femme de la ville, la marquise Levisani, « la seule parlant raisonnablement français. » Le duc résolut de rompre cette intimité ; M^{me} Piché et Colibeaux refusèrent de se charger de cette mission : ce dernier s'écrie : « C'est vouloir gâter tout que de retrancher à la princesse le peu d'amusement qu'il y a ici : on aura assez de peine à l'y fixer, » et faisant pour la première fois allusion à la froideur du prince, il ajoute : « Je crois que M. le prince a un peu de part au chapitre

(1) Du 15 septembre. L'écriture est très-mal assurée. (Aff. étrang.)

(2) Du 16 septembre. Le 21 il lui écrivit encore : « Je n'ai jamais senti davantage la tendresse que j'ai pour vous, que dans le temps que nous avons craint de vous perdre. » Salvatico témoigna sa joie en diminuant les gages de toutes les personnes de la maison de la princesse. « Le retranchement est des plus criants, écrit Colibeaux le 22, car la plupart de ces marquis et de ces comtes qui remplissent les antichambres de cette cour n'ont qu'un vieux louis d'or de Parme par mois pour gages et pour tout. » La princesse avait 150 louis par mois pour la table de ses domestiques français.

(3) 26 septembre. Colibeaux cependant augure « que cette union paroît se cimenter assez bien par cette maladie. »

du droit canon, qui parle *de frigidis et maleficantibus* (1). »

Le pauvre abbé indique ainsi le point noir qui menaçait de brouiller ce ménage. La princesse, dont la maladie avait respecté le visage, se remettait promptement ; elle engraisait même beaucoup, ce qui faisait dire à Colibeaux : « Cet embonpoint et le tempérament froid et délicat de M. le prince ne donneront pas beaucoup de princes à ses Etats. Il a toutes les attentions du monde, mais il est foible et il a été élevé à ne rien dire (2). » On reconnaît que l'aveu est précieux et exprimé avec une prudence toute diplomatique. « Ils vivent du reste honorablement », très-convenablement installés dans les appartements de la duchesse de Brunswick (3). Mais les tracasseries ne cessaient pas : la marquise Rangoni, grande maîtresse, ne secondait que trop bien Salvatico : on continuait à soustraire les lettres du Régent, ce qui causait un extrême chagrin à sa fille, ignorante des causes de ce silence, et l'on cherchait à éloigner madame Bosquetti, qui était la favorite du moment. Le 22 octobre, un bal-gala célébra l'anniversaire de la naissance de la princesse qui venait d'atteindre sa vingtième année (4). Elle

(1) Du 3 octobre.

(2) Du 10 octobre.

(3) Du 17 octobre. « Le palais est spacieux et en bon air. Mais il faut un nombreux domestique pour le remplir et bien du bois pour le chauffer. Je veux croire que l'un et l'autre ne manqueront point. »

(4) « Il a été superbe. Les dames et les chevaliers vendroient plutôt un

parut un moment vouloir changer d'allures : elle cessa le biribi, « faute de bourses assez garnies », et se contenta de jouer à l'ombre : elle se mit à aller plus souvent à la messe et au salut dans la semaine, et à la Toussaint elle remplit avec dévotion ses devoirs religieux. On parut aussi la laisser plus libre : elle tenait appartement les mardis et vendredis, avec ses trois belles-sœurs et la marquise Levisani, qu'on avait cessé de poursuivre ; une compagnie nombreuse se pressait autour des cinq tables de jeu : chaque jour la princesse montait à cheval. « Tout iroit à merveille, écrit alors Colibeaux, sans la foiblesse de tempérament de M. le prince, pour ne rien dire de plus (1). » Charlotte d'Orléans paraît cependant avoir toujours montré la meilleure volonté, et elle assurait son confesseur que tous les torts revenaient à son mari, qui de son côté niait avec acharnement. « Madame Piché et moi lui avons donné là-dessus les conseils les plus convenables : elle m'affirma encore hier qu'elle les avoit mis en pratique, et que cela n'a servi qu'à lui confirmer de plus en plus sa conviction. Je l'ai prié de continuer à donner à M. le prince des marques d'amitié, sans cependant sortir des bienséances de son sexe, car il est fort timide : elle me l'a promis. Il est vray que depuis quelques jours ils paroissent assez unis. Il faut se rapporter du reste à la bonne foi de la princesse, qui m'a tou-

moulin et un morceau de terre, que de n'avoir pas de beaux habits. »
(Colibeaux, 23 octobre.)

(1) Du 7 novembre.

jours paru très-sincère (1). » L'abbé ajoutait ce passage par politesse pour son royal correspondant : il savait au contraire que la princesse détestait son mari et n'avait qu'une idée : faire rompre son mariage par la constatation de l'impuissance du prince, et pouvoir dès lors retourner en France, où, avec le brevet de princesse du sang qu'elle s'était fait prudemment délivrer, elle retrouverait forcément son rang. Colibeaux en effet ajoute immédiatement après cette phrase : « Je n'ai pas manqué de lui représenter vivement d'un côté l'impossibilité de prouver cette impuissance, et partant de faire déclarer nul un mariage célébré en présence de la plus auguste assemblée du monde ; et de l'autre la grande différence qu'il y a d'être souveraine ici, aimée et respectée comme elle l'est en effet, ou de retourner en France, où elle trouveroit tout le contraire. » On voit clairement d'après cela que mademoiselle de Valois avait abordé la question avec son confesseur, et ce dernier a soin d'ajouter que cette conversation ne fut pas sans influence (2). Le public était au courant de cette situation d'autant plus étrange, qu'à ce moment le prince était réellement épris de sa femme. Cette tendresse avait pour unique conséquence d'accroître la mauvaise humeur de la princesse : il y eut même une scène tellement violente, causée « par une querelle de

(1) Du 7 novembre.

(2) « Le prince m'a dit, ce matin, qu'il voyoit bien que j'avois parlé à la princesse, et il m'en a remercié. » (*Ibid.*)

nuit, » écrit Colibeaux, en fournissant des détails que nous mentionnerons seulement pour mémoire (1), que le prince partit pour Bologne, d'où au bout de quelques jours il adressa à sa femme une lettre « un peu équivoque », à laquelle, par les conseils de Colibeaux, celle-ci répondit « très-tendrement ». Avant son départ, le prince avait eu avec son père, en présence du pauvre abbé, qui trouvait « son rôle bien délicat », une conversation pour lui signifier de ne revenir qu'en étant certain d'être « moins timide ».

La situation devenait grave. Le duc de Modène commençait à craindre de ne pas voir naître un héritier de sa couronne, qu'il appelait de tous ses vœux, et il savait que tous les torts étaient du fait de sa belle-fille (2). De son côté, le prince avait un caractère violent et désagréable, « toujours prêt à faire des voyages pour bien peu de chose (3). » Il revint cependant assez promptement sur l'assurance que sa femme lui fit donner d'une parfaite soumission ; il consentit même à suivre un traitement parti-

(1) Lettre du 21 novembre.

(2) Colibeaux le reconnaît formellement. (*Ibid.*) Le duc de Modène était en outre très-mécontent de ne pas trouver à Versailles l'appui sur lequel il comptait pour ses prétentions politiques. Le 21 novembre il écrivait encore à Dubois pour lui demander « de conserver paisiblement et librement les États que j'ai achetés, de me rendre ceux qui sont entre les mains de l'Autriche, et de me faire justice sur les autres qui ont été usurpés avec une extrême violence sur mes ancêtres. » Il ne semble même pas qu'on lui ait répondu. (*Archives des affaires étrangères.*)

(3) *Ibid.*

culier (1). Elle craignait l'irritation de son beau-père, qui montrait un excessif mécontentement et le témoignait, en resserrant de plus en plus sa belle-fille et en la privant de la société de ses belles-sœurs, qui constituait sa seule distraction. « Tout Modène le sait, dit Colibeaux avec désespoir. Ainsi toute l'Italie le saura bientôt. On donne tort à madame la princesse. Je lui ai fait connoître combien il est important de se disculper dans le public, et pour cela qu'il faut qu'elle parle souvent à M. le prince devant le monde, et faire les choses de bonne foi dans le particulier. » Il la menaça de lui refuser l'absolution, rejetant toute cette conduite sur le désir qu'elle avait de retourner en France; d'où elle recevait secrètement des lettres qui l'encourageaient : il déplorait l'influence des Français demeurés à son service, et demandait formellement qu'elle ne reçût plus de correspondances de sa famille (2).

La princesse suivit en partie ces conseils, et les dépêches de Colibeaux constatent que, pendant quelques jours au moins, les torts retombèrent à la charge de son faible époux, qui cependant recourait à tous les moyens. On crut dans ces circonstances reconnaître une influence fâcheuse de la part de la marquise Levisani, qui fut accusée de servir d'intermédiaire avec les amis de la princesse en France, et le duc somma sa belle-fille de choisir entre sa

(1) Lettre du 21 novembre.

(2) *Ibid.*

favorite et ses belles-sœurs. Elle répondit qu'elle était prête à sacrifier « trente Levisani », et celle-ci reçut l'ordre de quitter la cour, ce qui n'eut pas lieu cependant sans provoquer une scène publique (1).

Le calme reparut un moment au palais ducal : on chercha à amuser la princesse pour entretenir ses bonnes dispositions ; un théâtre fut monté, sur lequel elle joua quelquefois avec ses belles-sœurs, madame Masselot et ses filles d'honneur (2). La vie ordinaire à la cour de Modène était profondément monotone, la princesse s'y ennuyait horriblement. « Elle va toute la journée, écrit Madame le 12 novembre 1720, d'une chambre à l'autre, et s'écrie sans cesse : Ah ! que je m'ennuie ! ah ! que je m'ennuie ici. Elle ne vit pas mieux cependant avec son mari qu'au commencement. » Le baron de Poellnitz nous fournit quelques détails : « A la cour de Modène, c'est une vie de communauté : on s'y lève de grand matin, on va à la messe, on dîne de bonne heure, on fait un tour de promenade, on soupe à huit heures, et à dix on est couché. »

Sur ces entrefaites, le Régent, fatigué de ces incidents, dépêcha notre résident à Gênes, M. de Chavigny, pour étudier la question sur place et le fixer sur la vérité des faits (3). Il passa un mois à Modène et paraît avoir jugé les choses assez favorable-

(1) Colibeaux, 12 décembre.

(2) Elle joua les *Fonds perdus* et les *Incommodes*. (2 janvier 1721.)

(3) Il arriva le 2 janvier et eut immédiatement une audience de la princesse avant de voir personne.

ment pour mademoiselle de Valois. Nous lisons en effet dans sa dépêche du 14 janvier ce passage important à noter : « Si madame la princesse ne s'y est pas prêtée avec un goût bien décidé pour son époux, elle ne lui a pas témoigné une répugnance qui puisse jamais lui attirer aucun reproche. Elle a même de sa part apporté plus de complaisance et de facilité que l'on pouvoit ne s'en promettre. » Le vieux diplomate dut cependant se montrer bien surpris, quand il entendit la jeune femme lui demander de lui ménager une trêve avec son trop amoureux, mais trop timide époux : « Elle ne m'a pas dissimulé combien elle désireroit que je pusse entrer dans l'intérieur de ce qui se passe pour moyenner par là entre elle et M. le Prince quelque convention qui pût mettre un intervalle entre les importunités qu'elle souffre (1). » Déjà Colibeaux avait dû parler en ce sens au prince, en présence de son père (2). François d'Este avait probablement oublié ces sages recommandations : les dépêches de M. de Chavigny le constatent dans des termes trop clairs pour trouver place ici (3). Mais nous croyons devoir reproduire le texte d'une dépêche qui donnera un

(1) Le 14 janvier 1721, Chavigny ajoutait que ce qui l'effrayait le plus, « c'étoit l'opinion de M. le prince à ne vouloir pas convenir de sa foiblesse, à rejeter tout au contraire sur la répugnance de la princesse. »

(2) Lettre du 21 novembre 1720.

(3) Il paraît que la princesse même en tomba malade au mois de mars et fut un instant dans une situation assez inquiétante.

aperçu exact de la situation des choses à ce moment à Modène :

Modène, le 14 janvier 1721.

« Monseigneur,

« Les invitations de madame la Princesse de Modène à accélérer plus que je ne paroissois le faire mon voyage à sa Cour, les sollicitations de M. l'abbé Colibeaux, quelques avis que j'avois d'ailleurs, tout cela me préparoit à trouver icy plus d'un sujet d'aigreur et de mésintelligence ; je ne désespérois pas de travailler utilement à dissiper tous les nuages qui s'y sont élevés, à rapprocher les esprits, si je ne pouvois parvenir à réunir les cœurs. La confiance de madame la Princesse ne me suffisoit pas pour un pareil ouvrage, j'avois besoin de celle de M. le Duc et du Prince son fils ; il falloit même la conduire au point d'être recherchée de l'un et de l'autre pour entrer dans l'intérieur de leur maison et devenir s'il étoit possible l'instrument d'une conciliation si désirable.

« J'ay tâché de me présenter à cette Cour et de m'y conduire d'une manière à m'attirer ces dispositions également bienséantes et nécessaires ; mais, quand j'ay eru en tirer les fruits qu'elles devoient naturellement produire, j'ay trouvé des choses plus importantes et plus délicates à traiter.

« Madame la Princesse de Modène, impatiente de déposer son cœur entre mes mains, n'a pu se dis-

penser de faire quelque effort sur sa modestie pour me développer les mystères d'un mariage qui devient le plus infortuné du monde. Il seroit assez inutile d'entrer dans les détails qu'elle a crû devoir me faire, ou plustost que j'ay crû devoir demander pour éclaircir sûrement ce dont il est question.

.....(1).

« Je suis convenu avec madame la Princesse que nous nè laisserions jamais rien pénétrer des confidences qu'elle m'a faites, que j'attendrois celles de M. le Duc, et que ce ne seroit même que par la manière dont il me les feroit que je me déterminerois à entrer dans une matière aussi délicate, que cependant je travaillerois à établir dans la famille une harmonie qui, quand mesme elle ne seroit qu'extérieure, ne seroit pas moins utile au bien et à la satisfaction commune.

« Je n'ay pas travaillé infructueusement; les choses me paroissent à cet égard dans une bonne disposition; j'ay acquis par là sur toute la famille une obligation qui a beaucoup augmenté la confiance, et la defférence des uns et des autres pour moy. M. le duc de Modène a employé plus d'un détour pour me faire faire les premiers pas, mais il n'y a pas réussi. Comme ils lui auroient trop cousté à lui-mesme, il s'est servi de Salvatico pour me faire la première ouverture du mystère, et pour me prier de l'éclaircir avec la Princesse. J'ay répondu que le

(1) Ce passage est cité plus haut.

respect que je devois à sa naissance ne m'en inspireroit pas moins pour sa modestie, que tout ce que je pourrois faire pour la satisfaction de M. le Duc seroit d'hazarder quelque insinuation, quelque peu d'effet qu'elle pût produire.

« M. le Duc de Modène s'est impatienté; il m'a confié lui-mesme toutes ses peines et tous ses scrupules, il a réclamé mon intercession pour les éclaircir par M^{me} la Princesse. Il soupçonne la foiblesse de son fils; il souhaite d'autant plus savoir au vrai ce qui en est, qu'il précipiteroit plus qu'il n'auroit voulu l'establissement de son second fils. La tendresse qu'il a pour ce dernier, le peu de goust qu'il a pour le premier, ou les sujets qu'il a de s'en plaindre, le consoleroient aisément de cette affliction domestique, et seroient mesme capables de le déterminer à quelque chose de plus.

« Les motifs qui ont inspiré le conseil que j'ai crû devoir donner à la Princesse ont fortifié ma persévérance avec M. le Duc de Modène, de sorte qu'il ne lui reste d'autre espoir de pouvoir s'éclaircir que par l'abbé Colibeaux.

« Quoique ce parti soit le seul qu'il y ait à prendre et le plus convenable, il ne tiendra pas à moi qu'on n'en use très-discrètement.

« Ce qui m'effraye le plus, c'est l'opiniâtreté de M. le Prince de Modène. Pour peu que la vérité s'éclaircisse, il est capable de prétexter du mécontentement injurieux à la Princesse pour la quitter et se retirer de cet estat.

« Quoiqu'il n'ait pas un esprit bien estendu, il ne manque ni de dissimulation ni d'artifice. Comme il a souvent témoigné qu'un voyage de quelques semaines pourroit peut-estre procurer des dispositions plus heureuses, j'ai crû devoir le conseiller à la Princesse, afin de mettre par là tout le droit de son costé, et tout le tort de celui du Prince : de sorte que le voyage déterminé, et si M. le Duc n'y apporte aucun obstacle, ils partiront l'un et l'autre au premier jour pour le carnaval de Venise.

« Je vous laisse à juger, Monseigneur, si une situation pareille à celle que je viens de vous peindre a pû inspirer à la Princesse plus de goust qu'elle n'en a apporté pour le Prince son époux, et si elle voit sans quelque complaisance se préparer des sujets si plausibles de s'en séparer un jour. Quoique son bon esprit n'ait encore rien laissé voir de ces différentes idées, elles sont si naturelles et j'ose dire si justes dans une jeune Princesse que dans le même temps que je croy qu'il convient de les faire apercevoir à S. A. R., j'ay crû ne devoir rien négliger pour les prévenir, persuadé qu'une pareille extrémité rejailliroit sur la famille de S. A. R., je veux dire, sur l'establissement des Princesses ses filles. Enfin une multitude de réflexions que je ne puis vous rendre icy a animé mon zèle dans cette occasion : je n'ay donc pas crû faire une chose indifférente, si je pouvois me rendre le maître de la confiance de madame la Princesse, l'amener au point d'agir uniquement par mes conseils, de ne

s'écarter sous aucun prétexte de ceux que je luy donne, ou que je luy laisserai. Elle a été si pénétrée de tout ce que je luy ai dit de fort et d'onctueux pour arriver jusques-là, qu'elle m'a presque témoigné quelque regret d'avoir confié à Son A. R. des mystères qu'elle voudroit présentement avoir réservés à moi seul, pour en faire l'usage qui conviendroit le mieux. Elle porte mesme sa résignation si loin, que pour peu qu'elle pût espérer d'estre quitte des importunités de M. le Prince de Modène, elle concourroit avec lui à cacher au public un intérieur aussi fâcheux et se résoudroit avec courage à vivre également avec lui. Mais quelle apparence de pouvoir observer un secret aussi précieux que celui-ci dans une cour où les confidences sont si partagées, sans parler du peu de sûreté que je crois qu'il y a dans Salvatico qui en est le principal dépositaire ? M. le Duc de Modène s'y abandonne à toute outrance ; il ne veut pas voir que son ministre ne le sert que pour arranger sa fortune à ses dépens ; que, cet objet une fois rempli, il abandonnera son service pour se retirer à Venise, où il achètera la noblesse, et où le premier serment qu'il fera sera de trahir tous les secrets qui sont entre ses mains. Il s'en faut bien que j'aye trouvé ici le mesme esprit et la mesme sagesse que j'ay remarqués chés M. le duc de Parme. M. le Duc de Modène n'a nulle consistance ni dans ses principes, ni dans ses affections, et, quoiqu'il témoigne assés de zèle et d'attachement pour la couronne de France, et pour

S. A. R. en particulier, je ne sçay pas trop quel fonds on y peut faire. C'est ce que je traiterai plus au long dans la relation que je dois faire commune aux voyages de Parme et de Modène.

« Madame la Princesse de Modène auroit désiré que j'eusse auprès de M. le Duc le crédit qu'il a donné à Salvatico ; mais il y auroit de l'imprudence à moi d'entreprendre, dans le peu de séjour que je dois faire icy, une révolution qui m'a paru presque impraticable, et de risquer par là de perdre le peu de fruit que mon voyage doit y produire.

« Il faut laisser cet ouvrage à l'inconstance naturelle du Duc. Comme il lui faut toujours un favori qui le régente, Salvatico seroit le premier exemple d'une faveur de quelque durée.

« Je reprends encore une fois les dispositions de madame la Princesse de Modène. Quelque bonne opinion qu'elle mérite que nous en ayons, il peut arriver tant de choses qui pouroient lasser la persévérance que je croy qu'il conviendroît à S. A. R. de s'en assurer encore mieux, en envoyant icy quelqu'un qui pût, par le crédit qu'il auroit sur la Princesse et par la considération qu'il sçauroit se faire à cette cour, nous épargner tout accident ou tout scandale ; j'ay même fait désirer à madame la Princesse un pareil envoy : la confiance qu'elle a et qu'elle doit avoir dans M. l'abbé Philibert, le mérite que je lui connois d'ailleurs, m'ont fait jeter les yeux sur lui comme sur l'homme le plus propre à contenir tout cecy dans l'ordre que nous devons

désirer. Cette pensée de ma part ne diminue point le mérite que l'on doit donner à la conduite de M. l'abbé Colibeaux. On ne peut témoigner plus de zèle, plus de sagesse et plus de patience qu'il en fait remarquer dans toutes les occasions. Madame la Princesse est si satisfaite de luy, qu'elle ne sera pas peu flattée de le luy faire remarquer dans le fruit qu'elle espère des recommandations qu'elle vous a faites et qu'elle me charge de réitérer encore aujourd'huy en sa faveur.

« La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 24 du mois passé m'est parvenue à Modène. La voye de Turin est aussi sûre que celle de Gènes, mais elle n'est pas plus courte; il conviendra cependant de préférer la première. D'ailleurs, en adressant vos lettres à M. de Lozilière, j'auray toujours la liberté de leur faire prendre la route que j'estimerai le plus à propos. Si la bonne opinion que vous paroissés avoir de moy par votre dernière dépêche me touche infiniment, je vous avoüeray en même temps, Monseigneur, qu'elle ne laisse pas de m'embarrasser par la peine que j'auray à la soutenir et à répondre à tous les témoignages que vous me donnés de votre inclination et de votre bonté pour moy. Je compte que vous recevrés demain ma dépêche de Plaisance. Je n'ai rien à y ajouter, sinon qu'il me semble y avoir mis les choses dans un estat à recevoir à peu près la forme que vous voudrés. M. le Duc de Parme m'a remis lui-mesme avant mon départ un chiffre pour correspondre

dorénavant directement avec lui. Il n'a manqué à aucune circonstance pour me marquer sa confiance. En parlant de nouveau sur les mesures qu'il y a à prendre pour ôter tout sujet de soupçon à nos négociations avec lui, nous avons jugé que je ne devois point me trouver à Plaisance lors de l'arrivée de l'express qui m'y apportera les nouveaux ordres ou les nouvelles instructions que j'attends de votre part.

« Comme je dois écrire à M. de Lozilière d'adresser au comte Rocca l'express qu'il chargera des lettres que vous lui adresserés pour moi, M. le comte Rocca m'en fera savoir l'arrivée dans le cours de ma route. Nous avons concerté les mesures les plus convenables pour que l'avis me vienne secrètement. Pour marquer encore moins d'affectation, je ne me rendrai à Plaisance que quelques jours après l'arrivée du courrier. Le nouveau séjour que j'y ferai donnera sans doute quelque ombrage; mais nous aurons assés de prétextes pour rassurer les plus soupçonneux ou les plus inquiets.

« M. de la Houssaye m'a fait l'honneur de m'écrire sur les lettres de change que j'ay fournies à M. le Duc de Modène pour achever le payement de la dot de madame la Princesse. Prévoyant bien que les mesures de M. Law n'auront pas été bien seures pour les acquitter, il me prévient là-dessus pour en prévenir M. le Duc de Modène. Quoyque je deus m'attendre à ce contre-temps, il a été assés désagréable pour moy de l'annoncer à cette cour; mais

M. de la Houssaye m'assure si fort qu'il y remédiera que M. le Duc de Modène est aussi tout à fait rassuré. Comme le retour des lettres de change l'expose à un grand dérangement et à de plus grands frais, je ne croy pas qu'on puisse luy refuser la justice qui se pratique en pareil cas, et c'est sur quoy je demande à M. de la Houssaye quelque instruction dans la réponse que je luy fais. M. le Duc de Modène dépêche aujourd'huy ou demain au plus tard un exprès à M. le marquis Rangoni, et j'en profite pour faire parvenir plutost ma lettre.

«Je sors d'une nouvelle conférence avec M. le Duc. Il ne s'y est rien passé de particulier, sinon qu'une grande démonstration de l'affliction où il doit estre sur l'intérieur de sa famille. Il m'a entretenu fort au long sur ses intérêts au Congrès de Cambray et surtout sur ses prétentions à la restitution de Comachio. Je luy ai répondu que tout ce que je pouvois faire étoit de vous renouveler la confiance qu'il a et qu'il doit effectivement avoir dans la protection du Roy et dans celle de S. A. R. dont il implore les offices, non-seulement au Congrès de Cambray, mais partout ailleurs. Il craint les instances du Roy d'Espagne sur la restitution de l'Amirandolle, mais je ne croy pas qu'il doive en prendre aucune inquiétude pour le prochain Congrès. Quoy qu'il en soit, j'ay cru devoir profiter de ses désirs ou de ses inquiétudes pour lui faire sentir que la meilleure recommandation qu'il pourroit se procurer seroit celle de madame la Princesse; nous ne pouvons

contribuer véritablement à son bonheur à cette Cour qu'en y soutenant l'opinion que l'on doit y avoir de la tendresse et de l'attention de S. A. R. pour elle.

« Cette inspiration de ma part a fait plus d'un bon effet.

« Je suis, etc., etc.

Signé : CHAVIGNY. »

« Ces délicates négociations n'aboutirent pas,

comme cela était facile à présumer, car notre envoyé repartit le 4 février 1721, « fort fatigué » des tracasseries de cette cour. « Je les crois très-sérieuses, écrit-il au duc d'Orléans, par rapport à l'impuissance du prince qui n'est que trop réelle. Comment fixer dès lors ici une princesse jeune, qu'on tourmente à tout moment et le plus souvent sans raison, sans ressources du côté du prince qui n'a pas de consistance? Ils sont à présent fort unis et très-mal avec le duc. Il faut que la Princesse opte entre le duc et le prince, car elle ne peut pas être bien avec les deux ensemble. Jugez de ma situation (1)! »

Le prince se montra très-froissé en apprenant qu'on parlait de sa position à Paris, et il fit à ce sujet une scène à sa femme, qui se défendit par les plus formelles dénégations (2). Elle témoigna alors

(1) Du 6 février 1721.

(2) Madame écrivait en effet dès le 14 décembre 1720 : « Si ce qu'on dit de la princesse est vrai, elle ne sera pas de sitôt enceinte... Elle a

une grande inquiétude pour sa sûreté à Modène, et affecta de repousser les assurances que lui donnait Colibeaux sur ce qu'il ne croyait pas à une pareille « noireceur ». Le prince de son côté criait au maléfice, et tous deux demandèrent à l'abbé de les exorciser, ce qu'il refusa, en expliquant gravement qu'il ne connaissait pas de prières applicables à un pareil cas (1). Alors ils se rattachèrent à l'idée d'un pèlerinage à Notre-Dame de Lorette, dont on avait déjà parlé à la fin de l'automne précédent (2) : Colibeaux approuva ce projet, tout en écrivant au Régent que « si ce voyage opère quelque chose, ce sera un vrai miracle (3). » Le retour de Chavigny, qui arrivait avec de nouvelles instructions, hâta le départ. « On regarda ce voyage, dit encore Colibeaux (4), comme la dernière ressource du mariage, après laquelle on n'espère plus rien, et l'on croit même que le duc éclatera et voudra savoir à quoi s'en tenir. » Les deux époux partirent, le 25 mars, emmenant Colibeaux, les femmes de chambre françaises, la marquise Rangoni et madame Bosquetti que le duc aurait voulu retenir, à cause de l'attachement qu'elle témoignait à sa maîtresse. Ils firent un détour pour ne point passer par Bolo-

une tête singulièrement opiniâtre. Elle ne suit aucun conseil et n'agit que d'après ses caprices. »

(1) Du 15 mars.

(2) Lettre de Colibeaux du 31 octobre.

(3) Lettre du 15 mars.

(4) Le 23 mars.

gne, afin que la princesse ne pût y voir son amie Levisani, et on s'installa au couvent de Lorette aux frais de la communauté: le prince était résolu à faire son pèlerinage en conscience, mais la princesse avait un tout autre plan. Elle n'avait en effet accepté cette idée, vers laquelle aucune dévotion ne l'entraînait, que comme un moyen de réaliser le projet qu'elle nourrissait depuis le jour où elle avait quitté Paris : y revenir (1). La princesse n'avait pas oublié la courte entrevue qu'elle avait eue à Versailles avec la grande-duchesse de Toscane (2). Celle-ci, — l'une des filles de Gaston d'Orléans, — avait abandonné son mari et son grand-duché, où elle se sentait mourir d'ennui, et était venue se retirer à l'abbaye de Montmartre, qu'elle n'édifia jamais par sa conduite. Elle dit hautement, en apprenant le mariage de sa petite-nièce, qu'elle ne voulait pas la voir : « Elle sait ce que c'est que l'Italie, et combien mademoiselle de Valois peu si pourra accoutumer, et elle dit qu'elle craint, si mademoi-

(1) Marais, II, 113.

(2) Madame assure cependant que la grande-duchesse l'exhorta « à ne pas suivre son exemple, et à tâcher de bien vivre avec sa nouvelle famille. » (Lettre du 25 mars 1720.) Une autre fois la vieille Palatine raconte ce plaisant mot : « M^{me} la grande-duchesse dit : — Du temps de la régence de la reine-mère, lorsqu'on mena M. le prince et M. le prince de Conty à la Bastille, on leur demanda quels livres ils désiroient pour s'amuser. Le prince de Conty demanda l'*Imitation de Jésus-Christ* : M. le prince dit qu'il vouloit l'*Imitation* de M. le duc de Beaufort (qui étoit sorti de la Bastille). Je crois que la princesse de Modène demanderoit volontiers l'*Imitation* de la grande-duchesse. » (Lettre du 26 juillet 1720.)

selle venoit à s'en retourner, qu'on ne dit : — Voilà le second tome de la duchesse de Toscane. — A chaque sottise qu'elle feroit à l'égard de son beau-père et de son mari, on s'écrieroit : — Ah ! voilà les instructions que lui a données la grande-duchesse. — Ainsi elle ne veut ni la voir, ni lui parler (1). » Mais elle lui fit donner le conseil d'avoir un ou deux enfants, l'assurant qu'ensuite on la laisserait tranquillement revenir en France. Comme la princesse ne se voyait pas à la veille de réaliser les vœux bien naturels de la maison d'Este, elle prit le parti de ne se préoccuper que des siens et d'enlever son mari, pour regagner la France avec lui. Les choses se passèrent comme elle le désirait : le prince ne fit aucune résistance ; on partit pour Ancône, d'où elle adressa à Chavigny la lettre suivante, à laquelle nous joignons les commentaires du pauvre abbé Colibeaux, qui ne savait plus à quel saint se vouer (2), et qui avait obtenu uniquement que la princesse consultât notre résident de Gênes, avant de pousser plus loin son escapade :

Ancône, le 2 avril 1721.

« Vous ne serez pas surpris, Monsieur, étant aussi informé que vous l'êtes de la façon dont tout se passe

(1) Madame, 23 janvier 1720.

(2) Il écrivait le 12 avril : « J'avois toujours bien pensé que la princesse conserveroit un espoir de vivre en France, mais ne comptois pas que le prince se mit de la partie. »

à Modène, que M. le Prince et moy y voulions apporter du changement ; nous avons eu beau faire des réflexions, nous n'en avons point trouvé d'autre moyen que d'aller faire un voyage à Paris ; mais, connoissant les difficultés que M. le Duc a à laisser sortir de ses États, nous sommes résolu à profiter du temps que nous sommes en voiage pour le continuer ; c'est ce qui nous a fait écrire à M. le Duc de Modène pour luy en demander la permission. Ces raisons sont si importantes que, s'il veut bien consulter la raison, il ne s'y opposera pas ; mais, comme vous savez que ce n'est pas toujours ce qui gouverne notre Cœur, nous avons recours à vous, espérant que vous voudrez bien luy faire prendre son party sur une chose à quoi il s'opposeroit vainement, car, comme le bonheur de notre vie en dépend absolument, nous sommes trop jeunes pour vouloir le sacrifier à des raisons qui ne peuvent être bonnes ; ainsy nous espérons que vous voudrés bien par votre prudence empescher que M. le Duc ne nous oblige à donner la comédie à l'univers, ou du moins à paroître absolument brouillés avec luy. La certitude où nous sommes que M. le duc d'Orléans nous approuvera quand il saura nos raisons, nous fait remettre à luy écrire jusques à ce que nous sachions la façon dont M. le Duc prend l'affaire pour régler de quelle façon nous luy en parlerons. Je compte assez sur votre amitié pour me flatter que vous voudrés bien luy représenter en votre particulier l'horreur de la situation où nous étions, que nous

n'avons pas eru faire quelque chose qui dût luy déplaire de nous aller mettre auprès de luy, et nous adresser à luy comme à l'unique chose dont nous attendons toute notre satisfaction. Nous ne luy en avons pas écrit devant, parce qu'outre les raisons que je vous ay déjà dit, nous avons songé que la grande résolution demande une prompte exécution, et que l'extrême éloignement nous feroit perdre trop de temps pour avoir la réponse, outre que nous ne scaurions où le passer, enfin que c'est sur la confiance que nous avons en l'amitié qu'il a pour moy que nous avons pris ce party-là et que j'espère qu'il ne voudra pas que M. le Prince ait à me reprocher jamais d'être en partie cause qu'il ait reccu des dégoûts, et par là augmenter le malheur de ma vie. Toutes les assurances qu'il me donna en partant du plaisir qu'il auroit de me revoir me font espérer qu'il nous recevra bien, joint aux raisons que vous luy dirés. Ainsi, Monsieur, je reconnois que nous vous devons tout l'heureux succès de cette entreprise. Nous nous en allons par Véronne pour passer par l'Allemagne; nous éviterons les cours pour faire plus de diligence. Enfin, Monsieur, si vous trouvez qu'il y a un peu de vivacité là-dedans, songés que cela nous tire d'une vie misérable pour nous en faire mener une qui, j'espère, sera agréable, et que M. le prince de Modène et moy étant ensemble, ayant une suite convenable à notre dignité et allant trouver mon père, nous ne pouvions faire de fautes quand même nous n'aurions pas des raisons aussy

importantes que celles que nous avons ; nous espérons donc que vous nous aiderez en tout ce qui vous sera possible, et moy en mon particulier que vous me ferez la justice d'être persuadé de l'estime, vénération et amitié que j'ay pour vous, et que ce n'est pas manque de confiance si je ne vous en ay pas donné part plus tost, mais pour ne pas vous engager dans la connoissance d'une affaire qui auroit peut-estre pu vous attirer quelque désagrément. Si vous pouviés vous transporter à Modène pour arrêter la première fougue de M. le Duc, je crois que ce seroit ce qu'il y auroit de mieux.

« Depuis ma lettre écrite, j'ay appris que vous aviez été à Modène, et suis fort fâchée de ne m'y estre pas trouvée ; mais, comme je sçay aussy que vous n'en êtes pas éloigné, j'espère, Monsieur, que vous aurés moins de difficultés à y retourner pour faire entendre raison à Monsieur le Duc. Je serois très-aise aussy de pouvoir vous voir en passant, si cela étoit possible, pour avoir vos conseils de la façon dont je me dois comporter pendant le voyage. Nous sommes actuellement à Pezzaro et suivrons la route la plus courte pour nous rendre à Vérone, où j'espère au moins avoir de vos nouvelles, si je ne puis vous voir en passant ; mais je vous conjure de ne vous point opposer à notre résolution, car elle est inébranlable, et cela nous donneroit le chagrin de ne les pouvoir suivre, et nous reconnoissons que nous en avons cependant grand besoin pour prévenir les inconvénients qui pourroient survenir. Je

vous envoie ci-joint une lettre de M. le Prince qu'il m'a chargé de mettre dans mon paquet, et si vous vouliez bien vous charger de rendre notre lettre à M. le Duc, cela seroit bien mieux; mais si vous ne le jugez pas à propos, aiez la bonté d'expédier le courrier en grande diligence, parce qu'il nous est important qu'il n'apprenne pas par la voie publique notre changement de route. Ledit courrier aura ordre de vous remettre la lettre, si vous luy demandez, mais je vous supplie que cela n'en retarde pas la réception par aucune considération, parce qu'il n'y en peut avoir qui nous fasse changer! »

Lettre de M. l'abbé Colibeaux.

2 avril.

« Monsieur,

« Je suis persuadé que vous serés aussy surpris que je l'ay été de la résolution de Monsieur et Madame la Princesse de Modène, qu'elle me fit l'honneur de m'apprendre hier au soir. J'ay pris la liberté de l'en détourner autant qu'il m'a été possible, et de luy en représenter les inconvénients; mais la partie se trouve si bien liée entre LL. AA. SS., qu'il seroit inutile de tenter davantage. Le séjour de Modène leur paroît si ennuyeux qu'ils veulent en aller chercher un plus gracieux. Je serois fort éloigné de suivre Madame la Princesse de Modène dans une entreprise comme celle-là, si M. la Princesse

n'étoit pas de la partie ; mais je crois ne pouvoir l'abandonner dans une circonstance si délicate. Je m'en remets cependant à vos bons conseils que j'ay l'honneur de vous demander, et pour L. A. S. et pour moy ; elles s'assurent que vous ne les leur refuserez pas, et que vous voudrés bien porter M. le Duc de Modène à leur accorder son consentement ; elles vous demandent encore une entrevüe sur le chemin de Vérone ou à Vérone même. Je crois, Monsieur, que vous puissiés le leur accorder : l'affaire est assez importante pour ne la leur pas refuser.

« L'on m'a si fort caché le secret là-dessus, que j'ay laissé toutes mes hardes à Modène, et que je n'ay avec moy qu'un misérable porte-manteau. Il faudroit bien des voyages comme celui-ci pour m'enrichir. Je suis au désespoir. »

Le même jour, la princesse s'adressait également à son père :

« Je ne vous écris qu'en tremblant, dans la crainte que la première démarche que nous avons été obligés de faire ne vous déplût... M. le Prince de Modène et moi n'avons pu trouver d'autre moyen de remédier à notre situation présente, que de vous supplier de vouloir bien nous permettre de vous en aller rendre compte, étant bien résolus l'un et l'autre, quand vous saurez au juste l'état où nous nous trouvons, de vous obéir aveuglement.

« ... Nous avons dû nous servir du prétexte d'un voyage à Lorette pour nous tirer de la situation...

Chavigny accourut dès que nous l'eûmes prévenu : nous n'avons pu faire plus pour lui que d'attendre à Vérone et à Venise le retour de son courrier, porteur de nos prières.

« Permettez-moi en mon particulier de vous faire souvenir des bontés dont vous m'avez toujours flattée, et du respectueux et tendre attachement que j'ay toujours eu pour vous. Le bonheur ou le malheur de ma vie sont entre vos mains. . . . Le malheur qui me toucheroit le plus seroit de voir que vous auriez déjà oublié la promesse que vous avez eu la bonté de me faire en partant, du plaisir que vous auriez de me revoir et de m'aimer toujours, et de voir que je serois précipitée dans des malheurs innombrables par vous, pour qui j'ay une tendresse qui ne trouve point de terme assez fort pour l'exprimer. »

Chavigny écrivit en toute hâte à Dubois, et décida en effet les fugitifs à venir attendre à Vérone la réponse du Régent, en faisant comprendre à madame Masselot jusqu'où pourrait aller contre elle la colère de ce prince, si elle n'obtenait pas ce répit de Charlotte d'Orléans sur laquelle, par ses complaisances, elle exerçait une puissante et fâcheuse influence. Le duc d'Orléans répondit sur l'heure à sa fille, pour lui représenter le péril qu'il y avait à brouiller François d'Este avec son père, en lui demandant presque timidement de « suspendre le voyage jusqu'à plus ample informé (1) ». En même

(1) Du 10 avril.

temps, il s'exprimait auprès de son gendre plus vivement, le blâmant nettement de ce voyage entrepris sans l'avoir consulté, et lui défendant expressément « d'aller plus avant ». Et il dépêchait en toute hâte l'abbé Philibert. Cette escapade avait vivement contrarié le Régent qui négociait alors les mariages de ses deux autres filles en Espagne, et qui craignait avec raison l'effet de ce scandale sur la cour sévère de l'Escorial. Sans attendre la réponse paternelle, la princesse reprit la plume dès le 13 avril, et, répétant à peu près sa première lettre, elle redoubla ses instances, en faisant savoir à son père que le duc de Modène venait de lui renvoyer une lettre « très-respectueuse » sans l'ouvrir, en donnant l'ordre d'arrêter les courriers qui en apporteraient d'autres. Elle se montra très-fermement résolue cette fois à ne point céder : « Nous avons des raisons si fortes de ne pas retourner présentement à Modène que, quand même nous nous y pourrions résoudre, ce qui est impossible, devant que de vous avoir parlé, qu'il est très-certain que les suites qu'il y a grande apparence que cela auroit, ne pourroient que vous déplaire beaucoup, et feroient le malheur de notre vie pour jamais. » La lettre du Régent arriva cependant, et sa fille de lui répondre aussitôt (1) :

« Je ne puis vous exprimer, mon cher papa, la douleur que je ressens en apprenant par M. de Cha-

(1) Du 21 avril.

vigny que vous ne nous accordez pas la grâce que nous vous avons demandée, d'où dépendoit notre bonheur : elle ne peut être égalée que par le désespoir où je suis de penser que la première démarche que notre malheureuse situation nous oblige de faire vous a déplu : je voudrois pouvoir donner ma vie pour faire quelque chose qui vous fût agréable, et je suis assez malheureuse pour pouvoir craindre que vous ne soyez fâché contre moi. Si vous pouviez savoir la raison qui nous a fait agir, j'espérerois que vous ne nous sauriez plus mauvais gré de nous estre adressés à vous comme à notre seul refuge. »

L'abbé Philibert cependant faisait diligence ; c'était un homme d'expédients et en même temps de bon sens, et d'une grande fermeté ; il jouissait en outre de la confiance de mademoiselle de Valois, qui montrait en ce moment une certaine irritation contre l'abbé Colibeaux, l'accusant de l'avoir empêchée d'aller directement en France en la décidant à consulter au préalable M. de Chavigny. Le 15 avril, il arrivait à Strasbourg, où il craignait de rencontrer les fugitifs, car il en écrit : « J'espère que nous n'aurons que la peur de l'aventure qui a été annoncée. » Il voyageait avec M. Masselot, muni d'un ordre pour arrêter tous les courriers qu'il rencontrerait. A Augsbourg ils se séparèrent, pour suivre chacun l'une des deux routes que l'on pouvait prendre en venant de l'Italie. De là il manda au Régent : « Je suis parti bien

brusquement comme nos chevaliers errants qui cherchent les aventures et à redresser des torts. Je sais bien que dire à madame de Modène, mais n'ai-je rien à dire au due de Modène? Je vous avoue que l'argent fond cruellement en Allemagne, et que les grandes sommes de France y deviennent bien petites (1). »

En attendant, les deux époux, qui paraissaient « fort unis, » vivaient incognito, tout en se laissant volontiers surprendre par des honneurs. Ils passaient leurs soirées à la conversation et à l'Académie, et soupaient avec cinq ou six dames de la ville : ils firent même une excursion au lac de Garde (2). Ils affichaient une grande résolution à ne pas retourner à Modène, où le due se montrait très-irrité, empêchant les Français de sortir de sa capitale, et ayant pour plus de sûreté suspendu le service de la poste entre cette ville et Vérone (3). La princesse parlait d'entrer dans un couvent, si le Régent n'accueillait pas sa prière : son mari laissait percer une grande inquiétude de l'attitude de son père. Colibeaux déclarait qu'il était plus effrayé qu'elle, dont il cherchait à combattre l'espoir exagéré. Elle recevait alors de nombreuses lettres de mesdames de Baequeville et de Beauvau, qui entretenaient son illusion, et la laissaient tantôt joyeuse et confiante,

(1) Du 21 avril.

(2) Colibeaux, 19, 21 mai.

(3) *Ibid.*, 12 avril.

tantôt désespérée : aussi l'abbé suppliait le Régent de supprimer ces correspondances.

L'abbé Philibert arriva le 11 mai : il n'eut pas de peine à démêler la vérité ; moins crédule que Colibeaux, il partageait l'opinion de la Palatine et croyait avec raison à une certaine mauvaise volonté de la princesse, ce qui était à la décharge de la faiblesse de son timide époux. Celle-ci ne voulut d'abord rien entendre. Elle déclara à l'envoyé du Régent qu'elle était résolue à recourir au procès pour impuissance, de façon à faire rompre un mariage qui lui apparaissait « comme une prison perpétuelle (1) ». L'abbé parvint, sinon à la calmer et à la convaincre, du moins à lui faire comprendre l'inutilité de cet éclat, et elle se laissa aller alors à un désespoir qui se traduisit par une longue lettre adressée le 11 mai à son père. Elle débute par ces lignes :

« J'avoue, Monsieur, que je n'aurois jamais cru être assez malheureuse pour mériter que vous souhaitassiez ma mort. La lettre que l'abbé Philibert m'a rendue ce matin m'a autant affligée que surprise, en voyant que vous me soupçonniez d'avoir voulu faire quelque chose contre ma réputation et la dignité de M. le Prince. » Elle insistait sur l'urgence de pouvoir s'expliquer de vive voix, employant les termes les plus tendres, faisant valoir sa prudence à ne pas être arrivée sans prévenir en

(1) Philibert, 11 mai.

France et offrant d'aller à Venise et d'y attendre de nouveaux ordres, quitte enfin à retourner à Modène, si le duc se soumettait aux conditions admises par le Régent. Elle déclarait que son mari continuerait encore à voyager, ne se sentant nulle envie d'affronter la mauvaise humeur de son père sans garantie préalable, et elle insistait sur ses dispositions à écouter des conseils hostiles à la France : elle exprimait un vif désir d'assister au sacre du roi, tout en déplorant que les sentiments que le Régent lui témoignait ne lui permissent de garder aucun espoir à ce sujet ; enfin elle terminait ainsi :

« Par tout ce qui vous est le plus cher, je vous conjure, mon cher papa, de ne me pas abandonner à ma triste situation. Je suis la plus malheureuse créature qu'il y ait dans ce monde ; de quelque côté que je me tourne, je n'envisage que douleur et désespoir ; mon unique ressource est dans vos bontés ; je les mérite, par ma façon de penser sur toutes sortes de chapitres ; il en est un seul sur lequel je ne me rendrai jamais. Je ne renoncerai point à l'espérance de vous revoir ; vous ne le voudriez pas vous-même, mon cher papa. Je reviendrai en Italie, non sans douleur, mais avec une douleur raisonnable. »

L'abbé Philibert écrivait par le même courrier pour donner à Chavigny tout le mérite de la rupture du voyage auquel, au fond, la princesse n'avait pas encore cependant renoncé : « Si on pouvoit lui ôter cet entêtement de la France, elle pourroit

pourtant être heureuse, à en juger par ce qu'elle m'a dit elle-même.» A Dubois il mandait : « Ce sont des jeunes gens qu'il faut soutenir au moins par des discussions, et il n'est pas impossible de leur faire entendre raison, pour peu que Monseigneur le Régent leur marque d'amitié et leur laisse entrevoir des protections dans les affaires de leur maison (1).» Enfin M. Masselot adressait en même temps au Régent une lettre, dans laquelle il disait que le prince adorait de bonne foi sa femme, « et de la façon dont il m'a parlé, je ne doute plus que, Madamé y mettant un peu du sien, tout ne s'arrange. »

Du côté de Modène il y avait de bien plus grandes difficultés (2). On y avait vu avec regret sans doute cette escapade, mais sans le savoir la princesse rencontrait un puissant allié dans le vieux duc, qui, parfaitement au courant des projets du jeune ménage, loin de les contrecarrer, avait feint de tout ignorer. La princesse en effet servait ses secrets desseins. Le duc, égoïste, défiant, étroit d'intelligence et de religion, livré à des favoris étrangers qui exploitaient le peuple en le ruinant, excité par Salvatico qui poursuivait son idée de vengeance, détestait son fils aîné. Il accueillait donc avec satisfaction le secours que lui offrait involontairement sa belle-fille, et il aurait applaudi à

(1) Même date.

(2) Salvatico notifie par une dépêche officielle au sénat de Venise l'état de la princesse, en ajoutant qu'elle avait exigé son renvoi, soutenue en cela par Chavigny, ce qui froissait vivement le duc. (20 mai.)

un procès scandaleux qui lui aurait donné beau jeu pour marier son cadet et lui assurer la couronne. Une autre cause bien plus grave de dissentiment se greffait par-dessus toutes ces intrigues. Déjà, dans une lettre du 31 octobre 1720, Colibeaux écrivait au Régent ce passage significatif : « Il n'est permis au prince Frédéric de voir la princesse que dans les circonstances extraordinaires et inévitables. Toute la ville le sait. Cette précaution me paraît assez inutile et même injurieuse. » Buvat consacre un article assez long de son journal, sous la date du 3 février 1720, à un bruit déjà très-répandu à Paris, dont Madame parle sans aucun mystère : « On assure que la princesse a déjà causé une jalousie extraordinaire entre le prince héréditaire, son époux, et le prince Jean-Frédéric-Clément, son frère, qui a deux ans de moins que l'aîné, et que l'on attribuoit à la vue du portrait de cette princesse, des beautés de laquelle les deux frères avoient été charmés, aussi bien que toutes les personnes de la cour de Modène qui eurent le plaisir de voir ce tableau qui la représentoit au naturel. On vouloit même que le cadet ne pût s'empêcher d'en témoigner ses sentiments et de publier partout que la princesse d'Orléans étoit la plus belle personne qui eût jamais paru en Italie et qui fût au monde, et qu'elle ne devoit pas manquer d'enlever tous les cœurs de ceux qui la voyoient ou la verroient, et qu'il ne pouvoit pas lui refuser le sien, quoiqu'il ne l'eût encore vue qu'en peinture, ce qui ayant été rapporté au prince

François, cela n'avoit pas manqué de lui faire naître une jalousie si grande, qu'il avoit persuadé le duc de Modène que, pour le bien de la paix, il falloit éloigner le prince Frédéric et l'obliger de se retirer à Rome, où il étoit depuis deux mois pour se désennuyer (1). » Nous avons vu que le duc amena cependant ses deux fils au-devant de mademoiselle de Valois; mais l'impression qu'elle fit sur le prince Frédéric fut réelle : le passage de Colibeaux le prouve, et déjà, le 16 juillet 1720, Madame écrivait : « Tout va bien encore à Modène, mais il n'est plus permis au joli beau-frère de faire des petits soupers avec sa belle-sœur. Son mari est très-amoureux d'elle. Elle lui a cependant déclaré qu'il ne falloit pas qu'un mari fût amoureux de sa femme, que cela donneroit un ridicule en France. »

Mais à Versailles on ne vouloit pas admettre un instant la pensée du retour de mademoiselle de Valois. Le chroniqueur Marais écrit positivement : « Madame la duchesse d'Orléans ne veut pas revoir sa fille dont elle se croyoit défaite (2) ; » et Buvat assure que « les fugitifs ne sortiroient pas d'Italie (3). »

(1) Madame ne parle pas cependant aussi favorablement de la beauté de sa petite-fille. « Elle est moins bien que sa sœur de Chelles. Elle est belle sans agréments; n'a pas l'air jeune non plus. Elle est brune, a de très-beaux yeux, mais le nez est un peu grand. » (6 octobre 1719.) « Notre duchesse de Hanovre m'écrit que le prince de Modène est extrêmement amoureux du portrait de M^{lle} de Valois. Je la trouve plus belle qu'agréable. Elle a de très-beaux yeux, une belle peau; elle est grande et bien faite; mais elle marche mal. » (5 décembre.)

(2) T. II, 422.

(3) T. II, 233.

Le Régent envoya de nouveau Chavigny pour arranger les choses à Modène, et faire connaître vivement sa volonté, pendant que l'abbé Philibert ne négligeait rien de son côté à Venise, où, depuis le 15 mai, les fugitifs étaient réfugiés (1).

La mission de Chavigny était singulièrement délicate : sa correspondance avec le Régent en fait foi, tout en nous montrant à quel point le duc de Modène était coupable dans ces intrigues. « Il n'y avoit qu'une conduite aussi mal entendue que celle de M. le prince et de Madame la princesse qui pût encore mettre une fois la raison du côté de M. le duc de Modène, écrit-il de cette ville le 8 mai 1721. Il ne perd ni temps ni occasion pour se remettre dans son tort : un caractère aussi bizarre que celui-là veut être traité avec quelque rigueur, dès qu'on est dans la malheureuse nécessité d'y avoir à faire. » Chavigny vit le duc, et, mécontent de son attitude, il parla de tout abandonner, ce qui ne produisit aucun effet : il le menaça alors du ressentiment du Régent, ce qui amena une vive émotion, augmentée encore par l'annonce du diplomate qu'il allait s'installer à Bologne, en attendant que ses conseils portassent fruit : « Dès lors il me montra plus de docilité, mais nous ne conclûmes rien. » Chavigny exécuta sa menace et partit pour Bologne, mais

(1) Pendant le séjour du prince à Venise, Law vint plusieurs fois pour le voir ; mais Philibert s'arrangea toujours pour l'éconduire poliment. (Lettre du 3 juillet.)

il revint dès le mardi suivant : il trouva le duc animé des mêmes intentions, dominé soit par une jalousie personnelle, soit plutôt par l'influence de Salvatico, et ne redoutant rien plus que le retour de ses enfants, à ce point qu'il autorisa le surintendant à notifier à Chavigny que, si ceux-ci voulaient se fixer à Venise, il porterait leur pension de neuf à treize et même quatorze mille louis. Chavigny repoussa vivement cette ouverture, sur laquelle le duc s'empessa de battre en retraite, en s'apercevant qu'il avait fait fausse route : il céda « de mauvaise grâce » sur la permission pour sa belle-fille de garder la marquise Rangoni auprès d'elle, promit de plus mauvaise grâce encore de l'argent, et de répondre à son fils en termes convenus d'avance avec notre envoyé. En sortant de cette audience, Chavigny ne cachait pas dans sa longue dépêche, du 8 mai, la crainte de voir le duc de Modène revenir sur ces engagements, sous la pression de Salvatico et de Sainte-Agathe, secrétaire ducal : « celui-ci, plus dangereux que l'autre, parce qu'il est plus méchant et plus déterminé. L'ascendant qu'ils ont sur leur maître est absolu, et ils ne trouvent leur intérêt ou leur sûreté que dans le désordre de cette maison. » Ils rendaient intolérable la situation du prince Frédéric et de ses sœurs, et tous les Modénais, à ce que Chavigny affirme, invoquaient ouvertement l'intervention du Régent pour se voir délivrer de cette odieuse tyrannie. Aussi notre envoyé priait vivement ce prince d'agir, en représentant la retraite de

Salvatico comme la seule chance de salut dans ces fâcheuses complications, et aussi comme la seule manière de donner une bonne justification à l'équipée de mademoiselle de Valois. Dans cette pensée, Chavigny s'adressa directement au surintendant, en lui faisant de telles menaces, que celui-ci se montra déterminé à retourner à Venise dont il était sujet : Chavigny laissait voir une grande défiance au sujet de cette résolution.

Salvatico l'affirma de nouveau sous serment. Notre envoyé continuait à douter : cependant, en terminant sa dépêche, il prévient le Régent que sa fille l'appelle à Vérone, et c'est de là qu'il expédie son courrier le 11 mai seulement, presque en même temps que l'abbé Philibert qu'il mit promptement au courant : il annonça en même temps que le prince et la princesse acceptaient le retour à Modène, en posant des conditions « assez raisonnables pour mériter l'appui de V. A. R. » Le lendemain Philibert prenait la route de Venise avec la petite cour, tandis que Chavigny roulait de nouveau sur celle de Modène, « pour préparer le chemin. » Il y arriva le 15 mai et vit aussitôt le duc auquel il annonça l'arrivée de l'abbé Philibert en le représentant comme chargé de protéger spécialement la princesse. Le vieux duc se montra dès l'abord très-animé ; il formula des propositions peu admissibles, et déclara vouloir éloigner absolument ses filles de la princesse, au moins pour les soirées. Quand Chavigny lui présenta les nouvelles

lettres de ses enfants, il fit mille façons pour les recevoir. On se sépara là-dessus, et peu après le duc envoya à Chavigny une lettre que son confesseur avait reçue du prince pour lui être communiquée. « Vous y verrez, dit Chavigny, la foiblesse du prince, le peu de fond qu'on peut faire sur lui, et surtout l'infidélité dont il est capable. » Le lendemain, Chavigny vit Salvatico, et lui signifia qu'il fallait sans plus tarder exécuter son engagement sous vingt-quatre heures, « parce que, ajouta-t-il, je n'en ai aucune à perdre. » Salvatico chercha à éluder la difficulté. « Je lui promets tout pour qu'il s'exécute; tout ce qu'il peut espérer d'un galant homme, mais en lui montrant que je ne veux pas être amusé. Nous nous séparons, lui fort troublé, sans rien décider. Le lendemain, je n'entends plus parler de lui, qui avoit été tout confier à son maître: tous deux étoient consternés, mais s'encourageoient mutuellement à résister. J'eus une nouvelle conversation (la dernière) avec le duc: lui rappelai que Salvatico étoit la pierre de scandale. Je ne m'attendois à aucun effet de ce discours, mais je me le devois à moi-même. Il ne me répond qu'avec confusion, mais dit qu'il aimeroit mieux répandre jusqu'à la dernière goutte de son sang que d'avoir une complaisance qui intéresseroit trop son autorité, et même sa vie: ce sont ses termes. Il voulut continuer, mais je lui dis qu'il ne répondoit pas assez à mes bonnes intentions pour me permettre de traiter avec lui; que c'étoit la réponse que j'avois à lui

faire comme son serviteur et comme ministre du roi.» Chavigny continua cependant très-durement sur ce ton, en parlant de la colère du Régent, ce qui produisit un grand effet : il ajouta encore que la princesse voulait s'adresser directement à lui, ce qui fit jeter les hauts cris au duc, qui ne redoutait rien davantage, et pria Chavigny de l'en dissuader. Celui-ci refusa de se mêler plus longtemps de ces affaires, et annonça son départ pour le lendemain, mettant en demeure le prince de choisir ce qui devait décider le bonheur ou le malheur de sa maison et peut-être du sien. « Nous n'avons plus de ménagements à garder avec lui. Il faut s'en prévaloir pour justifier la conduite de la princesse : c'est un beau rôle pour elle que celui de venir elle seule chercher à rétablir la paix dans sa maison. J'avoue que l'honneur qui lui en reviendra ne rejaillira pas beaucoup sur son mari : aussi faut-il bien prendre garde qu'il ne s'en aperçoive, car il nous devient l'instrument le plus nécessaire à tout ce qu'on devra dorénavant entreprendre. Si le duc étoit un homme plus éclairé, il pourroit nous embarrasser beaucoup, en traitant secrètement avec son fils ; mais nous pouvons nous reposer sur l'aveuglement du père et sur l'imbécillité du fils : la princesse ne doit pas être moins attentive la dernière, et à conserver tout l'ascendant qu'elle a sur lui. J'ai rompu avant de partir avec Salvatico, en lui mandant que l'épreuve que je venois de faire de sa mauvaise foit justifioit la répugnance que j'avois eue à lui accorder mon

amitié (1). » On voit que Chavigny jugeait avec une rare perspicacité la vérité de la situation, et qu'il ne marchandait pas les duretés au vieux duc. On le soutenait bien médiocrement de Paris cependant : on n'osait pas le blâmer, mais, le 5 juillet, le Régent lui faisait écrire qu'il le trouvait « un peu chaud ».

Le duc d'Orléans avait écrit à son gendre une lettre qui le mit « un peu de mauvaise humeur (2) : » mais, commençant à comprendre l'impossibilité de pousser jusqu'en France, et désirant ne pas affronter la colère paternelle, ce dernier se montra disposé à voyager pendant quelque temps, en laissant sa femme retourner à Modène. Celle-ci dut s'exécuter en présence de la volonté exprimée par le Régent, en termes qui ne permettaient plus la moindre résistance (3). Elle quitta Venise le 24 mai, et arriva le 28 à Modène. Chavigny vint au-devant d'elle pour la ramener au palais, et elle se conduisit en cette circonstance de manière à mériter tous les éloges de l'envoyé de son père ; mais l'accueil de son beau-père fut, paraît-il, « absolument fâcheux. La réception fut sévère et mortifiante : personne ne vint

(1) Toute cette longue lettre que je viens d'analyser était adressée de Parme, le 19 mai 1721, à l'abbé Philibert.

(2) Colibeaux, 4 mai.

(3) « C'est un tour de jeunesse dont ils se souviendront de longtemps : ce qui pourra bien lui coûter bon dans un pays où on ne se venge pas après la mort comme en France, » dit Marais qui ajoute : « Voilà bien de quoi regretter la cour de France, *ce riche lieu*. C'est une équivoque sur le nom de ce duc qu'elle croyoit de ses amis. »

au-devant d'elle ; elle ne trouva personne, ni dans les cours ni dans les escaliers ; elle arriva jusque dans la chambre du duc, où il la reçut avec bien des compliments, et la mena à l'instant dans ses appartements. Quand elle y fut, il envoya chercher les trois princesses, et se retira quand elles furent arrivées. Une demi-heure après, il envoya chercher ses filles, et la princesse resta seule (1). » Salvatico, maître absolu de la situation, continua son œuvre de vengeance : il obtint du duc la défense pour les dames de la cour de voir la fille du Régent, et étendit cette interdiction aux Français de sa maison et même à l'abbé Philibert ; il fit murer la porte de communication entre son appartement et celui de ses belles-sœurs, qui montrèrent toujours les meilleurs sentiments pour elle. L'abbé adressa immédiatement ses plaintes au duc sans en rien obtenir, sous prétexte qu'il n'avait encore aucun caractère officiel ; il en remporta l'impression du plaisir que ce prince avait à être séparé de son fils, et du désir qu'il avait qu'il en fût de même pour sa bru. « Elle est aimée et plainte à Modène au-delà de tout ce que je puis dire. Le prince Frédéric m'a dit qu'il ne reconnoissoit plus son père depuis qu'il étoit sous la coupe de Salvatico (2). » Ce même courrier emporta une lettre vraiment affligeante de la malheureuse princesse, qui avait déjà rendu

(1) Du 23 mai.

(2) *Ibid.*

compte à son mari de sa réception : « Je deviendray ce que je pourray, mais lorsque je remplis tous mes devoirs du contentement de toute l'Italie, je ne souffriray pas des traitements pleins d'indignité que vous ne devriez pas plus souffrir que moi-même et que l'on prétend cependant que vous autorisez. Je vous écris tout ceci les larmes aux yeux et plus touchée encore de votre indifférence que de mon état malheureux. Il faut espérer que Dieu m'inspirera le moyen d'y mettre ordre. » En ce moment la princesse avait pleinement raison, et l'on ne peut que s'étonner de la froideur de son père en présence de l'avis unanime de ses correspondants.

« Le séjour de la princesse à Modène n'est plus possible ni soutenable, écrit Philibert dès le 12 juin ; le parti de rester à Modène m'avoit toujours paru le plus naturel et le plus séant, aussi j'y ai entraîné la princesse le plus tôt que j'ai pu, et quoiqu'elle ait essuyé un accueil fort désagréable, je l'ai exhortée à la patience et à se comporter de manière à ramener le duc. Elle a suivi bien exactement les conseils de M. de Chavigny et les miens, et s'ils n'ont pas réussi, ce n'est pas sa faute ni la nôtre, car tout le monde a non-seulement approuvé la conduite de la princesse, mais elle s'est attiré la pitié de toute la famille du duc, de la noblesse et généralement de tous, au point que je n'oserai dire jusqu'où vont leurs murmures. La conduite de la princesse a été irréprochable depuis qu'elle est dans ce pays. » Chavigny avait demandé au duc le ren-

voi de Salvatico, mais sans succès. Ce triste personnage, profitant de l'absence prolongée du prince François, qui poursuivait son voyage de Venise à Munich, tout en écrivant des lettres fort tendres à sa femme, cherchait à rendre le séjour impossible à celle-ci, pour la pousser à un nouvel éclat. Parfois le duc se rendant aux sages conseils de Chavigny abondait dans son sens ; mais il voyait un moment après son ministre et revenait aussitôt à ses fâcheuses dispositions (1), laissant voir son intention de reléguer le jeune ménage dans une ville de la Vénétie, pour ne plus s'occuper que du mariage du prince Frédéric. Nous ne croyons d'ailleurs mieux peindre la situation qu'en reproduisant ici la dépêche de Chavigny des 11 et 12 juin ; c'est un tableau aussi curieux que véridique :

« Monseigneur,

« Quelque répugnance que j'aye à fréquenter cette cour, quelque pressé que je sois d'ailleurs de retourner à Gênes, je n'ay point cru devoir m'écarter de Modène jusques à ce que l'on pût juger de ce que l'on avoit à espérer d'une résolution aussi généreuse que celle de Madame la Princesse. M. l'abbé Philibert vous en a mandé les premières productions, elles ne se démentent point; le dérèglement du Duc ne fait que s'irriter, bien loin de se

(1) Chavigny, 12 juin.

modérer; cette situation ne m'a pas permis de me refuser aux sollicitations de Madame la Princesse, et aux conseils de M. l'abbé Philibert qui m'ont également invité à faire une nouvelle course icy; quelque inutile qu'elle dût être, elle pouvoit au moins servir à encourager Madame la Princesse, et à la rassurer sur la crainte où elle est qu'on ne l'abandonne, dans un temps où sa conduite et sa persévérance ne luy méritent pas seulement les soins de S. A. R., mais toute la protection du Roy.

« C'est dans cet esprit, Monseigneur, que je n'ay pas laissé pénétrer à M. le Duc de Modène d'autre dessein dans mon voyage, que celui d'être venu pour les convenances de Madame la Princesse et de rendre compte au Roy directement de tout ce qui se passe icy, bien convaincu que nous ne le réduirons que par les partys qui vous sont réservés; j'ai cru que celui que je prenois, en ne me commettant point, pourroit peut-être luy donner à penser, et faire plus d'impression sur luy que des exhortations ou des considérations épuisées dans tous les sens; ainsy ma première audience n'aboutit qu'à des compliments assez froids de part et d'autre; elle fut publique, parce que c'étoit le seul moyen d'éviter Salvatico, que M. le Duc prétendoit encore admettre à mes conversations avec luy, malgré tout ce qui s'est passé.

« Quelques jours après, M. Leblond me fit savoir les menées de M. le Duc de Modène auprès du gouverneur de Milan, et me communiqua le même

détail qu'il vous en a déjà fait, Il me permit d'en faire usage, s'il pouvoit m'être de quelque utilité; j'en fis part à M. l'abbé Philibert; nous crûmes que si quelque chose étoit capable d'intimider, de détromper, ou plus tost de dérouter M. le Duc de Modène, ce seroit de luy faire voir dans la découverte que nous faisons de ses démarches, toute la fausseté et toute l'irrégularité de sa conduite. Ce fut à ce sujet que je luy fis demander une seconde audience. Il n'en fallut pas davantage pour l'effrayer et pour luy inspirer tous les prétextes qui pouvoient l'en dispenser, quelque misérable ou quelques honneux qu'ils fussent pour luy. Il m'envoya Saint-Aghate, digne associé de Salvatico, pour me prier de luy faire passer par son canal ce que j'avois à luy proposer dans l'audience que je lui demandois. Il y eut plusieurs allées et venues pour me séduire, mais je ne me laissay point entamer, sur un point aussi essentiel à la dignité de mon caractère, qu'il étoit important au mérite de la démarche que j'avois à faire, si elle étoit capable d'en produire. M. le Duc de Modène ne put différer plus longtemps l'audience que je luy avois demandée. Elle fut dans la même forme que la précédente: je luy dis que, m'intéressant autant que je faisois à sa prospérité, je ne voulois pas porter au Roy les plaintes que j'avois à faire, sans les luy confier auparavant, et sans les éclaircir avec lui; qu'elles m'avoient paru assés graves et malheureusement trop bien fondées pour ne pas exiger une audience particulière; que, quoy-

que j'eusse vu avec douleur dans les lettres qui avoient été écrites à Venise par M. de Salvatico en forme de manifeste, son autorité commise dans le compte qu'il faisoit rendre de sa conduite à quatre Sénateurs, la dignité de ses enfans offensée sans aucun ménagement, la vérité blessée dans tous les points ; la déclaration que Salvatico avoit faite à M. l'abbé Philibert que S. A. avoit elle-même dicté ces lettres et l'avoit presque contraint à les signer, me les auroit fait passer sous silence, si elles n'avoient été le prélude de quelques démarches plus fortes, et par conséquent moins soutenables ; qu'il me revenoit de tous les côtés que S. A. se plaignoit à Milan et ailleurs de l'atteinte que l'on portoit à sa souveraineté dans les insinuations que Madame la Princesse de Modène luy avoit fait faire sur l'éloignement de Salvatico, et que j'avois cru pouvoir et devoir recommander ; qu'il imploroit les bons offices du Gouverneur de Milan auprès de l'Empereur pour le protéger contre la violence des François, qu'il nous présentoit comme ennemys communs ou gens incompatibles. Je lui ajoutay qu'on lui faisoit dire quelque chose de plus : qu'il renonçoit à tous les avantages qu'il pouvoit espérer de l'alliance qu'il a faite avec la couronne de France ; qu'il n'auroit considéré dans un mariage si grand et si auguste pour luy que des vues domestiques ; qu'il s'appliquoit enfin à faire entendre sur toutes choses, que rien n'étoit capable de l'aliéner de la maison d'Autriche, comme si l'alliance qu'il a faite avec la

France n'étoit pas un nouveau lien qui dût l'y attacher davantage, par l'intelligence qui règne si heureusement entre le Roy et l'Empereur. Je conclus par luy dire que je ne reconnoissois point dans son expérience et dans sa sagesse des pratiques aussi démesurées que celles-là, mais que j'espérois trouver dans ses réflexions et dans sa confiance de quoy adoucir et peut-être justifier le compte que je devois en rendre au Roy.

« Je donnois beau jeu à M. le Duc de Modène, s'il avoit été susceptible de quelque retour, mais il ne me répondit que pour me découvrir plus que jamais toute la foiblesse et tout le désordre de son esprit. Embarrassé des reproches que je luy avois faits, ou plus tost du fondement qu'ils ont, il ne put me dire autre chose sinon que, s'il ne me répondoit pas sur-le-champ, ce n'étoit ny faute d'esprit, ny faute de courage, qu'il se picquoit d'avoir autant de l'un et de l'autre que moy, quoy qu'il n'eût pas les mêmes talents pour s'expliquer, mais qu'il vouloit avoir le temps de faire ses considérations pour me les faire sçavoir ; ne sachant plus où il en étoit, il voulut passer à des invectives, en disant que si j'avois à me plaindre de lui, il avoit aussi à se plaindre de moy ; que l'Empereur, le Roy et S. A. R. jugeroient entre luy et moy. Je lui répliquay que j'avois toujours passionnément désiré son estime, que je la désirois encore, mais que je ne craignois pas ses reproches, parce que mes intentions et mes actions étoient d'assés puissants témoins pour les

contredire et pour les démentir. Je ne voulus pas aller plus loin pour ne pas trop abuser de sa confusion et de son égarement.

« J'ay cru devoir vous présenter M. le Duc de Modène tel que je l'ay vu dans cette occasion, pour que vous jugiés par là de ce que l'on peut attendre d'un pareil caractère, au milieu des mauvais conseils qui l'obsèdent et qui dominant, si l'on ne fait pas ce qu'il faut pour les écarter, et pour en substituer d'autres qui nous répondent d'un gouvernement plus réglé et plus raisonnable : mais, comme nous ne parviendrons à l'un que par la force, nous ne pouvons espérer de parvenir à l'autre que par l'adresse que l'on pourra y employer : ce sera l'effet du temps et des circonstances. Je croy avoir suggéré tous les moyens qui peuvent conduire à une fin si nécessaire au bon ordre et à la tranquillité que nous devons mettre dans cette cour, l'application de ces mêmes moyens est en vos mains. Quand la démarche que je viens de faire ne produiroit aucun effet, elle aura toujours celui de nous autoriser à recourir aux partys les plus forts, parce qu'il n'y a que ceux-là qui puissent être efficaces. M. le Duc de Modène croit les prévenir, en prévenant l'Empereur, qui est tout ce qu'il redoute le plus en ce monde : il ne seroit pas difficile de luy ôter cette ressource, et de luy attirer de la part de la cour de Vienne des insinuations qui lui imposent ; mais il y auroit un grand inconvénient, et par le mauvais exemple que nous donnerions aux Princes

d'Italie, et par l'abus que l'Empereur pourroit en faire.

« La situation où se trouve cette cour a besoin de temps pour pouvoir se débrouiller. Madame la Princesse nous en donneroit volontiers, pour peu qu'elle vît du côté de S. A. R. les soins qu'elle doit espérer de sa tendresse et de sa justice pour contribuer à sa satisfaction. Elle est aujourd'hui dans un état décent, et la démarche qu'elle a faite ne pouvoit être plus glorieuse ny mieux receüe qu'elle est dans le public. Si M. le Duc de Modène étoit capable de sentiments, il devoit mourir des remords qui doivent le déchirer, et des reproches que sa famille, ses sujets et toute l'Italie luy font, quoy que Salvatico fasse pour combattre les uns et pour luy dérober les autres.

« M. le Prince de Modène est parti de Venize pour Munich ; le Prince Électoral de Bavière l'y invitoit depuis longtemps. Ce voyage doit être court, à ce qu'il a mandé à Madame la Princesse. Il n'y auroit pas à présent beaucoup de danger qu'il le prolongeât, car, s'il revient sitost en Italie, il pourroit bien se résoudre à rappeler la Princesse dans le lieu que l'un et l'autre estimeront le plus propre pour se retirer. Les excès où se porte M. le Duc de Modène nous réduiront bientost à cette extrémité ; on auroit de la peine à les croire, si l'on ne voyoit clairement la fin qu'il se propose en dégoûtant ses enfans de les éloigner de luy. Ses persécutions ne se bornent pas à Madame la Princesse, il les étend sur ses pro-

pres filles, sur son second fils, enfin sur tous ses sujets, et fait de sa famille et de son État une malheureuse association de désespérés qui excitent la pitié des honnêtes gens, et qui devroient l'épouvanter.

« Je vous laisse à juger de l'effet que tout cecy peut faire sur M. l'abbé Philibert; il attend avec impatience quelques instructions ou quelques secours de votre part, qui, en l'éclairant davantage, le fassent marcher avec plus d'assurance qu'il ne peut faire. J'ai assés tenté et assés fait de mon côté pour n'avoir plus de scrupule à retourner à Gênes, et pour donner enfin quelque temps à la nécessité de mes affaires, qui me sollicitent si fort à y aller mettre quelque ordre et quelque arrangement. »

Rien ne devait être plus désagréable au Régent que ces nouvelles, qui pouvaient lui faire craindre d'être obligé de prendre à la fin parti pour sa fille, et peut-être de consentir à son retour. Il soupçonnait déjà Colibeaux de trop de complaisance pour elle, car nous voyons Chavigny appuyer vivement sur les services du bon abbé. Mais Chavigny mécontenta le duc d'Orléans en parlant le même langage que l'abbé Philibert, et ce prince se contenta de ne plus répondre. Ce silence causait à nos représentants à Modène une situation telle, qu'à la fin Chavigny perdit patience, et, oubliant tout calme, presque toute prudence, il dépêcha le 3 juillet, au cardinal Dubois, cette lettre :

« Je m'adresse à vous pour savoir si M. le duc

d'Orléans a résolu de m'abandonner absolument, afin que je ne m'attende plus à lui et prenne mes mesures d'ailleurs. Je ne vous feray pas le récit des dégoûts et désagréments que je reçois ici, parce que je crois que l'abbé Philibert vous le mande, mais de ce que pense M. le Prince de Modène de la façon dont M. d'Orléans en use avec luy et avec moy ; mais je vous avouray que j'en suis d'autant plus touché que je ne m'y attendois pas, surtout voïant ma conduite approuvée de toute l'Italie. Je vous prie, monsieur, de me faire un mot de réponse ; je l'attand avec grande impatience ; et vous prie d'être bien persuadé que personne ne vous honore plus parfaitement que moy. »

Le Régent s'était cependant décidé à se laisser un peu émouvoir. Il écrivit à Philibert le 30 juin, pour lui demander de nouveaux détails, en parlant amèrement contre Salvatico, et en donnant carte blanche à l'abbé. « Vous avez de l'amitié pour ma fille et une amitié qui n'est pas frivole, et tout l'attachement pour moi que je désire. Employez tout votre bon esprit à nous tracer un bon chemin que je suivray. Vous ne pouvez pas me rendre un plus grand service. » En même temps, il prévenait sa fille du pouvoir absolu qu'il donnait à son représentant : « Vous m'avez donné plus d'inquiétude que vous ne pouvez imaginer. Si je n'avois écouté que ma tendresse pour vous, loin de m'opposer à la satisfaction que vous désiriez de venir ici, j'en aurois moi-même trouvé plus que vous à vous y voir, et je me

suis fait plus de violence que je ne vous en ai fait en m'y opposant (1). » Ces paroles mettaient un peu de baume sur les blessures de la princesse de Modène, et elle reprenait quelque espérance, en voyant l'abbé Philibert l'arbitre de sa situation, parce qu'elle savait qu'il l'appréciait avec équité. Au Palais-Royal on était excessivement embarrassé : on ne voulait pas entendre parler du retour de la princesse, et on comprenait cependant l'inconvénient qu'il y avait à laisser humilié à ce degré une princesse de la maison de France. Le Régent trouvait commode de se décharger de tout le tracas sur l'abbé Philibert, et Dubois ne montrait pas plus d'habileté. « L'affaire qui vous est confiée, lui écrivit-il à la même date, est si compliquée, qu'il n'est pas étonnant que nous n'y comprenions rien, et que vous-même, outre toutes les connoissances que vous pouvez en avoir, n'y trouviez pas de remède final. Il faut faire bonne contenance, mais prudemment attendre ; que s'il y avoit aigreur entre le duc d'Orléans et le duc de Modène, on ne pourroit rien faire, celui-ci étant sûr de trouver un concours solide à la cour de Vienne, ravie de favoriser son mécontentement et où il a déjà parlé avec amertume. »

Voilà enfin l'explication des attermoiements indéfiniment prolongés du Régent. La crainte d'un conflit, où l'Empereur interviendrait, lui liait les mains et l'empêchait de parler le langage qu'il

(1) Du 1^{er} juillet.

devait lui en coûter cruellement de ne pas tenir, en présence de véritables injures infligées à sa famille.

L'abbé Philibert détermina, non sans peine, le prince François à revenir le 2 juillet, jour anniversaire de sa naissance. Son père le reçut « avec modération et peu de paroles » : il permit cependant aux courtisans de le saluer, moyennant qu'ils seraient amenés par Salvatico : le prince refusa, à cause de la condition. « La question est maintenant de les faire rester, écrit Philibert le 8 juillet, et cela ne sera jamais, si le duc ne change pas de manière, ce qui ne me paraît pas devoir être tant que Salvatico sera le maître. » Il ajoutait que « la vie est insupportable pour la princesse, que le peuple aime et estime. » Nul n'osait venir à elle à cause de la disgrâce que l'on aurait encourue, mais on jugeait sévèrement tout haut l'apparent abandon auquel le Régent la condamnait. François d'Este se montrait très-froissé de n'avoir eu de réponses ni de ce prince ni de Dubois à aucune de ses lettres.

Le 9 juillet, Charlotte d'Orléans reçut enfin la lettre affectueuse de son père que nous venons de citer. Elle y répondit immédiatement, de Sassol où elle était, pour lui dire qu'elle « lui avoit fait oublier pour un moment ses malheurs ». Elle lui fait remarquer avec raison qu'elle ne peut subir les humiliations qu'on lui imposait continuellement, et elle proposait comme moyen d'attendre quelque chan-

(1) Du 3 juillet.

gement une saison aux eaux de Lucques « jusqu'à ce que vous nous marquiez votre amitié d'une manière ou d'une autre (1) ». Le duc avait cependant donné un grand bal pour célébrer l'anniversaire de la naissance et le retour de son fils : la princesse y avait paru en grande parure ; mais Salvatico ayant affecté de se placer « comme en faction auprès d'elle », elle prétexta une violente migraine et se retira, reconduite par son beau-père jusqu'à la porte de son appartement (2). C'est sur ces entrefaites que l'abbé Philibert reçut les pleins pouvoirs du duc d'Orléans, et aussitôt il se présenta chez le duc de Modène pour l'en informer. Ce prince déclara professer un profond respect pour le Régent « qu'il dit admirer, presque en se prosternant ». L'abbé aborda vivement alors la question. « Le duc se mit à rire, me dit qu'il les aimoit beaucoup, mais surtout la princesse, pour laquelle il se sentoît une tendresse égale à celle que Monseigneur le Régent pouvoit avoir pour elle ; qu'elle étoit la plus aimable personne du monde, autant par ses manières que par sa figure, et que son fils ne pourroit jamais assez reconnoître l'obligation qu'il lui avoit de lui avoir procuré un tel mariage et une telle femme ; qu'il ne pouvoit plus désirer que des successeurs, qu'il ne pensoit qu'à cela, que tout le reste étoit bagatelle. — Mais ces bagatelles, Monseigneur,

(1) Du 10 juillet.

(2) Lettre de Philibert, 10 juillet.

font le malheur de votre fils, de votre belle-fille, et rien ne fait faire des enfants comme le contentement. — Ah ! je veux qu'ils soient heureux, qu'ils fassent toute leur volonté : je ne prétends point les gêner en rien. — Voilà trop de courtoisie. — Ce n'est point cela qu'il nous faut. — Il se remit à rire, se leva et m'embrassa, me disant qu'il alloit au salut et qu'il répondroit au Régent. Il éluda une demande d'audience pour parler à cœur ouvert du prince et de la princesse (1). »

Le jeune ménage demeura alors à Sassol, « la sévérité du duc continuant ; » mais François d'Este ne revint pas moins timide : « l'état équivoque du prince est la véritable cause de tous nos maux (2) », et cette fois Chavigny lui donne tous les torts, en reconnaissant la bonne volonté complète de sa femme. Le vieux duc n'avait qu'une idée : assurer la succession de sa couronne ; « il seroit depuis le matin jusqu'au soir aux genoux de la princesse, s'il la voyoit grosse. » Mais en présence d'une impossibilité presque démontrée, il continuait à désirer voir sa belle-fille persister dans son projet de procès pour impuissance : elle y pensait en effet toujours. « C'est le but et la cause de ses complaisances ; le duc de son côté désire autant y amener son fils, et qu'une aventure, un dépit le décide à se défaire d'une femme qui coûte peine, argent, soins, et est abso-

(1) Lettre de Philibert, 10 juillet.

(2) Chavigny, 17 juillet.

lument inutile (1). » C'est alors que l'abbé Philibert intervint de nouveau pour prouver une fois de plus à mademoiselle de Valois l'inanité de sa plainte, lui démontrant la difficulté du procès, même engagé du consentement des deux parties, la menaçant des démarches de son père auprès du pape pour en obtenir un refus. La princesse pleura beaucoup sans songer à cacher son vif désir de voir son beau-père persévérer dans ses rigueurs : elle suppliait qu'on la laissât venir habiter en France une ville quelconque avec son mari. Mais Chavigny combattait encore ce projet, en faisant remarquer à Dubois que très-certainement alors le prince la quitterait sous un prétexte ou un autre, soutenu en cela par sa femme qui trouverait le moyen de reconquérir une quasi-liberté. Il demandait en même temps que le Régent écrivît à son gendre « une lettre agréable pour lui faire envisager des utilités du côté de la France, et une protection particulière (2). » Il insistait sur l'attitude du duc, qui ne consentait pas à accorder à ses enfants la résidence de Reggio, dont il ne voulait même aucunement entendre parler (3). Il dénonçait aussi la fâcheuse influence exercée par les femmes de la princesse sur ses résolutions : ses deux dames se jalouaient avec une incroyable ardeur, et il de-

(1) Chavigny, 17 juillet.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.* Il paraît que le duc n'était pas sans inquiétude que son second fils ne fût aussi « timide » que l'aîné.

mandait le rappel de tous les Français demeurés à la cour, à l'exception du chirurgien et de l'apothicaire, qui observaient une conduite très-prudente. Chavigny terminait enfin la longue dépêche, à laquelle nous faisons ces nombreux emprunts, en priant le Régent de tenir un langage ferme, surtout de dire au ministre de Modène à Paris que la princesse pouvait avoir eu des torts, mais que sa conduite était irréprochable présentement, et qu'il était vivement blessé de la manière inconvenante dont il la voyait traitée.

Le même jour, l'abbé Philibert racontait à Dubois la nouvelle audience qu'il avait eue du duc. Le voyant résolu à ne rien dire, il parla plus fermement, « car Monseigneur n'a pas compté de donner sa fille pour qu'on la rendît malheureuse. — Ah ! il n'y a rien que je ne fasse pour son contentement, et je ne crois manquer à rien. » — Et il ajouta plus brusquement que chacun pensoit à sa manière, qu'il n'avoit rien à se reprocher, que le prince et la princesse faisoient leurs volontés, mais qu'il étoit juste qu'il fit la sienne. — Après avoir encore longuement discuté sans rien gagner, l'abbé lui dit : « Comme je sais que vous êtes un prince religieux, permettez-moi de vous supplier d'examiner devant Dieu les inconvéniens qui peuvent arriver de l'éloignement du prince et de la princesse. — Il me répondit que je lui parlois en honnête homme, qu'il savoit que j'avois les intentions bonnes, mais que pour lui il avoit ses manières. » Deux jours après,

l'abbé décidait avec beaucoup de peine le prince à aller voir son père, qu'il trouva « dans le même silence. » On recourut alors au confesseur pour obtenir la permission de se rendre aux eaux de Lucques, ce que le duc autorisa, « mais sans vouloir s'en mêler. » Ce consentement fut probablement discuté par Salvatico, car quelques jours après, la princesse fit elle-même une démarche en ce sens auprès de son beau-père, lequel demanda l'avis de la faculté : on appela le médecin de la cour, qui se trouva subitement malade, « crut-on, par ordre de M. le duc (1). » Le voyage fut cependant décidé, et la princesse fit des préparatifs indiquant clairement l'espoir de ne plus revenir. Colibeaux le remarqua et s'en expliqua nettement avec elle, jusqu'à lui dire « que ni la France ni sa famille ne pouvoient quant à présent se charger d'elle. » Elle parut se résigner, « mais d'une manière qui ne me désabusa point (2). » Il demandait au Régent d'écrire sévèrement à sa fille à ce sujet. Elle prévint ce coup en adressant cette lettre à son père, le même jour, avant de quitter Sassol, :

« Nous partons pour Luc le 2 du moy, mon cher papa ; comme il est fort à craindre que M. le duc de

(1) Philibert, 24 juillet. Ce pauvre abbé demandait instamment son rappel : « Je suis malade, fatigué : ou le duc cédera, et il n'y aura plus rien à faire ; ou il résistera : je serai réduit à courir le monde, errant et vagabond, avec une jeune princesse et un jeune prince, et je me trouverai un résident sans résidence. » (21 juillet.)

(2) Du 31 juillet.

Modène ne persiste dans la résolution qu'il semble avoir prise de ne me donner aucune satisfaction tant des affronts présents que des passés, je crains fort que vous ne soyez obligé de prendre le parti de nous en séparer tout à fait, n'étant pas possible de le souffrir plus longtemps sans s'attirer le mépris de toute l'Italie. Comme dans quelque situation que je me trouve je ne désire que de faire ce qui vous peut le mieux convenir et estre le plus agréable, je vous supplie de me le mander, afin que dans une si fâcheuse et embarrassante conjoncture je n'aye point encore la crainte et la douleur de vous déplaire. Toutes les villes d'Italie ont tant d'inconvénients, que l'on ne peut vous en proposer aucune, encore n'étant pas assez informés de celles qui en ont le moins, tant par rapport au prince que par rapport à moy ; nous regarderions l'un et l'autre comme un grand bonheur s'il vous étoit possible de nous donner un asile dans une ville de France, si éloignée même de Paris qu'il vous plairoit ; mais je ne vous fais cette demande qu'en cas que cela ne vous dérange en rien, car quoique je sois bien persuadée que ce seroit le moïen le plus sûr de prévenir tous les inconvénients qui peuvent arriver dans la situation où nous sommes, j'aimerois bien mieux estre encore cent fois plus malheureuse que je ne le suis, que de pouvoir penser que vos bontés pour moy vous ont attiré les moindres chagrins, car rien n'a jamais égalé mon respect et ma tendresse pour vous, et vous pouvez compter, quelque chose que vous en-

tendiez dire, que je ne ferai jamais rien que sous votre bon plaisir. »

Cette lettre fut montrée par la princesse à l'abbé Philibert, qui y ajouta un billet au Régent, pour lui dire qu'il venait encore de voir le duc de Modène, lequel lui avait parlé de sa belle-fille en excellents termes, et qu'il serait toujours heureux de la recevoir. « Tout cela, lui répliqua-t-il, est le plus beau du monde, Monseigneur, mais personne ne croit que vous vous souciez de l'avoir à Modène. — Il détourna la conversation. » Le prince emmena, malgré l'abbé, M^{me} Marselot, qui devait après les bains regagner la France : M^{me} Piehé venait de partir. On se rendit par Bologne et Florence à Lucques, où l'on arriva le 14 avril ; la noblesse de la ville fit au jeune ménage une brillante réception. La princesse écrivit presque aussitôt à son père une nouvelle lettre dans le même sens que celle que nous venons de lire. Elle se plaint de la manière dont le grand-duc de Toscane les a reçus, « moins bien que de simples gentilshommes (1). Ce sera partout de même, si vous ne voulez pas donner des marques bien fortes et bien publiques de votre amitié pour moi. Il y a assez longtemps que ma patience est à l'épreuve pour devoir vous toucher (2). » Elle annonçait l'intention d'attendre

(1) L'abbé Philibert raconte que le grand-duc les envoya complimenter sans se déranger : le prince, froissé, quitta Florence à cinq heures du matin sans rien accepter.

(2) Du 19 août.

aux eaux jusqu'à la fin de l'automne les intentions du Régent, montrant clairement ainsi qu'elle espérait bien ne pas retourner dans sa « prison. » Elle recevait en effet alors de Paris des lettres qui faisaient renaître ses illusions : « Ne pourroit-on pas faire entendre à celui ou à celle qui les écrit qu'ils font le malheur d'une pauvre personne? observe l'abbé Philibert; sans ces cruelles lettres elle seroit tranquille (1). » Le prince cependant paraissait profiter des eaux : « Il est possible, dit l'abbé, que dans peu de temps on n'ait aucun reproche à lui faire sur son humanité (2). »

La princesse de Modène saisit l'occasion de la fin heureuse de la maladie du roi, pour lui écrire une lettre des plus amères : « Oubliés de vous, l'abbé Philibert et moi ne savons plus que répondre aux justes plaintes, si l'on ose dire, que le prince fait de la façon dont vous en usez avec nous. Il n'y a que lui et moi qui vous donnons cette preuve de notre attachement, qui tâchons de nous conduire selon ce qu'il peut vous plaire, et nous sommes seuls abandonnés. » Elle protestait de son immuable attachement, mais en insinuant habilement que « le prince, n'ayant pas les mêmes raisons, pourroit aller dans les cours où on veut bien le recevoir. L'Empereur en use bien différemment de vous, et si le Régent continue à garder le silence, je serai forcée d'accep-

(1) Philibert, 19 août.

(2) *Ibid.*

ter ce que mon mari me propose (1). » La démarche était habile et d'ailleurs très-fondée : l'abbé Philibert en prévient directement Dubois (2), en lui annonçant que François d'Este était allé prendre les ordres de son père, qui n'avait pas même voulu le recevoir, et en demandant instamment que le Régent rendît à sa fille toute son affection, à condition qu'elle se séparerait de ses domestiques français (3). Le duc se contenta de faire répondre au prince qu'il pouvait demeurer à Lucques, et aller avec sa femme à Venise et à Reggio. La princesse, humiliée et découragée, se montrait disposée à consentir à tout ce qu'on exigerait d'elle, même de ne plus écrire à ses amis de Paris : « Elle me dit, il y a quelques jours, en pleurant, qu'il falloit que le Régent fût sorcier pour avoir deviné la route de ses lettres ; qu'elle voyoit bien qu'il falloit renoncer à tout et ne songer qu'à vivre en patience (4). » C'est peu de temps après que la princesse reçut enfin de son père une lettre peu propre à lui laisser la moindre espérance, comme on pourra en juger : « Il ne tient qu'à vous de trouver de ma part toute la consolation que vous pouvez désirer, et de

(1) Du 4^{er} septembre.

(2) A ce moment le prince écrivait souvent à Dubois. Il se plaignait amèrement de la façon « méprisante » dont sa femme le recevait quand il venait la trouver le soir. (Lettre de M^{me} Piché au régent, du 13 septembre.)

(3) Du 27 septembre 1722.

(4) *Ibid.* Deux jours après, l'abbé Philibert partait pour Paris, malgré les instances les plus vives de la princesse.

me donner de la vostre la plus grande satisfaction que je puisse jamais avoir. J'étois content du retour à Modène, du séjour à Lucques; or j'aurois voulu que vous revinssiez bravement à Modène, tout en regrettant l'attitude du duc; mais dès qu'il n'a pu prendre cela sur lui, c'est à son fils et à vous à vous soumettre à ses volontés. Votre patience peut seule arriver à le désabuser. Approuvé Reggio au pire : vous ne pouvez résider avec bienséance que dans les États de Modène. Vous devez refuser toute autre résidence : quand je serois capable de me relâcher sur l'article de la France, ce que vous ne devez pas espérer, la nouvelle alliance que ma famille contracte par le mariage de votre sœur avec le prince des Asturies, ne me laisseroit pas la liberté de laisser faire aucune démarche qui pût être désapprouvée par le roi d'Espagne. Ne cultivez point une fantaisie qui ne mérite plus que votre indignation, et ne placez votre bonheur que dans des choses qui soient possibles et qui puissent vous le procurer. Rendez-vous, je vous en conjure, à mes conseils et à ce qui peut vous faire le plus d'honneur. Quelque sujet de joie que je doive avoir des grandes alliances qui viennent d'être contractées par mes soins, l'incertitude de vos démarches empoisonne ma satisfaction (1) »...

Le Régent était en effet profondément irrité : l'abbé Philibert en informa deux jours après Coli-

(1) Du 4 novembre.

beaux. On craignait au Palais-Royal « un éclat qui plongera le poignard dans le cœur de Monseigneur (1). » Le Régent, se référant aux renseignements qu'il recevait, s'était décidé à parler sévèrement à Rangoni, ministre de Modène à Paris. Mais quand il fut bien convaincu que sa fille n'avait d'autre idée que de rentrer en France, il déclara nettement que jamais il n'y consentirait, et que tout l'adoucissement réclamé par la princesse était soumis à une renonciation préalable à ce projet. L'abbé écrivait cette lettre évidemment pour qu'elle fût montrée à Charlotte d'Orléans : « Elle devrait être désabusée de sa fantaisie, ajoute-t-il, par l'ingratitude terrible dont on la paye, et par l'indigne usage que l'on fait des marques de sa bonté.... Pourquoi ne veut-elle pas faire un personnage glorieux et respectable, plutôt que de devenir la fable du public? Je suis affligé de la douleur de Monseigneur (2). »

(1) Du 6 novembre.

(2) *Ibid.*

CHAPITRE IV.

Voyage à Rome. — Le Régent s'adoucit. — Le cardinal Dubois. — Lettres de la princesse. — Prétendu voyage de Richelieu. — Détails inédits sur l'ancienne liaison de la princesse et du duc. — La princesse accouche d'un fils. — Résidence aux Quatre-Tours. — Bonne tenue de la princesse. — Le carnaval à Venise. — Mort de l'Infant. — Départ pour Strasbourg. — Mission de Campredon. — Retour en Italie. — Nouvelles négociations. — Odieux entêtement du duc de Modène. — Rupture. — Dureté de la duchesse d'Orléans. — Position réellement malheureuse de la princesse.

Ces pénibles nouvelles parvinrent à la princesse à Rome où elle arriva, le 6 novembre, avec son mari, dans l'intention d'y passer un mois absolument incognito, sous les noms de comte et comtesse de Saint-Félix. Elle ne se plaisait plus qu'à voyager, ne trouvant que dans le mouvement quelque distraction à sa triste existence : « Elle est toujours la première le-
« vée et elle mange ce qu'on lui donne, bon ou
« mauvais, avec un appétit capable d'en donner
« aux autres. Il seroit même à désirer qu'elle eût
« plus de délicatesse, car elle aimeroit moins les
« voyages (1). » Elle paraissait alors faire très-bon ménage : « Les complaisances même de la princesse

(1) Colibeaux, 11 novembre.

« sont excessives. » Elle visita Rome avec un grand soin, guidée par le cardinal de Rohan qui prit une certaine influence sur elle et la décida à poursuivre son voyage jusqu'à Naples. Cette attitude, les renseignements fournis par l'abbé Philibert et surtout par le cardinal, la mauvaise humeur témoignée par le duc de Modène au sujet de ce voyage, produisirent un certain changement dans l'esprit du Régent qui écrivit une lettre assez rude à ce prince. « J'ai poussé l'attention, dit-il en commençant, jusqu'à paroître abandonner entièrement ma fille, quand j'avois le moindre doute sur les égards qu'elle vous devoit. » Mais il exprime ses regrets sur ce qui se passait présentement, n'admettant pas le blâme infligé au voyage de Rome et exprimant l'espoir qu'on traitera le jeune ménage convenablement à Reggio où, par l'influence de Rohan, ils se résignèrent à aller résider. « Je regarderai les traitements qu'ils recevront de votre part comme s'ils m'étoient faits à moi-même. Quand je vous ai confié ma fille, je n'ai pas pu avoir d'autres sentiments, et j'aurois un juste sujet de me plaindre si, avec les dispositions où ils sont, ils ne pouvoient pas trouver leur repos dans le lieu qu'ils choisissent comme le plus propre à vous témoigner leur soumission (1). » En même temps il adressait à son gendre un billet affectueux et une lettre pleine de tendresse à sa fille.

(1) Du 4 décembre.

« Tout maintenant me fait plaisir et je n'aurai point de désir plus vif que de vous rendre toute mon amitié et de m'occuper à tous les soins qui pourront contribuer à votre bonheur, heureux de l'accord du ménage. Votre conduite enlèvera au duc de Modène tout prétexte à plaintes. Ne tournez pas les yeux du côté de choses impraticables. Je crois utile que vous renvoyiez les François qui sont auprès de vous, ayant des preuves indubitables qu'ils vous font un véritable tort en France et en Italie. — Je vous avouerai que j'ai besoin de votre réputation et que vous me jetteriez dans des embarras fort grands si vous m'attiriez des représentations de la part du roi d'Espagne, ou des reproches du public en France. » Enfin le cardinal Dubois écrivait à son tour à la princesse ce billet des plus galants :

« Si je sortois de prison, je ne serois pas plus soulagé que par la liberté que Monseigneur le duc d'Orléans me donne d'avoir l'honneur de vous écrire et de vous renouveler les assurances de mon respectueux attachement que j'ai été obligé d'interrompre avec une extrême affliction (1). »

Pendant ce temps, la princesse, de Rome, envoyait à Dubois et à son père deux lettres des plus raisonnables (1^{er} décembre) :

(1) Buvat nous apprend que, le 1^{er} janvier 1722, on apprit à Paris toute la peine que le cardinal de Rohan avait eue à réconcilier les deux époux.

Elle dit d'abord au cardinal :

« J'ai fait bien des réflexions, Monsieur, sur la dernière lettre de Monseigneur le duc d'Orléans et sur ce que M. le cardinal de Rohan m'a dit de la part de V. E. Ces réflexions m'ont fait prendre les résolutions les plus fortes et les plus convenables à ma situation : je les tiendrai, mais aussi j'espère que vous chercherez à adoucir mes peines en inspirant à Monseigneur d'Orléans les sentiments de bonté et d'amitié qu'il me doit et qu'il me devra encore plus quand j'aurai eu quelque temps pour lui prouver mes bons desseins. Aidez-moi, je vous en prie. M. le cardinal de Rohan m'assure que vous êtes sensible à mes peines et que vous aviez part aux rigueurs que j'éprouve. Vous n'y entrez que pour mon bien : je ne suis pas encore assez parfaite pour vous en remercier, mais du moins je pense avec plaisir que vous prenez intérêt à ce qui me touche, et je veux me flatter que vous me favoriserez quand vous serez sûr de le pouvoir faire sans en avoir à craindre aucun reproche. Je me remets à ce que le cardinal de Rohan vous dira de mes dispositions : il me rendra la justice qu'il me doit. L'abbé Philibert vous y aura préparé. Je commence par renoncer au voyage de Naples dont le prince avoit autant d'envie que moi, et il a fallu que ce fût moi qui le rompisse. Le Pape vouloit recevoir ma visite dimanche prochain dans un monastère. — On a souhaité que je partisse jeudi, le prince l'ayant

désiré, fâché d'un côté de n'aller point à Naples, et, de l'autre, de voir qu'on avoit des attentions pour moi qu'on n'avoit pas pour lui. Je pars jeudi et je vais à Reggio : il me semble que je ne puis mieux faire dans le moment présent. Je compte donc sur les offices de V. E. sur monseigneur d'Orléans ; je compte qu'il ne m'abandonnera pas et qu'il fera ce qui dépendra de lui pour rendre mes malheurs moins insupportables. Il ne dépend pas de lui de les faire finir. » On lit dans la lettre destinée à son père : « Il y avoit longtems que je n'avois reçu de vos nouvelles, Monseigneur ; la lettre qui m'a été rendue à Rome, quoique assaisonnée de bien des duretés, m'a fait grand plaisir. J'y ai trouvé quelques assurances de votre bonté et de votre amitié. On me rend depuis longtems auprès de vous les plus méchants offices. On a peut-être eu raison sur quelques articles, mais aussi on m'a donné et on me donnera encore bien des torts que je n'ai pas : par exemple j'ai la consolation par-devers moi de n'avoir jamais projeté un voyage sans vous en avoir rendu compte, et les projets que j'ai exécutés ne l'ont été que parce que votre silence m'a fait juge qu'ils n'étaient pas improuvés par vous : j'espère que l'abbé Philibert m'aura rendu justice. Je compte sur celle de Monseigneur de Rohan. Je leur ai parlé à l'un et à l'autre avec une entière confiance. Rien ne m'a tant soulagé dans mes malheurs que d'avoir pu envisager que vos rigueurs pour moi sont peut-

être un effet de votre tendresse. Je commence à me dire que ces rigueurs cesseroient si vous étiez sûr que je fusse raisonnable : je le suis, je veux l'être, je veux que vous n'en puissiez pas douter, mais, par tout ce qui vous est de plus cher, je vous conjure, mon cher père, de ne mepas abandonner à ma triste situation. Je suis la plus malheureuse créature qu'il y ait dans le monde : de quelque côté que je me tourne, je n'envisage que douleur et désespoir : mon unique ressource est dans vos bontés. Je les mériterai par ma façon de penser sur toutes sortes de chapitres. Il n'en est qu'un seul sur lequel je ne me rendrai jamais : je ne renoncerois point à l'espérance de vous revoir ; vous ne le voudrez point vous-mesme, mais, en vérité, je n'y aspire que de votre agrément : il est juste que vous ayez le temps de vous rassurer sur les soupçons que vous pouvez encore avoir contre moi ; il faut que vous puissiez vous promettre qu'après trois ou quatre mois avec vous, sans vous avoir donné le moindre sujet de plainte ni d'inquiétude, je reviendrois en Italie, non sans douleur, mais avec une douleur raisonnable. Voilà mes dispositions ; reconnoissez-y l'attachement tendre que j'ai eu toujours pour vous ; reconnoissez-y en même temps plus de raison que peut-être vous ne m'en avez jamais vu et daignez consoler une malheureuse qui ne mérite pas de l'être par vous. »

Une question d'étiquette soulevée par le prince

empêcha le ménage de voir le pape, ce qui produisit un fâcheux effet. On partit en conséquence avant Noël, avec le cardinal de Rohan, qui devait installer la petite cour à Reggio. La situation cependant était très-détendue avec le Palais-Royal : on le sent en lisant cette lettre, datée de Bologne le 24 décembre : « Je veux vous dire, mon cher papa, ma joie de recevoir enfin quelquefois de vos nouvelles, Je ne vous parlerai que de ma tendresse et de mon respect pour vous. Ma situation ne fait que me rendre plus sensible. Je n'en suis pas moins soumise : vous en faut-il davantage ? Et ne serez-vous pas enfin content ? Je ne veux pas cependant que vous me le disiez encore ; je ne veux pas que vous ne me le disiez que vous ne me le puissiez dire, étant bien sûr et bien convaincu. Vous le verrez : mon parti est bien pris et rien ne me peut faire changer. Si j'en crois le bruit et les apparences, on ne nous promet pas poires molles à Reggio. Mais qu'importe après tout ? ce sera une occasion de vous faire connoître que je veux quelque chose et peut-être m'aimerez-vous mieux. Seroit-il possible que je fusse obligée de désirer du malheur pour m'attirer votre amitié ? J'en serois capable. Vous direz en lisant cette lettre que je suis folle : cela ne vous coûte rien à dire. Il me coûteroit beaucoup de ne pas penser comme je fais. »

Peu de jours après, la nouvelle de la mort de Madame motiva cette nouvelle lettre de la princesse à son père :

« L'extrême douleur que me cause la mort de Madame ne m'a pas permis de vous marquer jusqu'à cette heure, mon cher papa, combien celle que vous avez ressentie a contribué à y mettre le comble. Elle ne me laisse que la force de vous supplier de ne point vous laisser abattre par ce malheur et de conserver une santé si précieuse à tout le monde et particulièrement à moi, à qui seule elle suffit pour soutenir tous les malheurs dont je suis accablée(1). »

Il convient de dire ici quelques mots des deux Françaises dont l'abbé Philibert se plaignait sans cesse : il s'agissait de M^{mes} Piché et Marselot, femmes de chambre, qui souhaitaient ardemment rentrer en France et qui exerçaient, tout en se détestant entre elles, une déplorable influence sur leur maîtresse. Le mari de M^{me} Marselot transmettait directement ses plaintes au Régent, dès le 11 mai, en accusant M^{me} Piché et en assurant le prince de son dévouement et des bons efforts qu'elle tentait. Par contre, au mois de septembre, M^{me} Piché écrivait au duc d'Orléans que « la Marselot complotait avec la princesse », et l'avait aidée avant le départ à emballer ses plus précieux effets. Elle lui donnait, assure-t-elle, les plus fâcheux conseils, lui fournissait de mauvais livres et aurait été l'auteur de la nouvelle froideur de mademoiselle de Valois pour son mari (2).

(1) Du 30 décembre.

(2) Dans une lettre du 10 février 1721, déplorablement orthographiée,

Avant d'aller plus loin, nous voulons encore parler un moment du roman inventé par Soulavie et longuement raconté par lui au sujet d'une apparition que Richelieu aurait faite à la cour de Modène sous le costume d'un colporteur de livres. Richelieu, cédant aux instances de la princesse qui lui écrivait souvent, toujours suivant Soulavie, serait venu avec un ami et aurait mis des livres en vente dans une des rues de Modène où Charlotte d'Orléans passait souvent en allant à l'église. La princesse, le reconnaissant, l'aurait attiré chez elle sous prétexte de son commerce, et l'aurait reçu plusieurs fois. L'auteur imagine même une très piquante entrevue du prince avec le duc, qui aurait presque surpris les deux amants, mais sans concevoir aucun soupçon. Richelieu serait enfin parti, fatigué de la tendresse de la princesse. Une preuve du peu de fondement de ce récit est dans l'indication que tout cela se serait passé à Modène où la princesse ne demeurerait précisément pas, ce qui indique à quel point Soulavie aurait été imparfaitement renseigné. Nous ajouterons en outre qu'il est difficile de supposer que la surveillance excessive du duc de Modène ait pu être pareillement mise en défaut, surtout si l'on songe à

M^{me} Piché mandait au Régent « que S. A. a avec elle une petite créature qui lui gâte l'esprit et deux garçons de chambre aussi : la Marselot brouillant tout. Sans elle ce seroit un bon ménage. Le prince sait qu'elle donne de mauvais conseils. » Elle le prie aussi d'empêcher M^{mes} de Bacqueville de Beauvais et ses sœurs d'écrire « dans le sens qu'elles écrivent ; » ces nouvelles gâtent tout. (*Aff. étr.*)

la satisfaction avec laquelle ce prince aurait saisi ce prétexte pour en finir. La correspondance de M^{mes} Piché et Marselot, toutes deux à l'insu l'une de l'autre aux gages du Régent, en aurait parlé, et elles ne craignaient pas d'aborder ce sujet. M^{me} Piché même, dans sa lettre du mois de septembre 1722, nous parle du duc, en nous fournissant la preuve de l'amour que ce brillant gentilhomme avait réellement inspiré à la fille du Régent. « Le 17, l'abbé Colibeaux lui annonça le mariage de M. le duc de R. avec mademoiselle de C. Ce fut pour elle un coup de foudre : la voilà à pleurer toute la journée; le mari et toute la famille ne savoient comment prendre cela. Huit jours après, la Marselot reçoit une lettre de sa sœur qui lui mande le mariage dudit duc : elle a l'imprudence de lui dire : c'est pour elle un surcroît de douleur; mais elle n'osa pas pleurer, ce qui lui a causé beaucoup de mal. » Un seul passage d'une dépêche de Colibeaux, du 26 décembre 1720, renferme une indication obscure et qui pourrait appuyer l'assertion de Soulavie (1) : « Le sieur Rafi est enfin arrivé ici avec un jardinier. On se seroit bien passé de l'un et de l'autre. » Mais aucune allusion n'est ensuite faite à ce détail, qui nous laisse dans une ignorance complète, et ne nous paraît pas suffisant pour être considéré comme justifiant l'historiette du compilateur des mémoires de Richelieu.

(1) Nous ne croyons pas utile de rapporter les assertions de Maurepas sur les prétendues amours du Régent avec M^{lle} de Valois : il suffit de déclarer qu'il n'y a pas un mot de vrai dans ces odieuses accusations.

Il est permis de croire que le mariage du duc exerça une profonde influence sur mademoiselle de Valois, qui avait évidemment entretenu une correspondance avec lui et pour laquelle cet abandon fut un coup véritable ; les détails de M^me Piché sont formels et importants à noter. Il paraît aussi qu'elle commença à redouter la mauvaise humeur de son mari, et qu'elle conçut des craintes sérieuses de voir toute cette affaire se terminer « à l'italienne ». Elle eut peur d'être empoisonnée, et Colibeaux entretint cette fois des appréhensions, qu'il ne partageait nullement, comme un moyen inespéré d'arriver à une solution (1).

Toujours est-il que le calme se rétablit : le jeune ménage s'installa au château des Quatre-Tours, près de Reggio, qu'il semblait avoir pris en grande affection. Le Régent continua à entretenir de meilleures relations avec sa fille, et enfin une grande nouvelle éclata au printemps de 1723 à la cour de Modène, celle de la grossesse de la princesse. Les correspondances ne fournissent, durant cette période, aucun détail intéressant. Un moment cependant la princesse manifesta un nouveau désespoir à la pensée de ne plus revoir sa patrie. Mais le Régent s'empressa de la rassurer, en lui déclarant « sans équivoque qu'il tiendrait la promesse qu'il lui a faite : cela a mis un baume salutaire dans le

(1) « Elle croit aussi que sa vie est menacée. Je suis bien loin de lui inspirer ces terreurs, mais je ne prendrai pas grand soin de les lui ôter. » (28 novembre.)

sang de la princesse, et contribuera à lui faire prendre le bon party (1). » Il paraît qu'elle avait imaginé de venir faire ses couches en France, sous prétexte qu'il n'y avait aucun bon médecin en Italie. Elle se résigna alors à demeurer auprès de Reggio, y menant une vie assez douce, recevant quelques personnes et se plaisant à faire représenter des pastorales (2). Le prince aurait voulu ramener sa femme à Modène pour le dernier moment, mais le duc s'y refusait, étant toujours en aussi mauvais termes avec son fils. Des deux côtés, l'entourage combattait toute idée de réconciliation : le père et le fils étaient aussi mal conseillés, l'un par l'éternel Salvatico, l'autre par le comte Belainsini, son premier gentilhomme. « Le but des mécontents est de la faire accoucher à Modène, et s'ils y réussissent, c'est la guerre civile (3). » L'influence de Colibeaux qui agissait toujours avec une entière franchise, et qui avait gagné la confiance de la princesse en lui montrant toutes les lettres qu'il recevait, triompha de ces difficultés (4); il fit, non sans peine, entendre raison au comte Belainsini et arrangea les affaires : la princesse consentit à demeurer à Reggio, et le duc à payer tous les frais, y compris ceux du médecin (5) et de la garde, mandés de Paris. Il

(1) Colibeaux, 23 septembre 1721.

(2) *Ibid.*

(3) Du 1^{er} octobre.

(4) Il en prévient le Régent le 1^{er} octobre.

(5) Le docteur Peyras.

donna 200 louis pour la layette, et nomma la marquise Rangoni dame d'honneur. La princesse refusa le présent « comme indigne d'elle et de son mari (1). » Elle se consolait de ses ennuis en continuant à attirer la noblesse de la ville chez elle, et en faisant tous les soirs jouer des pastorales en musique sur son théâtre. L'arrivée du docteur Peyras froissa vivement les médecins italiens, qui lui firent ouvertement la guerre, et allèrent jusqu'à retarder de vingt-quatre heures un remède ordonné à la jeune femme, au risque de compromettre sa santé. De son côté, le vieux duc se montrait très-mécontent du refus de sa belle-fille à accepter son très-peu royal cadeau. C'est au milieu de toutes ces « tracasseries » et sans que ce prince lui eût fait faire aucun compliment, qu'elle accoucha, le 18 novembre au matin, après de courtes douleurs, d'un fils « qui m'a paru beau et bien conditionné (2). »

Cet événement, qu'on aurait cru très-désiré du duc de Modène, n'amena pas la détente qu'on était en droit d'espérer. Il fit strictement prendre des nouvelles de sa belle-fille, « sans paroître ravi cependant (3) », et mit à une démarche personnelle des conditions « bien chères et infiniment nombreuses, après l'acceptation desquelles il ajouta qu'il pourra peut-être, par une grâce extraordinaire, rendre à madame la princesse une visite non

(1) Du 20 octobre.

(2) Colibeaux, 18 novembre.

(3) Colibeaux, 23 novembre 1723.

méritée (1). » Celle-ci ne paraissait pas éloignée de céder, mais son mari, « enivré par ses amis » et désormais assuré de l'avenir, ne voulait rien entendre. Au milieu de ces fastueuses négociations survint la mort du Régent : on la cacha d'abord à sa fille, mais il fallut se décider enfin à la lui apprendre, et cette triste communication lui fut faite la veille de Noël. Son désespoir fut profond, d'autant plus qu'elle n'était occupée auparavant que de son voyage à Paris (2), qui lui avait été formellement promis. La crise dura huit jours et la princesse dut être saignée ; mais la souffrance morale se prolongea, parce que cette perte était pour elle le renversement de toutes ses espérances, au moment où après tant d'épreuves elle entrevoyait enfin un avenir plus tranquille. A quelque temps de là, elle demanda au fidèle Colibeaux s'il entretenait toujours une correspondance avec Dubois : « Elle me dit ensuite, en fondant en larmes et redoublant de surprise : — Cessez de lui écrire ; mon père n'est plus ; je suis présentement comptée pour rien (3). » Sa position était effectivement des plus tristes : l'avènement du duc de Bourbon consacrait la ruine et l'effacement de sa maison, et elle ne pouvait désormais douter d'un complet abandon du côté de la France et d'une aggravation du côté de Modène : « Elle ne se console pas de la perte qu'elle

(1) Du 8 décembre.

(2) *Ibid.*, 25 décembre.

(3) Du 12 janvier 1724.

a faite, ajoute Colibeaux, dans la même lettre, car elle lui fait envisager un avenir bien triste en toute manière et sans ressources. » Elle put en juger immédiatement, en voyant le duc de Modène redoubler ses exigences. « Tout accommodement me semble à bas, » s'écrie tristement Colibeaux le 27 janvier : le prince refusait tout ce qui lui était proposé, en exigeant une augmentation d'apanage. Une dernière sommation fut formulée, le 21 février, par l'entremise du marquis Rangoni : « La princesse souscrivit à tout avec une politesse et des sentiments qui ont également surpris et charmé M. Rangoni (1). » Mais le prince se refusa au contraire à accepter ce projet, ayant successivement supplié et menacé gravement sa femme pour la décider à agir avec lui. « Je crois de plus en plus que le père et le fils s'entendent, » disait quelques jours auparavant Colibeaux (2). François d'Este, en effet, voulait se débarrasser de sa femme : il lui offrit nettement de l'aider dans ses démarches pour entrer dans un couvent, manifestant un vif désir de se retirer à Vienne, où on lui faisait de brillantes propositions (3). Elle au contraire, écoutant les sages avis de son confesseur, et pour la première fois envisageant sérieusement la situation, n'espérant plus rien du côté de la France, cherchait désormais à se procurer un établissement possible

(1) Du 22 février 1723.

(2) Le 27 janvier 1724.

(3) Du 22 février 1724.

en Italie. Elle voyait le complet changement opéré par rapport à elle dans l'esprit de son mari, depuis la mort du Régent, et elle recherchait les moyens de rentrer en grâce auprès de son beau-père. Un projet d'accommodement fut donc dressé par écrit : le duc devait acheter une villa à une lieue de Reggio, plus belle que les Quatre-Tours qu'il désirait reprendre : « La princesse auroit le droit de venir à ses frais à Modène, pour les fêtes religieuses ou civiles ; on rappelleroit une des exilées, peut-être même les deux ; elle devoit ne pas écrire au duc et attendre ses invitations pour lui rendre visite. » On disputa longtemps sur cet article. Le cardinal de Rohan vint passer une journée auprès de la princesse, et il la trouva atteinte de fièvres continues ; il constata en même temps qu'on avait mis quinze jours à lui envoyer un médecin de Modène, et déplora l'état d'abandon où on la laissait (2). De guerre lasse, elle signa le fameux engagement, dont les conditions définitives furent, grâce encore à l'intervention du cardinal : échange de villas, cinq visites par an à Modène, fixées aux jours de Pâques, Noël, et des naissances du duc, du prince et d'elle, « faisant en tout trois jours francs » ; les déplacements aux frais du duc et le droit de lui écrire sans permission préalable (2 mai). Le prince vint, le 5, voir son père. « La conversation avoit été arrêtée d'a-

(1) Le prince s'y opposait, le duc menaçait de saisir le château.

(2) Colibeaux, 20 avril.

vance ; il y eut un discours du duc devant témoins ; puis il lui donna un baiser sérieux, qui marquoit autant l'autorité que la tendresse paternelle (1). » La princesse fit quatre jours après à son tour la même démarche, pleura beaucoup, mais fut bien accueillie ; le vieux duc cependant ne la garda pas à dîner avec lui, et il fallut encore l'intervention de Colibeaux pour obtenir le renouvellement des relations de Charlotte d'Orléans avec ses belles-sœurs (2).

Rentrée provisoirement aux Quatre-Tours, la princesse ehercha à se distraire : elle installa chez elle un jeu de pharaon ; ses journées étaient entièrement absorbées par la surveillance des travaux de sa nouvelle villa : « Elle en perd le boire et le manger ; eomme elle est sa principale architecte, je doute que son ouvrage ait l'approbation de tout le monde (3). »

La conduite de la princesse fut des plus convenables, sans qu'il en résultât le moindre adoucissement dans l'attitude de son beau-père. Cette situation désespérait Charlotte d'Orléans et la détermina à appeler le eardinal de Rohan, qui vint passer auprès d'elle une partie du mois de juillet ; elle alla ensuite assister à des fêtes à Parme, où le souverain lui fit le meilleur accueil. Elle crut le mo-

(1) Colibeaux, 11 mai.

(2) *Ibid.* Colibeaux répétait encore, le 14 juin, qu'il croyait le père et le fils d'accord.

(3) Du 14 juin.

ment venu de tenter une nouvelle démarche pour venir en France, en exposant sa déplorable situation, et le cardinal se chargea de transmettre sa demande, en plaidant cette fois chaleureusement sa cause. Le succès fut médiocre à Versailles : on ne refusait pas officiellement la proposition, mais on la soumettait à des conditions qui de fait devaient en rendre la réalisation impossible. On exigeait : 1° l'agrément du duc de Modène ; 2° la promesse de ne pas paraître à la cour, et de ne pas dépasser les frontières de la Provence et du Dauphiné ; 3° l'engagement que le duc ferait les frais de déplacement et de séjour, vu le mauvais état de nos finances ; 4° l'obligation d'écrire préalablement à la duchesse et au duc d'Orléans (1). Le duc de Modène répondit par de nouvelles rigueurs, de plus en plus d'accord avec son fils, pour lequel la pensée de se débarrasser d'une femme qu'il voyait absolument abandonnée par la cour de France, devenait une idée fixe. Tous deux ne cherchaient plus qu'à la pousser à bout. Ils décidèrent une diminution indécente du modeste train qui lui avait été cependant bien parcimonieusement accordé. La conduite de la princesse en effet déconcertait leurs projets. Sagement conseillée par Rohan et par Colibeaux, elle montrait une extrême douceur, une touchante résignation, quand on attendait d'elle quelque éclat facile à exploiter. On lui supprima ses écuries afin de l'empê-

(1) Colibeaux, 19 juillet 1724.

cher de pouvoir se rendre à Modène(1), et sa dernière visite fut pour venir faire une retraite chez les Carmélites. On réduisit sa pension à 200,000 livres au lieu de 420,000 qui lui étaient dues, tandis que le prince Frédéric vivait royalement à Vienne, dépensant 18,000 livres d'or par an. « C'est un spectacle digne de compassion, écrit enfin Colibeaux, de voir une princesse élevée au Palais-Royal, qui a l'honneur d'être tante du plus grand roi du monde, réduite à une cour comme celle-ci où elle manque de tout(2). » Le roi, ou du moins le duc de Bourbon, parut sentir à la fin ce que cette situation avait de blessant pour la France aux yeux de l'Europe, et il s'engagea à intervenir pour la fille du Régent par une dépêche très-laconique datée du 3 octobre. Nous ne voyons cependant aucun effet sérieux suivre cette

(1) Elle envoya son écuyer le comte de Ferretti porter à son beau-père une lettre, dans laquelle elle le prévenait que son mari lui avait annoncé l'impossibilité de continuer à maintenir ses écuries, en le lui « démontrant d'une manière si claire que je n'ai pu qu'en convenir. » Elle ajoute : « Je me vois obligée, quelque désir que j'aie que V. A. S. n'entende jamais parler de moi que pour des choses qui lui plaisent, de l'informer de cet événement, et de mon impossibilité à soutenir ce surcroît de dépense. » Elle lui envoie en même temps de bonnes nouvelles de son fils, remis d'une indisposition qui lui avait donné quelques jours d'inquiétude. (1^{er} août 1724.) *Arch. de Modène*. Le 11, n'ayant pas de réponse, elle prévient le duc qu'il lui faut supprimer ses filles d'honneur « quelque peine que j'aye à m'en séparer, » et que, les ayant reçues de lui, elle va les faire reconduire dans son palais : elle lui annonce qu'elle est réduite à agir de même pour ses trois « cavaliers », et elle les recommande à sa bonté. (*Ibid.*)

(2) Colibeaux, 16 août : « Elle est trahie, » dit-il nettement. « On la vole aussi sur la valeur des bijoux. Les voitures sont en pièces, les chevaux impossibles. » (23 août.)

promesse, à moins d'en découvrir une faible trace dans la réception « plus polie encore que cordiale (1) », qui signala la présence de la princesse à Modène, quand elle y vint pour fêter le jour de sa naissance. « Tout le monde sait à présent l'accord du père et du fils, » ajoute encore Colibeaux, qui dévoile leurs menées pour avoir le jeune prince à Modène. Sa mère se montrait disposée à y consentir, mais en réclamant alors le droit de venir voir son enfant autant qu'elle le souhaiterait. Cette juste exigence fit laisser les choses en l'état, et l'année se passa sans incident. Au mois de novembre, on crut à une nouvelle grossesse de la princesse, qui alla faire une retraite au Carmel de Modène, à l'anniversaire de la mort de son père (2).

Ayant désiré cependant se distraire un peu après une année de deuil et de tracasseries, Charlotte d'Orléans obtint de passer le carnaval à Venise avec son mari (3), en confiant son fils à son beau-

(1) Colibeaux, 31 octobre.

(2) *Ibid.*, 14 novembre et 20 décembre 1724.

(3) Lettre au duc du 2 janvier 1725 : « La beauté du carnaval de Venise me donnant un grand désir de le voir... J'ajouterai que je jouirois encore plus tranquillement de ce divertissement, si je pouvois espérer que pendant ce temps V. A. S. voulût bien souffrir mon fils auprès d'elle. » (*Arch. de Modène.*)

Le 26 janvier, nouvelle lettre au duc pour avoir la permission d'aller à Rome afin d'assister aux fêtes de la semaine sainte, « de remercier Notre-Dame de Lorette de la grâce que je lui demandois avec tant d'instance de m'accorder la succession, et la supplier de vouloir bien la conserver. Cependant, malgré la vivacité de mon désir que le prince partage, nous

père, qui affecta dans ses lettres de ne pas tarir sur la gentillesse de l'enfant. En même temps Dubois travaillait sérieusement à arranger convenablement la situation financière de la princesse, qui se montrait « heureuse » de ces témoignages inattendus d'intérêt (1). Mais le vieux duc n'avait pas autorisé la course de Venise sans un motif : d'une part il avait trouvé par là le moyen d'avoir chez lui son petit-fils, et d'autre part il se servait de ce voyage pour pouvoir répondre à Dubois que ses enfants avaient bien assez d'argent, puisqu'ils pouvaient se livrer à des excursions de plaisir très-dispendieuses (2). Le jeune ménage revint à Reggio au commencement de mars, et la princesse accourut dès le lendemain embrasser son fils, sans pouvoir être reçue par le duc : il venait d'être gravement malade, — ce qui avait hâté le retour de son fils, — et il profitait de sa convalescence pour se soustraire à l'obligation d'une importune visite (3). Elle ramena l'Infant avec elle, mais pour le voir malheureusement à peu de temps de là expirer dans les convulsions de la dentition (16 juin) (4).

sommes absolument résolus de ne rien faire qui puisse déplaire à V. A. S.»
(*Ibid.*)

(1) Colibeaux, 20 janvier 1725.

(2) *Ibid.*, 19 février, de Milan. « Je le lui dis, mais elle s'en amusa. »

(3) La princesse se divertit beaucoup à la foire de Reggio, au mois de mai, où l'opéra de Didon fut représenté avec un grand succès.

(4) Voici la lettre qu'elle écrivait la veille, au sujet de ses inquiétudes, à son beau-père :

« Ce n'est que de ce moment que je me sens la force de rendre compte

Cet événement renversa l'échafaudage si péniblement ébauché, et rendit au duc toute sa mauvaise humeur, en lui permettant de nouveau de reporter ses espérances vers le prince Frédéric (1). Les tracasseries recommencèrent de plus belle, et il paraît que du même coup cessa l'accord entre le père et le fils. Les choses en arrivèrent à ce point que, le séjour étant devenu tout à fait intolérable, le prince et la princesse, reprenant les noms de comte et comtesse de Saint-Félix, quittèrent Reggio, et le duc de Bourbon reçut un matin une dépêche du cardinal de Rohan, lui annonçant que les fugitifs, qu'il avait accompagnés, étaient depuis le 23 septembre à Strasbourg,

à V. A. S. de l'état de mon fils et en même tems de ce que la grande peur de le perdre ma fait faire apres lavoire fait signer par toutes les reliques de la ville, lavoire vonez pour trois ans a S^{te} Teresse sans compter tout les remedes humains dont V. A. S. est informé voyant que nous noptions aucun meglieuramente considerable ou qui pusse diminuer ma crainte. Je me suis sentie un desir sy vif de lui faire administrer les ceremonies du baptesme pour lui donner des saints pour protecteurs, et me rappelant les miracles que jen ait oui raconter en les fesant tenir par des peuvres que rien na pue me rettenir, mon motif est cy iuste que jespert que V. A. S. ne desaprouvera point ce quil ma fait faire, il a été nommé Allonse, Terresse, Ioseph, Baldasar, et depuis, grace à Dieu, il est beaucoup mieux, y ayant près de trois heures quil na eu de mouvement convulsif, je ne puis cependant estre sans crainte et sans troubles, ainssi V. A. S. me permetra de finir cette lettre et de lui renouveler les assurances du respectueux attachement avec lequel je suis,

Monsieur mon cousin et beau-pere,
de V. A. S., etc. — Reggio ce 15^e

Très affectionne servante et belle-fille,
CHARLOTTE-AGLÉE DORLÉANS.

(1) Colibeaux le dit formellement dans sa lettre du 23 août 1724.

attendant le retour du courrier qu'ils avaient dépêché à Versailles. Le cardinal plaidait de nouveau chaleureusement la cause de la malheureuse princesse, qui demandait à passer vingt jours incognito à Paris; il écrivait en même temps dans les termes les plus pressants au duc d'Orléans, en insistant sur les torts qui revenaient tout entiers au duc de Modène. La réponse ne se fit pas attendre. Le duc de Bourbon parla de nombreux inconvénients, demanda l'assentiment du duc de Modène et de la duchesse d'Orléans, « qui, l'on peut le présumer, n'approuveront pas infiniment ce voyage. » Il terminait en priant le cardinal de détourner les fugitifs « de leur fâcheuse résolution » sans les blesser (25 septembre). M. le Duc tint bon, et les deux malheureux époux durent reprendre leur installation de Reggio, après un séjour de quelques semaines à la cour de Lunéville. La lettre suivante, de la princesse à son beau-père, prouve les efforts qu'elle faisait pour paraître soumise et résignée :

« La devotion que j'ay à communier la nuit de Noel me mestant dans l'impossibilitez de me rendre la veille à Modene, l'impatience où je suis de maquitter de mon devoir envers V. A. S. ainssi que de satisfaire mon inclination ne me permest pas de remestre au lendemain de cette sainte festes où je compte le faire en personne à lassurer des vœux ardens que je fait pour que Dieu la comble de cest benediction spirituel et temporel. Je mestimeray bien

heureuse sy V. A. S., en rendant justice à la sincérité de mes sentimens, est persuadée du respectueux attachement avec laquelle je ne cesseray jamais d'estre, etc.

A Reggio, ce 22 décembre 1725 (1). »

Ces efforts furent absolument vains, et il faut croire que Renaud d'Este se montra bien animé et bien hostile, car on ne peut autrement expliquer qu'en moins de dix jours les choses en soient venues à ce point de décider la princesse à lui adresser cette déclaration de rupture, évidemment approuvée par son mari :

« Monsieur mon cousin et beau-père,

« Je ne puis dire avec quelle surprise je receu les ordres de V. A. S. qui me furent porté par M. le prince de Modene, puis que nayant menquez en rien au regles quelle meme a mis à nos voiajes de Modene je ne sçay en quoi j'ay pue merité den estre renvoiez; plus jy pense pour en trouver la cause et moin j'en puis imaginer dautre que le desire de me faire cognoitre combien les dits voiajes sont desagreable a V. A. S. Jy renonce donc totalment. V. A.

(1) Archives de Modène. — Toutes les lettres provenant de cette source sont publiées par nous sur des copies faites à Modène, et où l'orthographe de la princesse nous semble singulièrement défigurée. Ses autographes des Archives des Affaires étrangères le prouvent incontestablement.

ſçait aſſez que le ſeul deſire de remeſtre la paix dans la famille m'avoit fait conſentir à l'accord fait par le marquis Raugonie. Je prouve tous les jours depuis combien il y eſt contraire : ce qui eſt paſſez à Modene ma fait voire clairement que V. A. nen eſtoit pas plus ſatisfaite que les autres ; je la ſuplie donc de nouveau den recevoir ma renonciation et de le regarder ainſſi que je ferray dorenavant come une choſe non advenue : je renonce auſſi à l'accord qui ſe fit à Reggio en 1720. V. A. ſçait que je n'eſtois point en age, que de plus mon pere ny conſentit ny ne le ratifia, que mon contrat de mariage m'ôte toute facultez de pouvoire faire rien qui y ſoit contraire, tellement que tous les ecrits du monde dans ceſt cas là ne peuvent eſtre bons qu'auntant que le conſentement ſubſiſte, le mien ny peut plus eſtre m'eſtant impossible de ſubſiſter de la manière dont je ſuis. Je ſuplie donc V. A. S. par la juſtice de ma demande qui ne lui peut eſtre incogneu puis que ſon envoie par ordre du roy de France a ſceu le ſentiment des plus fameux avocats qui ſont tous du même avis ſur la juſtice de ma demande, de me regler les cent mil franc quelle eſt engagez par le dit contrat de me paier par an ſur le piez que ma dot la eſté, ceſt à dire les vieux louis ſur le piez de douze livres cinq ſol et les ecue de 9 au marc ſur le piez de trois livres, et come le dit contrat porte que cette ſome me ſera aſſuré celon ma ſatisfaction, je ſuplie V. A. S. que jen puis eſtre paiez ſur ma ſimple ſignature, ſy elle naime mieux me laſſurer en teres

ou autres effets. Jespere de la justice de V. A. S. non seulement destre favorablement ecoutée mais d'obtenir ce que j'exige avec tant de raison, car j'orois une douleur mortelle destre obbligez d'avoire des recours pour optenir ce qui non seulement mest due, mes absolument necessaire, à d'autres qu'à V. A. S. à laquelle je proteste que quoyquil arrive je ne cesserray jamais destre avec un respectueux attachement,

« Monsieur mon cousin et beau-père

« De V. A. S.

« Très affectioné servante et belle-fille,

« CHARLOTTE-AGLAEÉ D'ORLEANS. »

A Reggio ce 3^e janvier 1726 (1). »

Deux années se passèrent sans aucune amélioration dans le sort de Charlotte d'Orléans : son attitude était cependant toujours irréprochable, et il est permis de croire que son mari lui rendait davantage justice. Elle redevint grosse au commencement de l'année 1726 et elle accoucha, le 6 octobre, de l'infant Hercule-Renaud qui devait un jour régner sur les États de Modène. Nous allons, du reste, désormais la voir donner de fréquentes preuves d'une fécondité qui excluait toute idée de timidité de la part du prince (2), car les contemporains sont unanimes à constater l'honnêteté de la

(1) Arch. de Modène.

(2) Elle donna successivement le jour à Mathilde, le 7 février 1725,

conduite de la princesse : ils se contentent de proclamer la croissance de l'avarice et de « l'imbécillité » de François d'Este (1).

Un nouvel éclat signala l'année 1728. Le duc continuait à laisser ses enfants, malgré leur accroissement de famille, dans une gêne déplorable : il ne satisfaisait même pas à ses engagements, ayant imaginé de ne payer les arrérages qu'en livres italiennes, de beaucoup inférieures à la monnaie française, en dépit des stipulations du contrat. Le gouvernement français intervint cette fois avec fermeté dans le but évident d'enlever à la princesse un prétexte plausible de demander à rentrer en France. Les choses en étaient arrivées, en effet, à ce point que la princesse avait quitté de nouveau Reggio pour se réfugier avec son mari, sans ses enfants, à Gènes, auprès de M. de Campredon, notre résident. Nous l'apprenons par cette lettre adressée au cardinal de Fleury par la duchesse d'Orléans, qui y montre à l'égard de sa fille une sécheresse vraiment pénible :

« Ce n'est, monsieur, que pour vous remercier de l'honnêteté que vous me faites en m'envoyant la lettre de la princesse de Modène, accompagnée d'une des vôtres que je vous écris aujourd'hui. Puisqu'elle est à Gènes, elle est en état d'instruire M. de Campredon de ses affaires, et, pour vous par-

non mariée; — Fortunée-Marie, le 15 juillet 1734, depuis princesse de Conti; — Benoît-Philippe-Armand, le 30 septembre 1736; — Marie-Ernestine, le 12 février 1741.

(1) Lemontey.

ler avec ma franchise ordinaire, je l'aime beaucoup mieux quand elle demeure chez elle que quand elle est dans ses voyages. Je ne vous parle point de ce que je puis et dois ignorer. Ainsi il ne me reste qu'à vous demander la continuation de l'amitié que vous me témoignez et vous assure que vous trouverez toujours en moi les anciens sentiments que vous y connoissez (1). »

Le duc de Bourbon chargea immédiatement M. de Campredon d'intervenir, et, en lui envoyant des indications très-nettes et très-fermes, il ajoutait : « L'intention du roi est véritablement de procurer à madame la princesse de Modène tout ce qu'il peut y avoir de plus satisfaisant pour elle (2). » La vérité est qu'on avait à Paris une peur horrible d'être obligé de la recevoir. Campredon partit pour Modène et il y arriva le 1^{er} février 1729. Il vit le vieux duc le surlendemain et écrivit aussitôt à son gouvernement une très-longue dépêche que nous croyons devoir analyser avec quelques détails.

Il se rendit immédiatement au Palais et entra sans détours en matière. Jugeant assez sévèrement le duc, il parla haut du désir du roi. Celui-ci répondit « très-serré » à Campredon, que la princesse avait ce qu'elle pouvait avoir, plus qu'aucune princesse en Italie; longues récriminations, — la dépêche chiffrée a 60 pages in-folio — : il se plaint d'elle; parle

(1) De Paris, 18 octobre 1728. (Aff. étrangères.)

(2) Du 14 décembre 1738.

de sa modération, qu'il veut son repos; qu'il ne pense qu'au bien de sa famille. Campredon, «très-roide,» l'engage à oublier en bon père tout le passé et à éloigner tout ce qui pourrait causer quelque altération pour l'avenir. — Le duc soutient ne rien devoir quant au contrat : Campredon démontre le contraire, constatant qu'il avait touché des sommes et que par conséquent il devait les restituer.

« Elle est à plaindre de toutes manières, car je prévois de fâcheuses suites pour elle-même de la part de son époux qui, la veille de mon départ de Gênes, me fit une longue énumération des engagements qu'il prétend qu'elle lui a fait prendre contre le duc par ses hauteurs, la manière dont elle gouverne ses domestiques, ordinairement contre l'intention du duc et contre la sienne, affectant de prendre les gens qui lui sont désagréables. » Le duc se plaignait du jeu et de cent autres détails, dont il proposait de soumettre l'appréciation à un arbitrage. Il ajoutait qu'enfin la patience pouvait se lasser et occasionner quelque résolution d'éclat dont il serait au désespoir. Il désirait que la princesse pût aller passer seule quelques mois en France. — Campredon lui répondit que cela paraîtrait une fâcheuse séparation. « Elle fait les mêmes plaintes : c'est un contraste très-embarrassant ; je garde le silence envers l'un et l'autre, mais je vous demande des ordres énergiques si je dois avouer que je suis médiocrement vu. »

Il écrivait le même jour à Dubois : « Je ne vois

pas que je puisse réussir à rien de fort avantageux. Le duc est heureux de voir son fils loin et faire des escapades nuisibles pour sa considération. Si le roi ne trouve moyen d'y mettre ordre, vous aurez un beau matin la princesse en France : c'est à quoi son mari butte, et, s'il est une fois séparé, je ne sais s'il sera d'humeur à se rejoindre avec elle, ni elle-même à s'y résoudre. Il y a entre eux une antipathie de sentiments et de manière d'agir presque impossible, au moins bien difficile, à vaincre, et le prince a tranché tout net le mot que, si les choses qu'il appelle caprices tout-à-fait opposés à la raison, continuent, il seroit obligé d'en venir à une séparation d'éclat. Comme il est fort avare, la princesse est persuadée, de son côté, qu'il est capable de tout faire pour quelque argent que le duc lui lâchera. Voilà les confidences qu'ils m'ont fait l'un et l'autre. »

Le duc répondit aussitôt au roi sans tenir aucun compte des observations de Campredon : il se montra inébranlable sur la question financière en s'appuyant sur un engagement inconsidérément souscrit, en 1721, par le jeune ménage, portant renonciation à tous leurs droits en échange d'une somme fixe.

L'accueil fait à notre envoyé fut très-fâcheux ; personne n'osait ni le voir ni même le recevoir, et chaque jour le duc se montrait « plus roc que jamais (1) ». Il offroit d'acquitter le surplus encore

(1) Dépêche du 10 février.

redu de la dot par un accroissement d'apanage. De leur côté, le prince et la princesse augmentèrent les difficultés en réclamant, chacun pour soi, la libre disposition du supplément qui pourrait être obtenu. Campredon leur prêchait la modération et suppliait celle-ci de « faire de nécessité vertu (1) ». Ayant reçu la nouvelle des couches de la princesse, Campredon saisit cette occasion pour revoir le duc qui se montra poliment inébranlable. Il se présenta aussi chez sa fille aînée qui lui avoua qu'elle et sa sœur passaient souvent des mois sans pouvoir se présenter au palais, vivant « aussi resserrées que des religieuses » et ayant défense de donner le moindre signe d'intérêt à leur belle-sœur qu'elles aimaient sincèrement. Les audiences se renouvelèrent sans aucun changement ; le duc s'obstinait à ne pas vouloir entendre parler des fugitifs : « Son cœur est fermé à tout sentiment de tendresse, et cette dureté s'étend jusqu'à ses petits-enfants qu'il ne veut pas voir. On me fait à présent des politesses, mais en m'empêchant de parler de ma mission (2). » Il y parvint à force d'insistance et il tira alors du duc cette réponse réellement bouffonne « qu'il voulait faire des économies pour ses enfants (3). » Les fêtes du carnaval multipliaient facilement pour Campredon les occasions de rencontrer

(1) Dépêche du 10 février.

(2) Du 17 février.

(3) *Ibid.*

Renaud d'Este ; il « l'accable sans cesse » ; mais il ajoute : « Tout ce que j'ai pu faire jusqu'à présent a été de l'habituer à entendre parler d'eux avec moins de répugnance. Je ne pus tirer hier soir autre chose de lui sinon que ceux qu'on n'avoit pas chassés pouvoient revenir (1). »

Salvatico avait été remplacé dans la confiance du duc par les marquis Guirardini et Lesquesini, qui le dirigeaient absolument et étaient les auteurs de toutes ces honteuses tracasseries. « Le duc passe son temps dans sa chambre avec quelques-uns de ses confidants et avec quelques moines qui lui rendent compte des moindres minuties qui se passent dans la famille de Modène. Mais ces sangliers étrangers (2), en s'emparant de son esprit, y ont si fortement imprimé les maximes de Machiavel et bouché toutes les avenues qui pourroient les détruire, que son cœur est devenu inaccessible à tout autre objet que de tenir ses sujets dans l'oppression, sans se faire le moindre scrupule de manquer aux paroles les plus positives (3). » Campredon avait beau lui prouver, la plume à la main, qu'il ne servait pas les intérêts de la dot, il n'en obtenait aucune réponse, sinon l'expression du regret de voir la princesse absente, avec son mari, et l'assurance qu'elle pouvoit revenir à Reggio pourvu « qu'elle ne troublât

(1) Du 23 février.

(2) Ces deux marquis étaient, l'un Génois et l'autre Lucquois.

(3) Du 23 février.

pas son repos ». Voilà l'unique réplique que je reçois à toutes mes tentatives (1). »

Le cardinal de Fleury se décida à annoncer à Campredon, en présence de l'impossibilité d'obtenir une solution convenable à Modène, que le roi paierait directement à la princesse l'intérêt du surplus de sa dot, à condition qu'on ne diminuerait pas de nouveau son apanage, qu'elle rentrerait à Reggio et « ne sortiroit du duché sous aucun prétexte ». Il ordonnait ensuite à notre envoyé de quitter Modène « en laissant voir au duc le mécontentement du roi (2). » Pendant ce temps, Campredon avait encore négocié et il avait parlé si raide ment cette fois qu'après une longue conférence : « le duc à la fin m'embrasse, se lève, ferme sa porte et consent à traiter avec moi sans se préoccuper de ses ministres. Il offrit de tout oublier aux conditions suivantes :

1° Le prince chassera Malagousi et dom Jacomo, auteurs de l'animosité du prince contre son père (3).

2° La princesse renverra dona Bosquetti.

3° Ils reviendront sans retard à Reggio et ne troubleront plus le repos du duc.

4° Le duc se chargera de l'éducation de son petit-fils, si on le laisse demeurer avec lui.

5° Le comte Bellicini, premier gentilhomme du

(1) Du 23 février.

(2) Dépêche du 25 mars.

(3) Campredon ajoute que c'était vrai et que la princesse lui avait dénoncé ces deux hommes comme les auteurs de sa mésintelligence avec son mari.

prince, sera chargé de la dépense, et, si la rente de 8,000 pistoles ne suffisoit pas, le duc y pourvoiroit.

6° Le duc paiera à 5 p. 100 l'intérêt du surplus de la dot de la princesse si le roi le verse et si la princesse se comportoit convenablement. »

Campredon transmit ces conditions à Gènes (1) et à Paris en demandant au roi ses ordres et en expliquant cette brusque conversion du vieux duc par le besoin pressant d'une somme d'argent qu'il ne pouvait parvenir à trouver et que lui aurait procuré le versement du reliquat dû à sa belle-fille (2).

La princesse répondit la première en indiquant tout de suite le danger de cet arrangement : le paiement de la dot entre les mains de son beau-père mettoit Charlotte d'Orléans absolument à sa discrétion. Elle refusa donc nettement son consentement, en discutant chaque article « très-fortement » ; de l'avis même de Campredon. Elle réclamait le droit d'habiter Modène, comme seul moyen de combattre les intrigues de ses ennemis et de donner une valeur à la sagesse de sa conduite. Elle concluait en ces termes très-sensés :

« Je vous fais toutes ces explications afin que vous voyiez que ce n'est que sur la raison et l'expérience du passé que je refuse un accommodement qui n'en auroit que le nom, mais seroit plus cruel que la plus violente guerre. Ce ne peut être que le

(1) « En les habillant », dit-il.

(2) Du 17 mars.

peu de séjour que vous avez fait à Modène qui vous a fait prêter l'oreille, joint à votre droiture et à votre envie de changer ma triste situation. Plût à Dieu que l'exemple du passé me pût permettre d'espérer que cela y apportât du remède, mais je serois digne de mes malheurs si cette même expérience ne me faisoit prévenir ce qui les peut augmenter (1). »

Cette détermination consterna Campredon qui espéroit avoir trouvé une solution, dont, au fond, il avait trop de sens pour ne pas saisir les graves inconvénients si bien mis en lumière par la princesse : mais la mauvaise humeur l'emportait en ce moment chez lui : il manda immédiatement au cardinal de Fleury sa déconvenue, en protestant que ce refus allait combler les vues du duc en lui « donnant le beau rôle », perdre la princesse et hâter la séparation (2). Il lui écrivit en ce sens très-amèrement, puis il demanda une nouvelle entrevue à Renaud d'Este qu'il trouva mécontent de ces lenteurs, de plus en plus animé contre sa belle-fille et absolument résolu à maintenir ses conditions. C'est sur ces entrefaites que Campredon reçut la note de notre gouvernement, du 29 mars, suivie d'une dépêche du 5 avril, rédigée par M. de Machault, se prononçant vivement contre les prétentions du duc de Modène. Mais notre envoyé avait déjà perdu courage, et, dès le 4, il écrivait au cardinal qu'il renon-

(1) Du 22 mars.

(2) Du 28 mars. — M^{lle} de Valois avait envoyé au cardinal de Fleury la copie de sa longue réponse en y joignant les plus pressantes instances.

çait à continuer son œuvre : « J'ai fait tout le possible et je n'ai rien à espérer. » Il s'exécuta cependant, après mûres réflexions, et remit officiellement au duc une note résumant les observations de sa belle-fille, en ajoutant qu'il le faisait par ordre exprès du Roi. Il était à ce moment très-vivement soutenu par notre gouvernement, et il avait été prévenu que la duchesse d'Orléans, à laquelle toutes ses dépêches étaient montrées, bien que conseillant le retour à Reggio et prêchant la conciliation, approuvait cette fois la défiance qu'inspirait l'attitude de la cour de Modène. Les entrevues continuèrent de plus en plus pénibles entre le souverain entêté et le négociateur, qui obtint de la princesse le renvoi de ses deux femmes de chambre. Mais rien n'avancait pour la question financière : M. de Machault dut, en conséquence, mander à la fille du Régent que le Roi, ne trouvant pas digne de lui de poursuivre des tentatives inutiles, avait ordonné, de concert avec la duchesse d'Orléans qui était tenue au courant de tous ces incidents, le rappel de son ambassadeur : il la prévenait que les ar-rérages de sa dot lui seraient régulièrement payés sur ses quittances, à condition, après avoir obtenu du duc des garanties contre toute diminution de sa pension, qu'elle rentrerait à Reggio « pour faire taire les récriminations et venir à bout d'un esprit aussi mal disposé et aussi difficile à manier (1). »

(1) Du 2 mai.

Elle répondit en ces termes :

« Je suis profondément touchée des bontés du Roi pour moy ; mon respect et, si j'ose dire, tendre attachement pour S. M. me doivent servir de garant de la joie que j'aurai à lui donner toujours la preuve d'une parfaite obéissance à tout ce qui pourra dépendre de moi et produire les effets pour lesquels S. M. me daignera faire savoir ses volontés. » Après avoir exprimé ses regrets de ce que le roi ne brisait pas la résistance du duc, elle continue : « Cependant je me soumetts de bon cœur à tout ce qu'il plaira à S. M. sur cette affaire, la suppliant de me vouloir bien accorder la continuation de sa protection de qui seule je puis espérer une fin à mes malheurs, et de me laisser la liberté de pouvoir regarder comme un sacrifice volontaire la peine que je ne doute pas deviner continuellement dans le séjour que je me propose de faire à Reggio (1). » Elle terminait en proposant la conversion de ce qui lui était dû en rente à fonds perdus pour avoir des revenus plus considérables, « ce qui ne mérite pas la plus légère attention, » observe Machault (2).

Cette décision inquiéta le vieux duc, qui craignit de voir disparaître une somme dont il avait de plus en plus besoin. Il demanda donc de lui-même aussitôt à reprendre les négociations et fit des offres sérieuses pour la maison de ses enfants : la princesse

(1) De Gènes, 15 mai.

(2) Du 20 mai.

consentit à les accepter, par « l'extrême envie que j'ai de contribuer, par tout ce qui peut dépendre de moi, à sa satisfaction » (1). Mais il y joignait des articles « impossibles », et elle demandait seulement de stipuler une augmentation proportionnée au nombre des enfants qu'elle pourrait avoir. Campredon était venu apporter à Gênes les propositions du duc, qu'il jugeait aussi « ridicules » qu'elles étaient appréciées de Versailles, où l'on qualifiait cet acte de « bizarre et singulier (2) ». Campredon voulait cependant en finir : il déclarait à Fleury qu'il ne fallait pas demander au duc un arrangement raisonnable et que ce serait encore pire de le discuter, parce qu'il en profiterait pour se dédire (3). Il fit donc recopier au net cet instrument et crut avoir enfin tout gagné. Mais quand il s'agit de signer, le prince se rétracta sur plusieurs points précédemment acceptés par lui : l'acte fut lu et relu « plus de dix fois ; il a fallu passer toute la nuit en discussions et reproches réciproques entre le prince et la princesse qui étoient venus chez moi pour en finir. Enfin, je lui ai fait signer chacun des articles séparément (4), pour que le prince ne pût dire que le bon de sa main n'est pas une approbation réelle. Je ne puis assurer

(1) Du 31 mai.

(2) Dépêche du roi, du 23 mai.

(3) Il écrivait à Fleury le 4 juin que le duc avait demandé la garantie de l'article, mais qu'il n'avait rien promis, et « que le duc seroit bien forcé de se contenter de ce qu'il plaira au roi. »

(4) Il y en avait dix-huit.

encore si, malgré cette précaution, le traité sera mis dans toute sa perfection et je remarque avec douleur qu'il reste toujours de part et d'autre un levain de méfiance. Le prince s'est retiré le premier, et la princesse, pendant que je la reconduisois, a laissé sur ma table le billet suivant :

« Ce 4 juin 1725, avant que de sortir de chez
 « M. l'Envoyé, je me proteste que tout ce que j'ay
 « vu en M. le duc de Modène, sa rétractation de ce
 « qu'il a écrit et approuvé lui-même, fait que, quel-
 « que obéissance que je professe au roi, j'embras-
 « serai plutôt la mort que de consentir à retourner
 « à Reggio, que S. M. n'ait la bonté de me pro-
 « mettre un asile dans son royaume si le prince me
 « manque de parole et continue à me traiter aussi
 « mal que par le passé. »

C'était tout simplement la rupture de l'arrangement, un véritable naufrage au port. Campredon ne se tint pas pour battu ; le lendemain matin, « la trouvant plus tranquille, je l'ai convaincue de s'exécuter sans envoyer le billet que je communique seulement officieusement à V. E. (1). » Et le 11 juin il mandait au vieux duc que les deux valets et les deux femmes de chambre étaient renvoyés. De son côté, le roi écrivait à ce prince pour le remercier d'avoir, « à sa considération, » consenti au paiement des intérêts de la dot et pour insister sur les « excellentes résolutions de madame la princesse, tendant

(1) Du 7 juin.

à établir entre vous et elle les bonnes intelligences, l'union et tous les sentiments que vous pouvez souhaiter (1). » Le roi adressa aussi des remerciements à sa tante, en l'encourageant à persévérer et en l'assurant, à ce prix, de son amitié. Sa lettre au princee était plus froide (2).

Il y eut cependant encore des difficultés de la part de Renaud d'Este pour le paiement, chapitre sur lequel il était intraitable. La princesse s'en plaignit par une lettre datée de Gênes du 28 août; mais elles paraissent avoir été promptement applanies, car elle était rentrée à Reggio à peu de jours de là. Mais, hélas! dans quelles conditions! « J'y ai tout trouvé dans un désordre énorme, écrit-elle le 5 septembre à Campredon; on me conteste de nouveau les sommes qui me sont dues; on me tracasse par tous les moyens. Ce nonobstant, je paye de douceur. Je suis résolue de faire mon possible pour adoucir les esprits et mettre les choses en bon ordre. Mes enfants sont en bonne santé...; ma mère doit être contente. » A Colibeaux, alors à Paris, elle mande le 11 : « J'ai bien lieu de me repentir de mon retour, tout estant en un estat encore plus déplorable qu'avant mon départ. » Elle le suppliait d'intercéder auprès du roi « en qui est mon seul espoir ». L'attitude du duc éloignait en effet par crainte tout

(1) Du 24 juin.

(2) Du 10 juillet 1729. La princesse y répondit le 26, par des remerciements et en constatant que l'approbation du roi rend ce traité « irrévocable ».

le monde de sa belle-fille ; la noblesse modénaise lui montrait peu de respect (1), et, depuis deux ans qu'elle avait perdu la marquise Rangoni, elle ne pouvait trouver personne pour remplir la charge de dame d'honneur. Le duc lui fit sèchement répondre que cela ne le regardait pas, et qu'elle en conférât avec Bellencini (2). Elle envoya alors ses plaintes à Paris, d'où M. de Chauvelin, lui donnant parfaitement raison, l'informa qu'il en avait parlé sévèrement par ordre du roi à l'envoyé de Modène (3). Les choses s'envenimèrent de nouveau, mais sans abattre la princesse, qui se sentait soutenue à Versailles. Elle pria Campredon d'intervenir « par une lettre menaçante au duc (4) ». Notre pauvre diplomate prit aussitôt la plume : « S. M. m'a commandé de faire à V. M. les représentations que je jugerai les plus propres à faire cesser des sujets de plaintes que toutes les personnes impartiales trouveront fondées (5). » Et le duc répondit « en l'air, en ajoutant qu'il n'avoit rien reçu de Paris et qu'il attendroit (6) ».

A bout de courage cependant après ces alternatives, la princesse essaya de se retourner une dernière fois vers sa mère, qui montra dans toute cette

(1) La princesse au duc de Modène, 15 octobre.

(2) Du 21 octobre.

(3) Du 22 novembre.

(4) Du 6 décembre.

(5) Du 15 décembre.

(6) Du 2 janvier 1730.

affaire la plus répréhensible indifférence. La princesse avait pu en effet avoir des torts pendant son séjour en France; mais, depuis qu'elle était en Italie, sa conduite privée n'avait donné lieu à aucune critique, et les amertumes, les injustices dont elle était abreuvée étaient suffisantes pour effacer le souvenir de ses premières excentricités. Elle était profondément malheureuse, indignement maltraitée, et l'attitude de la duchesse d'Orléans ne saurait être trop sévèrement appréciée. Quand elle n'aurait pas eu les sentiments d'une tendre mère, son devoir était de défendre sa fille et de sentir au moins plus vivement les insultes faites à l'honneur de sa maison dont elle s'était montrée dans un autre temps et avec peu de raison si follement entichée. Charlotte d'Orléans s'adressa donc à sa mère en désespoir de causé; elle lui exposa sa position en gémissant, et en représentant la ferme volonté de son beau-père de ne rien tenir de ses engagements (1).

« J'ai toujours eu pour vous, ma chère maman, la soumission non-seulement d'une bonne fille, mais même d'une fille pupille : je vous ai informée de tout ce qui s'est passé, je n'en ai jamais retiré autre service que d'être accusée que c'est par ma faute que je suis devenue malheureuse... Permettez-moi de vous dire que vous n'avez jamais montré de vivacité dans ce qui me regarde, que pour vous opposer à ce que

(1) Du 25 janvier 1730.

vous avez cru que je désirois. Vous me dites que c'est par amitié pour moi : mais oublierez-vous toujours que j'ai trente ans, et par conséquent ne songe qu'à m'assurer une vie tranquille ; que de plus, si j'ai eu des idées du côté de la France, ce n'étoit que d'accord avec mon mari seulement et nullement pour Paris ? Ainsi je ne vous eusse point présenté un visage que je n'ay que trop lieu de vous croire odieux. Ce à quoi je ne puis résister, c'est de voir que vous seule dans tout l'univers me vouliez donner tort. Ce n'est point par manque de respect ni d'attachement que je m'en vais vous demander une grâce, mais si je suis assez malheureuse pour que votre cœur prenne toujours le parti de M. le Duc contre moi, permettez-moi de m'en tenir aux protestations de respect et de tendresse, et de ne vous plus informer de ce qui m'arrivera, et joignez-y la bonté de déclarer à M. le cardinal de Fleury que vous ne voulez plus entrer en rien de ce qui me regarde. »

Il ne paraît pas que la duchesse d'Orléans ait même répondu à cette lettre dont il est impossible de ne pas remarquer la dignité et l'élévation. Tout continua à aller de mal en pis, aucun paiement n'étoit fait. Au milieu de l'été, la princesse accoucha encore d'un fils (14 juillet). Les humiliations dont on accabloit jusqu'à ses domestiques les plus inoffensifs lui rendirent plus vive l'envie de s'éloigner aussitôt après son rétablissement. Une tentative d'assassinat commise par les archers du duc contre

un de ses gens acheva de l'exaspérer (1) : elle en écrivit à Chauvelin pour lui dire qu'au lieu, sur sa plainte, d'avoir fait poursuivre les meurtriers, son beau-père les avait récompensés (2). Le 2 novembre, elle recourut à Fleury pour obtenir la permission de venir attendre à Marseille que sa situation fût améliorée. « Cette permission, dit-elle très-adroitement, n'est point toute nouvelle. S. M. avoit eu la bonté de m'en accorder une à peu près semblable il y a quelques années, mais la mort de mon fils aîné m'empêcha d'en profiter. » Fleury se contenta de lui répondre que son frère ne trouvait pas qu'il y eût motif suffisant pour quitter Reggio, ne croyant pas que le duc eût réellement voulu lui faire une insulte (3). Elle répliqua au premier ministre par une longue lettre, non écrite de sa main, à cause de l'état maladif de ses yeux, et dans laquelle elle exhalait toutes ses plaintes et tous ses griefs (4). En même temps elle s'adressait encore à sa mère pour lui exposer qu'elle n'avait pas de quoi vivre convenablement, à ce point qu'elle avait dû emprunter pour acquitter les frais de ses dernières couches. Mais elle ne devait plus rien espérer de sa famille, et nous allons voir le duc d'Orléans renchérir encore sur l'indifférence malveillante de sa mère. Fleury lui écrivit en effet que ce

(1) Commise le 17 août.

(2) Du 23 septembre.

(3) Du 5 décembre.

(4) Du 4^{er} janvier 1731.

prince « a répondu que tout cela ne le regardoit pas, qu'il ne s'en mêloit pas, et que je devois m'adresser à madame sa mère : » il lui transmettait ses sympathiques condoléances, en la suppliant de ne pas tenter de nouvelle escapade. « Je ne puis rien faire que de concert avec la famille, ajoute-t-il tristement, qui ne trouveroit pas bon avec raison que je me mêlasse plus qu'elle de ses affaires et seroit en droit de me désavouer (1). »

On avouera qu'une pareille situation était faite pour aigrir le caractère le plus pacifique. Soit habitude cependant, soit résignation ou découragement, la princesse se tut et céda. Aussi, grande dut être sa surprise, quand elle se vit régler les arrérages qu'on lui devait depuis deux ans (9 juillet). Quelques jours après, elle eut à annoncer au roi la mort de son second fils (12 juillet). Le paiement de l'arriéré amena un peu de calme dans la triste cour de Reggio, et mit fin pour quelque temps à toute correspondance avec la France, et il nous faut arriver à la fin de l'année 1732 pour entendre parler de la princesse de Modène. A cette époque, le marquis de Bissy représentait notre gouvernement à Parme, et entretenait de bons rapports avec la petite cour de Reggio. Il y envoya une fois son fils porteur de gracieuses paroles du roi (2), et

(1) Du 16 février 1731.

(2) Lettre de remerciements de la princesse, 26 décembre 1732.
(*Aff. étr.*)

lui-même y vint au mois de janvier suivant. Il rendit compte de sa visite au cardinal de Fleury, dans une lettre qui contient de précieux détails (1) :

« Madame la Princesse demande beaucoup la protection de la France pour elle et pour son mari, convenant cependant avec moi qu'il étoit devenu Autrichien ; que le fond en étoit très-bon ; qu'il avoit été piqué qu'on lui eût refusé de se retirer en France, qui estoit un asile où il auroit vécu en changeant de nom dans une province, à moins de frais qu'à Reggio, et avec une apparence de protection de notre part. Elle accuse madame sa mère d'être cause de ce refus, car elle me dit qu'il ne s'est fait que par complaisance pour elle, et qu'elle croit savoir que de votre part vous n'y auriez trouvé aucun inconvénient. Elle convint avec moi de l'autorité et du crédit qu'elle a sur l'esprit de son mari, qui, avec de bonnes qualités, étoit un homme assez foible. On pourroit le faire changer avec quelque façon gracieuse, si tant est qu'on le croye nécessaire à quelque chose. Effectivement, elle a beaucoup de crédit sur lui. Il la prie de m'empêcher d'aller dans ses appartements et dans celui de ses enfants qu'elle me fit venir, n'étant pas meublés de façon à y recevoir personne. L'un et l'autre m'ont fait promettre avec toutes sortes d'instances de retourner de temps en temps, mais vous croyez bien que je n'exécuterai sur cela ce que j'ai promis, qu'autant

(1) Du 16 janvier 1733. (*Aff. étr.*)

que vous me manderez que cela convient. Le prince a été excessivement sensible à la Toison que l'Empereur lui a donnée il y a quelque temps, ce qui cependant n'est pas un objet si grand pour un homme comme luy. »

CHAPITRE V.

Invasion du duché de Modène. — Le prince vient à Paris. — La princesse forcée de s'arrêter à Lyon. — Ses lettres à son mari. — Attitude de sa famille. — Rigueurs contre la princesse. — Elle s'installe à Lyon. — Le prince se laisse ébranler par le duc d'Orléans. — Protestations énergiques de sa femme. — Ses conseils. — Sa résistance. — Le chevalier d'Orléans. — Concessions qu'on exige d'elle. — Elle cède et écrit une lettre de soumission. — Elle est autorisée à venir à Paris. — Son arrivée. — Elle cherche à être utile à la maison d'Este.

Les événements procurèrent cependant à la princesse l'occasion de réaliser son rêve. L'Autriche se brouilla avec l'Espagne, et obligea la France à sortir de la position expectante dans laquelle se complaisait Fleury, pour conclure avec ce royaume et la Sardaigne un traité d'alliance offensive et défensive (septembre 1733), qui amena dès la fin de l'année l'entrée de nos troupes en Italie, sous les ordres de Villars. Le duc de Modène, qui n'avait pu ou su se soustraire au joug de l'Empire, chercha à affecter une complète indifférence : ayant obtenu des Impériaux l'évacuation de la Mirandole, il y laissa entrer les Espagnols et se hâta de quitter ses États pour se retirer à Bologne. Son fils se rendit vers le commencement de l'automne à Paris, et sa

femme prit également le chemin tant désiré de la France, mais sans toutefois oser dépasser Lyon. Les deux époux s'étaient séparés d'accord sur le plan qu'ils devaient suivre, mais cette concorde dura peu. Dès le milieu de décembre 1733, la princesse écrivait à François d'Este une lettre des plus amères. Il s'était laissé facilement dominer par la duchesse et le duc d'Orléans, toujours aussi ardens dans leur hostilité : ils exigeaient alors de la princesse des lettres d'excuses, qu'ils espéraient bien ne pas la voir consentir à libeller. Comme ce prince ne poursuivait que son unique intérêt, et en réalité se souciait très-peu de celui de sa femme, il abondait en ce sens et lui donnait toujours tort. Nous la voyons s'en plaindre amèrement :

« Je ne vous puis exprimer, Monsieur, la surprise que m'a causée ce que vous me mandez du 7, après la lettre que je ne puis douter qui vous fut dictée par mon frère. Je ne devois pas douter que, m'étant conformée à ce qu'il désiroit, à quoi ni mon cœur ni ma raison ne s'opposent, votre réponse ne dut estre accompagnée de la permission de poursuivre mon voyage. Il est clair que l'on ne cherche qu'à nous amuser, mais comme nous sommes jusqu'ici persécutés sans le mériter, il ne faut pas nous rendre complices de nos malheurs par des bassesses, ni envier de mauvais traitements, sinon concertés avec nous, du moins qu'autorise notre consentement. Je ne vous ai jamais caché mon désir d'aller à Paris : il a redoublé, quand j'ai vu com-

bien il eût été nécessaire pour votre gloire et la mienne, que nous y allassions ensemble. Des insinuations vous ont déterminé à partir seul, avec les probabilités que je vous suivisse dans ce país. Je ne m'y suis point opposée; je me suis portée à ce qu'on a voulu, tant que j'ay cru qu'avec vous-même on chercheroit une couverture à ce qui s'est passé. Mais les propositions du jour sont trop contre notre honneur. Je vous avertis donc d'avance que je ne me résoudray jamais à écrire de nouvelles lettres, que je ne désire présentement aller à Paris que pour une réparation des affronts qui m'ont été faits, et que j'y renoncerai s'il le faut acheter par de nouveaux sacrifices: qu'il me paroît que votre honneur demande que vous recherchiez avec fermeté et dignité une réponse décisive et sans nouvelles conditions. Je l'attendray encore huit jours, après lesquels je prendrai une maison dans la ville, dans laquelle vous aurez votre appartement, et le dédommagement dans ce malheur, c'est que, quelque país que vous habitiez, vous y serez toujours à portée de me venir trouver quand vous voudrez (1). » La réponse du prince fut peu satisfaisante, si on en juge par cette vive réplique datée du 8 janvier 1734 (2) :

« Je vois par votre lettre que vous avez changé d'avis sur les lettres qui vous sont demandées. Je

(1) *Arch. de Modène.*

(2) *Ibid.*

ne comprends pas comment vous n'en sentez pas toute la honte. J'ai envoyé à mon frère ma demande sur l'augmentation que j'ay crue nécessaire pour votre bien et celui de nos enfans, m'en expliquant plus clairement avec lui. Si vous me secondez, nous pourrons peut-être tirer un bon party de tout ceey, mais si vous vous unissez aux gens qui sont contre nous, vous en serez la dupe. Je suis toujours du même avis que vous avez approuvé ici ; votre gloire, la mienne et celle de nos enfans m'y oblige. Quant à la sortie du royaume, je vous ai déjà mandé ce que j'en pense et ne puis changer d'avis. » Elle nous fournit ensuite des détails sur son installation à Lyon. « Je suis bien fâchée que vous ne m'ayez pas mandé plus tôt la répugnance que vous aviez que je prenne une maison icy ; la même complaisance pour vous qui m'a fait rester deux mois de plus au cabaret, m'y auroit arrêtée un troisième ; mais l'éclat est fait ; mais je suis établie dans ladite maison : ainsi il n'y a plus de remède à cela. Je n'en vois pas ; j'avoue les inconvénients et en partiray tout aussi volontiers pour vous aller trouver où vous êtes que de mon cabaret. » Elle termine en s'excusant de ne point envoyer là copie de la lettre que lui avait écrite son frère ; « mais ce ne sont que des répétitions (1). » Quatre jours après, elle adressait au cardinal de Fleury une longue ex-

(1) « A M. le prince de Modène, à l'hôtel de Lyon, rue de Grenelle. »
(*Arch. de Modène.*)

plication de son attitude et le plan de la conduite qu'elle se proposait d'observer si on accédait enfin à ses vœux :

« Comme je ne veux laisser aucun soupçon sur les vues que j'ay pu avoir en fesant le voyage de France, et que je n'ai d'autres intentions en y accompagnant M. le Prince que de faire ma cour au roi et de revoir ma famille dont je suis séparée depuis si longtems, je ne craindray point de m'expliquer avec toute la netteté possible au sujet du séjour que je désirerois y faire si on veut bien m'en donner la permission. Je ne suis venue en France qu'après en avoir obtenu l'agrément du duc mon beau-père, et sur la promesse que mon mari m'a faite qu'il y arriveroit en même temps que moy. J'auroys souhaité le suivre à Paris, et je ne demande actuellement d'y aller que pour y rester le même temps qu'il y séjournera. Je n'ai d'autre intention que de l'accompagner dans tous les lieux de France où il jugera à propos d'aller et de sortir de France avec lui. Si, à ces conditions dont je donne de tout mon cœur ma parole, S. M. veut bien me permettre de venir à Paris et retirer les ordres dont il m'a été remis des copies, j'en aurois toute la reconnoissance possible. Voilà ce que, parole pour parole, ma famille a exigé que j'écrive à V. E. Mais mon respect pour le roi ne me permet pas, puisqu'on m'oblige de lui déclarer mes sentiments, de lui laisser ignorer un autre motif de mon voyage dont il n'est pas fait mention. J'osai espérer que la bonté du roy et

l'amitié de ma famille m'attireroient assez de considération en Italie pour m'y faire finir ma vie aussi tranquillement que quinze années que j'y ai passées l'ont été peu. Je me suis malheureusement trompée : ce qui me vient d'arriver m'y couvre de honte, donne un avantage sans égal contre moi à tous les gens avec qui j'ay à faire, et enfin me met dans la cruelle nécessité de dire à V. E. que rien dans le monde ne me pourra résoudre à y retourner que les préjudices que j'ai eus ici ne me soient réparés. M. le Prince de Modène ne le peut trouver mauvais, puisqu'il est convenu avec moi, qu'à moins que toute cette cruelle scène ne fust réparée, je ne pouvois ni devois retourner en Italie, si je n'en voulois être la risée et le mépris. J'espère que le Roi connoîtra dans ma sincérité des preuves de mon profond respect, et que la pitié de mon sort m'attirera des marques assez éclatantes de sa protection pour y pouvoir retourner avec cette considération que je suis venue chercher. Je vous prie, etc. (1). »

Au lieu de pouvoir demeurer à Lyon où la princesse s'était très-confortablement installée, sans oublier les distractions que lui procurait le jeu, elle reçut l'ordre formel de rétrograder et de s'installer à Gênes auprès de M. de Campredon. C'est de là qu'ayant connaissance de l'envahissement des États de Modène, par une lettre du marquis de Bissy, du 13 janvier, lui annonçant l'occupation de la

(1) Lyon, 10 février 1734. (*Arch. des aff. étr.*)

Mirandole par les alliés « avec tous les égards possibles (1), » elle écrivit au roi et à la reine d'Espagne pour les prier de conserver le duché à son mari et à ses enfants (2). Cette démarche lui coûta beaucoup, « à cause du péché originel, mande-t-elle au comte de Rottembourg, que j'ay auprès de LL. MM. d'être de la branche d'Orléans, auquel se joint celui d'être la belle-fille du duc de Modène, pour lequel la reine a une antipathie sans égale. » Elle communiquait en même temps ses désirs à ce diplomate. Elle aurait voulu, qu'à titre d'indemnité, Philippe V reconnût les droits contestés de la maison d'Este, sur Comacchio et sur Ferrare, ou admît des compensations en échange d'une renonciation à ces territoires : elle fournissait comme preuve à l'appui de ses réclamations « le refus du cardinal légat de la laisser passer par Ferrare, à cause de l'interrègne du pape, qui étoit chose alors qui l'obligeoit, disoit-il, à cette précaution. »

Plusieurs mois s'écoulaient sans que les correspondances officielles nous entretiennent de la princesse de Modène, mais les événements avaient marché en Italie. Renaud d'Este attendait ce qui allait se passer avec une grande inquiétude à Bologne, où il vit arriver un jour M. de Pezé, seul, lui demandant de la part du duc de Villars à occuper la citadelle de Modène (16 avril 1734). Le duc n'o-

(1) *Arch. des aff. étr.*

(2) Du 25 janvier. *Ibid.*

sait refuser ; mais, craignant en cédant sans les moindres apparences de résistance, d'être accusé de trahison par l'Empereur, il réclama un simulacre d'attaque. Le maréchal ne l'écouta pas, et établit sa troupe en quartiers dans le duché, en y levant une contribution de 800,000 livres italiennes. Renaud le supplia dans les termes les plus humbles d'avoir pitié de ses sujets, et Villars « lui répondit comme à un simple particulier, sans rien admettre. » Il écrivit alors en secret à son ministre de Vienne, et obtint que les Impériaux passassent le Pô le 1^{er} mai. Nos troupes évacuèrent la Mirandole qu'ils avaient occupée avec les Espagnols et traversèrent le Modénais, où ils furent bien traités. Un accueil non moins favorable fut fait aux régiments autrichiens, et le duc formula une protestation très-accentuée à l'occasion de leur entrée à Reggio, cherchant comme on le voit à ménager les deux partis, sans être plus écouté de l'un que de l'autre. La bataille de Parme nous rouvrit les États de Modène, et le duc se décida alors à envoyer un de ses gentilshommes au-devant du roi de Sardaigne et de M. de Coigny. Le 17 juillet, Maillebois signa la capitulation de Modène, en laissant au prince fugitif la jouissance de ses revenus personnels et ses droits de souveraineté ; mais, suivant la convention que Pezé força la Consulte de Modène d'accepter le 21 août, la perception des impôts nous fut attribuée pour un an. Le roi se laissa toucher par les prières désespérées du duc, et décida que nos agents ne lè-

veraient que 18,000 livres sur 30,000 par mois. Mais des bruits de connivence entre Renaud d'Este et les Impériaux ayant repris une grande consistance au mois d'octobre, ordre fut expédié de saisir ses revenus propres : ce prince jeta les hauts cris et dépêcha à Paris Fontanelli et Casrio. En arrivant, ils apprirent la levée de la saisie, mais aussi l'élévation de la contribution mensuelle de 18 à 25,000 livres. Renaud reprit la plume pour formuler des supplications de plus en plus humbles, accompagnées des protestations les plus dévouées. Il en écrivit aussi à sa belle-fille. Nous retrouvons le nom de celle-ci à l'occasion des compliments de condoléance que Dubois lui adressa au mois de juin lors de la mort de mademoiselle de Beaujolais, dans ce billet :

« Je suis très-reconnaissante de la part que veut bien prendre V. E. à ma douleur de la mort de mademoiselle de Beaujolais. Il paroît que toutes les circonstances s'unissent pour la rendre encore plus sensible ; mais il faut se remettre à la volonté de Dieu. Voilà bien des années de suite où cette résignation m'est nécessaire (1) ».

Le 16 août, la princesse pria M. de Chauvelin de lui faire savoir, par l'entremise secrète du pape, dans quel endroit son mari avait pu emporter ou cacher ses meubles et bijoux, n'ayant pas laissé « une chose » dans la maison qu'ils avaient d'abord occu-

(1) Gènes, 8 juin (*Aff. étr.*)

pée ensemble à Bologne avant de venir à Lyon ; elle exprimait à ce sujet la crainte que cet enlèvement ne préjudiciât aux intérêts de ses enfants. Elle réclama également à cet égard les bons offices du roi : poussant la précaution jusqu'à prévoir le cas où, le prince venant à mourir, on apposerait les scellés, elle recommandait au ministre « qu'il soit en grande attention sur sa santé ». Ces détails indiquent un singulier refroidissement dans les rapports des deux époux. Les choses parurent cependant subitement mieux tourner. Le bruit s'était accrédité en France que le duc de Modène et son fils faisaient cause commune avec nos ennemis. Le vieux prince, effrayé de la consistance prise par ces accusations en présence de la marche des événements, s'était décidé à prier la princesse de plaider sa cause auprès de la cour de Versailles. La princesse s'était empressée de se conformer à ses désirs, et elle avait reçu une réponse parfaitement rassurante de Chauvelin. Elle s'empressa de la communiquer au duc de Modène, en ajoutant avec une satisfaction non dissimulée : « Puisqu'une de mes lettres a produit un si bon effet, ma présence dans ce pais-là ne peut être que d'une grande utilité au bien de vos affaires et de cet État. » Elle lui annonçait donc son départ immédiat sur la galère du duc d'Orléans, « avec le regret de ne pouvoir attendre les sentiments de V. A., quoique je ne m'imagine pas qu'ils puissent être différents des miens. » Elle le priait aussi de permettre à son mari de la rejoindre, « es-

pérant que V. A. ne voudra pas séparer ce que Dieu a uni (1). » Le 30, le chevalier d'Orléans prévenait Campredon que le prince, alors réinstallé à Bologne, approuvait ce départ, qui eut lieu immédiatement (2). La princesse en remerciait le grand prieur dans ces termes chaleureux :

« Ma mère elle-même m'approuve. Ses sentiments ne peuvent changer que si j'avois le malheur qu'elle ne le fût par vous. Songez que le bonheur et la réputation d'une sœur qui vous aime tendrement dépendent que vous ne la condamnerez pas sans l'entendre (3). »

Rien de tout ce changement ne reposait sur un autre fondement que l'imagination de la princesse, qui avait, paraît-il, interprété dans un sens tout différent la dépêche de Chauvelin. L'émoi fut grand à Versailles à la nouvelle du départ. D'Argenson écrivit à Chauvelin « qu'il paroît incompréhensible que cette princesse puisse feindre d'ignorer l'ordre du roi, qui lui défend de passer Lyon, puisque S. A. R. et Monseigneur le duc d'Orléans lui en ont parlé bien précisément dans des lettres particulières (4). » Le duc de Bourbon voulait lui faire adresser officiellement cette défense; Fleury préférait expédier l'ordre de l'arrêter partout où on la trouverait. On se contenta d'abord de dépêcher Coli-

(1) De Gènes, 24 septembre. (*Arch. de Mod.*)

(2) *Aff. étrang.*

(3) *Ibid.*

(4) Du 2 octobre. *Ibid.*

beaux, qui la manqua de vingt-quatre heures à Gênes (1), mais il y rencontra François d'Este, « très-ému du départ de sa femme, animé des meilleurs sentiments, protestant qu'on l'accusoit à tort d'être dévoué à nos ennemis et demandant à aller se jeter aux pieds du roi. » L'abbé avait ordre de le rassurer : « Je lui dis que l'état de l'Italie est entièrement changé par nos armées ; que le roi, ne voulant rien pour lui, sera le maître des arrangements et protégera la maison d'Este, même peut-être avec de nouveaux avantages (2). »

La princesse avait cependant écrit à sa mère et à son frère, et on est surpris de voir le duc d'Orléans mander à Chauvelin : « Ce retard nous paroît moins indécent (comme autorisé de Modène), mais aussi dangereux, se hâte-t-il d'ajouter, pour les suites que je ne détaille pas ici, parce que vous les savez. » Il ne pouvait croire que le grand prieur eût laissé sa sœur s'embarquer sans l'autorisation du roi, et il se prononçait pour la défense de poursuivre le voyage « comme le meilleur expédient pour la faire retourner en Italie (3). » Le gouvernement se rendit à cette solution, et M. de Boisgorel, exempt des gardes du corps, fut envoyé pour notifier à la princesse, partout où il la rencontrerait, l'ordre suivant :

« Ma tante, ayant appris que vous étiez arrivée à

(1) Lettre du 6 octobre. (*Aff. étr.*)

(2) *Ibid.*

(3) Du 7 octobre. *Ibid.*

Marseille sans ma permission et ne jugeant pas à propos, par des considérations importantes, que vous approchiez plus près de Paris que la ville de Lyon, je vous fais cette lettre pour vous dire que vous n'alliez pas plus avant, jusqu'à ce que je vous aie fait plus particulièrement savoir ma volonté (1).»

L'exempt la rejoignit à Aix. La princesse « se soumit sans même lire l'ordre ». En même temps, le duc d'Orléans lui écrivait en termes dont on peut deviner la dureté par cette réponse :

« Le froid de votre lettre m'a pénétrée ; je n'ai point reçu celle qui me rend plus coupable auprès de vous. Vous verrez ma justification dans celle de ma mère. Si je n'ose plus espérer en votre amitié, du moins votre piété me rassure. Je m'avoue coupable si vous me condamnez, mais ne me réduisez pas à ne jamais pouvoir faire les pénitences que vous m'imposerez, et que votre amour pour le prochain étendra jusque sur moi, dont la perte est entre vos mains, mais qui sans voir l'ordre du roi ne passera pas la distance que vous me prescrivez (2). »

Un post-scriptum est joint à cette lettre. La princesse y annonce que son mari vient d'arriver, qu'elle lui cache la cause de son arrêt à Lyon, et, prétextant le besoin d'éclaircir des bruits faussement répandus, qu'au point de vue des convenan-

(1) *Aff. étrang.*, du 8 octobre. On laissait à la princesse le droit de demeurer où elle voudrait en deçà de Lyon.

(2) De Lyon, 16 octobre. *Ibid.*

ces, la présence du prince auprès d'elle rend son retour inutile en Italie, d'où son beau-père d'ailleurs la préfère éloignée pendant la guerre; elle ajoute qu'il a grand soin de ses enfants : « De quelle manière colorer aux yeux du public le parti que vous m'inspirez ? Car, quant à mon mari, quand j'auray perdu tout espoir de vous attendrir, je lui découvriray la funeste vérité, et lui diray en même temps un éternel adieu (1). » Le lendemain, elle s'adressait avec de poignantes instances au cardinal de Fleury; le 20, à Chauvelin, en déclarant « qu'elle ne sait que dire ». En même temps, le grand prieur parlait vivement à ce ministre en faveur de sa sœur, et repoussait l'accusation formulée contre lui pour sa complaisance. Il déclarait en termes énergiques à la duchesse d'Orléans qu'il ne pouvait « comprendre qu'on traitât de fuite ou d'escapade un voyage fait du consentement du mari et du beau-père ».

Il est impossible en effet de justifier en ces tristes circonstances la conduite de la duchesse et du duc d'Orléans. On comprend qu'ils n'aient pas professé des sentiments bien tendres pour Charlotte d'Orléans, mais rien dans sa conduite, depuis longues années, n'avait donné prétexte à la moindre plainte sérieuse contre elle. Elle désira

(1) A propos de ce lugubre passage, d'Argenson écrit à Fleury, le 26 octobre : « On ne comprend pas à propos de quoi ce pathétique que M. de Modène ne s'est point attiré par l'impatience qu'il a témoigné de la revoir. »

toujours rentrer dans sa patrie, et ce souhait s'accroissait d'autant plus qu'elle était devenue plus malheureuse à Modène. Tous les agents qui avaient été dépêchés vers elle et qui étaient évidemment partis mal disposés à son égard, tous, Colibeaux comme Chavigny, Philibert comme Campredon et le chevalier d'Orléans, avaient reconnu l'odieuse conduite observée contre elle, sa profonde infortune et la vie impossible à supporter qu'on lui infligeait. Aujourd'hui elle n'avait même plus d'abri ; les États de sa belle-famille étaient envahis ; son beau-père avait dû fuir ; elle demandait un asile en France ; elle cherchait à empêcher son mari de céder aux offres séduisantes de l'Autriche ; elle consentait aux dures conditions qu'on espérait lui voir refuser. Rien n'y faisait. Sa famille craignait de l'avoir à sa charge, et cette considération, la seule réellement qui fût invoquée et qui pût l'être, dictait l'odieuse attitude qu'on ne cessait de conserver envers elle au Palais-Royal. Le 23 octobre, le duc d'Orléans prend la plume pour écrire à Fleury au nom de sa mère, souffrante d'une migraine, mais en ajoutant qu'elle approuve tout ce qu'elle le charge de lui mander, c'est-à-dire pour le presser d'ôter à M^{me} de Modène toute idée d'établissement en France, pour qu'elle ne se rapproche point de la cour : « l'idée qu'elle peut y vivre a été la source de toutes ses plaintes : » il éveillait l'attention du cardinal sur ce qu'elle reparlait alors d'un voyage de son mari en Angleterre, comme à l'époque où elle

vint en Lorraine : « il partira, la laissera et ne reviendra plus la chercher. » Puis, deux jours après, il se hâte de prévenir le cardinal que, toutes réflexions faites, « ils continuent à désirer le maintien de la princesse à Lyon, jusqu'à ce que le prince se soit expliqué de sa propre bouche. » Mais cette opinion était personnelle au duc, tandis que sa mère n'avait qu'un désir, voir sa fille repasser les Alpes (1). En même temps, il refusait de recevoir Colibeaux, qui soutenait la princesse; celle-ci feignait de se préparer à passer l'hiver à Lyon sous le nom de comtesse de Saint-Félix, tandis qu'elle exprimait amèrement à Chauvelin son inquiétude de ne recevoir aucune nouvelle, le suppliait de ne pas l'abandonner, et lui annonçait que son mari voulait absolument l'emmener en Angleterre, sans qu'elle sût comment s'y refuser (2).

La lettre suivante est importante, en ce qu'elle laisse entrevoir sur quel motif on basait les causes de son expulsion perpétuelle de la cour. Les termes seulement sont trop vagues pour qu'on puisse bien distinguer le sens précis des griefs, et s'il ne faut pas y voir une allusion à son aventure avec le duc de Richelieu. Elle est adressée le 1^{er} novembre à Fleury :

« Je viens de recevoir la lettre que V. E. m'a fait l'honneur de m'écrire, et puisqu'elle me trouve

(1) D'Argenson à Fleury, 25 octobre.

(2) Du 25 octobre,

des torts, je n'allégueray pas ma justification et m'avoueray coupable. Mais ne puis-je espérer dans la bonté du roy et une conduite de 25 ans, de laquelle le roy plusieurs fois a daigné me marquer être content; ne peut-elle obtenir le pardon d'une première faute commise encore innocemment, et faut-il que le châtiment non-seulement me coûte le repos du reste de ma vie, mais même ma réputation, car rien ne lavera jamais la honte du refus que m'a fait le roi de me laisser continuer mon voyage et me présenter devant lui? Je ne parle plus du divorce éternel auquel il me condamne, de la privation pour jamais de mes enfants, celle de ma réputation m'est mille fois plus sensible; et croira-t-on jamais qu'une princesse pour laquelle il n'y a qu'un mois le roi marquoit tant de bonté, ait encouru une pareille disgrâce pour un manque de formalité? »

Quelques jours après, l'ordre formel du roi de ne pas dépasser Lyon fut apporté à la princesse, par l'exempt Perrichon, qui la trouva au concert et la lui remit, sans que personne ne s'en aperçût. Mais elle ne put dissimuler sa douleur, et, dès le lendemain, elle chercha une maison pour s'y installer convenablement, au lieu de demeurer « au cabaret (1) ». Quant au duc d'Orléans, persistant dans sa pensée de « confesser » le prince de Modène dont il croyait avoir facilement raison dès

(1) La princesse à Fleury, 6 novembre.

qu'il l'aurait séparé de sa femme, il le fit mander à Paris, où Colibeaux lui porta le 11 novembre l'ordre de venir saluer incognito le roi. François d'Este se rendit ensuite chez sa belle-mère, « qui parut extrêmement satisfaite de sa politesse, » et à laquelle il déclara désapprouver le voyage de la princesse, mais en ajoutant avec force hésitations, et sans grand empressement, qu'au point où en étaient les choses, il désirerait la voir autorisée à le rejoindre. La duchesse « répondit vaguement, sans convenir de rien, comme c'étoit réglé (1) ». L'accueil du duc d'Orléans fut convenable : il parla d'abord du devoir de sa sœur d'écrire des lettres de soumission des plus humbles. A la troisième visite, il se décida à prévenir le prince que l'on consentirait à laisser venir sa femme, si on étoit assuré qu'elle ne demeurerait pas à la cour plus que lui. François d'Este, faisant un essai de résistance, demanda préalablement la levée de l'interdit royal. — « Vous ne devez pas le connoître, » lui répondit le duc, en réclamant comme garanties une lettre de la princesse, promettant de ne pas rester sans son mari, et la parole de celui-ci de l'emmener, s'il donnait suite à son voyage en Angleterre, et de ne demeurer que le temps qui lui serait fixé. Les premières propositions relatives à des lettres de soumission furent repoussées vivement par la princesse, comme nous le voyons par cette réponse au second ulti-

(1) Lettre de Mashault, du 28 novembre.

matum adressé par le prince le 10 décembre (1). Cette lettre est trop importante pour ne pas trouver place ici, malgré sa longueur : elle indique en même temps chez Charlotte d'Orléans un véritable bon sens et une certaine habileté de discussion (2).

A Lion, ce 15 décembre 1754.

« La lettre que vous aurez receu de moy du 12^e, vous aura préparé au refus que je fais d'écrire les lettres circulaires que l'on me demande ; en effet, l'on nous joue d'une manière bien cruelle, et je suis bien sensible aux mauvaises manières de ma famille pour vous ; la lettre que j'écris à mon frère et que je vous aurois envoiée en original pour lui remettre, sans qu'il me paroist que non-seulement elle perdroit de sa force, mes qu'il faut même que vous montreriez l'ignorer, vous expliquera encore les forts motifs que j'ay et que j'allegue pour me dispenser de les écrire ; eependant, puisque vous les avez acceptés pour que vous n'en ayez pas le démenti je vous en envoie une pour ma mère conforme à la minute en ce qui la regarde, mais je vous suplie de ne la rendre qu'après avoir tiré une parole positive qu'elle suffira non-seulement pour m'ob-

(1) *Aff. étrang.*

(2) *Arch. de Modène.*

tenir la permission de venir, mais que je serai logée dans une maison royale, après tout ce qui s'est passé, je ne puis aller convenablement à vous ny à moy autrement : sy l'on accepte la condition et que l'on vous propose Vincenne, les discours d'économie que l'on tient continuellement vous pourront autoriser à remontrer que l'éloignement causera une grande dépense par la nécessité de grands nombres d'équipage ; mais cependant il vaut mieux que rien, sy l'on ne vous donne point de parole positive et que l'on vous fasse de nouvelles propositions qui demandent mes réponses avant la conclusion, je vous exhorte et vous prie de les rejeter toutes, de marquer et aux ministres et à la famille combien vous estes piqué du personnage que l'on vous faict jouer. Si l'on vous répond : Mais il ne tient qu'à elle de venir et vous-même en avez approuvé les conditions, je crois que la réponse à propos seroit l'envie de voir finir cette scène, l'extrême envie que vous ne cessiez de me dire qu'elle a d'être ici a fait que je n'aye voulue prendre sur moy aucun arbitre qui pût retarder son arrivée, et la laisser juger elle-même de ce qui lui convient ; mais si l'on estime davantage de préférer son décor et le mien à sa propre satisfaction, et après avoir appuié fortement sur le désagrément pour vous de ne pas obtenir personnellement ce que vous demandez pour votre femme et avec mon frère, surtout par la violence que l'on vous fait qui vous oblige d'en estre séparé, ne voir le roy et les ministres que

ce que le bien de vos affaires demande, et ne pas mettre le pied au Palais-Royal ; je trouve moi-même par un ricochet sûr de faire remettre cette lettre au grand prieur qui vous la rendra en main propre, car vos démarches perdroient de leurs forces si elle étoit ouverte comme elles le sont toutes ; malgré la mauvaise humeur que vous me mandez, on m'assure que vous vous divertissez bien, dont je me réjouis ; on m'assure que vous agissez ainsi pour moi, avec des marques d'une sincère amitié, ce qui me fait encore plus de plaisir ; vous voyez combien je m'y fie ; si je voulois vous dire des douceurs, j'ajouterois que cela vous doit servir de preuve de toute la mienne.

« Une prompte réponse par grâce, et ne plaignez pas une course à Versailles sur-le-champ, si elle est nécessaire, pour finir d'une façon ou d'autre. Je ne cache point la lettre de ma mère, parce que vous avez mon cachet que vous y ferez mettre, si le cas vient d'en faire usage. »

Deux jours après, un scrupule s'emparait de la princesse, et lui faisait craindre une trop grande faiblesse de la part de son mari : « Au nom de Dieu, tenez ferme ; si ma mère ne se contente pas de ma lettre, encore une fois n'acceptez aucune commission qui demande mes réponses. Plaignez-vous tout haut de tout ce que l'on vous fait ; faites surtout souvenir mon frère de ce que vous étiez convenus ensemble des inconvénients que tout cela va avoir :

mais surtout montrez d'approuver ma résolution... Je crois qu'il n'y a autre parti à prendre que celui que je vous ai mandé dans ma dernière lettre, mais au nom de Dieu, un oui ou un non qui me tire de ce maudit cabaret, car je me ruine et je crois que les incommodités contribuent autant à ma mauvaise santé que mes chagrins (1). »

Ces lettres étaient remises à François d'Este par le chevalier d'Orléans, qui soutenait énergiquement sa sœur, et était alors la seule personne, après le bon abbé Colibeaux, sur qui elle pût compter. On sait avec quelle impatience la princesse attendait l'issue de ces nouvelles négociations, et combien elle souffrait de ne pas être présente pour stimuler son mari et lui ouvrir les yeux sur les pièges qu'on lui tendait. On en a la preuve dans une autre lettre, car elle écrivait presque tous les deux jours à son mari : l'impatience est en quelque sorte formulée à chaque mot ; elle répète qu'elle ne veut plus aller à Paris que comme « un commencement de réparation des traitements injustes » qu'elle a subis ; qu'elle ne peut se résoudre à suivre le conseil de sortir de France, conseil évidemment émané d'ennemis : « Le roi n'est entré dans tout ceci que par excès de complaisance pour ma famille ; ils ne s'en cachent pas eux-mêmes. Pourquoi donner lieu

(1) Lyon, 17 décembre. (*Arch. de Modène*).

au monde d'imaginer que mes démérites ont été assez énormes pour l'obliger de faire une chose sans exemple en me faisant sortir du royaume?... Représentez-vous combien vous êtes doux et patient, et s'il ne me convient pas avec tant de devoirs de faire la plus méchante que vous. » Elle se déclarait fatiguée de courir le monde et résolue à attendre « patiemment à Lyon qu'ils aient mûri leurs réflexions ».

Le 21 décembre, elle reprend la plume pour lui faire comprendre à quel point on le jouait, et ses arguments ne sont ni sans fierté ni sans valeur. « Je ne puis vous conseiller une démarche que j'ai regardée comme indigne de nous ; c'est notre amitié et notre devoir qui doivent servir de règle, sans que nous nous puissions reprocher l'un à l'autre la suite d'aucun engagement, surtout avec des ministres, ni que le public sache que nous avons écrit des lettres dictées comme des criminels ou comme des enfants.... Je suis excessivement peinée de la figure que l'on vous fait faire..... Songez à avoir une réponse définitive, afin de vous tirer des négociations qui tournent si peu convenablement à votre rang, et moi du mauvais cabaret où je suis (1) ».

Aucune nouvelle cependant n'arrivait à Lyon. Le jour de Noël, la princesse n'y tient plus, et elle en exprime sa douloureuse surprise : elle conseille

(1) *Arch. de Modène.*

à son mari de s'en tenir strictement à la marche qu'elle lui a tracée, lui communiquant le passage d'une lettre de d'Argenson à Boisgnorel, « par laquelle il lui mande, en propres termes, que quand même je me déterminerois à écrire les lettres dont vous m'avez envoyé le projet, il ne falloit pas que je m'avisasse de partir et qu'il devoit s'y opposer, jusqu'à ce qu'il eût reçu la révocation du premier ordre du roi..... Il est donc temps de faire finir cette aventure, qui fait raisonner toute l'Europe, et de trouver en nous-mêmes des réponses contre le caprice et la mauvaise volonté. » Elle déclarait dès lors renoncer à toute espèce de voyage à Paris, dans le cas où, en mettant les choses au mieux, le séjour ne pourrait dépasser trois mois : son projet était alors de se fixer à Lyon, et elle pria le prince de lui transmettre ses dernières instructions (1). François d'Este chargea le grand prieur de prévenir sa femme qu'il approuvait sa résistance : mais tous deux la blâmaient des termes d'une lettre au duc d'Orléans, sans la convaincre : « J'ai eu beau la lire et relire, je n'y ai rien trouvé à redire : mon but a été de lui donner scrupule des maux que leur obstination seule cause, et de lui faire connoître que j'étois incapable de sacrifier mon décor à ma satisfaction, et de me plaindre à lui-même de toutes ses variations, qui nous font passer en effet, vous et moi, pour des fols, car que voulez-vous que

(1) Du 25 décembre. *Arch. de Mod.*

l'on dise, de m'avoir vu envoyer toutes mes hardes à Paris, faire réparer, préparer ma chaise, ordonner tout le nécessaire pour le voyage, voire que je suis demeurée plus de six semaines dans un cabaret depuis votre départ, pour mieux faire connoître au monde que l'on s'est moqué de tous deux ? Cependant, comme tous ces maux ne peuvent être reprochés qu'à eux, ils valent encore mieux que des bassesses de notre part (1). »

La réponse arriva à la fin : cette appréciation de la princesse prouve qu'elle maintenait sa ligne de conduite. « Puisque madame d'Orléans persiste dans ses sentiments, et que j'ai lieu de croire que vous trouvez le parti que je pris convenable, je compte m'installer dans peu de jours dans cette petite maison dont je vous ai tant parlé. Quelque malicieusement que l'on veuille expliquer ma conduite, je n'en puis être en peine, la croyant fortement fondée sur la raison : elle me dit : « que je ne puis penser à retourner en Italie que les affronts que j'ai essuyés ici ne soient réparés aussi publiquement qu'ils m'ont été faits ; à cela, votre honneur et celui de nos enfants sont aussi engagés que le mien. » La princesse se posait très-habilement sur

(1) Du 27 décembre. Elle prie son mari de lui renvoyer les trois ballots expédiés à Paris, et de lui faire toucher sa pension de décembre et janvier, pour faire face aux dépenses d'installation. Elle lui demande s'il a besoin de M. de Negro, pour qu'elle cherche à sa place un homme de confiance, « ne pouvant rester avec un seul Boisignorel, que vous aviez regardé comme une ressource et n'y est que très-rarement. » (*Arch. de Modène.*)

un nouveau terrain, en déclarant que son retour au-delà des Alpes dépendait de ceux qui le désiraient si vivement. Une fois satisfaite dans son amour-propre froissé, elle s'engageait à s'éloigner promptement ; elle protestait qu'après avoir été si malheureuse, elle n'avait aucun goût pour les plaisirs de la cour, et que la vie de province lui convenait infiniment davantage. Elle suppliait son mari de faire preuve de fermeté et de dignité, « étant aussi peinée de tout ceci par le tort que cela vous fait que pour moi-même (1). »

Le prince opéra cependant assez habilement, car sa femme, en lui envoyant une lettre convenue par le cardinal de Fleury, ajouta, le 10 janvier 1735 : « Si vous êtes tous de bonne foi, il n'y a pas de doute que la permission de poursuivre mon voyage accompagnera, et promptement, sa réponse. Vous pourrez aussi rendre la lettre de ma mère, si elle juge à propos de la recevoir (2). » Le doute entre en finissant dans son cœur : « J'attends à porter mon jugement du succès ; mais la honte, qui est déjà extrême, redoublera encore, s'il s'y trouve quelques autres difficultés. » Elle ne se trompait point : sa lettre à la duchesse d'Orléans ne plut pas, et cette tendre mère s'empressa de demander à Fleury d'enlever définitivement à sa fille tout espoir d'ob-

(1) Cette lettre nous apprend que la princesse avait un chiffre avec le cardinal de Rohan : elle engage son mari à le lui demander. (23 décembre 1734, *Arch. de Modène.*)

(2) *Arch. de Modène.*

tenir la permission de venir à Paris. Le cardinal ne se rendit pas si promptement à une pareille injonction, mais il parla à François d'Este de façon à ce qu'il écrivît à sa femme les plus amers reproches. Elle lui répliqua longuement et très-sèchement, en reprenant une à une ses précédentes lettres, et en lui prouvant qu'elle avait fait tout ce qu'on avait exigé d'elle; que lui seul avait changé d'avis et de conduite; que lui seul ne s'apercevait pas à quel point on se moquait de lui (1). Il est à croire que de sérieux avertissements lui furent alors donnés, sans doute par le chevalier d'Orléans et par Boisgnoel, qui était devenu un de ses partisans comme tous ceux qui l'approchaient, car elle changea subitement de résolution, et se résigna à écrire, le 5 février, à François d'Este cette lettre qui lui coûta certainement beaucoup à rédiger :

« Je crois, monsieur, m'estre pleinement justifiée par ma dernière lettre des fausses impressions qu'on avoit voulu vous donner contre moy et contre ma façon de penser, je me flatte d'y avoir réussi, quoy qu'entre vous et moy je n'eusse pas imaginé que nous eussions besoin d'explication et que vous ne fussiez pas plesnement persuadé que toute ma résistance n'a eu d'autre objet que votre propre gloire, ma dignité et l'avantage de vos enfans, je ne changerai jamais des sentimens aussi raisonna-

(1) Du 25 janvier 1735. (*Arch. de Modène.*)

bles, mais comme cette aventure paroist vous donner aultant d'inquiétude qu'à moy et que je ne veux point contribuer aux peines que l'événement pourroit vous causer, je me détermineray par égards et par déférence pour vous à écrire la lettre à M. le cardinal de Fleury, sans adjouter un mot au projet, à condition que vous ne la rendiez que dans le même temps qu'on vous remettra l'ordre du roy pour ma liberté d'aller à Paris; ce n'est point l'excès de menace et de la violence qu'on prétend qu'on médite d'exercer contre moy qui me fait prendre ce dernier parti, que je n'adopte encore qu'autant qu'il sera de votre goût et que vous serez sûr du succès.

« A Lion, ce 3 février 1735. »

Cette détermination désarma bien malgré eux la duchesse et le duc d'Orléans, qui se hâta d'écrire à Fleury qu'il fallait au moins que le roi « se préparât à sévir en cas de manquement de parole » (1). Le cardinal la rassura aussitôt, en lui promettant que le roi recevrait en sa présence le serment des deux époux. Le 15, la princesse se décida enfin à signer l'engagement réclamé, en déclarant retirer ce qui

(1) Du 5 février. (*Aff. étr.*) Boisjourdain assure que, comme dernier argument pour ébranler le dévot duc d'Orléans, François d'Este menaça de se mal conduire si on continuait à le tenir éloigné de sa femme, et il feignit de faire des avances à la Carlon de l'Opéra, prévenue pour jouer ce rôle.

avait pu déplaire à sa mère dans sa lettre du 10 janvier (1). Le même jour elle en informait son mari, en ajoutant seulement : « Je m'imagine que vous êtes trop attaché à mon décorum et à mes convenances pour songer, surtout après ce qui s'est passé, à faire paroître mon voyage à Paris comme une simple course, à moins que des événements imprévus n'y obligent (2). »

Le 23 février, le duc d'Orléans pria officiellement le cardinal de Fleury de faire révoquer l'ordre prohibitif du roi (3). Le 12 mars, la princesse arrivait enfin, accompagnée de mademoiselle de la Rochesur-Yon, qui était venue au-devant d'elle jusqu'au premier relais avant Paris, et descendait à l'hôtel de Lyon, où était installé son mari (4). Le même jour, elle envoyait Salviati, son chevalier d'honneur, pour demander au cardinal à quelle heure elle pourrait venir saluer le roi.

La princesse était enfin arrivée au but de ses desirs, mais non pas à bout de peines et d'humiliations. Sa famille voulait qu'elle ne séjournât qu'incognito

(1) Lettre de Fleury. (*Aff. étr.*),

(2) *Arch. de Modène.*

(3) *Aff. étr.*

(4) Elle écrivit encore à son mari la veille de son départ de Lyon : elle y exprime le désir que son arrivée soit ignorée, demandant à le voir le premier, « sans cependant déranger ses projets »; elle ajoute : « Quant aux affaires d'intérêt, nous ne sommes pas assez loin de compte pour imaginer que cela puisse faire des difficultés, ainsi nous en pourrons, je crois, parler ensemble. » (*Arch. de Modène.*) Elle était suivie de huit hommes et femmes, dans quatre carrosses suivant le sien.

et n'entendait pas qu'elle parût à la cour (1). Elle, au contraire, sans se rebuter d'aucune des déconvenues dont elle fut véritablement abreuvée, voulut immédiatement se créer une position propre à en imposer au duc de Modène, et à faire croire à son crédit : on en jugera facilement par cette lettre adressée dès le 20 mars à son beau-père, et qui certes était de nature à impressionner un prince à peu près dépossédé de ses États, et très-inquiet sur la tournure de ses affaires dans l'avenir.

« Monsieur mon cousin et beau-père,

« Je n'ay pas eu l'honneur d'écrire plustost à V. A. S. par tous les événemens singuliers que j'ai essuyés, qui m'ont empêchée de pouvoir faire usage personnellement des ordres qu'elle m'avoit donnés : dès que cela a été en mon pouvoir je n'y ay pas perdu un instant : j'ay parlé vivement aux ministres pour le soulagement de cest État; il m'ont paru entrer dans mes justes peines à cet égard, et je ne doute pas que sy V. A. veut, elle n'en ressente les effets. M. le maréchal de Noailles qui va commander en Italie m'a promis merveille. Je crois que V. A. ne peut rien faire de mieux que de s'adresser à lui en droiture, et sy je puis lui estre bonne à quelque chose en ce país-cy, j'ose l'assurer qu'elle cognoitra au

(1) Le duc d'Orléans écrit à Fleury, le 18 avril, pour faire refuser à la princesse de venir saluer la reine avec la princesse de Conti : « Elle fait cela comme moyen de lever l'incognito. » (*Aff. étr.*)

zèle avec lequel j'exécuteray cest ordre, le respectueux attachement avec lequel je suis,

« Monsieur mon cousin et beau-père,

« de V. A. S.,

« très-affectionnée servante et belle-fille,

« CHARLOTTE-AGLAÉ D'ORLÉANS » (1).

A Paris, ce 20 mars 1735.

(1) *Archives de Modène.*

CHAPITRE VI.

La princesse réduite à s'abstenir de toute ingérence politique. — Nouvel engagement. — Mort de son beau-père. — Vain espoir de changement de situation. — Grossesse. — Le roi cependant la reçoit en particulier. — Prudence de la princesse dans son succès. — Affaires d'argent entre les deux époux. — Concours du gouvernement français. — Le duc cède. — Le départ de la princesse est fixé. — Elle le fait retarder. — La princesse s'efforce d'obtenir une audience officielle du roi. — Belle lettre à ce sujet à Fleury.

Ces intrigues ne tardèrent pas à fatiguer le duc d'Orléans : il en parla au roi et obtint de lui qu'il ferait écrire à la princesse de se tenir absolument en dehors de toute affaire. Elle était chez son frère, quand ce message lui arriva, et elle refusa de le lire devant lui (1) : le duc en même temps priait Fleury

(1) Lettre du duc à Fleury, 20 avril. (*Aff. étr.*) — Boisjourdain raconte que, quelques jours après l'arrivée de la princesse, le curé de Saint-Paul, aumônier du duc d'Orléans, prévint les pauvres habituellement secourus qu'ils ne recevraient rien pendant tout le séjour de M^{me} de Modène, pour bien apprendre au public qu'elle était entretenue aux frais du Palais-Royal, et la rendre ainsi impopulaire. Elle vivait cependant bien modestement dans l'hôtel de Lyon, avec deux carrosses de remise, sans aucun faste : il paraît que souvent elle fut insultée dans les rues. (Voir *Boisjourdain*, I, 352-354.)

de lui parler sévèrement et de façon « à ne lui laisser aucune espérance de se charger d'aucune négociation ». Les déboires recommençaient, comme on le voit, plus pénibles que jamais. On trouvait déjà au Palais-Royal que Charlotte d'Orléans était restée assez à Paris. Le prince, toujours soumis et craintif, parlait de partir en l'emmenant. Fleury communiqua à la princesse une conversation que François d'Este avait eue en ce sens devant lui avec son beau-frère : « J'ai lieu de craindre, ajouta-t-il, que vous ne soyez pas dans le même sentiment, et mon attachement pour V. A. m'oblige à avoir l'honneur de lui parler là-dessus comme son véritable serviteur. » Il lui rappela qu'elle avait engagé sa parole d'obéir aux ordres du roi, et « que ce seroit un spectacle affreux de l'y voir manquer (1). » La princesse mit un certain temps à répondre au cardinal ; mais elle formula un refus absolu, en offrant seulement, après le départ de son mari, de s'installer dans un couvent :

... « Je ne pourrai jamais me résoudre à retourner à Modène. Ce ne pourroit être que l'excès des mauvais traitements et des violences qui me seroient faites ici qui me rendroit aussi ce séjour impossible. Ainsi les personnes qui désireroient les faire exercer en devroient compte à Dieu et au monde ; mais, outre l'espérance que j'ay en leur piété, qui ne leur permette pas de pousser à bout une entre-

(1) Du 3 mai. (*Aff. étr.*)

prise pareille, la bonté et justice du roi sont trop grandes pour les devoir craindre. — V. E. sait les fortes raisons qui m'obligent de profiter pendant quelque temps encore de cet asile accordé à tout le monde..... Plus on marquera de confiance dans ma conduite et d'estime pour moi, plus on abrégera le séjour que je compte faire, puisque ce sont des preuves de l'un et l'autre que je recherche (1). »

A la fin du mois, François d'Este annonça que des affaires urgentes le rappelaient en Italie. Immédiatement le duc d'Orléans pensa à sa sœur pour prier Fleury de la forcer à se retirer dans la ville de France la plus voisine de la frontière, et à y demeurer, « jusqu'à ce qu'il plût au prince de l'y venir chercher (2) ».

Mais la princesse avait su employer son temps : elle avait vu les principaux personnages de la cour, ministres, et, soit habileté, soit séduction, soit que les ministres eussent à la fin reconnu le bien fondé de ses réclamations présentes et l'odieux de la conduite de la maison d'Orléans, soit plutôt qu'ils eussent compris le fâcheux effet que produirait en Europe une pareille attitude à l'égard d'une princesse du sang, elle put enfin arriver à Louis XV (3), et il est permis de deviner qu'elle eut jusqu'à un certain point gain de cause, puisque Fleury annonça en ces termes à François d'Este le mécontentement du Palais-Royal :

(1) Du 16 mai. (*Aff. étr.*)

(2) Du 5 juin. *Ibid.*

(3) Le 4 juin. — Lettre de Fleury au prince du 6. (*Ibid.*)

« Le duc d'Orléans et sa mère ont décidé de ne plus s'occuper de rien : le sort de madame votre femme est entre vos mains ; il y a promesse au roi, c'est au roi à décider (1). » Le même jour, d'Argenson mande à Chauvelin : « Ils ne la verront plus ; ils le lui ont fait dire. Le duc d'Orléans va de la part de sa mère, à la Madeleine (2), dire à l'abbesse de faire de même : on va en dire autant à la reine d'Espagne et à la princesse de Conti (3). » La brouille était complète désormais ; mais cette lettre nous prouve que si la duchesse et le duc d'Orléans poursuivaient de leur haine la princesse de Modène, elle n'avait pas rencontré les mêmes sentiments auprès de ses sœurs. François d'Este, assuré de la bienveillance du roi, fit remarquer à Fleury qu'il avait en effet promis d'emmener sa femme quand il retournerait en Italie, mais que, partant alors pour la Hollande et l'Angleterre, il priait Louis XV de la laisser demeurer en attendant en France (4). Il s'engagea à ne pas prolonger son absence au-delà du mois de novembre, et à exécuter alors sa promesse (5). De nouvelles négociations furent nécessaires, à cause de l'influence secrète du Palais-Royal : le roi assigna le Val-de-Grâce comme résidence à la princesse, mais

(1) *Aff. étr.*

(2) L'abbesse de Chelles était alors au couvent de la Madeleine de Trainel.

(3) *Aff. étrang.*

(4) Lettre du 4^{er} juillet. (*Ibid.*)

(5) Du 6 juillet. *Ibid.*

en exigeant des conditions qui paraissaient excessives à celle-ci, comme on en jugera par ce billet à son mari :

« Comme j'ay fait la triste expérience combien il est facile de se tromper aux discours de M. le cardinal, moy qui entends mieux le françois que l'abbé Grosseteste, vous me permettrez, monsieur, de n'écrire la lettre mot à mot que quand je verrai en écrit que mon engagement avec le roy de ne point sortir du Val-de-Grâce sans sa permission ne roule que sur le découché; au reste, si vous voulez vous déshonorer et moy aussi, j'en seray bien fâchée, mais je n'ay pas assez de crédit sur vous pour vous en empêcher.

« CHARLOTTE-AGLAË D'ORLÉANS. »

« Au reste le retardement, pour avoir cette certitude, ne doit pas être long; je reviens demain mardi, et sy vous me la pouvez envoyer encore plus-tost, ou une caution dont je me puisse paier, ma lettre sera toute preste (1). »

Elle céda pourtant, et, le 20, elle signa le renouvellement de son engagement (2). Débarrassée désormais d'une partie de ses tracas, se voyant en meilleure situation à la cour où elle se connaissait

(1) *Arch. de Modène.*

(2) *Lettre de Fleury. (Aff. étrang.)*

des amis, la princesse chercha à reconquérir une apparence de crédit, désireuse avant tout de prouver à son beau-père les progrès qu'elle avait su faire auprès du roi. Elle s'empressa de prendre en main ses intérêts et de se rendre compte du degré d'influence sur lequel elle pourrait faire fonds, en envoyant à Chauvelin un mémoire du duc de Modène et en le recommandant vivement (1) :

« Je regarderai comme un grand dédommagement de toutes les peines que j'essuie ici , si je puis contribuer à obtenir de la bonté du roi quelque diminution des maux dont nos Etats sont accablés. Je crains d'ailleurs encore que M. le duc de Modène n'augmente en face du monde le récit qu'il en fait : il seroit près d'estre abandonné de tous ses habitants. Oserai-je faire une réflexion ? Est-ce pour me faire finir ma vie dans un désert que l'on a pris tant de précautions, et ne devrai-je pas espérer de la bonté du roy qui daigne entrer dans de si petites minuties à mon égard, et qu'il ne voudroit pas que ses troupes et celles de ses alliés ruinent pour jamais un païs où l'on m'a mariée et où qu'il veut que je finisse ma vie ? Je vous écris peut-être avec trop de vivacité, mais j'avoue que, comme il ne me paroît pas mériter mes malheurs, je crois pouvoir demander au roi que, puisque des causes particulières l'empêchent de me traiter avec la bonté que j'avois lieu d'espérer et que j'ose dire que mon attache-

(1) Du 5 août. (*Aff. étr.*)

ment mérite, il fasse sentir à des États qui doivent m'appartenir les effets de sa protection, et que j'aye la consolation de leur avoir acheté, au prix de tant de peines, les adoucissements pour lesquels le duc de Modène a recours à moy auprès du roy. »

Le même jour, le prince écrivait au cardinal, pour lui annoncer son départ et appuyer la réclamation de sa femme, qui protestait contre l'obligation qu'on lui avait imposée de ne jamais sortir du Val-de-Grâce sans une permission spéciale, et demandait plus de liberté pour le bien de sa santé. Le roi ne désapprouva pas cette démarche, en disant au contraire « qu'il lui paroissoit très-difficile d'exiger d'une femme plus que son mari n'en exigeoit ; que d'ailleurs tous les principes étoient pour elle (1) ». Fleury, en transmettant ces nouvelles au duc d'Orléans, « quoique V. A. ne veuille s'occuper en rien de sa sœur, » ajoutait que le roi lui avait commandé « d'arranger cela, qu'il ne s'en soucioit pas (2). Sa Majesté se mit à rire, quand je lui observai que c'étoit une commission assez fâcheuse, et que je me sentois très-embarrassé. Je vais donc répondre à M. le Prince que le roi ne veut pas tenir madame la princesse en esclavage, mais qu'elle doit faire attention, ne pas aller aux spectacles, ni se montrer partout, surtout ne jamais compter venir à la cour. »

(1) Fleury au duc d'Orléans, 7 juillet. (*Aff. étr.*)

(2) « Ces mots d'un secret absolu que je communique à Votre Altesse seule. » *Ibid.*

Il terminait, en demandant au duc s'il avait quelque autre idée à lui proposer. La réponse fut prompte, courte et claire : « Nous vous confirmons de plus en plus le parti de ne nous mêler en aucune façon des affaires de la princesse (1). » Quelques jours après, Fleury adressait à Charlotte d'Orléans une dépêche conforme aux arrangements que nous venons de lire (15 août).

La princesse triomphait ; mais elle sut conserver une rare prudence dans sa victoire, et ne donna lieu à aucune plainte. Elle était retenue d'ailleurs par le désir de gagner complètement sa cause : elle voulait être reçue officiellement par le roi, de façon à faire publiquement connaître qu'elle était complètement rentrée en grâce. Toutes ses démarches tendirent désormais vers ce but, sans qu'elle se décourageât ni ne se ralentît jamais. Elle attaqua bientôt Fleury sur ce point, en insistant sur l'humiliation que lui causait cet éloignement :

« Vous m'avez dit plusieurs fois que mon attachement pour le roy étoit à l'abri de tout soupçon... Quel plus grand châtiment me pourroit faire le roy que de ne plus me traiter comme de sa maison ? — Si M. de Modène ne me trouve pas rétablie dans tous les honneurs qui me sont dus, mon retour en Italie me fait frémir, puisque je vois clairement combien j'y traînerai une vie malheureuse, puisque l'on pourra toujours me reprocher de n'avoir pu

(1) Du 8 août. (*Aff. étr.*)

obtenir une chose qu'il n'y a point d'exemples qui ait été refusée. » Elle terminait en demandant en outre un logement plus convenable que son abbaye (1). En même temps, elle s'occupait des États de Modène, et elle faisait d'inutiles démarches auprès de la cour de l'Escorial. Les troupes espagnoles venaient d'évacuer la Mirandole, et elle cherchait à obtenir leur remplacement immédiat par des forces françaises, afin d'éviter un conflit des troupes des diverses nations : « Vous voyez, écrit-elle à Chauvelin le 5 octobre, que je n'ai d'espoir qu'en le roi : une seule armée est tout ce que peut soutenir notre petit État (2). » Peu après elle apprit que Fontanieu, commissaire général de notre armée en Italie, venait de saisir les revenus du duc de Modène (3), et la princesse sur l'heure s'adressa à Fleury pour en obtenir la restitution immédiate (4). Bientôt arrivèrent à Paris deux plénipotentiaires de Renaud d'Este, le marquis de Fontanelli et l'avocat Cassio. La princesse s'adressa au cardinal pour les lui recommander (5); puis elle le pria de les faire recevoir par le roi (6), et, croyant enfin l'occasion favorable, le pressa de lui obtenir la même faveur,

(1) Du 15 septembre. (*Aff. étr.*)

(2) *Ibid.*

(3) Lettre du 28 septembre. *Ibid.*

(4) Du 18 octobre. *Ibid.*

(5) Du 15 novembre. *Ibid.*

(6) Du 15 décembre. *Ibid.*

pour qu'elle pût plaider la cause de son beau-père : « J'en passerai sans murmurer par tout ce que V. E. me prescrira (1). » Le lendemain elle revient à la charge pour une audience, en insistant sur la proximité du jour de l'an, et elle arrive à une menace assez adroite :

« Vous m'avez dit de me laisser conduire et V. E. voit que je me suis conformée ; mais vous sentez bien de quel dégoût il sera pour moi, si je n'ai l'honneur de faire ma cour à S. M. au jour de l'an. Il me semble que ce n'étoit que pendant l'absence de M. de Modène que je devois m'en abstenir ; ainsi, si V. E. ne me fait rien savoir de contraire, je m'y rendray le jour de l'an, uniquement pour tirer ma révérence et revenir tout de suite. » Le refus ne se fit pas attendre.

L'année 1736 commença, sans que nous entendions parler de la princesse, autrement qu'à l'occasion de démêlés pécuniaires avec son mari qui était revenu. Mais, au printemps, il se produisit un incident que le duc d'Orléans n'eut garde de laisser passer inaperçu. Nous céderons la plume à Charlotte d'Orléans :

« Il est arrivé aujourd'hui une aventure dont je crains que vous n'entendiez peut-être parler différemment des faits. J'ai été au sermon des Jésuites et ai ordonné à mes gens de s'informer s'il falloit un tapis ou non. Les Jésuites ont dit que l'usage

(1) Du 27 décembre 1735. (*Aff. étr.*)

étoit d'en envoyer, et en conséquence en ont porté et l'ont mis à ma tribune. La reine d'Espagne m'a envoyé ordonner par un officier de ses gardes de l'ôter : j'ai répondu que je croyois ne devoir ce respect qu'à la reine. Si j'ai mal fait, j'en suis très-fâchée, et éviteray dorénavant ces occasions. J'ay cru devoir en informer moy-mesme V. E., mon intention n'étant jamais de rien faire qui pût déplaire au roi ni être désapprouvée de V. E., pour qui je conserveray toute ma vie la plus parfaite vénération (1). »

Le jour même, le duc d'Orléans jetait feu et flamme auprès du cardinal, pour donner pleinement raison à la reine d'Espagne : « Quoique je ne me mesle plus des affaires de madame de Modène, je crois que celle-ci regardant la reine d'Espagne, je ne puis me dispenser d'y entrer et de me joindre à elle pour demander la satisfaction qui lui est due. — Que madame de Modène observe son incognito.... C'est ici une belle occasion de lui notifier que l'intention du roi est qu'il soit observé régulier en tous lieux ; c'en seroit même une pour la renvoyer, si ce n'est en Italie à cause de sa prétendue grossesse, du moins en quelque ville de France. — Ma mère, à qui j'ai lu cette lettre, approuve tout (2). »

(1) Lettre à Fleury du 18 mars 1736. (*Aff. étrang.*) Le sermon était prêché par le P. Neuville, alors en grande vogue.

(2) *Aff. étrang.* Comme les Jésuites soutinrent la princesse en cette circonstance, le parti janséniste l'attaqua avec acharnement et lança

La princesse céda prudemment et se soumit à toutes les réparations exigées. « Le roi a été obéi, » écrit-elle à Fleury. Le comte de Saint-Félix était en effet allé faire des excuses à sa belle-sœur. Charlotte d'Orléans seulement expliquait sa conduite par de nombreux précédents, tous à sa décharge (1). Mais ce fut bien pis au mois de juin. Le cocher de la princesse, par son ordre ou de lui-même, refusa de céder le pas au carrosse de la reine d'Espagne. Le duc d'Orléans, toujours en répétant qu'il ne s'occupait plus des affaires de sa sœur, adressa sur l'heure une lettre violente à Fleury : « Elle croit sans doute en être encore quitte cette fois en faisant marcher M. de Modène. » Il demandait que, vu la récurrence, elle fût contrainte de porter ses excuses elle-même, et il avait bien soin d'ajouter qu'il avait montré sa lettre à sa mère, laquelle l'approuvait entièrement (2). Le roi donna raison au duc d'Orléans, et chargea M. de Maurepas de communiquer cet ordre à la princesse, qui jeta les hauts cris : « J'ai rencontré la reine d'Espagne plusieurs fois depuis que je suis à Paris, écrit-elle à Fleury, et ai toujours arrêté. La dernière fois je m'en suis aperçue trop tard pour que mon cocher pût obéir au cordon que je tiray. Il est facile de juger, par les exemples des autres

contre elle un conte odieusement vif en lui prêtant des goûts infâmes : il est intitulé *la Fourmi*, et dédié à la princesse de Modène. Les lecteurs plus curieux le trouveront dans les *Mélanges de Boisjourdain*.

(1) Lettre à Fleury du 22 mars. (*Aff. étr.*)

(2) Du 13 juin. *Ibid.*

fois, que c'est un simple hasard qui arrive à tout le monde ; » et elle pria le cardinal de la faire excuser purement et simplement par le roi (1). Son frère ne l'entendait pas de cette oreille, et ne voulait pas laisser échapper l'occasion de l'humilier publiquement. Il repoussait un désaveu comme insuffisant pour l'honneur de sa famille, et consentait seulement, « comme unique douceur, » de substituer une lettre à une démarche personnelle (2). Charlotte d'Orléans dut se résigner, et il lui en coûta certainement beaucoup de céder en cette circonstance : elle ne le cacha pas à Fleury :

« Le roy a été fâché ; mais je supplie V. E. de vouloir bien faire remarquer au roi, quand elle en trouvera l'occasion, qu'il n'y a personne de qui l'obéissance soit mise à de plus rudes et de plus fréquentes épreuves, et V. E. sait assurément qu'il n'y en a point de qui la situation soit plus fâcheuse de tout point, et mérite par conséquent plus de compassion (3). »

La princesse cependant approchait du terme d'une nouvelle grossesse, et elle espéra encore trouver dans cette situation une occasion de satisfaire son amour-propre si fréquemment blessé. Elle s'en ouvrit secrètement à Fleury, qui paraît lui avoir témoigné une constante faveur. Elle le supplia d'obtenir que le roi fît prendre de ses nouvelles.

(1) Du 25 juin. (*Aff. étr.*)

(2) Du 3 juillet. *Ibid.*

(3) Du 11 juillet. *Ibid.*

pendant ses couches : « Veuillez me garder le secret de cette démarche, qui diminueroit, si elle étoit connue, le prix de la démarche que j'espère du roi (1). »

Les documents manquent pour nous apprendre si la pauvre princesse eut gain de cause en cette circonstance (2), mais ils abondent pour constater l'acharnement de son frère contre elle. L'année approchait de sa fin, et la santé de la princesse étoit assez bien rétablie pour ne lui fournir aucun prétexte de rester plus longtemps à Paris. Le duc d'Orléans signala cette situation au cardinal de Fleury, en le priant de faire refuser la prolongation que sa sœur venait de solliciter. « Si elle réussit dans sa proposition, dit-il, cela augmentera son goût pour demeurer en France, qui ne paraît pas déjà médiocre, et je ne crois pas que ce soit l'intention du roi de l'engager à y rester. Mais encore je ne m'en mêle point, et laisse la liberté à V. E. (3). » La réserve est excellente, d'autant plus que le duc ajoute toujours qu'il montre ses lettres à sa mère et qu'elle les approuve. La princesse, de son côté, obsédait le cardinal, pour être admise à présenter ses vœux au roi à l'occasion de la nouvelle année, et le refus constant qu'elle essayait la désespérait. « Je suis en quelque sorte exilée, mande-t-elle au cardinal ; tout le monde sait que j'ai été réveillée par un courrier de

(1) Du 27 septembre. (*Aff. étr.*)

(2) Elle accoucha d'un fils le 30 septembre.

(3) Du 30 décembre 1736. (*Aff. étr.*)

V. E. : ne me voyant plus venir à Versailles, il ne sera pas difficile d'en pénétrer les motifs. Je ne sache pas avoir commis de crime qui mérite ce nouveau châtiment (1). » Elle chercha alors à prendre la chose de haut : elle prétend qu'elle n'a jamais signé un engagement de conserver l'incognito : « Qu'on me le présente ! alors j'avoueray mes torts, et je n'en reparleray de ma vie (2). »

La princesse cependant resta à Paris. Son mari quitta la France au commencement de l'année 1737, pour aller faire la guerre en Hongrie en qualité de commandant en chef de l'artillerie, et, pendant son absence, sa femme ne paraît s'être occupée que de soutenir un procès contre son frère, au sujet de la double succession de leur père et de leur sœur de Beaujolais. De nombreux et volumineux mémoires existent à ce sujet dans les volumes des Archives du Ministère des Affaires étrangères. Elle avait aussi employé tous ses efforts pour faire intervenir le gouvernement français en faveur de la réclamation introduite depuis longtemps par son beau-père, au sujet du comté de Novellara, vacant par la mort sans postérité de son cousin Philippe de Gonzague. Renaud d'Este, grâce à la conclusion de la paix, avait pu rentrer à Modène à la fin du mois de mai 1737, et, le 12 octobre, il obtint de l'Empereur l'investiture du comté que ce prince avait essayé de

(1) Du 31 décembre. Ce passage ferait croire qu'à l'occasion de ses couches, elle éprouva quelque adoucissement. (*Aff. étr.*)

(2) Du 12 janvier 1737. *Ibid.*

conserver. Il mourut peu de jours après, le 26 octobre. Charlotte d'Orléans chercha à saisir ce prétexte pour arriver jusqu'au roi, et, devenue souveraine, reconquérir une position qu'elle croyait ne plus pouvoir lui être refusée. Elle demanda à Fleury ce qu'il lui convenait de faire pour le deuil, pour les visites (1). La cour lui témoigna la plus blessante indifférence, comme on en jugera par ce billet qu'elle adressa au cardinal :

« Comme le roy ne m'a pas fait l'honneur de se souvenir de moi dans les dernières choses qui me sont arrivées, j'ignore quelle démarche peut être regardée comme plus respectueuse par lui, de me tenir dans le silence, ou de lui aller rendre mon devoir au prochain jour de l'an, et, comme mon attachement ainsi que mon respect pour S. M. sont supérieurs en moi à tout autre sentiment, je prie V. E. de vouloir bien me mander comment je me dois conduire dans cette occasion pour en donner une nouvelle preuve ; j'espère que ma parfaite vénération pour V. E. n'en a pas besoin pour l'en convaincre.

P. S. — « J'ay écrit à mon frère comme nous en étions convenus. Il m'a mandé qu'il ne me vouloit point voir, et que je n'avois qu'à régler mes affaires avec V. E. (2). »

La politique cependant devait dénouer jusqu'à

(1) Du 10 novembre. (*Aff. étr.*)

(2) Du 15 décembre. *Ibid.*

un certain point cette crise. Le nouveau duc de Modène venait de faire brillamment la guerre au service de l'Empire. Ayant appris à Peterwaradin la mort de son père, il avait aussitôt quitté l'armée, et, après avoir passé quelques jours à Vienne, il était rentré dans ses États. Il s'agissait désormais de contre-balancer l'influence de l'Autriche, et de chercher à ramener vers la cour de Versailles le jeune souverain italien. C'est ce qui explique cette dépêche identique expédiée, le 25 février 1735, à nos représentants de Madrid et des diverses cours d'Italie :

« Le roy ayant lieu d'être content des sentiments que M. le duc de Modène a jusqu'à présent fait paroître pour la personne de S. M. et pour sa couronne, et ce prince désirant que ceux dont S. M. l'honneur soient connus autant qu'il est possible, S. M. veut et même elle souhaite que, dans les circonstances qui pourront s'offrir à la cour où vous êtes, vous regardiez ses intérêts comme ceux d'un prince auquel S. M. accorde son affection et sa protection (1). »

Un mois plus tard, le roi faisait parvenir à François d'Este ses plus vives félicitations à l'occasion du mariage de son fils aîné avec la princesse de Massa (2). Mais de nouvelles contestations allaient surgir entre les deux époux au sujet des revenus de la princesse, le duc n'étant pas plus coulant sur

(1) *Aff. étrang.*

(2) La réponse à la lettre du duc du 25 mars. *Ibid.*

les affaires d'argent que ne l'était son père. La princesse soumettait son départ à l'éclaircissement formel de cette question, et, comme il s'agissait de la voir quitter la France, la cour de Versailles lui prêta en cette circonstance un chaleureux appui. Le 30 avril, Fleury écrit au duc de Modène pour lui rappeler que le contrat de mariage assure à sa femme 100,000 livres par an, argent, pour l'entretien de sa maison, et il lui demande « sa parole d'honneur » de satisfaire à cet engagement : « je porterai madame la duchesse à s'y confier entièrement et à partir pour aller rejoindre V. A., sans qu'il paroisse dans le public aucune condition. » François d'Este ne pouvait se décider à accepter une clause si parfaitement indiscutable cependant : tout en se montrant impatient de revoir sa femme et son second fils, il adressait à Versailles mémoires sur mémoires, et les choses n'avançaient pas, ce qui ne chagrinait probablement pas Charlotte d'Orléans. Il avait envoyé à Paris le comte Cassio, dont nous avons déjà parlé, pour traiter cette affaire, et c'est à ce diplomate que la princesse adressa cette lettre d'une rare netteté, — caractère constant, nous devons le reconnaître, de sa correspondance :

« Je vous renvoie les mémoires de M. le duc de Modène et un pour moi un peu plus étendu que le premier. J'ai fait retrancher du mien les apologies qui composent une grande partie des siens : M. le cardinal, vous, M. le Prince de Modène lui-même, savez que je n'ay manqué à aucun des égards

qu'une femme doit à son mari : je vois que de s'en parer n'est bon qu'à aigrir les esprits. Je m'en tiens donc à vous prier de vouloir bien continuer, de façon à me faire rendre dans cette affaire la justice qui m'est due : le repos du reste de ma vie en dépend. Vous sentez bien, par l'aigreur qui se laisse entrevoir, que ce ne sera que par la preuve convaincante de mes raisons et pour être obligé de s'y rendre que je me seray exposée à d'éternels reproches, car une demande injuste peut choquer un mari, mais personne ne le peut raisonnablement être, quand on ne demande que son bien (1). »

Le duc répliqua plus doucement : il déclarait n'avoir rien désiré davantage depuis sa rentrée à Modène que le retour de sa femme. Puis il exposa rapidement les faits. La princesse demanda d'abord un règlement net de ses affaires ; il offrit alors un apanage qu'elle refusa, en exigeant l'exécution pure et simple de l'article de son contrat ; il terminait en consentant, mais en y ajoutant une foule de réserves plus ou moins obscures, notamment au sujet du taux de l'argent, ce qui était précisément le point capital, la livre italienne valant beaucoup moins que la livre française. Le cardinal de Fleury fut enfin choisi comme arbitre. Cassio redoubla d'efforts auprès de la princesse et auprès de lui, auquel il annonça triomphalement, le 10 août, « qu'après bien des peines et des représentations,

(1) Du 1^{er} juillet. (*Aff. étr.*)

il a touché le cœur de la duchesse (1) ». Celle-ci prévint en effet le premier ministre qu'elle était prête à signer l'acte approuvé par le roi (24 août). En même temps, François d'Este envoyait l'engagement de payer à sa femme une pension de 120,000 livres, « monnaie courante, » à dater du jour de son départ (4 septembre). Le roi fit dresser un projet complet après des délais assez longs (1^{er} octobre), et il fut convenu que Charlotte d'Orléans partirait dès que l'acte serait revenu signé de Modène. Ce projet assignait à la princesse une pension annuelle de 125,000 livres, au taux de 48 livres le marc d'argent; la propriété de tout ce que le roi lui devait, celle de toutes ses pierreries; le duc devait payer les gardes et les pages de sa femme, meubler convenablement ses résidences, renouveler à ses frais, pour la première fois seulement, les livrées, chevaux, voitures, l'argenterie et le service de table: il lui était en outre enjoint de dresser une liste de tous ces objets, « pour qu'il ne puisse y avoir d'équivoque (2) ». Ces précautions ne paraissaient pas encore suffisantes à Charlotte d'Orléans, et elle s'en expliqua dans une lettre de onze pages in-folio (3), adressée à une personne dont nous n'avons pu découvrir le nom (4), et qui

(1) *Aff. étrang.*

(2) *Ibid.*

(3) Du 3 octobre. *Ibid.*

(4) Peut-être M^{lle} de la Roche-sur-Yon, qui l'aimait beaucoup et qui fit peu après d'actives démarches pour que sa cousine fût reçue à la cour.

devait la lire au cardinal : elle tenait absolument à la mention de « la monnaie forte », et réclamait la garantie du roi « d'une façon si nette, qu'elle obligea le duc à tenir exactement ses promesses ». Puis elle chercha à gagner du temps quant à son départ, vu l'avancement de la saison : « A l'égard de mon partement, je souhaiterois fort qu'il se pût effectuer en automne ; mais je ne crois pas que pour trois mois de plus ou de moins on pût exiger de moi de repartir de ce pays-cy d'aussi mauvaise grâce que j'y suis venue. Il n'y a qu'une personne chassée d'un pays qui puisse imaginer d'entreprendre un voyage de trois cents lieues, où il faut passer des montagnes affreuses au commencement de novembre. » Elle se préoccupait également de sa réception à Turin, où elle voulait trouver un équipage « décent », et avoir en outre le temps d'y chercher un placement avantageux pour l'argent qu'elle devait y toucher. Elle continue :

« Mes parents m'ont promis de me revoir quand le temps de mon départ seroit fixé ; n'est-il pas juste que je jouisse quelques semaines du retour de leur amitié, et que dès la première fois que j'aurai l'honneur de voir S. M., jusqu'au jour de mon départ, je puisse leur faire ma cour plus d'une fois d'une manière convenable ? Toutes ces raisons ne sont-elles pas assez fortes et assez vraies pour que, me les voyant compter pour rien, M. le duc de Modène et tout le monde n'aye lieu de croire que j'ay été forcée par un ordre supérieur, et par conséquent

M. de Modène ne me sache point de gré de mon retour ni de tout ce que je lui ai cédé, mais même que le mépris, que la façon dont il m'a vue traiter ici a inspiré pour moi, n'augmente aussi? Il s'agit d'établir un état pour le reste de ma vie : il ne faut pas que le désir de quelques mois plus tôt y mette assez de désagréments pour moi pour me mettre dans la nécessité de prendre quelque parti violent. » Elle terminait en promettant de partir sans aucune remise, le 15 mars 1735, et en offrant d'envoyer immédiatement à Modène, sous la conduite du comte Cassio, son jeune fils, pour lequel il est au moins étonnant de ne pas la voir redouter la rigueur d'une saison qu'elle craignait si vivement pour elle. Une lettre du 4 octobre, de Cassio, renferme ce passage qui corrobore notre remarque : « Elle me dit qu'elle ne me donnera l'enfant que les larmes aux yeux : je crois que c'est une singerie (1). »

Le cardinal de Fleury répondit à l'intermédiaire inconnu choisi par Charlotte d'Orléans, qu'il ne voyait aucun motif de modifier l'arrangement arrêté; que le roi approuvait le retardement du voyage à cause de la saison avancée, et l'autorisait à prolonger jusqu'au 15 mars suivant son séjour avec son fils : « S. M., ajoutait-il avec une évidente ironie, m'a ordonné d'écrire à M. le duc de Modène pour lui faire agréer ce retardement, malgré l'impatience qu'il a de vous revoir et que vous devez

(1) *Aff. étr.*

partager avec lui (1). » Dès le lendemain, la princesse prend la plume :

« J'ai le malheur de ne point penser comme M. le Cardinal sur l'omission de l'explication de la monnoie forte, et je suis toujours convaincue qu'elle m'exposera à toutes les peines présentes et advenir que je vous ai mandées. » Elle déplore aussi l'absence de la garantie royale, mais enfin elle s'incline, pourvu que jusqu'à son départ elle soit reçue à la cour comme les autres princesses du sang, et que le roi montre aux d'Orléans son désir « qu'ils soient convenables pour elle (2) ». C'était trop demander : elle obtint seulement que, huit ou dix jours avant de quitter Paris, elle serait admise à faire sa cour au roi avec tous les honneurs dus à son rang (3). « C'est une indécence, répond-elle le lendemain hautement, au roy, à tous les princes et princesses de sa maison, humiliante pour moi et contraire à la foy des traités et des actes les plus solennels, puisque j'ai un brevet qui me devoit mettre à l'abri de toutes espèces de contrariétés sur cela. Je ne puis passer cet article sans faire sentir de nouveau au roy à quel point sa complaisance a trahi la grandeur des princes de sa maison et le scandale bizarre que cela fait en Europe. » Elle pria instamment le cardinal d'envoyer à Modène les articles arrêtés par le roi. Fleury refusa d'abord, en s'excusant de ne pouvoir rien changer

(1) Du 9 octobre. (*Aff. étr.*)

(2) *Ibid.*

(3) Lettre d'Amelot, de la part de Fleury, 16 octobre. *Ibid.*

aux ordres du roi, quant à la réception (1); puis il se décida à expédier le fameux document avec une lettre très-ferme (2). Cette résistance irrita au plus haut degré la princesse, qui voulait absolument et sans retard être admise à la cour : « le terme de quatre mois n'est vraiment pas trop long pour réparer les dégoûts de plus de quatre ans » ; et elle « somma » Fleury d'intervenir encore (3). Charlotte d'Orléans s'adressa en outre à mademoiselle de la Roche-sur-Yon, et obtint par elle « la promesse d'honneur » du cardinal que son époux ne pourrait qu'approuver le projet arrêté par le roi, et qu'en cas du moindre changement, « il prendrait fait et cause pour elle (4) ». Elle l'informa alors que le duc prétendait modifier considérablement les conditions, et qu'en attendant, il avait défendu à son ministre de la voir. En même temps, elle envoyait à Fleury l'état général de la manière dont elle entendait que sa maison fût constituée (5).

(1) Du 24 octobre, (*Aff. étrang.*)

(2) Le 4 novembre. *Ibid.*

(3) Du 4 novembre au soir. *Ibid.*

(4) La duchesse à Fleury, 16 décembre. *Ibid.*

(5) *Ibid.* Elle voulait : 1 dame d'honneur et 6 dames, 1 chevalier d'honneur, 1 premier écuyer, 1 échanson, 1 maître-d'hôtel, 2 gentilshommes de la chambre, 1 écuyer, 1 confesseur, 1 trésorier, 2 secrétaires français et italien, 1 chirurgien, 1 apothicaire, 4 valets de chambre, 1 huissier, 6 femmes, 2 de garde-robe, 2 blanchisseuses, 1 contrôleur, 1 officier, 1 pâtissier et 2 aides, 1 chef de cuisine, 2 crédenciers, 2 bouteillers, 3 valets de commun, 1 maître d'écurie, 4 cochers, 4 postillons, 4 palefreniers, 1 scoupeur, 8 valets de pieds, 4 coureurs. Elle exigeait le service d'une table de vingt couverts, 4 attelages de 7 chevaux, 4 chevaux de selle, 4 carrosses de ville, 4 de campagne, 8 pages, 12 gardes.

Nous sommes très-étonnés de voir le duc d'Orléans intervenir cette fois pour donner raison à sa sœur : ce prince approuvait son beau-frère de tenir à avoir une garantie pour le départ de sa femme, mais en même temps il mandait à Fleury que la réserve de ne payer la pension que du jour du départ était particulièrement blessante (21 décembre). A la fin du mois, la princesse adressa au cardinal un billet très-soumis, pour le prier d'offrir ses vœux au roi, « s'il persiste à croire qu'elle ne doit point paroître. » Louis XV, cependant, se montrait vivement froissé de voir le duc de Modène prétendre apporter des changements considérables au plan d'arrangement approuvé par lui. Parlant dans le même sens que le duc d'Orléans, il repoussa la clause introduite à nouveau, que la pension ne serait payable qu'à dater du départ de la princesse. Amelot fut chargé de rédiger une dépêche très-précise et très-ferme qui prêtait au roi un langage que l'on aurait été désireux de lui voir tenir moins rarement au profit de sa malheureuse cousine :

« Si le paiement de cette somme étoit une pure grâce, V. A. pourroit y attacher les conditions qu'elle jugeroit à propos ; le roy ne désire pas moins que vous que M^{mo} la duchesse se rende au plustôt où son devoir l'appelle, et les complaisances que S. M. a eues de ne pas lui permettre jusqu'à présent de jouir des honneurs dus à son rang le fait assez voir. Mais S. M. doit en même temps toute sorte de protection à une princesse de son sang pour la faire

jouir des avantages qui lui sont acquis par son contrat de Modène ; et elle ne peut consentir qu'on en fasse dépendre l'exécution du lieu qu'elle habite. J'oserai même dire à V. A. que cette condition est une marque de méfiance qui refroidiroit les bonnes dispositions de M^{me} la duchesse. Les ordres qu'a le sieur Romani de ne la point voir éloignent encore les voyes de conciliation, et peuvent lui faire craindre de ne pas trouver en V. A. la confiance et l'amitié qu'elle désire de mériter. Après les paroles qu'elle vous a données et qu'elle a en même temps données au roy, je ne vois rien qui puisse faire douter de l'exécution de la promesse (1). »

Le duc répliqua non moins vivement (23 janvier), et il fit rédiger une formule de procuration que sa femme devait signer, avant de toucher ce qui lui était dû : elle ne put que s'y refuser (2). Il céda cependant et consentit à ce que les arrérages courraient du 1^{er} janvier 1735 ; en même temps, il mandait à son ministre « qu'il brûloit de revoir la duchesse (3), » et celle-ci recevait de M. Amelot une nouvelle qui lui était bien autrement agréable : il la prévenait que toutes les difficultés étaient enfin aplanies, mais que le roi l'autorisait à prolonger son séjour jusqu'au 15 mai. Charlotte d'Orléans imagina alors une nouvelle prétention, celle de réclamer au moins une indemnité pour les arrérages

(1) Du 6 janvier 1739. (*Aff. étr.*)

(2) La duchesse à Amelot, 28 janvier. *Ibid.*

(3) Du 15 mars. *Ibid.*

qu'elle n'avait jamais reçus de sa belle-famille depuis son mariage (1). Cette fois, Amelot usa également avec elle d'un langage propre à lui enlever toute envie de soulever de nouvelles difficultés : il lui annonça que le roi se refusait formellement à rien changer à l'acte d'arrangement, et que, si elle persistait, il ne s'occuperait plus aucunement de cette affaire (2). Le duc aurait bien voulu discuter les articles relatifs à la composition de la maison arrêtés par sa femme ; mais un ordre absolu de Louis XV le força à s'exécuter (3). La date fixée pour le départ était de nouveau dépassée : le 15, cependant, son fils devait la précéder, sous la garde du comte Cassio, et elle demanda à « pouvoir faire enfin sa cour à leurs Majestés (4) ». Mais une maladie du gouverneur de l'enfant la fit demeurer encore. Le 15 mai, la princesse s'excusa auprès d'Amelot « sur ce que les ouvriers peuvent un peu retarder mon départ ». Les ouvriers apportèrent à leurs travaux une lenteur au moins complaisante. Une certaine inquiétude s'empara pourtant d'elle au mois de juin, quand elle entendit répéter que son mari se considérerait comme dégagé de toute promesse si elle différait indéfiniment son voyage.

Une dernière question se présentait. Fleury informa la princesse que François d'Este désirait la

(1) La duchesse à Amelot, 20 mars.

(2) Du 22 mars. *Ibid.*

(3) Lettre d'Amelot, du 16 mars.

(4) Du 17 mai.

voir se réconcilier avec sa famille avant de quitter la France. « Permettez-moi de vous réitérer sur cela mes instances, et d'avoir l'honneur de vous dire que cette démarche est essentielle pour vous. » (24 juin.) Cette invitation souleva l'indignation de la princesse, qui s'en expliqua longuement et nettement avec le cardinal. L'historien Lemontey juge très-sévèrement la résistance de Charlotte d'Orléans, je dirai très-injustement, car les lecteurs ont pu constater que l'attitude du duc d'Orléans et de sa mère méritait le vif ressentiment de la duchesse de Modène. Voilà la réponse de la princesse :

« J'ai eu l'honneur de dire à V. E. que si après la façon indigne dont M. de Modène m'a vue traiter par ma famille, il apprenoit que jusqu'au dernier moment j'avois fait toutes les bassesses imaginables pour le revoir, cela lui apprendroit que c'étoit à coups de bâton qu'il me falloit mener, impression que tout ce qu'il a vu ne lui a que trop inspiré, sans que ma conduite luy confirme. Les instructions que le duc de Modène a données à son ministre, ne m'ayant pas écrit à moi-mesme, ne peuvent rien changer à ma façon de penser, et sa conduite, ici n'a que trop prouvé que ce n'étoit pas par moi qu'il vouloit établir la bonne harmonie entre eux : et Dieu veuille que M. de Modène ne les regarde pas comme un soutien pour lui contre moi auprès du roi : il n'a pas daigné me traiter comme il le doit. Quant à madame la duchesse d'Orléans, elle ne se peut plaindre de ma conduite avec elle : je lui ai

écrit depuis quatre ans plus de quarante lettres les plus tendres et les plus soumises pour en obtenir la permission de la revoir : je lui ai prouvé par les arguments les plus forts que, quoique ma tendresse seule me le fît désirer avec le même empressement, il étoit essentiel au bonheur du reste de ma vie que M. de Modène ne sût pas qu'elle avoit persisté jusqu'au dernier moment dans les mêmes sentiments contre moi qu'elle lui avoit marqués, en me défendant de me présenter devant elle. Enfin, apprenant par le public, elle ne m'ayant jamais fait de réponse, que mes démarches ne feroient que l'aigrir davantage contre moi, je lui dis au jour de l'an dernier que, puisque je ne pouvois douter que toutes les marques de respect et d'attachement que je lui avois données jusqu'à cette heure avoient eu le malheur de lui déplaire, je la suppliois de vouloir bien regarder mon silence comme, dans toutes les occasions dorénavant, une preuve de ces mêmes sentiments qui seroient éternels en moi. Elle ne m'a pas ordonné de le rompre depuis ; ainsi je suis convaincue que ni elle, ni V. E., ni personne dans l'univers, ne pouvez trouver qu'il y ait rien à me reprocher dans la conduite que je tiens à son égard. Que pour M. le duc d'Orléans, V. E. ne peut nier que par toute sorte de raisons il me doit la première visite : il le sentoit lui-même, puisque je ne puis douter qu'il n'attendoit que la fin de mon affaire pour y venir et qu'il me l'ait dit : ce n'est donc que madame d'Orléans qui l'en empêche. Or, comment

puis-je espérer un retour sincère en elle, quand, jusqu'au dernier moment, elle ne veut pas qu'on me rende les simples devoirs établis par l'usage? J'ai dit à V. E. et je répète que je serois ravie de voir mon frère; cette joie seroit encore plus grande, s'il me laissoit entrevoir qu'au lieu de la haine implacable que madame d'Orléans me montre depuis cinq ans, les sentiments de mère commencent à se faire sentir; dans ce cas, je volerois chez elle pour lui prouver que ceux de fille ont été et seront éternels en moi; sans cela, je m'en tiendray à lui en donner la dernière preuve que je lui ai annoncée, qui est celle du silence. » Elle terminait, en demandant au cardinal « de faire écrire la nouvelle de son départ par le roi, en y ajoutant des termes de chaude amitié (1) ».

(1) Le 25 juin, elle se plaint à Fleury de ne pas avoir reçu de réponse. Le roi n'accorda aucune pension à ses domestiques, suivant en cela ce qui avait été fait pour ceux des sœurs de la princesse. Elle obtint à grand'peine la croix de Saint-Louis pour M. de Negro, son premier écuyer, mais avec ordre de n'en point parler à Paris et de n'en porter les insignes qu'en Italie (Lettre de Fleury, 24 juin). Elle quitta Paris sans voir le roi : le 25 janvier, Amelot lui avait encore écrit que Fleury n'avait pas cru devoir la faire paraître au bal de la cour. C'était en réponse à cette lettre de la veille : « Le bal ici, où le roi fait prier généralement tout ce qui a eu l'honneur de lui être présenté, est un nouveau dégoût pour moy. Vous savez comme le duc de Modène en use pour moi, que ce n'est pas ma faute et que mes affaires ne sont pas finies de régler, que je me suis froissée de tout ce que S. M. a ordonné : je vous prie donc de lui représenter que, si dans cette occasion j'en reçois un aussi sensible, ce sera en quelque sorte autoriser et approuver ceux que M. de Modène me donne. »

CHAPITRE VII.

Départ. — Réceptions des plus honorables en route. — Le duc de Modène a besoin de l'appui de la France. — Ses attaches impériales. — Il s'en défend. — La cour de Modène. — Le président de Brosses. — Mort de l'empereur. — L'Espagne envahit le Modénais. — Fuite du duc et de la duchesse à Venise. — Instances auprès de Fleury. — Efforts de M^{lle} de la Roche-sur-Yon. — Arrivée à Paris. — Le duc est nommé généralissime des troupes espagnoles. — Opérations de guerre. — Bonne situation de la duchesse à Versailles. — Sa fille épouse le duc de Penthièvre. — Négociations politiques. — Fidélité du duc.

Le lendemain la princesse se mit enfin en route sans avoir obtenu satisfaction. Elle arriva le 5 juillet à Lyon, assez fatiguée pour être obligée de s'y arrêter : elle prolongea même son séjour jusqu'au 16 pour laisser à ses bagages le temps d'arriver à Marseille. Elle y fut très-bien reçue et écrivait avec satisfaction à Fleury : « Je ne pouvois être reçue plus dignement et de meilleure grâce (1). » Elle descendit le Rhône sur un bateau offert par le prévôt des marchands après avoir reçu de nouveau tous les honneurs princiers. Le cardinal avait donné

(1) De Lyon, 13 juillet.

des ordres en ce sens sur tout le parcours et ce voyage procura quelque adoucissement à son orgueil si longtemps blessé. Elle s'embarqua sur les galères de France à Antibes, et de Gênes, le 5 août, elle manda à Fleury que « M. de Maulevrier a fait les choses avec tout ce qu'on peut imaginer d'attention, de dignité et de magnificence ». Elle trouva son époux dans cette ville, et son accueil fut tout autre que celui qu'elle redoutait : « Il a désavoué absolument tout ce que ses ministres vous ont dit sur ce qu'il ne falloit me laisser voir le roi convenablement qu'à mon départ ; il m'a assuré que leurs ordres à ce sujet étoient absolument contraires et qu'il avoit excessivement grondé le docteur Romani de vous avoir dit qu'il désiroit que je fasse tout ce qu'il falloit pour revoir mes parents ; qu'il n'avoit pas encore mis d'ordre à mes affaires pour qu'elles s'arrangeassent à mon goût. Il sent qu'il a besoin du roi : cela peut beaucoup pour moi (1). » Le post-scriptum de cette lettre explique cette gracieuse attitude de François d'Este : « J'aurai, dit-elle, une grosse affaire à recommander à V.E. » Grâce à cela, le duc se montra empressé, aimable, disposé à plaire à sa femme et à lui faire oublier ses tracasseries. Il avait en effet une « grosse affaire » pour laquelle l'appui de la France lui étoit nécessaire. L'empereur devoit alors une somme considérable à la maison d'Este ; il ne le nioit pas, mais il ne vou-

(1) Lettre du 5 août. (*Aff. étr.*)

lant pas s'acquitter en argent ; il se montrait disposé à se libérer en donnant au duc de Modène l'investiture éventuelle des biens détenus viagèrement par le duc de Guastalla. « Dans la situation où se trouve l'Empereur, écrit la princesse au cardinal, à peine arrivée dans sa capitale, bien des réflexions le peuvent retenir qui cesseroient s'il pouvoit dire à ses conseillers que c'est une chose qui feroit plaisir à la France (1). » Fleury se renferma dans un silence très-prudent, car nous voyons à la fin de l'année Charlotte d'Orléans lui envoyer ses vœux en se plaignant de n'avoir reçu aucune réponse de lui (2).

A ce moment, et précisément à cause de cette négociation, le duc de Modène était considéré à Versailles comme trop attaché à l'empereur. Il le sut et chercha sans retard à s'en disculper par l'envoi, le 4 novembre (3), d'une longue note justificative. Le prince y exposait qu'il s'était retiré en France dès que les Impériaux avaient envahi les États de son père ; qu'il ne s'était rendu ensuite à Vienne qu'après avoir prévenu le cardinal de Fleury que le but de son voyage était uniquement de faire la connaissance de sa tante l'Impé-

(1) Du 27 août 1735. (*Aff. étr.*)

(2) Cette affaire d'ailleurs n'eut pas de suite. Joseph de Gonzague, duc de Guastalla, ne mourut que le 16 août 1746. En 1743, les troupes espagnoles s'emparèrent de ses États, et après lui, — décédé sans postérité, — l'impératrice les fit occuper et les donna plus tard au duc de Parme.

(3) *Arch. des aff. étr.*

ratrice Amélie, et avoir obtenu son approbation motivée ; qu'il avait gardé dans cette capitale l'attitude la plus réservée, et qu'il ne s'était décidé à faire la campagne de Hongrie que pour suivre l'exemple de toute la noblesse autrichienne ; qu'il se disposait à revenir à Paris « pour y donner de nouvelles preuves de son attachement au roi », quand son père mourut ; qu'il s'était efforcé de se montrer très-accommodant dans ses différends avec sa femme ; que, sommé par l'Empereur de le seconder dans sa guerre contre les Turcs, « pour se soustraire autant que possible à un acte de dépendance odieuse, » il avait armé deux bataillons en stipulant que c'était uniquement pour cette guerre et après en avoir donné avis au cabinet de Versailles et en ayant l'attention de confier à un Français le commandement de cette troupe, ce qui avait causé une certaine surprise à Vienne où on l'accusa de trop de condescendance pour la France ; ce fut donc avec le plus douloureux étonnement, dit-il, qu'il apprit par une lettre du duc d'Orléans que le cardinal se plaignait « de son excessif attachement pour l'Autriche », et il terminait par les plus chaleureuses protestations.

Ces explications, complétées probablement par des lettres de la princesse et par les rapports de nos agents diplomatiques, produisirent quelque effet à Versailles, et Fleury se décida à reprendre sa correspondance avec Charlotte d'Orléans, en s'excusant de ne pas avoir répondu à sa lettre du

27 août. Il l'assura que le roi avait examiné l'affaire du duché de Guastalla, en se faisant rendre compte de tous ceux qui pouvaient y avoir des prétentions à faire valoir, « ne voulant pas et ne croyant pas qu'il fût juste de faire plaisir à V. A. au préjudice des tiers qui pourroient avoir des droits légitimes » ; il n'acceptait pas que l'Empereur se libérât aux dépens de personnes n'ayant présenté aucune garantie ; il l'informait d'ailleurs que Louis XV « ne veut pas se mêler à cela (1) ». Elle ne se contenta pas de cette réponse : le duc, suivant elle, ne songeait pas à recourir à la protection du roi pour faciliter une injustice, il demandait seulement un mot, indiquant à Vienne que la cour de Versailles s'intéressait à lui (2).

Le président de Brosses visita, pendant le carnaval de 1740, la cour de Modène, et il nous a conservé de précieux détails sur l'existence qu'y menait Charlotte d'Orléans, et sur le luxe déraisonnablement dispendieux de cette cour. Il se présenta à la princesse avec une lettre de recommandation du cardinal de Tencin, et fut reçu avec une excessive faveur, ce qui lui fait dire : « Tant il y a qu'elle est toujours fort aimable, la bonne princesse. » Elle vivait à Modène le plus joyeusement possible : jouant toute la nuit au biribi, soupant à six heures du matin, se couchant à huit et se levant à cinq heures

(1) Du 12 février 1740. (*Aff. étr.*)

(2) Du 23 mai. *Ibid.*

du soir; allant à toutes les fêtes données par les particuliers, et faisant en somme toutes ses volontés. « Elle n'est pas mécontente de son sort aujourd'hui, dit le président; et à défaut de Paris, où l'on ne peut pas toujours être, elle paraît s'accommoder de Modène, où elle est en effet fort bien, depuis la mort de son vieux beau-père qui la désoloit, » et il nous trace son portrait à cette époque : « Elle n'a pas changé de figure depuis son dernier voyage en France; elle est fort grosse, assez haute en couleur, l'air majestueux et bon; en un mot, elle prend de plus en plus la ressemblance de feu M. le Régent son père. En fait, c'est toujours une assez belle femme et de bon air. »

Son mari était bien pour elle à ce moment : tous deux vivaient « bourgeoisement et d'un air d'amitié, familièrement et simplement avec les dames de la cour. » Le duc s'occupait beaucoup de tableaux, et était très-fier de sa galerie, très-remarquable en effet et des plus riches de l'Italie. La musique était aussi l'un de ses passe-temps favoris; il causait facilement et bien, d'après le jugement de M. de Brosses, et maniait volontiers la plaisanterie gaillarde. Il était riche, jouissant de plus de 2 millions de revenu; mais il se ruinait pour entretenir une petite armée, absolument disproportionnée avec la population et les ressources de ses États, et qui, la guerre survenant, devenait tout à fait inutile (1). La so-

(1) Son père avait eu la même manie. M. de Brosses raconte qu'à la der-

ciété modénaise était nombreuse, élégante et toute disposée à s'amuser; aussi les fêtes ne chômaient point pendant le carnaval, que Charlotte d'Orléans eut, avec le plus grand succès, l'idée de mettre sur le même pied que celui de Venise. On allait masqué à la cour, aux promenades, aux spectacles, aux ridotti, galeries voisines de l'Opéra, où l'on s'assemblait pour jouer. La princesse passait son temps avec ses belles-sœurs Bénédicte et Amélie, pour lesquelles son affection ne se refroidit jamais, sept ou huit dames de la haute noblesse et quelques hommes comme les marquis Rangoni, Guicciardi, Bevilacqua. Elle installa un excellent opéra français, où elle entretenait un remarquable corps de ballet dont elle était justement fière. Son mari avait fait exécuter de grands travaux dans son palais, fort maltraité pendant l'invasion, et il montra lui-même au président « sa salle des Tuileries », pour laquelle celle du palais de Paris avait été exactement copiée par le même architecte. Il donnait des fêtes ruineuses pour sa fortune, comme on en jugera par la description que nous a laissée M. de Brosses de celle du mardi-gras. Elle eût lieu à l'Opéra, où assistaient tous les enfants, grands et petits (1), du duc, qui

nière guerre, le maréchal de Villars lui ayant demandé les clefs de Modène, le duc ne les refusa pas, mais supplia le maréchal, pour sauver son honneur comme feudataire de l'empire, de faire approcher quelques troupes et des canons, sans cependant engager le feu. Villars ne voulut jamais y consentir.

(1) « Le duc fit approcher le cadet, dont sa femme a accouché il y a

avait invité « la ville et les faubourgs », et où tout se passa avec une véritable somptuosité. Après le spectacle, il y eut un souper pour tout le parterre et des tables servies dans chaque loge, une autre pour les musiciens de l'orchestre, et une dernière sur la scène pour les acteurs. Puis il emmena la cour aux Ridotti, où étaient préparées quatre tables, couvertes avec une véritable prodigalité. « Le souper fut extrêmement gai, écrit de Brosses, plein de familiarité et de bonnes plaisanteries. Nous tînmes table plus long temps qu'on ne fit à la salle du théâtre, et pendant que nous finissions, on haussa le parterre pour faire une salle de bal, que nous trouvâmes à notre retour tout arrangée et éclairée d'une infinité de lustres et de girandoles. Aux deux bouts de la salle, on avoit ménagé deux salons pour un pharaon et un lansquenet, » pendant que la duchesse « s'en donnoit de toutes ses forces au biribi dans sa loge. C'est le fermier des revenus de l'État qui tient le biribi et exerce par des commis porte-sacs, c'est-à-dire qu'il passe sa nuit à se faire donner des quittances. » On avouera qu'en effet l'existence de Charlotte d'Orléans fut « à peu près possible » à Modène, et que ses sujets durent avoir à gémir des impôts rendus nécessaires pour faire face à d'aussi folles dépenses (1).

trois ans en France, me disant : — Voyez mon petit Parisien. — C'est l'effigie de M. le Régent. L'aîné ressemble beaucoup à son père par la taille et par le visage : on le dit fort hautain. »

(1) C'est à cette période qu'appartient ce billet singulièrement passionné de la duchesse à son mari : il existe en original aux Archives de

L'année 1740 s'acheva sans incident, sinon que François d'Este dut destituer son ministre à Paris, Romani, sur la demande de notre gouvernement qui le lui signala comme tenant dans une petite maison des réunions où les mœurs étaient odieusement outragées (1). Mais, l'année suivante, la mort de l'empereur Charles VI amena de graves complications. Le duc s'empressa de saisir cette occasion pour demander au nouvel élu de retirer les troupes qui, depuis la dernière guerre, tenaient garnison à Lavenza, occupation sans motif, par suite de la mort du duc de Massa. On lui répondit évasivement à Vienne, et il s'empressa de demander à être appuyé par le cabinet de Versailles. Cassio fut chargé de suivre cette affaire, qui provoqua de la part du cardinal de Fleury cette réponse cruellement ironique, tout en reconnaissant que la réclamation était juste : « Il me semble qu'après tout le secours que V. A. a donné si généreusement au feu empe-

Modène avec cette suscription : « Fuori. A S. A. S. monsieur le duc. » Nous regrettons de n'y pas trouver de date. Il indique au moins un profond changement dans les relations des deux époux :

« le ne peu pas menpecher decrire a mon marit pour me consoler de ne le voir pas ie ne dormire pas car jay touiours mon emable marit dans lesprit et ie ne ses pas comme ie fere si vous allie plus loint ie croit que ie mourere dafflicion iay ete a lopera que iay trouve fort ennuien que celuit que iayme plus que tout chose ni ete pas; a dieux mon marit ie vous embrace de tout mon cœur et ie vous atant avec un impasiansé tout a fet grande ie me sui forte ennuie ourduit ie ne pas menpeche de vous ecrire a seteur du soir.

« CHARLOTTE. »

Nous répétons au sujet de l'orthographe la remarque faite dans une note précédente. Ce billet est tiré des archives de Modène.

(1) D'Amelot, 3 mai. *Ibid.*

reur, elle devoit espérer être plus favorablement traitée. » Il lui promit du reste d'en parler à l'ambassadeur d'Autriche, « mais avec peu d'espérance de le persuader (1). » Avant de venir à Paris, Cassio avoit passé par Madrid pour essayer, en cas de guerre, d'obtenir que Philippe V consentît à respecter la neutralité des États de Modène, et François d'Este demandait également les bons offices de la France. Dans la même lettre, Fleury lui mandait sèchement : « Je ne puis dissimuler à V. A. que l'affaire qu'elle a eue en Espagne trouvera beaucoup de difficultés ; nous n'avons pas dans cette cour une influence assez grande pour promettre à V. A. le succès qu'elle désire. » L'Espagne, en effet, se montrait résolue à agir, sans se préoccuper des prières du duc de Modène : elle manifesta l'intention de s'assurer une position en Italie par la prompt occupation de la place de la Mirandole, ce qui fit jeter à Charlotte d'Orléans ce cri de désespoir : « Nous sommes tous ici dans une consternation affreuse par les nouvelles d'Espagne. Il est dur de voir que dans le temps où la maison de Bourbon donne la loi au monde, quand j'en suis la seule princesse mariée dans une famille étrangère, c'est sur le peu d'États que possède mon mari que commencent les conquêtes. » Elle adressait un ardent appel à l'amitié du roi et ajoutait : « M. le duc de Modène, à qui je viens de faire voir cette lettre, trouve que je

(1) Du 2 avril 1740. (*Aff. étr.*)

n'ai pas assez appuyé sur son attachement pour le roi et même pour le roi d'Espagne (1). »

On se décida à Modène pour la résistance à outrance. Des travaux importants furent faits aux fortifications de Modène et de la Mirandole ; l'armée fut portée à dix bataillons, formant 6,550 hommes et à trois escadrons de 450 hommes (décembre). Les Espagnols n'en continuaient pas moins leur marche, et avant la fin de l'année ils étaient à Orbitello.

Renaud d'Este aurait voulu garder la neutralité entre les belligérants, mais l'empereur ne se prêta pas à cette combinaison. Les alliés s'étaient rapidement portés sur la Lenza, et, prêts à envahir le duché de Modène, ils sommèrent son souverain de se décider. Ce prince ne se souciait nullement de prendre un parti, et d'ailleurs, même en se déclarant contre la France, il lui fallait désarmer ses troupes et livrer ses deux principales places fortes. Prévoyant un refus, le roi de Sardaigne passa la frontière, et le duc, qui était avec toute sa cour à Sassuolo, partit pour Ferrare (6 juin 1742). Il se produisit alors un assez piquant incident. Le roi de Sardaigne fut prévenu par des espions des projets de François d'Este, au moment même où il délibérait avec le marquis d'Orméa, son ministre, sur les mesures à prendre à ce sujet ; il sut le déguisement du souverain fugitif, les chemins qu'il devait suivre, et comme les alliés avaient

(1) Du 26 novembre 1741, à Fleury. (*Aff. étr.*)

au-delà du Pò, dans le pays de Ferrare, de nombreux détachements, il lui était facile de s'emparer du duc. C'était l'avis du roi ; mais son ministre lui représenta qu'il faudrait en ce cas entretenir le prisonnier avec toute sa maison, « qui coûteroit aussi cher que le plus beau régiment, » tandis qu'en le laissant échapper avant qu'il eût donné de réponse officielle aux dernières propositions à lui adressées, cette fuite prouverait et sa mauvaise foi et ses engagements antérieurs avec les ennemis de l'Empire, ce qui permettrait de le regarder comme ayant en fait déclaré la guerre, et de traiter ses États en conséquence, tout en forçant les rois de France et d'Espagne à subvenir à ses besoins. Ce sage conseil fut écouté, et le duc de Modène put continuer paisiblement sa route, sans se douter que l'ordre avait été donné de tenir tous les chemins bien soigneusement libres devant lui (1). Il resta peu à Ferrare et se retira, pour plus de sûreté, à Venise. Le 25 juin, Modène capitula : la Mirandole tint jusqu'au 28 juillet.

Charlotte d'Orléans allait recommencer sa vie errante : elle avait laissé ses enfants à Sassuolo, où le roi de Sardaigne avait consenti à les considérer comme libres, jusqu'à ce que leurs parents eussent trouvé à se fixer. Elle écrivait le 8 juillet au cardinal de Rohan une lettre datée « dans le Padouan », pour

(1) Mémoire du comte de Broglie, dans la *Correspondance politique secrète de Louis XV*, par M. Boutaric, II, 257.

le prier de remettre une dépêche au pape après l'avoir lue : « Je ne puis vous exprimer, ajoute-t-elle, les horreurs de notre situation ; être à la veille de mourir de faim est le moindre mal : il n'y a pas de jour où il n'arrive des redoublements de maux sans espoir de bien. Nous en sommes au point de craindre maintenant pour la liberté de nos enfants, bien qu'ils ne soient restés que sur la parole du roi de Sardaigne de les faire respecter et de les laisser venir quand nous les appellerions. » Elle déplorait l'inaction de notre politique en Italie : « Est-il possible que, ayant été à la veille de donner des lois au monde, on en veuille recevoir du roi de Sardaigne (1) ! » En même temps qu'elle demandait à Rohan d'intercéder en sa faveur à Versailles, elle écrivait à Fleury pour réclamer contre la saisie faite par les vainqueurs de ses revenus personnels avec ceux de son mari (2) ; elle faisait également agir par mademoiselle de la Roche-sur-Yon. Elle dit encore au cardinal : « La paix du roi de Prusse nous a comblés de douleur : on assure qu'elle n'a pas fait plus de plaisir au roi de Sardaigne. Je crois que ce seroit une occasion où il seroit facile de lui faire tourner casaque à la reine de Hongrie. Je crains de penser qu'il en coûteroit fort cher ; mais les affaires des Espagnols sont dans un déplorable état ici ; ainsi, eux et nous sommes perdus sans ressources,

(1) *Archives de Modène.*

(2) Du Cattaygo en Padouan, 12 juillet 1742. *Ibid.*

si V. E. ne trouve moyen de séparer ces deux alliés, car l'on assure que la crainte de ne plus pouvoir commander en maître, ainsi qu'il l'a fait jusqu'à présent, peut disposer le roi de Sardaigne. »

La cour de Versailles semblait peu portée à s'occuper des souverains dépossédés de Modène. Elle blâmait François d'Este de ne pas avoir souscrit aux propositions de Charles-Emmanuel. Ce prince, sachant ces dispositions, « redoublait de duretés » et voulait maintenant garder prisonniers les enfants du duc de Modène comme otages, jusqu'à la reddition des postes des montagnes encore occupés par les troupes d'Este. Le duc écrivit une lettre suppliante à Fleury, pour lui exposer cette situation et demander son appui : « C'est faire la guerre peu humainement que de se porter à ces extrémités, et il faut se souvenir qu'on peut avoir sa revanche (1). »

Charlotte d'Orléans avait suivi son mari à Venise, et c'est de là qu'elle adressa cette lettre à Fleury pour se justifier des plaintes de Charles-Emmanuel sur l'attachement de la maison d'Este à la France :

« La faute que m'impute le roi de Sardaigne est trop belle pour la nier ; mais je puis assurer V. E. que M. de Modène n'a eu nul besoin de mes insinuations pour suivre exactement les conseils que vous lui fîtes donner l'année passée par moi, et qu'en conséquence, il a toujours été absolument

(1) Du 10 août 1742. (*Aff. étr.*)

résolu de demeurer attaché aux intérêts du roi d'Espagne, ainsi qu'il en a donné les plus grandes preuves. J'ose dire qu'il est de l'honneur et de l'intérêt de la maison de Bourbon de soutenir des princes qui se sont sacrifiés pour elle : je vois que V. E. le veut, et je crois qu'elle ne se rebutera pas des longueurs de l'Espagne. Quant au roi de Sardaigne, quoique vous me puissiez être bon garant que je suis bien éloignée d'avoir à son égard l'animosité que les traitements qu'il nous fait méritent, je prie V. E. de ne lui plus faire parler de moi ; j'espère que le temps viendra où l'on pourra faire rendre avec usure tout ce qu'il nous prend injustement. Je le souhaite encore plus comme princesse du sang et bien attachée à la gloire de ma maison, que pour mon intérêt particulier. C'est une grande consolation pour moi que la part que V. E. veut bien prendre à toutes nos peines (1). »

A la fin de l'année, elle adressa des vœux au cardinal, en lui transmettant le désir de son mari de se voir confier le commandement en chef des troupes franco-espagnoles en Italie : « Ce seroit une preuve authentique de reconnaissance (2). » François d'Este obtint au moins une partie de ce qu'il souhaitait, car, au commencement de l'année suivante, le roi d'Espagne le nomma généralissime de ses armées, dont il prit le commandement effectif,

(1) Du 4 octobre. (*Aff. étr.*)

(2) Du 22 décembre 1742. *Ibid.*

le 9 mai, à Rimini. Charlotte d'Orléans, assurée des bonnes dispositions de Versailles par mademoiselle de la Roche-sur-Yon, demanda immédiatement à Louis XV la permission de se retirer en France pendant la durée des opérations militaires, « convaincue que V. M. ne refusera pas un asile à sa cour à la femme d'un prince qui n'a pas hésité, même aux dépens de la perte de ses États, de se conformer au désir que M. le cardinal de Fleury me manda, que V. M. avoit qu'il s'unît avec le roi d'Espagne (1). » Sans attacher trop de valeur aux assertions de Soulavie, auteur des mémoires publiés sous le nom du comte de Maurepas, il ne faut pas oublier qu'il travailla d'après les papiers du duc de Richelieu, dont il avait été le secrétaire. L'assurance qu'il donne de la continuation des relations épistolaires entre mademoiselle de Valois et son ancien amant est donc très-vraisemblable, surtout si on se rappelle les correspondances secrètes qu'elle entretenait précédemment avec Paris, au grand désespoir du bon abbé Colibeaux, et si l'on songe à la liaison étroite qu'elle allait former avec la duchesse de Châteauroux, l'amie dévouée de Richelieu. C'est donc à lui, paraît-il, qu'elle s'adressa pour obtenir ce qu'elle désirait, par l'intermédiaire de la toute-puissante favorite. Il appuyait vivement ses instances, sachant trouver en elle un instrument docile de ses volontés. La duchesse d'Orléans cependant maintenait son op-

(1) Du 22 mai.

position, exigeant du moins que sa fille fit une démarche de soumission, en lui demandant préalablement la permission de solliciter du roi son retour à Paris. Celle-ci refusait cet acte qui froissait son amour-propre, et elle fit agir mademoiselle de la Roche-sur-Yon pour vaincre l'exigence de sa mère, « jusqu'à ce que cette princesse se mît à genoux devant la vieille duchesse, qui fut inexorable. » Richelieu recourut alors à madame de la Tournelle, qui obtint du roi l'envoi d'Amelot au Palais-Royal. Madame d'Orléans céda en présence d'une pareille démarche, en déclarant qu'elle ne pouvait rien refuser au roi, « et qu'elle verroit avec plaisir sa fille pour plaire à Sa Majesté. » Ce prince fit immédiatement expédier la permission sollicitée, en accordant cette fois à madame de Modène tous les honneurs dus à son rang. « Vous serez bien aise d'apprendre, ma chère cognate, écrit-elle aussitôt triomphalement à sa belle-sœur Bénédicté d'Este (1), avec laquelle elle entretenait toujours une intime et fréquente correspondance, que le roi a bien voulu me donner son consentement de la meilleure grâce du monde, ainsi que ma famille; que les ordres sont donnés partout pour me donner toutes sortes d'honneurs; ainsi j'espère que je n'auray au-

(1) Morte le 17 septembre 1777 sans alliance : elle était retirée à Padoue avec sa sœur Amélie, également non mariée. La troisième, veuve du duc de Parme, était remariée depuis 1740 au prince de Hesse-Darmstadt.

eun des désagréments de l'autre fois, et seray en état de rendre des services (1). »

Charlotte d'Orléans arrivait enfin la tête haute à la cour de Versailles, forte du dévouement un peu contraint de son mari à la maison de Bourbon et assurée du moins que, bon gré mal gré, on serait obligé de lui en montrer une reconnaissance officielle. Les opérations de François d'Este n'aboutirent cette année, en présence de l'offensive du prince Lobkowitz, qu'à une retraite vers Naples, où il fut rejoint par le roi de Sicile (novembre). Sa femme espérait mieux, et n'apprit pas sans une vive contrariété cet insuccès que l'on ne pouvait dissimuler : en même temps, elle eut le désagrément de voir le duc de Chartres préférer mademoiselle de Conti à sa fille ; dans la lettre que nous allons citer à ce propos, on remarquera qu'elle parle de sa mère en termes qui constatent une réelle réconciliation (2) :

« Vous ne serez pas plus surprise que je l'ay été en aprenant que le mariage de M. de Chartre avec mademoiselle de Conti fut déclaré il y a huit jours ; tout le monde s'atendoit à celui que nous souhaitions ; ma mère en parloit continuelement comme d'une chose qui feroit le bonheur de sa vie : mais elle n'est pas erue, quand il s'agit de faire du bien ; vous jugez bien l'effet qu'il m'a fait : je suis aussi très en peine de la situation de Monseigneur et de

(1) De Gênes, 1^{er} janvier 1743. (*Arch. de Mod.*)

(2) Cette lettre est adressée à la princesse Bénédicte, à Venise.

sa mauvaise humeur ; s'il ne s'arme de patience, il se perdra pour jamais, et il y a tout lieu de conter que ce printems les choses changeront de face ; quant à la glace de nos jeunes mariés, il n'y a rien de plus malheureux, et il faudroit tâcher de leur faire entendre raison ; j'espère que vous pousserez la patience jusqu'au bout, surtout dans le moment présent. Vous cognoissez Monsieur, une bagatelle de famille est capable de lui faire abandonner les choses les plus importantes, et vous vous reprocheriez éternellement d'avoir causé la ruine de votre maison ; pour moy, je ne me pardonnerois pas de vous donner le moindre lieu d'imaginer que je ne sens pas aussi vivement ma tendresse pour vous, ma chère cognate, au milieu de ma patrie, que dans les tristes lagunes de Venise ; je vous prie d'embrasser toute la famille pour moy et d'en parler bien souvent à la charmante procuratresse ; je suis bien fâchée que la Fortunée soit malade (1). »

François d'Este était venu passer l'hiver à Venise : sa femme regrettait qu'il eût quitté ses troupes. Elle s'en exprime ainsi dans une lettre du 17 février 1744, à sa belle-sœur, en nous donnant en même temps des détails intéressants sur la vie qu'elle menait :

« Je suis très-aise, ma chère cognate, que ma régularité vous plaise ; j'attends avec impatience le marasquin, et trouverois bien tragique que les hus-

(1) Sa dernière fille, depuis mariée au prince de Conti : elle avait confié sa fille cadette à ses belles-sœurs. (*Arch. de Modène.*)

sarts le bussent ; je suis dans une extrême impatience de sçavoir le duc à l'armée ; s'il sçavoit ce que son séjour à Venise fait dire, il trouveroit sûrement que le divertissement qu'il y trouve ne l'en peut pas dédommager ; il seroit bien important de mestre quelque regle entre nos armées : les gasettes sont pleines des plus grandes extravagances sur leur compte : la flotte de Toulon est sortie, ainsi que celle de Brest ; on veut le fils aîné du prétendant sur cette dernière, mais les ministres nient et font le plus grand mystère ; comme ma mère m'a exhortée à ne pas mener ma fille au bal (1), je jouis peu du carnaval et de plus ne m'en soucie pas ; je suis bien fâchée que le ridoto vous ait mal traitée ; pour moi, depuis que je suis ici, je ne perds ni ne gagne ; embrassez toute la famille de ma part, et dites à mon fils que comme je lui ai écrit ce dernier ordinaire, je ne répons point à sa lettre. Adieu, ma chère cognate, je vous aime de tout mon cœur (2). »

Le duc de Modène reprit l'offensive au printemps et se laissa surprendre par les Autrichiens à Velletri, le 11 mai 1744, mais cette fois il rallia ses troupes débandées et repoussa l'ennemi, en lui infligeant des pertes considérables. Pendant ce temps, la duchesse s'établissait fortement à la cour par sa liaison intime avec la duchesse de Châteauroux et

(1) Félicité, fille aînée, née le 6 octobre 1726. Elle avait aussi avec elle sa seconde fille, Marie-Mathilde, née le 7 février 1729.

(2) *Arch. de Modène.*

avec Richelieu. La maîtresse nous le prouve elle-même par une lettre au duc, datée de Lille le 25 juin (1) : « Madame de Modène meurt d'envie d'aller voir l'entrée du roi dans Ypres : elle vouloit que je le demande au roi. Je n'en ay rien fait, parce que je ne sçay pas si il ne vaudroit pas mieux que je ni alla pas, parce que comme nous avons dit ensemble, si vous vous ressouvenez, avant votre départ qu'il faloit que je fusse receu avec distinction ou ni point aller, et je le pense. Je lui ay dit que je vous consulterois, et que je n'en avois pas grande envie (1). »

Charlotte d'Orléans obtint cependant cette faveur, comme nous en avons la preuve par cette lettre à sa belle-sœur, datée de Dunkerque le 25 juillet :

« Je ne suis point surprise, ma chère cognate, que vous n'ayez pas eu envie d'écrire dans la juste inquiétude où vous étiez du duc ; mais Dieu merci, toutes les nouvelles que nous en avons par les ministres du roi sont bonnes. Pour de lui, nous n'en entendons pas parler. Vous sçauvez déjà la conquête de la Flandre ; Menin, Ypres et Furne n'ont coûté au roi que 1,000 hommes, et un peu plus de temps les trois que n'en a mis le roi de Sardaigne à prendre la citadelle de Modène. Quoique en Alsace nous ayons tué 3,000 hommes au prince Charles, son passage du Rhin ne laisse pas que d'inquiéter. Adieu, ma chère cognate, embrassez toute la fa-

(1) Publiée par MM. de Goncourt dans leurs *Maitresses de Louis XV.*

mille, et soyez sûre que je vous aime de tout mon cœur (1). »

La duchesse en était enfin venue à ses fins : sa position à la cour était ce qu'elle avait désiré, et elle avait trouvé moyen d'établir son crédit en se faisant l'amie de la maîtresse du roi ; à ce point, qu'après la fameuse maladie de Louis à Metz et sa rupture forcée avec madame de Châteauroux, quand le roi voulut rappeler cette dernière, il ne trouva pas de meilleur moyen de l'annoncer à la cour, qu'en invitant mesdames de Modène et de Boufflers, « ses deux confidentes (2), » à revenir. Quand la duchesse mourut, le chagrin de Charlotte d'Orléans fut immense, car elle craignit d'y voir la ruine de sa fortune : « Je suis accablée de douleur de la mort de madame de Châteauroux, écrit-elle le 19 décembre à sa belle-sœur ; elle étoit mon amie intime ; je l'ai vue pour ainsi dire mourir entre mes bras (3). » Elle avait su heureusement ménager un mariage avantageux pour sa fille, en la mariant au jeune duc de Penthièvre. La cérémonie eut lieu peu de jours après, le 25 décembre, et dès le mois d'octobre, lors des fiançailles, le roi en avait écrit en termes des plus flatteurs au duc de Modène (4).

Grâce à cette circonstance, Charlotte d'Orléans

❧ (1) *Arch. de Modène*. Nous continuons à rétablir l'orthographe, la copie modénaise étant trop exagérément fantaisiste.

(2) *Maurepas*, IV, 140.

(3) *Arch. de Modène*.

(4) Lettre du 23 octobre. (*Arch. des Aff. étr.*)

conserva à la cour la position dont elle avait craint un instant la perte. Le monde continua à lui faire bon accueil, et les ministres prêtaient souvent une oreille favorable à ses recommandations. L'espoir lui restait : elle voyait nos armées victorieuses et en bon état : « Tout le monde, mande-t-elle à sa belle-sœur, le 11 mai 1745, espère le plus heureux succès. Dieu veuille que nous puissions rire après avoir tant pleuré ! Mais dans la joie comme dans la tristesse, vous n'aurez jamais personne qui vous aime plus tendrement que moi. »

François d'Este avait à cette époque vigoureusement repris les hostilités. Au mois d'avril, il avait franchi le Panaro et était entré dans ses anciens États, où il reprit promptement Castel Nuovo et Monte-Alfonso : il rejoignit alors l'armée de l'Infant don Philippe. Les Autrichiens évacuèrent le Milanais, et Charles-Emmanuel, voyant presque tous ses États au pouvoir des Français, dut se renfermer dans la citadelle de Turin. Au mois de septembre, François d'Este avait encore pris Tortone, après vingt-cinq jours de tranchée ; le 21, il entra dans Pavie par une surprise hardie, et vint ensuite prendre ses quartiers d'hiver en Provence, à la suite de difficultés avec le marquis de Las Minas, nouveau général du corps espagnol, qui avait l'ordre formel de ne lui obéir qu'en apparence, et était pourvu secrètement d'une patente de commandant en chef.

Pendant ce temps, Charlotte d'Orléans était par-

venue à mener à bien une négociation d'une grande importance pour l'avenir de sa maison. Il s'agissait d'obtenir que le roi d'Espagne signât un traité anti-daté, constatant qu'au moment où François d'Este s'était engagé avec lui, les intérêts de Philippe V étaient à peu près confondus avec ceux de l'Empereur, afin qu'au cas de conclusion de paix, il ne pût pas être traité comme ayant abandonné la cause impériale, et comme tel dépouillé de ses États. Elle obtint une intervention active de d'Argenson (1), qui fit approuver ces prétentions par le roi, et elle fit signer par ce moyen cette ratification ardemment désirée (2). En même temps, le maréchal de Maillebois, qui commandait en Italie, recevait l'ordre de s'occuper « le plus gracieusement » possible des affaires du duc (3), et une dépêche pressante l'invita à « être son consolateur à et tenter de lui remettre la tête (4) », quand l'incident du marquis de Las Minas se produisit.

Cette sourde hostilité se manifesta bientôt au grand jour. De Venise, où François d'Este était venu passer l'hiver, il informe Maillebois que le roi d'Espagne refuse de continuer à payer ses troupes (5), et ce prince, passant tout d'un coup aux moyens les plus violents, sans motifs apparents, fit

(1) Lettre du 30 avril. (*Aff. étr.*)

(2) Du 25 octobre. *Ibid.*

(3) Du 9 novembre. *Ibid.*

(4) Lettre à Maillebois, du 24 décembre. *Ibid.*

(5) Du 5 février 1746. *Ibid.*

saisir les revenus de toutes les parties des États de Modène occupées par ses soldats (1). Comme quelques bruits de paix circulèrent au printemps, le duc s'empressa de reparler de son désir d'avoir le duché de Guastalla, en insinuant que l'empereur le lui avait offert comme prix de son alliance. Mais la guerre reprit avec violence, et cette fois d'une manière malheureuse pour nous : les forces alliées furent battues, malgré d'héroïques efforts, par des troupes très-supérieures en nombre, à Plaisance (16 juin) ; et nous en fûmes aussitôt réduits à n'avoir plus qu'à défendre le comté de Nice, par la défection des Génois, saisis d'une véritable panique, qui leur fit ouvrir leurs portes sans coup férir. Il fallut même abandonner Nice et se retirer en Provence (décembre). François d'Este eut un moment d'hésitation en présence de l'élection du nouvel empereur ; mais il repoussa des suggestions tentantes qui lui faisaient entrevoir l'investiture de ses États au prix de sa défection (2) ; et il se déclara prêt à suivre l'armée « partout où elle iroit (3) ».

(1) Du 17 mars. (*Aff. étr.*)

(2) Lettre de d'Argenson du 14 août. *Ibid.*

(3) Du 4 septembre. *Ibid.*

CHAPITRE VIII.

Échecs militaires du duc. — Bonne attitude de sa femme. — Embarras financiers. — Pertes au jeu. — Tentative pour marier le dauphin à une de ses filles. — Apparence de faveur à la cour. — Le duc, dégoûté de ses vains efforts auprès du roi, se jette dans les bras de l'Autriche. — Faute grave du gouvernement qui détruisit l'influence des Bourbons en Italie. — Lettres de la duchesse à sa belle-sœur. — Position faite au duc restauré à Parme. — Son faux fils à la Martinique. — Nouvelle disgrâce de la duchesse à Versailles. — Son départ. — Sa retraite en Italie. — Sa mort.

La princesse souffrait cruellement de ces revers survenus si soudainement, à l'heure où elle croyait à un changement de fortune. « Nous sommes dans une situation si fâcheuse, écrit-elle à sa belle-sœur, le 5 septembre 1746, que ceci n'est que pour vous dire que je n'en suis pas morte de chagrin. Les intentions de cette cour ne peuvent être meilleures, et elle paroît aussi surprise que fâchée de ce qui vient de se passer, et résolue de son côté, si l'Espagne veut s'y prêter (1). »

A cette époque, nous devons constater l'heureux

(1) *Arch. de Modène.*

changement accompli dans le caractère de Charlotte d'Orléans : elle se conduisait avec beaucoup de réserve et d'habileté et elle avait compris que son intérêt lui commandait de s'occuper sérieusement des affaires de sa maison. Elle en avait donné la preuve en préparant, comme nous l'avons vu, le mariage de sa fille avec le duc de Chartres, et elle eut le tact de ne montrer ni dépit ni froissement : elle parvint très-promptement après cet échec à l'unir au duc de Penthièvre, ce qui lui assurait désormais à la cour une situation bien assise. Elle vécut sans rigorisme et sans aucune exagération, assez modestement, par suite de l'exiguïté de ses revenus, ce qu'elle supportait avec patience et dignité. Sa liaison avec madame de Châteauroux n'avait pas peu contribué à la mieux placer dans les bonnes grâces du roi, et elle était également bien avec la reine : le duc de Luynes nous apprend qu'elle « la voyoit constamment », et qu'elle soupaît souvent dans les petits cabinets (1). Elle avait revu le duc de Richelieu et entretenait avec lui de bonnes relations ; c'est par lui qu'elle avait connu la duchesse de Châteauroux, et la mort de la favorite n'amena, contrairement à ce que dit d'Argenson (2), aucun refroidissement dans ses rapports avec Louis XV. A cet égard, le témoignage de Luynes est formel, et il la cite à chaque page de son journal, comme l'une des personnes assidues et

(1) Luynes, juin-octobre 1743.

(2) *Mémoires*, V, 4.

choyées à la cour. Nous la voyons en même temps montrer un constant intérêt pour ses enfants dans sa correspondance toujours aussi suivie avec la princesse Bénédicte; elle intervient également auprès d'elle pour obtenir, à force de sages conseils, qu'elle renonçât à des projets de procès contre son frère, au sujet de revenus qui ne pouvaient plus être payés, ce qui créait à la petite cour de Bologne les plus grands embarras (1). Mais ces difficultés n'étaient pas moins cruelles pour elle : « Je suis dans un grand pays, écrit-elle à sa belle-sœur, où l'on seroit obligé à faire de la dépense, et bien loin que l'on m'en promette assez et encore mal payée de ce que l'on me promet, et toujours menacée de ne le plus être; cependant je prends patience, étant le seul parti qui reste à la famille (2). » Ces paroles amères indiquent un ralentissement dans les bons rapports de la princesse avec la cour de Versailles. La question d'argent, qui joua durant toute sa vie un rôle si fâcheux et si persistant, était encore la cause de cette nouvelle disgrâce. « La duchesse de Modène vit ici comme la plus simple particulière : elle est mal en cour; elle est mal avec la nouvelle favorite : elle n'ose rien demander au roi. J'ai senti que je déplaisois, en représentant trop souvent ses besoins; elle demanda par mes conseils une pension comme princesse du sang,

(1) 24 septembre 1746. (*Arch. de Modène.*)

(2) *Ibid.*

elle lui fut refusée (1). » Elle aggrava encore sa position en recherchant alors dans le jeu, auquel elle avait sagement renoncé, les ressources qui lui manquaient, et, au mois de janvier 1746, elle dut, après des pertes considérables éprouvées au lansquenet, cesser de jouer (2). Elle logeait à cette époque à Versailles. Ayant été changée d'appartement au printemps, elle s'en montra fort mécontente, obtint une audience du roi (26 mars), et quelques jours après cependant elle fut installée dans le logement du duc d'Orléans qu'il venait de quitter, dans l'aile neuve du palais (3). La cause de sa disgrâce me semble indiquée par d'Argenson, qui nous dit que dans cette même année 1746, elle fit des propositions « qui furent fort mal reçues », pour marier une de ses filles au dauphin (4). « Si ces princesses se fussent trouvées à Paris, si elles avoient été connues par leur figure et par leur caractère, dont on dit beaucoup de bien, peut-être en eût-il été question, dans les embarras où l'on s'est trouvé sur le choix, dans la juste impatience où l'on étoit de remarier l'héritier unique de la couronne; mais il n'étoit plus temps de les faire venir de Venise depuis la mort de madame la dauphine; c'eût été afficher une prétention qui devoit plutôt manquer

(1) *Mémoires d'Argenson*, V, 4.

(2) Luynes.

(3) *Ibid.*

(4) *Mém.*, V, 2. Les détails malheureusement se trouvent dans la partie de ces mémoires qui manque.

que réussir. Il en fut cependant question entre M. et M^{me} de Modène; j'en vis les lettres; je ne pus la désespérer ni la flatter sur ces idées : on sema le bruit de ce mariage par malice pure et pour en décrier à la cour jusqu'à la pensée. J'ai peu vu de princesses, ajoute d'Argenson, qui montre ainsi clairement l'attachement qu'il portait à Charlotte d'Orléans, aussi malheureuse et plus patiente que madame de Modène, et sa vertu n'étoit pas encore appuyée des secours de la religion quand je la voyois. » On comprend dès lors l'amertume avec laquelle la princesse assista à l'arrivée de la nouvelle dauphine : « Je suis dans l'agitation, dit-elle à sa belle-sœur, en pensant à l'horrible fatigue du jour de sa rencontre et de son mariage : vous ne me reconnoîtriez plus ; je déteste présentement les fêtes et le grand monde, et ma paresse est au moins triplée de ce que vous l'avez vue. Je crains que le chagrin des mauvais succès en Italie n'y contribue pas peu. » Et elle ajoute : « Je vous ai fait trop enrager sur un certain départ, pour ne vous pas mander que j'espère en être peu éloignée, car, depuis huit mois, j'ai beaucoup de dérangements (1). » C'étoit certes un bien nouveau langage dans la bouche de Charlotte d'Orléans, que lui entendre parler de quitter volontiers Paris. Elle resta cependant encore, et Luynes mentionne sa présence à toutes les fêtes de la cour durant l'année 1747, aux comédies, aux bal-

(1) De Paris, 6 février 1747. (*Arch. de Mod.*)

lets, dans les petits cabinets : elle assiste le 15 mars aux *Fêtes de l'Hymen et de l'Amour*, où les invités étaient si nombreux, qu'elle s'était « assise presque sur les genoux de la reine (1) ». Elle suivit la cour à Fontainebleau à l'automne, et au mois de décembre elle rejoignit à Rambouillet son gendre et sa fille, pour l'anniversaire de la mort du comte de Toulouse. L'hiver suivant, nous la voyons sans cesse avec la reine à la comédie, au sermon, souvent dans son carrosse. Dans le courant de 1747, le roi accorda la riche abbaye d'Anchin à Benoist-Philippe, second fils de M. de Modène (2); mais il n'accueillit pas les propositions du duc de conclure avec lui une alliance perpétuelle, avec concession d'un subside et promesse de lui donner le Guastalla et le Mantouan jusqu'au Pô (3).

« Les conférences pour la paix vont s'ouvrir à Aix-la-Chapelle, écrit madame de Modène à sa belle-sœur, le 8 octobre; il n'y a pas jusqu'à cette heure grande apparence qu'elle réussisse prompte-

(1) Luynes. Il raconte que, le 5 novembre 1746, en revenant à Fontainebleau la nuit dans un carrosse noir, un essieu se cassa entre Chailly et Fontainebleau, et la voiture versa rudement. La duchesse fut blessée à la tête et assez fortement au bras. Mademoiselle de Sens passa à côté sans s'arrêter, prétendant après n'avoir rien vu; et cependant M^{me} de Modène affirma lui avoir dépêché un de ses gens pour lui demander secours : « Elle dit fort sagement que c'étoit apparemment la faute de celui qu'elle avoit envoyé. » M^{mes} de Bonzols et de Fitz-James passèrent peu après et recueillirent la pauvre princesse.

(2) Le 4 juin.

(3) Lettre du 25 juillet. (*Aff. étrang.*)

ment (1).» La princesse laissait ainsi voir le peu d'espérance qu'elle concevait à ce moment, décisif cependant pour l'avenir de sa couronne.

Sa position était cruellement aggravée par la conduite du nouveau roi d'Espagne envers son mari. Nous avons vu comment, en 1746, ce dernier dut se retirer en Provence, en quittant un commandement qu'il n'exerçait plus que nominalelement. La cour de Madrid en profita pour retrancher au duc une partie notable de ses appointements : elle refusa également de continuer à payer la solde et l'entretien des deux régiments formant la brigade modénaise, lesquels, après avoir été marchandés par Louis XV, furent enfin achetés par le roi de Naples. François d'Este observa néanmoins la conduite la plus louable : il demeura fidèle à ceux qui se conduisaient aussi froidement envers lui ; il cachait son désespoir, dit d'Argenson, et ne donnait que de bons conseils et d'utiles renseignements ; il en fut cependant réduit à vendre au roi de Pologne sa magnifique galerie de tableaux, pour se procurer des ressources indispensables, quand l'impératrice l'eut dépouillé de ses derniers biens, en saisissant un riche domaine qu'il possédait dans les États ro-

(1) Cette lettre est remplie d'affectueux détails pour ses filles : il avait été question de les enlever à leurs tantes Bénédicte et Amélie, et M^{me} de Modène se félicite de ce que son mari a suivi ses conseils. « Je vous remercie l'une et l'autre des détails que vous me donnez et de toute l'amitié que vous me marquez et à mes filles, et je vous assure que la très tendre que j'ai pour vous ainsi que pour mes filles, que je vous prie d'en assurer, durera autant que ma vie. »

maines : « La violence a fait le droit, et le pape n'a pu empêcher que la cour impériale n'ait prétexté son souverain domaine en Italie pour saisir ces terres et s'en approprier désormais la jouissance (1). »

Les souverains fugitifs et dépouillés ne purent se taire à ce dernier coup : « ils manquoient alors précisément du nécessaire (2), » et quand ils formulèrent leurs plaintes à Versailles, on les traitait d'alliés de l'Espagne, et à l'Escurial d'alliés de la France (3). La duchesse essaya de négocier, en proposant un moyen de l'indemniser, sans que cela fût onéreux à aucune de ces deux puissances : il se serait agi de lui attribuer le revenu des terres appartenant aux Flamands demeurés au service de l'Empire (4). Cette demande n'avait rien que de très-acceptable, à une époque où il était d'usage d'accorder de semblables représailles à ceux qui subissaient chez l'ennemi la confiscation de leurs patrimoines à cause de leur attachement au service du roi. D'Argenson nous apprend qu'il « rapporta et sollicita cette demande qu'on lui parut d'abord disposé à accueillir, sinon à titre de souverain, du moins à titre de généralissime, » et qui lui paraissait

(1) D'Argenson.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.* « M. et M^{me} de Modène manquoient précisément du nécessaire : on s'en est excusé en France en disant qu'ils ne sont que les alliés de l'Espagne, et en Espagne qu'ils sont plus François qu'Espagnols : ils n'ont été produits sur la scène que par Fleury, mais ils ont tergiversé sur leur alliance. »

(4) Dépêche du 15 novembre 1746. (*Arch. des Aff. étr.*)

parfaitement justifiée; mais elle échoua par l'influence occulte de gens intéressés à l'arrêter; d'Argenson nous le déclare clairement : « On s'est piqué de certains ménagements déplacés, suivant lesquels on n'a point encore procédé à ces saisies de notre côté; enfin on a publié quelques lettres avocatoires qui n'ont pas encore eu leur effet; j'y ai senti de la résistance et une main invisible qui arrêtoit l'opération, ainsi que bien d'autres également justes. Le département de la guerre administrant les provinces de la Flandre conquise, les fermiers royaux s'accoutument de tout et rendent peu au trésor royal. »

La paix d'Aix-la-Chapelle survint heureusement pour trancher une situation intolérable, pénible pour le duc de Modène, et peu honorable pour la France, il faut le reconnaître. Il obtint la restitution de ses États, mais sans aucune indemnité à l'égard de tous les dommages que son pays avait soufferts, et nous eûmes bientôt à nous en repentir (1). Au lieu d'avoir ménagé un prince qui avait témoigné une constance rare en ce temps, plus rare en Italie que partout ailleurs, on le laissa dans un abandon aussi peu digne que maladroit : on ne sut même, ni à Madrid, ni à Versailles, se prévaloir d'une restauration aussi juste; on ne négligea rien en un mot pour dégoûter François d'Este de notre alliance qui ne

(1) « Le soulèvement de Gènes semble avoir été son salut : on n'aura rien à donner à la paix générale pour racheter Gènes, il ne restera que Modène à rétablir sous la domination de son souverain. » (D'Argenson, V. 2.)

lui avait procuré que des ennuis, des tracas et des humiliations, à lui avide avant tout de ménagements et de considération.

Le 7 mai, le cabinet de Versailles communiqua au plénipotentiaire du duc de Modène les articles du préliminaire le concernant dans le traité, avec le conseil « d'y accéder d'urgence sans aucune observation » (1). Le duc vint alors à Paris, comme nous l'apprend sa femme, dans cette lettre à la princesse Bénédicte, qui résume très-raisonnablement ses impressions :

« A Paris, ce 19 may 1748.

« Je profite de tous les momens que je me trouve, ma chère cognate, pour vous donner de mes nouvelles ; je ne m'ê suis pas pressée de vous mander la paix, parce que jusqu'à cette heure elle n'est pas come nous la désirions : on fait espérer de réparer nos pertes ; je le souhaite plus que je ne l'espère. Monsieur, qui estoit venu pour quinze jours ici, y fera, je crois, un long séjour, quoiqu'il trouve Paris fort triste, en comparaison de ce qu'il l'avoit laissé, et ne laisse pas de s'y plaire ; pour moy, je suis très-affligée du grand prier qui est à l'extrémité, et comme c'est de la poitrine, il n'y a pas d'espérance ; heureusement pour lui, il y a un an qu'il est dans la haute dévotion ; tous les François, les Anglois et

(1) *Aff. étrang.*

les Hollandois sont charmés de la paix ; il n'en est pas ainsi des princes italiens, ni, je crois, de la reine de Hongrie, mais il faut se remettre à la volonté de Dieu, et oublier toutes vues d'ambition ; mille tendres complimens à madame Amélie, et soyez bien persuadée, ma chère cognate, que tant que je vivrai, je vous aimerai de tout mon cœur (1). »

Le prince arriva le 20 : « Il a été très-bien reçu du roi, écrit encore la duchesse à sa belle-sœur ; le siège de Maestricht donne de très-grandes espérances pour la paix : quelques impatiences que j'aye de la voir faite, je voudrois que nous eussions pied en Italie, afin qu'elle fût plus avantageuse pour le roi, et par conséquent pour nous (2). » François d'Este demeura à Paris, comme sa femme le prévoyait : nous le voyons remercier, au mois d'octobre, Maurepas, en reconnaissant que l'article le concernant dans le traité « étoit à peu près tel que je le pouvois attendre dans la sorte d'arrangement qu'on a donné aux affaires générales (3) ». On y réservait en effet la réclamation relative au Guastalla, en mentionnant « qu'il seroit rendu justice » à ce sujet au due.

Vers la fin de l'année, Charlotte d'Orléans forma pour ses filles des projets de mariage, sur lesquels

(1) *Arch. de Modène.*

(2) Du 22 mai. *Ibid.*

(3) Du 3 octobre. (*Aff. étr.*)

nous n'avons pu recueillir aucun renseignement précis. Elle demanda leurs portraits à sa belle-sœur, en lui recommandant « de ne pas leur laisser imaginer de motifs dans ce désir (1) », ce qui ne l'empêcha pas de lui dire quelques jours après qu'elle désirerait « qu'ils fussent un peu flattés (2) ».

Le prince, cependant, peu satisfait au fond de se voir si mal récompensé de huit années de services dévoués et d'épreuves sans nombre, cherchait à se ménager d'autres appuis. Il commença par se rendre à la fin de 1748 à Londres, où il fut reçu avec grande distinction par le roi, qui se faisait honneur d'appartenir à la maison d'Este (3). Georges III l'admit dans son intimité la plus particulière, et témoigna un grand goût pour lui. La mort de la duchesse d'Orléans rappela son gendre à Paris, au mois de janvier 1749, mais il y conserva cette fois l'incognito comme comte de Saint-Félix. Il eut cependant à débattre vivement pour ses intérêts, à cause de la lenteur de l'Autriche à restituer tous les États de Modène, et à consentir à y substituer pour certaines parties des équivalents (4). Le comte de Broglie nous apprend que le duc se montra très-entiché alors de sa

(1) Du 4 novembre. (*Arch. de Mod.*) Cette lettre nous prouve qu'alors les rapports de M^{me} de Modène avec sa mère étaient redevenus très-bons. « Ma mère est assez incommodée, mais sans danger, Dieu merci, au moins pour le moment présent. »

(2) Du 2 décembre. *Ibid.*

(3) Les maisons d'Este et de Brunswick ont une origine commune.

(4) Février 1743. (*Aff. étr.*)

réception à la cour de Windsor : « Il témoigna un désir très-vif d'éprouver à la cour des agréments du même genre. Soit ignorance, soit négligence ou légèreté, le ministère d'alors ne vit ou ne voulut pas voir à quoi cela pourroit être bon, et le duc partit mécontent (1). » Il passa tout le temps de son séjour à Marly, ressentant vivement l'abandon dans lequel on le laissait, quand il eût été si facile avec quelques prévenances de s'attacher un prince qui montrait assez clairement des dispositions à demeurer dévoué à la France. Le 22 mai, il demanda la permission d'aller passer une quinzaine de jours en Angleterre, annonçant son intention formelle de revenir à Paris (2). Mais il changea d'opinion à Londres, où l'on ne négligea rien pour le détacher de notre alliance, et, au lieu de regagner l'Italie par la France, il écrivit simplement que, pour abrégé son voyage, il se rendait directement à Venise par Francfort. « Quant à la duchesse, ajoutait-il, elle pourra passer encore quelques mois à Paris, en attendant les arrangements nécessités chez moi par les circonstances, et ensuite elle viendra immédiatement me joindre comme il est convenu avec moi et comme il est parlé, par la permission que le roi a accordée de venir en France pendant la guerre (3). » Le roi acquiesça purement et simplement à ces ar-

(1) *Correspondance secrète de Louis XV*, par M. Boutaric. II.

(2) Luynes.

(3) Lettre du 20 juin. (*Aff. étr.*)

rangements (26 juin) (1). Au mois d'octobre, Louis XV se souvint cependant de la position pécuniaire assez embarrassée de François d'Este, et il fit assurer le paiement de ce qui lui était dû à Vienne (2) : la duchesse s'empressa de le lui annoncer, et son mari aussitôt, de Sassuolo, où il venait de rentrer, écrivit au roi pour le remercier avec une effusion véritablement exagérée : « Je n'ai pas de termes valables pour prouver à V. M. l'étendue de ma reconnaissance (3). »

La situation de Modène aurait dû attirer l'attention de l'Espagne aussi bien que celle de la France. Le fils de François d'Este avait épousé, comme nous l'avons vu, Marie-Thérèse Cibo Malaspina, héritière des souverainetés de Massa et de Carrara, et l'ensemble de ces petits États présentait une importance qui n'aurait pas dû échapper aux politiques de Versailles et d'Aranjuez. Le duc de Modène, par la lenteur qu'il avait mise à rentrer dans ses États qui lui étaient officiellement restitués depuis le milieu de l'année 1748, par ses voyages en Angleterre et sur le continent, ne dissimulait pas son désir de s'assurer une alliance qui lui permit d'envisager l'avenir avec plus de sécurité. Après un séjour à Cologne, d'autres à Francfort et à Vienne, il arriva le 31 août à Venise, où il retrouva ses enfants.

(1) *Ibid.*

(2) Du 11 octobre. *Ibid.*

(3) Du 2 novembre. *Ibid.*

Le 28 septembre 1745, enfin, il fit sa rentrée dans ses États, après sept années d'absence. Quelques hommes politiques essayèrent alors de faire comprendre au cabinet de Versailles l'intérêt qu'il y aurait pour lui à s'attacher solidement la maison d'Este. Le comte de Broglie nous fournit à ce sujet des détails assez complets pour prouver qu'il était un de ces esprits clairvoyants, sinon le promoteur même du projet. Il s'agissait de profiter des circonstances qu'il n'hésitait point à qualifier de « providentielles ». Le prince héréditaire de Modène eut, en 1750, une fille ; en 1751, un fils naquit à l'héritier du duché de Parme et de Plaisance : on proposait donc de fiancer ces deux enfants, « pour lesquels tout sembloit annoncer que le ciel même les avoit formés l'un pour l'autre. » La réunion de ces divers petits États eût effectivement composé un ensemble homogène d'une réelle importance, en établissant la maison de Bourbon sur un pied relativement respectable en Italie, et, une nouvelle guerre échéant, en offrant aux gouvernements de France et d'Espagne un point d'appui sérieux. Ni l'un ni l'autre ne se soucièrent de le comprendre. L'Espagne était alors dirigée par une reine qui, Portugaise par son père, Autrichienne par sa mère et Anglaise d'inclination, détourna l'attention d'un plan qui aurait servi évidemment à grandir l'influence de la maison de Bourbon qu'elle haïssait. « Le ministère de France, d'un autre côté, remarque Broglie, parut là-dessus tout de glace. » En

Autriche, au contraire, on avait compris l'avantage que les alliés de la veille repoussaient si maladroitement. Bien renseigné, encore mieux servi par les hommes auxquels le gouvernement de la Lombardie était confié, l'Empereur fut tenu au courant des négociations, des dégoûts et des froissements de François d'Este. Le comte Christiani de Ravaran, chancelier de Milan, saisit une occasion futile de se rendre à Modène pour y discuter quelques intérêts très-secondaires, mais en réalité pour flatter le duc dès les débuts de sa restauration, par une démarche d'éclat. L'habile chancelier sut traîner en longueur les pourparlers, de manière à pouvoir revenir plusieurs fois à Modène. Au bout de peu de temps, il connut le caractère du duc jusque dans ses derniers replis : il découvrit que sa prétention était de figurer au nombre des puissances belligérantes, d'avoir des troupes relativement considérables sur pied, de fortifier ses villes, et en un mot de se rendre assez important pour qu'on fût obligé de compter avec lui. Ces prétentions l'entraînaient à des dépenses absolument disproportionnées avec ses ressources, et le forcèrent nécessairement à augmenter d'une façon arbitraire les impôts perçus sur une population restreinte et d'ailleurs épuisée par une longue occupation ennemie. Ces exigences amenèrent même promptement une révolte à laquelle s'associa la milice modénaise, et qui ne fut réprimée que par l'énergique vigueur d'un régiment de troupes étrangères. Le duc recourut alors à de sé-

vères exemples, ce qui acheva de lui aliéner une partie de ses sujets (1).

François d'Este restauré, mais inquiet sur son avenir, n'eut plus qu'une pensée : trouver une puissance voisine et assez forte pour le soutenir ; c'est ce qui amena la conclusion, le 11 mai 1753, d'un premier traité avec l'Autriche (2), en cas d'une nouvelle insurrection. Son ministre, aussi impopulaire que son maître, partageait ses désirs et ses craintes, et déjà il avait été adroitement pressenti par le comte Christiani. Le duc de Modène fut donc amené sans peine à n'attendre son salut que de l'Autriche. Sûr de ce côté, le chancelier de Milan partit pour Vienne, exposa la situation à sa cour, développa son plan, fut approuvé, loué, comblé de témoignages flatteurs, et repartit pour la Lombardie avec carte blanche. Il accourut à Modène et ouvrit cette fois carrément la campagne. Il demandait la main de la princesse Béatrix, héritière des duchés, pour l'archiduc Léopold, en offrant à François d'Este, avec le titre d'archiduc, le commandement d'un régiment à son nom, un traitement considérable, et l'exercice du gouvernement général de la Lombardie (3) jusqu'à la majorité de son gendre, auquel cette dignité était dévolue. Le duc, fort ennuyé de sa résidence à Parme, nous dit le comte

(1) Broglie.

(2) *Arch. des Aff. étr.*

(3) L'archiduc Léopold étant devenu grand-duc de Toscane, l'archiduc Ferdinand avait pris sa place.

de Broglie, peu flatté de n'avoir à commander que cinq ou six mille hommes, tant troupes régulières que milices, saisit avidement l'occasion d'aller briller à Milan sur un plus grand théâtre, et d'y jouer le rôle d'un gouverneur général, car l'autorité appartient toujours en fait à l'habile chancelier (septembre 1755) (1).

François d'Este fit cependant une dernière tentative auprès de la France. Son ministre, le comte Manzoni, fut chargé de déclarer par une note officielle au cabinet de Versailles, « que S. A. étoit absolument libre de tout engagement, et qu'elle ne s'est encore voulu prêter à aucune des insinuations qui lui ont été faites. » Il offroit de conclure un traité pour l'exécution scrupuleuse de la paix d'Aix-la-Chapelle, et réclamait un subside capable de lui permettre d'entretenir son armée, qui comprenait alors cinq régiments d'infanterie, trois compagnies d'artillerie, un régiment étranger, deux escadrons de gardes, un régiment de dragons; elle étoit forte de 4,830 hommes, avec 150 canons, et une galiote armée sur le Pô (2).

Il ne paraît même pas qu'on ait répondu à ces ouvertures : le prince s'engagea donc avec l'Autriche et d'un trait de plume l'influence allemande remplaça dans la péninsule l'influence qu'aurait pu y exercer si facilement la maison de Bourbon. Nous

(1) *Arch. des Aff. étr.*

(2) Septembre 1755. *Ibid.*

en avons vu de nos jours les déplorables conséquences, et nous savons qu'elles pèseront sur la politique européenne jusqu'au jour où la justice aura cessé d'être foulée aux pieds par la force au-delà des Alpes. C'était un grave échec pour notre politique, et le comte de Broglie l'a nettement précisé dans ce court résumé : « La France peut et doit regarder cette position comme son propre ouvrage. Elle l'avoit commencée par sa négligence et son indifférence sur un sujet aussi intéressant. Elle y a mis la dernière main par ses négociations avec la cour de Vienne, nommément par l'article XX du traité du 30 décembre 1758, et par sa complaisance à tenir plus encore qu'elle n'avoit promis, » c'est-à-dire en faisant ou laissant étendre l'investiture éventuelle des duchés aux héritiers collatéraux de l'archiduc (1).

Mais il est temps de revenir à la duchesse de Modène, qui résista autant qu'elle put aux ordres réitérés de son mari de venir le rejoindre quand il fut rentré à Modène (2). Et cependant sa position

(1) Villefond, résident de France à Parme, écrivait cependant encore le 7 février 1756 : « M. le duc de Modène, malgré ses engagements avec les cours de Vienne et de Londres, n'en a pas moins le cœur français, et l'on peut se promettre de le ramener à notre alliance. (*Aff. étrang.*) »

(2) Voici ce qu'elle écrivait à sa belle-sœur au sujet de sa rentrée à Modène : les expressions y sont assez claires pour faire apprécier à quel point les relations étaient tendues entre les deux époux : « Enfin vous voilà à Modène, je m'en réjouis, ma chère cognate : on dit cependant que Venise vous a coûté des larmes pour le moins autant qu'à la princesse Elisabeth son couvent : je vous avoue que j'ay du regret que l'on l'en ait retirée : elle est d'un âge trop disproportionné des autres pour pouvoir vi-

à Paris n'était point des plus agréables ; mais il y avait longtemps qu'elle avait fait bon marché des avanies et des duretés, pourvu qu'elle pût rester en France.

Un singulier incident se place ici dans sa vie : au mois d'août 1748, le bruit se répandit à la cour que son fils venait de débarquer à la Martinique pour en prendre possession au nom de son père, auquel le roi céda cette île comme dédommagement. Un jeune homme en effet, et Louis XV tout le premier le raconta lui-même à Versailles (1), était arrivé à la Martinique, et s'étant aperçu que plusieurs officiers de la garnison avaient paru frappés de sa ressemblance avec la duchesse de Modène, il ne lui fallut qu'un instant pour combiner tout un plan d'aventures : il raconta que les nécessités imposées par les traités ayant contraint son père à abandonner ses États pour augmenter ceux accordés à l'infant don Philippe, il avait été convenu que la Martinique lui serait donnée en échange à titre de souveraineté, et que c'était en vertu de cet arrangement qu'il venait prendre possession de l'île au nom du duc. L'agrément de ses manières, sa politesse,

vre avec elles et l'on prétend qu'elle estoit élevée à merveille : malgré voire adversion pour le couvent, sy vous trouviez quelques bons momens pour le faire sentir au duc, vous rendriez un grand service à la petite fille et par conséquent à moy : je ne luy en écris point parce que les lettres arrivent quand elles peuvent et quelquefois mal à propos : adieu, ma chère cognate, je vous embrasse et aime de tout mon cœur. » (1^{er} septembre.)
(*Arch. de Modène.*)

(1) Luynes, IX, 80 et 121.

sa distinction, donnèrent pleine créance à cette déclaration, et amenèrent autour du jeune aventurier beaucoup d'amis ; dans l'île, on désira bientôt que cette nouvelle fût vraie, et l'on s'y réjouissait de former un État indépendant. Le chevalier de Caylus, gouverneur de la Martinique, ne savait quelle contenance observer, n'ayant trouvé dans l'attitude et la parole du prétendu prince aucun embarras, aucune contradiction. Il racontait qu'il était assez froidement avec sa mère, mais qu'il espérait que sa bonne conduite dans son voyage dissiperait ce nuage. Enfin il lui écrivit une lettre, dont il chargea gravement un officier en partance pour la France. « Cet officier, dit Luynes en arrivant, étoit pleinement convaincu de la vérité du prétendu prince, et croyoit qu'on se moquoit de lui, quand on lui disoit que ce prince étoit un imposteur. Il faut que cette affaire ait fait beaucoup de chemin, car le roi a dit que cette illusion étoit plus sérieuse qu'on ne l'avoit cru d'abord. » Aux Antilles, on n'avoit aucun doute : « Il y a dix-neuf jours, écrivait le 2 juillet le supérieur des Dominicains de Fort-Royal, que nous avons l'honneur d'avoir ici Monseigneur le prince de Modène et toute sa suite; nous avons cru ne devoir rien épargner pour le bien traiter. » Il étoit en effet installé dans le couvent ; il honora ainsi les Jésuites de sa présence, toujours sans rien se refuser, jusqu'au 10 août. L'opinion la plus accréditée à Versailles étoit que cet aventurier devoit être un agent des Anglais, chargé,

avant qu'il fût question de traité, de faire révolter la Martinique. Il y joua jusqu'au bout merveilleusement son rôle, se faisant chaque jour de nouveaux partisans, écrivant sans se troubler à la duchesse d'Orléans, à M. et à M^{me} de Modène, au duc de Penthièvre; il sut se faire prêter de l'argent de tous les côtés : le receveur même du duc de Penthièvre dans cette colonie lui avança, tant était parfaitement établie la confiance qu'il avait su inspirer, 30,000 livres de sa propre fortune; et le prétendu prince ayant demandé davantage, l'honnête receveur crut faire sa cour à son maître en entamant les fonds de celui-ci en faveur de son prétendu beau-frère; bien plus, ayant 5 à 600,000 livres à envoyer au duc de Penthièvre, qu'il n'avait pu lui adresser faute de moyen sûr, il eut l'ingénieuse pensée de les remettre à cet adroit aventurier, pensant ne pouvoir de longtemps trouver une occasion plus favorable (1). L'aventure ne pouvait cependant se prolonger, et le faux prince, après avoir fait ample provision de piastres, s'embarqua, en annonçant son prochain retour, cette fois avec son père et sa mère. Infatué de ses succès, la tête véritablement tournée, il imagina de venir débarquer en Espagne avec une suite de cent personnes et en conservant son titre. Il fut presque immédiatement arrêté à Séville, où il avait bravement exigé du

(1) Luynes.

gouverneur une garde d'honneur (1). Il parvint à s'échapper et à se sauver dans l'église des Dominicains, asile inviolable; on entoura alors l'édifice de sentinelles, et il fut obligé de se rendre (2). On sut alors enfin le mot de l'énigme: c'était un valet d'un des gardes du corps du roi qui avait quitté son maître, en lui volant une somme assez importante, et était venu à Poitiers, où il avait acheté une garde-robe de gentilhomme. Sa ressemblance avec la duchesse de Modène, qu'il avait entendu constater souvent, lui inspira le projet insensé qu'il réalisa. Il se rendit à Marseille, y fit faire un cachet et un sceau aux armes de Modène, et s'embarqua sur le premier navire en partance pour une de nos colonies; le hasard décida pour la Martinique. Il paraît qu'en y débarquant, il donna les deux derniers louis qui lui restaient à la première personne qui le servit (3). « Cette générosité, ajoute M. de Luynes, établit sa réputation, et tout le monde s'empressa à lui offrir de l'argent (4). »

(1) Lettre du duc de Béthune à M^{me} de Luynes, du 8 novembre 1744.

(2) Luynes ne donne aucun détail sur la fin de cet aventurier.

(3) Luynes indique que ces détails sont pris dans un rapport du lieutenant de police Berryer, remis par Maurepas au roi.

(4) C'est également à cette époque que se place un fait assez plaisant, recueilli par Collé dans ses mémoires: « A la grande comédie de cette année (1748) chez les Pères, Crébillon père dit que M^{me} de Modène qui y étoit, voyant de petits écoliers qui avoient dansé et qui rioient beaucoup, dit au P. de La Tour: — Les pauvres enfants me font peine, je vais leur envoyer des rafraîchissements. — Vous avez trop de bonté, Madame, nos pères sont là qui leur en donneront par derrière le théâtre, mais il oublia ces mots. »

Quand la duchesse d'Orléans mourut, elle ne voulut point paraître avoir complètement oublié sa fille ; elle lui légua quelques pierreries, un livre contenant les miniatures du roi Louis XIV et de sa famille et une pension viagère de 20,000 livres. Cette modeste libéralité servit peut-être de prétexte à Louis XV pour ne la faire hériter d'aucune des pensions dont jouissait sa mère, lesquelles échurent, pour la plus grande partie, à madame Infante, la fille du roi, tout nouvellement investie de la souveraineté de Parme. « Ah ! que madame de Modène, s'écrie d'Argenson, qui lui resta toujours fidèlement attaché, mériterait bien mieux des pensions de madame sa mère, pauvre comme elle est par son mariage, et appauvrie encore pour avoir livré son mari à notre parti (1) ! »

Au mois de septembre 1751, elle apprit la mort de son second fils, enlevé assez rapidement par la petite vérole (2). Son mari saisit ce prétexte pour faire renouveler ses instances au sujet du retour à Modène ; mais Charlotte d'Orléans voulait de moins en moins en entendre parler ; elle se prétendit malade : « C'est une défaite, » écrivait M. de Saint-Contest, en engageant le duc à envoyer un médecin pour constater l'état de sa femme (3).

(1) Tome V, p. 386.

(2) 23 septembre, 6 novembre 1751. (*Arch. des Aff. étr.*)

(3) Du 19 juillet 1752. *Ibid.* M. de Barberie de Saint-Contest était, depuis le 11 septembre 1751, secrétaire d'État des affaires étrangères : il mourut en fonctions le 24 juillet 1754.

Madame de Modène demeura cependant à Paris. Elle aimait mieux encore y rester, quoique peu respectée, et peu en état de faire figure, plutôt que de revenir à Modène, où son mari la mandait de plus en plus impérativement. Nous la voyons cependant ne pas se tenir inactive, et vouloir au contraire occuper sa place à la cour. Une petite révolution d'intérieur le prouva bientôt. Au mois de juillet 1753, le roi avait accordé aux chefs des branches de Rohan et de Soubise le rang de princes étrangers. A cette nouvelle, les princes du sang éclatèrent en récriminations, et madame de Modène s'empressa de se faire remarquer, en se mettant à la tête des mécontents. Elle partit pour Villers-Cotterets, « afin de mettre le feu sous le ventre, » dit d'Argenson, « à son frère ; elle entretient l'animosité de chacun des princes, » stimulant les uns comme le prince de Conti qui se mêlait à regret de ces querelles ; applaudissant aux plaintes des autres, se préoccupant médiocrement des plaisanteries de ceux qui expliquaient son extrême animation par le dépit qu'elle avait précédemment éprouvé à voir mademoiselle de Soubise épouser le prince de Condé de préférence à sa fille Marie-Fortunée, pour laquelle elle avait cherché à arranger ce mariage (1). L'affaire, comme on sait, traîna longtemps, et le roi maintint sa décision. Mais il vit avec beaucoup de mécontentement le bruit fait par sa cousine : il ne l'aimait

(1) Le mariage avait eu lieu le 3 mai précédent.

pas (1), la supportant seulement et ne laissant guère échapper l'occasion de le lui prouver. D'Argenson lui-même, très-dévoué à la princesse, regrettait cet éclat : « Elle est femme fort active, dit-il, et qui va à ses fins par des moyens assez forts ; à ce jeu-ci, elle se fera peut-être chasser de France et renvoyer à son mari. » La duchesse de Modène ne savait plus assez observer cette prudente modération qu'elle venait cependant de garder pendant longtemps avec succès. C'est ainsi qu'après avoir été durant de longues années intimement liée avec mademoiselle de la Roche-sur-Yon, elle se brouilla irrévocablement avec elle pour la cause la moins motivée : l'intendant de mademoiselle de la Roche-sur-Yon vola soixante-six actions d'une compagnie financière à la duchesse de Modène : la première de ces princesses offrit à la seconde de la rembourser ; mais elle choisit pour faire son offre le moment où ces actions de 2,500 livres étaient tombées à 200. La duchesse, toujours à court d'argent, se récria, et demanda à être désintéressée sur les biens du voleur. Mademoiselle de la Roche-sur-Yon se froissa de la façon peu adroite en effet dont ces plaintes furent formulées ; on se brouilla, et la pauvre duchesse ne revit jamais un sol de cette malheureuse créance (2).

(1) « Depuis la mort de M^{me} de Châteauroux, dit d'Argenson, dont elle étoit la grande amie, il m'a paru qu'elle déplaisoit fort au Roi : je ne sais pourquoi. » (viii, 87.)

(2) Luynes.

Nous avons dit que le roi n'aimait pas madame de Modène, et nous ajouterons qu'il le lui témoignait souvent. Un soir (1), elle fit entrer à la comédie ses deux pages dans sa loge, la reine étant dans la salle. Celle-ci le remarqua, mais ne se plaignit pas; elle en parla le lendemain au roi, lequel chargea le duc de Richelieu, l'intermédiaire était au moins singulièrement choisi, de signifier à la princesse qu'elle eût à ne pas recommencer. Elle supportait tout cela avec une parfaite aisance, et malgré sa médiocre fortune, elle cherchait à faire toujours bonne contenance à la cour, où d'ailleurs elle figurait constamment à son rang. Pendant l'hiver et le printemps de 1753, elle donna quelques soupers et eut plusieurs fois chez elle de grandes parties de cavagnols. Nous la voyons présider une table de ce jeu aux fêtes données à Saint-Cloud pour le roi de Pologne, au mois de septembre 1752. Le 30 avril 1754, elle perdit sa fille la duchesse de Penthièvre, morte en couches, et elle eut à cette occasion la visite du roi et de toute la famille royale, qu'elle reçut, suivant l'usage, couchée dans son lit (20 mars). L'année suivante, elle parvint enfin à marier sa troisième fille, qui comptait déjà plus de vingt et un ans, au comte de la Marche, depuis prince de Conti (25 novembre 1755). Mais déjà il semble qu'elle fût tombée dans une disgrâce complète.

(1) Luynes, (octobre 1745).

On sait à quel point la reine Marie Leckzinska était l'esclave de l'étiquette. Or il était d'usage que deux ou trois jours avant les départs pour Fontainebleau ou Compiègne, les dames invitées ou de l'intimité de la reine pussent venir à son jeu en robe de chambre, c'est-à-dire non décolletées. Au mois de juillet 1754, presque à la veille d'un de ces déplacements, bien que la duchesse de Modène fût résolue à rester à Versailles, elle voulut essayer de s'approprier le privilège, en alléguant sa santé, de paraître aux cavagnols dans ce costume. La reine répondit assez sèchement « que cela pourroit tirer à conséquence », et que puisque la santé de la princesse ne lui permettait pas de s'habiller, elle agirait plus sagement en restant chez elle (1). Il semble que cette aigre réponse ait été le signal de la disgrâce dont je parle. Depuis ce jour jusqu'au mois de mars 1757, c'est-à-dire pendant près de trois ans, Luynes, qui enregistrait les moindres actions de la princesse, ne prononce pas une seule fois son nom, et nous savons cependant qu'elle ne quitta point Paris (2). Il faut même croire que son logement de Versailles lui fut retiré, car le noble chroniqueur constate qu'on donna à la duchesse l'appartement du prince de Condé le 15 mars 1757,

(1) Luynes, 23 juillet 1751.

(2) D'Argenson écrit à la date de janvier 1756 : « La reine fait de mauvais tableaux, M^{me} de Modène en fait de grands à l'huile, toute la cour peint et enlumine, voilà l'occupation la plus à la mode aujourd'hui à la cour : M^{me} de Pompadour grave. » (ix, 187.)

et il mentionne sa présence au *Te Deum* chanté, en octobre suivant, pour célébrer la naissance du quatrième fils du dauphin (1).

Le duc de Modène, cependant, ne cessait de renouveler ses instances pour tâcher de décider sa femme à revenir auprès de lui. Le 2 octobre 1753, il en écrivit officiellement en ces termes à M. de Saint-Contest :

« Je suis fâché, monsieur, d'être obligé de prier V. E. de renouveler de respectueuses représentations au roi au sujet du séjour de madame la duchesse en France, ce qui devient désormais un établissement. Après toutes les demandes faites de ma part, il ne me reste qu'à attendre la décision de S. M. pour m'y soumettre, et pour fixer mon système sur un point aussi intéressant pour moi que je regarde celui-ci (2). »

Le roi approuvait hautement cette insistance, et désirait vivement se débarrasser de la présence de sa cousine. Il le fit savoir au duc en réponse à cette lettre, mais en ajoutant que, comme Charlotte d'Orléans mettait toujours en avant le mauvais état de sa santé, il conviendrait d'envoyer un médecin pour constater la valeur de ses plaintes, et dans tous les cas pour l'accompagner (3). Une lettre de la princesse à sa belle-sœur Bénédicte nous fournit

(1) Le comte d'Artois.

(2) *Arch. des Aff. étr.*

(3) Lettre de M. de Saint-Contest, 27 décembre 1753. *Ibid.*

de précieux renseignements sur sa situation avec son époux et ses enfants d'Italie ; on y verra qu'elles étaient plus froides que jamais, et que son fils même ne lui inspirait que des sentiments des moins tendres :

« A Versailles, ce 7 avril 1755.

« Je pense tout come vous, ma chère cognate, sur le goût que M. le duc prend pour le séjour de Milan dont je n'ay jamais douté ; mais j'avoue que je le voudrois plus occupé de ses enfans et de sa famille, même l'un ne seroit pas incompatible avec l'autre ; l'on prétend que ce séjour n'a point plu à mon fils, et qu'il a été fort aise d'en revenir ; il en use sy mal avec moy que j'aurois de la bonté de reste sy je m'intéressois à ce qui le regarde ; mais bon sang ne peut mentir ; il n'en est pas de même de vous, ma chère cognate, et je voudrois vous sçavoir, ainsi que madame Amélie, aussi heureuse que vous méritez de l'estre. Je vous embrasse l'une et l'autre et vous aime de tout mon cœur ; faites milles amitiés de ma part, je vous prie, à la princesse et à mes filles ; je viens d'être malade un mois entier, mais cela va mieux présentement ; on commence à espérer qu'il n'y aura point de guerre cette année : Dieu le veuille. Coment gouvernez-vous le prince de Darmstat (1) ? »

(1) *Arch. de Modène.*

Charlotte d'Orléans quitta enfin la France en 1759. Nous ne possédons malheureusement aucun détail ni sur les causes qui la décidèrent à repasser les Alpes, mais qui durent tenir à sa situation financière, ni sur les circonstances qui accompagnèrent son départ de Paris et son arrivée à Modène. Nous sommes également pauvres en renseignements sur cette dernière partie de l'existence de la princesse. Il paraît qu'un ennui profond s'empara d'elle ; elle demeura le moins possible à Modène, où son mari vivait presque conjugalement avec la marquise Simonetti, veuve d'un des plus grands seigneurs du Milanais, âgée comme lui de soixante ans. La princesse voyagea presque continuellement en Italie, changeant de résidence le plus souvent possible. Dans les derniers temps de sa vie, elle revint à la pratique des devoirs religieux : longtemps au moins indifférente, elle s'y adonna avec l'ardeur qu'elle apportait à tout ce qu'elle faisait. D'Argenson, dont le témoignage n'est pas suspect, nous le certifie. Après nous avoir dit, comme nous l'avons mentionné plus haut, que la princesse était d'une grande indifférence à cet égard, il ajoute : « J'ai appris depuis qu'elle s'est jetée dans la religion (1). »

Elle tomba malade à Modène, et mourut au bout de peu de jours, le 19 janvier 1761, à huit heures et demie du matin, ayant jusqu'au dernier moment exprimé son suprême regret de ne pas terminer sa

(1) Tome V, p. 5.

vie dans cette France qu'elle aimait tant, et où elle n'avait cependant jamais trouvé ni repos, ni considération, ni satisfaction d'aucune sorte.

L'année suivante, François d'Este déclara son mariage avec la marquise Simonetti, et il acheva son règne en se jetant de plus en plus dans les bras de l'Autriche, à laquelle ses descendants sont demeurés si fidèlement dévoués jusque dans ces derniers temps. Il mourut à Varèse, le 23 février 1780.

IV.

LA REINE D'ESPAGNE.

CHAPITRE PREMIER.

Enfance de la princesse. — Même éducation que pour sa sœur. — Projet de mariage avec le prince de Piémont. — Opposition de Madame. — Le mariage est conclu avec le prince des Asturies. — Départ de la princesse. — Son voyage. — Ambassade de Saint-Simon. — Il obtient le coucher public. — Portrait de la princesse. — Maladie. — Ajournement des fêtes. — La princesse n'en veut pas. — Saint-Simon décide le roi à les donner. — Caractère de la princesse. — Singulière audience de congé de Saint-Simon. — Le père de Laubrussel. — Arrivée de mademoiselle de Beaujolais. — Contrariété qu'en éprouve sa sœur. — Affection de son mari. — Réunion des deux époux. — Le roi veut abdiquer. — Impopularité de la princesse. — Le P. Daubenton. — État de la cour. — Mort du Régent.

« La quatrième de mes petites-filles est une bonne enfant, mais fort laide et désagréable. » Tel est le portrait que Madame traçait, le 31 mars 1718, de Louise-Élisabeth d'Orléans, mademoiselle de Montpensier, qui avait alors huit ans et trois mois. Elle avait été envoyée à l'abbaye de Saint-Paul, monastère bénédictin situé aux portes de Beauvais, et dirigé par Madeleine de Clermont d'Amboise de Renel, mais elle en fut ramenée à Paris dès le 4 novembre 1716, et le soir même, le Régent la conduisait à l'Opéra avec sa sœur Valois (1). On voit qu'il s'obstinait

(1) Dangeau.

dans le même plan d'éducation pour ses filles, seulement il s'y prenait plus tôt pour celle-ci, puisqu'à cinq ans il la retirait du couvent, où elle aurait pu au moins apprendre quelque chose, et il la menait au théâtre. Du reste, il semble que pour tout il y ait eu précipitation dans les événements de sa vie. Dès 1718, il fut question sinon de la marier, au moins de la fiancer, dans un intérêt exclusivement politique. Le traitant Berthelot de Plencœuf (1) avait dû prendre prudemment la route de l'étranger devant les menaces de la chambre de justice dont il ne se souciait pas d'affronter les recherches. Il passa à Turin, et par l'intrigue acquit une certaine influence dans une cour dès cette époque peu scrupuleuse. Désireux de rentrer riche et honoré en France, il imagina de préparer le mariage de l'une des filles du Régent avec le prince de Piémont. Madame de Plencœuf, qui n'avait pas suivi son mari pour pouvoir s'occuper de ses intérêts à Paris, soumit ce projet à la duchesse d'Orléans, qui l'accueillit avec empressement : elle sut l'animer sur cette question, n'ignorant pas avec quelle ardeur la princesse cherchait à se débarrasser le plus promptement de ses filles. Bref, elle lui monta la tête et la décida à charger le duc de Saint-Simon de conduire cette négociation. Saint-Simon nous raconte que, malgré l'antipathie que lui inspirait Plencœuf, et surtout malgré l'inopportunité de cette

(1) Père de la marquise de Prie.

démarche au point de vue politique, il ne crut pas pouvoir opposer un refus à la demande que lui adressa le Régent lui-même en répondant à ses observations : « Mais, après tout, c'est un coup d'épée dans l'eau ; et quoique sans apparence, il est des choses bizarres qui réussissent quelquefois : ce ne sont que quelques lettres perdues qu'il nous en coûtera à tout hasard. » Le duc de Saint-Simon ajoute : « Je ne pus donc m'en défendre : » et il reçut un beau matin madame de Plencœuf, « bien parée, bien polie, bien louangeuse, bien éloquente et bien pleine de son affaire, » qui fut immédiatement engagée. Une nombreuse correspondance fut échangée, sans que Saint-Simon vît de réalité une ombre. Au bout de quelques mois, Dubois étant revenu d'Angleterre, le duc pria le Régent de confier à l'adroit abbé la suite de ces négociations ; ayant obtenu le consentement du Palais-Royal : « Je le lui remis, et il convint avec moi que c'étoit une vision en la situation où en étoient les choses entre les deux princes. Aussi n'eut-elle point de suite, et je n'en entendis plus parler depuis. »

Saint-Simon omet d'indiquer celle des filles du régent pour laquelle cette négociation fut entamée. Dangeau nomme mademoiselle de Valois. « On dit, écrit-il au mois d'août 1718, que l'ambassadeur du roi de Sicile, Provana, venu ici pour proposer la quadruple alliance, offrit aussi pour mademoiselle de Valois la main du prince de Piémont. »

Le soigneux chroniqueur de la cour commet une erreur que la correspondance de Madame nous permet de relever sans discussion possible. Parlant de ce projet, dont elle nie l'existence, la Palatine écrivit le 18 septembre 1718 : « Elle n'a encore que neuf ans (1); vous voyez donc bien que, lors même que le mariage avec le prince de Piémont seroit décidé, il seroit forcément retardé de quelques années. » Il s'agit donc bien de mademoiselle de Montpensier.

Madame étoit tout à fait opposée à ce projet d'hymen; elle le dit très-nettement, comme toujours, car on ne peut jamais lui reprocher de déguiser sa pensée. « Ce mariage ne me feroit nul plaisir; il auroit lieu contre la volonté de la reine de Sicile (2), que j'aime mieux que toutes mes petites-filles, car j'aime cette vertueuse reine tout comme si elle étoit ma propre fille, et je lui ai servi de mère, car elle n'avoit que six mois lorsque la sienne est morte. Aussi me regarde-t-elle comme sa mère, et a-t-elle en moi une confiance sans bornes. Je lui souhaite donc toute sorte de bonheur et l'exemption de tout chagrin. Or, le plus grand de tous, c'est de voir un fils unique se

(1) M^{lle} de Montpensier étoit née le 11 décembre 1709 : elle avoit bien neuf ans moins trois mois.

(2) C'étoit la seconde des filles nées du premier mariage de son mari; en effet elle aimoit beaucoup sa belle-fille, avec laquelle elle entretenoit une active correspondance. On sait que, depuis le traité d'Utrecht, le duc de Savoie étoit devenu roi de Sicile.

marier contre votre volonté; toute la vie se trouve par là empoisonnée : je ne le sais que trop. » Cette idée était si désagréable à Madame, qu'elle n'admettait même pas qu'elle pût être prise au sérieux. « Il n'y a pas un mot de vrai, écrit-elle encore, dans ce qu'on a dit qu'un projet de mariage avoit été arrêté entre Mademoiselle de Montpensier et le prince de Valois. Il est encore très-doux, ajoute-t-elle par une singulière inconséquence de langage, que la chose se fasse. » La vérité est que Dubois, qui ne se souciait pas davantage de ce mariage, en laissa adroitement ébruiter le projet, très-soigneusement dissimulé jusque-là par Saint-Simon et par les Plencœuf; il espérait que la Palatine ne se contiendrait pas et lancerait quelque trait de « férocité allemande ». C'est ce qui arriva. Elle écrivit à sa belle-fille ce qu'elle pensait des enfants du Régent, et cette démarche suffit pour arrêter toutes les négociations. Le Régent le sut, et il se contenta de rire de l'incartade germanique de sa mère (1). Il paraît cependant qu'il avait attaché une sérieuse importance à ce projet, car au moment où le roi de Sicile était menacé et où tous ses alliés songeaient à le sacrifier à l'Espagne, le duc d'Orléans écrivait à Dubois (2) : « Il est de l'intérêt de la France que le roi de Sicile demeure assez puissant pour qu'il ne puisse pas

(1) Dubois.

(2) *Ibid.*

être accablé tout d'un coup par l'empereur. J'ai, outre cela, un intérêt particulier, puisque, si les démarches que je ferai sont favorables, il me sera plus aisé de conclure le mariage de ma fille avec le prince de Piémont, et vous jugez aisément que je n'y puis être insensible. » (14 août 1711.)

Les chroniqueurs de la cour parlent peu de mademoiselle de Montpensier. Ils nous apprennent qu'elle eut la petite vérole et la rougeole en même temps que sa sœur de Valois, aux mois de février 1719 et 1720 (1), et qu'au mariage de celle-ci elle porta la queue de sa mante. Le lendemain elle prit le titre de Mademoiselle tout court, suivant la règle de l'étiquette (2). L'année suivante, les combinaisons politiques de Dubois faillirent la faire unir à l'héritier de la couronne d'Espagne.

On voulait marier promptement Louis XV pour rassurer le public, facilement ému chaque fois que, l'apprenant malade, on avait à entrevoir la possibilité d'un changement de branche sur le trône. Profitant avec habileté de l'attachement de Philippe V pour son ancienne patrie et de l'ambition de la reine, Dubois, après avoir écarté une alliance avec la maison de Savoie, qui aurait compromis son plan, se proposa de renouer par des mariages les relations

(1) Madame, dans sa lettre du 15 avril 1715, dit positivement que M^{lle} de Montpensier n'a pas eu la petite vérole.

(2) Buvat.

beaucoup trop distendues, sinon rompues, entre les deux grands rameaux de la maison de Bourbon. Au mois de mai 1720, des ouvertures avaient été faites par le roi d'Espagne auprès de l'empereur ; il offrait, ou de marier son fils à la fille aînée de ce prince, ou de donner à celle-ci l'infant Fernand, qui aurait été créé roi des Romains, ou enfin d'unir le prince des Asturies à l'archiduchesse, qui serait devenue héritière des États de Flandres et d'Italie, et l'infant Fernand à la seconde archiduchesse, restée héritière des États d'Allemagne et d'Autriche. L'empereur accueillit très-froidement ces propositions, en ne laissant même paraître un peu de faveur que pour le mariage avec le prince des Asturies, tandis que la cour d'Espagne voyait dans ce double hymen « un coup de parti ». Les choses traînèrent en longueur, et, au mois d'avril 1721, l'empereur en reparla avec une assez grande indifférence pour indisposer Philippe V. C'est alors que Dubois, tenu au courant de toutes ces menées, conçut le projet de profiter de son légitime mécontentement pour le rapprocher de la France, en lui offrant à Versailles le double mariage qu'il recherchait à Vienne. Le Régent chargea M. de Maulevrier, notre ambassadeur en Espagne, de faire savoir au roi qu'il connaissait ses négociations. Philippe V n'hésita pas à les avouer, en ajoutant qu'il avait cru y trouver l'avantage de sa famille, qu'il ne repoussait pas les propositions qui lui étaient faites, qu'elles le touchaient, et que sous peu il ferait voir son attache-

ment pour la France (1). La tentative essayée par Dubois était bien « un coup de parti ». Il avait saisi avec une rare habileté le moment précis pour détacher l'Espagne de l'Autriche. Philippe V, en effet, avait accueilli avec une joie véritable l'idée de donner une infante à Louis XV, et la reine, tout enorgueillie en voyant la couronne de France sur la tête de sa fille, acceptait volontiers une fille du Régent pour son fils don Carlos, trouvant dans cette alliance une protection efficace pour le jour où s'ouvrirait la succession des États de Parme et de Plaisance; elle consentait avec non moins de satisfaction à ce que l'héritier du trône d'Espagne épousât mademoiselle de Montpensier, ce qui causait pareillement un légitime orgueil à la maison d'Orléans. Le confesseur de Philippe V, le père Daubenton, seconda habilement Dubois en cette circonstance (2). Tous ces mariages ne furent pas déclarés en même temps; il est bon de noter que, des trois fiancées, l'infante avait treize ans et demi, mademoiselle de Montpensier douze ans, et mademoiselle de Beaujolais huit.

M. de Maulevrier écrivit au Régent, le 26 juillet 1721, que Grimaldo, premier ministre, était venu le matin le prier de la part du roi de demander la

(1) Note communiquée par le duc d'Orléans au conseil de Régence. *Arch. des aff. étr.*, t. 303 de l'Espagne.

(2) Lemontey insiste avec raison sur l'habileté d'une pareille alliance qui mariait une princesse française à un prince à la veille de régner, et qui paraissait devoir subir facilement le joug des femmes.

main de mademoiselle de Montpensier pour le prince des Asturies, « comme preuve indubitable de son amitié, de sa tendresse et de l'éternelle et bonne intelligence que S. M. désiroit entretenir avec le roi, avec sa propre famille et avec le Régent (1). » Le prince s'empressa de communiquer par une note officielle cette nouvelle au conseil de Régence ; il l'informa en même temps du détail de la négociation. La joie était si grande à l'Escurial qu'un de nos agents pouvait écrire le 11 août à Dubois que « Leurs Majestés comptent les heures et les moments que notre courrier du 26 mettra à aller à Paris et à revenir. Elles attendent avec une extrême impatience la réponse de S. A. R. La reine désire le succès des deux mariages avec encore plus de passion que le roi, qui ne veut pas conclure l'un sans avoir assuré l'autre (2). » Ce courrier fit grande diligence, et revint à Madrid dans la nuit du 15 août. Maulevrier courut à l'Escurial porter la bonne nouvelle, et, sachant avec quelle ardeur véritable elle était attendue, il pénétra dans la chambre des royaux époux, qu'il trouva encore couchés. « Leurs Majestés me parurent non-seulement ravies, mais encore attendries. Comme je sais qu'elles aiment à voir et à lire les dépêches, je tirai de ma poche celle de V. E., et j'eus l'honneur d'en lire les endroits les plus marqués. Le roi me de-

(1) *Arch. des aff. étr.*, t. 303 de l'Espagne.

(2) Lettre du sieur Robin. *Ibid.*

manda si dans cette lettre il n'y avoit rien de réservé pour moi seul; et lui ayant répondu que depuis que j'étois à sa cour je n'avois jamais eu de dépêches ou d'instructions que je n'eusse pu montrer : « Eh bien ! me dit-il, laissez-moi cette lettre ; je ferai mes réflexions sur les expédients proposés (1). »

Quelques jours plus tard, un nouveau courrier apporta une lettre du Régent pour Philippe V, qui, au dire de Maulevrier, l'attendait avec une égale impatience ; il appela la reine et lut ce billet devant elle et devant notre ambassadeur ; « et il en fut bientôt si ému de tendresse et de joie, qu'à peine pouvoit-il prononcer. La reine changea de couleur et se sentit comme foible, et dit en propres termes : « Pour moy, je suis si transportée et si pénétrée des sentiments et des expressions de M. le Régent, que les jambes me manquent et que je crois que je vais tomber. » Je voulus prendre la liberté de lui avancer un fauteuil ; elle me fit signe de ne bouger, et s'approcha d'une table sur laquelle elle s'appuya ; et revenue à elle, le roy me dit : « Je suis aussi charmé de l'amitié de M. le duc d'Orléans ; nous voilà en bon chemin (2). » Le succès

(1) *Arch. des aff. étr.*, t. 303 de l'Espagne. Les conditions étaient ainsi formulées : le roi donnait à M^{lle} de Montpensier un don de 500,000 écus d'or, le Régent 40,000 en espèces et bijoux : l'Espagne devait lui offrir pour 50,000 écus de joyaux. Le tout restituable en cas de mort du prince sans enfant ou de dissolution de l'hymen par le pape.

(2) *Ibid.*, t. 304, lettre du 4 septembre. Une dépêche, écrite du 25,

de Dubois était incontestable en cette circonstance.

Le mariage de mademoiselle de Montpensier fut déclaré au conseil le 28 septembre 1721, en même temps que celui du roi, qui en apprit, comme on sait, la nouvelle avec la plus mauvaise humeur. Le même jour, Saint-Simon était nommé ambassadeur extraordinaire en Espagne à cette occasion (1). Cette déclaration produisit un grand effet à la cour et déconcerta vivement le parti opposé au duc d'Orléans. On avait compté sur une irréconciliable inimitié entre lui et Philippe V, après ce qui s'était passé de part et d'autre, et les ennemis du Régent avaient toujours cherché de l'autre côté des Pyrénées les moyens de renverser le Régent; la conspiration de Cellamare était à peine vieille de quelques mois. « Ce fut un accablement si marqué dans toute leur contenance, écrit énergiquement Saint-Simon, qui les distinguoit aux yeux les moins per-

nous apprend quels avaient été les deux plus actifs auxiliaires de cette négociation; ce furent Grimaldo et sa femme. Dubois voulut donner à celle-ci une pension, mais elle refusa, en ajoutant qu'elle accepterait l'équivalent en bijoux chaque année. Maulevrier savait qu'elle agissait de même avec l'Angleterre et avait appris de son collègue, le colonel Stanhope, le prix qu'on y mettait. Il lui remit cette fois deux pendants d'oreilles en diamants, une croix en diamants avec un collier de perles. Grimaldo reçut des paniers de vins de Bourgogne et de Champagne, « qui contribueront, j'espère, écrit Maulevrier, à la conservation de la santé d'un ministre aussi habile et aussi zélé pour les véritables intérêts et la gloire de S. M. » (*Arch. des aff. étr.*, t. 304.)

(1) Sa nomination est insérée dans le tome 304 d'Espagne aux *Aff. étranger*. Elle ne renferme aucun détail particulier ou intéressant.

cants, et les tint plusieurs jours dans un morne silence (1). »

Saint-Simon trouva le meilleur accueil à Madrid ; son orgueil n'aurait pu désirer plus d'honneurs, plus de marques de distinction. On semblait avoir à cœur à l'Escurial de lui prouver à quel point cette triple alliance flattait les aspirations les plus intimes du roi. Pendant ce temps, le duc d'Ossuna, ambassadeur extraordinaire d'Espagne, arrivait à Paris, et il n'y était pas reçu avec moins d'éclat. Saint-Simon était parti le 23 octobre 1721 ; la veille, mademoiselle de Montpensier avait été solennellement baptisée dans la chapelle du Palais-Royal, ayant son frère pour parrain et Madame pour marraine. Le 31, elle reçut au Val-de-Grâce le sacrement de Confirmation et fit sa première communion (2). Ce détail ne peut être passé sous silence, car il montre dans son plein jour la déplorable éducation de ces malheureuses princesses, élevées sans principes, sans direction, sans soins d'aucune nature. C'est à l'âge de près de treize ans, à la veille de se marier, que la fille du Régent fait sa première communion !

L'avant-veille, le duc d'Ossuna était arrivé ; il fut logé et défrayé avec la plus grande magnificence ;

(1) « Si quelque princesse devoit espérer d'épouser l'héritier de la couronne d'Espagne, on n'auroit jamais dit que c'étoit la fille du duc d'Orléans à qui l'Espagne a tant fait de reproches publics et injurieux. » (Marais, 16 novembre 1721.)

(2) Des mains du cardinal de Noailles.

il donna des fêtes splendides, des festins, et surtout des feux d'artifice d'une richesse inconnue à Paris. Le 13 novembre, il fit au roi la demande officielle de la main de sa cousine, et se rendit dans la journée au Palais-Royal. Le contrat fut signé aux Tuileries en grande cérémonie, le 15 après dîner, et le roi vint immédiatement rendre une visite à mademoiselle de Montpensier. Il y eut ensuite représentation-gala à l'Opéra, et, au Palais-Royal, magnifique bal paré ouvert par Louis XV avec la nouvelle princesse des Asturies. Le 17, la fiancée reçut de nouveau les compliments du roi, représenté par le maréchal de Villeroy, puis ceux de la ville de Paris (1); après quoi, sans plus de cérémonie, elle monta en carrosse avec son père, son frère, la comtesse de Cheverny, sa gouvernante, la duchesse de Ventadour et la princesse de Soubise, nommée gouvernante de l'Infante, escortée par un détachement de quatre-vingts gardes du corps (2) et force carrosses pour sa suite (3). Les

(1) Il fut à cette occasion présenté par la ville à la princesse six corbeilles couvertes de taffetas blanc, pleines de bougies, flambeaux et confitures sèches : six archers les portèrent, qui reçurent 20 louis de M^{lle} de Montpensier (Buvat). Pareil présent fut offert au duc d'Ossuna qui donna 12 louis aux archers.

(2) Commandé par M. de Flahaut de la Billarderie.

(3) Le prince de Rohan-Soubise, nommé pour recevoir l'Infante, emmenait 150 gardes magnifiquement équipés à ses frais. Il refusa 50,000 écus que le Régent lui offrit pour frais de voyage. On lui donna alors, comme témoignage flatteur, le droit de présenter les ambassadeurs étrangers à l'audience du roi, comme les princes de Lorraine en avaient le privilège. (Buvat.)

ducs d'Orléans et de Chartres la quittèrent à Bourg-la-Reine, et l'Infante continua sa route, dont les débuts ne furent pas heureux. A Arpajon, de hardis voleurs enlevèrent quelques malles dans les fourgons et onze plats d'argent (1). Du reste, le voyage se fit lentement ; on déjeûna à Orléans, à Amboise, où la princesse fut reçue à coups de canon et escortée par vingt gentilshommes à cheval portant ses couleurs ; elle passa trois jours à Poitiers, un à Saintes, à Bordeaux trois jours également, et, suivant les habitudes magnifiques de la municipalité, la réception fut splendide (2). On lui donna un bateau richement décoré pour passer le bec d'Ambez, où la suivit une vraie flotte. A Bayonne, la reine douairière d'Espagne (3) offrit de riches cadeaux à mademoiselle de Montpensier (4) et la fit asseoir dans un fauteuil pareil au sien. Enfin on

(1) Buvat. Cartouche déclara que quarante de ses hommes suivirent la princesse et entrèrent avec elle à Madrid. (Lemontey.) — Lemontey nous apprend encore qu'elle faillit être brûlée une nuit dans l'hôtel qu'elle occupait, sans citer le nom de la ville où cet accident arriva.

(2) La royale caravane coucha à Arpajon, Étampes, Toury, Orléans, Saint-Laurent, Blois, Amboise, Loches, la Haye, Châtellerauld, Poitiers, Lusignan, Saint-Léger de Mille, Aulnay, Saint-Jean d'Angely, Saintes, Saint-Pons, Mirebeau, Blaye, Bordeaux, Podensac, Bossart, Rochefort, Mont-de-Marsan, Poulon, Acqs, Saint-Vincent, Bayonne.

(3) Marie-Anne de Bavière-Neubourg, veuve du roi Charles II. Elle lui donna un diamant de grand prix, une montre, une tabatière enrichie de diamants, une commode pleine de porcelaine de Chine.

(4) La princesse donna une épée à chacun des gardes du corps de sa suite (Buvat). Un petit volume très-rare a raconté tout ce voyage : *Route de M^{lle} d'Orléans, princesse des Asturies*, in-12, Bordeaux, 1722.

arriva en face de l'île des Faisans en même temps que le cortège de l'Infante, amené par le marquis de Santa-Cruz, chargé de recevoir la fille du Régent. L'échange des deux princesses eut lieu le 9 janvier 1722, et chacun, après les compliments et les présents d'usage, continua son chemin, mademoiselle de Montpensier n'ayant plus auprès d'elle qu'une seule Française, madame de Cheverny, qui ne devait la quitter qu'à Lerma, où son fiancé l'attendait (1).

Saint-Simon était dans cette résidence avec la famille royale, et, en attendant l'arrivée de mademoiselle de Montpensier, il voulut traiter une question à laquelle il attachait une grande importance, et qui était passablement délicate.

Contrairement à l'usage admis par l'ancien cérémonial dans toutes les cours, en Espagne il n'y avait pas de coucher solennel des mariés. Saint-Simon le savait, et l'attribuait « à la gravité et à la modestie des Espagnols ». Mais, quoiqu'il n'eût reçu aucune instruction à cet égard, il avait des inquiétudes sur la solidité, au point de vue politique, d'un mariage « qui ne seroit pas suivi de con-

(1) Buvat, contrairement à Saint-Simon qui dit qu'aucune Française, *sans exception*, ne passa la Bidassoa. Jusque-là la suite de la princesse comprenait : deux secrétaires, M^{mes} de la Lande, de Villefort, de Levis, Mercier, Chapart, onze femmes de chambre, un aumônier, un chapelain, un clerc, un médecin, un chirurgien, un apothicaire, onze hommes de service, un écuyer, six pages, dix valets, deux maréchaux des logis, deux maîtres d'hôtel, un contrôleur, un commis aux deniers, deux gentils-hommes servant la table. (*Aff. étrang.*, vol. 302 d'Esp.)

sommation au moins présumée (1) ». Il fit donc appel à toute sa finesse, et l'on sait s'il s'en reconnaissait une grande, il parla de la joie que ce mariage causait à la maison d'Orléans, du gage d'alliance qu'il établissait entre les deux couronnes, de la sagesse qui avait fait fixer le délai pour la consommation de cette union. « Je fis là une pause pour voir l'effet de ce discours, et comme il me parut répondre au dessein qui me l'avoit fait tenir, je m'enhardis à ajouter que plus cet honneur étoit grand et si justement cher à M. le duc d'Orléans, plus il étoit envié de toute l'Europe et des François malintentionnés pour le Régent, et plus la solidité de ce mariage lui étoit importante; que je n'ignorois pas les usages sages et modestes de l'Espagne, mais que je n'étois pas moins persuadé qu'ils se pouvoient enfreindre en faveur d'un objet aussi grand que l'étoit le dernier degré de solidité dans un cas aussi singulier. » Bref, il demanda la cérémonie du coucher telle que Philippe V lui-même l'avait vue pratiquer pour l'hymen du duc et de la duchesse de Bourgogne. Le roi et la reine laissèrent parler l'ambassadeur sans dire un mot, puis ils se regardèrent et s'interrogèrent mutuellement. Saint-Simon reprit la parole, — on sait aussi comme il aimait à discourir, — pour leur déclarer loyalement qu'il agissait sans ordre, mais mù par ses senti-

(1) Vu l'âge de la princesse, il avait été décidé que l'on attendrait au moins deux ans.

ments de dévouement aux deux monarchies et le désir de prévenir pour l'avenir toute complication fâcheuse. Les deux Majestés Catholiques se regardèrent encore, puis se consultèrent à voix basse. Le roi enfin demanda au duc, au cas où il consentirait, comment il faudrait procéder. Saint-Simon répéta qu'il serait tout naturel de se modeler sur ce qui s'était passé au mariage du duc de Bourgogne, en ajoutant quelques atermoiements, pour ne pas trop surprendre par la nouveauté les habitudes espagnoles. Ce plan fut complètement adopté.

Ce mariage était envisagé avec une grande faveur en Espagne. Le duc d'Ossuna avait tracé de la royale fiancée le plus flatteur portrait, de sorte que la cour retentissait à l'avance de son éloge. « Je suis ravi, ajoutait Maulevrier le 25 décembre, en transmettant ces détails, que Leurs Majestés ne reçoivent pas de nos mains une marchandise douteuse (1). »

Le roi et son fils (2) cependant étaient partis déguisés, sans escorte, dans un carrosse ordinaire, à la suite du duc del Arco, qui allait complimenter la princesse à Cogollos, bourg à quatre lieues de Lerma (29 janvier). Le duc, en arrivant, fit prévenir la suite de mademoiselle de Montpensier de la pré-

(1) Tome 309.

(2) Le jeune prince était très-excité par la pensée de son mariage, à ce point qu'il fallut retirer de sa chambre le portrait de sa fiancée. La croyant très-passionnée pour la chasse, il lui fit fabriquer en secret deux magnifiques fusils. (Lemontey, I, 432.)

sence des deux voyageurs, pour que leur incognito ne pût pas être trahi. Il lui adressa un compliment qu'il rendit plus long, pour permettre au roi et au prince des Asturies de bien regarder la fille du Régent, puis il lui demanda la permission de lui présenter deux gentilshommes qui avaient le plus grand empressement à lui offrir leurs respects. Une des dames laissa échapper un mot qui « gâta le mystère » ; la princesse, le devinant tout à fait, se « jeta aux mains des survenants pour les baiser et en fut aussitôt embrassée ». Les augustes voyageurs remontèrent ensemble en voiture et arrivèrent assez tard à Lerma (1). La cérémonie religieuse eut immédiatement lieu après que la princesse eut présenté ses hommages à la reine. Il se produisit alors dans la chapelle un incident assez plaisant pour trouver place ici et égayer un moment ce récit un peu trop consacré forcément aux détails de l'étiquette. Le cardinal Borgia, qui devait procéder à la bénédiction nuptiale, ne connaissait pas le cérémonial, et, pris de court, il se dépêchait d'apprendre sa leçon, quand le roi, avec la reine et toute la cour, arriva à la porte de la chapelle. « Il fut annoncé tout haut, dit Saint-Simon. — Qu'ils attendent, s'écria le cardinal en colère ; je ne suis pas prêt. — Ils s'arrêtèrent en effet, et le cardinal

(1) Saint-Simon était allé de grand matin avec le personnel de l'ambassade à Cogollos saluer la princesse : à force de vitesse, il put encore se trouver au débarqué des voyageurs à Lerma.

continua sa leçon plus rouge que sa calotte, et toujours furibond. Enfin, il s'en alla à la porte, et cela dura assez longtemps. L'office commença cependant, mais ne fut rien moins qu'imposant. Le cardinal continua sans savoir ni où il en étoit ni ce qu'il faisoit, repris et montré à tous moments par ses aumôniers, et lui bouffant contre eux, en sorte que le roi ni la reine ne purent se contenir, ni personne de ce qui en fut témoin (1). »

Le lendemain, un grand bal fut donné, comme de coutume en pareille circonstance, et Saint-Simon y remarqua la présence de plusieurs évêques en rochet et en camail. « Ce bal fut d'ailleurs fort gai, ajoute-t-il, sans rien déroger à la majesté et à la dignité. » On y apprit qu'il y aurait coucher public : « Il n'en parut que de la surprise, mais nul mécontentement. Personne ne s'en alla; on attendit pour voir ce coucher. » A deux heures, les jeunes époux furent conduits par le roi et par la reine dans leurs appartements; ils entrèrent avec leurs officiers et l'indispensable Saint-Simon pour surveiller le cérémonial; celui-ci déclara avec une vive satisfaction que tout s'était passé comme il l'avait désiré, c'est-à-dire que la foule des courtisans avait été admise à voir les deux enfants, qu'on venait de marier, couchés dans le lit de parade, et à constater que les rideaux avaient été fermés sur eux en présence de

(1) C'est après cette bénédiction que, dans la chapelle même. Saint-Simon et son fils furent créés grands d'Espagne.

tous. « Mais le duc de Popoli et la duchesse de Montellano avoient eu soin de se glisser sous les rideaux et de ne pas perdre un instant de vue les conjoints. » Immédiatement après le départ de la cour, le prince se leva et fut conduit à son appartement particulier (1).

Mademoiselle de Montpensier était encore à cet âge ingrat de l'enfance où il est difficile de se prononcer en connaissance de cause sur les avantages physiques de la personne. Nous avons cité au commencement de ce chapitre le jugement sévère de Madame; elle-même nous procure des renseignements moins défavorables. « Je ne peux pas dire que mademoiselle de Montpensier soit laide, écrit-elle le 6 décembre 1721; elle a de jolis yeux, la peau fine et blanche, le nez bien fait, quoique un peu mince, la bouche fort petite; avec tout cela, c'est la personne la plus désagréable que j'aie vue de ma vie; dans toutes ses façons d'agir, qu'elle parle, qu'elle mange, qu'elle boive, elle est insupportable; elle n'a pas versé une larme en nous quittant, et c'est à peine si elle nous a dit adieu. » Duclos nous dit brièvement « qu'elle ne montrait que l'humeur maussade et sombre d'un sot et plat enfant (2). »

(1) Il paraît qu'il se mit à pleurer quand on le força de se retirer. (Lemontey, I, 431.) Le chevalier de Pezé, capitaine de cavalerie au régiment de Saint-Simon, fut expédié sur l'heure à Versailles pour annoncer la « consommation » du mariage: il arriva le 31 janvier et reçut un don de 15,000 livres. (Buvat.)

(2) Pendant une de ses indispositions elle montra la plus mauvaise

Telle était la princesse que l'on expédiait à douze ans, seule, sans gouvernante française, à la cour d'Espagne. Lemontey nous raconte qu'il a lu le catalogue des livres qui furent mis dans ses bagages pour former sa bibliothèque. « Tous étoient des rapsodies de la plus plate mysticité, et tels que les auroit choisis une vieille servante imbécile. » La pauvre enfant n'avait reçu aucune instruction ; enlevée du couvent avant ses six ans révolus, nous ne trouvons dans les Mémoires du temps nulle trace d'éducation ou de direction quelconque ; pas un nom de professeur, pas une mention d'études : elle ne savait rien ; on en jugera par l'orthographe de ce premier billet qu'elle adressa à son père en arrivant à Lerma :

« Mon chere papa, avant jere le roy, la reine et le prince me vinre voire ; je netoit pas encore ariver ici le lendemein gi arriveret je fut marie le meme jour cependant ili a eu aujourduit encore des ceremonie a faire le roi et la reine me traite fort bien pour le prince vous en aves ace ouï dire je suis avec un tres profond respec votre tres heumble et tres obisante file Louise Élisabeth (1). » (21 janvier 1722.)

humeur. Le P. de Laubrussel constate qu'elle ne voulait rien prendre de chaud à ses repas : « Si elle ne se corrige pas de cette habitude qui lui est nuisible, ce n'est pas faute qu'on n'ait pris la liberté de l'en avertir. » Il ajoute naïvement que le prince venait souvent la voir, « aujourd'hui encore, malgré un brouillard très-épais. » (Lettre du 18 janvier 1723.)

(1) Lemontey. Le 22 décembre 1721. Elle avait déjà écrit à son père :

La cour de l'Escurial n'était pas propre à corriger ce qui manquait à l'éducation de la nouvelle princesse des Asturies. L'ignorance y était passablement en honneur, et l'ennui y régnait souverainement. Il faut lire dans Saint-Simon le tableau qu'il en trace de main de maître pour comprendre quelle chute faisait l'enfant en tombant seule et sans transition du Palais-Royal à Madrid. Le roi avait un caractère assez effacé, et n'était que le reflet de la reine, pour laquelle on sait qu'il avait un sentiment d'une constante vivacité, causé autant par un attachement véritable que par une austère religion. Quant à Élisabeth Farnèse, elle était douée d'une puissante volonté, ce qui n'empêchait pas sa vie d'être contrainte et agitée au-delà de toute mesure ; quelque grand que fût son pouvoir, elle le devait tellement à son art, à sa souplesse, à ses manèges, à sa patience, qu'on ne pouvait cependant nier qu'elle ne l'eût chèrement acheté. « Elle étoit si vive, si active, si décidée, si arrêtée, si véhémence dans ses volontés, et ses intérêts lui étoient si chers et lui paraissoient si grands, que rien ne lui coûtoit

« A Basase, ce 22 décembre. Permete, mon cher papa, que jais lhonneur en vous souhaitant davence une bonne ane, de prendre encore conge de vous et de vous assurer, nuls terme ne pouvant esprimer ma vive reconnoissance de toust ce que vous avez fait pour moi, que je vous la marquez toute ma vie par ma bonne conduite et mon aplication à vous playre. Trouve bon aussi que, rendent justice à la maison du roy, je m'en loue infiniment. M. de Basoncourt m'a fait tres-grande et bone chère. Le clergé, qui est tres-bien composé, a eu toute l'exaetitude possible. M. de la Bilarderie ma empesché de brusler. » *Ibid.*

pour en arriver où elle tendoit (1). » Une de ses plus constantes préoccupations était de se mettre par tous les moyens possibles à l'abri en vue de la situation que lui ferait la mort du roi, et de se procurer des garanties envers le futur roi, qui n'était pas son fils. Ce n'était pas là une belle-mère qui pût offrir à la nouvelle princesse des Asturies des chances d'affection et de bonheur; elle était surtout incapable de lui procurer aucun des soins maternels dont elle aurait eu besoin au moral aussi bien qu'au physique.

La jeune princesse arrivait assez souffrante d'un violent engorgement des glandes du cou causé par la fatigue de ce long voyage, entrepris dans la saison la plus rigoureuse. Il paraît cependant qu'au début elle trouva à la cour d'Espagne un accueil qui surprit grandement; on s'y ennuyait tellement que sa venue faisait augurer une amélioration, un changement propre à rompre la monotonie de la vie menée à l'Éscorial. « Une princesse aimable, dit Lemontey, auroit paru un présent du ciel. » Sa santé en arrivant à Madrid parut plus sérieusement atteinte; des rougeurs parurent à son cou, et un érysipèle se déclara. Le roi, qui redoutait au-delà de toute idée la petite vérole, se montra très-alarmé. Saint-Simon chercha vainement à le tranquilliser, en lui assurant que la princesse avait déjà eu cette terrible maladie, aussi bien que la

(1) Saint-Simon.

rougeole. Philippe V observa pour se préserver les mesures de la prudence la plus exagérée. Cette indisposition retarda naturellement les fêtes annoncées, notamment le grand bal pour lequel tout était disposé. Le roi et la reine, s'étant enfin rendu compte de la nature du mal, se décidèrent à aller voir leur belle-fille, et se mirent à lui prodiguer des soins véritablement affectueux : « La reine ne dédaignoit pas de lui présenter elle-même du bouillon et ce qu'elle avoit à prendre (1). » Tous deux y venaient plusieurs fois par jour ; c'était pour eux comme une distraction au milieu de la monotonie de leur royale existence. Chaque jour ils demandaient à Saint-Simon s'il avoit pu voir la malade ; et comme chaque jour il répondait qu'il n'avoit pas osé enfreindre l'usage qui en Espagne n'admet pas qu'un homme pût voir, pour quelque motif que ce fût, une femme au lit, ils le pressèrent si vivement que, pour vaincre sa résistance, ils lui donnèrent l'ordre formel d'y aller. Saint-Simon obéit, et il se rendit chez la princesse, qu'il lui fallut examiner avec le plus grand soin, jusques, en dépit de sa résistance, à regarder avec une bougie l'intérieur de sa gorge ; fortement enflammée par suite de l'érysipèle, qui ne diminuait pas. Après cette visite, digne presque d'un médecin, le duc fut mandé chez le roi, qu'il trouva, bien entendu, en compagnie de la reine, et il eut enfin

(1) Saint-Simon.

l'explication de leur insistance. Ils le questionnèrent à l'infini sur ses impressions, et, s'attachant avec un véritable acharnement au gonflement des glandes du cou, le roi lui fit comprendre qu'il ne pouvait s'en expliquer la cause. « Dans l'instant je sentis ce que cela signifioit; » et Saint-Simon raconte comment il donna à Philippe V toutes les assurances sur l'excellence de la santé du Régent, basée sur celle même de la duchesse d'Orléans, et la certitude que ses filles n'avaient pu hériter d'aucun fâcheux souvenir de la vie licencieuse de leur père. Rassuré de ce côté (1), le roi laissa voir les inquiétudes qu'il continuait à ressentir, en attribuant alors cette maladie à une disposition aux écrouelles, qui avaient coûté la vie à sa première femme. Saint-Simon eut beau faire, il eut beau écrire à Chirac, il ne put cette fois tranquilliser pleinement le roi et la reine. Chaque jour il allait chez eux en sortant de chez la princesse, et il avait à subir une interminable conversation sur les mêmes sujets; ils ne se calmèrent qu'en présence d'un mieux sensible, qui aboutit à une convalescence régulière. Mais malheureusement, à mesure que le corps guérissait, l'esprit semblait devenir plus malade. La princesse était rétablie complètement et avait l'imprudence de se montrer à sa fenêtre, tout en refusant obstiné-

(1) « Tous deux me dirent que je les soulageois beaucoup de leur donner de si fortes assurances, bien persuadés que je ne les voudrois tromper. »

ment de sortir de sa chambre pour aller remercier la reine, qui l'avait réellement soignée au moins avec la plus affectueuse apparence, et qui continuait, malgré sa maussaderie, à venir quotidiennement la visiter. Son appartement était cependant de plain-pied avec celui de sa belle-mère, séparé seulement par une petite galerie vitrée. La princesse maltraitait ses dames quand elles voulaient lui parler raison, rebuffait ses médecins et répondait même fort mal aux sages et très-modérées observations de la reine. Elle ne justifiait que trop promptement l'horoscope de Madame. Élisabeth Farnèse s'en ouvrit à Saint-Simon, en l'invitant à intervenir; celui-ci se tint prudemment sur la réserve, se déclarant impuissant à faire mieux qu'elle, et se contentant de l'engager à se montrer moins bonne et plus ferme. Mais, en dépit des beaux discours qu'il adressa à cette occasion aux deux Majestés, et dont il nous a conservé soigneusement le résumé, il ne put éviter la fâcheuse commission dont il cherchait à se garer, et il lui fallut se rendre aux ordres de la reine et venir chez la princesse, où la duchesse de Montellano et les autres dames, à bout de patience, l'appelaient à grands cris. « J'allai donc chez la princesse deux ou trois fois sans en avoir eu aucune parole que *oui* ou *non* sur tout ce que je lui demandois sur sa santé, et encore pas toujours. Je pris le tour de dire à ses dames devant elle ce que je lui aurois dit à elle-même; ses dames y applaudissoient et ajoutaient leur mot. La conversation se faisoit

ainsi devant la princesse, en sorte qu'elle lui étoit une véritable leçon ; mais elle n'y entroit en aucune façon. » Il obtint cependant qu'elle allât « une ou deux fois chez la reine, mais en déshabillé et d'assez mauvaise grâce ».

L'effet produit dans la cour étoit déplorable, d'autant qu'on attendait toujours le grand bal ; la princesse refusait d'y paraître, et le roi et la reine le regrettaient plus vivement, d'autant qu'ils prenaient un extrême plaisir à ce genre de divertissement. Cette attitude de Louise-Élisabeth d'Orléans, que chacun savait parfaitement guérie, mécontentait également la cour et la ville ; le commerce s'en plaignait hautement. Les choses en vinrent à ce point que Saint-Simon se décida à tenter une démarche décisive. Nous cédonc ici la place au noble écrivain qui a conté ces scènes originales avec trop de verve pour priver nos lecteurs du plaisir d'en juger par eux-mêmes.

« Le grand bal demeurait toujours préparé et tout rangé dans le salon des grands, et n'attendoit que la princesse qui n'y vouloit point aller. Le roi et la reine aimoient le bal, comme je l'ai dit ailleurs. Ils se faisoient un plaisir de celui-là, le prince des Asturies aussi, et la cour l'attendoit avec impatience. La conduite de la princesse transpiroit au dehors et faisoit le plus fâcheux effet du monde. Je fus averti du dedans que le roi et la reine en étoient très-impatientes ; et, pressé par les dames de la princesse de lui en parler, j'allai chez elle et fis avec

ses dames la conversation sur la santé de la princesse, qui apparemment ne retarderoit plus les plaisirs qui l'attendoient. Je mis le bal sur le tapis ; j'en vantai l'ordre, le spectacle, la magnificence ; je dis que ce plaisir étoit particulièrement celui de l'âge de la princesse ; que le roi et la reine l'aimoient fort, et qu'ils attendoient avec impatience qu'elle pût y aller. Tout à coup elle prit la parole que je ne lui adressois point, et s'écria comme ces enfants qui se chément (1) : « Moi, y aller ! je n'irai point. — Bon, Madame, répondis-je, vous n'irez point ; vous en seriez bien fâchée, vous vous priveriez d'un plaisir où toute la cour s'attend à vous voir, et vous avez trop de raisons et de désirs de plaire au roi et à la reine pour en manquer aucune occasion. »

« Elle étoit assise et ne me regardoit pas. Mais, aussitôt après ces paroles, elle tourna la tête sur moi, et d'un ton le plus décidé que je n'en ouïs jamais : « Non, Monsieur, me dit-elle ; je le répète, je n'irai point au bal ; le roi et la reine y iront s'ils veulent ; ils aiment le bal, je ne l'aime point ; ils aiment à se lever et à se coucher tard, moi à me coucher de bonne heure. Ils feront ce qui est de leur goût, et je suivrai le mien. » Je me mis à rire, et lui dis qu'elle vouloit se divertir à m'inquiéter, mais que je n'étois pas si facile à prendre sérieusement ce badinage ; qu'à son âge on ne se privoit pas si volontiers d'un

(1) Mot ancien et familier ; il se disait des enfants qui éprouvaient un dégoût ou un mal dont la cause étoit inconnue.

bal, et qu'elle avoit trop d'esprit pour priver toute la cour et le public de cette attente, encore moins à montrer un goût si peu conforme à celui du roi et de la reine, et qui paroîtroit si étrange à son âge et à son arrivéc; mais qu'après cette plaisanterie, le mieux étoit de ne prolonger pas plus longtemps une attente, dont le délai d'un bal, tout rangé et tout prêt depuis si longtemps, devenoit indécent. Les dames m'appuyèrent, et la conversation entre elle et moi continua de la sorte sans que la princesse fit seulement contenance de nous entendre.

« En sortant, la duchesse de Montellano me suivit avec la duchesse de Liria et madame de Riscaldalgre. Elles m'entourèrent hors de la porte de la chambre, et me témoignèrent leur effroi d'une volonté si arrêtée dans une personne de cet âge contre devoir et plaisir, et dans un pays où elle ne faisoit que d'arriver, et toute seule parmi tous gens inconnus. J'en étois plus épouvanté qu'elles; j'en voyois des conséquences capables d'apporter de grandes suites. Mais j'essayai de les rassurer sur un reste de maladie et d'humeurs en mouvement qui pouvoient causer ce méchant effet, mais qui cesseroit avec le retour de la pleine santé. Toutefois, j'étois bien éloigné de m'en flatter. Je me gardai bien néanmoins de faire ce récit au roi et à la reine; mais comme ils me parlèrent du bal, et le roi surtout avec amertume sur la fantaisie de la princesse, je pris la liberté de lui dire que je n'imaginois pas qu'il se voulût gêner pour le caprice d'une enfant

qui venoit sûrement de sa maladie, ni priver sa cour et tout le public d'une fête aussi agréable et aussi superbe qu'étoit le premier bal que j'avois vu au palais, et que j'avois qu'en mon particulier j'en serois affligé, parce que je m'en étois fait un fort grand plaisir. « Oh! cela ne se peut pas, reprit le roi, sans la princesse. — Et pourquoi donc, Sire? lui répliquai-je. C'est une fête que Votre Majesté donne à sa joie et à la joie publique. Ce n'est pas à la princesse, quoique à son occasion, à régler les plaisirs de Votre Majesté, et ceux qu'elle veut bien donner à sa cour, qui s'y attend et les désire. Si la princesse croit que sa santé lui permette, elle y viendra, sinon la fête se passera sans elle. »

« Pendant que je parlois, la reine me faisoit signe des yeux et de la tête de presser le roi, tellement que j'ajoutai que tout ce qui se faisoit et se passoit n'étoit et ne pouvoit être que pour Leurs Majestés; qu'elles en étoient le seul objet et la déclaration unique; que, quelque grands princes que fussent les infants, ils n'y étoient que comme les premiers courtisans et pour illustrer l'assemblée, mais jamais l'objet; que la confiance dont Sa Majesté daignoit m'honorer sur ce qui regardoit la princesse m'engageoit par devoir de supplier Leurs Majestés de considérer qu'il ne falloit pas accoutumer la princesse à croire que tout se fit pour elle et que rien ne se pouvoit faire sans elle; que plus la fête étoit digne de la présence de Leurs Majestés, plus cette leçon de la faire sans elle lui feroit impression; que

je ne pouvois m'empêcher de regarder cela comme appartenant très-essentiellement à une éducation si importante, et dont le bonheur de la princesse dépendoit, en lui faisant sentir dès la première occasion qu'elle n'étoit rien, et qu'on se passoit très-aisément d'elle. La reine appuya fort ce discours ; mais, le roi ne répondant rien, elle tourna doucement la conversation ailleurs. En finissant l'audience, elle prit l'instant que le roi se retournoit après ma révérence pour me faire signe de la tête et des yeux que j'avois bien parlé ; et, me montrant le roi du doigt et comme le poussant sur lui, elle me fit entendre de ne pas rebuter. Cela fit que je me hâtai de dîner pour me trouver à leur sortie pour la chasse, et je demandai tout haut à la reine pour quel jour enfin seroit le bal, dont j'avois que je mourois d'envie. Elle me répondit avec action qu'il falloit demander au roi, et lui demanda s'il m'avoit entendu. Il lui répondit : « Mais, nous verrons. » Ce court dialogue les conduisit au haut du petit degré qui étoit tout proche par où ils descendoient et remontoient toujours, et je demeurai au haut, parce qu'à peine pouvoient passer deux de front.

« Le lendemain, je trouvai moyen de leur parler en particulier sur quelque bagatelle, puis je remis le bal sur le tapis. La reine me dit en riant qu'il étoit vrai que j'en avois bien envie, et elle aussi, et se mit doucement à presser le roi. Comme il sourioit sans répondre, je pris la liberté de leur dire

que je les suppliois de se souvenir que j'avois pris celle de leur représenter que Leurs Majestés gâtoient la princesse : qu'aujourd'hui j'osois ajouter qu'elles s'en repentiroient ; qu'elles y voudroient remédier quand il n'en seroit plus temps ; que M. le duc d'Orléans en seroit au désespoir, et que s'il pouvoit avoir le même honneur que j'avois d'être en leur présence, il leur parleroit là-dessus en même sens que moi, mais bien plus fortement, comme il lui convenoit. Ce propos tourna par eux-mêmes la conversation sur de nouvelles bagatelles fort maussades d'opiniâtreté, de fantaisie, d'inconsidération pour ses dames, qui échappoient à la princesse, de la brèveté (1) de ses visites chez Leurs Majestés, de la sécheresse de ses manières avec elles, sur quoi je les suppliai de me pardonner si je leur disois que c'étoit la faute de Leurs Majestés plus que d'une enfant qui ne savoit ce qu'elle faisoit, et qu'au lieu de l'accoutumer par leur trop de bonté à ne se refuser aucun caprice, rien n'étoit plus pressé ni plus important que de les réprimer, de lui imposer, de lui faire sentir tout ce qu'elle montrait ignorer à leur égard, et même à l'égard de ses dames ; enfin, l'accoutumer au respect et à la crainte qu'elle leur devoit, à lire dans leurs yeux et jusque dans leur maintien leurs volontés, pour s'y conformer à l'instant et avec un air comme si c'étoit la sienne par l'empressement à leur obéir et à leur plaire. Tout

(1) On a déjà vu que Saint-Simon écrivait brèveté pour brièveté.

cela fut encore poussé de ma part et raisonné de la leur assez long'temps, après quoi je me retirai. Je n'allois plus chez la princesse, et je le dis à Leurs Majestés, parce que j'en voyois l'inutilité. Je ne reparlai plus de bal à leur retour de la chasse, au passage de leur appartement, de peur de rebuter le roi. Le surlendemain je me trouvai à leur passage pour la chasse. Au sortir de l'appartement, la reine me dit qu'il n'y auroit point de bal; que l'ordre étoit donné d'ôter le préparatif qui étoit rangé depuis si long'temps, en me faisant des signes d'en parler encore au roi. Je lui dis donc que j'en serois désolé par le plaisir que je m'en étois fait, et que si j'osois, je lui demanderois ce bal comme une grâce.

« Ce dialogue conduisit à ce petit degré qui étoit tout contre. A l'entrée, la reine me fit signe de suivre. Je me fourrai donc à côté de celui qui lui portoit la queue, lui parlant haut de ce bal, pour que le roi, qui marchoit devant elle, pût entendre. Un moment après, elle se tourna à moi avec un air que je dirois penaud, si on pouvoit hasarder ce terme, et me fit signe de ne plus rien dire. Apparemment que le roi lui en avoit fait quelque'un là-dessus, car cette rampe étoit obscure, et je ne pus l'apercevoir. Au repos du degré, qui étoit assez long, la reine s'approcha du roi. Je demurai où j'étois sans m'avancer. Ils se parlèrent bas, puis la reine m'appela; et quand je fus près d'elle : « Voilà qui est fait, me dit-elle; il n'y aura point de bal;

mais pour s'en dépiquer, ce fut son terme, le roi en aura un petit ce soir, après souper, dans notre particulier, où il n'y aura que du palais, et le roi veut que vous y veniez. » Je leur fis une profonde révérence et mon remerciement, tout cela, arrêtés sur ce repos du degré. La reine me répéta : « Mais vous y viendrez donc ? » Je répondis à cet honneur comme je devois. Le roi me dit : « Au moins il n'y aura que nous. » Et la reine continua : « Et nous danserons tout à notre aise et en liberté. » Et tout de suite ils achevèrent de descendre, et je les vis monter en carrosse.

« Le bal fut dans la petite galerie intérieure. Il n'y eut que les seigneurs en charge, le premier écuyer, les majordomes de semaine, la camarera-mayor, les dames du palais, les jeunes señoras de honor et caméristes. Le roi, la reine, le prince des Asturies, s'y divertirent fort ; tout le monde y dansa force menuets, encore plus de contredanses, jusque sur les trois heures après-miduit, que Leurs Majestés se retirèrent, et le prince des Asturies. »

La princesse, dont l'appartement était précisément situé à l'extrémité de la galerie où l'on dansait, ne parut pas un seul instant au bal donné en son honneur. Les jours suivants, le roi fit continuer les fêtes pour le mariage, comme si de rien n'était ; elles commencèrent le 15 février, et satisfirent enfin le peuple, qui ne dissimulait plus son mécontentement d'une si longue attente.

Avant de quitter Madrid, Saint-Simon, qui pa-

raissait peu désireux de continuer ce rôle ingrat de Mentor auprès d'une enfant de laquelle il n'y avait rien à gagner, obtint encore, à l'occasion de ce mariage, une chose toute nouvelle pour l'Espagne. Dans ce pays, il n'existait pas alors d'acte de la célébration des mariages, parce que les conjoints n'y signaient pas avec leurs parents et leurs témoins sur les registres des curés. Saint-Simon, qui avait déjà voulu éloigner toute possibilité de cassation de mariage par le coucher public, voulut aussi emporter un instrument authentique de la célébration, en dépit de ce qui se pratiquait de ce côté des Pyrénées. Il l'obtint par sa persistance. « Je crus devoir cette précaution, ajoute-t-il, pour consolider de plus en plus un mariage qui ne devoit pas être consommé sitôt, quoiqu'il parût l'être. » Ayant donc complètement rempli sa mission, ayant obtenu pour lui et pour les siens tous les honneurs qu'il pouvait rêver, il obtint la permission de regagner la France, et eut le 21 mars ses audiences de congé. Tout se passa solennellement et cordialement chez le roi et chez la reine. Mais il en fut tout autrement chez la princesse des Asturies. « Elle étoit sous un dais, debout, les dames d'un côté, les grands de l'autre; je fis mes trois révérences, puis mon compliment. Je me tus ensuite, mais vainement, car elle ne me répondit pas un seul mot. Après quelques moments de silence, je voulus lui fournir de quoi me répondre, et je lui demandois ses ordres pour le Roi, pour l'Infante et pour Madame, pour

M. le duc et madame la duchesse d'Orléans. Elle me regarda et lâcha un rot à faire retentir la chambre. Ma surprise fut telle que je demeurai confondu. Un second partit aussi bruyant que le premier. J'en perdis contenance et tout moyen de m'empêcher de rire ; et jetant les yeux à droite et à gauche, je vis tous leurs mains sur la bouche et leurs épaules qui alloient. Enfin un troisième, plus fort encore que les deux premiers, mit tous les assistants en désarroi et moi en fuite avec tout ce qui m'accompagnoit, avec des éclats de rire d'autant plus grands qu'ils forçoient la barrière que chacun avoit tâché d'y mettre. Toute la gravité espagnole fut déconcertée ; tout fut dérangé, nulle révérence ; chacun pâmant de rire se sauva comme il put, sans que la princesse en perdit son sérieux, qui ne s'expliqua pas avec moi d'autre façon. On s'arrêta dans la pièce suivante pour rire tout à son aise et s'étonner après plus librement. » Tel fut le dernier acte officiel de l'ambassade extraordinaire du duc de Saint-Simon. Le roi et la reine surent cette aventure, mais la prirent en riant eux-mêmes, « pour en laisser la liberté aux autres, qui s'en servirent fort largement sans se faire prier. » Il ne paraît pas que cet esclandre ait produit mécontentement ou surprise au Palais-Royal ; Saint-Simon rendit cependant au duc d'Orléans un compte fidèlement détaillé des excentricités de sa fille, « de sa conduite, de la patience et des bontés de Leurs Majestés Catholiques pour elle ; après ce sérieux, je le divertis de mon

audience de congé chez elle, dont il rit beaucoup. »

Après l'affaire du bal, Saint-Simon ajoute : « La princesse en fit de toutes les façons les plus étranges, excepté la galanterie. » On comprend à quel point une semblable attitude étonna d'abord et froissa ensuite à Madrid. La triple alliance formée si habilement par Dubois entre les deux couronnes avait été de sa part un coup d'une extrême habileté, en rendant son pouvoir véritablement inébranlable ; mais il n'avait plu que très-modérément aux Espagnols (1). Les excentricités de la princesse ne furent pas de nature à changer ce sentiment peu sympathique, d'autant plus qu'après le départ de Saint-Simon elle les redoubla plutôt qu'elle ne les diminua. La reine se lassa dans ses efforts, et la royale enfant resta sans appui, sans conseils, au milieu de ses dames, qui s'impatientaient bel et bien quand elles ne riaient pas. Il faut reconnaître aussi que ses beaux-parents ne firent pas plus d'efforts que le Régent pour réformer son caractère et donner une bonne direction à son éducation. Une lettre du chevalier d'Orléans, qui vint à Madrid avec mademoiselle de Beaujolais, fournit à ce sujet des renseignements très-véridiques, et qui constituent autant de circonstances atténuantes en faveur de la princesse. Après avoir constaté la mauvaise humeur que lui causa l'arrivée de sa sœur, il ajoute : « Elle

(1) Lemontey, I, 435.

n'a auprès d'elle, pour dire la vérité, que des bêtes et des imbéciles ; le roi, qui ne songe pas à l'éducation de son propre enfant, lui a mis la bride sur le cou entièrement ; elle n'a auprès d'elle personne qui ait la hardiesse ou l'esprit de lui parler sur les travers qu'elle peut prendre. Je ne dis pas qu'il soit facile d'y porter remède ; mais, quoi qu'il en soit, je crois devoir dire à V. A. R. que cette princesse n'est pas élevée comme il convient, et qu'elle ne prend pas tant de soin de plaire autant qu'on a pu le faire entendre à V. A. R. (1). »

A dater du départ de Saint-Simon, la correspondance diplomatique recommence entre notre ambassade et le Palais-Royal, et il n'y est fait d'abord aucune allusion pouvant corroborer les sévères jugements, les piquantes anecdotes du noble duc. Tout au contraire, la princesse y est peinte sous un jour avantageux, et ces dépêches devaient causer une profonde surprise au Régent. Le secrétaire Robin écrivait, le 27 août 1722 : « Madame la princesse des Asturies fait toujours l'objet de la tendresse de la famille royale, et celui de l'admiration de toute la cour. Les marques de son esprit délicat et élevé se montrent à tout moment ; celles de sa générosité sont toujours mises en œuvre avec jugement. Elle gagne les cœurs. Sa taille et son visage acquièrent chaque jour de nouveaux agrémens. On n'oublie rien pour lui faire aimer la musique, la

(1) *Aff. étrang.*

danse et les autres connoissances dignes d'une princesse de son rang (1). » Le père Daubenton est encore plus explicite; le 30 avril, il mande au Régent : « C'est avec un extrême plaisir que j'ai l'honneur de rendre compte à V. A. R. de ce qui regarde madame la princesse des Asturies. V. A. R. peut croire à quel point elle se forme chaque jour; loin que le haut rang qu'elle occupe ici ait gâté ses hautes qualités, il n'a fait que les embellir. S. A. se rend tous les jours plus aimable et plus gracieuse; sa discrétion croît visiblement, aussi bien que sa taille. LL. MM. la goûtent infiniment. Je sais avec certitude que le roi a pour elle une très-tendre amitié et tous les sentiments d'un père passionné. Les Espagnols admirent son esprit et ses agréments; ils en sont tellement épris qu'ils croyent que S. A. enchérira sur le mérite de sa tante la reine Marie-Louise. Cela signifie beaucoup dans ce pays (2). » Enfin, le même courrier emportait une lettre du P. de Laubrussel, spécialement chargé de renseigner tous les quinze jours le Régent au sujet de sa fille : « Sa santé se soutient à merveille. L'écriture, la danse, la lecture, les promenades, partagent ses journées, qui coulent très-rapidement. Elle entend déjà parler et lit l'espagnol; c'est un excellent instrument que le bon esprit en quoi elle excelle...; tout lui rit ici... LL. MM. la choyent. »

(1) *Aff. étrang.*, vol. 317, d'Esp.

(2) *Ibid.*

Une indisposition du prince des Asturies permit à sa femme de toucher vivement la cour par les soins qu'elle lui prodigua en ne le quittant pas, et refusant même, tant qu'il garda le lit, de descendre au jardin (1). Le P. de Laubrussel ne se contient plus à ce sujet, et ses dépêches devinrent tellement élogieuses que Dubois lui répondit un jour ces mots, qui montrent en même temps l'opinion que Saint-Simon avait formée sur la princesse au Palais-Royal : « Je crains que l'héroïne ne soit une héroïne de roman, et que l'attachement que vous avez pour elle et que l'envie que vous avez de faire plaisir à M^r le Régent ne tirent de votre vérité quelque complaisance (2). » L'abbé s'empressa de répondre, en jurant ses grands dieux qu'il n'écrivait que la stricte vérité (15 juin) (3). Mais dans sa dépêche précé-

(1) *Aff. étr.*, tome 318, 11 mai.

(2) *Ibid.*, 2 juin.

(3) Chavigny écrivait le 4^{er} juillet : « Les Espagnols me paroissent tous les jours plus satisfaits des manières de la princesse : ils conviennent qu'elle a l'esprit excellent et le naturel admirable, qu'elle est très-libérale et très-charitable envers les pauvres : ce qui les charme, car elle est affable et caressante à leur égard et elle parle espagnol avec eux. Ils espèrent de revoir un jour leur reine Marie-Louise. Elle a encore quelques puérités que l'âge et l'expérience et son bon esprit corrigeront. » A ce moment notre ambassadeur était sacrifié aux exigences du roi d'Espagne. Voici la dépêche inédite par laquelle Philippe V charge le P. Daubenton, le 23 juin 1722, de demander le rappel de M. de Chavigny :

« Monseigneur, c'est avec une extrême peine que j'exécute l'ordre que le roi vient de me donner, de faire savoir à V. E. qu'il ne peut plus s'accomoder de M. de Chavigny : il lui est revenu avec certitude que ce ministre intriguoit à la cour et dans la ville de Madrid, d'une manière qui a fort irrité S. M. Le roi, qui est la droiture même, m'a fait l'honneur de me dire qu'il ne peut prendre confiance en un ministre qu'il sait qui

dente, celle-là même qui avait excité l'incrédulité du cardinal, au milieu des compliments qui y sont accumulés, on remarque deux phrases qui peuvent donner à réfléchir sur les perfections de la princesse : « J'ose assurer que S. A. R. ne manque pas de divertissements, et qu'elle en inventerait plutôt de sa façon que de laisser l'entrée à l'ennui... Ce qui étonne quelquefois madame la camerera est une certaine ouverture d'esprit qu'elle croit prématurée... » La princesse allait en donner des preuves. Se sentant choyée à l'excès par sa nouvelle famille, elle ne tarda pas à croire que tout lui serait permis. L'Infant lui témoignait une extrême tendresse ; il allait au-devant de ses moindres désirs (1), et développait de la sorte en elle cette humeur fantasque et volontaire qui ne la signala que trop souvent. Le bon P. de Laubrussel, après avoir dit que la princesse pendant sa maladie avait constamment travaillé à faire des draps et des chemises pour les pauvres, et qu'elle venait de lui demander à apprendre le latin, ajoute : « Elle se plaît à entendre des contes

finasse et use d'artifice, et qu'il espère que V. E. contribuera à le délivrer d'une personne avec qui il seroit peiné de traiter. Comme tout ceci est fort secret, S. M. sera fort aise qu'on le rappelle sous quelque honneste prétexte. Je me suis défendu autant que j'ai pu de cette désagréable commission, mais il a fallu obéir au roi..... Il s'est compromis avec le confesseur... » Il fut immédiatement rappelé. Dubois fit adresser à l'ambassadeur une dépêche officielle conçue en termes très-roides, mais corrigée par une lettre particulière des plus amicales. (*Aff. étr.*, t. 318.)

(1) Le 25 mai, il lui donna un phaéton et six petits chevaux noirs ; elle se promenait dans cet équipage tous les jours dans les allées d'Aranjuez.

plus propres à bercer des enfants... On craint qu'elle ne devienne fort maligne (1). » Elle était seule alors avec ses dames à l'Escurial, tandis que ses beaux-parents habitaient Balsain, où elle leur écrivait souvent, à ce qu'assure le P. de Laubrussel, sans que nous en soyons bien convaincu : le bon jésuite faisait peut-être de fréquents brouillons pour son élève, mais nous pensons fort qu'elle les recopiait rarement. Cependant Maulevrier écrit le 10 août : « Elle se fait adorer dans ce pays : je l'ai trouvée grandie (2). » Du reste les dépêches parlent rarement alors de la fille du Régent, et il est permis d'en inférer que c'était surtout par l'embarras de nos diplomates à en dire quelque bien. Mais il se produisit alors un événement qui influa évidemment d'une manière fâcheuse sur la princesse. Je veux parler du mariage de sa sœur de Beaujolais avec l'Infant don Carlos : nous raconterons dans un autre chapitre les négociations de cette troisième alliance entre les deux branches de la maison de Bourbon ; dès maintenant seulement nous constaterons le peu de plaisir que l'arrivée de la jeune princesse causa à sa sœur (février 1723). Mademoiselle de Beaujolais qui était encore tout à fait une enfant, fut accueillie avec faveur à l'Escurial, et cela ne pouvait manquer de donner à sa sœur de l'humeur et de la jalousie. Il

(1) Lettre du 15 juin 1722, vol. 319. Elle commença à apprendre l'équitation au mois d'août.

(2) *Ibid.*

semble cependant qu'elle ait eu au moins un moment la pensée de réagir contre la mauvaise impression produite probablement depuis quelques mois, en changeant ses habitudes. Au mois d'avril, elle s'avise de dresser un plan de vie qui effraya le Père de Laubrussel; il s'empessa d'en informer le Régent, en ajoutant qu'il craignait « plus un effet d'application à des objets trop sérieux, qu'un amusement à la bagatelle qui seroit assortie à son âge (1). » Puis il s'arme de ce beau raisonnement pour expliquer pourquoi les deux sœurs se rencontreraient rarement, quoique demeurant ensemble à Aranjuez : « Toutes deux sont bien unies, se voient souvent : les visites de la cadette seroient plus fréquentes, si elle ne s'épouvantoit de voir son aînée attachée à ses livres (2). » L'aveu est significatif au bout de la plume du bon jésuite, qui semble véritablement avoir fait vœu de ne dire que du bien de son élève. Nous trouvons cependant ses assurances confirmées par l'abbé de Coulanges, qui, le 15 mai, écrivait de son côté à Dubois : « J'ai été agréablement surpris de trouver un si grand changement en la princesse : elle m'a paru bien plus attentive à sa personne et à se composer une conduite qu'elle soutient avec beaucoup de hauteur et d'élévation. » Mais il ajoute qu'il lui en est revenu « quelques petits traits qui n'ont pas plu à la duchesse de Mon-

(1) 26 avril 1723 : vol. 328.

(2) 10 mai. *Ibid.*

telano, et que la reine a jugé à propos de dissimuler. » Il paraît aussi que, malgré son jeune âge, la princesse était peu satisfaite de l'attitude de son mari : elle en parla à Coulanges : « Elle me fit l'honneur de me demander, mais en rougissant extrêmement, comment le roi vivoit avec l'Infante, s'ils se voyoient souvent. Je répondis seulement qu'il n'y avoit pas lieu de douter qu'il ne résultât une parfaite intelligence de leurs fréquentes entrevues. — Je suis bien sûre, répliqua la princesse, et sans attendre ma réponse, que le roi de France n'a rien à se reprocher sur cela. » Coulanges, d'autre part, conclut en disant : « Elle a tout ce qu'il faut pour s'attacher les Espagnols et se rendre absolue sur l'esprit du prince (1). » Ce jugement est bien en désaccord avec celui que nous venons de voir formuler par Saint-Simon, et qui, grâce à lui, ne devait trouver que des incrédules au Palais-Royal. Les plaintes parvinrent probablement aux oreilles du prince, car à quelques jours de là, Coulanges raconta que dans un voyage que les deux enfants firent à Tolède, ils dînèrent (2) pour la première fois ensemble, sur les instantes prières du prince. Il aimait beaucoup à ce moment Louise-Élisabeth d'Orléans, et cherchait assidûment à la rencontrer, ce qui plaisait singulièrement à celle-ci (3). Ce sentiment devint

(1) 15 mai. *Aff. étr.*, t. 329.

(2) 24 mai. *Ibid.*

(3) Lettre d'un sieur Valcourt, 12 juillet. Vol. 330.

même bientôt assez fort pour que le roi décidât qu'à dater de la Saint-Louis, fête du prince, les deux époux seraient définitivement réunis (1). Voici en quels termes le secrétaire Stalpart rend compte de ce revirement à Dubois : « Le roi et la reine arrivèrent de Balsain à l'Escurial le 18, à 10 heures du soir. M. le prince des Asturies et la princesse les attendoient avec impatience pour exécuter ce qui leur avoit été permis. D'abord que LL. MM. furent dans leurs appartements, le roi passa dans celui du prince et le fit déshabiller en sa présence ; la reine en fit de même avec la princesse et la fit coucher, après quoi S. M. alla trouver le prince qu'elle mena par la main, accompagné du roi, au lit où étoit la princesse, et les ayant laissés ensemble couchés, LL. MM. se retirèrent jusqu'au lendemain, qu'elles retournèrent voir les nouveaux mariés. Le prince avoit l'air guay : la princesse avoit le visage échauffé. Ils continuent à coucher et à manger ensemble, et paroissent contents (2). » Ce fut naturellement un grand événement pour la cour d'Espagne, et les sentiments que montraient le prince depuis quelques mois faisaient concevoir de grandes espérances. On s'appliqua à étudier avec plus d'attention le caractère des deux jeunes époux, sur lesquels reposait alors l'avenir de la monarchie, et vers lequel l'esprit public se laissait volontiers entraîner,

(1) *Aff. étr.* « La princesse devient tous les jours de plus en plus belle et le prince plus amoureux. »

(2) *Ibid.*, vol. 330.

par suite du mécontentement causé par la mauvaise administration dont chacun avait à se plaindre (1). Le roi avait décidé que son fils assisterait désormais au conseil du gouvernement et qu'il y opinerait ; il lui fournit l'occasion d'affirmer sa volonté, en lui donnant raison dans une petite intrigue de cour, par laquelle les chefs de la maison du roi voulaient faire servir le prince par les officiers de la bouche de la reine et non par ceux du souverain. C'était assurément un détail en apparence bien secondaire, mais il avait une réelle importance dans une cour où les questions d'étiquette étaient encore plus importantes qu'à Versailles, et où une défaite de la camarilla surprenait toujours infiniment le public, tant cela arrivait rarement. La princesse répondait pleinement alors aux sentiments qu'elle inspirait à son mari. Vers la fin du mois de septembre, le prince dut aller à San-Ildefonso, et tous deux versèrent d'abondantes larmes, quand il fallut se séparer, même pour si peu de temps. C'est au milieu de véritables sanglots qu'ils se quittèrent, en se criant l'un à l'autre : « Adios, mujer ! adios, marido (2) » ! Les correspondants de Dubois sont unanimes pour constater cette réciprocité de sentiments, quoique ceux du prince fussent évidemment plus vifs (3). Mais la

(1) Lettre de Valcourt. Il fait dans cette lettre un grand éloge du P. de Laubrussel, « fin, profond, insinuant, influent : il y a tout à espérer de ce côté-là. » 24 août 1723.

(2) Lettre de Coulange du 27 septembre 1723. (*Aff. étr.*)

(3) Lettre de Coulange du 4 octobre. *Ibid.*

princesse avait un grave défaut : elle ignorait absolument l'art de se tenir proprement, ou plutôt elle n'y avait aucun goût : elle mangeait avec « une malpropreté même dégoûtante, dont LL.MM. ont témoigné leur peine et leur surprise, sans cependant lui en rien dire (1). » Souvent aussi elle montrait au prince une indifférence et une indolence qui le choquaient extrêmement. Vers la fin de l'année, elle fut atteinte d'un érysipèle, qui fut cause qu'on attendit, jusqu'au 14 décembre, pour lui apprendre la nouvelle de la mort du Régent. « La douleur fut si forte, que la reine se mit à genoux pour l'engager à pleurer et à se consoler (2). »

A ce moment la princesse était moins populaire que quelques mois auparavant. Elle n'avait pas su garder la dignité que les Espagnols ne séparaient jamais du caractère de leurs princes, et plusieurs traits de Louise-Élisabeth d'Orléans avaient sérieusement indisposé l'opinion. Un jour elle demanda s'il pleuvait, en voyant à la promenade les Grands demeurer couverts autour d'elle : il paraît qu'elle fit très-naïvement cette question, mais le scandale n'en fut pas moins réel, et on voulut y voir une impertinence volontaire. Le P. de Laubrussel nous a dit une fois qu'elle aurait inventé des divertissements, plutôt qu'elle n'aurait consenti à en manquer. Elle était en effet excessivement maligne et elle céda à son pen-

(1) *Aff. étr.*

(2) *Coulange. Ibid.*

chant, de façon à révolutionner une cour esclave de l'étiquette. On raconte qu'un de ses amusements consistait à faire inonder par des jets d'eau artistement dissimulés les promeneurs dans les jardins. Un soir, ayant examiné comment s'habillait sa *camerera mayor*, la cérémonieuse duchesse d'Alamira, elle coupa subitement un cordon des vêtements de celle-ci, ce qui fit tomber d'un coup toutes ses jupes, et laissa la grave dame apparaître en chemise au milieu du cercle de la cour (1). Elle-même s'affranchissait des plus simples exigences de la toilette. Sous prétexte de l'extrême chaleur de l'Espagne, elle ne mettait presque jamais ni bas ni jupes, et, quand elle se décidait à s'habiller, c'était avec une négligence vraiment regrettable.

Un grand événement cependant se préparait. Le roi Philippe depuis longtemps désirait abdiquer. Sa mauvaise santé, son caractère scrupuleux surtout lui faisait trouver la couronne trop lourde à porter. Il savait en outre que son fils régnant à sa place, ce prince ne ferait rien sans le consulter, et qu'il continuerait en résumé de gouverner sans en avoir la responsabilité directe aux yeux du public. La reine voyait ce changement avec un extrême regret, mais elle conservait au fond du cœur un secret et certain espoir de retour, car elle connaissait l'incapacité de son beau-fils. Le peuple au contraire se montrait ravi en recueillant les bruits qui commencèrent à

(1) Saint-Simon.

circuler vers la fin de l'automne, et auxquels le rapprochement officiel du prince et de la princesse des Asturies avait donné créance. Il adorait ce prince sur lequel il fondait l'espoir des réformes que tout le monde désirait : « Les Espagnols aimoient son visage étrange, son flegme silencieux, cet enfant né au milieu d'eux, imbu de leurs préjugés, passionné pour leurs mœurs ; le roi nourri au chocolat, comme ils disoient (1). » Au Palais-Royal, ce sentiment était partagé aussi vivement, mais par d'autres causes : on y redoutait l'influence d'Élisabeth Farnèse, et l'avènement du roi Louis paraissait des plus satisfaisants pour la France.

Le P. Daubenton cependant combattait ce projet, tout en cachant son jeu auprès du duc d'Orléans avec lequel il entretenait des rapports secrets. Nous savons en effet qu'il communiqua au Régent le projet du roi, et que Philippe l'ayant appris, il fit une scène si violente à son confesseur, que celui-ci en mourut de révolution. Mais nous ne connaissons pas les détails de ce tragique incident ; nous ne connaissons pas non plus les intrigues multipliées qui se croisaient entre le Palais-Royal et l'Escurial : une dépêche secrète du maréchal de Tessé au duc de Bourbon, du 14 août 1724 (2), fournit à ce sujet les détails rétrospectifs les plus piquants et les plus complets.

(1) Lemontey, II, p. 412.

(2) *Aff. étr.*, vol. 335.

« Le P. Daubenton avoit un commerce intime avec feu le duc d'Orléans, dont le roi Philippe n'avoit nulle connoissance. Et Philippe en avoit un avec un homme de la maison de ce prince, que je n'ai pu découvrir, et qui lui rendoit compte de tout ce que faisoit S. A. R. Le commerce du roi avec l'homme que je ne sais point, étoit totalement inconnu au P. Daubenton et à Grimaldo, avec lequel S. A. R. avoit pareillement un commerce, de concert avec le confesseur, de la manière qu'à vrai dire le confesseur et le ministre rendoient compte à M. d'Orléans des plus intimes pensées du roi, qui pourtant leur cachoit le commerce qu'il avoit au Palais-Royal. Il arriva que l'homme du Palais-Royal écrivit au roi quelque chose qui l'embarrassa, au point que ce prince indécis et scrupuleux confia son embarras au P. Daubenton, qui, voulant désabuser S. M., lui soutint que ce qu'elle disoit étoit impossible. Les discours du confesseur et son obstination à représenter que cela étoit impossible, échauffèrent le roi, au point que, pour convaincre le Père, S. M. tira de sa poche l'original de la lettre de son correspondant, et la lui lut.

« M. d'Orléans fut averti par le Père qu'il devoit se méfier, que quelques-uns d'autour de sa personne rendoient compte au roi de ce qui se passoit au Palais-Royal. Ce même homme manda au roi de ne plus lui écrire, et que son commerce étoit découvert. Alors le roi dit au Père : Il n'y a que vous à qui j'ai confié un secret, et vous l'avez révélé. — Et tout

de suite lui fit des reproches sanglants de son infidélité, au point que cela causa au Père la maladie dont il mourut. Le roi, qui crut avoir part à son état, lui demanda plusieurs fois pardon d'être la cause de sa maladie qui empirait, et le pria de lui nommer un confesseur pour lui succéder, en cas qu'il mourût, et lui faire faire pénitence sa vie durant de ce qu'il étoit cause de sa mort. Le Père Daubenton, déterminé par Grimaldo, qui vouloit à quelque prix que ce fût un confesseur espagnol, déterminina le roi à prendre le P. Bermudez. C'est ainsi que Daubenton partant pour l'autre monde, le P. Bermudez resta chargé de la conscience du roi, sans oublier la pénitence qu'il devoit imposer à S. M. d'être en partie cause de la mort de son prédécesseur.

« Pendant la maladie du Père, la reine, qui ne pouvoit souffrir Grimaldo, promit au P. Bermudez de le faire cardinal, si ce bon Père pouvoit réussir à faire chasser Grimaldo. Le nouveau confesseur le promit à la reine, mais la mort de Daubenton étant survenue, et ne se sentant pas encore assez accrédité pour réussir à ce qu'il avoit promis à la reine, il se lia avec Grimaldo, union qui dure encore et qui est augmentée par celle du P. Marin, confesseur du jeune roi, et celle du P. Ramos, qui gouverne la conscience de quasi tout ce qu'il y a de gens de condition espagnole, et nommément du président de Castille. »

A cette époque, nous n'avions point d'ambassadeur

à Madrid : le régent n'avait pas voulu remplacer Chavigny qu'il avait rappelé malgré lui, et M. de Coulanges était seul chargé des relations diplomatiques ; c'est à ce titre qu'il adressa, le 5 décembre 1723, au duc d'Orléans, la longue dépêche suivante, entièrement chiffrée, qui donne de précieux éclaircissements sur la situation de la cour d'Espagne à cet important moment (1) :

« Tout semble porter à croire qu'il sera toujours très-difficile de vaincre par la force du raisonnement les scrupules dont le roy d'Espagne est naturellement susceptible par lui-même et surtout par le directeur de sa conscience, le P. Bermudez, son confesseur : il est, dit-on, haut et entier dans ses sentimens sous les apparences d'un homme humble et simple, capable de porter loin dans les maximes insociables de sa nation la confiance du roy, et de réduire par degré l'autorité souveraine au génie et aux usages d'un pays jaloux de son ancien gouvernement. Je suis bien trompé, si en général ce qu'on appelle ici Garnache n'est pas aussi opposé à l'union que le roy d'Espagne, qui a de grands ménagemens pour eux, y est porté de tout son cœur, et si ces Garnaches, ainsi que les Grands, ne regardent pas l'union comme le seul obstacle au dessein qu'ils ont de gouverner leur roy et ses Estats. Tout me confirme dans ce préjugé, au point de ne pouvoir douter qu'ils mettent en usage ce qui

(1) *Aff. étrang.*, vol. 331.

peut aigrir et brouiller les deux couronnes. On veut par présomption que l'expulsion de tous les serviteurs étrangers de la cour d'Espagne n'est pas pour la nation l'article le moins agréable du projet du P. Bermudez. La consternation où je vois les François, qui, par leur ancienne domesticité, voyent de plus près les dispositions de ce prince, me paroît jusqu'à présent le garant le plus assuré des mouvemens d'un intérieur si important à éclaircir. J'y suis confirmé par la timidité de leurs réponses et par l'embarras de leur silence sur ma proposition, compatissant à leur situation actuelle par manière de conversation de discours publics auxquels à tout événement je paroissais n'ajouter point de foi. Je ne peux d'ailleurs m'empêcher de croire que ce prince soit frappé d'une défiance perpétuelle propre à le fortifier dans ses scrupuleuses dispositions, et à l'entraîner de plus en plus dans des irrésolutions si préjudiciables à ses propres intérêts et à ceux qui nous sont communs, et comme ses regards par intervalle et la timidité de ses actions font marque de dérangement dans l'intérieur, que la santé de l'esprit ainsi que celle du corps peuvent y être concurremment intéressées, et que dans la conduite qui m'est prescrite, ne pouvant le voir ni l'entendre qu'avec le public, puisque je suis renfermé aux audiences du ministre avec lequel on devoit peut-être dans bien des cas s'ouvrir moins qu'avec le roy et la reine, sur leurs véritables intérêts et ceux du roy mon maître, il m'est impossible de pouvoir

faire une application un peu sensée de mon faible discernement à cet égard, ni croire par la même raison qu'un ambassadeur soit ici trop tôt, et que chaque jour de retardement ne puisse entraîner des inconvéniens d'autant plus fâcheux qu'ils pourroient être irrémédiables, soit par l'empire qu'on peut achever de prendre sur l'esprit de ce prince, au préjudice de ses bonnes intentions, soit par les tristes effets d'une maladie qui peut survenir d'un moment à l'autre, et dont ses médecins seroient moins estonnés qu'ils ne paroissent l'estre, qu'il n'en paroisse point dans l'obstination sans égale de ne vouloir prendre aucun remède qu'à l'extrémité de sa vie. La reine s'occupe principalement du soin de l'égayer par un enjouement forcé, et par la même raison dont la maxime est d'elle-même assez suspecte, de l'écarter du public, qui, selon toutes les apparences, n'est pas disposé à faire des sacrifices volontaires en leur faveur. Un ambassadeur ayant donc les occasions et les moyens par ses instructions d'entreprendre de dessiller les yeux de cette princesse, qui peut-être n'estend ses vues que sur le présent, il pourroit en même temps gagner la confiance du roy. Je me suis souvent senti pressé par ce principe d'agir de mon mouvement auprès de la reine, sur ce qui me paroissoit contre ses véritables intérêts, mais j'ai toujours résisté constamment à la tentation, non-seulement par la crainte que l'opinion qu'il m'est revenu qu'elle veut bien avoir de ma franchise et de mon dévouement pour

son service, ne prévalût pas absolument sur le moindre soupçon à contre-temps de quelque trait politique, mais encore parce que j'ai le bonheur de n'avoir rien à prendre sur moi. On me dit hier que le P. Bermudez lui devient insupportable, et qu'elle s'est échappée avec emportement à regretter ce qu'elle a fait pour le mettre en place : mais peu de chose est capable d'enflammer et d'éteindre la vivacité de son humeur naturelle. »

CHAPITRE II.

Le duc de Bourbon opposé à l'abdication. — Envoi de Tessé. — Il arrive trop tard. — Le roi Louis ne règne que nominativement. — La reine Élisabeth déteste sa belle-fille. — Continuation des excentricités de celle-ci. — Le peuple aime son mari. — Intrigues. — Aventure de Magny. — La jeune reine n'écoute aucun avis. — Elle est enfermée. — Sévérité du roi. — Démarches de Tessé. — Froideur du gouvernement français. — Fin de la punition. — Le roi paraît aimer de nouveau la reine. — Maladie et mort rapide du roi Louis. — Abandon de sa veuve. — La France n'en veut pas et l'Espagne refuse de la garder. — Le texte de son contrat de mariage décide son retour. — Arrangements financiers. — Débats pour les frais de son voyage. — Elle est installée à Vincennes. — Obscurité de ses dernières années. — Sa mort.

Mais le duc d'Orléans était déjà mort au moment où Coulanges rédigeait cette dépêche, et elle fut reçue par le duc de Bourbon. Ce prince pensait tout différemment sur cette question du vivant du Régent; il voyait l'abdication de Philippe V avec un extrême déplaisir, parce qu'elle grandissait la maison d'Orléans (1). Il ne s'inquiétait ni des intérêts politiques du pays, ni de la reconnaissance qu'en résumé il aurait dû conserver pour la conduite du

(1) Jobez, *Hist. de la France sous Louis XV*, tom. II.

Régent à son égard dans l'affaire de la conspiration de Cellamarre, ni du caractère du nouveau duc d'Orléans, dont la nullité aurait dû lui enlever toute inquiétude : il ne songeait qu'à assurer l'héritage du trône de France à un autre prince qu'à un membre de la famille qu'il détestait. L'abdication de Philippe V grandissait précisément l'influence de la branche d'Orléans, et le duc de Bourbon voulait à tout prix prévenir cette complication déplorable pour ses projets. C'est après avoir lu la dépêche de Coulanges démontrant si clairement le préjudice causé par l'absence d'un ambassadeur français à Madrid, qu'il se hâta de faire choix du maréchal de Tessé, et de lui ordonner de partir en diligence. Mais il était trop tard, et quand Tessé arriva à San-Ildefonso le 20 février 1724, tout était consommé. Il s'empressa de se rendre chez le roi Philippe, qu'il trouva avec sa femme. Celle-ci voulut se retirer, mais le maréchal, connaissant bien à l'avance son terrain, se hâta de lui déclarer qu'il n'avait « rien à dire qu'elle ne pût savoir ; et je puis assurer, ajoute-t-il, qu'elle demeura sans répugnance (1). » Il ne rendit visite au roi Louis, à Madrid, que le 28. « Je trouvay le roy seul dans son cabinet, écrit-il, non qu'il n'y eût bien des curieux dans les antichambres et dans sa chambre, mais la porte fut fermée. Je ne suis pas aussi sot que je vous le parus, Sire, quand je pris congé de V. M. Ce prince est bien fait et d'une jolie

(1) *Aff. étr.*, vol. d'Esp. 331.

figure : il m'écouta attentivement, me regarda de même, et me répondit plutôt de mine que de paroles. Je passay chez la reine, où mon audience fut plus égayée de paroles. Cette princesse est certainement mieux de figure qu'elle n'étoit quand elle partit de France (1). » Peu de jours après, il compléta les portraits des nouveaux souverains : « Le roi Louis a de l'esprit et ressemble infiniment à la figure de son grand-père, mais il n'y a pas moyen d'en tirer un mot. La jeune reine est vraie (2)... Je vous assure qu'elle a appris bien des choses au Palais-Royal (3)... »

Le nouveau roi n'était pas capable en effet de porter le poids de la couronne, ni de diriger la trop originale princesse que les exigences de la politique avaient associée à son sort, et pour laquelle son amour se refroidissait sensiblement. C'était un enfant qui se plaisait alors, soit à se quereller avec sa femme, soit à faire des malices puérides : il parcourait quelquefois ses propres jardins, en saccageant les massifs de fleurs, pour avoir le plaisir d'entendre le lendemain les plaintes des gardiens. Quant à la reine, elle n'avait renoncé à aucune de ses excentricités auxquelles l'exercice du pouvoir absolu semblait au contraire devoir imprimer un

(1) *Aff. étr.*

(2) Suit un passage trop vif dans lequel Tessé exprime son doute absolu sur la conclusion sérieuse du mariage.

(3) Suit encore une anecdote des plus scabreuses et datant, dit le maréchal, de vingt-quatre heures. Dépêche du 6 mai. *Ibid.*

nouvel essor : nous en allons désormais suivre tous les développements dans la correspondance du nouvel ambassadeur (1).

De pareils princes devaient fournir libre carrière aux intrigues et aux intrigants, partagés entre les anciens souverains, dont plus d'un entrevoyait déjà le retour, et les nouveaux dont on connaissait le peu de consistance, mais qu'on cherchait à soustraire à l'influence du roi Philippe, sans l'avis préalable duquel le roi Louis ne décidait rien (2). « Je marche à tâtons, » écrit Tessé le 14 mars. Il constate avec plaisir que le président de Castille était favorable à la France, mais en même temps il fournit de curieux détails sur le premier ministre Grimaldo, dont nous avons vu la femme refuser une pension, mais en accepter l'équivalent annuellement en bijoux. « Le marquis Grimaldo est vendu aux Anglois comme on vend du bœuf à la boucherie, et voici une assez plaisante chose. Feu le cardinal Dubois, en recevant une pension du roi d'Angleterre, mande à Grimaldo qu'il lui en avoit fait ménager autant. Ce n'est pas un conte de fée que je vous mande, mais ce qu'il y a de beau, c'est que feu M. le duc d'Orléans a donné la main à ces deux pensions : passez-moi le séné, je vous passerai l'évétique. Voilà comme les affaires d'État sont con-

(1) La reine mécontenta la haute noblesse et la ville en admettant des convives à sa propre table, notamment ses dames d'honneur. (Coulanges, 20 février 1724. *Ib.*)

(2) Tessé, 6 mars. *Ib.*

duites (1). » Il constate aussi l'influence absolue du vieux roi : « Le jeune roi a un respect indicible pour son père. D'ici à longtemps la jeune reine ne prendra aucune autorité sur l'esprit de son mari (2). »

C'est sur ces entrefaites qu'il se produisit un incident qui fit grand bruit et qui nuisit considérablement à Élisabeth d'Orléans dans le public. Saint-Simon raconte qu'un jour, suivant son habitude, cette princesse, en chemise, avec une robe légère par-dessus, sans bas ni jupes, étant juchée sur une échelle dans sa chambre, la peur la prit et elle appela au secours. Foucault de Magny, — le même que nous avons vu chassé de France pour une esclandre à un bal de la duchesse de Berry, et qui, ayant cherché fortune en Espagne, y était devenu majordome de la jeune reine, après avoir été gouverneur des Infants, — accourut, sauta sur l'échelle et aida la princesse à descendre. Celle-ci, le soir même, se plaignit d'avoir été indignement outragée par lui. Comme en pareil cas la tête du coupable d'un tel attentat n'aurait pu être soustraite à l'échafaud, Philippe V voulut prévenir un aussi terrible dénouement, et il demanda à Tessé de faire immédiatement rappeler Magny. Le maréchal s'empressa de rendre compte de l'aventure au duc de Bourbon, voici en quels termes, et nous demandons la permission de n'en retrancher

(1) Le 28 mars, le duc de Bourbon lui répondit pour reconnaître le mérite de la découverte faite par Tessé.

(2) Dépêche du 27 mars.

aucun, malgré leur assez grande liberté : « Je lui laverai la tête, mais ce sera pour la sottise qu'il a faite en venant en ce pays-ci, car pour l'imprudencé qu'il a eue avec la reine, s'il y a quelque personne à réprimander, c'est elle qui s'est fait faux mérite d'une chose dont le pauvre diable est innocent. Elle étoit montée au haut d'une échelle, et elle montrait son derrière pour ne pas dire autre chose ; elle pensa tomber et cria au secours. Magny monta et l'aida à descendre devant toutes les femmes ; mais, à moins d'être aveugle, il falloit bien que Magny vît ce que certainement il ne cherchoit pas à voir, et qu'elle a l'usage de montrer très-librement. La reine, pour se faire un mérite qui ne lui a pas réussi, l'accusa d'avoir été insolent. En vérité, l'on ne l'est avec ces dames que lorsqu'on veut forcer à l'être (1). » Le duc de Bourbon eut de la peine à se décider à frapper Magny, tant étoit grande chez lui la satisfaction de voir humilier un membre de la famille d'Orléans. La vieille reine intervint, et c'est devant ses instances que l'on se déterminât à sévir : « J'oublois de vous remercier, écrit Tessé, de ce que vous avez fait pour Magny. Si j'avois pu penser que cela eût fait de la peine là-bas, je n'en aurois pas ouvert la bouche, car je n'ai rien à faire avec lui ; mais ce n'a été que par charité que je l'ai fait, pour mettre à couvert la jeune personne qui y

(1) Du 31 avril 1724. *Aff. étr.* — Lemontey rapporte cette anecdote, et cite des extraits complètement dénaturés de cette dépêche.

étoit intéressée et qui nous touche de si près (1). » Ce n'était nullement par affection que Élisabeth Farnèse venait d'agir ainsi dans l'intérêt de sa belle-fille ; elle voulut uniquement prévenir un scandale qui aurait singulièrement nui à l'honneur de la cour d'Espagne. Elle en était arrivée à détester la jeune reine, à laquelle elle ne pouvait pardonner de régner. Elle s'en ouvrait franchement avec Tessé, qui montrait la plus grande déférence envers les anciens souverains, connaissant leur influence sur le roi Louis, et ne doutant pas de leur retour sur le trône. Dès le 28 février, Tessé écrivait : « La reine, femme de Philippe, ne peut la souffrir ; » le 7 avril : « La reine m'a dit : Nous avons fait une terrible acquisition ; elle sera comme ses sœurs, si elle n'est pire. » A cette époque, précisément, une ardente cabale poussait le jeune roi à gouverner par lui-même, au lieu de toujours consulter son père ; mais elle se heurtait à une volonté bien arrêtée dans le sens contraire, et il ne faut pas se dissimuler qu'un des principaux motifs de l'asservissement du roi Louis, était l'attitude de sa femme, qui le forçait à se rejeter toujours auprès de ses parents, auxquels il confiait ses peines, et qui le plaignaient et le consolait. « Bien que l'on travaille malicieusement à Madrid à faire penser au jeune roi qu'il doit gou-

(1) Lemontey. — Magny en arrivant en France, trouva une lettre de cachet lui défendant d'approcher de Paris.

verner indépendamment de son père, jamais ils n'en viendront à bout dans les choses essentielles. En voici un petit exemple : N'avez-vous jamais ouï dire le proverbe : ce que femme veut, Dieu le veut? La reine vouloit absolument quelque chose que l'on ne vouloit pas à San Ildefonso. Elle se fâcha, elle bouda, elle pleura, et enfin, dit-elle, n'êtes-vous pas le roi et ne suis-je pas la reine? — Oui, dit le roi, mon père est mon maître et le vôtre (1).» Cela ne décourageait pas les intrigants, qui se donnèrent bientôt libre carrière à la cour de l'Escurial. Le roi Louis accordait toute sa confiance au secrétaire d'État Orondayn, ce qui excita le mécontentement et l'inquiétude de Grimaldo, lequel n'hésita pas, par l'intermédiaire du P. Bermudez, à se réconcilier avec le président de Castille : « Les cabales sont plus vives que jamais, » écrit le 19 juin Tessé, qui rend un compte régulier de la manière dont le roi Louis entendait le gouvernement. Il assistait régulièrement à son lever, où jamais ce prince ne l'entretenait d'affaires (2); aussi enregistra-t-il avec un profond étonnement la réception qui lui fut faite le 8 juin. Le roi l'accueillit, en lui exprimant ses regrets, à la nouvelle que nos plénipotentiaires à Cambrai abandonnaient les intérêts de la couronne d'Espagne, en l'assurant que jamais il

(1) Tessé, 5 juin 1722, vol. 335.

(2) « Je le crois peu sensible à sa gloire, ni au gouvernement, ni avoir ouverture d'esprit pour les affaires. » (Tessé, 8 juin.)

ne s'éloignerait de la France, et qu'il venait de répondre en ce sens à des ouvertures tentées par l'Empereur : « Il me dit tout cela avec une fermeté de termes dont je suis encore étonné. » Du reste notre ambassadeur n'avait pas à se louer davantage de ses rapports avec le duc de Bourbon, car il manda à quelques jours de là au comte de Morville, secrétaire d'État des affaires étrangères : « Comme M. le Duc ne répond rien, je m'abstien-dray de lui rompre la teste (1). » Il avait cependant parlé en termes si vifs du mauvais effet causé par la nouvelle arrivée de Cambrai, et du danger que causaient les menées du gouvernement autrichien qui exploitait déjà certains bruits circulant à Paris au sujet de la situation médiocre faite à l'Infante, que le duc de Bourbon se décida à expédier une dépêche très-amicale qui produisit le résultat attendu. Tessé la porta en toute hâte au roi (6 juillet), qu'il vit sans témoins, et qui, après avoir exprimé sa vive satisfaction, donna la mesure de son rôle effacé dans le gouvernement, en priant le maréchal de lui en laisser une copie pour son père. Notre ambassadeur y consentit, et profita de l'occasion pour pousser un peu le roi Louis sur les diverses questions politiques. C'est en sortant de là qu'il adressa à M. de Morville le portrait suivant du fils de Philippe V :

« Je crois devoir ajouter à tout ce que dessus, que

(1) Du 26 juin.

la sorte dont il a été élevé, une timidité naturelle, une paresse à parler, des scrupules sur les partis qu'il doit prendre, une justice religieuse dont on lui a donné l'austérité des principes, un usage d'être renfermé sans se communiquer à qui que ce soit, un fonds de religion qui n'a encore été attaqué par nul désir ni passion, une volonté qui le porte à désirer que tout aille bien, sans avoir encore la force d'en rapprocher les moyens, une défiance naturelle de quasi tous ceux qui l'approchent, tout cela forme dans ce prince un nuage d'indécision que le temps, l'esprit qu'il a bon et les conjonctures pourront dissiper ; mais nous n'en sommes pas encore là (1) ! »

Tandis que le roi Louis se rapprochait de plus en plus de ses parents et ne prenait aucune décision sans avoir l'avis de Philippe V, son ménage se brouillait de plus en plus, et les choses marchaient rapidement à un scandaleux éclat. « Tout cela vit comme chien et chat, » dit énergiquement Tessé (2), en annonçant que le roi parlait avec sa femme pour San-Ildefonso. « Dans cette entrevue avec les parents, il ne se traitera que de quelques corrections paternelles sur le dérèglement domestique. » Philippe V, en effet, vit deux fois sa belle-fille seule dans son cabinet, et, surmontant son excessive timidité pour

(1) 6 juillet 1724. En même temps Tessé constate « l'excessif attachement du roi pour ses parents ».

(2) Du 26 juin.

obéir aux injonctions formelles de son confesseur, il lui parla le plus fermement du monde, » en la menaçant de la faire enfermer dans un couvent, si elle ne se rangeait pas, et en l'assurant que son fils approuvait ces sévères éventualités (1). » Tessé ajouta seulement qu'elle « pleura fort ». Mais, même dans le palais de son beau-père, elle ne songea jamais à s'astreindre à la plus légère réserve : les larmes n'indiquaient aucun amendement dans l'esprit de la princesse : l'orgueil blessé, le chagrin de se voir gênée, les lui faisaient verser ; mais elle revint à Madrid résolue à persévérer dans la déplorable voie qu'elle avait adoptée. C'est alors que l'éclat se produisit. Les excentricités de la reine étaient devenues telles, que Sainte-Croix, premier majordome, donna sa démission à la duchesse d'Altamira. Ayant épuisé toute sa patience, tout le trésor de ses remontrances, Philippe se décida à tout découvrir au roi Louis. « En voilà bien d'une autre, » écrit Tessé le 6 juillet. Le roi avait appelé Valero, majordome, et la duchesse d'Altamira, camarera mayor de la reine, et causé une heure avec eux sans que rien transpirât au dehors. Quand les carrosses de la reine arrivèrent pour la promenade du jour, madame d'Altamira exhiba l'ordre du roi de l'accompagner, service dont elle était depuis longtemps dispensée à cause de son âge. Elle monta seule avec la reine, tandis que les dames suivaient dans un autre

(1) Du 2 juillet.

carrosse. Au retour, au lieu de revenir au Retiro, Al-tamira montra un second ordre, prescrivant de conduire la reine au palais. L'exempt de garde exhiba le même écrit. Valero y avait fait tout disposer : des caméristes y attendaient. Tessé n'apprit ce coup d'État d'intérieur que dans la soirée, et il dépêcha sur l'heure un courrier extraordinaire à Versailles, ce qu'il annonça au roi le lendemain en se présentant à son lever. « C'est, me dit-il, une mortification que j'ai voulu donner à la reine pour la corriger de sa conduite; je lui en ai parlé plusieurs fois; mon père lui en a parlé de même; elle n'en a fait ni plus ni moins. — Je l'excuse de mon mieux : ce sont petites enfances de son âge; la pénitence sera courte et efficace. — Oui : nous verrons si cette mortification la corrigera; vous pouvez en rendre compte en France. » Mais en même temps que Tessé adressait à Versailles ces nouvelles en affectant presque le ton plaisant, il rédigeait une dépêche chiffrée qui est des plus importantes (1) : « J'ajoute à la lettre ostensible ce qui suit : Le jour du départ de

(1) Voici en quels termes Laulès, ambassadeur à Paris, annonce ce fait à M. de Morville, le 16 juillet : « S. M. a dû prendre le parti de la faire passer au palais où, quoi qu'elle soit traitée en reine avec toute la magnificence, grandeur et dignité qui répond à son rang, elle ne paroîtra pas au dehors, et n'aura qu'un nombre choisi de ses dames auprès d'elle, au lieu de cette multitude de femmes de toutes espèces qui l'environnoient, et qui lui plaisoient parce qu'elles flattoient ses dérèglemens. C'est un remède de précaution dont le roi a été obligé de se servir afin qu'elle soit moins livrée à ses vivacités, auxquelles ni S. M. ni les mœurs de ce pays ne s'accoutumoient point. »

LL. MM. de San Ildefonso, le confesseur de la reine mère me fit écrire par Monteleone (1), mot pour mot : La correction que le roi a faite à la jeune reine n'a produit aucun effet ; la chose devient plus sérieuse qu'elle ne devoit l'estre : *necesse est ut eveniant scandala*. — M. Higgens, premier médecin du roi, me vint voir il y a deux jours, et me dit qu'il restoit persuadé qu'il ne s'étoit encore rien passé entre le roi et la reine ; que depuis quatre mois qu'il la voit tous les jours à dîner et à souper, il n'a pas vu manger à la reine une once de pain ; qu'elle arrive toujours disant avoir mangé auparavant, ou pressée de retourner chez elle avec ses caméristes, tout ce qu'il y a de plus pernicieux pour sa santé. Quand le matin chacun sort de son lit, depuis plus de six mois, le roi et la reine ne se sont pas dit un mot. En se mettant à table pour dîner, et en sortant de table, chacun est allé de son côté, et jamais la reine n'a paru au roi complaisante, ni avoir envie de lui plaire : au contraire, une antipathie visible. Entre vous et moi, ceux qui l'approchent la croient folle, quoique avec beaucoup d'esprit. Par exemple, quand le roi père lui fit la correction, elle lui dit : — Mais, Sire, il ne faut pas se fâcher : il n'y a qu'à me dire ce que vous voulez que je fasse, et je le ferai aveuglément. — Je sais

(1) « Le marquis de Monteleone avoit un fils aîné qui avoit épousé la fille de la nourrice de la reine : cette nourrice étoit la confidente attitrée de Philippe V, qui n'avoit confiance qu'en elle. » (Lettre de Tessé du 17 avril 1724.)

que dans les voyages, quoique l'étiquette veuille qu'ils se fassent teste à teste, chacun se tourne le dos, et ils font bien vingt lieues sans se parler. Il n'y a que Dieu qui sache ce que peut devenir ceci. Ce qui détermina le roi père à lui parler un peu fortement, c'est que la jeune reine, suivant son usage, n'ayant ni bas ni jupons, mais simplement sa chemise et sa robe de chambre, se promenoit ainsi dans les jardins de San Ildefonso. Le roi père vit de sa fenêtre que le vent faisoit voltiger la robe et la chemise, et certainement au grand scandale du roi père, qui ne put s'empêcher de voir ce qu'il n'étoit pas curieux de voir. »

Après une semaine écoulée, Tessé crut devoir parler au roi, en lui faisant remarquer la prolongation de la pénitence, et en ajoutant que la reine étoit une princesse française (1) : il offrit d'aller lui parler. Louis le pria d'attendre encore, en lui promettant de lui dire quand il jugerait utile cette démarche, dont il reconnaissait la convenance. La reine prenoit très-péniblement sa situation : elle pleurait beaucoup et écrivoit inutilement à son mari ; elle étoit d'ailleurs très-étroitement renfermée, car elle ne put même au début obtenir de se

(1) On se souciait assez peu à Versailles de cet incident. M. de Morville se contentait d'écrire au maréchal, le 16 juillet : « Que vous dirai-je de l'événement du 4 de ce mois ? C'est un éclat bien étonnant qui va donner belle matière aux gazetiers, et qui doit avoir un étrange effet en Espagne. Je ne puis que dire comme vous, que Dieu seul sait ce que cela peut advenir. »

promener dans les jardins du palais. Elle n'avait avec elle que la duchesse d'Altamira, deux caméristes et un maître d'hôtel. La duchesse de Liria la voyait une fois par jour, mais cette faveur fut refusée au duc de Juvenasco, son premier écuyer (1). Quant au roi, « jamais je ne l'ai vu si aise et si gai que depuis cette séparation de corps (2). »

N'obtenant aucune réponse du roi Louis, Élisabeth d'Orléans s'adressa alors à Philippe V et à la reine mère, en leur faisant les plus humbles protestations, ce qui ne l'empêchait pas de dire : « Belle merveille, qu'à treize ans je fasse des sottises et des enfances. La reine mère avait vingt-deux ans quand elle est venue en Espagne : elle en a fait de plus grandes que moi (3). » Le 10 juillet, cependant, on n'avait rien diminué de la rigueur de la séquestration, quoique le P. de Laubrussel se portât garant d'une excessive amélioration depuis deux jours. Le lendemain seulement, on lui permit de descendre au jardin, mais Tessé n'eut pas encore le droit de se présenter chez elle; et quand il vint pour voir au moins la camarera mayor, celle-ci lui fit répondre qu'elle ne pouvait le recevoir, ayant ordre de ne pas quitter un seul instant la captive. Le 24 juillet cependant, Tessé adressa à M. de Morville une dépêche détaillée, expliquant tous les

(1) Dépêche du 8 juillet.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

motifs de cette sévère « pénitence ». Nous la reproduisons en entier :

« Voici le récit de l'affaire de Leurs Majestés, car elles ne mentent pas : il y a plus de quatre mois que le roi Louis leur avoit avoué qu'il aimeroit mieux être aux galères que de vivre avec une créature qui n'observoit nulle bienséance, nulle complaisance pour lui, qui ne songeoit qu'à manger, à se montrer toute nue, au grand scandale au moins de ses domestiques : enfin qu'il ne convenoit pas à une reine d'Espagne de mener le train de vie dont il ne pouvoit la corriger; qu'il lui en avoit parlé trois fois en particulier, et qu'elle n'avoit fait que se moquer de ses remontrances ; qu'enfin, dans le dernier voyage de San Ildefonso, le roi Philippe prit le parti de lui parler, et il lui parla fortement. C'est lui-même qui m'en a dit les termes que je ne répète point. La reine lui parut touchée de repentir, et dès le soir même elle alla courir les jardins, et dès le matin du lendemain le roi Philippe la vit de sa fenêtre, le vent ayant élevé, non pas son jupon, car elle n'en avoit point, mais sa robe de chambre et sa chemise, et il lui vit aussi bien que tous les ouvriers les jambes, et peut être autre chose. Les remontrances recommencèrent, et les deux rois convinrent que, si dans deux fois vingt-quatre heures, étant retournée à Madrid, sa conduite continuoit, le roi lui donneroit la mortification de la tenir dans sa chambre au Retiro, et de la laisser ainsi quelque temps en pénitence. Dès qu'elle fut

en carrosse avec le roi, elle lui tourna le dos, bouda, et ne lui dit pas un mot le long du chemin. Quand ils furent arrivés en un lieu nommé Campillo, dans le parc de l'Escorial, où ils devoient dîner et laisser passer la grande chaleur, la reine recommença sa vie ordinaire, et tout de même et encore pis quand elle fut à Madrid, de sorte que le roi Louis prit le parti, sans la participation du roi son père, de l'envoyer, comme je vous l'ai dit, au palais, afin de l'éloigner de lui. Comme le bruit couroit à Madrid que leur mariage n'étoit pas encore consommé, je pris la liberté de demander au Roi ce qu'il en croyoit : il me dit qu'il savoit bien qu'il y a six mois il ne l'étoit pas, mais que depuis, sur les questions qu'il avoit faites au roi son fils, et sur ses réponses, il avoit lieu de croire le mariage consommé : que cependant il n'en voudroit point répondre, et que, dans la réplique du roi, il pouvoit y avoir autant d'ignorance que de réalité. La reine convint de la même chose. Et suez-vous à moi que c'est beaucoup d'avoir tiré ce peu de connaissance d'un roi et d'une reine tels que Philippe et sa femme. Je dois encore ajouter que le roi m'a dit que ce qu'il craignoit le plus, c'étoit une sorte d'antipathie entre le roi et la reine ; qu'ils alloient pourtant se remettre ensemble, à de certaines conditions et règles auxquelles on travaille en ce moment. Dans toute notre conversation, la reine mère parle avec une modération, une retenue, adoucissant toutes choses et mettant *ou faisant semblant de*

mettre aux pieds du crucifix toutes les marques d'indignation, et, si j'ose dire, de mépris, que certainement elle a essuyées de la jeune reine. »

C'est le 10 juillet seulement que le roi, se rendant enfin aux pressantes instances de Tessé, se décida à écrire à la duchesse d'Orléans ; le maréchal se hâta d'en prévenir Morville, mais en ajoutant : « C'est entre Monseigneur le Duc, vous et moi. car au nom de Dieu ne me fourrez par aucun coin dans ce qui peut revenir aux d'Orléans. » Ces nouvelles ne causèrent aucun mécontentement à Versailles : elles plaisaient au contraire au duc de Bourbon en humiliant la maison d'Orléans. « Je suis charmé que la jeune reine n'ait point de crédit sur le jeune roi, écrivait-il : la raison en est facile à deviner. Selon ce que vous me mandez, elle ne songe qu'à son plaisir : Dieu veuille que cela dure. » En voyant avec quel luxe de détails le maréchal tenait son gouvernement au courant de ce qui se passait, on reconnaît sans peine qu'il savait être agréable au successeur du Régent. C'est ainsi qu'il le rassure sur l'intimité qui aurait pu naître de la réunion des deux époux. C'était pure affaire de convenance, car, en Espagne, l'inquisition excommuniait bel et bien alors les conjoints qui ne cohabitaient pas (1), et Tessé se hâta d'ajouter qu'on remarquait que le jeune roi, depuis qu'il était seul, se levait une heure plus tard (2). Le duc

(1) Lettre du 8 juillet.

(2) *Ibid.*

de Bourbon ne voulut aucunement se mêler de cette affaire, et il chargea Morville de le signifier expressément à notre ambassadeur. « Vous n'aurez rien de moi sur la situation de la jeune reine au-delà de ce que je vous ai marqué dans le billet particulier (1) que vous avez reçu. M. le Duc tient seulement excessivement à être informé très-exactement de la suite de cet événement (2). » Mais ce prince profita évidemment de la circonstance pour diminuer la situation officielle d'Élisabeth d'Orléans. Louis XV avait toujours traité de tantes les filles du Régent : le duc de Bourbon fit substituer à ce titre celui de cousine dans les correspondances. « Le titre de tante, écrit Morville au maréchal, est un effet de l'imagination du cardinal Dubois, qui s'est obstiné de tout temps à faire des oncles et des tantes du roi de tous les enfants du feu duc d'Orléans (3). »

Il ne paraît pas que cet éclat ait produit un grand effet à Paris, ni même que les chansonniers aient pensé à s'en emparer. Mathieu Marais, si amateur de scandale, se contente de mentionner l'arrestation de la reine, en ajoutant : « La raison en est encore secrète. Les uns disent que la tête lui a tourné ; d'autres que c'est une représaille pour l'Infante, qu'on parle de renvoyer de France. Affaire

(1) Nous n'avons pu retrouver ce billet dans la correspondance du maréchal.

(2) De Paris, 18 juillet 1724.

(3) Du 31 juillet.

de politique espagnole, qui ne se découvrira qu'avec le temps et qui nous donnera peut-être la guerre. Le mariage du roi d'Espagne est consommé : ils ne peuvent nous renvoyer cette reine qu'on dit même grosse. Le maréchal de Tessé a fait là une vilaine ambassade(1). » Le lendemain, Marais complète ses renseignements : « La nouvelle d'Espagne s'éclaircit un peu. La jeune reine est vive et aime le plaisir : elle se plaît à aller pieds nus, ce qui est un grand crime à une Espagnole, qui doit cacher ses pieds comme la partie la plus secrète de son corps. Le roi Philippe l'a avertie, a voulu la corriger, et elle n'en a tenu compte : pourquoi ordre a été donné de l'arrêter dans sa chambre et de l'empêcher de sortir. Elle pleure, se désespère et est toujours aux fenêtres à attendre un contre-ordre qui ne vient pas (2). » On était, comme on voit, très-mal renseigné à Paris, mais au moins les choses y étaient connues sous un jour moins défavorable à la reine, tandis qu'à l'étranger les bruits les plus fâcheux circulaient et étaient accueillis. A Bruxelles, le comte de Bonneval eut à relever des assertions qui ne tendaient pas à moins qu'à accréditer l'opinion qu'un gentilhomme français aurait été assassiné à Madrid pour avoir été trouvé chez la reine (3). Il

(1) Tome III, p. 111.

(2) *Ibid.*, p. 113 (18 juillet). Marais ajoute : « Un certain M. Magny ne lui déplaisoit pas, et elle avoit fait là un mauvais choix, par enfautillage, comme ils disent à la cour. »

(3) *Pièces intéressantes et peu connues*, de la Place, I, p. 34.

faut avouer que la sévérité déployée en cette malheureuse circonstance et la durée insolite de la pénitence étaient bien propres à accréditer les rumeurs les plus fâcheuses.

En revenant d'une visite à San Ildefonso, cependant, le 23 juillet, Tessé vit le roi et obtint la permission de se rendre chez la prisonnière, à condition de ne lui parler aucunement du projet qu'on avait de la mettre le soir en liberté, ni de la réforme des caméristes, « plus difficiles à tenir que n'étoient des puces (1). » Le maréchal s'empressa de se rendre au palais, où la reine avait été prévenue de sa visite : il la trouva « le teint rafraîchi, deshallée, et mieux qu'avant sa détention ». Il chercha à lui faire une douce morale, en lui représentant que le bonheur de sa vie dépendait d'elle seule. La reine reconnut que la moitié des accusations portées contre elle était exacte, mais qu'il y en avait aussi une moitié de fausses. — « Eh, bien ! madame, reprit alors le maréchal, mettez du côté du bien un peu de complaisance et d'attention à ce que vous êtes et à ce que vous vous devez et aux autres, et vous verrez que la balance penchera du bon côté. » Il revint aussitôt rendre compte de sa visite au roi Louis, qui ordonna immédiatement à Cellamare d'aller demander à la reine à quelle heure elle voulait son carrosse, tandis qu'il partait pour la chasse.

(1) Du 24 juillet. Le nombre des caméristes fut réduit de 24 à 7, et on enleva aux anciennes leurs entrées au palais.

Sur les huit heures, ils se rencontrèrent au Pont-Vert : le roi mit pied à terre, monta auprès d'elle, et ils revinrent souper ensemble au Retiro. « Je jette mon bonnet par-dessus les moulins, et je ne sais plus ce que le reste devint (1), » ajoute Tessé. Et cependant il ne faisait pas grand compte de cette réconciliation : « Tout semble bien, écrit-il le 28, mais je ne voudrais pas répondre qu'il n'arrive pas de prochaines bourrasques ; le caractère des reines est toujours respectable, mais leur tête, leur cœur, leur conduite et leur tempérament sont quatre choses qui souvent peuvent mettre le feu aux poudres (2). » Le jeune roi en effet parut ressentir à nouveau le goût très-prononcé que la reine lui avait inspiré au début, mais elle au contraire montra une antipathie de plus en plus accentuée (3). » Je ne sais pas ce qui se passe la nuit, raconte plaisamment Tessé ; je soupçonne que c'est peu de chose ou rien, mais pour le jour, ils ne se voient qu'à dîner et à souper, et il ne paroît pas que ce soit à eux qu'il faille prêcher de s'abstenir (4). » Il faut reconnaître que Élisabeth d'Orléans était faite pour décourager le plus

(1) Dépêche du 24 juillet. Le roi lui offrit en entrant au Retiro une magnifique parure de diamants. (Voir aussi Lemontey et une lettre de Voltaire à M^{me} de Bernière, tome 51, de l'édition de 1830, p. 112.)

(2) Dans cette dépêche, Tessé constate que toute la dureté de cette détention venait du jeune roi, tandis qu'à San Ildefonso on conseillait la douceur. Il accuse aussi réception d'un billet de M. de Morville qu'il a brûlé suivant l'ordre qui y était prescrit.

(3) Dépêche du 31 juillet.

(4) *Ibid.*

constant des amants : elle était toujours « plus négligée et plus malpropre qu'une servante de cabaret (1) ». Assez agréable de sa personne, elle ne cherchait nullement à faire valoir ses charmes, et le maréchal de Tessé a résumé dans un mot très-piquant son opinion : « La jeune reine, dit-il, est un papier blanc mal plié (2). »

Pendant ce temps, d'actives intrigues se nouaient à la cour de San Ildefonso et à celle de Buen Retiro. Le parti espagnol antifrançais exploitait les bruits qui circulaient au sujet du duc de Bourbon contre l'Infante fiancée à Louis XV, et dépeignait sous les plus sombres couleurs les traitements déjà au moins très-froids dont elle était l'objet à Versailles. Grimaldo, plus puissant que jamais, entièrement vendu à l'Angleterre, brouillait tout ce que Tessé pouvait obtenir à San Ildefonso, « feignant l'ignorance et faisant le patelin auprès du jeune roi (3). » Le maréchal, soutenu par Orendayn, successeur officiel de Grimaldo, avait préparé l'avènement d'un ministère très-favorable à nos intérêts, et composé du marquis Castelar, de Patino et d'Orendayn, qui promettait que « ce seraient trois testes dans un bonnet (4). » Mais Grimaldo, qui avait suivi Philippe V dans sa retraite, combattait un pareil pro-

(1) Tessé, 2 novembre 1723.

(2) *Ibid.*

(3) Tessé, 6 juillet 1724.

(4) *Ibid.*

jet qui aurait ruiné son crédit, et il avait pour alliés les confesseurs des deux souverains. Ceux-ci prévinrent le président de Castille, qui se servit alors du P. Ramos, « lequel gouverne toute la cabale espagnole dont il est le confesseur et le maître (1). » Tessé travaillait activement, se confiant avec raison à la bonne foi d'Orendayn ; mais le terrain n'était pas assez sûr pour lui : il ne se sentait pas encore « assez ferme sur ses étriers pour rompre certaines glaces (2) ». Grimaldo se tourna alors du côté de l'Allemagne, et alla même jusqu'à rechercher l'appui de la cour de Russie (3), et « tout se passoit par et avec le roi Philippe (4) ». Un moment cependant notre influence parut devoir l'emporter. Le maréchal avait si bien manœuvré auprès du jeune roi, qu'il avait décidé ce prince à partir pour San-Ildefonso, « ayant presque promis le renvoi du président de Castille (5) », avec celui de Grimaldo, qu'Élisabeth Farnèse aimait médiocrement. Mais comme l'affaire prit une sérieuse consistance, elle fut naturellement ébruitée, et parvint aux oreilles du P. Bermudez, lequel « a dit qu'il se retireroit, que le roi étoit damné, que le P. Marin ne pourroit donner l'absolution au jeune roi. Que vous dirai-je à cela, sinon que les deux confesseurs, de concert avec Grimaldo, fe-

(1) *Aff. étr.*(2) *Ibid.*(3) *Ibid.*, 24 juillet.(4) *Ibid.*(5) *Ibid.*, 24 août.

ront chasser le roi d'Espagne quand ils le voudront (1)? » En même temps, l'orage se déchaînait contre Orendayn, « qui ne sait où il en est, » et qui était accusé hautement d'être livré à la France. Les mêmes dangers menaçaient l'inoffensif P. de Lau-brussel pour la même cause. Tessé était profondément découragé et ennuyé. « Je bénirai le jour, écrit-il mélancoliquement, où je pourrai sortir de cette Babylone, où l'on ne voit que des mécontents, et où tous ceux qui ont du crédit et sont dans les affaires, sont plus Autrichiens que le meilleur bourgeois de Paris de la rue Saint-Denys n'est fidèle au roi (2). » Ces nouvelles causaient une vive impression à Paris, où le maréchal était bien connu et où l'on savait que son caractère n'était nullement porté vers le pessimisme. On peut juger de cette impression par ce passage de la dépêche de M. de Morville en réponse à celle de M. de Tessé du 14 août : « Que vous dirai-je sur le contenu de votre lettre du 14? On ne sauroit, à la vue de la peinture que vous faites de la cour et de l'administration d'Espagne, que déplorer l'état de l'une et de l'autre, et presque désespérer d'y apporter un remède. Il faut croire que c'est un décret de la Providence qui, en mettant une aussi grande et aussi belle monarchie dans la maison de France, ne veut pas qu'elle soit régie de manière que cette même maison ait le de-

(1) *Aff. étr.*

(2) *Ibid.*

gré de supériorité et de préséance qu'elle auroit, s'il y avoit en Espagne un gouvernement tel qu'il pourroit estre (1). »

Soutenu probablement en cette circonstance par sa belle-mère, à cause de son antipathie contre Grimaldo, le roi Louis promettait cependant toujours le succès au maréchal, qui, plus satisfait, écrit le 21 août : « Le roi me dit : — Vous serez content, mais gardez-vous bien de le dire. Je vous demande jusqu'à la fin du mois. » Ces paroles avaient en effet une grande signification, car on savait alors que la soumission de ce prince à son père était plus absolue que jamais, et l'on devait dès-lors y voir un écho de ce qui se disait à San-Ildefonso. Mais, comme le remarquait M. de Morville, il semble que la Providence n'ait pas voulu du succès de nos affaires au-delà des Pyrénées. La mort soudaine du roi Louis allait en effet tout renverser. Dans cette même dépêche, Tessé annonçait que le jour de l'Assomption le roi avait eu une faiblesse pendant les offices ; on l'attribua d'abord à la fatigue du jeûne. Mais un nouvel évanouissement se produisit, le 15, après le déjeuner, et il fut suivi de deux autres dans la journée. La fièvre se déclara violemment dans la soirée, et la nuit du 20 au 21 amena déjà des complications sérieuses que n'enrayèrent nullement d'abondantes saignées. Le 22, la petite vérole parut. La reine demeura avec son époux

(1) Dépêche du 28 août.

au Retiro et venait souvent dans sa chambre, en dépit de l'horrible frayeur que la maladie inspirait à ses dames (1). Le P. de Laubrussel le veillait avec un véritable dévouement. La maladie parut d'abord suivre un cours normal : le roi souffrait beaucoup, mais son état n'inspirait pas de sérieuses inquiétudes. Le 25, la fièvre redoubla et augmenta encore après de nouvelles saignées. Le soir, une consultation de médecins, qui dura plus de trois heures, décida encore une émission de sang. « Je tremble, écrit la duchesse de Saint-Pierre à Tessé, que ce soit lui donner le coup de la mort. » L'état devint promptement si grave, que dès le 30 août au matin, Tessé disposa des relais pour l'envoi rapide de la fatale nouvelle, et il préparait les observations qu'il comptait soumettre à Philippe V pour le décider à reprendre une couronne que la Providence lui ordonnait de ressaisir, en lui montrant par la perte de son fils combien elle blâmait son abdication. En même temps, la duchesse de Saint-Pierre cherchait aussi à profiter du changement qui se préparait, et elle adressait au maréchal cette curieuse lettre, datée du 30, à dix heures du matin :

« Le roy est très-mal et sans aucune espérance qu'en un miracle : préparez-vous, M. le maréchal, pour partir dans le moment pour San-Ildefonso :

(1) « La frayeur de toutes les dames de la reine passe l'imagination, et pas une ne la suit chez le roi. Je répondrais bien que le roi père ne viendra pas ici, car s'il y a quelqu'un au monde craignant le mal, et surtout la petite vérole, c'est lui. » (Tessé, 22 août.)

c'est un coup de partie. Je crains que la pauvre petite reine ne reste très-mal : au nom de Dieu ne l'abandonnez pas : il n'y a que vous ici à qui elle puisse avoir recours, et quelque conduite qu'elle ait eue, elle est Françoise, de la maison de Bourbon et malheureuse. Le roy fait actuellement son testament. Les médecins, je crois, l'ont tué : cela fait grande pitié. Si pour le règne du petit D. Ferdinand l'on faisoit quelque changement dans le cabinet, tâchez de faire entrer le duc de Saint-Pierre, cela me feroit sensible plaisir : c'est un homme sur qui l'on pourra compter. Je suis bien fâchée de ne pas pouvoir vous voir : nous aurions bien à raisonner. Adieu, Monsieur. »

A midi le roi fit son testament, bien que le délire s'emparât déjà par moments de lui. Le soir, à 7 heures, on lui donna l'extrême-onction : le P. Marin ne pouvant venir, le malade demanda le P. de Laubrussel, mais on lui imposa le P. Castejou. Il s'éteignit le lendemain dans la matinée. Tessé se rendit aussitôt à San-Ildefonso, où il trouva Philippe et la reine « dans une grande et raisonnable consternation (1) ». Il parla au roi de son désir de le voir remonter sur le trône, le pressa vivement, et rencontra chez lui une répulsion excessive que la reine ne partageait nullement : « La religion seule pourra le décider, » ajoute-t-il.

A peine la nouvelle de la mort de Louis parvint-

(1) Dépêche du 3 septembre.

elle à Versailles, qu'un courrier en partit avec des instructions pressantes pour que Tessé obtînt de Philippe V qu'il reprît le pouvoir. Nous n'avons pas à raconter ici ces négociations et ces intrigues, qui se terminèrent à la satisfaction du duc de Bourbon (1). Ce prince crut au triomphe de sa politique,

(1) Nous ne résisterons pas cependant au plaisir de faire connaître quelques détails inédits fournis par les dépêches de Tessé, sur les intrigues qui décidèrent Philippe V à reprendre la couronne. La question avait été déférée par lui à un conseil de théologiens. « Oh ! pour celui-ci, je vous défie de vous y attendre, écrit le maréchal à Morville le 3 septembre : la prescience humaine ne va pas jusqu'à la profondeur des abîmes de la cabale espagnole. » Le P. Bermudez avait décidé qu'en conscience Philippe ne pouvait pas revenir sur son abdication, mais il provoqua la réunion des casuistes dont nous venons de parler : quoique choisis par lui, ils prononcèrent en ce sens et Bermudez l'annonça au roi, en dépit des efforts de la reine qui alla jusqu'à le traiter de fripon et à déclarer qu'elle refuserait de communier de la main de ce père. La princesse tenait essentiellement à ressaisir le pouvoir, et elle décida son faible époux à recourir au Pape. Le nonce intervint alors et seconda si bien la reine qu'en dépit de Bermudez « dont l'ascendant sur le roi prenoit un véritable ensorcellement », Tessé put écrire le lendemain : « Te Deum laudamus !... » Il rédigea en même temps la curieuse dépêche suivante :

« J'ai esté ce matin au lever du roi, et j'ai trouvé le confesseur du roi qui attendoit qu'on l'appelât ; mais comme j'ai mes entrées, je l'ai vu habiller : il m'a paru plus tranquille qu'hier au soir, et dès qu'il a été habillé, il a passé où étoit son confesseur et a fermé la porte. De sorte que, resté dans la pièce où il s'est habillé, la reine n'a fait nulle difficulté de venir en robe de chambre me dire qu'il s'étoit depuis hier soir passé bien des choses dont elle étoit bien aise de trouver le loisir de m'entretenir.—J'ai déjà gagné, me dût-elle, que nous ne partirions pas aujourd'hui comme le roi l'avoit résolu hier, et heureusement nos théologiens ont quelques avis différens sur savoir si le roi doit gouverner comme roi, ainsi qu'il l'avoit résolu dans cette maudite consultation de théologie par des théologiens gagnés : et cela m'a donné lieu de dire au roi que puisqu'il étoient partagés, mon avis étoit de s'en rapporter au Pape, car avec

n'ayant jamais voulu se rendre compte des vues ambitieuses d'Élisabeth Farnèse, ni de son antipathie pour la France, dont elle n'attendit plus longtemps à donner malheureusement d'indubitables gages. Nous allons donc revenir à la jeune veuve et ne nous préoccuper que d'elle.

Nous avons vu que Élisabeth d'Orléans avait fait preuve d'un véritable dévouement pour son mari. Il paraît cependant que ce zèle ne fut pas aussi volontaire, et Lemontey nous assure qu'elle fut forcée de demeurer au chevet du roi Louis : comme on la croyait grosse, on espérait qu'elle y contracterait la maladie, et que la cour d'Espagne serait ainsi débarrassée d'elle. Voici une lettre de la duchesse de Saint-Pierre, du 30 au soir, qui ne laisse aucun doute à ce sujet, et qui trace un lamentable tableau de la situation faite à la fille du duc d'Orléans :

« J'ai dit à la reine-mère vos sentiments et votre bonne volonté à son égard. Elle en a bien besoin, car je vous assure que tout le monde est révolté contre elle (il n'y a rien que l'on n'ait fait pour lui faire prendre la petite vérole), sans aucune raison, car la pauvre enfant est digne de pitié : elle fond en larmes et m'a dit de vous remercier, qu'elle étoit

votre P. Bermudez, lequel est un fripon auquel je ne parlerai jamais, qui vous déshonore par les scrupules qu'il vous met dans la tête, et que je regarde si bien comme un Judas, que je vous déclare que s'il m'apportoit la communion, je ne voudrois pas la recevoir de lui. Pour un pareil homme, vous sacrifiez vos enfants, votre fille, qui est en France, et vos peuples. Je ne le souffrirai point sans vous l'avoir représenté. »

hors d'état de rien désirer, et qu'elle me demandoit de penser pour elle. Le testament du jeune roi n'est qu'un pouvoir au roi, son père, de tester pour lui ; et il lui recommande très-particulièrement la reine sa femme ; ainsi je crois selon moi que les bons offices que vous lui pouvez rendre sont à San-Ildefonso, de lui faire régler de quoi s'entretenir conformément à son rang, et la liberté de se retirer où elle voudra. Pour moi je vous déclare que je ne la suivrai pas, et comme je me suis toujours comptée à la reine Isabelle, je me flatte qu'elle voudra bien me regarder comme telle. Vous ne pouvez plus attendre qu'une fatale nouvelle : tout est rentré ; la saignée l'a perdu ; il n'y a plus d'espoir. Au nom de Dieu, employez toute votre éloquence auprès du roi et de la reine qu'ils prennent la régence, sans quoi tout est perdu. Le pauvre petit roi a dit à madame de Monteleone qu'il seroit ce soir en paradis. Vous savez le tour que les Altamiras et les cabales espagnoles ont joué au P. Laubrusse, en faisant substituer le P. Castejou au P. Marin. J'en suis outrée et n'ai pu m'en taire. »

La première parole que les vieux souverains adressèrent au maréchal de Tessé, quand il vint les saluer à San-Ildefonso, fut courte, mais elle résumait nettement la situation précaire d'Élisabeth d'Orléans et les sentiments de ses beaux-parents : « Que ferons-nous de la jeune reine ? Au nom de Dieu, faites entendre en France que nous faciliterons toutes les portes et lui fournirons par

des revenus certains l'occasion de retourner en France (1). » La jeune reine heureusement avait le même désir; mais nous allons voir comment on pensait autrement à Paris et à Versailles. Au-paravant revenons à San-Ildefonso. « Et tout de suite, continue Tessé, LL. MM. m'ont conté que depuis la mort du roi, elle avoit été dans des transports de joie et d'une conduite si extraordinaire, que la bienséance ne me permet pas de répéter les choses effroyables qu'ils m'ont dites. » Tessé, qui connaissait le désir des ducs de Bourbon et d'Orléans, refusa nettement de se charger auprès de son gouvernement des propositions de Philippe V. En qualité de reine douairière d'Espagne, Élisabeth d'Orléans avait le droit de demeurer en ce pays : « le pire étant pour elle d'y être dans une ville choisie par ses parents (2). »

Mais cette réponse ne faisait pas l'affaire de la vieille reine, qui avait, paraît-il, une pauvre idée de la vertu de sa bru : « Ce sera une bonne nouvelle, me répliqua la reine, pour la France et pour l'Espagne, quand un beau matin on nous viendra dire que la reine est grosse, qu'elle a accouché et qu'elle court le bon bord. — C'est avec douleur que je me sers de ces termes, ajoute Tessé, mais je diminue encore de leur signification (3). » Le soir

(1) Tessé, 3 septembre (vol. 336).

(2) *Ibid.*

(3) Le maréchal ne devait pas éprouver autant de douleur : il savait être agréable au Duc de Bourbon en malmenant une fille du Régent.

du même jour, le roi revit le maréchal et lui re-parla de son embarras. Cette fois il lui soumit l'idée d'en écrire directement à la duchesse d'Orléans pour la prier de reprendre sa fille auprès d'elle et de la placer à l'abbaye de Chelles.

De France les nouvelles n'étaient pas moins embarrassantes pour notre ambassadeur. Tandis que Philippe V lui offrait toutes les concessions possibles, à condition que la jeune veuve ne resterait pas en Espagne, Morville lui écrivait de Fontainebleau le 18 septembre : « Vous avez carte blanche pour le conseil à donner à Madrid sur la jeune reine, pourvu qu'elle ne vienne pas en France. Inspirez une ville, un couvent, un palais à Madrid : il faut néanmoins, daigne ajouter le ministre, tâcher de lui assurer le sort le plus doux, parce qu'après tout c'est une princesse françoise, et qui, dans l'âge où elle est, ne peut mériter d'être traitée avec rigueur. En un mot, contribuez à tous les adoucissements possibles, le retour en France excepté. »

Le duc de Bourbon était d'autant plus animé, que dans ce moment il ne trouvait pas auprès du duc d'Orléans l'appui qu'il espérait contre la jeune reine. Ce prince caressait l'idée de conclure deux nouveaux mariages en Espagne : suivant son plan, l'infant don Ferdinand aurait épousé mademoiselle

D'ailleurs, quelques jours avant la mort du roi, M. de Morville lui assure que : « M. le Duc est très-friand des détails du palais. » A quoi l'essé répondait : « Matière qu'on ne peut traiter sans y trouver quelques ordures. »

de Beaujolais, et le fiancé de celle-ci, don Carlos, serait devenu l'époux de mademoiselle de Chartres. « Ayez-y l'œil, écrit M. de Morville : nous n'en voulons pas (1). » Quelques jours plus tard, Tessé recevait de nouveaux avis et de nouvelles instructions (2), « sur ce bruit qu'on a lieu de croire de plus en plus fondé. » M. de Morville annonçait l'arrivée à Madrid du chevalier de Conflans, chargé officiellement de complimenter la reine veuve au nom de son frère, mais dont la mission réelle était de tâter l'opinion au sujet de ce double hyménée.

Cependant à San-Ildefonso, sans se préoccuper autrement de la maladie de Élisabeth d'Orléans, qui eut une assez forte variole (3), on cherchait les moyens de se priver de sa présence, en forçant sa famille à la recevoir. Élisabeth Farnèse étudia soigneusement le contrat de mariage de sa belle-fille, et elle y lut avec bonheur qu'un des articles portait que, si elle devenait veuve sans postérité, elle aurait le droit, si elle le désirait, de retourner en France. Elle s'empressa d'annoncer sa découverte à Tessé, qui se hâta de la communiquer à Versailles, en ajoutant piteusement : « Si cela est, comment s'y opposer ? Elle le veut, personne ne veut d'elle, pas même ses domestiques (4). » Mais il avait au moins la satisfaction d'annoncer à M. de Morville qu'il

(1) Dépêche du 18 septembre.

(2) Dépêche du 9 octobre.

(3) Elle entra le 11 octobre en convalescence.

(4) Dépêche du 9 octobre.

n'y avait aucune inquiétude à concevoir au sujet des deux mariages : « On regarde ici la maison d'Orléans comme une ennemie mortelle, se repentant tous les jours des mariages faits, et m'ayant dit dix fois qu'on ne les avoit fait que le couteau sur la gorge, ayant tout sacrifié pour mettre la couronne de France sur la tête de la petite Infante. Une fois pour toutes, S. A. S. doit être persuadée que la maison d'Orléans n'a ici ni crédit ni considération (1). » Tessé alla plus loin, et, dans une seconde dépêche du même jour, il dit avec empressement : « Leurs Majestés m'ont pouffé de rire au nez de la nouvelle que je leur débitois comme de moi-même, me jurant qu'on n'en avoit jamais parlé, et qu'il n'en seroit jamais parlé. » En même temps, le roi insistait pour le départ de sa belle-fille, offrant, ce qui n'était cependant pas dans ses goûts, un sacrifice d'argent, et déclarant que « tout séjour lui plaira, sauf en Espagne ; il prononça les noms des villes de Blois, Amboise et Villers-Cotterets. »

L'article du contrat de mariage parut indiscutable à Versailles ; cependant il ne découragea pas encore complètement le duc de Bourbon, qui, tout en reconnaissant « l'impossibilité de s'opposer absolument au retour », recommanda encore à notre ambassadeur « de hasarder quelques insinuations », mais enfin de céder devant une nouvelle insistence, en laissant la jeune reine choisir sa résidence, à l'ex-

(1) Dépêche du 9 octobre.

clusion de Montargis ou de Saint-Cloud qu'on trouvait trop près de Paris. « Il n'y a ici ni haine ni aversion pour cette princesse, ajoutait M. de Morville, mais son rang causeroit trop d'embarras à la cour. En parlant, vous et moi, des châteaux de la maison d'Orléans, c'est sans savoir si ceux à qui ils appartiennent voudront en donner un, car ni la duchesse, ni le duc d'Orléans ne disent un seul mot là-dessus, et je ne sais même s'ils y pensent. J'aimerois Pau ou Toulouse, ce qui faciliteroit le séjour de quelques Espagnols auprès d'elle : ce sera avantageux pour elle (1). » En même temps, Morville pria Tessé de chercher un « bon guide » pour placer auprès de la reine : « à son âge elle ne peut rien, et elle ne trouvera nulle ressource pour cela dans sa famille, non-seulement parce que cette habitation ne peut être à portée de cette famille, mais encore parce que, soit dit entre nous, ceux qui la composent ne paroissent pas s'en embarrasser beaucoup. »

La jeune reine, remise de sa maladie, s'empressa d'écrire à ses beaux-parents pour leur demander sa rentrée en France. « Je vous assure, mande Tessé à M. de Morville, que cette lettre à laquelle je crois qu'ils ne s'attendoient pas, leur a fait grand plaisir (2). »

(1) Dépêche du 24 octobre.

(2) Du 23 octobre. La lettre de la reine est du 21. On lit dans les mémoires de Tessé que cette démarche ne fut nullement spontanée, mais fut conçue par la crainte de la reine de se voir reléguée à Tolède ou à Valladolid (Tessé, II, p. 370).

Le duc d'Orléans, renseigné sur les sentiments de la cour d'Espagne à l'égard de sa famille, renonça à ses projets matrimoniaux, et ne chargea plus le chevalier de Conflans, en l'envoyant à Madrid, que de s'occuper du sort de sa sœur. M. de Morville se hâta d'en prévenir Tessé, en lui faisant savoir que désormais il fallait lui prêter tout le concours possible : il ajoutait cependant que le duc de Bourbon ne consentait pas encore officiellement au retour de la reine (1). Celle-ci était toujours au Buen-Retiro, où elle reçut une réponse très-affectueuse de Philippe V, lui annonçant qu'il ferait une pension annuelle de 150,000 ducats, payable par semestre à dater du 1^{er} janvier 1725, mais qu'il ne lui rembourserait pas sa dot, par l'excellente raison qu'il ne l'avait jamais reçue. Il vint ensuite la voir avec la reine. Tessé s'y présenta également. « J'ai trouvé, écrit-il, sa personne fort grandie, plus négligée et plus malpropre que ne le seroit une servante de cabaret. Je me souviens que feu Monseigneur le Dauphin disoit que dans toutes les descriptions, les princesses étoient si belles, que quand on en approchoit, on ne trouvoit pas que ce fût la même chose. Entre nous, si pareille personne étoit établie à un troisième étage de la rue Fromenteau ou de la rue des Boucheries, je doute qu'il y eût presse à lui porter son denier (2). »

(1) Dépêche du 6 novembre.

(2) Du 2 novembre.

Le 20 novembre cependant, le duc de Bourbon, se rendant aux instances de M. de Laulès, ambassadeur d'Espagne, consentait à laisser revenir la jeune reine. Il en faisait informer immédiatement Tessé, en lui donnant pour instructions de procurer à la princesse le traitement le plus honorable, et d'obtenir de solides garanties à l'égard de sa pension : et il faisait ajouter encore cette singulière restriction : « Tâchez de prolonger le plus possible le séjour en Espagne (1). »

Sur ces entrefaites, le chevalier de Conflans arriva à Madrid. Il fut présenté à la jeune reine par Tessé, qui le laissa seul avec elle : « Comme je commençai à lui rendre compte du sujet de mon voyage, écrivit-il à la duchesse d'Orléans, elle me dit qu'elle avoit affaire dans son cabinet, me tourna le dos et s'en alla... Elle passe dans le pays pour avoir beaucoup d'esprit naturel et l'âme très-belle (2). » La seconde entrevue fut plus convenable : « Je la priai de ne pas avoir peur de moi : elle fut bien et me pria de revenir quelquefois. » C'est à ce moment que, ne voyant plus aucun moyen d'ajourner davantage la rentrée de la reine, le duc de Bourbon consentit, sur la demande de sa mère, à son installation à Vincennes (3); elle aurait souhaité le Luxembourg, mais Tessé reçut

(1) Dépêche du 20 novembre.

(2) Du 3 décembre.

(3) Dépêche du 15 décembre.

l'ordre formel « de combattre toute velléité en ce sens (1) ».

Restait à régler les conditions du départ et l'affaire des garanties. Il fallut batailler et acheter la complaisance des principaux membres du cabinet espagnol ; le chevalier de Conflans le dit nettement à la duchesse d'Orléans : « Il faut de l'argent pour avancer ces affaires : 300 pistoles de bijoux et 2,000 pistoles les accéléreront, si V. A. R. juge à propos de me les envoyer (2). » C'est probablement ainsi que l'on parvint à obtenir 50,000 pistoles de pension au lieu de 150,000 livres, à laquelle, après les belles promesses précédentes, le gouvernement espagnol s'était arrêté : « L'extrême désir de voir partir la jeune reine, ajoute Tessé, y a beaucoup contribué (3). » Ce désir s'accroissait chaque jour davantage : « Le roi et la reine en usent très-noblement pour une personne dont, pour dire les choses comme elles sont, elles n'ont jamais été contentes depuis qu'elle est mariée : Leurs Majestés la regardent quasi comme la cause, entre vous et moi, de la mort du roi Louis, par l'incompatibilité manifeste qui étoit entre eux (4). » La pauvre veuve en effet ne gagnait pas dans l'esprit public, et il n'y a pas lieu de s'en étonner, d'après ce piquant portrait tracé par Tessé

(1) Du 18 : en même temps on félicitait Tessé de sa conduite dans cette affaire.

(2) Lettre du 3 décembre.

(3) Du 15 janvier 1725 (vol. 340).

(4) Tessé, 24 janvier.

à ce moment : « Cette jeune et veuve reine est un papier blanc très-mal plié. Je ne saurois assez vous dire combien il paroît que Dieu a bien conduit madame d'Orléans de l'avoir plutôt placée à Vincennes qu'au Luxembourg, dont elle avoit eu le dessein. Ce papier blanc mal plié prendra les impressions que l'on lui donnera, mais je crains qu'il ne demeure toujours papier plié sans grâce. Je répondray quasy qu'il est vierge, mais je ne répondray pas que l'indépendance n'excitât la curiosité, et il n'y a que Dieu qui sait où la curiosité peut conduire. Je reste donc persuadé que non-seulement madame d'Orléans aura une grande attention pour mettre auprès de la reine, sa fille, des personnages de règle et de bon exemple, mais en même temps, quelque attention que puisse avoir madame d'Orléans pour madame sa fille qui n'a que quinze ans, je dis que cette maison se trouvera en pétaudière, si quelqu'un d'autorité, de fermeté, de savoir-vivre, ne dirige toute cette maison (1). »

Le choix des officiers à placer auprès d'Élisabeth d'Orléans incombait à la France, mais la cour d'Espagne y apportait beaucoup de mauvaise volonté. Tessé aurait souhaité que M. de Conflans fût nommé majordome : le roi Philippe refusa de laisser choisir le duc et la duchesse de Léria comme grand maître et grande maîtresse, proposant des noms qui faisaient écrire par notre ambassadeur :

(1) Tessé, 13 janvier.

« Dans cette maison, il nous a paru bien du clinquant : tout ce qui reluit n'est pas or (1). » Le Palais-Royal proposa le duc de Nevers, que Philippe V n'acceptait qu'avec réserve : « Leurs Majestés ont dit : Nous l'agréons à cause de la lettre de madame la duchesse d'Orléans, sans cela nous ne l'aurions pas fait : c'est un lorgneur de femmes qui n'a jamais rien valu ni pour la paix ni pour la guerre (2). » Mademoiselle de Beaufremont ne leur plaisait pas davantage : « C'est une fille glorieuse et très-dangereuse à mettre auprès d'une jeune princesse. » On voulait aussi à San Ildefonso une maison très-peu nombreuse, et on ne consentait pas à ce qu'un évêque y figurât comme aumônier. Au dernier moment, il se produisit une pitoyable difficulté. La jeune reine se trouvait alors exposée à ne plus pouvoir partir, par la mauvaise volonté des deux cours, qui ne voulaient cependant ni l'un ni l'autre d'elle, mais qui cherchaient à l'envi, soit à l'humilier, soit à économiser sur la dépense des frais de voyage. Bref, on ne voulait pas lui fournir de carrosses. Ses beaux-parents consentaient à la faire reconduire seulement à Bayonne, et encore au début ne voulaient-ils entendre parler que de la Bidassoa (3). Des mémoires assez vifs furent échangés à ce sujet, sans avancer les choses. Le roi se montrait « surpris

(1) Du 3 février.

(2) *Ibid.*

(3) Tessé, 12 février.

affligé, embarrassé ». Tessé ne dissimulait pas l'ennui que lui causait cet incident, et il finit par s'en expliquer avec une entière franchise : « Je vais donc accoucher de ma lettre, si je puis, écrit-il le 20 février. Leurs Majestés m'ont tiré à part et m'ont dit : — Qu'avons-nous à faire ? Qu'est-ce que cette pauvre princesse a à faire, aussi bien que toute l'Europe qui sera informée de cette difficulté d'envoyer des carrosses ? Qu'avons-nous tant à faire des querelles particulières et des tracasseries des maisons d'Orléans et de Condé ? Croyez-vous que nous ne soyons pas informés des divisions entre MM. les ducs d'Orléans et du Maine et M. le duc de Bourbon ? Nous n'avons pas eu lieu d'être contents de feu M. le duc d'Orléans ; mais quand sur des choses extérieures et publiques dont cette aventure de carrosse est du nombre, le duc de Bourbon n'accable pas de bons procédés madame d'Orléans, c'est par humeur faire des choses qui retombent sur lui. »

Le duc de Bourbon en effet montrait en cette occasion une déplorable petitesse, parfaitement appréciée par Philippe V. Les instances de Tessé ne pouvaient vaincre sa mauvaise volonté, et cependant il les formulait avec une extrême vivacité, sentant que la jeune reine allait être renvoyée sans plus de retard, et qu'elle ne trouverait rien de préparé à son arrivée en France. Tandis que la pauvre enfant copiait ce billet rédigé par notre ambassadeur pour Louis XV : « Sire, c'est une grâce de

grand prix pour moi d'être rapprochée de votre cour et d'avoir à y partager la douceur de votre règne, après avoir si bien éprouvé celle du roi catholique jusque dans mes malheurs (1);» — Tessé, se fâchant tout à fait, mandait le lendemain, sans plus dissimuler son mécontentement : « A Bayonne, vous pouvez compter qu'ils la planteront là comme un paquet de linge sale avec ses trois caméristes, et que l'escorte reviendra. »

L'effet produit en Europe par la prolongation de cet incident était des plus fâcheux : le duc de Bourbon s'obstinait à exiger que le duc d'Orléans fit les frais des voitures, et celui-ci s'en défendait en soutenant avec raison que c'était au roi à faire revenir la veuve du roi d'Espagne. M. le Duc y voyait à la fois un moyen d'humilier la maison qu'il détestait, et de prolonger le séjour en Espagne de la reine, dont il redoutait singulièrement le retour en France. Il aurait dû comprendre cependant l'irritation que causerait de l'autre côté des Pyrénées la nouvelle officielle du renvoi de l'Infante fiancée à Louis XV. Nous n'avons pas à parler ici de cet événement (2); mais le lecteur devinera facilement

(1) Du 4 mars.

(2) Nous nous contenterons de reproduire une dépêche inédite adressée à ce sujet le 15 mai par le duc de Bourbon « par voie secrète » à M. de Marcillac, chargé alors de nos affaires à Madrid :

« J'ai reçu votre lettre du 30 avril. M. le maréchal de Tessé et l'abbé de Livry m'ont communiqué celle que vous leur avez écrite depuis leur départ de Madrid. Je remarque avec plaisir la continuation de votre zèle dans une conjoncture aussi délicate que celle-ci, et vous pouvez compter

que désormais le séjour d'Élisabeth d'Orléans n'était plus possible. On n'observa même plus envers elle les règles de la plus stricte bienséance ; elle fut littéralement détenue à Lerma (1) jusqu'à la fin des fêtes de Pâques ; de là elle fut envoyée à Burgos avec sa sœur, et elle dut y attendre la nouvelle du départ de l'Infante pour être mise immédiatement en route. Le duc de Bourbon se décida alors à faire partir Desgranges en toute hâte pour Bayonne, afin d'y disposer les choses en vue d'une réception convenable ; mais il ne céda pas sur la question des voitures que la duchesse d'Orléans dut faire expé-

que je reconnoîtrai le service que vous pourrez rendre en cette occasion pour apaiser l'irritation où se trouve la cour de Madrid par rapport au parti que le roi a été forcé de prendre. Si le roi et la reine d'Espagne pouvoient lire dans mon cœur, je suis sûr que LL. MM. me rendroient justice sur les sentiments de respect et d'attachement que je ne cesse d'avoir pour elles, quoique j'aie été obligé indispensablement de céder aux vives représentations de tous les ordres du royaume, et d'informer le roi du cri public sur la nécessité absolue de rompre des engagements dont l'exécution pouvoit être préjudiciable non-seulement à la France, mais à l'Europe entière. J'ai senti plus vivement que personne la peine qu'un pareil événement devoit causer à LL. MM., mais il ne m'étoit pas possible de pallier les craintes de toute la nation. Je suis toujours dans la ferme résolution de contribuer en tout à entretenir l'union si nécessaire entre les deux couronnes, et vous pouvez en donner les assurances les plus positives à toutes les personnes à qui vous serez en état de parler, que ce sont des sentiments qui sont nés en moi et que je conserverai toute ma vie. Entretenez les bonnes dispositions dans tous ceux que vous connoissez qui désirent la conservation de la bonne intelligence qui doit régner entre les deux monarchies, et informez-moi exactement des moyens qui pourront être mis en usage pour informer LL. MM. de mon zèle pour leur service, et de mon attachement respectueux à leurs personnes. »

(1) Tessé, 2 avril.

dier elle-même avec les femmes nécessaires pour le service de ses filles. En même temps M. de Morville écrivait à M. d'Adoncourt, commandant à Bayonne, de prendre les mesures nécessaires pour le logement des princesses qui devaient arriver avant les carrosses : « Faites le moins mal que vous pourrez, et S. A. S. sera contente. Si à la frontière où vous irez on veut vous les remettre, prenez-les, sinon laissez arriver de bonne grâce à Bayonne : traitez au mieux les Espagnols en ce cas (1). »

Le 15 avril, le prince de Robecq arriva à Bayonne avec mesdames de Berghes et de Conflans. La duchesse d'Orléans avait demandé des gardes pour la reine, mais ils lui furent refusés. Le 28 seulement les princesses firent leur entrée dans cette ville, d'où, le 23, madame de Conflans écrivait pour se plaindre vivement de l'ennui qu'on éprouvait à attendre si longtemps. Après un court séjour pour reposer les princesses d'un voyage fait dans des conditions assez pénibles, on se remit en route. La reine trouva à Étampes le prince Charles de Lorraine nommé pour la recevoir (22 juin), et elle fut directement conduite à Vincennes. Dans les premiers jours du mois d'août, le roi vint la voir : il ne lui dit « que oui ou non (2), » quoique, contrairement à ses habitudes, elle lui fit toutes sortes d'honneur, de politesses et de grâces. Le

(1) Du 31 mars.

(2) Marais, III, 243.

soir, on afficha dans Paris une feuille de papier blanc, au bas de laquelle on lisait : « Harangue du roi à la reine d'Espagne (1). » Elle essayait vainement de se montrer aimable pour tous : sa vie était triste, et sa petite cour plus triste encore. Son humeur d'ailleurs ne pouvait si soudainement changer. Au bout de peu de temps, elle se brouilla avec sa première dame d'honneur, la princesse de Berghes, et elle finit à la suite de disputes de laquais et de cochers par les renvoyer, subissant sans s'en douter la pression de son grand écuyer, le duc de Nevers, qui faisait ce qu'il voulait chez elle, et désirait y placer sa sœur, la maréchale d'Estrées (août 1725) (2). La reine sortait alors chaque jour en voiture, et elle s'amusa d'abord à visiter tous les châteaux des environs de Paris. Le silence se fait ensuite autour de la jeune princesse, qui ne paraît avoir nullement justifié les appréhensions soulevées par son retour en France. Cependant elle eut à subir de nouvelles épreuves et à traverser des jours difficiles. L'Espagne apporta une excessive négligence au paiement de sa pension : la durée de ces retards lui causa de sérieux embarras pécuniaires auxquels elle remédia en quittant Vincennes pour se retirer chez les Carmélites de Paris. En y entrant, écrit Mathieu Marais, le 15 décembre 1727,

(1) Marais, III, 213.

(2) Elle avait la duchesse de Liria comme camarera mayor, avec M^{mes} de Berghes, de Robecq, de Nevers, de Beauffremont, d'Arpajon et de Nangis pour dames. Des gardes particuliers lui furent attachés.

au président Bouhier, « la reine rompit son éventail et dit : — Ma maison est rompue. — Sur quoi ses dames s'en retournèrent à pied. » Elle y demeura plus de trois années dans une complète retraite, pendant laquelle le gouvernement français fit toutes les démarches possibles pour avoir raison du mauvais vouloir de la cour d'Espagne. Ces négociations réussirent enfin, et l'ambassadeur Castellamare vint chez la reine lui annoncer « une entière réconciliation », et le paiement prochain de tous les arrérages qui lui étaient dus (1). A la suite de cet arrangement, Élisabeth d'Orléans quitta le couvent, et obtint enfin d'être installée au Luxembourg, où, tout en jouissant de revenus satisfaisants, même avec l'irrégularité apportée par le gouvernement espagnol dans le paiement de sa part, elle vécut misérablement et obscurément, dominée par ses domestiques que soudoyait l'Espagne pour la surveiller (2). Les contemporains mentionnent rarement Louise-Élisabeth d'Orléans.

Quand M. de la Mina revint à Paris au mois de mai 1737, le duc de Luynes constate sa visite chez la reine douairière. « Il a été peu, ajoute-t-il, chez elle ; il l'a pourtant vue et madame de la Mina aussi. Ses instructions portent de ne la voir que

(1) Marais à Bouhier, 8 novembre 1730.

(2) Elle avait du roi 200,000 livres de rente pour les intérêts de sa dot, et un million de rente également de l'Espagne. M. de Luynes constate qu'au moment de sa mort elle n'avait guère touché encore qu'une ou deux annuités de cette pension.

deux ou trois fois l'année seulement (1). » Il fallait qu'elle tînt bien peu de place dans le monde, pour que le fidèle chroniqueur de la cour ait trouvé si rarement l'occasion même de prononcer son nom. Quand l'une des filles du roi fut mariée à l'Infant don Philippe, on songea à l'obligation pour cette princesse de se présenter chez la reine d'Espagne. Une difficulté d'étiquette en empêcha la réalisation. Madame Infante devait aller au Luxembourg avec une escorte de gardes du corps du roi, lesquels avaient droit au pas sur ceux de la reine Louise-Élisabeth. Mais celle-ci fit remarquer que ce privilège n'appartenait aux gardes que quand ils accompagnaient la personne du roi ; que, dans les autres circonstances, le pas revenait à ses gardes sur ceux-là. Cette difficulté en effet supprima la visite. « L'écuyer de quartier, qui suit Madame en voyage, fut chargé, le 31 août 1739, d'aller au nom de madame Infante chez la reine d'Espagne lui transmettre ses compliments. Cet écuyer m'a dit, ajoute Luynes, que le compliment n'avoit pas été trop bien reçu, et que la reine d'Espagne lui dit pour toute réponse : — « Je lui suis bien obligée, — et lui tourna le dos dans le moment (2). »

Le duc de Luynes nous apprend encore qu'au mois de janvier 1741, la reine prit une demoiselle de Durfort, d'une branche pauvre de cette illustre

(1) Tome I, p. 266.

(2) T. III, p. 26.

famille, comme demoiselle d'honneur, et que, pendant l'été suivant, elle passa trois semaines à Compiègne, logée dans l'ancien appartement de son père. Depuis quelques années, elle était enfin revenue à des sentiments raisonnables en se jetant dans les pratiques d'une très-grande piété ; elle passait alors sa vie dans les églises, observant une sévère retraite, ne voulant plus voir personne afin de penser uniquement à son salut (1), comme si elle eût eu le pressentiment qu'elle s'éteindrait subitement. Elle avait passé difficilement l'hiver de 1742, et avait failli succomber à une crise d'hydropisie. Le mal reprit avec une nouvelle intensité au mois de mai, et elle mourut subitement en dînant, le 16 juin, au Luxembourg, où elle n'avait plus cessé de demeurer. Elle fut entermée à Saint-Sulpice, dans un caveau particulier, sur lequel le curé fit placer cette inscription : « Cy-gît Élisabeth, reine douairière d'Espagne, » ce qui choqua vivement le duc d'Orléans, froissé de ne pas y voir figurer le nom de sa maison. Le curé lui répliqua que la défunte avait elle-même indiqué l'inscription qu'elle souhaitait, et « que d'ailleurs le titre de reine l'emportoit sur le nom de famille ».

Cette mort ne fut signalée à la cour que par un incident véritablement burlesque. Ce fut le 15 juillet seulement que M. de Campo-Florido, ambassa-

(1) Luynes.

(2) *Ibid.*, IV, 175.

deur d'Espagne, vint en grande cérémonie annoncer cet événement à Louis XV et à la famille royale, à cause de l'absence de ce prince. « Comme on ne peut pas regarder cette mort comme un grand malheur dans l'État, l'ambassadeur ne put pas s'empêcher de rire, et il fut reçu aussi en riant par la reine, par le dauphin et par Madame (1). » La cour cependant prit le deuil pour trois semaines. Dans ces derniers temps, la reine Louise-Élisabeth n'avait plus auprès d'elle qu'une dame, madame de Poly, à laquelle elle laissa une pension de mille écus, et qui fut attachée à sa sœur de Modène.

Triste existence que celle de cette princesse ! Fille du Régent de France, reine d'un des grands royaumes de l'Europe, sa vie fut comme un rêve incohérent avec l'ennui d'une dignité sans pouvoir, et le ridicule d'une cour en haillons. Elle vécut et mourut sans avoir été ni aimée ni heureuse, laissant une réputation équivoque, conséquence plutôt d'une enfance mal dirigée que de vices réels. Pendant toute son existence sa double famille n'eût qu'une pensée, celle de se décharger l'une sur l'autre de cette infortunée jeune femme, et sa mort ne parut qu'un incident plaisant pour ceux-ci, qu'un heureux débarras pour ceux-là.

(1) Luynes, iv, 490.

v.

MADemoiselle DE Beaujolais.

MADemoISELLE DE BEAUJOLAIS.

Enfance de la princesse. — Négociation de son mariage avec l'Infant don Carlos. — Satisfaction de la cour d'Espagne. — Sa grâce et son bon caractère. — Elle est fêtée à Madrid. — Mécontentement de sa sœur. — Amour de son fiancé. — Renvoi de l'Infante. — Irritation à la cour de l'Escurial. — Les princesses françaises sont renvoyées à leur tour. — Voyage. — Constance des deux fiancés. — Négociations pour renouer leur union. — Mort de la princesse.

Nous avons vu dans le chapitre précédent qu'en même temps que le mariage du prince des Asturies était conclu avec Mademoiselle de Montpensier, deux autres unions étaient arrêtées par les Maisons de France et d'Espagne : l'une entre Mademoiselle de Beaujolais, cinquième fille du Régent, et l'infant don Carlos; l'autre entre Louis XV et l'Infante, sœur de ces deux princes, mais fille du second hymen de Philippe V et d'Elisabeth Farnèse (1).

Philippine-Élisabeth d'Orléans, dite Mademoiselle

(1) Né le 21 janvier 1716, il n'avait pas sept ans, un an et demi de moins que sa fiancée. Il était destiné alors à recueillir la succession de Parme et de Plaisance du chef de sa mère, et de la Toscane.

de Beaujolais, était née le 18 décembre 1714. « C'est une belle enfant, écrit Madame, le 31 mars 1718, jolie, vive et amusante ; je l'aime beaucoup ; elle ne manquera pas d'esprit. » Elle eut la petite vérole au printemps de l'année suivante (1). Après sa guérison elle venait chaque jour voir sa grand'mère, qui dit encore le 15 avril : « La petite Beaujolais est plus jolie et plus gentille que jamais. » Elle avait, en effet, une véritable beauté, et, par exception entre toutes ses sœurs, une âme tendre et foncièrement honnête. Les hasards de la politique la préservèrent de la corruption du Palais-Royal et de la mauvaise influence de sa famille, en la reléguant dès son enfance en Espagne.

C'est au mois d'avril 1722 que M. de Chavigny fit auprès de Grimaldo les premières ouvertures relatives à cette union. « Ce ne seroit pas le moindre événement de votre ministère, écrit-il à Dubois le 18 avril, puisque cela coupe toute alliance de ce genre avec Vienne qui y est désirée (2). » Ce projet souriait beaucoup à Philippe V, et la reine elle-même, circonvenue par sa nourrice que Chavigny avait su gagner, n'y faisait pas d'opposition (3). La duchesse de Modène écrivait en ce sens à Élisabeth Farnèse qui se trouvait encore pressée par son confesseur (4). La cour de Vienne agissait évidem-

(1) Au mois de mars 1720, elle eut encore une forte rougeole. (Buvat.)

(2). *Aff. étrang.*, vol. d'Espagne 317.

(3) Chavigny, 1^{er} mai 1722.

(4) *Ibid.*, 28 avril et 10 juin, vol. 318.

ment avec vivacité, car nous voyons ces négociations traîner et Chavigny recourir à toutes les influences possibles pour soutenir ce projet. Le marquis Scotti, représentant du duc de Parme, le stimulait sans cesse (1) et, prévenu par son maître, le mettait en garde contre une alliance avec un fils du czar. Le P. Daubenton, de son côté, travaillait chaudement et recommandait une extrême prudence à notre envoyé, en lui représentant l'avantage à ce que les ouvertures officielles vinssent de la cour d'Espagne (2).

Les choses se passèrent effectivement ainsi, et la cour d'Espagne fit une demande à laquelle le Régent répondit très-gracieusement le 26 juillet. Grimaldo vint trouver, le 9 août, Chavigny en l'engageant à se rendre le lendemain à Balraïn où le roi « veut, lui dit-il, vous faire une confidence ». Il s'empressa d'accourir et reçut la bonne nouvelle avec les plus flatteuses assurances d'amitié (3). La satisfaction fut grande au Palais-Royal et Madame ne put s'en taire auprès du cardinal Dubois auquel elle adressa ce billet : « Mon cousin, je croyois qu'il ne falloit écrire pour l'Espagne que lundi, mais puisque vous le jugez à propos, je vous envoie

(1) *Aff. étr.*, vol. 318.

(2) *Ibid.*

(3) Le même jour, le roi et la reine écrivirent au Régent en demandant le portrait de la princesse : « Notre joie a été si grande en apprenant par votre lettre du 26 juillet que ce mariage ne vous seroit pas désagréable, que nous vous en faisons nos plus vifs remerciements. »

mes deux lettres. J'avoue que je suis ravie de voir ma chère Mademoiselle de Beaujolois si bien établie. Vous avez honneur à ces deux mariages qui m'ont fait grand plaisir, et je vous prie de croire, mon cousin, que je suis votre très-bonne cousine (1).»

La déclaration officielle eut lieu à Paris, le 12 août 1722. Déjà l'Infante, fiancée à Louis XV, était à Versailles et elle avait fait des deux dernières filles du duc d'Orléans son inséparable société, les traitant comme des enfants au-dessous de son âge, quoiqu'elles eussent le double du sien : de temps en temps elle leur demandait si elles étaient lasses de trop jouer avec elle et elle les tenait avec des lisières, sous prétexte de les empêcher de tomber. Quand elles se retiraient, elle les embrassait en leur disant : « Petites princesses, allez dans vos maisons et venez avec moi tous les jours (2). » Quand la déclaration de mariage fut connue (3), la jeune princesse dut songer à quitter sans retard la France. Ce mariage plaisait d'une manière toute particulière à la reine d'Espagne. Elle fit illuminer l'Escurial et chanter un *Te Deum* ; en même temps elle écrivait au Régent : « Le portrait de la princesse de Beaujolois que vous nous avez envoyé nous a tous

(1) De Saint-Cloud, le 15 août 1722. Vol. 320.

(2) Lettre de Dubois à Maulevrier, du 2 mars 1722, citée par Lemontey, I, 424.

(3) Buvat dit qu'à cette nouvelle on commanda à Stocard, marchand rue Saint-Honoré, cent mille aunes de ruban.

charmés : on ne peut voir une plus charmante et plus aimable enfant. Son petit mari en a été transporté de joie et il est trop heureux d'avoir une si charmante princesse (1). » A Madame, elle mandait : « Son petit mari en est fou et il attend avec beaucoup d'impatience le moment heureux de la voir (2). » La princesse des Asturies enfin adressa ce compliment à sa mère, le 31 août :

« Je partage très-sincèrement avec vous, ma chère mère, la joie du mariage de ma sœur de Beaujolais avec M. l'Infant don Carlos ; j'en suis fort touchée par l'intérêt que vous y prenez, par la nouvelle union qui naît de là entre les deux couronnes, par l'excellente acquisition que fait ma sœur d'un prince tout à fait beau et plein d'esprit, par le renfort de bonne compagnie qui me viendra. En voilà assez avec ce que je reçois d'amitié du roi, de la reine, de mon cher prince pour mettre le comble à mon bonheur. Que faut-il de plus ? que Monsieur mon père et vous continuiez de vous bien porter et de m'aimer avec une tendresse qui soit à l'épreuve du temps et de l'absence. »

La reine désirait vivement obtenir un bon établissement en Italie pour son fils aîné, et elle trouvait un puissant appui dans la combinaison d'une nouvelle union avec la France ; mais un motif plus personnel et bien autrement important pour elle la

(1) Du 27 août, vol. 320.

(2) Du 28 août.

guidait : elle avait toujours regardé « avec horreur, nous dit Saint-Simon, l'état des reines d'Espagne veuves ». Elle gouvernait absolument son mari et la pensée de se trouver sans situation à la mort de ce prince lui semblait intolérable. En procurant à son fils une situation considérable en Italie, elle pensait en même temps s'assurer, en cas de malheurs, un abri suffisant « pour s'y consoler en petit de ce qu'elle y perdrait en grand ». La combinaison ne manquait pas d'habileté, mais, comme le dit encore Saint-Simon, « on vit malheureusement bientôt après que ces mariages simplement conclus et signés avec l'Espagne n'avoient pas été faits au Ciel. »

La déclaration de ce mariage amena toute une révolution de palais. Le 10 août le Régent vint chez le roi, au matin, et pria le maréchal de Villeroy de s'éloigner un moment, ayant à parler en secret à Louis XV. Le maréchal s'y refusa avec hauteur : le duc d'Orléans se retira sans se plaindre autrement, mais à trois heures il le faisait arrêter. Mathieu Marais, en rapportant cet événement et en mentionnant ensuite l'annonce officielle du mariage de Mademoiselle de Beaujolais, ajoute : « C'étoit là le secret que le Régent vouloit dire au roi (1). » Le contrat fut signé au Louvre, le 27 novembre, en présence de M. de Laulès, ambassadeur extraordinaire *ad hoc*, et nous mentionnerons avec plaisir ce

(1) T. II, 327.

jugement du même Marais : « Cette princesse est très-jolie, bien faite et a beaucoup d'esprit. L'Espagne nous prend ce que nous avons de meilleur (1). » A propos du départ de la princesse il ajoute : « Dieu la conduise et fasse d'elle un lien de paix avec la princesse des Asturies, sa sœur ! Tous ces mariages se font pour gagner l'Espagne, mais peut-être nous la feront-ils perdre, et ces jolies princesses françoises redonneront au roi d'Espagne du goût pour le pays où il est né. »

La duchesse de Duras fut choisie pour accompagner la jeune princesse, avec la duchesse de Fitz-James (2), madame de Saint-Germain et Talon, évêque aumônier du roi ; un détachement de gardes du corps l'escorta comme de coutume (3). Elle partit le 1^{er} décembre 1723 (4) : son père et son frère la conduisirent jusqu'au Bourg-la-Reine. En traversant la Gironde à Blaye, elle faillit périr et vit le navire où elle allait monter brisé par la tempête.

La municipalité de Bordeaux fit préparer pour la princesse une « maison navale » ; on la reçut au bruit du canon, avec harangue et toute la bour-

(1) T. II, 372.

(2) Fille de M^{me} de Duras : Toutes deux eurent pendant le voyage le fauteuil, la soucoupe, le cadenas, etc.

(3) Sur la demande de M^{me} d'Averne, alors maîtresse du Régent, le chevalier de Cretot, écuyer du roi, accompagna la princesse. (*Aff. étr.*, vol. 322.)

(4) Le 20 novembre on procéda à son baptême : le roi fut son parrain. (*Ibid.*, vol. 321.)

geoisie en armes (30 décembre) (1). C'est à Bordeaux qu'elle sut la mort de Madame, dont elle prit aussitôt le deuil et elle écrivit de cette ville à son père ce billet : « 4 janvier. — Ce mot, Monsieur mon cher père, n'est que pour vous rassurer sur l'état de ma santé qui est en train de se rétablir, pour vous souhaiter une heureuse année, aussi bien qu'à Madame ma chère mère, et vous témoigner à tous deux que je vous aime et vous honore infiniment (2). » La crue des eaux retarda Mademoiselle de Beaujolais à Bordeaux. Le 15, elle alla à Bazas, où elle passa une journée chez l'évêque. A Bayonne, elle fut parfaitement reçue par la reine douairière (23 janvier). Elle arriva enfin sans nouvel accident, le 26, à Bidassoa, et le lendemain elle passa la rivière sur une chaloupe richement décorée. Sur l'autre rive, la comtesse de Lemos l'attendait avec ses dames, seize carrosses et trois régiments ; le duc de Duras la remit au duc d'Ossuna. « Il n'y eut aucune difficulté, écrit la duchesse, sur rien, et nous ne nous sommes combattues que de civilités. » La princesse poursuivit sa route sans conserver aucun Français auprès d'elle. Elle trouva son fiancé avec toute la famille royale à Buytrago, à une journée de Madrid, où son arrivée fut l'occasion de nombreuses fêtes (3).

(1) Lettre de M^{me} de Duras. *Aff. étr.*

(2) *Ibid.* Cette lettre est écrite au crayon et repassée à l'encre.

(3) Saint-Simon.

La dot de la princesse avait été fixée comme pour sa sœur à 400,000 écus d'or donnés par le roi, 40,000 écus par son père, et 50,000 écus en bijoux offerts par l'Espagne. Louis XV lui fit don de cinq agrafes, un nœud de derrière, vingt-quatre gances, douze boutons, une paire de pendants en diamants; le Régent, de trois paires de pendants, une chaîne avec la croix, un « esclavage » en perles et diamants. Elle emportait un trousseau richement composé, dont nous avons trouvé l'inventaire dans les dépêches des Affaires étrangères : on y voit figurer une toilette rose et argent, une verte et or, deux feu et or, une giroflée et argent, une en satin brodé d'or, deux habits de cour en velours feu, fond d'or et d'argent, un habit de chambre, fond vert et or, avec jupon rose et argent, un autre en velours « ciselé », quatre manteaux de lit, huit robes en pièces de douze aunes chacune; puis nous mentionnerons une douzaine de bas de soie, dont quatre brodés, une seule douzaine de bas de coton, douze paires de souliers ou de mules, douze douzaines de paires de gants, deux douzaines de bonnets piqués, quarante-deux milliers d'épingles, deux douzaines et demie de fers à friser, quatre pièces de cordonnet, deux onces de soie, deux douzaines de lacets, vingt-six peignes d'écaïlle, trois brosses à peignes, six houppes à poudre, quatre paquets de cure-dents, douze Jupons de basin, deux cents aiguilles à enfiler des perles, douze paires de draps, six douzaines de toiles d'oreiller, douze dou-

zaines de mouchoirs, six douzaines de chemises de nuit, autant de chemises en dentelles, douze éventails, quatre garnitures de dentelles pour le grand habit, etc. Le trousseau pour la route se composait de six robes en brocart, or, argent, etc. ; un corps, deux jupes, un manteau de lit, quatorze chemises de jour, vingt-deux de nuit, vingt-cinq mouchoirs, des dentelles, des rubans, etc. (1).

Mademoiselle de Beaujolais arriva le 14 février à Baitrago. Le roi alla au-devant d'elle en carrosse et la ramena chez lui, où, en entrant, il annonça gracieusement au chevalier d'Orléans qui avait seul accompagné sa sœur, qu'il lui conférait la grandesse. L'Infant attendait sa fiancée : « Tous deux s'embrassèrent beaucoup et soupèrent ensemble. Rien au monde n'étoit plus plaisant que de voir la princesse et l'Infant. Elle lui a dit mille jolies choses et n'a point paru du tout embarrassée (2). » Mais nous avons le récit de cette même entrevue, racontée par la reine elle-même au Régent :

« Je crois que vous ne serez pas fâché de savoir sa première entrevue avec son petit mari : ils se sont embrassés très-tendrement et se baisèrent ; il me paroît qu'il ne lui déplait pas ; ainsi, depuis ce soir, ils n'aiment point se quitter l'un l'autre ; elle dit cent jolies choses ; on ne sauroit croire les choses qu'elle dit, à moins de les entendre ; elle a un esprit

(1) Plus un pot de chambre en argent. *Aff. étr.*, vol. 322.

(2) Maulevrier, 15 février (vol. 327).

d'ange, mon fils est trop heureux de l'avoir.... Elle m'a chargée de vous dire qu'elle vous aime de tout son cœur et qu'elle est toute contente de son mari (1)...» Le même jour, elle écrivait encore à la duchesse d'Orléans : « Je la trouve la plus belle et la plus aimable du monde. C'est la plus plaisante chose du monde de la voir avec son petit mari, combien de caresses ils se font et combien ils s'aiment déjà l'un l'autre ; ils ont mille petits secrets à se dire et ils ne peuvent se quitter un instant. »

Le 19 eut lieu la cérémonie des fiançailles auxquelles assista le chevalier d'Orléans, qui vit dans l'empressement affectueux du roi et de la reine une preuve de leur peu de sympathie pour leur première belle-fille, et ne tarda pas à pressentir la jalousie qui ne devait pas tarder à s'établir entre celle-ci et sa jeune sœur. « S'il m'est permis de m'ouvrir à V. A. R., écrit-il très-librement ce jour-là au Régent, je lui avoueray que je crains fort que cela n'excite la jalousie de la princesse des Asturies, qui n'a pas laissé que d'être fâchée que cette petite princesse vienne ici, et qui même en a souvent témoigné son chagrin avec aigreur (2). » Quant à l'Infant, il éprouvait réellement une satisfaction profonde, et on peut prendre au pied de la lettre les termes

(1) Du 16 février *Aff. étr.* Le 20 la princesse des Asturies écrivait au Régent pour lui exprimer sa joie de posséder sa sœur, dont en réalité elle regrettait l'arrivée : elle parlait de ses succès, ce qui lui était particulièrement désagréable.

(2) *Ibid.*, vol. 327.

du billet qu'il expédiait le 20 février au duc d'Orléans :

« Monsieur mon oncle, l'arrivée de ma chère princesse de Beaujolois m'a comblé de joye : sa présence a surpassé tout le bien qui s'en publioit, et je l'ai reçue comme un gage précieux de votre amitié et comme le plus cher objet de ma tendresse : il ne tiendra pas à moi qu'elle n'ait rien à regretter icy de ce qu'elle a quitté en France, et je seray ravi que ce nouveau lien m'attache pour toujours à vous dont je suis passionnément, etc.. »

La princesse trouva en effet à Madrid le plus sympathique accueil, et elle s'y plut promptement, toute surprise d'y rencontrer des soins et une affection auxquels elle n'avait pas été habituée au Palais-Royal. Elle ne fut pas effrayée par l'existence austère de la nouvelle cour, singulièrement effarouchée par les bizarreries de sa sœur. Sa beauté, sa grâce enfantine lui concilièrent réellement l'affection. Elle montra un touchant attachement pour son fiancé, qui devait en effet plus tard justifier ce sentiment, en se faisant connaître comme un des meilleurs souverains qui aient gouverné l'Espagne. On chercha à la distraire; on l'habituait à monter à cheval, ce qui l'amusait beaucoup; l'Infant ne la quittait pas, et sa sœur affectait de lui faire une excellente mine (1). Elle en rendit compte avec empressement à son père, dans une lettre que, con-

(1) Du P. de Laubruessel, le 8 mars 1722.

trairement à l'usage, on peut cette fois considérer comme véridique :

« Je sçay assez, monsieur mon cher père, que vous n'attendez de moi qu'un bien tendre souvenir de vos bontés, sans tous ces regrets qui naissent de l'absence : vous serez donc obéi d'autant mieux que j'ay trouvé dans la grâce dont me comblent Leurs Majestés tout l'agrément que je goûtois auprès de vous. Je suis d'ailleurs destinée au plus aimable prince du monde, et j'ai dans ma sœur une bonne amie. Avec cela on ne me laisse manquer d'aucun divertissement qui me convienne. Que me reste-t-il donc à souhaiter ? Que de bien remplir tous mes devoirs et de mériter par là que vous continuiez de m'aimer comme votre fille toujours très-dévouée (1). »

Ses gentillesses devaient plaire en effet, mais en même temps nuire à sa sœur, dont elle faisait involontairement ressortir davantage le fâcheux caractère : « Pour l'Infante, écrit le Père de Laubrussel le 26 avril, jamais princesse de son âge ne fut plus amusante ni plus vive. Monseigneur l'Infant ayant eu un petit accès de fièvre, accident de rhume, cette princesse donna le plus joli spectacle du monde, tant par ses expressions tendres accompagnées de ses larmes, que de ses assiduités auprès du prince qu'elle ne perdit pas de vue un moment (2). » Il n'en était pas malheureusement de même entre les deux

(1) Du 25 mai. vol. 328.

(2) *Ibid.*

sœurs : le bon père de Laubrussel affirmait que leur union était parfaite, mais il lui faut cependant avouer qu'elles se voyaient rarement, « parce que la cadette s'effarouche de voir son aînée attachée à ses livres (1). » M. de Coulanges constate la bonne situation de la jeune princesse à la cour d'Espagne, mais en déplorant de voir auprès d'elle « des personnes bien peu propres à cultiver d'aussi heureuses dispositions, et cherchant sans discernement à l'éloigner des François (2). »

Les correspondances diplomatiques officielles ou secrètes de notre cour à Madrid mentionnent fréquemment ces petits et constants succès de mademoiselle de Beaujolais. Nous ne croyons pas utile de nous y arrêter davantage et de fatiguer nos lecteurs de leur monotonie. A l'âge de la princesse, les incidents sont rares, et nous constatons seulement avec regret l'absence complète de soins sérieux pour son éducation, car il n'en est jamais question dans les nombreuses lettres intimes adressées par le Père de Laubrussel au Régent. Il ne néglige cependant aucun détail : il écrit qu'au jeu, un singe souffleta la princesse en lui arrachant des cheveux (3) ; un autre jour il raconte avec empressement, qu'à une pêche à laquelle le roi et la reine assistèrent du

(1) Du 10 mai. (vol. 325.)

(2) Du 15 mai. Le 3 décembre 1732, M. de Coulanges écrivait : « Elle a toute la gentillesse qu'elle avoit : elle m'a parue un peu grandie, mais peu. »

(3) Du 21 juin 1723, vol. 325.

haut d'un balcon, la princesse ayant remarqué qu'elle était seule à ne pas avoir de carreau sous les pieds, parce qu'on n'en avait pas assez apporté, « elle ne balançâ pas à dire qu'on mit sur ses pieds le carreau de son fauteuil, et qu'il n'y paroîtroit pas lorsqu'elle seroit assise (1). »

Les événements marchaient cependant. La mort du roi Louis décida le retour de Philippe V sur le trône. Ce prince connut promptement les regrets du gouvernement français de voir Louis XV fiancé à une princesse qui, par son trop jeune âge, ajournait indéfiniment l'espoir de la naissance d'un héritier de la couronne. La mort du Régent avait enlevé tout appui à la maison d'Orléans, et la situation politique permettait au duc de Bourbon de satisfaire sa vieille haine, en ayant l'air de servir les intérêts de la nation. Il embrassa donc avec ardeur l'idée de renvoyer l'Infante, ce qui lui permettrait de donner une femme d'un âge convenable au roi, et ce qui amènerait infailliblement des représailles de la part de l'Espagne, toute au désavantage de la famille du Régent. L'ambassadeur d'Espagne eut ordre de demander au gouvernement français des explications catégoriques : le duc de Bourbon repoussa d'abord bien loin ce bruit, en chargeant Tessé de le démentir, et en le trompant lui-même pour lui faire mieux remplir sa mission. Mais le maréchal soupçonna quelque fourberie, et

(1) Du 24 mai 1723, vol. 325.

ayant précédemment obtenu son rappel, il en profita pour quitter Madrid au mois de février 1723, et laisser toute la charge à l'abbé de Livry. Ce départ redoubla les appréhensions de Philippe V, plus encore celles de sa femme, qui à ce sujet s'exprimait avec une excessive véhémence. L'ambassadeur revint à la charge auprès du duc de Bourbon, et, le 10 mars, le somma de fixer le jour des fiançailles. N'ayant obtenu qu'une réponse vague, il se rendit auprès de la duchesse de Ventadour, gouvernante de l'Infante, laquelle lui répondit par des larmes qui ne lui laissèrent plus aucun doute. Sur ces entrefaites, le duc de Bourbon avait reçu l'approbation du Pape, qui autorisait la rupture à cause de l'âge de la princesse. Il ne dissimula plus sa décision, et le pauvre abbé de Livry dut, en pleurant et à genoux, présenter à Philippe V la lettre lui notifiant la résolution du cabinet de Versailles. Le roi et la reine demeurèrent muets et impassibles, et refusèrent d'ouvrir la dépêche. Mais, après l'audience, ils éclatèrent en récriminations, que nous devons reconnaître bien légitimes. Élisabeth Farnèse se vengea en accablant d'injurieuses invectives la marquise de Prie, et le roi déclara hautement que « ce ne seroit pas assez du sang de toute l'Espagne pour venger une telle offense ». La nation sentit vivement cette insulte, et applaudit aux démarches immédiatement tentées par le gouvernement espagnol pour se rapprocher de l'Autriche.

Le 19 mars, l'abbé de Livry reçut l'ordre de quitter Madrid sous vingt-quatre heures, et l'Espagne dans la quinzaine. Le 30, mademoiselle de Beaujolais et sa sœur la reine étaient mises en carrosse, avec ordre de ralentir le voyage, de manière à n'arriver à la frontière qu'en même temps que l'Infante, laquelle quitta Paris le 5 avril seulement, avec tous les honneurs imaginables, et conduite par la duchesse de Tallard. Le bruit avait cependant couru à Paris que les Espagnols, pour prouver leur fidélité à tenir leur parole, voulaient que le mariage de Don Carlos eût lieu (1); mais cette illusion dura peu. Le 19, l'Infante arriva au pied de la montagne de Saint-Jean-Pied-de-Port : l'échange fut effectué trois jours après. « Les Espagnols, dit Marais, avoient juré qu'ils ne prendroient rien de tous les présents, mais ils ont tout pris, jusqu'aux poupées, et n'ont rien donné aux dames qui ont reconduit l'Infante. Il y avoit entre autres une toilette d'argent de plus de cent mille écus, qui est un chef-d'œuvre de l'art (2). »

Nous avons vu comment, grâce au mauvais vouloir du duc de Bourbon, les deux princesses françaises avoient failli ne trouver aucun préparatif à Bayonne pour leur voyage. Elles rencontrèrent cependant M^{mes} de Bergues, de Conflans, gouvernante de mademoiselle d'Orléans, leur plus jeune

(1) Marais, III, 164.

(2) *Ibid.*, IV, 184.

sœur, et de Nangis, et elles purent s'acheminer sur Paris où elles arrivèrent comme nous l'avons dit, à la fin de juin. Mademoiselle de Beaujolais fut installée avec la reine d'Espagne à Vincennes.

Nous n'entendons plus pendant plusieurs années parler de mademoiselle de Beaujolais ; mais il paraît qu'elle demeura fidèle au souvenir de son fiancé, et que ses impressions d'enfance demeurèrent si vives, qu'elle ne put jamais les oublier. En quittant l'Espagne, elle avait laissé percer un profond chagrin : la comtesse de la Rosa, qui lui servait alors de gouvernante, affirmait « que rien ne pouvoit consoler cette jeune princesse, qu'elle ne cessoit de pleurer jour et nuit, et qu'aussitôt qu'elle étoit arrivée en quelque endroit pendant le voyage, elle se jetoit sur son lit, sans qu'on pût l'obliger à prendre la moindre nourriture (1). »

Mathieu Marais nous a conservé un mot de l'Infante, pendant qu'elle étoit encore à Paris, qui constate la douce familiarité qui s'étoit établie entre les deux jeunes fiancés de Madrid. Elle avait reçu une lettre de don Carlos qui lui parlait de mademoiselle de Beaujolais, et de l'affection qu'il avait pour elle. « Sur quoi elle dit à sa gouvernante, madame de Ventadour : — Maman, ils ne sont pas mariés, et ils s'aiment (2). » Elle parvint, chose vraiment étrange, à attirer l'intérêt de sa mère, qui

(1) Lettre du 2 avril 1713.

(2) T. III, 160.

entra dans les vues de sa fille, et soutint par ambition les espérances que celle-ci nourrissait par constance au fond de son cœur, ne voulant pas croire que l'incident fâcheux auquel elle avait assisté eût définitivement rompu le lien qui lui semblait devoir être si doux. On sait qu'en 1730, Philippe V eut à notifier la naissance d'un nouvel Infant à Louis XV ; le cardinal de Fleury saisit habilement cette occasion, et il fit répondre à Madrid dans des termes si habiles, qu'il obtint du roi d'Espagne une lettre vraiment affectueuse et encourageante pour la reprise de bons rapports entre les deux monarchies. Philippe V proclama bien haut cette réconciliation dans sa capitale comme un événement qui le comblait de joie, et le vieux cardinal s'empressait d'envoyer le comte de Rottembourg en ambassade auprès de lui. La duchesse d'Orléans crut l'occasion bonne pour renouer une alliance qu'elle voyait de plus en plus désirée par sa fille, et elle s'en ouvrit à Fleury vers le milieu de novembre 1730, par la lettre suivante, qui prouve que le vieux ministre approuvait ce projet :

« Ce vendredy matin (1).—L'envie que vous m'avez témoigné avoir, monsieur, du mariage de mademoiselle de Beaujolois me donne la confiance de vous dire sans aucun tour les réflexions que j'ai faites à mon réveil. Ce seroit un miracle, si ce mariage se fesoit tout seul, sans donner de commission d'en-

(1) Rottembourg partit le 11 décembre.

trer en négociation sur cela. M. de Rottembourg est celui en qui vous auriez confiance, pourroit savoir que vous le désirez, et agir en conséquence dans les occasions qui se peuvent présenter, comme d'en traverser d'autres, s'il s'en propose ; faire sentir le besoin que le roi d'Espagne a du roi, et qu'après ce qui s'est passé, toute autre alliance qu'avec la maison de France ne peut qu'y être suspecte. Je ne répète point ce que je vous dis hier, Monsieur, du danger réel qu'il y a pour le présent ou pour l'avenir à voir établir dans ce país toute autre qu'une princesse françoise. La façon dont le mariage de la reine ma fille se conclut, seroit trop longue à mettre par écrit ; mais elle prouve qu'avec le roi d'Espagne, un moment bien pris peut décider de tout. Je ne connois point M. de Rottembourg ; mais puisque vous venez de l'envoyer, il y a apparence qu'il mérite votre confiance, aiant déjà essayé de lui dans le même emploi. Je crois que l'habitude qu'il a de cet air, le met à couvert du danger dont je vous parlois hier. Je vous assure que j'aurois une extrême satisfaction que vous lui donnassiez quelques ordres sur cette affaire ; elle seroit plus grande, si vous m'appreniez que vous lui en avez déjà donnés, quelque légers qu'ils fussent. Je me laisse aller d'autant plus librement à toute la vivacité avec laquelle je désire cette affaire, que je la regarde comme utile et glorieuse pour la France et pour le ministère présent, auquel je puis vous assurer, Monsieur, que je m'intéresse bien sincèrement. Je croyois n'écrire

qu'un mot, et j'ai bien de la peine à finir après quatre pages, trouvant encore mille choses à dire sur ce sujet. Mais il ne faut pas abuser de votre temps, n'ayant pas moins de confiance dans l'étendue de vos lumières que j'en ai dans la bonté de ma cause (1). »

Mais Élisabeth Farnèse ne se souciait pas de cette alliance ; elle persistait à croire que si son gouvernement avait consenti à renouer des relations avec la France, Fleury devait reconnaître cette condescendance, en se prêtant à toutes les exigences de sa nouvelle alliée. Nous n'avons pas à insister sur les complications que ces prétentions firent surgir, et qu'une maladie de Philippe V déjoua heureusement, au moment où l'on commençait à craindre sérieusement une déclaration de guerre. Mais on comprend qu'au milieu de ces graves incidents, le mariage de la pauvre princesse sombra. On n'y renonça cependant pas encore tout à fait au Palais-Royal : tant que l'Infant n'était pas marié, on espérait un heureux dénouement.

Ces négociations recommencèrent donc en 1734, quand don Carlos prit possession des duchés de Parme et de Plaisance. Le cabinet de Versailles accrédita auprès du nouveau souverain un académicien grand seigneur, le marquis de Bissy, qui écrivait à sa cour beaucoup de *chauses* sur les événements. Il eut spécialement mission de tâcher de renouer le mariage de mademoiselle de Beaujolais.

(1) Lemontey.

On avait voulu, dans l'entre-temps, l'unir au comte de Charolais, espérant adoucir le caractère exceptionnellement violent de celui-ci, en lui donnant la plus sympathique princesse qu'on pût certainement imaginer. Mais il refusa ; et il est permis de croire que l'attitude de la princesse ne fut pas étrangère à cette détermination.

L'Infant ne désirait pas moins que mademoiselle de Beaujolais la réalisation de ce projet, et il prêtait entièrement la main à ce charmant roman qu'on est heureux de trouver en plein dix-huitième siècle. Bissy eut à ce sujet une entrevue avec le médecin de l'Infant qui lui déclara que ce jeune prince n'avait pas été moins fidèle que sa fiancée (1) : il pensait à elle, paraît-il, jour et nuit ; on le surprenait sans cesse, couvrant de baisers une bague que la princesse lui avait donnée à Madrid, et il pressait M. de Bissy aussi vivement que le pouvait faire la duchesse d'Orléans. Il ne pouvait du reste en être autrement : la persistance de mademoiselle de Beaujolais, l'espoir conservé par sa mère ne s'expliquent que par cette réciprocité bien assurée de l'Infant, tout disposé d'ailleurs à se complaire dans cette passion concentrée, au milieu de son entourage de courtisans dévots et de moines, auxquels Philippe V avait recommandé de prolonger autant que possible son enfance. Le palais de Parme présentait alors l'aspect d'un vaste couvent, et quand

(1) Lemontey.

le maréchal de Villars y vint et voulut déridier l'Infant par quelques propos gaillards, il provoqua tout bonnement un véritable scandale.

Bissy, soutenu des deux côtés, ému évidemment par ce double sentiment qui se manifestait vivement quoique contenu, prit l'affaire avec une chaleur qui inquiéta le cardinal de Fleury. Le vieux ministre, à quatre-vingts ans, demeurait froid devant ce roman, et il ne voyait que les aventures auxquelles ces négociations pourraient exposer la France. Il savait qu'à Madrid cette combinaison serait très-mal accueillie, et que si le bruit de ce projet y parvenait seulement, de fâcheuses complications seraient à redouter. Élisabeth Farnèse l'effrayait : il avait réellement peur de cette princesse turbulente, vindicative et jalouse, qui depuis sept ans était son épouvantail, et le fantôme qui semblait toujours menacer sa politique.

Les événements coupèrent brusquement court à ce touchant roman sur lequel nous regrettons, faute de documents, de ne pouvoir fournir plus de détails. La mort du roi de Pologne amena la guerre en Italie, et don Carlos fut entraîné à la conquête de Naples. Presque en même temps, mademoiselle de Beaujolais était atteinte de la rougeole (1); le 5 mai elle était très-mal, et elle dut être administrée immédiatement. Elle languit cependant quelques jours, et s'éteignit douce et résignée le 21 mai.

(1) Lettre de Marais à Bouhier, 4 mai 1734.

« Tout le monde est dans les larmes et moi aussi. C'est une princesse charmante. » Nous n'ajouterons rien à ces simples et expressives paroles de Mathieu Marais, peu coutumier d'accorder des éloges aux filles du Régent.

VI.

LA PRINCESSE DE CONTI.

LA PRINCESSE DE CONTI.

Naissance de la princesse. — Mécontentement de Madame. — Sa jeunesse très-effacée. — Son mariage. — Le prince de Conti. — La princesse habite Issy. — Elle accouche d'un fils. — Sa mort. — Incident à ses obsèques.

Nous n'aurons pas à parler longuement de Louise-Diane, septième et dernière fille du Régent. « Au moment où je terminai ma lettre à la princesse de Galles (1), écrit Madame le 7 juillet 1716, on est venu m'annoncer que Madame d'Orléans est en mal d'enfant : il étoit juste onze heures lorsque mon carrosse fut prêt ; à midi trois quarts j'entrai dans l'antichambre et on me dit à voix basse : « Il y a « près d'une heure que S. A. R. est accouchée très-« heureusement. » Mais cela fut dit d'un ton si triste que je ne pus douter que Madame d'Orléans n'eût mis au monde une septième fille, et c'est malheureusement ce qui est arrivé. » Il est inutile d'insister sur le peu de plaisir causé par la venue de cette pauvre enfant, et Madame semble lui avoir toujours gardé rancune. « Elle n'est pas laide, écrit-

(1) 28 juin 1716.

elle le 31 mars 1718, mais elle est hargneuse et maussade ; sitôt qu'on la regarde elle se met à crier. » Mais nous supposons que la petite princesse de deux ans avait peur surtout de la figure et des gros yeux peu tendres de sa grand'mère qui était évidemment disposée à la critique en tout et toujours.

Louise-Diane reçut en naissant le nom de Mademoiselle de Chartres, à la place de Louise-Adélaïde, qui, devenue aînée non mariée depuis l'hymen de sa sœur avec le duc de Berry, fut titrée Mademoiselle tout court. Au mois de février 1719, elle eut la rougeole avec sa sœur Beaujolais, et Dangeau nous apprend qu'elles furent installées dans une cour du Palais-Royal « que l'on a fait murailles (1) ». Cette maladie paraît avoir adouci l'humeur revêche de la vieille Palatine à son égard, et elle nous dit qu'elle se plut à recevoir chaque jour les deux jeunes convalescentes. Sa vie s'écoula obscurément ensuite sans que son nom soit même mentionné, jusqu'à ce que nous trouvions ce passage dans Mathieu Marais : « Le mariage de M. le prince de Conti avec Mademoiselle de Chartres est déclaré. Mademoiselle de Beaujolois étoit destinée à M. le comte de Charolois, mais il a déclaré qu'il ne veut pas se marier, et cela a fait passer la cadette avant l'aînée qui attend peut-être un autre sort dans les événements (2). »

(1) Tome XVII, 476.

(2) Lettre de Marais à Bouhier, 11 décembre 1731, T. IV, p. 325.

La célébration de ce mariage souleva une grave question d'étiquette, qui fit très-grand bruit à la cour, et causa de sérieux mécontentements entre les princesses du sang. Le roi avait chargé le grand maître des cérémonies de les inviter, ainsi que les princes du sang et les princes légitimés, à la cérémonie fixée au 22 janvier. La veille, la signature du contrat et les fiançailles avaient eu lieu dans le cabinet du roi. Mademoiselle de Sens portait la mante de la princesse. Mais à la messe du lendemain, Mademoiselle de Chorolais, à laquelle on avait attribué ce service, le refusa en déclarant qu'elle ne l'avait accepté qu'à cause de l'absence annoncée de Mademoiselle de Beaujolais, que, du moment où celle-ci était présente, cela lui appartenait comme première princesse non mariée ; que c'était un honneur et une corvée, et puisqu'il y avait lieu de croire que Mademoiselle de Beaujolais prétendait s'en défaire comme d'une corvée, elle ne voulait aucunement prendre sa place. Mademoiselle de Clermont fit cause commune avec sa sœur : l'embarras fut grand et il fallut que la princesse de Conti se montrât prête à porter la queue de la mante de sa bru pour mettre fin à cette ridicule contestation. Mademoiselle de Sens eut le bon goût de consentir à faire pour sa cousine ce qu'elle avait déjà fait la veille (1).

Un autre incident signala encore ce mariage. La princesse de Conti douairière écrivit à sa belle-fille

(1) Maurepas, II.

pour l'engager à prendre des mesures afin d'empêcher les jeunes mariés, vu leur âge, d'habiter trop librement ensemble : elle lui recommandait notamment de les séparer de bonne heure pour la première nuit. La princesse approuvant ce sage conseil en parla à la duchesse d'Orléans pour la prier de ramener chez elle sa fille au bout de deux heures ; mais la veuve du Régent, fidèle à son indifférence pour ses enfants, répliqua que « dès le jour du mariage, elle avoit promis de ne plus se mêler de ce qui regarderait Mademoiselle de Chartres ; que tout concerneroit sa belle-mère. » Celle-ci n'osa point passer outre « et les nouveaux mariés restèrent au lit fort tard (1). »

Louis-François de Bourbon, plus jeune de dix mois que sa femme, était le fils aîné du prince de Conti, plus connu sous le nom de comte de la Marche, et de Louise-Élisabeth de Bourbon-Condé ; il était frère de la jeune duchesse d'Orléans. Sa jeunesse n'avait été marquée que par une précoce débauche, mais il paraît y avoir renoncé en se mariant et en voyant cesser l'oisiveté dans laquelle il végétait. Il avait en effet de grandes qualités militaires dont il donna par la suite les preuves en se faisant connaître comme l'un des plus grands hommes de guerre de son siècle, jusqu'à ce que M^{me} de Pompadour l'eût

(1) La duchesse d'Orléans n'assista même pas à la signature du contrat de sa fille « ne voulant pas s'assujettir à se mettre en robe de cour ». On le lui apporta à signer le lendemain.

fait écarter de tout commandement et l'eût ainsi rejeté dans une opposition à laquelle il lui fallait bien recourir pour tromper l'ennui que lui causait sa disgrâce. Il débuta dès l'année qui suivit son mariage et se distingua à la campagne de 1733 de manière à mériter, par des services éclatants, le grade de lieutenant-général qu'il reçut au commencement de 1736.

La jeune princesse de Conti fit peu parler d'elle. Le 1^{er} septembre 1734, elle donna le jour à un fils qui fut l'héritier de la branche et devait épouser plus tard une fille de la sœur de sa mère, la princesse de Modène. M. de Luynes nous parle d'elle au mois de février 1736, à propos d'un incident d'étiquette assez piquant. La duchesse de Rochechouart, ayant dû prendre son tabouret, fit avec sa mère, la duchesse de Mortemart, les visites d'usage, où tout se passa comme d'ordinaire ; mais chez la princesse de Conti la jeune, madame de Créquy, sa dame d'honneur, avait oublié de faire mettre des fauteuils. Il ne se trouva pour ces deux duchesses et pour madame la maréchale d'Estrées qui était avec madame de Rochechouart, que des chaises dos à dos. Elles s'assirent dessus ces chaises fort mal à propos. Ce grave événement fit du bruit à Versailles : le duc de Grammont l'apprenant courut sur l'heure s'en plaindre à la princesse douairière de Conti, « en lui représentant que c'étoit donner juste sujet de plaintes à MM. les ducs. » Celle-ci eut beau protester qu'il n'y avait pu avoir que mé-

prise, il fallut faire recommencer la visite le lendemain avec les fauteuils réglementaires.

La jeune princesse termina cette même année sa courte carrière. Elle habitait le plus souvent le magnifique château que les Conti avaient agrandi et somptueusement embelli à Issy. C'est là qu'elle mourut le 26 septembre 1736. Ses obsèques furent célébrées avec pompe. Mademoiselle de Clermont fut nommée pour aller à Issy, comme représentante de la reine, jeter de l'eau bénite sur le corps de la défunte. Elle s'y rendit des Tuileries en grande cérémonie, accompagnée de mesdames de Boufflers, de Mailly et de Riberac, de MM. de Dreux-Brézé, grand-maître des cérémonies, Coulon, écuyer ordinaire, et de huit gardes à cheval, commandés par un exempt, et « vêtus en pleureurs ». Au château, les Cent-Suisses garnissaient la cour, et, sur le perron, mademoiselle de La Roche-sur-Yon attendait la princesse avec mesdames de Bussy et d'Alègre, tandis que mesdames d'Estaingt, de Maulevrier et de la Tournelle étaient demeurées auprès du corps, avec l'abbé de Saint-Aulaire. Mademoiselle de Clermont se rendit dans la chambre ardente, madame de Mailly portant la queue de sa mante, et elle jeta l'eau bénite après les prières d'usage et elle fut ensuite reconduite avec les mêmes honneurs. Elle aurait dû alors rentrer aux Tuileries, y quitter la mante royale longue de sept aunes, en revêtir une plus courte, reprendre son carrosse particulier et, comme princesse du sang, revenir avec sa dame d'honneur à

Issy, jeter de nouveau de l'eau bénite sur la princesse défunte. Mais pour éviter l'ennui d'un second voyage, à peine revenue dans la chambre où elle avait été reçue, elle pria son cortège de l'attendre : elle revint alors s'acquitter de sa charge personnelle et repartit aussitôt. Le duc de Luynes constate avec regret cette infraction à l'étiquette, en remarquant que ce n'aurait pas même été un grand embarras, puisque Mademoiselle de Clermont revenait de là à Versailles. Il s'étend longuement sur cet incident sans dire un mot, ni de la maladie, ni de la fin de la princesse, dont la mort prématurée paraît avoir causé peu d'effet à la cour. Son mari ne se remarqua pas : il passa la plus grande partie de sa vie dans les camps. Plus tard il entra dans l'ordre de Malte et il fut élu, en 1745, grand prieur de France.

APPENDICE.



LE DUC D'ORLÉANS.

I.

LE DUC D'ORLÉANS.

Le seul fils du Régent, Louis d'Orléans, naquit à Versailles le 4 août 1703. Sa naissance combla de joie la vicille Palatine, qui écrivait le 27 juillet : « Dieu veuille que ce soit un fils ! » Mais il eut une jeunesse très-frêle qui inspira de continuelles inquiétudes : on craignit même longtemps de ne pouvoir le conserver : « Il est petit et mince pour son âge, écrivait Madame en 1718. C'est dommage, car il est bon et honnête ; il a des moyens et il n'a aucun vice. Il est bien élevé. Plût à Dieu que ses sœurs l'eussent été comme lui : mais je ne veux point parler d'elles ; elles sont comme des colosses, tant elles sont grandes et fortes. » Le Président Hénault nous apprend cependant que le Régent s'aperçut bien vite que son fils ne serait bon à rien. Ce jugement est très-erroné. Louis d'Orléans avait l'esprit pénétrant, sérieux et appliqué : il aimait passionnément l'étude et avait un goût tout particulier pour la physique et pour l'histoire naturelle. A sept ans, son

père le confia à l'abbé de Mongault qui lui donna l'éducation la plus soignée, tout en étant souvent obligé de modérer son ardeur, à cause de ses fréquentes indispositions.

Le Régent ne s'en tint pas malheureusement à cette sage direction : craignant précisément un excès d'application, il voulut en détourner son fils en l'entraînant dans une vie de plaisirs, et chargea plusieurs femmes connues de parfaire à cet égard son éducation. La Palatine combattait vainement ces efforts, et elle écrit, avec un vrai désespoir, le 5 décembre 1719 : « Ce que je craignois au sujet de mon petit-fils est arrivé justement. Il est, dans ce maudit bal de l'Opéra, tombé dans les mains des filles de l'Opéra : vous pouvez imaginer facilement ce qu'elles lui ont appris ; il est maintenant comme un animal échappé. Lorsque la mère s'est plainte à son père, il rit à s'en rendre malade. La chose n'est cependant pas risible : avec ce genre de vie, ce garçon, qui est délicat, se tuera le corps et l'âme (1). » Mademoiselle Quinault l'aînée devint sa maîtresse en titre et accoucha d'une fille au mois de janvier

(1) Elle ajoute : Le sous-gouverneur du jeune prince « en est tellement affecté que je crains qu'il n'en perde la vie ».

Buvat écrit, à la date du 10 janvier 1722 : « M. le duc de Chartres fut saigné du bras et du pied, et le lendemain purgé. On disoit qu'il étoit incommodé pour avoir trop caressé la demoiselle Quinault, comédienne, à qui il envoya une somme de mille louis d'or pour frais de sa couche. » Marais confirme ce bruit en ajoutant que le Régent aurait dit à cette occasion à son fils : « Nous ne sommes pas de fer, il se faut ménager. » (II, 22.)

1722 (1). Elle avait débuté au théâtre en 1715, mais elle n'y reparut plus après ses couches, et, ayant reçu du Régent une quantité considérable d'actions de Law, qu'elle réalisa à temps, elle tint une maison où tout ce que Paris comptait d'hommes distingués s'empressait de venir, vivant dans une réserve relative et n'ayant jamais cherché à tirer avantage de sa liaison avec le duc de Chartres, « auquel, prétend l'auteur des *Mémoires de Maurepas*, elle ne put jamais parvenir à ouvrir l'esprit, et qu'elle remplaça bientôt par le duc de Nevers. »

Barbier nous assure qu'auparavant le duc de Chartres avait eu « plusieurs galanteries » ; il ajoute : « Ce prince n'est pas aimé ; il a l'esprit petit et mauvais. » Il dit même que le Régent l'appréciait en ces termes : « Il a aussi peu d'esprit que M. le Duc, il est aussi brutal que M. le comte de Charolois et aussi fin que M. le prince de Conty. » Sa grand'mère parle rarement de lui et nous ne le voyons guère mentionner avec ses sœurs que dans les cérémonies et les fêtes officielles de la cour.

Le duc de Chartres prit séance au parlement comme pair le 12 août 1717, et il entra au conseil de Régence le 30 janvier suivant (2). Le 27 août 1718, il fut nommé gouverneur du Dauphiné ; le 12 septembre 1728, grand-maître des ordres de Notre-

(1) Marais nous apprend que cette enfant était encore chez sa mère en 1733. Nous n'avons recueilli aussi aucun renseignement sur elle.

(2) Avec voix délibérative, le 24 janvier 1719.

Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare ; le 11 mai 1721, colonel-général de l'infanterie française et étrangère ; chevalier des ordres le 27 octobre 1722 (1). A la mort de son père, qu'il apprit à l'Opéra, il ne put arriver avant onze heures du soir à Versailles et il trouva le duc de Bourbon installé déjà comme premier ministre. C'est sa mère, qui, ne croyant pas à un malheur si subit, empêcha qu'on le prévînt sur-le-champ, ce qui causa ainsi sa ruine (2) : le roi cependant lui accorda une maison comme premier prince du sang (3) ; il devint en même temps chef du Conseil d'État où il siégea constamment jusqu'à ce qu'il quitta définitivement le monde en 1741. Mais il ne fut plus admis à travailler avec le roi comme colonel-général, et il se vit refuser la nomination aux bénéfices de son apanage (4).

Le mariage de ce prince qui, de bonne heure, renonça aux plaisirs vers lesquels son père l'avait entraîné malgré lui, fut arrangé au commencement de l'année 1724 avec la princesse Auguste-Marie-

(1) Il paraît qu'il décida cette année-là son père à se réconcilier avec le duc du Maine pour se créer des alliés dans l'avenir contre le duc de Bourbon (Marais, II, 310).

(2) Marais, III, 50.

(3) Sa maison, qu'il refusa d'abord, comprenait : un premier gentilhomme, le chevalier de Coullans ; un premier écuyer, M. de Clermont d'O ; un capitaine des gardes (sans gardes), M. de Clermont-Chattes ; un premier maître d'hôtel, M. de Court ; un premier médecin, Chirac ; quatre médecins, un chambellan, douze gentilshommes, quatre huissiers, deux pages, un chancelier, M. d'Argenson. Il recut le titre de Monseigneur et conserva le régiment de son père.

(4) Marais, III, 56.

Jeanne de Bade, fille du prince Guillaume, généralissime des troupes impériales, et de la princesse Sibylle de Saxe-Lauenbourg. Ce mariage surprit profondément la cour, car la princesse n'était ni belle ni riche ; mais, comme Allemande, dit Marais, on espéra qu'elle serait féconde ; il froissa surtout les Condé, parce que le duc la préféra à la sœur du duc de Bourbon. La cérémonie eut lieu auprès de Châlons-sur-Marne, au château de l'évêque, à Sarry, le 8 juillet (1) ; mais le jeune duc ne voulut aucune pompe et conserva à Châlons le plus strict incognito.

Ce mariage fit beaucoup parler et inspira la verve des chansonniers. On fit, entre autres, un pont-neuf sur l'air du Mississippi :

D'Orléans la duchesse
A dit à son enfant :
« J'envoie avec vitesse
Au pays allemand
Chercher une fillette
Dont tu seras mari
D'elle fort chéri. »

« Ma mère, cette fille
Est petite, dit-on,
Ni belle, ni gentille,
Elle n'a pas de téton.
De plus elle aime un homme (2)
Qui me feroit
S'il en étoit cru. »

(1) L'évêque était alors Nicolas de Saulx-Tavanne, depuis cardinal, archevêque de Rouen et grand aumônier de France. — Voir notre *Histoire de la ville de Châlons*, 1 vol. in-8° ; Paris, Aubry, 1854.

(2) Le prince de Taxis, dit Marais.

« Mon fils, elle est ;
 Au mari l'assure-t-on.
 De plus bien demoiselle
 Et faite de façon
 Que nombreuse lignée
 Naîtra de cet enfant
 Très-facilement. »

On part incessamment
 Pour amener en France
 Ce bijou si charmant.
 Dieu bénisse l'ouvrage
 Que fera peu souvent
 Monsieur d'Orléans.

Un couplet est consacré à Imbert, fils de l'apothicaire du Régent et négociateur de ce mariage :

Mon fils, d'apothicaire,
 A bien changé d'état,
 Car il est secrétaire
 Envoyé à Rastadt
 Pour chercher la maîtresse
 D'un prince qui n'osil
 Prendre femme ici.

L'année suivante, il y revint pour épouser, au nom du roi, et cette fois en grande cérémonie, Marie Leckzinska (juillet 1726) (1). Il fut tenu cependant toujours en dehors des affaires par le duc de Bourbon qui détestait chaque jour davantage la maison d'Orléans. L'union du duc d'Orléans fut heureuse, mais malheureusement trop courte. Sa femme mourut dès le 8 août 1726 en donnant le jour à son

(1) Voir notre *Histoire de la ville de Châlons*, p. 243.

second enfant (1). Cette perte prématurée, qui vint raviver dans l'esprit du duc les graves réflexions que lui avait déjà suggérées la mort subite de son père, le décida à renoncer complètement à la vie mondaine et à embrasser une retraite qu'il rendit chaque année plus sévère, et dont il ne se départissait que pour remplir les devoirs que lui imposaient ses fonctions. En 1730, il se démit de sa charge de colonel-général pour suivre un nouveau plan de vie et être plus libre de faire de fréquents séjours à l'abbaye de Sainte-Geneviève où il prit un logement. L'avènement du garde des sceaux Chauvelin, qui devint, au mois d'août 1732, coadjuteur du cardinal de Fleury, froissa le duc d'Orléans qui se retira du Conseil, mais dut y rentrer aussitôt sur l'ordre exprès du roi. La même année, au mois de décembre, il prit la petite vérole en soignant son fils et il se traita lui-même sans médecins. Le jeune prince guéri vint chaque jour voir son père que sa sœur la reine d'Espagne ne quittait presque jamais (2).

En 1742 enfin, il rompit ses dernières attaches et renonça même à tout rôle politique. Il quitta le Conseil d'État, résolu à ne plus habiter que le monastère et à partager uniquement sa vie entre les devoirs strictement imposés par son rang, l'exer-

(1) Louise-Madeleine, née le 3 août; elle était contrefaite; morte en 1728. — Son fils était né le 12 mai 1725.

(2) Lettre de Marais à Bouhier, 22 novembre 1732.

ce d'une piété de plus en plus austère, l'étude des sciences naturelles et la culture des lettres. Il laissa l'administration de tous ses biens à sa mère, avec laquelle il vécut toujours dans les rapports les plus intimes, tandis que ses sentiments s'aigrissaient sans cesse à l'égard de ses sœurs, excepté pour la reine d'Espagne, à laquelle il montrait une grande amitié. Il se réserva seulement un revenu de un million huit cent mille livres qu'il dépensait presque entièrement en bonnes œuvres. Le duc d'Orléans se soumettait aux pratiques les plus rigoureuses, couchant sur une paille, se relevant la nuit pour lire ses offices, ne buvant que de l'eau, jeûnant rigoureusement, se privant presque constamment de feu, n'ayant conservé aucune étiquette. Ses charités étaient incalculables, et il les portait habituellement lui-même, visitant les plus pauvres galeux, suivi d'un domestique de confiance. Il donnait beaucoup d'argent pour l'œuvre des missions étrangères et faisait de larges sacrifices pour conclure des mariages, faire apprendre des métiers aux jeunes gens et pourvoir aux besoins des vieillards. Toutes les heures qui n'étaient pas absorbées par les œuvres de piété ou de charité, ce prince les donnait aux sciences, et il se plaisait à s'entourer d'un petit cercle de savants et de lettrés qui trouvaient toujours dans sa bourse les plus généreux secours pour les aider dans leurs travaux. La botanique, la physique, la géographie, l'étude des Pères, l'occupaient principalement et lui inspirèrent plusieurs

ouvrages qu'il ne voulut jamais laisser imprimer. Les principaux sont des traductions, des paraphrases et des commentaires des psaumes et d'une partie de l'Ancien Testament ; une dissertation importante sur Théodore d'Héraclée et Théodore de Mopsueste, la traduction des épîtres de saint Paul, un traité contre les spectacles, une réfutation du livre des Hexaples où il témoigne d'une grande orthodoxie, quoiqu'il ait toujours montré une assez vive tendance en faveur du jansénisme.

La tête du duc d'Orléans cependant n'était pas assez forte pour résister impunément à une existence aussi rigoureusement sévère, et, dans les dernières années de sa vie, ces austérités développèrent outre mesure la bizarrerie de son esprit comme la sauvagerie de son caractère, et affaiblirent réellement ses facultés intellectuelles. Nous ne pouvons expliquer autrement la guerre réellement coupable qu'il fit à sa sœur de Modène, en la poursuivant avec un acharnement qui n'avait rien de chrétien.

A ses derniers moments, ce prince se vit privé de l'absolution par le curé de Saint-Étienne du Mont, comme janséniste et ayant absolument refusé de souscrire à la rétractation que lui imposait cet ecclésiastique. Il subit ce pénible affront avec une grande douceur, recommanda qu'on n'inquiétât en aucune façon le curé, et se fit donner les sacrements par son aumônier ordinaire. Il mourut le 4 février 1752, léguant sa bibliothèque aux Dominicains de Paris, ce qui fait présumer qu'il était affilié à cet

ordre, ses médailles à l'abbaye de Sainte-Genève, et son cabinet d'histoire naturelle à l'abbé Guettard qui lui servait de secrétaire depuis 1748 (1). Jean-Jacques Rousseau a composé l'oraison funèbre de ce prince, à la demande de madame Dupin de Chenonceaux.

II.

Au moment de terminer cet ouvrage, nous avons vu mentionner dans le catalogue d'une vente faite le 20 mai, par M. Étienne Charavay, de lettres autographes adressées au maréchal de Richelieu par ses maîtresses, un billet ainsi mentionné :

« Madame la duchesse de Modène. Lettre autographe, 2 pages in-4, adresse. — Très-curieuse épître sur l'entretien qu'ils ont eu ensemble. Au bal, il lui a semblé que sa femme le lorgnait beaucoup : « Qu'elle est heureuse de pouvoir vous aimer « sans crime ! »

Au-dessous de l'adresse, Richelieu a ajouté de sa main : « Lettres de M^{me} de Modène pendant son séjour à Paris. »

Nous regrettons vivement de n'avoir pas le droit

(1) L'abbé Guettard, l'un des plus savants naturalistes de l'époque, refusa ce legs au profit du fils du duc d'Orléans, qui le nomma garde de son cabinet avec une pension, et un logement au Palais-Royal, où il mourut le 7 janvier 1786.

de reproduire cette pièce qui prouve que la duchesse de Modène avait conservé toute la vivacité de son affection pour le maréchal. Nous l'avons lue, et nous avons pu constater que la princesse lui parle sur un ton de familiarité qui ne laisse malheureusement aucun doute sur sa nature. Elle complète les détails que nous avons donnés dans le chapitre VII du tome I^{er} de cet ouvrage, quand nous ne voulions pas croire à un nouvel engagement coupable de la princesse. C'est évidemment à Richelieu qu'il faut attribuer désormais l'habileté prudente dont la duchesse de Modène fit preuve pendant son séjour en France.

TABL F DES MATIÈRES.

III. — MADEMOISELLE DE VALOIS.

(Suite.)

	Pages
CHAPITRE III. — Arrivée de la princesse. — Portrait du prince. — L'abbé Colibeaux. — Monotonie de la cour de Modène. — Salvatico. — Timidité du prince. — Désir de la princesse de rompre le mariage pour retourner en France. — Détails intimes. — Chavigny envoyé par le Régent. — Pèlerinage à Lorette. — Les jeunes époux ne veulent plus revenir. — L'abbé Philibert. — La princesse rentre seule. — Salvatico et Chavigny. — Philibert donne raison à la princesse. — Ses lettres. — Crainte du Régent d'être forcé de reprendre sa fille. — Il se décide à parler. — Voyage à Lucques. — Plaintes de la prinèesse.	1
CHAPITRE IV. — Voyage à Rome. — Le Régent s'adoucit. — Le cardinal Dubois. — Lettres de la princesse. — Prétendu voyage de Richelieu. — Détails inédits sur l'ancienne liaison de la princesse et du duc. — La princesse accouche d'un fils. — Résidence aux Quatre-Tours. — Bonne tenue de la princesse. — Le carnaval à Venise. — Mort de l'Infant. — Départ pour Strasbourg. — Mission de Campredon. — Retour en Italie. — Nouvelles négociations. — Odieux entêtement du duc de Modène. — Rupture. — Dureté de la duchesse d'Orléans. — Position réellement malheureuse de la princesse.	75
CHAPITRE V. — Invasion du duché de Modène. — Le prince vient à Paris. — La princesse forcée de s'arrêter à Lyon. — Ses lettres à son mari. — Attitude de sa famille. — Rigueurs contre la	

princesse. — Elle s'installe à Lyon. — Le prince se laisse ébranler par le duc d'Orléans. — Protestations énergiques de sa femme. — Ses conseils. — Sa résistance. — Le chevalier d'Orléans. — Concessions qu'on exige d'elle. — Elle cède et écrit une lettre de soumission. — Elle est autorisée à venir à Paris. — Son arrivée. — Elle cherche à être utile à la maison d'Este....	122
CHAPITRE VI. — La princesse réduite à s'abstenir de toute ingérence politique. — Nouvel engagement. — Mort de son beau-père. — Vain espoir de changement de situation. — Grossesse. — Le roi cependant la reçoit en particulier. — Prudence de la princesse dans son succès. — Affaires d'argent entre les deux époux. — Concours du gouvernement français. — Le duc cède. — Le départ de la princesse est fixé. — Elle le fait retarder. — La princesse s'efforce d'obtenir une audience officielle du roi. — Belle lettre à ce sujet à Fleury.....	153
CHAPITRE VII. — Départ. — Réceptions des plus honorables en route. — Le duc de Modène a besoin de l'appui de la France. — Ses attaches impériales. — Il s'en défend. — La cour de Modène. — Le président de Brosses. — Mort de l'empereur. — L'Espagne envahit le Modénais. — Fuite du duc et de la duchesse à Venise. — Instances auprès de Fleury. — Efforts de M ^{lle} de la Roche-sur-Yon. — Arrivée à Paris. — Le duc est nommé généralissime des troupes espagnoles. — Opérations de guerre. — Bonne situation de la duchesse à Versailles. — Sa fille épouse le duc de Penthièvre. — Négociations politiques. — Fidélité du duc.....	183
CHAPITRE VIII. — Échecs militaires du duc. — Bonne attitude de sa femme. — Embarras financiers. — Pertes au jeu. — Tentative pour marier le dauphin à une de ses filles. — Apparence de faveur à la cour. — Le duc, dégoûté de ses vains efforts auprès du roi, se jette dans les bras de l'Autriche. — Faute grave du gouvernement qui détruisit l'influence des Bourbons en Italie. — Lettres de la duchesse à sa belle-sœur. — Position faite au duc restauré à Parme. — Son faux fils à la Martinique. — Nouvelle disgrâce de la duchesse à Versailles. — Son départ. — Sa retraite en Italie. — Sa mort.....	208

IV. — LA REINE D'ESPAGNE.

	Pages.
CHAPITRE PREMIER. — Enfance de la princesse. — Même éducation que pour ses sœurs. — Projet de mariage avec le prince de Piémont. — Opposition de Madame. — Le mariage est conclu avec le prince des Asturies. — Départ de la princesse. — Son voyage. — Ambassade de Saint-Simon. — Il obtient le coucher public. — Portrait de la princesse. — Maladie. — Ajournement des fêtes. — La princesse n'en veut pas. — Saint-Simon décide le roi à les donner. — Caractère de la princesse. — Singulière audience de congé de Saint-Simon. — Le père de Laubrussel. — Arrivée de mademoiselle de Beaujolais. — Contrariété qu'en éprouve sa sœur. — Affection de son mari. — Réunion des deux époux. — Le roi veut abdiquer. — Impopularité de la princesse. — Le P. Daubenton. — État de la cour. — Mort du Régent.....	243
CHAPITRE II. — Le duc de Bourbon opposé à l'abdication. — Envoi de Tessé. — Il arrive trop tard. — Le roi Louis ne règne que nominativement. — La reine Elisabeth déteste sa belle-fille. — Continuation des excentricités de celle-ci. — Le peuple aime son mari. — Intrigues. — Aventure de Magny. — La jeune reine n'écoute aucun avis. — Elle est enfermée. — Sévérité du roi. — Démarches de Tessé. — Froideur du gouvernement français. — Fin de la punition. — Le roi paraît l'aimer de nouveau. — Maladie et mort rapide du roi Louis. — Abandon de sa veuve. — La France n'en veut pas et l'Espagne refuse de la garder. — Le texte de son contrat de mariage décide son retour. — Arrangements financiers. — Débats pour les frais de son voyage. — Elle s'installe à Vincennes. — Obscurité de ses dernières années. — Sa mort.....	297

V. — MADEMOISELLE DE BEAUJOLAIS.

Enfance de la princesse. — Négociation de son mariage avec l'Infant don Carlos. — Satisfaction de la cour d'Espagne. — Sa grâce et son bon caractère. — Elle est fêtée à Madrid. — Mécontente-

	Pages.
ment de sa sœur. — Amour de son fiancé. — Renvoi de l'Infante. — Irritation à la cour de l'Escurial. — Les princesses françaises sont renvoyées à leur tour. — Voyage. — Constance des deux fiancés. — Négociations pour renouer leur union. — Mort de la princesse.....	351

VI. — LA PRINCESSE DE CONTI.

Naissance de la princesse. — Mécontentement de Madame. — Sa jeunesse très-effacée. — Son mariage. — Le prince de Conti. — La princesse habite Issy. — Elle accouche d'un fils. — Sa mort. — Incident à ses obsèques.....	377
--	-----

APPENDICE.

I. Le duc d'Orléans.....	385
II. Lettre inédite de la duchesse de Modène.....	396

**PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET**

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY



7 008605915056

